Histoire maritime de France

Léon Guérin

Digitized by Google

EX BIBLIOTHECA

Dr. T. H. MILO

Digitized by Google

ex libris
[illegible]

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

MARITIME DE FRANCE

V

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
MARITIME
DE FRANCE

CONTENANT

L'HISTOIRE DES PROVINCES ET VILLES MARITIMES

DES COMBATS DE MER

Depuis la fondation de Marseille, 600 ans avant J.-C.
De la Flibuste, des Navigations, Voyages autour du monde, Naufrages célèbres
Découvertes, Colonisations
De la Marine en général, avant, pendant et depuis le règne de XIV jusqu'à l'année 1850

PAR LÉON GUÉRIN

Historien titulaire de la Marine, Membre de la Légion-d'Honneur

NOUVELLE ÉDITION

ENTIÈREMENT REVUE ET AUGMENTÉE DE TROIS VOLUMES

Illustrée de 36 gravures sur acier, tirées sur papier de Chine

TOME CINQUIÈME

PARIS
DUFOUR ET MULAT, ÉDITEURS
QUAI MALAQUAIS, 21

1851

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Nous nous sommes réservé, en terminant l'avant-propos des premiers volumes de l'*Histoire maritime de France*, de placer quelques lignes en tête des deux derniers volumes qui seraient spéciaux à l'époque contemporaine. Cela était d'autant plus nécessaire, que nous savions qu'il entrait dans les intentions des éditeurs de vendre, dans l'occasion, ces deux volumes séparément.

Dans le principe, nous avions joint le règne de Louis XVI jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance de l'Amérique inclusivement, aux périodes antérieures à l'époque réputée contemporaine, c'est-à-dire, selon nous, à l'époque inachevée dont l'histoire tient toujours un peu du genre Mémoires et ne sera considérée, ainsi écrite par des contemporains, que comme des documents pour les historiens futurs. Mais la place que tiennent encore beaucoup de marins de la guerre de l'indépendance de l'Amérique dans la période révolutionnaire, la liaison de nombre de faits des deux périodes entre eux, le désir bien naturel aussi de présenter, dans nos deux derniers volumes, lus peut-être séparément, autre chose qu'une série de désastres maritimes, nous ont décidé à commencer à ce règne l'histoire de la marine contemporaine, et à la couronner, dans nos pièces justificatives, par l'histoire de la campagne des Indes, écrite par Suffren lui-même, c'est-à-dire telle que la donne sa correspondance, inédite avant la publication que nous en faisons.

C'est le cœur navré que nous racontons les désastres maritimes qui ont suivi le règne de Louis XVI, désastres dont les causes sont trop peu connues ou trop oubliées. La récompense de notre douloureux labeur serait qu'on y trouvât une leçon pour ne plus tomber dans les mêmes malheurs, en même temps que dans les mêmes fautes. Cependant, quelque chose de consolant pour l'orgueil national, que l'on n'a pas assez remarqué, ressortira de notre récit, appuyé de preuves souvent ignorées : c'est que les Anglais, en battant les escadres de la République et de l'Empire, n'ont pas vaincu la marine militaire française proprement dite, et qu'ils n'ont eu guère affaire qu'aux marins du commerce passés subitement comme officiers sur les vaisseaux de l'État. Or, si des hommes complétement inexpérimentés, leur donnèrent encore tant de peine, que n'eût-ce pas été s'ils eussent rencontré devant eux pendant ces périodes, comme dans celle de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, de vrais amiraux, de vrais capitaines de vaisseau? C'est la pensée que l'on retrouvera sans cesse dans notre livre, pensée dont il nous semble qu'on ne s'était pas suffisamment préoccupé avant nous.

Nous ne publierons pas cet avant-propos sans y confesser que la liberté grande

Digitized by Google

que nous avons prise, pour n'être pas nous-même accusé d'erreur là où nous étions dans la vérité, de relever plusieurs inadvertances, entre bien d'autres, d'écrivains en possession de la faveur du public, peut appeler sur nous une sévère critique. Nous en tombons d'accord, et si l'on nous critique avec autant de vérité et de précision que nous en avons montré pour les autres, nous en profiterons, le public nous aidant, pour de nouvelles éditions, comme nous avons fait pour celle-ci des observations qui nous ont été adressées. Quand nous parlons d'écrivains en possession de la faveur du public, desquels nous nous sommes permis de relever les erreurs, pour ne pas être accusé nous-même d'errer, il est bien entendu que nous n'entendons par là ni les auteurs de précis officiels ou semi-officiels de la marine, émaillés de fautes de français et diamantés d'autant d'erreurs pour ainsi dire que de lignes, qui servent à l'éducation historique de nos marins, ni les plagiaires dont les écrits, dénaturant ceux d'autrui pour se les approprier et dénaturant du même coup l'histoire tout entière, ont trouvé, aux dépens des contribuables, un asile dans les limbes officiels du ministère de la marine, ou, chose plus malencontreuse, dans les bibliothèques des ports et des vaisseaux, à défaut de vrai public pour les acheter et les lire; nous ne parlons pas même de ces abbés Margon et de ces de Courtilz du jour, qui publient incessamment des mémoires apocryphes, des histoires du temps passé ou du temps présent à titre de prétendus hommes d'État ou de tout autre chose; mais il s'agit de ces écrivains considérables, souvent à bon droit, aux yeux du public, que des préoccupations multipliées, leur rôle important au milieu des événements politiques, empêchent de faire suffisamment par eux-mêmes leurs études historiques, et qui se trouvent réduits à s'en fier aux matériaux que leur apportent des intermédiaires inexacts ou peu éclairés. Que nous ayions relevé de nombreuses erreurs dans l'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers, il n'y a rien là que de très-simple. L'*Histoire de la Révolution* de M. Thiers est un ouvrage de la jeunesse de l'auteur, peu étudié quant aux faits; c'est de la polémique de journal plutôt que de l'histoire. Mais nous avouons que nous pouvons paraître téméraire de nous en être pris même quelquefois à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, œuvre éminente de la maturité de M. Thiers. Toutefois, avec un peu d'indulgence et de justice, on reconnaîtra qu'il nous était impossible par exemple d'admettre, en fait de géographie, que le cap Saint-Vincent fût sur la côte méridionale d'Espagne, et non sur la côte de Portugal, comme le dit ce célèbre homme politique, et de répéter d'après lui que l'île de la Guadeloupe, qui n'avait pas été prise alors, fut rendue à la France à la paix d'Amiens, après avoir été l'objet de grands débats dans les conférences relatives à cette paix; on reconnaîtra qu'il nous était impossible de n'avoir pas égard aux observations de l'amiral Linois qui nous priait directement de relever des erreurs de M. Thiers à son endroit, bien qu'elles lui fussent très-favorables; enfin, partant de quelques faits aussi saillants que la nationalité bretonne de Trogoff, par exemple, dont M. Thiers fait un *étranger comblé des faveurs de la France*, en raison de la terminaison du nom, peut-être voudra-t-on bien admettre que nous ayons pris en bien d'autres endroits l'*Histoire de la Révolution* et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de l'illustre écrivain, pour le contre-pied de l'Évangile historique. Ce n'est point de l'outrecuidance, ce serait plutôt de la modestie: puisque c'est reconnaître nous-même que si nous n'administrions pas immédiatement et péremptoirement la preuve que d'aussi éminents auteurs se sont trompés, nous n'aurions aucun droit d'être cru sur parole, tout au contraire d'eux qui ont le privilége, dû à leur talent et à leur renommée, d'exposer seulement les faits tels qu'ils les connaissent ou les conçoivent, pour les imposer à leurs lecteurs, lesquels ne leur demandent pas en général d'autres preuves, que le nom qu'ils portent.

Digitized by Google

Quant aux officiers de marine qui se sont occupés sérieusement de l'histoire de la marine contemporaine, nous leur demandons pardon de n'avoir pas été toujours de leur avis; mais qu'il nous soit permis de le dire : ce n'a jamais été non plus que preuve en main et pièce à l'appui de la contradiction. Les officiers de marine de tous les temps et de tous les pays, il faut le reconnaître, ont rarement fait de bons historiens, même des choses de leur métier; quand il s'agit des événements d'un passé déjà éloigné, comme leurs occupations, leurs habitudes les empêchent, en général, de recourir aux anciens documents, ils construisent l'histoire de l'ancienne marine sur ce qu'ils savent de celle de leur temps. M. Bonfils de La Blénie ou de Lapérouse a été à cet égard le chef-d'œuvre du genre : il a inventé jusqu'à des plans de bataille de l'Écluse et autres qui n'ont pas le moindre rapport avec les textes anciens, avec la vérité dont il est cependant facile à chacun de s'assurer; ce qui n'empêche pas que ce ne soit de ces imaginations vagabondes d'un homme qui commence par confondre les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, que l'on nourrisse les esprits des jeunes marins à bord des bâtiments armés, le tout parce qu'il est naturel que l'on utilise les exemplaires d'un malencontreux ouvrage dont le ministère s'est fait, il y a quelques années, l'acquéreur, pour ne pas laisser l'auteur, alors officier de marine, dans l'embarras. S'agit-il des événements contemporains, rien de mieux, de plus probant pour l'historien que les rapports, les documents des officiers de marine qui ont pris part à ces événements; mais il n'en est pas ainsi, tant s'en faut, dès que l'officier de marine traite d'un fait auquel il n'a pas pris part; ce n'est plus de l'histoire, c'est un système particulier à cet officier (et l'on sait combien il y en a dans la marine), système, nous l'admettons, qui pourra un jour servir de moyen de commentaire à l'historien, qui peut même être consulté avec quelque fruit aujourd'hui, mais enfin qui n'est pas l'histoire.

A cet égard, les officiers de la marine anglaise qui ont prétendu au titre d'historiens, n'ont guère été plus heureux que ceux de la marine française. Voyez le capitaine de vaisseau Brenton et son histoire de la marine contemporaine. Quelle passion! quel aplomb à dénaturer les faits les plus notoires! Et comme l'officier de marine anglais se laisse voir presque toujours au détriment de la vérité qu'il pousse du pied devant lui. James, quoique plus sérieux, est loin d'être toujours exempt des mêmes défauts.

Brenton, James et les auteurs, moins véridiques encore, surtout beaucoup plus emphatiques, de la vie de Nelson et de celles d'autres marins célèbres de l'Angleterre, ont porté malheur à un officier de la marine française, dont l'esprit et le style sont ceux d'un véritable écrivain pourtant, mais qui pour s'être trop inspiré des œuvres et des documents d'outre-mer, et n'avoir pas assez consulté, ou pour mieux dire n'avoir pas consulté du tout ceux que les archives du ministère de la marine lui auraient offerts en France, a donné, dans une série d'articles remarquables sur Nelson, Jarvis et Collingwood, réunis ensuite sous le titre peut-être un peu ambitieux de *Guerres maritimes de la République et de l'Empire*, non-seulement un de ces systèmes particuliers à tel ou tel officier, dont nous parlions tout à l'heure, mais, une sorte d'ouvrage d'origine anglaise éloquemment translaté en français, chose d'autant plus regrettable que partout où l'auteur se livre à ses propres inspirations, il revient à la vérité et laisse bien loin derrière lui, pour la forme et pour le fond, ses modèles d'Outre-Manche.

Quant à nous, n'ayant aucun droit à substituer un système ou des aperçus tirés de notre imagination à l'authenticité des faits, nous avons dû nous tenir scrupuleusement dans la vérité historique et dans la démonstration de cette vérité. Si, dans cette tâche, il nous est échappé des erreurs, elles ne frapperont pas en tout

Digitized by Google

cas sur l'ensemble de notre travail et partant seront toujours plus faciles à corriger.

Quelques mots encore : la partie contemporaine de cet ouvrage, depuis le règne de Louis XVI jusqu'à la Restauration, était écrite, et presque tout entière imprimée, mais non encore publiée, quand une nouvelle révolution apporta une nouvelle république. La prudence peut-être nous eût conseillé alors d'en modifier plusieurs pages ; mais, persuadé que l'historien ne doit écouter que la voix de la vérité et celle de ses méditations approfondies, nous ne retirâmes rien, nous n'ajoutâmes rien à notre travail qui parut pour la première fois, en ce qui concerne la marine contemporaine, au mois d'avril 1848. Les mêmes raisons qui nous ont défendu de faire faire à notre travail, à cette époque, une évolution plus en avant, nous interdisent, aujourd'hui que les choses ont paru prendre à la surface un caractère opposé, de lui faire faire un mouvement en arrière. Aujourd'hui, comme il y a trois ans, notre ouvrage nous semble toujours être dans la vérité, toujours antipathique aux violences, qu'elles viennent d'ici ou de là, enfin toujours plaçant la liberté au-dessus des formes, qu'elles s'appellent monarchie ou république. La vraie liberté, elle, n'est point une forme, elle est un fait. L'historien cherche ce fait, en a besoin, et vit de lui. Se rendant aussi indépendant que possible des événements même qui l'enserrent, il essaie de se placer au point de vue du jugement de l'avenir. S'il n'y réussit pas complétement, il doit du moins laisser voir qu'il s'y est appliqué sérieusement. Tel a été notre but pour les périodes contemporaines de l'*Histoire maritime de France*, comme pour les périodes antérieures, tout en reconnaissant qu'il était plus difficile à atteindre dans l'un que dans l'autre cas. C'est la conscience de cette difficulté qui nous a engagé à abandonner les commentaires sur les choses et sur les hommes, à mesure que ces choses et ces hommes entraient davantage dans le domaine de la polémique du jour. Mais il n'en a pas été de même pour les faits qui par leur date et pour les hommes qui par leur mort, nous ont paru appartenir à l'histoire ; aucun ménagement diplomatique ne nous aura empêché de dire sur leur compte la vérité telle que nous la concevions et telle que des documents, tenus longtemps cachés, nous l'ont révélée. A ces titres, nous sommes persuadé que notre livre aura un intérêt nouveau, et sera par la suite de quelque utilité aux historiens qui traiteront de notre époque.

Digitized by Google

RÈGNE DE LOUIS XVI.

De 1774 à 1789.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

De 1774 à 1779.

Règne de Louis XVI. — Ministère Sartine. — Caractère de Sartine. — Ordonnances de 1776. — Travaux dans les ports. — Personnel de la marine. — D'Estaing, vice-amiral. — Son caractère. — Symptômes d'une nouvelle guerre maritime. — Les États-Unis d'Amérique proclament leur indépendance. — Beaumarchais et La Fayette secourent les États-Unis. — Situation des Anglais dans les deux Indes. — L'indépendance des États-Unis reconnue par la France. — Changements survenus dans la construction des vaisseaux, et par suite dans la manière de combattre sur mer. — Premiers engagements entre la France et l'Angleterre, avant la déclaration de guerre. — Fameux combat de la *Belle-Poule* et de *l'Arethuse*. — Ordonnance en faveur des armateurs en course. — Forces navales de la France au moment où la guerre éclate. — Flotte de Brest. — Le lieutenant général d'Orvilliers, commandant en chef de la flotte. — Ses qualités. — Du Pavillon, inventeur d'une nouvelle tactique, est nommé major général de la flotte. — Composition de la flotte. — Duchaffault et le duc de Chartres ont chacun le commandement d'une division. — Campagne de 1778 en Europe. — Belles manœuvres de d'Orvilliers. — Bataille d'Ouessant. — Retraite de la flotte anglaise. — Conduite controversée du duc de Chartres. — Combats de détails en Europe. — Exploits de Kersaint, Beaumont et Fabry. — Événements en Amérique. — Le vice-amiral d'Estaing commande les forces navales de la France dans cette partie du monde. — Border, Suffren, Bougainville, Barras de Saint-Laurent, de Broves, l'accompagnent. — D'Estaing à Rhode-Island. — Tempête horrible. — Position critique du *Languedoc*, monté par d'Estaing. — Énergie du vice-amiral. — D'Estaing à Boston. — Le marquis de Bouillé, gouverneur général des îles du Vent. — Ses grandes qualités militaires. — Attaque et prise de la Dominique par Bouillé. — Démêlés malheureux de Bouillé avec d'Estaing. — Les Anglais prennent Sainte-Lucie que d'Estaing essaie inutilement de reprendre. — Perte des îles Saint-Pierre et Miquelon. — Combats de détails en Amérique. — Événements aux Indes-Orientales. — Perte de Pondichéry, etc. — Succès balancés pendant la première année de la guerre.

Le règne de Louis XVI se leva sous des auspices favorables à la marine française. Les derniers ministres de Louis XV furent successivement écartés. Maurepas, rappelé aux affaires, fut investi des fonctions de principal ministre sans en avoir le titre. Ce n'était point un homme à la hauteur des circonstances; trop superficiel pour apercevoir les symptômes d'une immense révolution dans ce qui se passait depuis plusieurs années, il traitait les affaires les plus graves comme en se jouant; mais il y mettait tant de grâce et d'esprit du monde, que beaucoup de gens, qui

Digitized by Google

n'étaient guère mieux avisés sur l'avenir, prenaient cela pour du génie. C'était par sa conversation variée à l'infini, quoique sans profondeur, par son demi-savoir politique qui finissait tout juste là où la fatigue et l'inquiétude peuvent commencer, par son art de deviner ce qui flattait le prince et de s'y arrêter, le plus séduisant vieillard de la cour. Un des moyens qu'il employa pour se mettre et se conserver dans les bonnes grâces de Louis XVI fut de lui parler souvent marine et géographie, deux études que ce monarque affectionnait singulièrement. Il y avait à Limoges un intendant qui s'était signalé par son désintéressement, sa générosité, ses idées d'économie en même temps que par de grands et utiles travaux : c'était Anne-Robert-Jacques Turgot, baron d'Aulnes. On l'appela au ministère de la marine à la place de Bourgeois de Boyne; il ne le garda que quelques jours, car bientôt on trouva que ses talents seraient plus utiles encore au contrôle général des finances où il passa, mais où il resta également trop peu de temps.

Le 4 août 1774, Antoine-Raimond-Jean-Gilbert-Gabriel de Sartine, Catalan de naissance, qui s'était fait une réputation d'intelligence, d'activité et de talent administratif comme lieutenant général de la police, fut chargé du département de la marine. Sentant d'ailleurs son insuffisance dans des fonctions absolument nouvelles pour lui, il appela immédiatement auprès de lui le chevalier de Fleurieu dont il avait su apprécier le mérite, et lui confia la direction des ports et des arsenaux du royaume. Le duc de Praslin, en quittant le ministère de la marine vers la fin du règne précédent, avait laissé à ses successeurs tous les éléments d'un prompt et entier rétablissement des armées navales de France. Sartine s'appliqua à en profiter; et en cela il fut parfaitement secondé par les goûts de Louis XVI. Malgré les reproches fondés d'irrésolution que l'on a pu lui faire, on ne saurait nier que son ministère n'ait été marqué par de grandes et utiles réformes. Sous Louis XV, la paresse, l'indolence avait ouvert la porte au désordre, à l'indiscipline et à la fraude. La faveur et les passe-droits avaient enfanté les cabales et fomenté les mécontentements. Le patriotisme, le désintéressement, le véritable honneur des Tourville, des d'Estrées, avaient fait place à l'orgueil exclusif d'une noblesse oisive, ignorante et énervée, à l'esprit personnel,

Digitized by Google

au calcul purement mercantile. Le mérite avait perdu ses droits; l'instruction, l'expérience, l'application étaient devenues inutiles et souvent nuisibles aux sujets les plus distingués; et l'on avait fini par ne tenir aucun compte des services que n'accompagnaient ni l'intrigue, ni la bassesse, ni l'appui des courtisanes. On avait vu des hommes dignes, par leur savoir, par leurs talents unis au courage, d'être appelés aux plus hauts grades de la marine, vieillir dans des positions subalternes, sans emploi même; et des incapacités aussi effrontées que téméraires portées du premier bond au faîte des honneurs et des commandements dans une arme que le génie d'un grand homme suffit à peine pour bien diriger, s'il n'a pour second l'expérience. A la tête du département de la marine, Sartine resta toujours magistrat pour corriger les abus. Peut-être même se montra-t-il trop sévère à l'égard d'officiers braves et instruits contre lesquels des égaux ou des subordonnés se répandaient en plaintes : c'est sous son ministère que Kerguelen fut jeté dans les prisons de Saumur. Sartine porta, comme Choiseul, l'un de ses premiers soins sur le service de l'artillerie des vaisseaux qui est l'âme des combats de mer. Mais ce qui signala surtout le ministère de Sartine, ce furent les ordonnances du mois de septembre 1776. Les intendants, commissaires, contrôleurs et écrivains de la marine avaient fini par tout englober dans leurs fonctions, quoique sous le dernier règne et même à la fin de celui de Louis XIV, ils eussent été loin de les exercer avec les talents, le patriotisme et la probité qui étaient dans l'esprit de Colbert, leur organisateur. Leur puissance était exorbitante, et il dépendait d'eux uniquement d'entraver toutes les opérations navales, car à la gestion des deniers de la marine, ils joignaient la direction de tous les travaux dans les arsenaux. En cet état des choses, les officiers de marine, contrairement à plusieurs dispositions de l'ordonnance de 1689, n'étaient admis, sans le bon plaisir de l'intendant, du commissaire et souvent du moindre écrivain, à aucun détail d'arsenal ni de construction. La principale des ordonnances en date du 27 septembre 1776 vint réparer ces graves inconvénients, et peut-être même dépassa-t-elle le but qu'elle se proposait en soumettant les ingénieurs-constructeurs eux-mêmes aux officiers de vaisseau, pour ce qui concernait l'architecture navale. Elle décida, en principe, que la

Digitized by Google

régie et l'administration générale des ports et des arsenaux de marine seraient désormais divisées en deux parties distinctes, dont l'une sous l'autorité immédiate d'un commandant de port, officier général de la marine, et d'un directeur général de l'arsenal, officier général aussi ou capitaine de vaisseau, comprendrait tout ce qui concerne la disposition, la direction et l'exécution des travaux; et l'autre, sous l'autorité immédiate de l'intendant, tout ce qui concerne la recette, la dépense et la comptabilité des deniers et des matières. Les constructions, refontes et radoubs, le gréement, l'équipement, la défense et l'entretien journalier des vaisseaux et de tous autres bâtiments flottants, les armements et désarmements, les opérations mécaniques, les mouvements, la garde et la sûreté du port, furent le partage de l'administration des travaux. La recette et l'emploi des deniers, les marchés et adjudications de matières et d'ouvrages, les approvisionnements, la conservation dans les magasins, et la distribution des matières, munitions et marchandises quelconques; les appointements, solde, revues et montres des officiers, des troupes, des gens de mer en général; la levée des officiers mariniers, ouvriers, journaliers et matelots; la police des classes; la garde des magasins, l'administration particulière des hôpitaux et des chiourmes, celle des bâtiments civils appartenant à l'État, enfin la comptabilité générale, furent la part des intendants et de leurs subordonnés. L'administration des deniers et matières fut divisée en cinq bureaux, sous l'autorité de l'intendant : le bureau du magasin général, celui des chantiers et ateliers, celui des fonds et revues, celui des armements et vivres, et celui des hôpitaux et chiourmes. L'administration des travaux fut aussi divisée, sous l'autorité du commandant du port et du directeur général de l'arsenal, charge constituée par la même ordonnance, en trois détails ou directions : la direction des constructions navales, celle du port et celle de l'artillerie. Les directeurs et sous-directeurs des constructions durent être des capitaines de vaisseau, à qui l'on adjoignit, outre des lieutenants et enseignes de marine, des ingénieurs-constructeurs en chef, ordinaires, sous-ingénieurs et élèves constructeurs. La direction du port fut dévolue à un capitaine de vaisseau, ayant pour le seconder un sous-directeur, capitaine de port, et des lieutenants, enseignes et aides de port;

Digitized by Google

on mit sous ses ordres les ingénieurs des ouvrages des ports et arsenaux de la marine, différents des ingénieurs-constructeurs des vaisseaux. La direction et la sous-direction de l'artillerie appartinrent, dans chaque arsenal, à deux capitaines de vaisseau, et il fut adjoint à ceux-ci des officiers d'artillerie, tous officiers de la marine. Les commandants des ports, en 1777, étaient le comte d'Orvilliers, lieutenant général des armées navales à Brest; le marquis de Saint-Aignan, aussi lieutenant général, à Toulon; le comte Le Vassor de La Touche, ancien gouverneur des îles du Vent, chef d'escadre, puis lieutenant général des armées navales, à Rochefort. Les directeurs généraux dans chacun de ces trois ports étaient les chefs d'escadre de La Prevalaye, de Fabry, de La Carry. Le port de Marseille avait son commandant particulier dans la personne du capitaine de vaisseau de Glandevez. Les directeurs des constructions navales étaient, dans le même temps, les capitaines de vaisseau de Briqueville, de Boades, marquis de Vaudreuil, ayant pour sous-directeurs les capitaines de Montecler, de La Clue et comte de Vaudreuil. Les ingénieurs en chef placés sous leur direction étaient Clairain des Lauriers qui mourut peu après, l'illustre Groignard, pour qui on reconstitua, en 1779, le titre d'ingénieur général qu'avait eu Petit-Renau, avec d'autres attributions, sous Louis XIV, Coulomb et Guignace. Parmi les ingénieurs-ordinaires, on comptait Segondat-Duvernet, les deux Chevillard, un Ollivier descendant de plusieurs constructeurs du même nom, Maistral et le fameux Sané. Parmi les sous-ingénieurs étaient Vial-Duclairbois, auteur du *Dictionnaire encyclopédique de marine*, et Forfait qui par la suite fut ministre de la marine. Les directions de port étaient plus nombreuses que celles des constructions navales. Outre les trois ports de Brest, Toulon et Rochefort, ceux de Lorient, Marseille, le Havre, Bordeaux, Dunkerque et Bayonne comptaient chacun la leur. Les ingénieurs en chef des ouvrages des ports étaient, à Brest, Choquet de Lindu; à Rochefort, Augias; à Toulon, Verrier. Le Roy, Ozanne et Blondeau exerçaient les fonctions d'ingénieurs ordinaires. A chacune des trois directions d'artillerie étaient attachées une compagnie de bombardiers et une compagnie d'apprentis canonniers; et même à Brest, par exception, il y avait deux compagnies de ces derniers. Outre cela

Digitized by Google

et les compagnies des gardes de la marine et du pavillon amiral, il y avait dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, une majorité de la marine et des armées navales, et une majorité du corps royal d'infanterie de marine. Si Choiseul, en 1765, avait déterminé la forme et les fonctions des conseils de guerre de la marine, et modifié une jurisprudence qui ne pouvait plus être, à beaucoup d'égards, celle de l'ordonnance de 1689, Sartine fixa, par l'ordonnance du 27 septembre 1776, les fonctions du conseil extraordinaire de marine, pour examiner la conduite et les opérations des officiers généraux des escadres, divisions et vaisseaux détachés, relativement aux missions qui leur auraient été confiées (1). Les chefs d'opérations navales furent ainsi tenus dans une salutaire préoccupation qui leur avait trop manqué sous le règne précédent, et les officiers généraux incapables et présomptueux durent craindre les effets de leur téméraire confiance en eux-mêmes, et reculer devant la responsabilité qu'ils assumaient. Une telle crainte eût évité bien des malheurs sous le règne précédent. Sartine régla aussi les fonctions du conseil de marine permanent, depuis peu établi dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, et lui attribua celles qui précédemment appartenaient à un conseil spécial de construction navale, né d'ordonnances antérieures (2). On a vu que par son ordonnance déjà citée, du 25 mars 1765, Choiseul avait décoré les gens de plume et de comptabilité de la marine du titre d'*officiers de l'administration de la marine*, et que de Boyne, surenchérissant, avait transformé ce titre, par un règlement du 21 janvier 1774, en celui d'*officiers de port* (3).

Deux autres ordonnances, en date du 27 septembre 1776, vinrent limiter fort sagement le nombre des commissaires généraux et ordinaires de la marine (4), supprimèrent le corps des officiers d'administration et des écrivains de la marine. Elles eurent le tort de laisser sans position déterminée et digne les ingénieurs-constructeurs, qui comptaient depuis quelque temps parmi les officiers d'administration ou de port. Enfin diverses ordonnances encore, portant toutes la même date, et venant à l'appui et pour le complément de la principale, réglèrent les fonctions dont les officiers de la marine étaient chargés sur les escadres, à bord des vaisseaux, eu égard aux consommations et

Digitized by Google

remplacements des munitions et effets, et aux revues des équipages dans le cours des campagnes; elles déterminèrent les devoirs et attributions des officiers de port, et établirent, sous l'autorité des intendants ou des ordonnateurs, cinquante commissaires des classes de matelots, avec des syndics, au lieu et place des sous-commissaires qui existaient précédemment dans les départements maritimes du royaume, les classes étant d'ailleurs sujettes à l'inspection d'officiers généraux ou supérieurs de la marine, qui devaient être nommés chaque année à cet effet. Les ordonnances de Sartine, en 1776, font époque dans l'histoire maritime de France; et de même que les institutions fondamentales des deux Colbert, de même que les ordonnances et règlements qui suivirent, en 1786, elles sont restées la pierre angulaire, le point de départ du système administratif et de la jurisprudence qui régissent encore à présent la marine de l'État.

Pendant que l'on s'occupait au ministère de la marine d'utiles réformes, qui sans doute avaient encore besoin d'être améliorées et complétées, on y étudiait, sous l'influence et les conseils d'hommes d'expérience et de savoir, les plans que l'on aurait à suivre dans le cas d'une nouvelle guerre navale. Des ordres étaient incessamment expédiés aux principaux ports du royaume, pour que l'on y travaillât avec activité à mettre en état les vaisseaux déjà existants et à en construire de nouveaux. On pensait sérieusement à rendre à la ville de Cherbourg son ancien rang de place maritime, et à en faire un grand port de guerre sur la Manche, au moyen duquel on éviterait une catastrophe semblable à celle de La Hougue. Les études de ce nouveau port et de sa rade étaient faites, et déjà même on en fortifiait les approches par avance. De nouveaux ouvrages s'élevèrent pour protéger Brest, entre autres le fort de Bouguen, sans lequel les ennemis, tournant la place, auraient pu tomber sur le fond du port. Choquet de Lindu acheva vers ce temps la construction à Brest de plusieurs édifices servant d'hôpitaux de marine, et, peu d'années après, de la tour du phare d'Ouessant, ainsi que de la digue et de la première écluse de l'anse Kerhuon. Depuis longtemps on projetait d'établir à Toulon des formes pour radouber les vaisseaux; mais on avait été arrêté par les difficultés, plus encore que par les dépenses. On avait pu en construire à Brest, port de reflux, de l'an 1742 à l'an 1760, sous

Digitized by Google

la direction successive des ingénieurs Ollivier et Choquet de Lindu ; mais à Toulon où les dénivellations produites par le mouvement presque insensible de la marée ne s'élèvent guère que de trente à trente-trois centimètres, où en outre l'enceinte de l'arsenal ne semblait pas présenter d'emplacement suffisant, à Toulon enfin dont le terrain est entrecoupé de sources abondantes, il semblait impossible de creuser et d'établir, sans avoir à craindre la submersion des travaux, des formes qui devaient être fondées à trente pieds au-dessous de la surface des eaux de la mer. Nombre d'expériences avaient été faites à diverses époques et n'avaient abouti qu'à des déceptions, quand, sur les plans de Groignard, on commença à Toulon, au mois de mai 1774, les formes déclarées si longtemps impossibles. Le célèbre ingénieur opéra, pour parvenir à l'exécution de son plan, au moyen d'un encaissement à sec, moyen que l'on avait déjà employé dans le même port pour l'élévation d'un quai et d'une cale de construction; mais il y ajouta beaucoup d'ingénieuses ressources qui n'appartenaient qu'à lui et que l'on regrette de ne pouvoir rappeler ici. Il employa un caisson de trois cents pieds de longueur sur quatre-vingt-quatorze de largeur et trente-quatre de hauteur, qu'il construisit, faute de cale assez solide et assez vaste pour le recevoir, sur un radeau qui avait lui-même trois cent vingts pieds de longueur sur cent quatorze de largeur et six de hauteur. Ce caisson, qu'on lança pour le mettre à flot, fut ensuite coulé à fond, au moyen d'un poids suffisant, dans l'emplacement choisi, emplacement qui avait été préparé et creusé de dix à douze pieds sous l'eau pour le recevoir au moyen de procédés auparavant inusités. Le 19 février 1776, on commença les maçonneries dans l'intérieur du caisson après des épreuves qui avaient eu pour résultat de démontrer qu'on n'avait à redouter ni infiltrations ni poussées des eaux extérieures. Ce qu'il y avait, ce qu'il y a encore de plus remarquable dans cette construction, c'est une voûte immense et renversée, faite sur le modèle de celles des bassins de Pontaniou à Brest, mais beaucoup plus étendue, dont la clef porte sur toute la longueur et sur le milieu de la largeur du caisson, et qui réunit le triple avantage de défendre l'intérieur du bassin contre les eaux, en cas d'infiltration à travers le caisson, de s'opposer efficacement à leur poussée et de répartir plus également le poids

Digitized by Google

de la maçonnerie. La première forme de Toulon fut terminée en 1778, et, le 25 septembre de la même année, un vaisseau de 74 canons, *le Souverain*, y fut mis à sec en moins de temps et aussi facilement que dans les ports de l'Océan. Un bateau-porte, auquel on a substitué depuis un genre de fermeture plus simple appelé porte-flottante, ayant été ajusté au bassin, n'y laissa pas pénétrer une goutte d'eau. L'épuisement des eaux s'opéra en moins de trois heures. Trente-deux pompes capables d'aspirer la valeur de cent vingt tonneaux à la minute, permirent en quelque sorte de tenir en main le mouvement de la mer pour suspendre ou accélérer l'échouage du vaisseau, en arrêtant ou hâtant leur jeu. La solidité de la maçonnerie de la forme ne souffrit ni de l'échouage, ni du poids du vaisseau. Le succès fut complet (5). D'intéressants et utiles travaux furent aussi entrepris dans les ports secondaires du royaume, particulièrement au Port-Vendres dont Sartine s'occupa beaucoup.

Le personnel des officiers de la marine devenait, dans la prévision d'une guerre navale, un grand objet de préoccupations pour le roi et son ministre. On mettait à l'écart les officiers reconnus peu capables, et l'on poussait les officiers dont on espérait quelque avenir. De 1776 à 1778, il y eut de grandes promotions dans la marine. Le nombre des vice-amiraux cessa d'être limité à deux. Louis XIV, ne voulant pas affliger la vieillesse de Conflans et de d'Aché en leur enlevant la dignité dont ils étaient revêtus dans la marine, créa deux vice-amiraux en sus : le comte d'Estaing et le prince de Beauffremont-Listenois. Ce dernier avait longtemps servi, non sans quelque distinction, sur les vaisseaux; mais d'Estaing, quoique élevé depuis assez longtemps au grade de lieutenant général des armées navales, était tenu, par les officiers de marine, pour un homme entièrement nouveau dans leur corps. Et pourtant, obéissant à une de ces inspirations du génie qui lancent les hommes dans leur vraie route et leur font faire de grandes choses avec de petits moyens, on l'avait vu descendre seul dans l'arène, à la fin de la dernière guerre, pour relever et soutenir encore sur quelque point du globe l'honneur du pavillon français; le pavillon français n'avait plus flotté que là où d'Estaing, marin improvisé par sa haine contre l'Angleterre, était allé combattre avec deux ou trois vaisseaux armés à ses frais. D'Estaing

Digitized by Google

dut à la haine même qu'il avait vouée aux Anglais et à ses premiers exploits maritimes, qui semblaient le ranger, par la hardiesse et la soudaineté du plan, dans la famille populaire des Jean Bart et des Duguay-Trouin, d'être le héros de la marine marchande. Malheureusement pour sa personne et pour les intérêts du pays, la marine royale, persistant à le tenir pour un intrus, se montra aussi peu bienveillante à son égard que l'autre lui fut favorable. Elle ne voulait voir en lui qu'un officier de terre, et c'était tout au plus si elle daignait le comparer au premier des deux vice-amiraux d'Estrées, dans lequel l'inexpérience maritime avait toujours balancé d'une manière fâcheuse la rapidité et l'énergie des entreprises. Il en résulta que d'Estaing, naguère si actif, si résolu, prit une extrême défiance de lui-même, et que, persuadé du désir qu'avaient ses envieux de le voir échouer dans sa nouvelle carrière, il ne poursuivit pas toujours ses plans avec la vigueur et l'ensemble nécessaires. Brave comme son épée, il fut toujours l'homme du soldat, l'homme du matelot; mais l'autorité morale sur les officiers lui manqua en plusieurs occasions, malgré l'éclatante protection dont le couvrait le roi.

Si l'on sacrifia encore à la naissance en donnant bientôt après le vice-amiralat au marquis de Saint-Aignan et au comte de La Rochefoucauld-Cousages, ainsi qu'en revêtant, le 4 janvier 1777, le duc de Chartres, depuis Philippe-Égalité d'Orléans, de la lieutenance générale des armées navales, en même temps que le bailli de Raimond d'Eaux et les comtes d'Orvilliers et Duchaffault de Besné, on se montra plus sévère dans le choix des chefs d'escadre. En attendant que la guerre portât rapidement à la première place, qu'ils méritaient, des hommes plus nouveaux, on donna pour collègues, en 1776, aux anciens chefs d'escadre de Breugnon, Mercier, Le Vassor de La Touche, Dabon, Foucquet, de Roquefeuil, la Jonquière-Taffanel, Voutron et de Broves, qui étaient encore au service, le marquis de la Prevalaye, les comtes du Bouexic-de-Guichen et de Sade, le bailli Desnots, La Touche-Tréville, frère de Le Vassor de La Touche, commandant de la marine à Rochefort (6), de La Carry, le marquis Deshayes de Cry, Faucher, du Dresnay-des-Roches, Forbin d'Oppède, de Fabry, le vicomte de Rochechouart et d'Arzac de Ternoy. Parmi les capitaines promus en 1777, on remarquait le chevalier du Pa-

Digitized by Google

villon, célèbre tacticien, le vicomte de Souilhac, alors commandant particulier de Bourbon, depuis gouverneur général des îles de France et de Bourbon, Cillart de Suville, le comte Le Bègue, de Trémigon jeune, de Tromelin, de Missiessy, le vicomte de Beaumont, Renaud d'Aleins, le chevalier de Sillans, le marquis de Laubépin et Saint-Riveul. Cette promotion de capitaines était toutefois moins riche en noms illustres dans la marine que celle de 1772 où figuraient Thomas-d'Orves, le chevalier depuis bailli de Suffren, d'Albert de Rions, des Touches, Perier de Salvert, de Trémigno l'aîné, de Peynier, et plusieurs autres marins distingués.

En remontant aux promotions plus éloignées, on voyait parmi les capitaines de 1762 qui l'étaient encore en 1777, mais dont la carrière fut rapide depuis lors, le comte de Grasse de Bar, La Motte-Picquet, Barras de Saint-Laurent, d'Hector; parmi ceux de 1763 à 1771, qui l'étaient aussi en 1777, Bougainville, de Tronjoly, d'Albert Saint-Hippolyte, Coriolis d'Espénouse, deux Vaudreuil, de Grasse-Limermont, le marquis de Chabert, inspecteur du dépôt des cartes de la marine, et Guiran de La Brillane, gouverneur général de îles de France et de Bourbon. Au nombre des lieutenants de vaisseau les plus anciens d'alors, on comptait les deux Bernard de Marigny, Chadeau de La Clocheterie, Kergariou de Rosconette et Kergariou-Loëmaria, La Vicomté, Buor de La Chalonière, Mallevault de Vaumoran, de Rossel, Keroullas de Cohars, du Clesmeur, de Flotte, le savant Borda, le navigateur Bruny d'Entrecasteaux, Coetnempren de Kersaint, Deydier de Pierrefeu, de Village, Gardeur de Tilly, Macarty-Mocteigue, Chossegros, de Macnemara, de Saint-Félix, de Ligondès-Rochefort, de Vaugirauld de Rosnay, de Launay-Tromelin, de Suzannet, qui tous, à divers titres, devaient faire parler d'eux. Parmi les lieutenants nouvellement promus figuraient Laperouse du Galaup, du Couëdic, le chevalier de La Touche, de La Porte-Ysseretieux, de Grasse du Bar, de Kerouarts, et Morard de Galles. Sur quatorze lieutenants de vaisseau et de port établis par suite de la nouvelle organisation, plusieurs devaient se faire connaître et jouer un rôle dans la marine de la Révolution : c'étaient Pléville le Pellery, Le Large, Ledall de Tromelin, Quéréon, Prévost de La Croix, Eyriez. Au nombre des enseignes de vaisseau, on voyait

Digitized by Google

les jeunes de Grimouard, de Langle, du Rumain, de Rosily, deux de Kersaint, de Cambis, deux Truguet, Burgues de Missiessy et Missiessy-Quiès, de Beaumont-Lemaître, Arthur de Keralio, Trogoff de Kerlessi, de Champagny, de Capellis, plusieurs de Roquefeuil, un Bernard de Marigny, Brueys d'Aigalliers, La Roche-Saint-André, de Sercey, des Mortemart, des la Rochefoucauld, des Duquesne, des la Tour-du-Pin, etc. Il y avait toujours des capitaines de brûlot, mais dont les fonctions ne répondaient plus guère à leur titre; il y avait encore aussi des lieutenants de frégate et des capitaines de flûte. Parmi ces derniers se trouvaient Nielly et Martin que les événements qui mirent fin au règne de Louis XVI devaient porter aux plus hauts grades dans la marine.

Cependant l'activité qui régnait au ministère de la marine, dans tous les ports et sur toutes les côtes de France, le soin que l'on prenait de fortifier et de garantir les colonies, témoignaient assez que l'on était à la veille d'une guerre navale. Le pacifique Louis XVI aurait voulu l'éviter; mais le sentiment de la nation, sentiment formé d'un besoin de vengeance contre l'Angleterre et d'un instinct irrésistible et confraternel pour un peuple tout imbu d'idées républicaines, précipitait le monarque malgré lui. Il y avait déjà plusieurs années que s'opérait la scission entre l'Angleterre et ses plus importantes colonies d'Amérique. La France, dans son infortune, avait eu du moins cette satisfaction qu'elle avait mis, sans s'en douter, une épine au cœur de sa rivale, en lui cédant le Canada, par le traité de 1763. En effet, du jour où les colons de la Nouvelle-Angleterre n'avaient plus eu de motif d'être animés de l'esprit de lutte contre les colons de ces vastes territoires qui s'appelaient naguère France, ils ne s'étaient plus sentis Anglais; une répulsion profonde contre la métropole qui les pressurait, qui ne tenait compte que de leurs richesses et point de leurs services, avait pris dans leur âme, et avec bien plus d'intensité encore, toute la place de la haine qui les avait poussés tant de fois et avec tant de succès en dernier lieu, contre les possessions françaises. C'était vers la France qu'ils se tournaient maintenant, c'était d'elle qu'ils espéraient leur indépendance, en rejetant loin d'eux, comme un opprobre, le nom d'Anglais pour prendre et illustrer celui d'Américains. Choiseul, sous le règne de Louis XV, avait eu l'œil sur les premiers mouvements des Américains; on

Digitized by Google

l'a même accusé de les avoir excités ; on peut du moins affirmer qu'il les avait vus avec joie, comme un moyen qui se présentait de laver les derniers affronts supportés par la France. La pusillanimité de Louis XV l'avait empêché de profiter de l'occasion. Mais, sous Louis XVI, les colonies anglaises d'Amérique ayant solennellement proclamé leur indépendance, sous le nom d'États-Unis, le 4 juillet 1776, il n'y eut plus moyen de maîtriser l'entraînement de la France en faveur du nouveau peuple. Il semblait qu'elle y vît le signal de sa propre émancipation. Les Français devançaient individuellement leur gouvernement, et, dès lors, on aurait pu entrevoir que, faute de savoir se mettre à la tête du mouvement pour le diriger, l'infortuné et irrésolu Louis XVI serait emporté, avec la monarchie, par l'impétueux tourbillon. Le célèbre Caron de Beaumarchais, qui n'était pas seulement un auteur plein de verve, de sarcasme et de trait, mais qui de plus était un armateur riche et entreprenant, devança le marquis de La Fayette lui-même dans les secours fournis aux Américains par les Français. Il leur fit passer des armes presque sous les yeux de l'ambassadeur d'Angleterre. Peu après, La Fayette, alors âgé de vingt-cinq ans, passa en Amérique sur un navire équipé à ses frais, s'offrit à servir la cause de l'indépendance comme simple volontaire, et bientôt il fut nommé major général de Washington, cet immortel organisateur de la république des États-Unis. Pendant que l'Amérique se montrait chaque jour plus près d'échapper à l'oppression de l'Angleterre, l'Indoustan, où les perfidies autant que les talents de lord Clive avaient réussi à fonder un nouvel empire, paraissait lui-même, malgré sa mollesse, disposé à secouer le joug de ses tyrans. Il n'y a point de crimes commis par des scélérats isolés, point de monstruosités néroniennes, que la cupidité, la soif du lucre, l'égoïsme mercantile poussé à l'excès, ne puissent laisser bien loin en arrière. Chose horrible à penser, plus horrible à redire, on venait de voir, au fort de l'effervescence philanthropique du dix-huitième siècle, les Anglais accaparer toutes les subsistances de l'Inde, et regarder froidement, atrocement périr, dans une famine dont aucun tableau ne saurait donner l'idée, des millions d'infortunés Indous, déplorables troupeaux d'humains qui, pour premier châtiment infligé à leurs bourreaux, avaient infecté l'air des exhalaisons pu-

Digitized by Google

trides de leurs innombrables cadavres. Ce crime des Anglais devait être bien odieux, car lord Clive, bien qu'il fût en possession de tous les honneurs et de la plus immense fortune de l'Europe, lord Clive lui-même, poursuivi, pendant ses nuits sans sommeil, pendant ses jours assombris de mélancolie, par le souvenir de sa conduite politique dans l'Inde, que celui de ses grandes actions de guerre ne pouvait effacer, entouré de spectres affreux qui se dressaient autour de lui et le jetaient dans des convulsions, vengea par son suicide l'humanité qu'Attila, le Hun farouche, avait moins foulée que lui. Mais un plus digne vengeur, quoique trop passager, parut dans l'Indoustan. C'était le fameux Haïder-Ali-Khan qui chaque jour levait une tête plus menaçante et effrayait davantage l'Angleterre du progrès de sa politique et de ses armes. Ses antécédents et sa haine contre les Anglais en faisaient un allié naturel des Français, à qui il s'efforçait de présenter sa cause comme étant la leur.

De toutes parts la France était donc conviée à une guerre avec l'Angleterre; mais, cette fois, on était bien décidé à faire tout au monde pour qu'elle restât purement maritime, et pour que l'ennemi ne pût pas se vanter, comme il l'avait fait, en 1763, d'avoir conquis les colonies françaises en Allemagne. L'indépendance des États-Unis fut reconnue par le gouvernement français le 7 février 1778. Presque aussitôt la frégate *la Sensible*, commandée par Bernard de Marigny, partit de Brest pour porter à la nouvelle république, avec cette reconnaissance, un chargé d'affaires de Louis XVI, Gérard de Rayneval, qui fut accueilli avec des transports d'enthousiasme à son débarquement en Amérique, le 3 mai 1778. Un traité d'amitié et de commerce fut conclu entre la plus vieille des monarchies européennes et la jeune république américaine. Malgré les assurances pacifiques qui accompagnèrent la notification de ce traité à la cour de Londres, le gouvernement anglais le considéra comme une déclaration de guerre; les ambassadeurs furent rappelés de part et d'autre, et la France eut à regretter que son roi n'ait pas agi trois mois plus tôt avec la même résolution; trois mois plus tôt, en effet, l'Angleterre, mal préparée, eût été de tous les côtés vulnérable, et l'on aurait pu venger largement, en peu de jours, les injures de tout un siècle. Comme tous les princes à qui manque le caractère politique, ce

Digitized by Google

fut toujours par l'indécision que pécha l'infortuné Louis XVI. Néanmoins, dans la circonstance, la partie, quoique se prolongeant plus qu'elle n'aurait dû, lui resta belle encore, et la marine française, malgré quelques revers, sut la soutenir avec autant d'habileté que de courage.

La guerre navale avait déjà cessé d'avoir, sous le règne de Louis XV, la physionomie qui l'avait le plus spécialement distinguée sous le règne de Louis XIV. Les abordages, qui avaient fait la gloire des Jean Bart, des Forbin, des Duguay-Trouin et de tant d'autres braves marins, étaient devenus extrêmement rares dès avant la fin de la première moitié du dix-huitième siècle. Cela tenait surtout à un changement apporté dans la construction des vaisseaux, auxquels, au lieu de l'ancien *renflement*, on donnait, de chaque côté, une *rentrée* de quatre à six pieds, qui rendait l'abordage presque impossible. Un auteur que l'on a déjà eu l'occasion de nommer, Bourdé de La Ville-Huet, ennemi déclaré de la *rentrée* dans la construction des vaisseaux, assurait qu'elle avait été inventée par un ingénieur anglais, dans le but de garantir les bâtiments de guerre de son pays des assauts, presque toujours couronnés de succès, que leur livraient les Français. Par suite, La Ville-Huet accusait ceux-ci de mauvais calcul, d'irréflexion, lorsque, pour ce qu'il traitait d'agrément inutile, nuisible même aux qualités essentielles du vaisseau, ils s'enlevaient une de leurs plus belles chances dans les combats, en imitant la nouvelle manière de construire de leurs rivaux, et en substituant eux-mêmes à la méthode décisive qui convenait si bien à l'élan, à l'impétuosité de leur âme belliqueuse, une méthode contraire faite pour reléguer toujours et partout la valeur derrière les froides combinaisons de la tactique. Cette question était d'ailleurs vivement débattue, et les constructeurs français, alors les premiers du monde, sans en excepter les Anglais, étaient loin de concéder tous à Bourdé de La Ville-Huet que la rentrée dans les vaisseaux ne fût de leur part qu'une affaire de caprice et de goût. Les plus intelligents officiers de la marine, comprenant toutefois qu'une chance de victoire avait été enlevée aux Français avec l'abordage, cherchaient des moyens de suppléer au *renflement* des vaisseaux, pour que le combat corps à corps redevînt possible sur mer; et, du fond de sa prison de Saumur, Kerguelen

Digitized by Google

jetait quelques avis généraux et nationaux à ce sujet (8). On n'avait pas à redouter d'ailleurs de la part des Anglais une supériorité de tactique navale, et encore moins avait-on à s'inquiéter pour l'artillerie de marine, celle des Français n'ayant point son égale dans ce temps. Quoique la France eût un moins grand nombre de vaisseaux que l'Angleterre, elle en avait assez pour soutenir, au besoin, la lutte à elle seule. Ils étaient généralement en meilleur état et d'une meilleure construction que ceux de ses adversaires. Toutefois, par où les bâtiments anglais avaient un genre de supériorité sur ceux des Français, c'était par leur doublage. Les Anglais pouvaient déjà disposer d'escadres, de flottes entières doublées en cuivre, que les Français ne comptaient encore aucun bâtiment possédant cet avantage. C'était principalement à la vitesse imprimée par le doublage en cuivre à leurs vaisseaux que les ennemis devraient quelques avantages dans la prochaine guerre. Précédemment, et surtout pour les bâtiments de la Compagnie des Indes, on doublait en bois et l'on piquait dans le doublage des clous de fer, à tête plate et ronde, de six à huit lignes de diamètre, ce qui formait en quelque sorte, un doublage de fer. « La rouille détachée des têtes de clous, dit Vial-Duclairbois, dans le *Dictionnaire encyclopédique de marine*, s'étendait sur le bois dans les petits vides qui restaient entre ces têtes, et cela suffisait pour les garantir de la piqûre des vers. On appelait mailletage ce genre de doublage. Le doublage en bois et le mailletage, continue le même auteur, en conservant la carène des vaisseaux, avaient l'inconvénient de ralentir beaucoup la marche de ceux-ci; outre que leur volume, ajouté à celui de la carène, en changeait les lignes d'eau, leur surface n'était jamais aussi lisse que celle du franc-bord, et il s'y attachait encore plus d'herbes marines et de coquillages; ces raisons firent recourir au doublage en cuivre, qui réunit les deux avantages de garantir les vaisseaux de l'insulte des vers et de leur procurer une marche meilleure. » On a essayé, de nos jours, de doubler les bâtiments en fer-blanc, en plomb, en fer, en zinc et même en bronze, essais, du moins quant au plomb et quant au bronze, qui avaient déjà été faits longtemps auparavant, comme on a pu le voir dans les périodes antérieures de cet ouvrage. Le doublage en zinc est, après le doublage en cuivre, celui qui paraît avoir le mieux réussi. Le doublage en feuilles de

Digitized by Google

cuivre rouge est encore préféré à tout autre jusqu'à présent. La frégate *l'Iphigénie*, à la sollicitation de Kersaint le fils, qui s'occupa toujours d'une manière spéciale du perfectionnement du doublage, fut, après quelques essais sans résultats faits sur *la Belle-Poule* et sur la corvette *l'Expérience*, le premier bâtiment de guerre français que l'on doubla en cuivre, au mois de juin 1778, après la prise de la frégate anglaise *la Lively*, qui servit de modèle (7). Suffren, comme on le verra, eut aussi fort à cœur le doublage en cuivre des bâtiments français; personne mieux que lui n'en fit ressortir les avantages et n'en hâta avec plus d'ardeur l'adoption par son pays.

En vertu du Pacte de famille, le concours de la marine espagnole était, sous peu, assuré à la France. On pouvait, d'autre part, pressentir que la Hollande, plutôt que de prendre parti pour la Grande-Bretagne, ferait cause commune avec les ennemis de cette puissance.

Le monde entier attendait avec anxiété que le premier coup de canon se tirât entre les vaisseaux français et anglais : d'un côté une belle réputation navale à reconquérir, de l'autre le prestige d'un demi-siècle de succès maritimes à conserver; des deux parts, d'immenses progrès théoriques faits durant la paix, d'habiles manœuvriers, de grands tacticiens, des navigateurs illustres, des savants de premier ordre qui étaient disposés, comme le célèbre Borda, à descendre dans l'arène écumante, pour y risquer leurs personnes à l'appui de leurs nouveaux systèmes; dans l'une et l'autre armée, une élite de braves capitaines qui brûlaient d'impatience de se mesurer, et dont beaucoup semblaient aspirer après l'occasion qui devait en faire de grands hommes. Dans l'attente de ce vaste conflit, les continents regardaient avec respect la mer, la mer qui seule, pour la première fois dans le monde moderne, allait, comme au jour antique d'Actium, décider de leur sort. Vu le progrès de la science durant la paix, il en était à peu près comme aujourd'hui que la marine à vapeur n'a pas été expérimentée dans les combats : le passé n'enseignait rien à l'avenir; aussi avait-on longtemps pesé ses forces de part et d'autre, et longtemps avait-on hésité. Mais enfin le premier coup de canon partit; ce fut l'Angleterre qui le tira. Deux frégates, *la Belle-Poule*, de 26 canons, et *l'Aréthuse*, de 28, eurent l'honneur de

Digitized by Google

la rencontre qui livra les deux nations à toute la franchise de leur haine réciproque et commença la guerre.

C'était le 17 juin 1778. Le lieutenant de vaisseau Chadeau de La Clocheterie, qui commandait *la Belle-Poule*, et avait avec lui le lougre *le Coureur*, de 8 canons, petit bâtiment leste et assez coquet comme tous ceux de ce genre (8), s'aperçut, à dix heures et demie du matin, dans les eaux de Brest, près d'Ouessant, qu'il était sur le point de tomber dans une escadre anglaise. Alors il fit virer de bord et prit la chasse. Mais il fut poursuivi et atteint par une frégate et un sloop de 10 canons, bâtiment de construction très-arrondie, propre par sa voilure à courir au plus près du vent, et particulièrement en usage alors dans les colonies anglaises (9). Le sloop héla, ou, pour parler un langage moins spécial, questionna, à l'aide d'un porte-voix, la frégate *la Belle-Poule*, en anglais. La Clocheterie répondit fièrement qu'on eût à lui parler en français. Bientôt la frégate ennemie *l'Aréthuse*, capitaine Marshall, vint se mettre sous le vent, à portée du mousquet de la hanche de *la Belle-Poule*. Le commandant de celle-ci manœuvra pour éviter la position désavantageuse où il se trouvait en présentant la hanche. Sa manœuvre, exécutée avec précision et célérité, mit les deux frégates par le travers l'une de l'autre et à portée du pistolet. Dans cette position, *l'Aréthuse* héla elle-même *la Belle-Poule* en anglais; La Clocheterie fit la même réponse qu'il avait faite au sloop. Alors le capitaine Marshall se décida à parler en français, et somma, dans cette langue, le commandant de *la Belle-Poule* de venir auprès du chef de l'escadre britannique. La Clocheterie répliqua que sa mission ne lui permettait pas de suivre cette route. Marshall insistait; mais il comprit bientôt qu'il ne lui restait plus que la ressource d'un dernier langage pour se faire mieux entendre, et *l'Aréthuse* envoya à *la Belle-Poule* toute sa bordée. La riposte fut prompte et fière. Le combat se trouva engagé à six heures et demie du soir, dans un moment où la faiblesse du vent permettait à peine de gouverner. Il fut sanglant de part et d'autre. Le commandant en second de *la Belle-Poule*, Gréen de Saint-Marceau, tombe frappé à mort, et trente-neuf braves comme lui ne présentent déjà plus que des cadavres mutilés. Les blessés sont plus nombreux encore; mais ils prennent exemple sur leur valeureux chef qui, atteint

Digitized by Google

de deux fortes contusions, l'une à la cuisse, l'autre à la tête, continue à faire son devoir. L'enseigne de La Roche-Kerandraon a le bras cassé : il se fait mettre un premier appareil, et revient prendre son poste, pour le garder jusqu'à la fin de l'action. L'officier auxiliaire Bouvet est frappé à son tour; on le presse de quitter le pont pour se faire panser : il refuse, et le dispute encore en intrépidité, en fermeté à de jeunes officiers plus heureux, de Capellis, Damard, Sbirre, de Basterot, de La Galernerie, qui se signalèrent aussi dans ce jour, mais sans payer leur gloire de leur sang. Il était onze heures et demie du soir, et le combat durait toujours à la portée du pistolet, quand la frégate anglaise parut réduite; mais elle mit à profit la brise qui s'était élevée, arriva vent arrière et se replia sur son escadre pour se faire remorquer. Dans sa fuite, elle essuya plus de cinquante coups de canon, sans riposter par un seul. La Clocheterie ne pouvait suivre son avantage sans courir le risque de tomber au milieu des ennemis. Il prit le parti de courir vers la terre, et à minuit et demi, il mouilla dans l'anse de Kervin, sous Plouascat, où *la Belle-Poule* resta embossée jusqu'au lendemain. Le lougre *le Coureur*, commandé par le lieutenant de Rosily, n'avait pas voulu s'éloigner de l'action, quoique cela fût en son pouvoir, et s'étant engagé dans un abordage disproportionné avec le sloop anglais, il avait été forcé de se rendre. Le brillant combat de *la Belle-Poule*, en présence pour ainsi dire de toute une escadre ennemie, excita l'enthousiasme français. La glorieuse frégate fut signalée du port de Brest avec un concert d'acclamations. Les transports qui accueillirent La Clocheterie et son vaillant équipage à leur débarquement, les témoignages de reconnaissance que le peuple leur décerna de concert avec le gouvernement, tout démontrait qu'il s'agissait cette fois d'une guerre vraiment nationale et qui mettait en mouvement toutes les fibres du cœur français. Louis XVI, persuadé désormais qu'il avait rangé le droit de son côté, en laissant tirer aux Anglais le premier coup de canon, montra moins d'incertitude dans ses desseins, et annonça lui-même de la manière la plus aimable au lieutenant de *la Belle-Poule* qu'il le nommait capitaine de vaisseau (10). Il était temps de mettre fin aux hésitations; elles avaient déjà été la cause de la capture d'un assez grand nombre de navires du commerce, et même de deux

Digitized by Google

frégates de l'État, *la Licorne* et *la Pallas*. Invitée, *avec toute l'honnêteté possible*, suivant l'expression de Keppel (11), à se rendre à poupe du *Victory*, que montait cet amiral, et ayant essayé de se défendre, *la Licorne* avait dû succomber devant la supériorité des forces. Quant à *la Pallas*, s'étant laissé leurrer par une invitation encore plus polie sans doute, elle avait vu son commandant, de Rausanne, passer à bord de l'amiral anglais, sur les assurances les plus pacifiques; mais elle ne l'avait pas vu revenir, et ce guet-apens avait décidé de son propre sort. Deux ordonnances que l'on tenait en réserve furent aussitôt rendues publiques; l'une et l'autre avaient pour but de stimuler le zèle des gens de mer. La première portait abandon entier des bâtiments de guerre et corsaires enlevés sur les ennemis, aux commandants, états-majors et équipages des vaisseaux qui s'en seraient emparés, et réservait seulement un tiers de la valeur des navires marchands et de leur cargaison, pour être appliqué à la caisse des invalides de la marine. La seconde renouvelait et étendait les avantages accordés aux armateurs en course, promettait des marques de distinction et garantissait des récompenses pécuniaires à ceux qui se signaleraient dans ce genre de guerre; elle encourageait l'armement de grands bâtiments corsaires, en enjoignant aux arsenaux du royaume de leur fournir les canons dont ils auraient besoin, et en autorisant même, en cas d'absence dans les arsenaux, les armateurs à acheter des pièces d'artillerie pour leur service et pour compte de l'État, sans que celui-ci se réservât en retour aucune portion dans le produit des prises, pas même le coffre du capitaine, comme cela avait lieu précédemment. L'effet de cette dernière ordonnance fut remarquable. On vit s'organiser des compagnies d'actionnaires pour de grands armements en course; il en devait bientôt sortir de véritables escadres capables de porter à elles seules de rudes coups à l'ennemi (12). Quant aux forces navales de l'État, elles s'élevaient, au commencement des hostilités, à soixante-quatre vaisseaux de guerre armés (13), sans compter les frégates et les bâtiments inférieurs, et tout annonçait que le nombre s'en accroîtrait encore.

Le 8 juillet 1778, la ville de Brest, encombrée depuis plusieurs jours d'une foule immense et émerveillée, fut témoin d'un des plus majestueux spectacles qui puissent s'offrir aux yeux de

Digitized by Google

l'homme. Trente-deux vaisseaux de ligne et quinze frégates ou autres bâtiments mettaient à la voile ensemble, moins dans le but d'opérer une descente en Angleterre, qui entrait seulement dans les plans de la campagne suivante, que de retenir en Europe une partie des forces britanniques. Louis Guillouet, comte d'Orvilliers, né à Moulins, en 1708, qui commandait cette flotte, avait eu pour premier maître Duguay-Trouin, lors de l'armement, sans résultat d'ailleurs, confié aux soins de ce grand homme, vers 1734; il avait reçu plus tard les leçons de La Galissonière durant les guerres de Louis XV. Toutefois c'était pendant la paix qu'il s'était jusqu'ici le plus fait connaître, par de belles campagnes d'évolutions. Comme tacticien, il ne le cédait à aucun marin de l'époque; sa réputation était égale à son mérite. On pourrait même croire que la crainte de la compromettre le fit manquer de décision, si sa correspondance avec Sartine n'était là pour attester que tantôt l'inaction de la flotte, tantôt la faiblesse des résultats obtenus par celle-ci, tinrent à des circonstances complétement indépendantes de sa volonté. Comme tous les hommes illustres dans sa carrière, d'Orvilliers était le père des officiers, des matelots et des soldats placés sous ses ordres. Tout en signalant les fautes de chacun, pour qu'on évitât de les renouveler, il prêchait l'indulgence au sévère Sartine, surtout dans le commencement d'une guerre où la plupart des officiers ne pouvaient se dissimuler à eux-mêmes qu'ils manquaient d'expérience, et où, en sévissant trop rigoureusement contre des erreurs qui n'étaient nullement intentionnelles, on risquait d'ôter toute l'énergie des âmes (14). D'Orvilliers voulait prendre pour modèle la fameuse *campagne du large* de 1691, dans laquelle Tourville avait contenu toutes les forces combinées d'Angleterre et de Hollande supérieures à son armée, qui n'était que de quarante-quatre vaisseaux de ligne. Pour cela, il demandait qu'on ne fît point entrer la flotte dans la Manche, où l'on n'avait point encore de port propre à la recevoir, et où elle serait en risque d'être chargée d'un coup de vent d'ouest ou de sud-ouest, qui la pousserait nécessairement à la côte d'Angleterre; et il était d'avis qu'on la fît croiser à une distance convenable du canal, pour qu'elle n'y fût pas emportée par les courants (15). Néanmoins il se proposait de détacher des frégates et corvettes dans la Manche, pour éclairer ces parages, et d'en

Digitized by Google

étendre dans tous les autres, pour éviter d'être surpris, et s'assurer de l'ordre de bataille qu'il devrait prendre relativement à la force de l'ennemi (16). D'Orvilliers, digne appréciateur du mérite, avait demandé et obtenu d'avoir à bord de son vaisseau-amiral, en qualité de major général de la flotte, Jean-François du Cheyron du Pavillon, né à Périgueux, en 1730, inventeur d'une nouvelle tactique navale, dont on allait faire l'essai particulièrement pour la partie des signaux (17).

La flotte française était divisée en trois escadres. Les vaisseaux de l'escadre blanche, aux ordres directs du comte d'Orvilliers, étaient *la Bretagne*, de 110 canons, vaisseau-amiral d'une grande magnificence; *la Ville-de-Paris*, de 100 canons, sous le commandement du chef d'escadre de Guichen, vaisseau qui rappelait par son nom, ainsi que plusieurs autres, les dons patriotiques des villes et des corporations en 1762; *le Lorient*, capitaine Hector; *le Fendant*, capitaine de Vaudreuil; *le Magnifique*, capitaine de Brach; *l'Actif*, capitaine Thomas d'Orves : ces quatre vaisseaux de 74 canons; *le Réfléchi*, capitaine Cillart de Suville; *l'Éveillé*, capitaine de Bot-Deru; *l'Artésien*, capitaines Des Touches; *l'Actionnaire*, capitaine de Proissi : ces quatre derniers de 64 canons. L'escadre blanche et bleue, sous les ordres du comte Duchaffaut, lieutenant général, se composait des vaisseaux *la Couronne*, de 80 canons, monté par Duchaffaut lui-même; *le Duc-de-Bourgogne*, de pareil nombre de canons, monté par le vicomte de Rochechouart, chef d'escadre; *le Glorieux*, capitaine de Beaunes; *le Palmier*, capitaine de Réals; *le Bien-Aimé*, capitaine d'Aubenton : ces trois vaisseaux de 74 canons; *le Dauphin-Royal*, de 70 canons, capitaine de Nieuil; *le Vengeur*, capitaine d'Amblimont; *l'Alexandre*, capitaine de Trémigon l'aîné; *l'Indien*, capitaine de La Grandière : ces trois vaisseaux de 64 canons; *le Saint-Michel*, de 60, capitaine Mithon de Genouilli; et *l'Amphion*, de 50, capitaine de Trobriand. L'escadre bleue était sous les ordres du duc de Chartres, devenu si malheureusement célèbre sous le nom de Philippe-Égalité; et un marin destiné à la plus belle gloire, La Motte-Picquet, monté comme lui sur le vaisseau *le Saint-Esprit*, était chargé d'assister le jeune prince de ses conseils. Les vaisseaux composant l'escadre bleue étaient, avec *le Saint-Esprit*, de 80 canons; *le Robuste*, capitaine de

Digitized by Google

Grasse-Tilli; *le Conquérant*, capitaine de Monteil; *l'Intrépide*, capitaine de Beaumier; *le Zodiaque*, capitaine de La Porte-Vezins; *le Diadème*, capitaine de La Cardonnie : ces cinq vaisseaux de 74 canons; *le Solitaire*, capitaine de Bricqueville; *le Roland*, capitaine de l'Archantel; *le Sphinx*, capitaine de Soulanges; *le Triton*, capitaine de Ligondès : ces quatre vaisseaux de 64 canons; et enfin *le Fier*, de 50 canons, capitaine de Turpin. Les frégates et corvettes attachées particulièrement à l'armée étaient partagées entre les trois divisions, une d'elles dans chaque division ayant charge de répéter les signaux.

L'impatience de se mesurer avec l'ennemi était extrême chez les officiers, les équipages et les troupes. Elle devenait capable de faire subir ses entraînements au prudent d'Orvilliers lui-même et de déranger la sagesse des combinaisons de ce général, qui écrivait au ministre, qu'ayant rassemblé à bord de *la Bretagne* les officiers généraux et les capitaines de l'armée, « tous, le duc de Chartres à leur tête, l'avaient supplié d'obtenir du roi la permission d'entrer dans la Manche et d'y aller attaquer la flotte anglaise, même jusque dans ses rades, si elle s'obstinait à n'en point sortir (18). » En son nom personnel, le commandant en chef de l'armée navale de France disait « qu'à moins que des ordres positifs ne l'y obligeassent, il ne fuirait point devant l'ennemi, quelles que soient ses forces (19). » Du reste, son opinion était que les Anglais ne chercheraient point une affaire générale, dont la suite pourrait être de les mettre hors d'état d'agir de longtemps, et qui dégarnirait leurs côtes de manière à laisser les Français libres, avec le secours de leurs alliés, d'entreprendre la descente dont on menaçait la Grande-Bretagne (20). En quoi toutefois il se trompait, comme il eut bientôt l'occasion de l'apprendre.

En effet, le 23 juillet, à une heure après midi, l'armée navale de France, qui se trouvait en désordre par suite d'un temps brumeux et chargé de grains, eut connaissance, dans une éclaircie, de plus de vingt voiles, à trente lieues d'Ouessant et à une semblable distance des Sorlingues. Aussitôt d'Orvilliers fit le signal de branle-bas et celui de se rallier dans l'ordre de bataille naturel les amures à tribord (21). Dès lors aussi commencèrent les savantes manœuvres qui ont immortalisé la campagne de 1778. Pour rallier plus promptement, et pour que chaque vaisseau prît

Digitized by Google

plus facilement son poste, d'Orvilliers fit virer, vers quatre heures, par la contre-marche, ayant en ce moment au sud-ouest le vent qui devenait de plus en plus fort. On remarqua que les voiles aperçues cherchaient, de leur côté, à se rallier. Incertain, en raison de leur quantité qui augmentait à chaque instant, si c'était la grande armée navale d'Angleterre ou simplement quelque flotte de commerce ennemie dont on avait reçu avis par le ministre de la marine, d'Orvilliers résolut, dans l'un ou l'autre cas, de conserver le vent sur les voiles découvertes, et de les attaquer. Mais le vent ayant tourné à l'ouest avec violence, et les ennemis ayant viré de bord, assez en désordre, dans le dessein de gagner l'avantage de la position sur l'armée française, d'Orvilliers ordonna à celle-ci de virer toute ensemble, et la fit courir en échiquier avec les quatre voiles majeures (22), les voiles hautes étant serrées à cause des dangers du temps pendant la nuit. On n'évita pas néanmoins quelques graves accidents : *le Robuste* éprouva des avaries; *le Duc-de-Bourgogne* et *l'Alexandre*, faute d'avoir distingué les signaux qu'on leur faisait, furent jetés loin de la flotte, poursuivis par l'ennemi, et obligés de rentrer à Brest. D'Orvilliers les fit remplacer, le matin du 24, dans leurs divisions respectives, par *l'Éveillé* et *l'Amphion*. L'amiral français ayant vu les Anglais sous le vent de sa flotte, fit porter immédiatement sur eux, tant pour les reconnaître que pour faciliter le ralliement des siens qui étaient retombés dans un grand désordre, de même que les ennemis. Il fit chasser en avant la frégate *la Sensible*, commandée par de Marigny, pour approcher de plus près ses adversaires et mieux s'instruire de leurs forces. Marigny lui apporta bientôt la nouvelle qu'il avait compté vingt-cinq vaisseaux de ligne et plusieurs autres bâtiments de guerre. Il n'y avait plus à en douter : c'était la flotte aux ordres de Keppel, amiral des plus éminents de l'Angleterre, qui, après avoir tenu quelque temps la mer, avoir fait donner la chasse à nombre de bâtiments français isolés, et être rentré à Plymouth, venait de sortir de nouveau, non pas seulement avec vingt-cinq, mais bien avec trente vaisseaux de ligne, dont sept à trois ponts. D'Orvilliers donna le signal de se ranger dans l'ordre de bataille naturel, les amures à bâbord (23); mais, s'étant aperçu que l'échiquier qu'il avait fait courir pendant la nuit avait troublé les idées de son monde, pour mettre

chacun à son aise et faciliter le ralliement, il commanda le double signal de revirer par la contre-marche, et de se ranger dans l'ordre de bataille naturel, les amures à tribord, les chefs au centre de leur colonne. On en était, comme on l'a dit, à l'essai du système des signaux de du Pavillon. L'escadre blanche et bleue interpréta mal le signal de l'amiral. Duchaffaut revira trop tôt, coupa la ligne, et occasionna ainsi quelque retard dans l'évolution. Le 25, on manœuvra pour conserver l'armée anglaise sous le vent. Le matin du 26, comme l'horizon se nettoyait et faisait espérer du beau temps, d'Orvilliers donna le signal de se préparer au combat. Peu après, un recueillement solennel régna sur chaque vaisseau. Une multitude de braves poitrines haletantes pour la gloire, se penchaient alors devant autant d'autels qu'il y avait de vaisseaux dans l'armée et sous les mains bénissantes des aumôniers, hommes deux fois saints, courageux et dévoués, dont les pieux murmures, se faisant comprendre à travers le bruit des grandes ondes, empruntaient de la circonstance et de leur simplicité même, dans l'infini qui entourait le tableau, une éloquence plus onctueuse et plus attendrissante que celle des Fénelon, plus puissante et plus vaste que celle des Bossuet. Toutefois d'Orvilliers fut contrarié dans son attente : une brume épaisse éloigna encore l'heure du combat. Du reste, elle ne pouvait tarder : car Keppel avait des intentions non moins valeureuses que celles de d'Orvilliers. L'amiral anglais avait pu prendre quelque temps pour de l'hésitation les mouvements que son adversaire avait faits pour se maintenir au vent de l'armée anglaise ; mais il dut revenir de son erreur, lorsque, le 27 juillet au matin, d'Orvilliers le jeta à plusieurs reprises dans un étonnement mêlé d'admiration, par la hardiesse et l'inattendu de ses manœuvres. Aucune flotte française, depuis un siècle, n'avait offert une disposition si savante. Les deux armées navales occupaient un espace de trois lieues. D'Orvilliers, ce jour-là comme les précédents, avait d'abord donné à la flotte française le signal de se rallier dans l'ordre de bataille naturel, tandis que la flotte anglaise tenait les amures à bâbord ; mais observant que Keppel élevait son arrière-garde au vent, et voulant s'assurer de son intention en même temps que s'approcher plus près de lui, il fit revirer l'armée lof pour lof (24) par la contre-marche, mouvement qui fut très-long à s'opérer,

Digitized by Google

et occasionna à d'Orvilliers quelque perte dans ses avantages du vent. Toutefois à peine eut-on formé de nouveau l'ordre de bataille, qu'il fut reconnu clairement que Keppel avait conçu l'espoir de couper, par une manœuvre hardie, l'escadre bleue de France, en portant rapidement sur elle l'avant-garde anglaise, supérieure d'un vaisseau. D'Orvilliers, qui ne voulait rien confier au hasard, parut hésiter à mettre à profit le désordre apparent de la ligne ennemie, dont les vaisseaux cherchaient à filer successivement le long de la ligne française. Mais au moment où il voit que l'escadre du duc de Chartres est vigoureusement attaquée, et soutient avec ardeur un combat inégal, il fait revirer de bord toute son armée ensemble, donne le signal de se former sur l'ordre de bataille renversé : l'escadre bleue, tout à l'heure arrière-garde, devenant avant-garde, l'escadre blanche au corps de bataille, et l'escadre blanche et bleue devenant arrière-garde. Par cette manœuvre qui surpassait encore en hardiesse celle de son adversaire, d'Orvilliers déconcerta les projets de celui-ci, se mit à même de porter du secours à l'escadre bleue, et prit sur Keppel la position que cet amiral prétendait se donner sur lui. La tête de la ligne anglaise, s'étant présentée pour attaquer par-derrière la division du duc de Chartres, la trouva à l'autre bord en bataille, et comme en réserve pour l'instant. Keppel aurait voulu vainement entreprendre de traverser les deux autres divisions françaises, qui couraient dans un ordre trop serré pour qu'on les pût partager. Il se vit réduit à prolonger l'armée de France et à combattre à bord opposé. Le feu commença à l'escadre du duc de Chartres, qui formait l'avant-garde, et continua dans toute la ligne, de manière que chaque vaisseau français échangea sa bordée avec celle d'un vaisseau ennemi. L'action était vive en ce moment. Duchaffaut, atteint à l'épaule d'un coup de mitraille qui faisait craindre pour ses jours, eut au même instant la douleur de voir tomber à ses côtés un fils chéri, dont la blessure et le danger alarmèrent sa tendresse paternelle sans ébranler son courage. Peu après, un autre officier du vaisseau *la Couronne*, le capitaine Bessei de La Voûte, est tué, et la mort fauche ici plus que partout ailleurs. Le capitaine en premier Thomas d'Orves est blessé sur son vaisseau *l'Actif;* les capitaines en second d'Aymar et de La Croix, les lieutenants Beaumanoir, Gourdeau du

Digitized by Google

Plessis, Coiffier du Breuil, de La Villéon, sont aussi grièvement atteints sur leurs vaisseaux. Six enseignes ont le même sort; mais parmi ces derniers aucun n'est plus maltraité que le jeune Henri de Melfort, qui, horriblement défiguré, la mâchoire emportée, n'attend plus que la croix de Saint-Louis pour dédommagement d'une carrière si prématurément interrompue.

Cependant, au milieu de ces scènes douloureuses, le caractère français se signalait toujours par des traits de gaieté : un vaisseau ennemi étant venu par le travers du *Saint-Esprit*, en présentant l'avant, et ayant lâché, dans cette position, ses deux bordées à la fois, de manière que l'une frappa l'air et l'autre alla tomber sur la flotte anglaise, un éclat de rire homérique, accompagné de huées, partit soudain des divisions françaises, et l'Anglais se retira confus. Le brave de Guichen se signalait entre tous. Son beau vaisseau *la Ville-de-Paris*, dont les fonds étaient plats, dérivait et tombait sous le vent plus que le reste de la ligne: un des bâtiments ennemis, *le Foudroyant*, de 80 canons, put passer au vent de ce vaisseau et le battre d'un bord, tandis que *le Victory*, de 100 canons, monté par Keppel en personne, le canonnait de l'autre; mais après un quart d'heure d'un feu magnifique et habilement partagé, de Guichen força ses deux adversaires à l'abandonner. Quant au vaisseau-amiral de France, il était si richement servi par son artillerie, que chacun dans la ligne anglaise, après en avoir essayé à son tour, avait bientôt eu hâte de l'éviter. En effet, *la Bretagne*, à elle seule, tira plus de quatorze cents coups de gros canons. Le capitaine de Sillans, l'un des plus capables de l'armée française, reçut, à bord de ce vaisseau, un éclat qui le renversa, ainsi que le capitaine de Fautras, sur le gaillard de devant. La chaleur de l'action se soutint de part et d'autre trois heures durant; mais le feu de l'armée française était infiniment plus vif que celui de l'armée anglaise qui, par sa position sous le vent, avait pourtant plus d'avantage pour pointer les canons et user des batteries basses, les vaisseaux français ne pouvant ouvrir les leurs à cause du flot qui s'y jetait. D'Orvilliers, voulant enlever à l'ennemi cet avantage qui lui restait, fit signal à la division du duc de Chartres d'arriver par un mouvement successif, et ensuite à toute l'armée de se ranger dans l'ordre de bataille, l'amure à tribord. Le mouvement commandé

Digitized by Google

à l'escadre bleue aurait eu, en outre, pour effet, s'il avait été vivement accompli, de couper l'arrière-garde anglaise. Mais un fait grave par la double conséquence qu'on lui attribue d'avoir laissé la bataille incertaine et d'avoir commencé à transformer le futur duc d'Orléans en antagoniste de la cour et du trône, eut lieu en ce moment. Le signal fait à l'escadre bleue ne fut pas vu de plusieurs vaisseaux de cette escadre, entre autres du *Diadème*, bien que le duc de Chartres, monté sur *le Saint-Esprit*, ait prétendu depuis l'avoir répété. Néanmoins le duc lui-même prit la tête de la ligne et vint passer à poupe de *la Bretagne*, pour interroger l'amiral sur son intention. D'Orvilliers ayant répondu qu'elle était de continuer l'ordre de bataille renversé, en passant sous le vent de l'ennemi pour lui ôter l'avantage de sa position, le prince se mit en devoir d'obéir. Mais le mouvement avait été trop retardé pour qu'on pût suivre le serre-file et prolonger sous le vent, de queue à tête, l'armée anglaise, comme d'Orvilliers se l'était proposé, ce qui aurait enlevé toute incertitude à sa victoire. Toutefois l'évolution, bien que tardive, arrêta Keppel, dont l'armée avait déjà reviré vent devant par la contre-marche, et se portait sur la queue de l'armée française. L'amiral ennemi ayant rencontré cette dernière en bataille, et opposée à sa route, se vit contraint à faire un mouvement rétrograde; il profita de sa position au vent de la flotte de d'Orvilliers pour rallier ses propres divisions à l'ordre de bataille sur tribord, qu'il parvint à former avec le temps. Depuis deux heures de l'après-midi jusqu'au lendemain, d'Orvilliers présenta le combat dans le meilleur ordre, sous le vent, aux Anglais; le duc de Chartres et la corvette *la Lunette*, commandant de Chavagnac, tirèrent même sur l'ennemi dans ses dernières positions, non dans l'espérance de lui faire du mal, mais uniquement pour le provoquer à renouveler l'action (25). Keppel, dont le rapport fut taxé de jactance et de mensonge par ses propres officiers, Keppel, que ce soit sa faute ou, comme il le prétendit, celle du commandant de son avant-garde, n'accepta point une seconde fois la partie. La flotte anglaise fit sa retraite à la faveur d'une nuit profonde, en cachant soigneusement ses feux, tandis que la flotte française étalait les siens, pour marquer sa position à l'ennemi qu'elle bravait. Le 28 au soir, l'armée s'entretenait par la latitude d'Ouessant, où

Digitized by Google

elle avait établi sa croisière, lorsqu'on découvrit avec surprise cette île elle-même, dont le comte d'Orvilliers s'estimait distant de vingt-cinq à trente lieues (26). Se voyant à portée de Brest, il y fit rentrer ses escadres, tant pour mettre à terre ses blessés que pour y prendre des objets de rechange, dont quelques-uns de ses vaisseaux avaient besoin pour continuer leur croisière. Keppel, de qui la flotte avait passablement souffert dans le combat, était, de son côté, retourné à Plymouth. Le double procès qui fut amené par les accusations réciproques de Keppel et de Paliser, son vice-amiral, bien que terminé par l'acquittement des deux généraux anglais, confirma peu après les nations attentives dans l'opinion que la victoire était restée aux Français (27). Ce n'est pas que la bataille navale d'Ouessant eût causé de grandes pertes des deux parts. Quatre à cinq cents blessés ou tués d'un côté et environ autant de l'autre, plusieurs vaisseaux maltraités, voilà à quoi elles s'étaient bornées. Mais l'effet moral fut immense en faveur de la France. L'Europe apprit qu'il y avait encore une puissance maritime capable de tenir tête à l'Angleterre, comme force à la fois et comme tactique, et cela acheva de décider ceux qui restaient flottants entre les obsessions occultes des agents britanniques et les représentations ouvertes des envoyés français. Les poëtes, et entre autres l'infortuné Gilbert, célébrèrent la bataille d'Ouessant comme le signal de la régénération de la marine française et de la liberté rendue aux mers du globe. D'Orvilliers fut le premier à partager ses lauriers avec du Pavillon, en le désignant au ministre comme un homme digne d'être appelé au commandement en chef d'une armée. Les souffrances de Duchaffant et de son fils, réduit à quitter le service, furent calmées par les sympathies de la France entière. Quant au duc de Chartres, qu'un triomphe trop irréfléchi avait tout d'abord salué comme le héros d'Ouessant lors de son retour précipité à Paris, il ne tarda pas à éprouver, dès sa jeunesse, les rapides revirements de l'opinion publique, qui devaient secouer si terriblement son âge mûr et terminer sa vie par l'échafaud. De sourdes rumeurs, malgré les imputations qui pesaient sur La Cardonnie, capitaine du *Diadème*, et sur les commandants des vaisseaux suivants (28), rejetaient sur ce prince le résultat peu décisif de la bataille, l'accusaient d'avoir laissé échapper des vaisseaux ennemis qu'il aurait

Digitized by Google

pu couper, de *n'avoir pas voulu comprendre* le signal de d'Orvilliers, lorsqu'il s'était agi d'arriver sur l'ennemi, et d'avoir volontairement, et malgré les représentations de La Motte-Picquet, perdu un temps précieux à venir passer à poupe de son amiral, pour lui demander ses intentions. D'Orvilliers, après avoir appelé, dans son rapport au ministre, le duc de Chartres un *prince admirable*, et l'avoir excusé de ne s'être pas pénétré tout de suite d'*un mouvement qui était du moment et que l'occasion avait fait naître* (29), sembla lui-même bientôt se relâcher de son indulgence à l'égard du commandant de l'escadre bleue, et il ne tarda pas à écrire au ministre que *le défaut d'attention des premiers vaisseaux de cette escadre à ses signaux avait seul privé le pavillon français du plus grand éclat dans la journée du 27 juillet* (30). La *Gazette de France*, où l'on n'imprimait rien sans autorisation, ayant reproduit, dans un supplément relatif à la bataille d'Ouessant, les termes les plus circonspects du rapport de d'Orvilliers, on assure (31) que le duc de Chartres s'en montra néanmoins blessé au vif, et que, dès lors, il s'inspira de passions amères contre le roi et contre la cour. Ce qu'il y eut de plus sérieux que la phrase de la *Gazette*, ce fut la sévérité de Sartine. Il avait exigé, malgré les représentations indulgentes de d'Orvilliers, qu'un conseil de guerre fût tenu pour juger Rochechouart et Trémigon, commandants des deux vaisseaux séparés dans la nuit du 23 au 24 juillet, ainsi que pour examiner la conduite d'autres officiers; dans le même temps il ne fit plus que tolérer le duc de Chartres sur la flotte, et il convint avec lui de ne le laisser reparaître sur les vaisseaux que jusqu'aux premiers jours de septembre seulement (32).

Cette convention et l'incertitude sur les déterminations qu'on allait prendre au sujet du prince, à qui l'on voulait sans doute sauver l'humiliation d'une mesure brutale, furent les causes, trop peu connues jusqu'à présent, qui retardèrent, d'une manière funeste à la marine marchande, la seconde sortie de l'armée navale, et qui ensuite entravèrent tous les mouvements et tous les plans de d'Orvilliers pendant le reste de la campagne. L'inaction de la flotte de Brest excita les murmures des villes de commerce. Oubliant déjà la gloire dont venaient de se couvrir les officiers des vaisseaux, et ignorant que ceux-ci obéissaient à une

Digitized by Google

considération supérieure à leur volonté, elles comparaient avec amertume la marine militaire d'Angleterre, si préoccupée de garantir les navires marchands de ses nationaux, à la marine de France qui se montrait, disait-on, si superbement dédaigneuse de ceux des siens (33). Au bruit des pertes du commerce français, lesquelles étaient portées à quarante et quelques millions, d'Orvilliers qui, de même que tous ses officiers, avait le plus vif désir de se retrouver en face de l'ennemi, reçut enfin l'ordre de reprendre la mer, et se hâta de partir le 17 août 1778. De Guichen avait alors l'escadre bleue, tandis que le duc de Chartres semblait conduire l'escadre bleue et blanche à la place de Duchaffaut, retenu à terre par ses blessures; mais le prince, par sa présence toute passive et honorifique, était un embarras et pour le lieutenant général remplissant les fonctions d'amiral et pour lui-même. Il souffrait cruellement dans son amour-propre, et il en était à regretter le sacrifice momentané que Sartine et la cour avaient fait à son rang.

Après s'être inutilement flatté d'engager une action, le jour de la Saint-Louis, avec l'armée anglaise qui avait été la première à reprendre la mer, d'Orvilliers se vit continuellement en butte aux instances du duc de Chartres, impatient d'échapper à des humiliations que les formes ne pouvaient réussir à dissimuler, et de retourner à terre (34). La flotte rentra à Brest, uniquement pour y déposer le prince, qui peu après, abandonnant d'une manière définitive le service de mer, fut nommé colonel général des troupes légères. En ce qui appartient à la bataille d'Ouessant, on pouvait peut-être accuser en lui l'inattention, l'inexpérience, l'incapacité si l'on veut, tout enfin, excepté l'absence de bravoure personnelle. On assure même que, durant la chaleur de l'action, il avait réjoui l'équipage de ses bons mots. Sa fière contenance sur l'échafaud, après une vie que la légèreté avait conduite au vice et le vice mené au crime, devait prouver un jour que jamais la lâcheté, prise dans le sens de la crainte de la mort, n'était entrée dans son cœur.

L'armée navale fit une troisième sortie; mais, cette fois, ce fut la pénurie d'argent et d'hommes qui la ramena à Brest, au grand désespoir de son commandant en chef, qui échangea de pénibles lamentations avec Sartine à ce sujet. On devait plusieurs

Digitized by Google

mois de solde aux équipages qui commençaient à murmurer (35). Dans l'impossibilité de tenir la mer, impossibilité dans laquelle le ministère des finances, dirigé par le célèbre Necker, mettait alors la flotte de Brest, d'Orvilliers en était venu à proposer de suspendre en entier le commerce français, qui devenait la proie de l'ennemi, et de faire transporter par les bâtiments des puissances neutres ce qui était indispensable aux colonies (36). Cette mesure extrême ne fut point adoptée, et les officiers de la marine française se mirent activement en devoir, avec quelques vaisseaux détachés, de venger à la fois et de protéger le commerce de leurs nationaux.

Les combats de détails furent très-nombreux dans tout le cours de cette guerre. Outre celui de *la Belle-Poule*, il y en eut, dès la première année, plusieurs très-remarquables. Avant même la bataille d'Ouessant, l'actif et brillant lieutenant de vaisseau Kersaint, digne héritier de ce Kersaint qui était mort d'une manière à la fois si glorieuse et si triste sous le précédent règne, ayant été détaché de l'armée de d'Orvilliers avec la frégate *l'Iphigénie*, pour croiser dans la Manche, avait commencé à faire payer à l'ennemi la prise de *la Pallas* et de *la Licorne*, par celle de la frégate anglaise *la Lively*. Le chevalier de Beaumont, sorti de Brest avec la frégate *la Junon*, de 26 canons, pour aller joindre d'Orvilliers dans sa seconde croisière, rencontra, à quarante lieues d'Ouessant, la frégate *le Fox*, de 28 canons, capitaine Windsor, envoyée par Keppel à la découverte de la flotte française. Après plusieurs manœuvres des deux adversaires pour se procurer une position avantageuse l'un sur l'autre, le combat s'engagea en courant à bord opposé. Les premières bordées furent encore suivies de quelques mouvements qui mirent les deux frégates par le travers l'une de l'autre, à la portée du mousquet. Alors le feu devint très-vif. Beaumont en fit un plus lent, mais mieux dirigé que celui de l'ennemi. Après trois heures et demie de combat, le capitaine Windsor, voyant sa frégate complétement démâtée, ayant à son bord onze hommes tués et quatre-vingt-trois blessés, étant lui-même grièvement atteint au bras, fit signe avec son chapeau, à défaut de son pavillon qui avait été renversé, qu'il se rendait lui et son bâtiment. Il n'y avait eu dans ce beau combat que quinze blessés et quatre morts sur *la Junon*; mais parmi les

Digitized by Google

derniers on avait à regretter deux lieutenants de vaisseaux, d'Islé de La Mothe et de Chavagnac, et un enseigne qui portait le nom de Roquefeuil. Le capitaine de Ligondès, bravement secondé par le lieutenant de Roquart Saint-Michel, força, avec son seul vaisseau *le Triton*, un vaisseau et une frégate d'Angleterre à plier et à fuir, après deux heures de combat. Le brave commandant, blessé dès le début de l'affaire, avait continué à donner ses ordres avec une admirable présence d'esprit, et ce n'était qu'après avoir eu le pouce de la main droite emporté et le bras gauche cassé en deux endroits, qu'il avait confié la conduite du *Triton* à son second. On fit main basse sur plusieurs corsaires anglais. Mais personne ne vengea mieux, cette année, le commerce français, dans les mers d'Europe, que le chef d'escadre de Fabry : à peine eut-il appareillé de Toulon, avec quatre vaisseaux et quelques bâtiments légers, qu'il fit une prise évaluée à plus de trois millions de livres, et fut ainsi l'un des premiers, avec ses équipages, à jouir des effets des dernières ordonnances.

Le principal théâtre de la guerre était en Amérique, et, de ce côté, comme en Europe, il convient de suivre les événements année par année. La flotte commandée par d'Orvilliers n'était pas encore sortie de Brest pour livrer la bataille d'Ouessant, que déjà le vice-amiral d'Estaing avait fait voile pour les États-Unis, avec douze vaisseaux de 50 à 90 canons, et cinq frégates de 26, portant ensemble neuf mille huit cent quarante-deux hommes d'équipage, et quinze cent quarante-huit hommes de troupes de débarquement. Un plan proposé ou plutôt insinué à la cour de Versailles par le capitaine américain et depuis commodore Paul Jones, pour détruire, par un coup frappé à l'improviste et bien dirigé, les forces navales des Anglais en Amérique, avait pu contribuer au départ de l'escadre de Toulon (37). La destination de cette escadre avait été tenue si secrète, que le gouvernement anglais s'était persuadé, jusqu'au dernier moment, qu'elle se rendait à Brest, et ne songea que trop tard à envoyer des forces navales, sous les ordres de l'amiral Byron, à sa poursuite. Aussi, sans les temps qui la contrarièrent dans sa marche, nul doute qu'elle n'eût frappé de grands coups. D'Estaing emmenait à bord du *Languedoc*, vaisseau amiral, un des commissaires que l'Union américaine avait envoyés à Paris et un représentant du roi de France auprès

Digitized by Google

de la nouvelle république. Il avait pour chef d'état-major l'illustre et savant Borda. Suffren, monté sur *le Fantasque*, Bougainville, sur *le Guerrier*, le comte Barras de Saint-Laurent, de la même famille que Barras de La Penne de qui il a été question sous les précédents règnes, et oncle du fameux directeur républicain Barras, sur *le Zélé;* de Broves, sur *le César*, étaient au nombre des commandants des vaisseaux du vice-amiral. Parti de Toulon le 19 avril 1778, ce ne fut que le 7 juillet suivant que d'Estaing entra dans la Delaware, où il avait cru pouvoir surprendre et enfermer l'escadre placée sous les ordres de l'amiral Howe, avant qu'elle eût été rejointe par de nouvelles forces d'Europe, et pendant qu'elle protégeait la garnison anglaise de Philadelphie. Mais le général Clinton ayant évacué cette place et tout l'État de Pensylvanie, à la première nouvelle de l'arrivée des Français, l'escadre de Howe avait suivi son mouvement et était allée mouiller à Sandy-Hook, pour y prendre les troupes anglaises et les transporter à New-York. D'Estaing entra donc dans la Delaware, sans autres obstacles que ceux qui venaient des mouillages difficiles de cette rivière. Une frégate ennemie, qui sortait au moment où l'escadre française entrait, fut forcée par Suffren d'aller se brûler à la côte. On expédia un bâtiment léger à Philadelphie pour y déposer le commissaire américain et le ministre plénipotentiaire de France, Gérard de Rayneval, que la république naissante reçut avec les témoignages de la plus vive reconnaissance. Un combat de nuit très-opiniâtre avait eu lieu, peu avant l'entrée de l'escadre dans la Delaware, entre la frégate française *l'Engageante*, commandée par le chevalier de Gras-Préville, et la frégate-corsaire *la Rose;* le corsaire anglais avait été brûlé.

D'Estaing voulut aller chercher l'escadre de l'amiral Howe dans la baie de Sandy-Hook. Déjà il voyait les vaisseaux anglais se réfugier en désordre dans l'intérieur des bancs, et il semblait tenir sa proie, quand le pilote américain qu'il avait embarqué sur son vaisseau amiral fit observer un peu tard que les bâtiments de guerre français tiraient trois ou quatre pieds d'eau de plus que les bâtiments ennemis du même rang, et déclara que les gros vaisseaux n'entraient à Sandy-Hook qu'à mer haute, et même en s'allégeant, en se touant et en talonnant (38). Il fallut renoncer à passer sur la barre de Sandy-Hook, et se contenter de bloquer

Digitized by Google

ce dont tout à l'heure encore on se croyait maître (39). Ce blocus lui-même dura peu : car d'Estaing, ayant eu avis de l'approche d'une nouvelle escadre anglaise, ne crut pas devoir l'attendre et s'exposer à être pris entre deux feux. Toutefois, avant de s'éloigner, le vice-amiral, bravant lui-même dans un canot les dangers de la barre de la rivière salée de Shrewsbury, écueil fatal à plus d'un intrépide marin, était allé faire de l'eau, dont il avait un extrême besoin, jusque sous les yeux de la cavalerie et de l'infanterie anglaises qui se montraient sur la côte, et s'était mis, du même coup, en correspondance avec le général Washington. Dans ses onze jours de blocus, l'escadre française s'était emparée d'une corvette et d'une trentaine de bâtiments marchands, ainsi que de quinze à seize cents recrues. Trois gardes de la marine, de Closnard, de La Fitte et Batheon de Vertrieux, avaient eu l'audace, justifiée par le succès, d'aller attaquer avec deux canots une flûte anglaise chargée de poudre et de bombes, et l'avaient enlevée, l'épée à la main, sous les yeux de l'amiral Howe. L'escadre ennemie, dont le comte d'Estaing s'était cru menacé, arrivait en effet d'Angleterre en Amérique, sous les ordres de l'amiral Byron, mais affreusement maltraitée par le temps et aux deux tiers dispersée. Si le vice-amiral français avait eu une connaissance exacte de l'état dans lequel elle se trouvait, il n'aurait sans doute pas tant précipité son départ de Sandy-Hook, et n'aurait pas laissé pénétrer dans la baie quelques vaisseaux de Byron, qui, n'ayant pu parvenir à rallier les autres, vinrent se réunir sans obstacle à l'escadre de Howe. Cette dernière, ainsi renforcée, n'hésita plus à reprendre la mer.

De son côté d'Estaing ne restait pas inactif. Il concerta avec les généraux américains et La Fayette la conquête de Rhode-Island, en commençant par Newport, capitale de cette île, voisine du continent. Le 29 juillet 1778, à deux jours de la bataille d'Ouessant, livrée dans les mers d'Europe, l'escadre française d'Amérique, formée dans l'ordre de forcer un passage, arriva devant Rhode-Island. D'Estaing était surtout un homme de premier mouvement, et qui comptait toujours beaucoup sur son propre élan, sur l'élan naturel aux Français pour se montrer soudain à l'ennemi, le combattre et le vaincre. Le moment une fois passé de frapper son adversaire de terreur en fondant sur lui comme l'éclair, on

Digitized by Google

eût dit qu'il perdait non pas courage, mais espérance ; il lui semblait que tout dépendît *du premier instant de l'arrivée, de celui où l'on étonne,* comme il l'écrivait à Sartine, et *dans lequel le plus souvent rien ne résiste* (40). Le général Sullivan, qui avait le commandement des troupes américaines, ne se trouvant pas prêt aussitôt que l'on était convenu et ayant fait demander qu'on l'attendît, d'Estaing commença à perdre de la confiance qu'il avait eue dans le succès de l'opération, et enleva naturellement de celle qu'il inspirait aux gens placés sous ses ordres. Néanmoins il se mit en devoir de s'assurer de deux des passages qui conduisent à Newport, en attendant qu'il forçât le troisième, celui du milieu, en personne. Il envoya trois frégates, aux ordres des capitaines de Saint-Claire, de Gras-Préville et de Bonneval, dans le canal de l'Est, par lequel les Américains devaient passer du continent sur Rhode-Island. Durant leur croisière, les frégates de France forcèrent à se brûler une corvette de 16 canons, ainsi que deux galères anglaises, portant à l'avant des canons de 18 à 24 livres, et sur les ailes des pièces de 6 ; car les galères, alors oubliées et nulles en Europe, ne laissèrent pas de jouer un rôle dans la guerre d'Amérique ; Anglais et Américains en usaient le long des côtes des États insurgés, et parfois avec un succès qui prouvait que, du moins en certains parages et pour certaines missions, ce genre de marine avait besoin d'être remplacé avant d'être complétement supprimé. Les brûlots, ces formidables machines recélant l'incendie dans leurs flancs, qui avaient tant de fois illuminé la mer de leur foudroyant artifice sous le règne de Louis XIV, mais qui, depuis, n'avait plus jeté qu'un rare éclat dans les actions navales, se montraient aussi dans la guerre d'Amérique, guerre d'indépendance et par conséquent d'extermination, où tous les moyens semblaient bons, d'un côté pour conquérir la liberté, de l'autre pour conserver la puissance. Deux vaisseaux français, détachés, sous les ordres de Suffren, pour occuper le canal de l'Ouest, formé par le continent et par l'île de Connonikut, firent abandonner les batteries de cette île, et, s'étant approchés de Rhode-Island par le nord de Connonikut, y réduisirent à se brûler quatre frégates et une corvette anglaises.

D'Estaing, ayant reçu avis que l'armée américaine était enfin assemblée, se mit en devoir de forcer le passage de Newport,

Digitized by Google

avec huit de ses vaisseaux. Il en laissa deux en dehors, pour arrêter le secours qu'on pourrait envoyer à l'ennemi. Il donna ordre à ceux de l'attaque de ménager la ville de Newport autant que possible, et de ne diriger les coups que sur les vaisseaux et les batteries des Anglais. Comme l'escadre française défilait, les reconnaissances ayant annoncé des brûlots, d'Estaing recommanda de laisser un double intervalle entre les vaisseaux, de deux en deux. Des bâtiments, coulés à dessein par les Anglais, défendaient d'approcher assez des batteries pour éteindre le feu de celles-ci en s'embossant, et il fallut les ranger à une distance où elles pouvaient beaucoup contre les Français, sans en avoir rien à redouter. Néanmoins on parvint, presque sans perte et en peu de temps, au lieu où l'on avait dessein de mouiller, tout juste hors de la portée de ces batteries. A peine le passage fut-il forcé de la manière la plus brillante, qu'un vaisseau de ligne ennemi se brûla dans le port et qu'une frégate de 32 canons s'y coula. Le surlendemain était le jour convenu en dernier lieu avec Sullivan pour exécuter simultanément la descente, les Français par le chenal du milieu dont ils venaient de s'emparer, et les Américains par celui de l'est et sous la protection des trois frégates détachées de l'escadre de d'Estaing. Mais tout à coup les plans furent dérangés par un message du général Sullivan lui-même, qui annonçait que l'ennemi, effrayé de la manière avec laquelle les Français avaient forcé le passage de Newport s'était rejeté en masse du côté de l'armée américaine débarquée au nord de l'île, et qui se trouvait, par suite, dans le plus grand danger. D'Estaing, qui se disposait en ce moment à passer une revue dans l'île de Connonikut, pour faire connaître aux matelots destinés au débarquement de Rhode-Island les soldats qu'il auraient à suivre, donna subitement et sans balancer l'ordre d'aller joindre Sullivan. Le débarquement était près de s'opérer, quand, la brume se dissipant, on découvrit dans la baie une forte escadre ennemie qui manœuvrait, tandis que les deux vaisseaux qu'on avait laissés pour garder les dehors se réfugiaient dans le chenal de l'ouest. C'était l'escadre de l'amiral Howe grossie d'une partie de celle de Byron, et dont le général Sullivan, un peu trop préoccupé de sa position personnelle, s'obstinait à traiter l'arrivée de fable. Le salut des vaisseaux français devint le premier soin de d'Estaing.

Digitized by Google

Désarmer ceux-ci pour faire la descente parut dès lors impossible au vice-amiral; attendre l'ennemi à l'ancre malgré soi, tandis qu'on avait, d'un côté, un sol encore anglais hérissé de batteries, et, de l'autre, des forces navales supérieures, par lesquelles on pouvait être aisément enfermé, ne lui sembla pas plus acceptable. D'Estaing ne voulut point avoir une armée de terre et une armée de mer à combattre tout ensemble; mais il avait une ardente envie de payer sa bienvenue de vice-amiral de France, et, profitant d'un vent favorable qui enflait superbement ses voiles, il força, pour sa sortie, le passage de Newport avec autant de valeur et d'habileté qu'il en avait montré pour son entrée, et arriva en toute hâte sur l'escadre anglaise, qui, après avoir paru le fuir, se mit en mesure de le recevoir. Le signal du combat allait être donné, quand un grain brumeux manifesta le plus cruel des coups de vent. D'Estaing, au désespoir, fut contraint de faire mettre à la cape (41), ou, pour être ici mieux compris de tout le monde, de faire serrer la majeure partie des voiles pour les dérober à la tempête et résister le plus possible à la grosse mer, sans perdre beaucoup de chemin. Bientôt les deux escadres furent cachées l'une à l'autre, séparées, et obligées de diriger toutes leurs manœuvres contre la rage des éléments (42). La querelle de l'homme s'évanouissait devant la colère de Dieu. Pendant que *l'Aigle*, vaisseau amiral de Howe, était exposé aux derniers périls, *le Languedoc*, vaisseau amiral de d'Estaing, n'éprouvait pas un sort meilleur. La nuit du 11 au 12 août 1778 fut horrible, et le jour en se levant n'éclaira sur la mer soulevée jusque dans ses plus profonds abîmes que des tableaux de désespoir.

Le Languedoc offrait surtout un spectacle à faire frémir. Il était trois heures du matin, quand le mât de beaupré, cette clef de toute la mâture de l'édifice naval, se tordit et se rompit sous l'effort de la tempête. Le fracas fut épouvantable; car, du même coup, le mât de misaine et le mât d'artimon s'écroulèrent. *Le Languedoc* n'avait plus à perdre que son grand mât, qui semblait près de fléchir sous le poids à demi pendant de son mât de hune et de toutes ses parties hautes. D'Estaing, courant lui-même de poupe à proue pour donner ses ordres, demanda des gens de cœur et de bonne volonté qui ne craignissent pas de monter dans la grande hune afin de soulager le grand mât du fardeau qu'il

Digitized by Google

supportait, et d'amener la grande vergue, qui avait été disposée pour la sortie et le combat. Un nombre suffisant de matelots et de charpentiers dévoués s'offrirent pour exécuter cette périlleuse manœuvre. Mais à peine étaient-ils montés, suivis par les regards pleins d'anxiété de leurs camarades et surtout de d'Estaing, qu'un craquement du grand mât se fit entendre; il glaça, pour ainsi dire, jusqu'à la dernière goutte de sang dans le cœur de ceux qui regardaient, plus encore que dans le cœur de ceux qui agissaient. D'Estaing crut que c'en était fait des braves qui s'étaient dévoués pour le salut de tous. C'est à lui qu'il faut laisser redire ce qu'il éprouvait en ce moment, d'autant que c'est un moyen de faire apprécier ses paternels sentiments pour les matelots, ses compagnons de gloire et de danger : « Je ne cache pas, a-t-il écrit, qu'alors que tous les désastres s'accumulaient, l'instant du bruit fatal qui annonçait la perte de ces braves gens fut pour moi le plus cruel de tous. Je les rappelai avec plus de force que je n'en avais mis pour les exciter à monter; ils me parurent descendre moins vite qu'ils ne s'étaient élevés. Le dernier était encore dans les haubans quand le mât vint à bas : personne ne périt (43). » Un plus grand malheur que tous les précédents arriva : le gouvernail se rompit à son tour, et *le Languedoc* ne fut plus qu'une masse flottante, que rien ne soutenait et à laquelle manquait désormais tout moyen de direction. Et cependant la mer, la mer grossissait toujours, et les vents redoublaient de furie. On était renversé sur le pont par les violents mouvements du roulis; les boulets étaient jetés hors de leurs parcs, et ce n'était pas sans péril que l'on essayait de les reprendre. Tout ce qu'on put regréer, ce fut une viole et un mât de chaloupe, que l'on appuya, tant bien que mal, sur le tronçon du mât de misaine du vaisseau. Enfin, le 13 août, après quarante heures de bourrasque, le temps devint plus maniable, et le vent diminua d'une manière notable dans l'après-midi. *Le Languedoc* commençait à reprendre haleine, quand sa mauvaise fortune le fit rencontrer par *le Renown*, vaisseau anglais de 50 canons, que la tempête avait épargné. Toutefois sa manœuvre fit voir, dès le premier instant, que ce vaisseau ne connaissait pas tout le prix de la rencontre qu'il faisait. Indécis s'il attaquerait *le Languedoc* par l'avant, il parut réfléchir, n'être pas prêt, et se tint longtemps plus loin que la portée du canon,

Digitized by Google

dont quelques coups, envoyés au hasard, lui marquaient la distance. Ayant contourné le malheureux vaisseau qui portait un vice-amiral de France, et sur le point de s'établir pour le battre à l'avant, il voulut virer vent devant, manqua, et après avoir viré vent arrière, puis s'être remis dans les eaux du *Languedoc*, il vint enfin le battre de fort près par la hanche. La mousqueterie du *Renown* était nombreuse et bien servie. Le vaisseau de d'Estaing, sans gouvernail et sans voiles, ne pouvait ni arriver ni venir au vent; de ses quatre-vingt-dix canons, il n'en opposait que six aux vingt-cinq que l'ennemi lui présentait. Les boulets entraient par son arrière, parcouraient ses batteries de long en long, et allaient ensuite se loger à son avant. D'Estaing avait beau utiliser avec une merveilleuse habileté ses six pièces disponibles, c'en était fait de son vaisseau et de lui-même, si sa courageuse et presque incroyable résistance n'avait promptement fatigué son adversaire. On eût cru que *le Renown* avait peur de tomber dans quelque piége. Il n'avait pas tiré trois volées complètes lorsqu'il prit le parti de s'éloigner, et présenta à son tour l'arrière. Des coups admirablement dirigés par les braves et excellents canonniers et bombardiers de la marine entrèrent par sa poupe et, prolongeant à leur tour leur action dans toute l'étendue des batteries, causèrent de grands ravages chez l'ennemi. *Le Renown* manœuvra encore quelque temps, prolongea de loin *le Languedoc*, passa de son avant, mais définitivement il ne revint pas à la charge.

Ce qu'un vaisseau de l'escadre anglaise n'avait point osé, un autre pouvait le faire. A tout événement, le lieutenant Destourets eut l'heureuse idée de proposer à d'Estaing d'essayer de mouiller, pour s'embosser, présenter le côté, et acquérir ainsi le moyen de résister non-seulement à un, mais à plusieurs bâtiments; la plus lente des rotations rendait au *Languedoc* une partie de ses forces; cette manœuvre fut exécutée pendant la nuit du 13 au 14. Un moment on put craindre, au point du jour, d'avoir à la mettre à profit dans une lutte où pourtant on aurait infailliblement succombé sous le nombre; sept vaisseaux furent aperçus: par bonheur, ils étaient Français. Deux encore ne tardèrent pas à paraître, l'un remorquant l'autre. Celui qui remorquait, c'était *le Marseillais*, capitaine de la Poype-Vertrieux, qui, après avoir soutenu

Digitized by Google

un beau combat contre *le Preston*, aux ordres du commodore Ottham, avait rencontré *le Sagittaire*, capitaine de Faucher, en mauvais état, et le conduisait en frère. D'Estaing, après avoir donné ses ordres pour qu'on regréât, autant que cela était possible en pleine mer, son vaisseau amiral, se hâta de passer de sa personne sur *l'Hector*, de 74 canons, dans le dessein d'aller, de nouveau et sans retard, chercher les Anglais. Le lendemain matin, *l'Hector* prit une corvette ennemie. *Le Vaillant*, capitaine de Chabert, s'empara d'une galiote à bombes, instrument flottant d'incendie d'autre genre et d'autre objet que le brûlot, mais qui, comme lui, ne se montrait plus qu'assez rarement dans les mers d'Europe. La guerre, honteuse, pour ainsi dire, d'étaler ses horreurs dans l'ancien monde, en présence d'une philosophie qui se prétendait avant tout philanthropique, était moins scrupuleuse vis-à-vis du nouveau monde, et, de ce côté, il n'y avait aucun moyen que la vieille Angleterre ne trouvât bon pour empêcher la jeune Amérique de se constituer à ses dépens. Cependant d'Estaing, désireux d'acquitter, autant que les circonstances le lui permettraient, la parole qu'il avait donnée à Sullivan, revint mouiller devant Rhode-Island, avant même d'avoir rallié toute son escadre; mais les sollicitations du général américain, qui tenait encore dans l'île, ne purent le décider à ramener devant Newport ses vaisseaux en mauvais état, ni à laisser ceux-ci désarmés et exposés à être brûlés, par suite d'un débarquement qui, s'il avait des chances favorables pour la cause américaine, en avait de très-défavorables pour l'escadre française. D'Estaing, croyant avoir assez fait pour l'instant en aidant, par la vue de ses vaisseaux, le général Sullivan soit à vaincre, soit à faire retraite, appareilla après vingt-quatre heures de mouillage, et se retira à Boston (44). Un moment, sur ce point de la nouvelle république, la loyauté et les services de la France furent méconnus. Les officiers de l'escadre de d'Estaing se virent en butte aux outrages de la populace bostonienne, qui les accusait d'avoir abandonné, trahi Sullivan. Les Anglais entretenaient sourdement ces bruits absurdes. D'Estaing se signala, dans ces circonstances qui pouvaient rompre les liens à peine formés entre la France et les États d'Amérique, par une prudence et une abnégation aussi profitables au pays que la plus belle des victoires. Pour démontrer aux Américains les plus aveugles combien grande

Digitized by Google

était leur erreur, combien étaient gratuites et folles leurs suppositions, et que s'il croyait tout devoir au salut de son escadre, il était prêt à se sacrifier lui-même pour eux, il offrit d'aller, lui vice-amiral de France, se mettre avec sept cents hommes, sous les ordres de Sullivan, qui naguère encore était un simple jurisconsulte. La retraite de ce général, opérée sur les entrefaites avec un grand courage et une grande habileté d'ailleurs, laissa sans effet la magnanime proposition de d'Estaing; mais celle-ci avait déjà ramené les esprits égarés, fait taire les bruits mensongers, et cimenté l'alliance franco-américaine. D'Estaing avait rallié toute son escadre, entre autres trois frégates qui étaient restées devant Rhode-Island pour protéger les mouvements de Sullivan, et le vaisseau *le César*, commandé par le comte de Broves, qui avait soutenu un glorieux combat avec le vaisseau anglais *l'Isis*, en présence de trois autres bâtiments de guerre de la même nation. Il sortit dans l'espérance de retrouver les forces navales anglaises dont Byron avait pris le commandement à la place de Howe, et qui venaient d'être séparées par un coup de vent; mais leur ayant donné la chasse sans les atteindre, il rentra bientôt à Boston, où la seconde réception qui lui fut faite le dédommagea de la première. La reconnaissance des Bostoniens éclata d'autant plus énergiquement, que l'escadre de Byron, tout à l'heure chassée par d'Estaing, avait eu l'intention d'attaquer leur ville, et que les officiers de la marine française, particulièrement Bougainville, avaient mis celle-ci dans un parfait état de défense.

Dans ce temps-là, il y avait aux Antilles françaises un personnage destiné à jouer un grand rôle dans le parti qui resta fidèle à Louis XVI pendant la révolution française, personnage aussi prompt et habile à combiner une brillante entreprise qu'à l'exécuter. C'était le célèbre marquis de Bouillé, gentilhomme de l'ancienne province d'Auvergne, alors brigadier des armées du roi, et gouverneur général des îles du Vent depuis 1777. Bouillé forma le projet d'enlever aux Anglais la Dominique, qui, située entre la Martinique et la Guadeloupe, était à portée d'intercepter les convois de ces deux îles françaises. Le 6 septembre, à sept heures du soir, le gouverneur s'embarqua avec dix-huit cents hommes. Dix-huit corsaires et autres bâtiments, escortés par les trois frégates *la Tourterelle*, *la Diligente*, *l'Amphitrite*, et la corvette *l'Étourdie*,

Digitized by Google

aux ordres des officiers de marine La Laurencie, du Chilleau, de Jassaud et de Montbas, servirent au transport des troupes. Bouillé avait si bien pris ses mesures, se comporta avec tant d'instantanéité, de précision et de courage, fut si bien secondé par la marine et les troupes de débarquement, que, malgré les vents contraires qui reculèrent de douze heures l'arrivée de la flottille, dès le 8 septembre le pavillon français fut arboré sur les forts de la Dominique. Le gouverneur anglais avait capitulé avec toute la garnison de l'île. Ce ne fut là que le présage d'autres succès du même genre que devait obtenir le brillant marquis de Bouillé.

A quelques jours de cette conquête, d'Estaing arriva, d'une manière assez inopportune, à la Martinique, pour remettre à Bouillé l'ordre du roi, en date du 2 avril 1778, qui enlevait à ce gouverneur et attribuait au vice-amiral chargé des forces navales de France en Amérique le commandement des îles du Vent. Après l'action d'éclat que venait d'accomplir Bouillé, le coup était dur à recevoir, et le gouvernement civil laissé au jeune général ne lui sembla être qu'une ironie ajoutée à une injustice. Il ne voulut pas considérer que l'ordre qui investissait d'Estaing était d'une date antérieure à la conquête de la Dominique, ne se soumit qu'avec dépit, garda une amère rancune au vice-amiral, et se réserva de le dénoncer même, dans l'occasion, comme incapable, et indigne de la confiance du roi (45). Si Bouillé croyait avoir à se venger de d'Estaing, il aurait pu se contenter de montrer, comme il ne tarda pas à le faire, comme il l'avait déjà fait, en luttant avec lui d'exploits, qu'il était digne d'occuper un grand commandement militaire. C'eût été plus noble et surtout moins funeste aux intérêts du pays. Cette circonstance, passée sous silence par les historiens, suffirait à expliquer pourquoi, plus tard, lors des premiers orages de la révolution, Bouillé et d'Estaing se trouvèrent dans des rangs opposés : Bouillé, à la tête du parti de la cour près de laquelle il avait trouvé appui; d'Estaing, penchant du côté du peuple, qui avait toujours fait écho avec la marine marchande pour l'exalter et le consoler dans la disgrâce.

Le vice-amiral se préparait à envahir successivement les Antilles anglaises, quand il apprit que les ennemis eux-mêmes, avec une escadre de sept vaisseaux de ligne et dix régiments, s'étaient emparés, le 17 novembre, de l'île française de Sainte-

Digitized by Google

Lucie. Aussitôt il décida que l'on ferait voile pour l'île perdue afin de la reprendre. Il fit embarquer sur son escadre trois mille cinq cents hommes de troupes, environ mille volontaires, et appareilla du Fort-Royal pour aller attaquer l'ennemi. Arrivé le 5 décembre devant Sainte-Lucie, il trouva l'escadre anglaise embossée dans le grand cul-de-sac de l'île. Les ennemis occupaient une position si avantageuse, leurs vaisseaux étaient si efficacement protégés par des batteries récemment établies à terre, qu'il ne fut pas possible de les combattre avec avantage. On ne renonça cependant pas au projet de reconquérir l'île. Le 18 décembre, il y eut deux actions très-vives entre les troupes françaises et anglaises. Le succès ne répondit pas à la valeur des premières. Une pluie continuelle, qui avait rendu leur marche pénible et qui avait mouillé leurs munitions, les empêcha de tirer avantage d'une redoute dont elles s'étaient emparées. Leur retraite se fit dans le meilleur ordre. Cette expédition malheureuse coûta la vie à cinq officiers et à cent soixante-sept soldats français; il y eut en outre quatre cent soixante-quinze blessés, dont trente-deux officiers (46).

Le lieutenant Kersaint, commandant toujours sa frégate *l'Iphigénie*, venait d'arriver des mers d'Europe dans celles d'Amérique, et faisait alors partie de l'escadre de d'Estaing. Comme on retournait à la Martinique, il avisa une corvette anglaise de 18 canons : l'attaquer et la prendre fut, pour lui, l'affaire d'un instant. A peu de jours de là, la frégate française *la Dédaigneuse*, commandée par le lieutenant Keroullas de Cohars, s'empara sur le môle Saint-Nicolas, île Saint-Domingue, de la frégate anglaise *l'Active*, commandant Williams.

La France, cette année, ne perdit pas que l'île Sainte-Lucie, en Amérique. Pendant qu'elle semblait s'oublier elle-même pour ses alliés, les petites îles de Saint-Pierre et Miquelon, que le honteux traité de 1663 avait interdit de fortifier, s'étaient vues attaquées par une escadre anglaise avant même d'avoir eu connaissance de la guerre, et n'avaient pu opposer aucune défense.

Aux Indes-Orientales, les Anglais avaient également profité de l'ignorance dans laquelle on était du commencement des hostilités pour tomber sur les possessions françaises de la côte de Coromandel. Une faible escadre d'un vaisseau et de quatre petites frégates, aux ordres du capitaine de Tronjoly, n'avait pu résister aux

Digitized by Google

forces navales que l'Angleterre déployait continuellement dans la mer des Indes. De Tronjoly néanmoins n'avait perdu qu'une de ses frégates. Mais Pondichéry, à peine relevée de ses ruines, était restée sans secours, et la vaillance du gouverneur Bellecombe avait dû succomber, le 17 octobre 1778, après dix-huit jours de tranchée ouverte, sous les efforts des assiégeants; ce général n'était toutefois sorti de la place qu'à des conditions honorables.

En somme, pendant la première année de la guerre, les succès avaient été pour la France en Europe, balancés en Amérique, et pour l'Angleterre aux Indes-Orientales. On était à la veille d'événements importants dans l'Afrique occidentale; mais rien ne s'y était encore passé.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De 1779 à 1780.

L'Espagne se dispose à prendre part à la guerre. — Grands préparatifs sur les côtes de France pour un projet de descente en Angleterre. — La Fayette quitte au moment l'Amérique dans l'espérance de combattre les Anglais en Europe. — Préludes de la campagne de 1779. — Combats de détails en Europe. — La flotte de Brest aux ordres de d'Orvilliers, Guichen et La Touche-Tréville, va au-devant de la flotte d'Espagne. — Condoite incertaine de celle-ci. — La flotte française en proie au scorbut. — Incertitude dans les plans de la cour de Versailles. — La flotte et d'Orvilliers en sont victimes. — Prise du vaisseau anglais *l'Ardent* et de plusieurs bâtiments ennemis par une escadre légère aux ordres de La Touche-Tréville. — D'Orvilliers poursuit l'amiral Hardi et le force à se cacher dans les ports d'Angleterre. — D'Orvilliers rentre à Brest, remet son commandement et va mourir dans la retraite. — Le commodore américain Paul Jones arme, à Brest, une petite escadre. — Fameux combat de *la Surveillante* et du *Québec*. Admirable conduite de Du Couëdic. — Mort de ce héros à la suite du combat. — Les corsaires Royer et Coëtin. — Événements en Amérique. — De Grasse et La Motte-Picquet amènent des forces navales à d'Estaing. — Exploits du lieutenant de vaisseau Du Rumain. — Prise de l'île Saint-Vincent par Du Rumain. — Prise de la Grenade par d'Estaing. — Bataille navale de la Grenade. — Attaque malheureuse de Savannah par d'Estaing. — Exploits et carnetère de La Motte-Picquet. — Événements en Afrique. — Conquête du Sénégal et de la Gambie par les Français, aux ordres du marquis de Vaudreuil et du duc de Lauzun.

L'Espagne, quoique le Pacte de famille ne laissât pas de doute sur sa coopération prochaine, ne s'était point encore prononcée. Elle temporisait, cherchait à se faire médiatrice, et paraissait flotter entre sa haine pour les possesseurs insolents de Gibraltar et la crainte d'encourager le soulèvement plus ou moins prochain de ses propres colonies, en secondant l'insurrection des colonies anglaises. L'habileté diplomatique du ministre des affaires étrangères de France, le comte de Vergennes, sut enfin triompher des incertitudes du roi Charles III, en lui montrant que jamais occasion plus opportune ne se présenterait de précipiter les Anglais du haut du rocher de Gibraltar, de reconquérir sur eux l'île de

Digitized by Google

Minorque, et d'assurer ses possessions dans le nouveau monde par l'adjonction des deux Florides. Le cabinet de Madrid déclara la guerre à l'Angleterre, sans toutefois s'allier positivement avec les Américains et sans reconnaître leur indépendance. On arrêta que les forces navales de France et d'Espagne se réuniraient pour frapper un grand coup en Europe. Une armée de quarante mille hommes, qui campait sur les côtes de Bretagne et de Normandie, semblait ne plus attendre que cette réunion pour s'embarquer, sous les ordres du maréchal de Vaux, le même qui avait terminé si heureusement la guerre de Corse, et descendre soit en Angleterre, soit en Irlande, où des mécontentements se manifestaient. Le marquis de La Fayette, voyant son propre pays engagé dans la guerre de l'indépendance, avait sollicité et obtenu du congrès américain la faveur de venir combattre les Anglais en Europe, en attendant qu'il retournât se mesurer avec eux sur le théâtre de ses premiers exploits; arrivé depuis peu en France sur la frégate des États-Unis *l'Alliance*, il devait, assurait-on, servir en qualité de major général dans l'armée de descente (1). Mais les lenteurs de l'Espagne mirent, comme on verra, d'insurmontables obstacles aux résultats décisifs qu'on espérait.

On préluda de part et d'autre à la campagne de 1779, en Europe, par des combats de détails. Ils furent presque tous à la gloire de la France. Néanmoins la frégate anglaise *l'Apollo*, de 32 canons, débuta, en s'emparant, le 31 janvier, après une lutte acharnée, de la frégate française *l'Oiseau*, de 26 canons seulement, capitaine de Tarade, qui convoyait plusieurs navires de commerce allant de Brest à Saint-Malo; les bâtiments convoyés durent leur salut au zèle du lieutenant Lajaille, commandant du cotre *l'Expédition*, qui les conduisit en lieu de sûreté. En revanche, nombre de belles prises de guerre furent aussitôt faites sur l'ennemi. La frégate *la Courageuse*, commandant de La Rigaudière, amena, le 27 février, à l'île d'Aix, un corsaire anglais de 24 canons. Kerguelen, récemment sorti des prisons de Saumur, avait employé les premiers moments de sa liberté à équiper un corsaire de 20 canons, nommé *la Comtesse-de-Brionne*. Parti de la rade de l'île d'Aix le 4 mars, il alla croiser dans les mers du Nord et s'empara de sept bâtiments anglais. Le vaisseau *le Solitaire*, capitaine Montécler, se rendit maître du corsaire *le Lord-*

Digitized by Google

Lardif, de 20 canons. Louis Du Couëdic de Kergoualer, noble Breton et lieutenant de vaisseau, se signala, sur sa frégate *la Surveillante*, de 26 canons, dès le commencement de l'année 1779, de manière à présager l'immortel combat du 6 octobre, qui devait éterniser son nom et sa gloire. Le 12 mars, il coula bas le corsaire *la Vieille-Angleterre*, de 18 canons; le 19 avril suivant, il s'empara d'un autre corsaire de même force. *L'Aigrette*, frégate française de 26 canons, commandée par le lieutenant de vaisseau de La Bretonnière, réduisit à aller s'échouer, le 18 mars, près de Brest, la frégate anglaise *l'Aréthuse*, célèbre par son combat avec *la Belle-Poule*. Une modeste gabare de 14 canons, *la Dorade*, commandée par l'officier auxiliaire Blanchard, rencontra, le 4 mai, à environ dix lieues de la Gironde, un corsaire anglais de 18 canons, par lequel elle fut chassée et atteinte. Alors elle résolut d'accepter le combat, aimant mieux s'ensevelir dans une belle défaite que de se rendre. Son noble désespoir la sauva. Les deux bâtiments s'abordèrent et se séparèrent sans pouvoir se rendre maîtres l'un de l'autre. L'officier Blanchard étant tué, Renaudin, son second, lui succéda dans le commandement, et contraignit l'ennemi à l'abandonner. Le même jour, 4 mai, une frégate anglaise, *la Montréal*, tombait, vers l'entrée du détroit de Gibraltar, au pouvoir des vaisseaux français *la Bourgogne* et *la Victoire*, commandants de Marin et d'Albert-Saint-Hippolyte; et une autre frégate ennemie, *la Thétis*, était mise par ces vaisseaux dans le pire état. Le 7 mai, la frégate française *la Gentille*, aux ordres du lieutenant de vaisseau de La Hage, prit un corsaire de 22 canons. Un autre corsaire de 16 canons fut enlevé par le chevalier de Villages, commandant une frégate. Le 21 mai, un héritier du nom de La Galissonière, commandant *la Blanche*, de 30 canons, contraignit un bâtiment anglais, supérieur en force, de relâcher une prise qu'il venait de faire.

Après le traité de 1763, le chevalier de La Touche avait fait plusieurs campagnes d'évolutions sous son oncle et sous d'Estaing; mais en 1768, des motifs de santé apportés par sa famille l'avaient fait mettre à la retraite d'enseigne de vaisseau. L'année suivante il s'était vu appelé au service de terre, dans lequel on espérait sans doute alors pour lui plus d'avancement, et il avait reçu le brevet de capitaine de dragons. Toutefois ses goûts le ren-

Digitized by Google

dirent bientôt à son premier métier, où néanmoins on s'obstina longtemps à le considérer comme un intrus. On ne lui pardonnait pas de l'avoir un moment quitté pour servir sur terre. L'ouverture de la guerre de l'indépendance de l'Amérique l'avait trouvé lieutenant de vaisseau et commandant la corvette *le Rossignol*, de 20 canons. Chargé de voltiger en avant des escadres ou de porter des ordres, il s'en acquitta tout d'abord avec tant d'habileté, de courage et de bonheur, qu'en 1779 on le nomma chevalier de Saint-Louis et on lui donna le commandement de la frégate *l'Hermione*, de 26 canons. Comme il croisait à quatre-vingts lieues dans l'ouest de l'île d'Yeu, il eut connaissance d'un bâtiment à trois mâts qui courait sur lui à toutes voiles. S'apercevant que ce bâtiment le croyait moins fort qu'il n'était, il feignit de l'éviter pour mieux l'attirer dans un piége. C'était le soir, il prit chasse et régla sa marche pendant la nuit de manière à laisser à l'Anglais l'espérance de l'atteindre au jour, découvrant de temps en temps à dessein des feux que tout à l'heure il semblait vouloir cacher. Il donna ainsi à l'ennemi la facilité de le suivre; mais dupe de cette ruse, quand celui-ci se trouva, le matin du 29 mai 1779, à portée de canon de *l'Hermione*, La Touche revira soudain sur lui. L'Anglais à son tour essaya de prendre chasse; il était trop tard : deux volées de canon de *l'Hermione* le forcèrent d'amener. C'était un corsaire de Falmouth nommé *la Diffidence*, portant 18 canons. Le lendemain 30 mai, La Touche fut encore poursuivi par un corsaire de 18 canons, dont le nom anglais signifiait *la Résolution des dames de Londres*. Ce bâtiment se laissa prendre à la même ruse que *la Diffidence;* il voulut s'éloigner, quand il n'en était plus temps, de la frégate à laquelle il avait donné chasse, et fut également pris après avoir essuyé quelques bordées. La Touche ayant alors un assez grand nombre de prisonniers, fut obligé d'interrompre sa croisière et rentra à la Rochelle avec ses deux conquêtes. Peu après il fut chargé de reconduire en Amérique, sur sa frégate *l'Hermione*, le général La Fayette; et, comme faisant partie d'une escadre aux ordres du général Des Touches, de diriger la construction de plusieurs batteries pour la conservation de Rhode-Island. Ayant été autorisé à établir une croisière de quelques semaines sur Long-Island et à l'entrée de New-York, pour y in-

Digitized by Google

tercepter les bâtiments à destination de cette ville, il fit d'abord deux prises; puis le 7 juin il découvrit quatre voiles au vent à lui. C'étaient *l'Iris*, frégate anglaise de 32 canons, et trois autres moindres bâtiments de guerre.

La Touche, après avoir fait toutes ses dispositions pour le combat, vira sur la frégate ennemie qui, pour lui épargner la moitié du chemin, arriva en dépendant. Les deux frégates se trouvant alors par le travers l'une de l'autre, hissèrent chacune leur pavillon, et *l'Hermione* assura le sien de toute sa bordée de tribord qu'elle envoya à *l'Iris* en la dépassant. Le bâtiment anglais ne riposta que par quelques coups de canon, ce qui fit juger à La Touche que le dessein du capitaine était d'arriver pour lui envoyer alors toute sa bordée; il manœuvra pour s'y opposer et se remettre par son travers. Dès que *l'Hermione* et *l'Iris* furent dans cette position et à demi-portée de fusil l'une de l'autre, le feu s'activa prodigieusement des deux parts. Après une demi-heure de combat, La Touche s'aperçut que le capitaine ennemi cherchait à se laisser aller en arrière, afin de prendre *l'Hermione* par la hanche. Mais il le déjoua en se mettant à portée de le battre avec tous ses canons, de l'avant à l'arrière, tandis qu'il en était lui-même battu de l'arrière à l'avant. Le combat fut repris une heure durant dans cette situation avec une ardeur extrême. La Touche eut le bras gauche traversé d'une balle. Il continua à donner ses ordres comme si de rien n'était. Le feu de *l'Hermione* dominait celui de l'ennemi et mettait *l'Iris* dans le plus pitoyable état. Celle-ci ne pouvant plus se soutenir, profita du moment où elle était dépassée, pour mettre son petit hunier à culer (2) et tenir le vent. *L'Hermione* d'ailleurs était elle-même trop dégréée pour la pouvoir suivre dans sa fuite; La Touche se rabattit alors sur un des autres bâtiments anglais et mit dehors toutes les voiles qui lui restaient pour l'atteindre; il le poursuivit, à la vue de *l'Iris*, jusqu'à ce que l'eau lui manquant près des côtes, il l'abandonna pour ne pas compromettre sa propre frégate. Ce combat, dans lequel un seul bâtiment français en avait battu quatre de ceux des Anglais, fit beaucoup d'honneur au vainqueur.

En compensation de tant de pertes successives, les ennemis eurent quelques succès encore depuis l'affaire de la frégate *l'Oiseau*. Dix de leurs corsaires réunis forcèrent d'amener un corsaire

Digitized by Google

français de 12 canons, capitaine Fabre, qui ne se rendit qu'à l'instant de couler bas. Le prince de Nassau s'était embarqué à Saint-Malo, le 30 avril, avec seize cents hommes de troupes, sur une flottille française, dans le but de surprendre l'île de Jersey. Mais, outre que les vents et la marée contrarièrent l'expédition, des forces navales de beaucoup supérieures, aux ordres de l'amiral Arbuthnot, changèrent tout à coup leur destination, qui était l'Amérique, et réduisirent le prince de Nassau à renoncer à son projet. La flottille française, réfugiée dans la baie de Cancale, fut attaquée, le 13 mai, par six vaisseaux de guerre anglais, qui la brûlèrent presque tout entière. Dans cette circonstance, la frégate *la Danaé*, de 26 canons, commandée par le lieutenant de vaisseau de Kergariou l'aîné, fit à elle seule une défense qui dura plus de deux heures et demie. De Kergariou ne l'abandonna que quand il eut fait descendre ses équipages à terre et se fut assuré qu'il ne lui viendrait pas de secours. Un vaisseau anglais de 66 canons, une frégate de 32 et un troisième bâtiment de 18, ne se rendirent maîtres, le 2 juin, qu'après un combat de trois quarts d'heure, de la frégate française *la Prudente*, de 52 canons, commandée par le vicomte d'Escars. Il y a de ces honorables défaites qui balancent la gloire de la victoire elle-même.

L'armée navale de France, réunie dans la rade de Berthaume, se composait, cette année, de vingt-huit vaisseaux de ligne, deux frégates et sept bâtiments légers, et, par extraordinaire, de trois brûlots. D'Orvilliers en avait encore le commandement en chef; Du Pavillon en était resté major général; Guichen et La Touche-Tréville, nouvellement promus au grade de lieutenant-général, avaient la conduite de deux des escadres qui la composaient. A peine eut-elle perdu de vue les côtes de France que d'Orvilliers fit signal de marcher sur trois colonnes et par un autre signal indiqua qu'on allait faire route pour les côtes d'Espagne. Quand on fut du côté des rochers de Sisarga et de la Corogne on mit en panne, autrement on stationna au moyen d'une certaine disposition de voiles. Alors d'Orvilliers fit signal d'ordre, manda tous les capitaines et leur annonça que le point de jonction des forces navales de France et d'Espagne était ici fixé, et qu'il fallait y attendre les alliés. Ce n'était que bien malgré lui que d'Orvilliers stationnait dans des parages où l'on éprouve alternativement

Digitized by Google

calme et tempête; mais on n'avait pu faire agréer à la cour d'Espagne le cap Finisterra pour point de réunion (3). On y aurait gagné en promptitude; mais la gravité espagnole, un reste d'incertitude peut-être de la part du cabinet de Madrid, voulait justement de la lenteur. Une escadre espagnole de huit vaisseaux, de deux frégates et un brûlot, qui était à la Corogne, n'avait besoin que d'un peu de bonne volonté pour opérer tout d'abord sa jonction; mais le comte d'Arcé qui la commandait, éprouvait une répugnance évidente à venir se ranger sous les ordres d'un amiral français, et prétextait chaque jour de nouvelles causes de retards, qui déjà commençaient à faire craindre à d'Orvilliers que la campagne et les projets conçus par le cabinet de Versailles n'avortassent (4). Toutefois, les plaintes que l'amiral fit parvenir au gouvernement espagnol, par l'ambassadeur de France, décidèrent le comte d'Arcé à sortir et à joindre l'armée navale dans les premiers jours de juillet. Mais la lettre qui annonçait cette nouvelle à Sartine lui apprenait aussi que le scorbut, cette maladie qui autrefois sévissait si cruellement sur les vaisseaux et que des soins et une propreté extrême rendent aujourd'hui très-rare, causait de premiers ravages sur la flotte (5). Le 22 juillet, on aperçut le gros de l'armée espagnole, aux ordres de don Louis de Cordova. Ce marin, plus qu'octogénaire, brave, loyal, mais en arrière d'un demi-siècle sous le rapport de la science et de la tactique, comme tous ses compatriotes, ne vint guère que pour ajouter de nouvelles contrariétés à celles qu'occasionnait le mauvais vouloir du comte d'Arcé (6). Ce dernier pourtant, un moment disgracié pour n'avoir pas secondé les Français, n'avait dû la conservation de son poste qu'aux sollicitations généreuses de d'Orvilliers. Les deux flottes s'incorporèrent, et, le 26 juillet, le général français vit cent cinquante bâtiments de guerre sous ses ordres. Don Louis de Cordova eut le commandement de l'armée d'observation forte de seize vaisseaux. Cinq vaisseaux détachés de la grande armée formaient une escadre légère aux ordres de La Touche-Tréville. Depuis le règne de Louis XIV, on n'avait pas vu de forces aussi imposantes déployées sur la mer. L'amiral anglais Charles Hardi, avec trente-huit vaisseaux de ligne et d'autres bâtiments, n'avait pas osé se placer entre elles et en empêcher la jonction.

Digitized by Google

Le 29 juillet, l'armée combinée se forma sur trois colonnes; l'escadre légère et les frégates chassaient en avant, avec ordre de visiter les bâtiments neutres. C'était vers la Manche qu'on se dirigeait. L'Angleterre éprouva une de ces alarmes qu'elle ressent toutes les fois qu'elle se croit sérieusement menacée d'une descente. Les milices des trois royaumes furent doublées; tous les officiers, tant civils que militaires, reçurent l'ordre de parcourir les côtes, et, à la première certitude qu'ils acquerraient de l'approche des alliés, d'envoyer tous les bestiaux à l'intérieur. La garde même du roi se tenait prête à partir. Néanmoins jamais l'instant n'avait été plus favorable pour une descente; non-seulement les forces navales, que les Anglais regardent comme leur principal boulevard, ne pouvaient pas alors protéger leur île contre les flottes supérieures de la France et de l'Espagne; mais, en outre, presque tous les régiments du royaume-uni étaient en Amérique; les milices, qui restaient pour ainsi dire seules, n'auraient pu opposer une longue résistance. Dans ce moment qui lui semblait terrible, et qui en effet pouvait être décisif, l'Angleterre, invoquant des traités surannés, somma la Hollande de lui fournir des secours en hommes et en vaisseaux; mais elle essuya un refus formel et elle se vit réduite à n'opposer que trente-sept vaisseaux à l'armée navale des alliés, tandis que le bruit du prochain embarquement d'une armée française de terre, sur quatre à cinq cents bâtiments de transport, arrivait jusqu'à elle pour ajouter à ses frayeurs.

Mais la bonne étoile de la vieille Angleterre devait la préserver cette fois, comme depuis, d'un danger si imminent. La jonction des alliés avait été trop tardive; les vivres et l'eau manquaient; le scorbut fauchait chaque jour plus impitoyablement sur la flotte. Le seul vaisseau *la Ville-de-Paris* avait perdu deux cent quatre-vingts hommes. D'Orvilliers venait de voir expirer dans ses bras, à bord de *la Bretagne*, son fils unique et chéri, et ne puisait plus que dans un grand fonds de piété joint à l'amour du pays, la force d'accomplir son devoir jusqu'à la fin de la campagne (7). Ce père infortuné demandait qu'on pressât l'heure de la rencontre pour que le fléau ne diminuât pas d'un moment à l'autre les équipages et les troupes de marine au point qu'on ne pût plus rien entreprendre (8). Les Anglais, au courant sans doute des ravages que

Digitized by Google

le scorbut faisait sur la flotte française, se flattaient de voir celle-ci, sinon ruinée, du moins annihilée sans combat, et se contentaient de croiser le plus près possible de leurs côtes pour les garantir. Les calmes et les vents contraires aux projets de d'Orvilliers vinrent, en outre, au secours de l'ennemi. Néanmoins l'Angleterre restait en proie à des transes continuelles; la flotte combinée approchait, quoique lentement; une armée française campait toujours sur les côtes de Normandie et de Bretagne, n'attendant qu'un signal pour s'embarquer. Malheureusement il régnait à Versailles une grande incertitude au sujet de la descente projetée, ce qui ne laissait pas d'entraver, de ralentir encore les mouvements de d'Orvilliers qui devait protéger le débarquement.

Le 7 août, la flotte franco-espagnole eut connaissance de l'île d'Ouessant, et le 14, du cap Lézard, une des pointes de la côte d'Angleterre, à l'entrée de la Manche. C'est là que d'Orvilliers se trouvait quand une frégate arriva pour lui annoncer qu'un projet conçu par le cabinet de Versailles sur l'île de Wight était abandonné et que l'armée navale devait se porter à la côte de Cornouailles, le comte de Vaux se proposant de débarquer avec une partie de son armée au port de Falmouth même ou dans les environs. La même dépêche qui apprenait ces changements à d'Orvilliers, lui faisait une loi de tenir la mer encore plusieurs mois. L'amiral étant venu mouiller fièrement devant Plymouth, le surlendemain de la réception de ces ordres, afin de bloquer la flotte d'Angleterre qu'il supposait être de ce côté, se hâta d'exposer au ministre de la marine que la situation malheureuse de l'armée navale demandait qu'on ne mît plus de délai à attaquer les ennemis, que déjà il était dans l'obligation de renvoyer plusieurs vaisseaux des plus maltraités par la maladie, et qu'il serait impossible aux autres de tenir la mer aussi longtemps qu'on le désirait; il rappela qu'au mois de septembre, auquel on touchait, la Manche ne présenterait plus que des coups de vent et pas d'abri à une flotte combinée; il représenta que Falmouth était un point de débarquement bien malheureusement choisi, qui n'offrait aucune ressource pour la relâche des vaisseaux de guerre; que la rade, très-petite, semée de rochers, en pouvait à peine contenir six à huit exposés à tous les vents du large, et que le port n'avait

Digitized by Google

pas suffisamment d'eau, en un mot, que les Anglais n'y mouillaient jamais (9).

Cependant l'escadre légère aux ordres de La Touche-Tréville, qui allait en avant, découvrit, le 17 août, sur la pointe de Good-Stard, deux bâtiments, dont l'un donnait la chasse à l'autre et le visitait après l'avoir atteint. On reconnut que le bâtiment visité était danois et que le visiteur était un vaisseau de ligne anglais. Aussitôt La Touche-Tréville fit signal à son escadre de forcer de voiles. La frégate *la Junon*, commandant Bernard de Marigny, parvint la première à se mettre dans les eaux de l'ennemi, qui chercha vainement à lui échapper en essayant différentes allures. *La Gentille*, commandant Mengaud de La Haye; *la Bellone*, commandant Le Gonidec, et *la Gloire*, commandant de Bavre, suivirent de près *la Junon* et vinrent pour partager son triomphe. Le vaisseau anglais qui avait nom *l'Ardent* et était de 64 canons, amena pavillon après une courte défense, et le capitaine Boteler qui le montait remit son épée au commandant de *la Gentille* (10). Plusieurs autres bâtiments ennemis, d'un moindre intérêt, tombèrent au pouvoir de l'escadre de La Touche-Tréville.

La consternation était extrême dans Plymouth; les habitants prenaient la fuite avec leurs effets les plus précieux; il ne restait plus guère dans la ville que la garnison montant à quatre mille hommes. L'armée combinée s'était formée en ligne de bataille; don Louis de Cordova et La Touche-Tréville se tenaient au vent et marchaient en échiquier. Au moyen de leur ordre de marche, ces deux officiers généraux pouvaient couper l'ennemi, le mettre entre deux feux et se replier en tous les sens. D'Orvilliers donna le signal; l'armée combinée se porta sur Plymouth, en se déployant sur trois colonnes à peu de distance de cette place. Aux premiers signaux de ses frégates de découverte, la flotte d'Angleterre, commandée par l'amiral Charles Hardi, avait quitté sa croisière et s'était enfoncée dans la baie. Les bâtiments français, chargés de l'observer, vinrent rendre compte à d'Orvilliers qu'ils n'avaient encore pu distinguer que dix-sept voiles. L'intention de ce général était de diriger ses mouvements du côté de Portland ou de Torbay, et d'y mouiller en attendant des rafraîchissements annoncés de Brest; mais un vent d'est forcé déconcerta ses projets, et, le 19 août, il se vit insensiblement entraîné à l'entrée de

Digitized by Google

la Manche. Il lutta contre les vents tenaces jusqu'au 25. Ce jour, il tint conseil, sur *la Bretagne*, pour avoir l'avis des principaux officiers de la flotte, au sujet du parti qui restait à prendre en l'absence presque complète de vivres et de rafraîchissements où l'on était, et en présence du fléau destructeur qui affaiblissait de plus en plus les équipages. L'avis unanime du conseil fut d'aller chercher l'ennemi sur les îles Sorlingues où l'on espérait le rencontrer, et de faire route pour Brest si, le 8 septembre, les vaisseaux n'avaient pas reçu les secours qui leur étaient nécessaires en hommes, en eau et vivres de toute espèce (11). En conséquence, le soir même de la tenue du conseil, d'Orvilliers manœuvra pour approcher des Sorlingues; et, le 31 août au matin, il vit et releva, à environ cinq lieues de distance, l'armée navale d'Angleterre, forte de trente-neuf vaisseaux, de huit frégates et quelques corvettes. Le signal de chasse fut donné; mais l'amiral Hardi se prit à fuir toutes voiles dehors, se dirigeant vers l'île de Wight, où le canal se rétrécit de telle manière, qu'il devenait impossible aux alliés de mettre à profit l'ensemble et la supériorité de leurs forces. D'Orvilliers n'en continua pas moins sa poursuite pendant vingt-sept heures, le désir de combattre faisant oublier la maladie aux officiers, aux équipages et aux troupes de la marine. On avait même fait feu sur les derniers bâtiments de l'ennemi, et on lui en avait même enlevé un, quand, les vaisseaux de queue de l'armée combinée ayant signalé une flotte sous le vent et appuyé ce signal de coups répétés, d'Orvilliers se mit en devoir d'aller au-devant de ce qu'il croyait être une proie qui lui venait d'Amérique et dont on lui avait envoyé avis de Versailles; mais c'était une flotte hollandaise. Malgré le malheureux état de ses équipages, l'amiral avait résolu de tenir la mer jusqu'à la dernière extrémité; dans ce but, il se rendit à Ouessant, où on lui avait enfin fait savoir qu'il trouverait les secours sollicités depuis longtemps. Au lieu de ces secours, il trouva l'ordre de rentrer à Brest, où il arriva, en effet, le 13 septembre, après une de ces campagnes sans éclat, mais non pas sans mérite et sans honneur, que l'histoire générale enregistre d'ordinaire comme par grâce et pour les traiter avec une légèreté déplorable, parce que la résignation a été leur principal caractère. La résignation, il faut aussi savoir tenir compte de cette vertu dans certaines cam-

Digitized by Google

pagnes militaires, surtout dans les campagnes navales; et quelle armée en montra plus que celle de d'Orvilliers, en 1779! Qu'aurait été pour elle, si meurtrière qu'on la puisse imaginer, la bataille qu'elle cherchait avec tant d'ardeur, comparée à l'horrible fléau qui avait fait ses rangs si clairs, qu'à peine il restait assez de monde à bord des vaisseaux pour les manœuvres? Et cependant cette armée si cruellement dévorée, manquant en outre de vivres et de rafraîchissements, avait tenu la mer en cet état cent quatre jours durant; elle avait protégé de ses croisières l'heureuse arrivée de tous les convois français d'Amérique; partout où elle avait promené son pavillon souverain, l'Angleterre avait soigneusement caché le sien; elle avait régné jusque sur ces eaux que l'orgueilleux marin anglais n'aurait plus osé appeler, sans rougir de honte, les mers britanniques; et, de l'autre côté de la Manche, la fuite de l'amiral Hardi était regardée comme un affront pire qu'une défaite. On se montra peu reconnaissant en France du dévouement des marins; on alla jusqu'à lancer des épigrammes et des chansons contre ces braves, qui revenaient si rares et si souffrants d'une campagne pour laquelle ils étaient partis si nombreux et florissants de santé; contre ce grand tacticien, ce père infortuné qui, depuis la perte de son fils, n'avait plus trouvé de force qu'en Dieu et en son amour du bien public. Mais les faiseurs de chansons vivaient à Paris, et s'ils eussent été témoins de la rentrée de la flotte à Brest, il y a de grandes chances pour que leur bout d'esprit aiguisé en pointe s'en fût allé en larmes; on aurait tort d'ailleurs de juger des sentiments de toute une nation par quelques individualités grivoises. Du Pavillon, à qui Sartine demanda confidentiellement son opinion sur les opérations de d'Orvilliers, prit avec chaleur la défense de son général, blâma en termes pleins d'indignation ceux qui l'avaient accusé de n'avoir point assez poursuivi l'ennemi, et déclara que tout habile homme, à sa place, se serait comporté contre lui (12). Néanmoins, d'Orvilliers, accablé de sa douleur paternelle plus encore que de l'injustice des hommes, abandonna le service et alla finir ses jours loin du monde (13).

L'armée combinée dont le commandement avait été donné, depuis la démission de d'Orvilliers, au comte Duchaffaut, ne reprit plus la mer; seulement une partie des vaisseaux espagnols

Digitized by Google

s'en détacha pour aller bloquer Gibraltar que Charles III avait à cœur de reprendre aux Anglais.

Une petite escadre, armée à Brest aux frais des États-Unis, était allée établir une croisière dans la mer du Nord. Le commodore américain Paul Jones, qui la commandait, attaqua, sur les côtes d'Écosse, la flotte marchande de la Baltique appartenant aux Anglais, et que deux vaisseaux de ligne convoyaient. Paul Jones, monté sur la frégate *le Bonhomme-Richard*, de 40 canons, attaqua *le Sérapis*, de 44, capitaine Pearson. Le combat fut opiniâtre. Paul Jones, voyant que son propre bâtiment était près de couler bas, enleva celui de l'ennemi à l'abordage. L'autre vaisseau de guerre anglais fut également pris. Le vainqueur se réfugia ensuite dans les ports hollandais, où on lui permit de se réparer, ce qui devint un nouveau prétexte de rupture entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies.

Mais le plus beau fait d'armes dont furent témoins les mers européennes durant l'année 1779, eut pour héros Du Couëdic de Kergoualer. Qui n'a ouï parler du mémorable duel de *la Surveillante* et du *Quebec?* Quel vieux marin, l'œil brillant d'une larme d'enthousiasme, ne l'a proposé pour modèle à ses fils, aussi bien en Angleterre qu'en France; car chacun de ces deux pays eut droit de se glorifier de cette héroïque rencontre, et si la victoire à la fin cessa d'être indécise, la valeur, incertaine encore, même après le combat, entre Farmer et Du Couëdic, ne put que toucher également de sa palme, teinte d'un sang précieux, et le front du mort et le front du mourant.

Le 4 octobre, la frégate *la Surveillante* fut détachée, avec le cotre *l'Expédition*, commandé par le vicomte de Roquefeuil, pour aller à la découverte d'une division anglaise de six vaisseaux qui devait sortir de Portsmouth. Le gouvernement britannique, de son côté, instruit du prochain départ de six vaisseaux français, envoya le même jour la frégate *le Quebec*, montée par le brave et habile Farmer, et le cotre *le Rambler*, capitaine Georges, pour en étudier la direction. Les deux frégates croisaient à moitié route environ dans la Manche, lorsqu'elles se découvrirent l'une l'autre avec l'aube naissante de la journée du 6 octobre. Elles étaient absolument de même force en canons et en équipages, équipages d'élite des deux côtés, et que l'on avait laissés au choix des com-

Digitized by Google

mandants (14). Le vent, qui soufflait de l'est, était propice, la mer était belle, et l'on eût dit que les vagues ne semblaient se soulever mollement que pour être les innombrables spectatrices de la tragédie qui se préparait. Les deux frégates, après avoir manœuvré uniquement pour s'observer, et s'être reconnues ennemies à leurs signaux, arborèrent chacune leur pavillon national, et l'assurèrent respectivement d'un coup de canon à boulet. Elles manœuvraient pour se rapprocher, et néanmoins ne donnaient que peu de voile au vent pour avoir le temps de mieux prendre leurs dispositions. Sur l'invitation de Du Couëdic, l'aumônier de *la Surveillante*, lorsque tout le monde fut à son poste, fit une courte exhortation concluant par ces mots : « Que Dieu récompensait les braves guerriers, ceux qui servaient le prince et le pays avec zèle et courage, et qu'il rejetait loin de lui les âmes timides. » Il était onze heures quand, se trouvant à portée de canon, *la Surveillante* commença le feu; *le Quebec* ne répondit que lorsqu'il fut à demi-portée. Du Couëdic fit en sorte d'être plus près encore de son adversaire, et bientôt on s'atteignit avec la mitraille et la mousqueterie. Au bout d'une heure de combat dans cette position, Du Couëdic, voyant que Farmer manœuvrait pour se laisser dépasser, et jugeant que son intention était de lui envoyer en poupe sa volée d'artillerie, fit une si rapide évolution, que, lorsque *le Quebec*, placé effectivement en arrière de *la Surveillante*, lâcha sa bordée, elle lui fut incontinent rendue par la frégate française, qui déjà présentait son côté de tribord dans toute sa longueur, et dont l'équipage n'avait fait qu'un bond, de gauche à droite du bâtiment, pour charger à mitraille et tirer. Quoi que pût entreprendre Farmer, jamais il ne put gagner l'avantage du vent sur Du Couëdic, qui profita jusqu'au bout de sa position, comme dans cette première circonstance, pour déjouer les combinaisons de son adversaire et le tenir en échec. Quoique l'affaire durât depuis près de quatre heures, et que les boulets, la mitraille et la mousqueterie eussent causé de grands ravages sur les deux ponts, on était loin de se ralentir de part et d'autre. On en vint presque bord à bord, et les fusils, les pistolets même portaient coup; il y avait des moments où les refouloirs, à l'aide desquels les artilleurs poussaient la charge au fond de leurs canons, se touchaient et s'embarrassaient d'une frégate à l'autre.

Digitized by Google

Du Couëdic a reçu deux blessures à la tête, qui ne sont que les avant-coureurs d'une troisième plus fatale; il ne prend pas le temps de se faire panser, et la face ruisselante de sang, noircie de poudre à canon, mais sublime d'attitude et d'héroïsme, il ordonne, montre à tous ce qu'il faut faire, et, dans son regard étincelant jusqu'à travers la fumée et le feu, ses intrépides matelots ont pu lire ce que leur commandant veut aujourd'hui : c'est le triomphe ou la mort. Chacun le seconde avec ardeur en s'inspirant de son exemple; aussi combien paient, comme lui, le tribut de sang à la guerre. L'enseigne de vaisseau de Labentinaye a été obligé d'aller se faire amputer le bras droit, il revient sur le pont, et ne quitte définitivement la partie qu'alors qu'un nouveau coup, lui faisant tomber trois doigts de la main gauche, le laisse dans l'impossibilité d'agir. Un autre enseigne, qui, à quarante ans de distance, devait retracer les scènes palpitantes de ce combat, le chevalier de Lostanges, ayant longtemps tenu malgré deux graves contusions qu'il a reçues, ne se retire au poste des blessés que quand il a perdu un œil. Sur trois officiers auxiliaires qui étaient à bord de *la Surveillante*, l'un, nommé Vauthier, est grièvement atteint d'un éclat de bois à la poitrine et au bras droit; un autre, nommé Penquière, est frappé à mort sur le gaillard d'avant : tout en expirant, ce jeune infortuné cherchait encore à obéir aux ordres de son chef. Si les officiers et les matelots de marine ne sont pas épargnés, les officiers mariniers ne le sont pas davantage; c'est à peine si l'on en voit quelques-uns encore qui ne soient pas couverts de leur propre sang. Toutefois *le Quebec* n'est pas encombré de moins de morts, de mourants et de blessés que *la Surveillante*, et il est encore plus maltraité qu'elle dans ses gréements. L'exaltation de l'héroïsme était au comble des deux côtés, et tout le monde, ayant fait d'avance le sacrifice de sa vie à la gloire, était sans regard pour compter ses morts, sans réflexion pour sentir ses blessures. Un cri de joie s'est fait entendre à bord de l'ennemi : un boulet vient de faire tomber à l'eau le pavillon que *la Surveillante* portait en poupe; mais le second pilote, nommé Le Mancq, saisit un autre pavillon, monte sur les haubans d'artimon, et, debout, et poussant des cris victorieux au milieu de la mitraille, des balles et des boulets dirigés contre lui, il déploie, il agite dans l'air son étendard français; il

Digitized by Google

ne descendit que quand il eut vu le pavillon hissé à la poupe de *la Surveillante*. Peu après, les trois mâts de la noble frégate tombèrent tous à la fois. Du Couëdic rendit grâces au ciel de ce que cette épouvantable chute eût eu lieu du côté par lequel on ne se battait pas, et laissât dégagé celui par lequel on répondait à l'ennemi. Cinq minutes après le démâtement de *la Surveillante*, ce fut le tour du *Quebec*. Les trois mâts de cette frégate s'écroulèrent aussi comme d'une seule pièce, et ce fut en outre de telle manière, qu'ils écrasèrent beaucoup de monde, et embarrassèrent le bord et la batterie par où les Anglais avaient porté tout leur effort.

Aussitôt Du Couëdic, voulant mettre à profit le désordre de l'ennemi, fit lancer des grenades et ordonna de s'armer pour l'abordage. En ce moment-là même une balle lui perça le ventre. Mais lui, reprenant tout de suite l'énergie de son regard, et s'adressant à trois de ses neveux, gardes de la marine, qui avaient fait vaillamment leur devoir à ses côtés, mais que sa dernière blessure semblait avoir jetés dans des transes mortelles : « Allons, leur dit-il avec une sorte de gaieté, à l'abordage, mes chers enfants, à l'abordage! C'est à vous de donner l'exemple; pensez à maintenir l'honneur de la famille. » Déjà les trois jeunes gens, dont deux portaient le nom de leur oncle, et l'autre s'appelait Duvergier, s'élançaient pour sauter sur le pont ennemi, et le beaupré de *la Surveillante* était engagé dans les débris de mâts de la frégate anglaise, quand il se manifesta sur celle-ci une épaisse fumée presque à l'instant suivie de tourbillons de flammes, qui, se communiquant avec la rapidité d'une pièce d'artifice, développèrent l'incendie, en un clin d'œil, d'un bout à l'autre du *Quebec*.

Alors un sentiment nouveau s'empare du cœur de Du Couëdic. Le guerrier terrible et foudroyant a fait place au chrétien doux et compatissant qui ne voit plus que des frères, même dans ses ennemis. De cette bouche, qui tout à l'heure commandait pour qu'on s'élançât à l'abordage, il ordonne pour qu'on vole au secours. Ce secours, les Anglais l'appelaient à grands cris. *La Surveillante* n'avait plus que son petit canot qui fût propre à être mis à la mer; mais comme, faute de mâts, on était dans la nécessité de le traîner et de le pousser à bras hors du bord, il heurta un canon, se creva et coula bas. Cette perte fit saigner le cœur de Du Couëdic:

Digitized by Google

elle laissait le magnanime vainqueur dans l'impuissance de secourir par ses propres moyens les hommes de la frégate incendiée, qui, les uns mutilés, les autres couverts de blessures, tous à demi asphyxiés, se tournaient vers lui comme vers leur dernière espérance ici-bas.

D'un autre côté, Du Couëdic avait à craindre que l'incendie ne gagnât sa propre frégate, d'où l'on sentait déjà le vent brûlant des flammes du *Quebec*. Le feu se manifesta même à quelques parties de *la Surveillante*, et les canons anglais, partant par le seul effet de la chaleur, envoyaient boulets et mitraille à bord de la frégate française. Ce ne fut que par l'habileté de ses manœuvres, et une présence d'esprit extraordinaire, que Du Couëdic vint à bout d'échapper à l'incendie qui dévorait *le Quebec*. Quelques Anglais qui étaient parvenus à se sauver à la nage et à se faire monter sur *la Surveillante*, où on les recevait en frères, contribuèrent de tous leurs efforts à éviter à la frégate française une catastrophe semblable à celle dont la leur était frappée. Le capitaine Farmer, mortellement blessé par deux balles et par la chute des mâts de sa frégate, donnait encore des ordres, avec un sang-froid sublime, sur son pont, et s'occupait lui-même de faire conduire, par petites divisions, dans un canot, l'équipage anglais à bord de la frégate française. En vain son premier lieutenant, sir Roberts, blessé aussi, quoique moins cruellement, le pressait-il de s'embarquer, Farmer, fermement décidé à ne sortir que le dernier ou à périr avec *le Quebec*, ordonna, sans permettre la réplique, au premier transport de s'éloigner. Pour comble de malheur, ce canot, surchargé par la quantité de gens qu'on n'avait pu empêcher de s'y précipiter, coula bas presque aussitôt et périt avec tous ceux qu'il portait. Le spectacle qu'offrit alors la malheureuse frégate anglaise est inénarrable. On en voyait qui, pour éviter l'incendie près de les gagner, de les brûler tout vifs, se tenaient quelque temps suspendus, par les manœuvres, en dehors du bâtiment, poussant des cris de détresse pour appeler un secours impossible à leur donner; puis on les voyait, ces malheureux, épuisés de fatigue, atteints déjà par les flammes qui sortaient des sabords, et contraints par l'ardeur du feu de lâcher les cordages qu'ils tenaient, on les voyait tomber l'un après l'autre, quelquefois plusieurs ensemble, et s'évanouir sous

Digitized by Google

la vague. Cependant il resta assez de forces à quelques-uns de ces infortunés pour gagner à la nage les débris qui flottaient entre les deux frégates, débris sur lesquels Du Couëdic fit jeter des cordages, dont on se servit pour monter à bord de *la Surveillante* les gens assez favorisés encore pour s'en saisir : ce fut ainsi que quarante-trois Anglais échappèrent à la mort. Peu après, *le Quebec* sauta en l'air, et disparut en lançant des éclats enflammés dont plusieurs tombèrent sur la frégate française, qui n'était éloignée de lui que de quatre-vingts à cent mètres. Le généreux capitaine Farmer était resté inébranlable jusqu'à la dernière seconde au poste que son courage et son cœur lui avaient désigné, et le reste des siens l'avait perdu de vue dans les flammes avant même que les flots l'eussent englouti.

La Surveillante était tombée dans un péril non moins grand que celui du feu auquel elle n'était encore qu'à demi échappée. Elle s'enfonçait en brûlant, et déjà l'on avait été obligé de monter les blessés de la cale sur le pont, de peur qu'ils ne fussent noyés. Mais Du Couëdic, qui puisait assez de force dans son âme pour prolonger son reste d'existence, inspirait une telle énergie à tout le monde, même aux blessés, que chacun s'employant au salut général, la frégate française fut définitivement sauvée. Les Anglais qui avaient trouvé leur salut sur *la Surveillante* se signalèrent encore, dans cette circonstance, par leur activité et par une obéissance admirable aux ordres de Du Couëdic. Ils le regardaient désormais comme leur sauveur, comme leur père, et tout ce qu'il aurait désiré d'eux, il l'eût obtenu au premier signe, tant a de puissance la générosité d'un grand cœur! Du Couëdic, tout baigné encore dans son propre sang, exprima en termes touchants la douleur qu'il ressentait de la fin cruelle du brave Farmer, et ses regrets de n'avoir pas eu l'extrême bonheur de sauver, de conserver à la gloire un homme pour lequel il était pénétré de la plus haute estime; puis, s'adressant à tous les Anglais qui se trouvaient sur son pont, il leur dit qu'ils avaient fait admirablement leur devoir; et que leur frégate ayant péri avec son pavillon flottant, ils seraient traités non comme des prisonniers, mais comme des frères recueillis d'un naufrage. Tous les yeux étaient pleins de larmes; le silence des auditeurs était entrecoupé de sanglots, aux paroles de ce noble capitaine chrétien

Digitized by Google

qui, à demi expirant, trouvait encore une voix pour élever l'âme et consoler le cœur. Il n'y avait pas d'ennemis, il n'y avait qu'un même peuple sur *la Surveillante :* Français, Anglais se serraient la main, s'embrassaient en tournant leurs regards vers Du Couëdic, et les matelots de *la Surveillante*, imitant à l'envi leur capitaine, partageaient leurs vêtements avec ceux du *Quebec*, restés nus comme ils s'étaient sauvés. C'est autour d'un tel tableau que toutes les querelles des hommes devraient se rassembler pour s'évanouir. Du Couëdic, que tous ses gens, que tous les Anglais pressaient de songer enfin à sa propre conservation, remit alors la conduite de la frégate à Dufresneau, le seul de ses officiers qui eût été assez épargné pour s'en charger ; mais auparavant encore il lui recommanda les blessés et les Anglais ; puis il s'affaissa , et l'on fut obligé de le porter dans sa chambre. Tout le monde s'oublia sur *la Surveillante* pour ne plus penser qu'à lui. L'inquiétude et la reconnaissance étaient dans tous les yeux, et tous les vœux s'élevaient vers le ciel pour le rétablissement de Du Couëdic. *La Surveillante*, dans le misérable état où elle était réduite, fut dirigée du côté de l'île d'Ouessant, qui se trouvait à quinze lieues. Ce ne fut qu'au commencement de la nuit que l'équipage, à jeun depuis huit heures du matin, put prendre un peu de nourriture, et se livrer à quelque repos. Le besoin en était si grand et si général, qu'à peine le service du gouvernail pouvait se faire, quoiqu'on eût la précaution de remplacer souvent les timoniers à la barre, pour ne pas les exposer à se laisser gagner par le sommeil. Français et Anglais faisaient cet important service, tant la confiance, fondée sur l'estime, était bien établie. A onze heures du soir on rallia le cotre *l'Expédition*, qui, de son côté, avait engagé un beau combat avec le cotre *le Rambler*, combat qui n'avait cessé qu'au moment où le vicomte de Roquefeuil, n'écoutant plus lui-même que son humanité, avait aperçu l'incendie du *Quebec*, et avait suivi *le Rambler* pour aller au secours des Anglais. En effet, Roquefeuil ramenait avec lui huit de ces malheureux qu'il avait trouvés sur des débris, et parmi lesquels était le premier lieutenant sir Roberts. On doit le dire, les sentiments pieux et humains qui animaient tous les braves marins français de cette époque étaient comme un reflet de ceux qui remplissaient le cœur du roi Louis XVI, à qui l'on

Digitized by Google

était toujours sûr de plaire en agissant avec générosité. N'était-ce pas ce prince qui venait d'ordonner qu'on respectât le bâtiment monté par le célèbre navigateur anglais Cook partout où on le rencontrerait? *La Surveillante*, heureuse d'avoir vu arriver le cotre *l'Expédition*, pour s'en faire remorquer, continua sa route, par un temps favorable, vers l'île d'Ouessant. L'encens d'une prière fervente pour ceux qui avaient péri, et pour ceux qui avaient survécu à tant de dangers, montait encore vers le ciel, quand, à onze heures du matin, on aperçut la terre. Le cri qui l'annonça causa un transport de joie général, et les larmes de la douleur se changèrent pour un moment, aussi bien pour les Anglais que pour les Français, en larmes de bonheur. Toutefois on était encore à cinq lieues d'Ouessant, et la moindre mésaventure pouvait rendre *la Surveillante* à tous ses périls. Des bateaux pêcheurs l'entourèrent; mais, comme le blessé qu'on rapporte du champ d'honneur, la noble frégate avait tant à craindre du plus léger choc, que l'on ne permit pas à ces bateaux d'aborder. Lorsque les pêcheurs connurent quelques-uns des détails du combat que *la Surveillante* venait de livrer, ils offrirent de donner leur poisson à l'équipage, comme un tribut à sa valeur. Le capitaine, pour montrer qu'il n'était pas insensible à la délicatesse de ces braves gens, permit qu'on acceptât une petite partie du présent, et leur fit proposer de remorquer la frégate restée presque en calme. Les pêcheurs accueillirent cette proposition avec enthousiasme; et dix de leurs meilleurs bateaux, se rangeant en ligne devant *la Surveillante*, la firent marcher si vite en ramant de toutes leurs forces, qu'au coucher du soleil on atteignit la rade de Camaret, où l'on mouilla. Les signaux de la côte ayant déjà annoncé la vue d'une frégate française désemparée se dirigeant vers Brest, le comte Duchaffaut, alors commandant de la marine dans ce port, avait expédié, à la rencontre de *la Surveillante*, une corvette avec des matelots, des ouvriers, et tous les secours nécessaires aux blessés, tandis que le commandant de la flotte franco-espagnole avait détaché des chaloupes et des canots pour donner la remorque. Ces secours arrivèrent pendant la nuit. Le lendemain, 8 octobre, à la pointe du jour, des matelots espagnols et français sollicitèrent, comme une faveur insigne, la permission de monter à bord pour travailler à la place de ceux

Digitized by Google

qui avaient combattu. Une double ligne de chaloupes et de canots fut formée pour remorquer triomphalement *la Surveillante;* on observa de mettre alternativement un bateau français et un bateau espagnol; lorsque les deux lignes furent placées dans la direction que devait prendre la frégate, on leva l'ancre, et les embarcations commencèrent à ramer au cri de *Vive le roi!* en lequel se résumaient encore les expressions de joie et de triomphe de la France, et qui fut répété par les nombreux habitants des campagnes réunis sur les bords du goulet de Brest. Ce fut ainsi que *la Surveillante*, précédée de près de cent chaloupes et canots qui formaient une double ligne en avant d'elle, fit son entrée dans la rade de Brest, où elle fut reçue par soixante et dix vaisseaux de ligne, un grand nombre de frégates, de corvettes et de bâtiments de transport, qui s'étaient décorés de deux pavillons, l'un à la poupe, l'autre à la proue, en l'honneur de Du Couëdic et de ses braves. L'équipage de chaque vaisseau près duquel passait *la Surveillante* montait en foule, garnissait mâts, vergues et manœuvres, et saluait la glorieuse frégate de trois cris de *Vive le roi!* Un splendide soleil ajoutait encore à la beauté d'un tel tableau qui, selon l'expression du chevalier de Lostanges, intéressait également et le cœur et les yeux. Le triomphe dans la rade ne fut que le prélude de celui qui attendait les héros de *la Surveillante* dans le port et dans la ville même de Brest.

Quelques personnes de distinction, des dames surtout, obtinrent la permission de monter à bord de la frégate. On n'avait pas encore eu le temps de la nettoyer, d'en faire disparaître les traces de sang et les restes épars des généreuses victimes du combat; le pont ressemblait à un champ de bataille, après une vive mêlée. La princesse d'Hénin, la duchesse de Lauzun et les autres dames, après un mouvement d'hésitation et d'horreur en présence d'un tel spectacle, se sentirent raffermies par l'expression de gloire qui était répandue sur la physionomie des matelots, et poursuivirent leur visite en félicitant chacun, et en répandant des consolations et des preuves d'intérêt sur les blessés. L'une d'elles ayant demandé s'il était vrai (ce qui ne l'était point) que les Anglais eussent cloué leur pavillon au mât pendant le combat : « Madame, dit fièrement un matelot français, le nôtre était cloué, par l'honneur, dans le cœur de notre brave capitaine. »

Digitized by Google

Enfin, Du Couëdic lui-même, étendu sur un matelas, parut pour être descendu dans le canot du commandant de la marine. Tous les regards se reportèrent sur lui. Il se fit d'abord un silence respectueux; mais à l'instant où le héros quitta sa frégate, tous les gens de son équipage, les blessés même, du fond de la cale, voulant témoigner leur reconnaissance pour la gloire qu'il leur avait acquise, le saluèrent de trois cris de triomphe, qui furent répétés et continués par la foule des spectateurs garnissant les batteries et les quais. Du Couëdic, escorté de toutes les autorités militaires et civiles, fut transporté à son logement par les bombardiers de la marine, qui lui avaient fait un brancard orné d'emblèmes et de trophées. Les autres blessés qui étaient sur *la Surveillante* eurent aussi, dans ce jour, chacun leur triomphe particulier; on les transporta, l'un après l'autre, à terre, chaque canot ne se chargeant que d'un officier ou d'un matelot, et, comme une preuve que le sentiment qui avait animé Du Couëdic était compris de toute la flotte, de toute la ville, de tout le pays, on ne s'informait pas si cet officier ou ce matelot était Français ou Anglais, la considération et les égards se partageant sans nulle distinction de peuple. L'hospitalité que l'on s'empressa d'offrir dans Brest aux marins du *Quebec* leur fit voir tout de suite que la parole de Du Couëdic ne recevrait point un démenti, et qu'ils seraient effectivement traités, non en prisonniers, mais en amis, en frères naufragés. Par ordre de Louis XVI, il leur fut fourni tout l'argent et les autres secours dont ils avaient besoin, et ils furent conduits dans leur patrie, sans échange, sur un bâtiment neutre, frété tout exprès pour cette mission si honorable pour l'humanité tout entière, et en particulier pour la France.

Louis XVI sentit vivement tout ce qu'avait de beau et de glorieux pour la France le combat de *la Surveillante*. Pendant que la ville et communauté de Brest prenaient une délibération pour complimenter solennellement Du Couëdic, il adressait à ce marin magnanime une lettre de félicitations, qui renfermait en outre des expressions pleines de sollicitude pour sa santé. Un moment on espéra l'entière guérison de Du Couëdic; déjà même, quoique élevé au grade de capitaine de vaisseau, il avait demandé et obtenu de reprendre prochainement le commandement de sa frégate. Mais la France, qui avait déjà en lui un héros, et à qui il pro-

Digitized by Google

mettait un grand homme, ne devait pas le conserver. Il expira, à l'âge de quarante ans, trois mois après avoir reçu ses blessures, ayant conservé jusqu'à la fin un jugement sain, un cœur plein de compatissance, et mêlant aux derniers adieux faits à sa famille des conseils d'honneur français et de vertu que, toute sa vie, il avait prêchés d'exemple. Les consolations furent prodiguées à sa veuve, à ses enfants, qui furent déclarés enfants de l'État. Louis XVI lui fit élever, dans Brest, un tombeau sur lequel on grava ces mots : « Jeunes élèves de la marine, admirez et imitez l'exemple du brave Du Couëdic. »

Pendant que la marine royale avait ses vaillantes victimes et ses triomphateurs, celle des particuliers comptait aussi les siens. Le pavillon blanc, devenu, par ordonnance de 1765, commun aux bâtiments marchands et bâtiments du roi, n'était pas moins bien porté par les uns que par les autres, et donnait ainsi la preuve que Louis XIV avait peut-être poussé trop loin ses susceptibilités pour sa royale enseigne, en l'interdisant aux navires des armateurs (15). Le brave Royer, corsaire dunkerquois, ne revenait jamais dans sa ville natale sans y être reçu au milieu des acclamations méritées de ses compatriotes. Louis XVI lui fit remettre une épée d'honneur. Excité par ce témoignage de la satisfaction royale, il sortit de nouveau sur son bâtiment, *le Commandant-de-Dunkerque*, qu'il avait pris sur l'ennemi, rançonna treize navires anglais, et s'empara d'un plus grand nombre encore. Royer fit payer chèrement au capitaine et à l'équipage de l'un de ces derniers une odieuse perfidie. Après un combat opiniâtre, le capitaine anglais avait fait signal qu'il se rendait; mais voyant venir à lui la chaloupe française avec onze hommes qui avaient mission d'amariner son bâtiment, il leur lâcha toute sa bordée, chargée à mitraille, et coula bas l'embarcation. Il se flattait d'avoir ainsi suffisamment affaibli les Français, pour essayer d'un abordage. Mais Royer, l'indignation et la rage dans le cœur, le prévient, l'aborde, anime ses gens à venger la mort de leurs camarades, et passe au fil de l'épée le capitaine et presque tout l'équipage anglais.

Un autre capitaine corsaire, nommé Cottin, venait aussi de conquérir une épée d'honneur, lorsque ayant enlevé à l'abordage un bâtiment de guerre ennemi, *le Harponner*, beaucoup plus

Digitized by Google

fort que le sien, il fut élevé au grade de lieutenant de frégate dans la marine royale.

La guerre ne se poursuivait pas en Amérique avec moins de gloire pour la France qu'en Europe. D'Estaing, qui s'était renforcé à la Martinique de plusieurs vaisseaux et autres bâtiments de guerre amenés d'Europe par le comte de Grasse et La Motte-Picquet, chefs d'escadre, secondait avec ardeur les opérations des Américains, et n'oubliait pas, dans l'occasion, les intérêts immédiats de la France. Parmi les officiers de la marine qu'il distinguait le plus, le lieutenant de vaisseau Trolong Du Rumain, natif, comme Du Couëdic, comme Kersaint, comme tant d'autres illustres marins d'alors, de l'ancienne province de Bretagne, était au premier rang; il l'appelait *le Duguay-Trouin du règne de Louis XVI*. Du Rumain reprit à l'ennemi, qui s'en était emparé, la partie française de l'île Saint-Martin. C'était le prélude d'une expédition plus importante qui lui fut confiée. D'Estaing mit sous ses ordres, avec trois cents hommes de débarquement, la frégate *la Lively*, conquise naguère par Kersaint, deux corvettes, un brigantin, et une goëlette, petit bâtiment de 30 à 50 tonneaux, dont on ne faisait guère alors usage qu'en Amérique, et qui se distinguait, comme à présent, par ses deux mâts inclinés sur l'arrière, portant chacun une voile en forme de trapèze, et par sa marche légère se prêtant aisément à toutes les ondulations des lames. Ce fut vers Saint-Vincent, où l'on entretenait des relations avec les Caraïbes, amis de la France, que la petite escadre fit voile. Elle mouilla, le 16 juin 1779, devant cette île. Aussitôt Du Rumain fit débarquer ses troupes; suivi des officiers de terre de La Roque-Persin et de Canonge, qui commandaient les détachements des régiments et des volontaires des Antilles, il enleva plusieurs postes l'épée à la main, et marcha vers le fort de King's-Town, avec la résolution de l'attaquer. Mais à peine le gouverneur Morris, vice-amiral d'Angleterre, eut-il aperçu des bandes de Caraïbes qui garnissaient les hauteurs et étaient prêtes à se joindre aux Français, qu'il demanda à capituler. Pendant qu'on réglait les articles de cette capitulation, Du Rumain distingua trois bâtiments anglais qui s'avançaient à pleines voiles. Sans perdre de temps, il se jette dans une pirogue, regagne sa frégate, appareille avec elle, s'empare des trois bâtiments, et les amène à Saint-

Digitized by Google

Vincent où il achève de régler les conditions de la capitulation du gouverneur anglais. L'île Saint-Vincent reçut garnison et gouverneur français.

Peu de jours après, d'Estaing lui-même, avec son armée navale se composant de vingt-cinq vaisseaux et de quinze frégates, corvettes et bâtiments légers, cingla du Fort-Royal de la Martinique pour la Grenade, où les Anglais s'étaient puissamment établis depuis 1763. Les deux principaux forts étaient le Fort-Royal, à l'entrée du port, et le morne de l'Hôpital qui dominait la ville, le port, la rade et toutes les autres fortifications. D'Estaing parut, le 2 juillet au matin, à la vue de l'île, mouilla dès le soir devant l'anse Molenier, en deçà des forts, et mit tout de suite à terre treize cents hommes de troupes qui occupèrent les hauteurs voisines. Pendant la nuit, avec la majeure partie de ces troupes, particulièrement avec les grenadiers, il tourna le morne de l'Hôpital, et, dès la pointe du jour, reconnut la position de l'ennemi sur cette montagne, dont la pente extrêmement rapide était fortifiée d'une palissade au bas et de trois retranchements l'un sur l'autre. Quoique sans artillerie, d'Estaing fit ses dispositions pour l'enlever dans la nuit suivante. Le gouverneur anglais lord Macartney, sommé de se rendre, répondit qu'il n'en ferait rien. Sur les onze heures et demie du soir, les troupes françaises se mirent de nouveau en mouvement et parvinrent promptement à un quart de lieue du morne qu'elles avaient dessein d'enlever. A deux heures de la nuit, une division aux ordres du comte de Pontevaux, commença une fausse attaque du côté de la rivière Saint-Jean, et au même instant, les autres troupes ayant formé, outre l'avant-garde aux ordres du comte de Durat, trois colonnes, commandées par le vicomte de Noailles et les comtes Édouard et Arthur Dillon, débouchèrent vers le morne de l'Hôpital. D'Estaing marchait en tête de la colonne de gauche, l'épée à la main. Un feu très-vif, qui partit des retranchements et d'un bâtiment de guerre mouillé dans le carénage, n'arrêta pas une minute l'impétuosité des Français. Officiers et soldats de l'avant-garde franchissent la palissade en un clin d'œil et déjà, se portant et se poussant les uns les autres, gravissent sur le morne; les trois colonnes suivent de près et rivalisent de courage, enflammées qu'elles sont encore par l'intrépidité de leur général, qui leur montre lui-même le

Digitized by Google

chemin de la victoire et qui saute avec elles dans les retranchements. Un corsaire fameux dans la mer des Antilles, Gaspard Vence, s'offre pour tenter un coup audacieux au sommet même du morne; quatre-vingts grenadiers demandent à partager les périls d'une telle entreprise et d'Estaing, applaudit à leur ardeur. Aussitôt Gaspard Vence et les grenadiers français s'élancent au haut du morne, en forcent les barricades, s'emparent d'un côté des batteries, mettent en fuite les milices et les grenadiers anglais qui les gardaient, et renversent à coups de sabre l'étendard britannique. Ils allaient le remplacer par le pavillon de France, quand, honteux de s'être laissé mettre en déroute par une poignée d'assaillants, les Anglais reviennent à la charge. Ils avaient mesuré de l'œil la distance qui séparait ces quelques braves de la colonne à la tête de laquelle d'Estaing se trouvait en personne. Encouragés par l'éloignement du général, ils se précipitent sur Gaspard qui, durant cinq minutes, n'oppose à leurs baïonnettes d'autres armes que son sabre et le pavillon anglais dont il s'est enveloppé pour s'en faire une espèce de cuirasse. L'intrépide corsaire allait succomber quand le sergent Houradoux, un de ces hommes qui présageaient les soldats de la République et de l'Empire, se jette à travers les ennemis, dégage Gaspard Vence, et, par ce dévouement héroïque, conquiert le grade d'officier que d'Estaing lui accorde sur le champ de bataille. A la vue du général qui est accouru à la tête d'une des colonnes, les Anglais reprennent la fuite; l'ardeur des assaillants redouble, les derniers retranchements sont emportés, et le pavillon blanc qui flotte au sommet du morne annonce que l'île de la Grenade va devenir française. L'action n'avait duré que deux heures : c'était là de ces coups qui convenaient au caractère de d'Estaing; il avait donné à tous l'exemple de la valeur. Dès que le jour vint éclairer le succès des Français, le général fit tourner sur le fort, que le morne dominait de très-près, une pièce de vingt-quatre enlevée aux Anglais. A peine eut-elle fait feu pour la première fois, que lord Macartney demanda à capituler. Comme il s'était flatté de voir arriver la flotte de l'amiral Byron et qu'il n'était pas sans l'espérer encore, il cherchait à traîner les choses en longueur; mais d'Estaing eut bientôt mis fin aux irrésolutions du gouverneur en lui signifiant qu'il s'agissait pour lui d'être écrasé dans son fort ou de se rendre

Digitized by Google

à discrétion. Macartney opta prudemment pour ce dernier parti et se constitua prisonnier de guerre avec les siens. Trente bâtiments marchands, dont plusieurs avaient leur chargement complet, furent, par complément, la proie des Français.

Le lendemain même d'une si brillante conquête, on eut avis que l'armée navale d'Angleterre avait été aperçue de l'île Saint-Vincent, faisant route vers la Grenade. C'était l'occasion d'user d'un stratagème dont les ennemis étaient coutumiers. Que l'on eût un moment rendu aux forts de la Grenade le pavillon anglais, et Byron, attiré par cet appât, aurait été présumablement écrasé avec toute sa flotte par l'artillerie de l'île jointe à celle des vaisseaux français; mais ou l'on oublia ce moyen ou on le rejeta comme indigne du caractère national, et le pavillon blanc continua à flotter sur les forts. Le 6 juillet, à trois heures et demie du matin, on signala effectivement l'armée de Byron, qui s'approchait, toutes voiles dehors, pour venir mouiller sous les forts qu'elle croyait encore anglais. D'Estaing fut obligé d'ordonner aussitôt à la sienne de se former en ligne sans avoir égard au poste des vaisseaux. C'est dans cette position que les Anglais trouvèrent les Français, à sept heures et demie du matin, lorsque la bataille s'engagea. Ils avaient vingt et un vaisseaux, les Français en avaient vingt-cinq, mais en général de moindre force. D'Estaing, monté sur *le Languedoc*, réduit à 80 canons, comme à l'époque de sa construction, sous le règne précédent, avait, pour le seconder, l'élite des officiers de la marine française : le comte de Breugnon, sur *le Tonnant*, de 80 canons aussi; Barras de Saint-Laurent, sur *le Zélé*, de 74; le marquis de Vaudreuil, sur *le Fondant*, de 74; Chabert, sur *le Vaillant*, de 64; Bougainville, sur *le Guerrier*, de 74; de Broves, sur *le César*, de même force; Suffren, sur *le Fantasque*, de 64; La Motte-Picquet, sur *l'Annibal*, de 74 canons, et plusieurs illustres marins encore; Borda était chef d'état-major de la flotte. Il n'y eut d'abord que quinze des vaisseaux français qui purent prendre part à l'action, les courants ayant fait tomber les autres sous le vent; les ennemis n'eurent pas moins à essuyer un feu qui, suppléant au nombre par la vivacité, égalait le leur. Cependant Byron, sans cesser de combattre, continuait de courir avec confiance vers la baie de Saint-Georges, dans l'espérance d'arriver encore assez à

Digitized by Google

temps pour secourir l'île de la Grenade. Mais le feu des forts, qui partit de trop loin pour le foudroyer, et la vue du pavillon français, l'eurent bientôt désabusé; sur-le-champ il fit revirer son armée vent arrière, et mit au même bord que les Français. La chaleur de l'action parut redoubler en ce moment. *Le Fier-Rodrigue*, capitaine de Montaut; *l'Amphion*, capitaine Ferron Du Quengo, et *l'Annibal*, que montait La Motte-Picquet, se trouvaient alors à la queue de l'armée française; ils essuyèrent les volées de six vaisseaux, dont l'un était commandé par le vice-amiral Barrington. Pour éviter l'abordage, la seule ressource du *Fier-Rodrigue* fut de présenter la poupe à trois vaisseaux de ligne; peu s'en fallut qu'il ne succombât dans cette cruelle circonstance où il perdit son brave capitaine. *L'Amphion*, plus maltraité encore que *le Fier-Rodrigue*, eut aussi à regretter son capitaine. *L'Annibal* dut à la rare habileté de son commandant d'être moins malheureux. Le capitaine Desmichels-Champorcins fut frappé à mort sur *la Provence;* sur *le Diadème*, le capitaine de Dampierre fut blessé, ainsi que les capitaines de Retz, Cillart de Suville et Castellet, sur divers autres vaisseaux. Le chef d'escadre Breugnon se couvrit de gloire en cette journée; dangereusement malade, il se fit porter sur le pont du *Tonnant*, dans un fauteuil, et là, à la vue des ennemis, sentant renaître ses forces et sa première ardeur, il foudroya le vice-amiral Barrington, de manière à lui faire quitter la ligne. *Le Fantasque*, capitaine Suffren, qui, bien que le plus éloigné dans l'ordre d'appareillage, avait su, par la célérité de ses mouvements, arriver en tête de l'armée et devenir ainsi chef de file, essuya, par sa position, le feu des vingt premières bordées, serrant le vent le plus qu'il pouvait. Cette passe dura pour lui une heure un quart. Après que la ligne anglaise l'eut dépassé, Suffren, aussi habile qu'intrépide, prit son poste dans la ligne de bataille. Les ennemis ayant reviré et regagné la tête, le combat recommença, après deux heures d'intervalle, pour *le Fantasque*, et dura encore deux heures un quart. Malgré des avaries dans le corps, dans sa mâture, dans ses voiles, et la perte d'une partie de son équipage, il vint encore à bout par un feu admirablement dirigé de se tirer de cette situation non moins difficile que la première. Les Anglais étaient fort maltraités, cinq de leurs vaisseaux avaient déjà perdu leurs

Digitized by Google

mâts de hune, et plusieurs autres avaient beaucoup souffert dans leurs agrès. *Le Grafton*, *le Cornwal* et *le Lion*, qui appartenaient à l'arrière-garde ennemie, aux ordres du contre-amiral Hyde-Parker, furent séparés; d'Estaing manœuvra de façon à les éloigner de leur armée, et il se serait certainement emparé du *Lion*, s'il n'eût craint, en lui donnant la chasse, de retomber sous le vent de la Grenade, car la flotte de Byron, forcée d'abandonner le champ de bataille, était trop occupée de son salut en général, pour songer à secourir quelques bâtiments isolés. Du reste, *le Lion* alla se réfugier à la Jamaïque dans l'état d'un vaisseau naufragé. Le lendemain de cette journée, d'Estaing vint jeter l'ancre dans la rade de Saint-Georges, aux acclamations des soldats et des habitants français, qui avaient été spectateurs de l'action du haut des mornes. Une île conquise à la pointe de l'épée, une bataille navale gagnée, le tout à deux jours de distance, certes c'était là de quoi faire rayonner d'une belle gloire le front de d'Estaing; les ennemis eux-mêmes de ce vaillant amiral se laissèrent gagner par l'enthousiasme général, et sa double victoire fut placée, à bon droit, parmi les plus glorieuses de celles qui ont illustré le nom français.

D'Estaing fut moins heureux à son attaque de la ville de Savannah, capitale de l'État de Géorgie, vers laquelle il fit voile, après avoir forcé les Anglais à cacher leur pavillon. Les Américains commençaient à murmurer de ce que les Français paraissaient plus occupés de leurs propres affaires que de celles des États-Unis, et ils reprochaient à d'Estaing de ne montrer de décision et de vigueur que quand il s'agissait de conquérir au profit de la France; ses lenteurs supposées à Rhode-Island lui étaient sans cesse rappelées: l'amiral en était vivement touché; il craignit qu'on ne supposât qu'il avait des ordres secrets, comme les partisans de l'Angleterre en répandaient le bruit, pour ne point secourir d'une manière efficace les Américains; il craignit plus encore d'être pris pour un lâche, et il sacrifia trop peut-être à ces considérations dans la circonstance. Comme il était mouillé à l'entrée de la rivière de Savannah, un coup de vent terrible désempara plusieurs de ses vaisseaux; cinq d'entre eux eurent leur gouvernail brisé, ce qui apporta au débarquement des troupes françaises un retard préjudiciable. Les Anglais, sous les ordres

Digitized by Google

du général Prévost, eurent le temps de se renfermer, au nombre de six mille, dans la place de Savannah, et d'Estaing ne put commencer sa descente que dans la nuit du 11 au 12 septembre 1779. Deux mille Américains commandés par le général Lincoln se joignirent à lui, ce qui porta ses forces à cinq mille cinq cent vingt-quatre hommes. Dès que le débarquement fut achevé, d'Estaing alla, sans perdre de temps, se présenter devant Savannah. Le général ennemi, sommé de se rendre, demanda un armistice de vingt-quatre heures pour régler les articles de la capitulation. Ces vingt-quatre heures de trêve, qui furent accordées, donnèrent aux assiégés le temps de recevoir un secours de mille hommes de vieilles troupes, que les Américains de Charles-Town s'étaient chargés, mais vainement, d'intercepter. Dès lors, le général Prévost refusa aussitôt d'écouter toute proposition ultérieure. Il fallut donc recourir à un siége en règle. D'Estaing et Lincoln ne se laissèrent détourner de leur projet ni par l'éloignement de la flotte, qui ne pouvait remonter la rivière et de laquelle il fallait tirer toutes les munitions de guerre nécessaires, ni par le défaut de chariots pour transporter l'artillerie, ni enfin par le nombre des assiégés, supérieur à celui des assiégeants. Les périls auxquels les coups de vent continuaient d'exposer les vaisseaux déterminèrent d'Estaing à tenter, le 9 octobre, un assaut général. Le vice-amiral conduisit lui-même, à la tête des grenadiers, la principale attaque. Elle fut très-vigoureuse, mais la résistance ne le fut pas moins. Après beaucoup d'efforts, quelques grenadiers français parvinrent à entrer dans la ville; de leur côté, les Américains, commandés par Lincoln, firent des prodiges de valeur, et plantèrent deux de leurs drapeaux sur les retranchements des Anglais. Mais le feu de l'artillerie des assiégés, qui prenait les assaillants dans presque toutes les directions, fut si vif, qu'il força Français et Américains à se retirer, après leur avoir tué ou blessé près de onze cents hommes. D'Estaing, atteint de deux blessures, l'une à la jambe, l'autre au bras droit, fit sa retraite dans le meilleur ordre et sans abandonner une seule pièce de canon. Le 17 octobre, les Français se rembarquèrent, et les Américains allèrent dans la Caroline du Sud. Cependant le retour de l'armée navale de France sur les côtes de l'Amérique septentrionale n'avait point été infructueux pour la cause des alliés.

Digitized by Google

Outre que, pendant le siége de Savannah, la frégate française *l'Amazone*, commandée per le célèbre navigateur Laperouse, s'empara de la frégate anglaise *l'Ariel*, et que *le Sagittaire*, de 50 canons, capitaine d'Albert de Rions, prit le vaisseau *l'Expériment*, de même force, chargé de 650,000 livres d'argent monnayé, la seule apparition de la flotte décida les Anglais à évacuer précipitamment cette même Rhode-Island qui avait vu le premier échec de d'Estaing en Amérique.

Le vice-amiral ayant séparé sa flotte en plusieurs escadres, l'une à la destination de la baie de Chesapeak, une autre pour la protection des Antilles françaises, et une troisième pour retourner en Europe, revint de sa personne en France, où le bon accueil du peuple et du roi lui-même dédommagea le vainqueur de la Grenade des critiques amères d'une partie de la cour.

Les derniers faits maritimes de quelque importance qui se passèrent, avant la fin de l'année, en Amérique, furent la prise d'une frégate corsaire d'Angleterre par *l'Amazone*, toujours aux ordres de Laperouse; celle des frégates françaises *la Blanche* et *la Fortunée*, de 26 canons, commandants Bernard de Marigny et de La Galissonière, par une escadre anglaise; mais surtout la magnifique défense de La Motte-Picquet, avec trois vaisseaux seulement, contre quatorze vaisseaux ennemis.

Né à Rennes, en 1720, le comté Toussaint-Guillaume de La Motte-Picquet était entré au service dès l'âge de quinze ans, et de bonne heure, comme on l'a pu voir sous le règne de Louis XV, avait témoigné de la plus magnifique audace jointe à un véritable génie de tacticien. Le combat qu'il livra le 18 décembre 1779 servit à mettre ses éminentes facultés dans tout leur jour. Un convoi de vingt-six navires, à destination des îles du Vent, et parti de Toulon sous l'escorte d'une seule frégate, paraissait sur le point d'entrer dans le port du Fort-Royal de la Martinique, lorsqu'on aperçut toute une escadre anglaise qui le poursuivait et était près de l'atteindre. Aussitôt La Motte-Picquet appareilla avec son fameux vaisseau *l'Annibal*, et deux autres vaisseaux de 64, *le Vengeur* et *le Réfléchi*, capitaines de Fournoue et Cillart de Suville, pour aller au secours du convoi. L'intrépide marin se présenta d'abord seul au combat avec *l'Annibal*, contre trois vaisseaux ennemis qui déjà avaient coupé la flotte marchande, il dé-

Digitized by Google

gagea la frégate française, et, avec elle, huit des navires du commerce, qui eussent été infailliblement pris sans cette manœuvre aussi hardie que bien exécutée. Quand *le Vengeur* et *le Réfléchi* eurent joint *l'Annibal*, ils engagèrent de concert avec lui une action très-vive contre l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Hyde-Parker. Leurs efforts inouïs réussirent à sauver la moitié de la flottille marchande; quatre des navires du commerce furent brûlés à la côte après qu'on en eut retiré les cargaisons, et le reste ne tomba au pouvoir des Anglais que parce qu'il était impossible à La Motte-Picquet de faire face de toutes parts, avec ses trois vaisseaux, aux quatorze qu'ils déployaient. Le courage et l'habileté que cet illustre marin avait montrés dans la circonstance, il ne cessa d'en faire preuve tout le temps qu'il séjourna à la Martinique. Il osa même, malgré l'extrême infériorité de ses forces, escorter un petit convoi qui allait chercher des vivres à l'île hollandaise de Saint-Eustache, et toujours il sut échapper à la vigilance de l'amiral Hyde-Parker.

La France s'occupa trop peu des Indes-Orientales durant la première moitié de cette guerre; aussi eut-elle à ajouter, en 1779, la perte de Mahé et de tout ce qui lui restait encore dans la presqu'île à celle de Pondichéry. L'habile, actif et courageux Haïder-Ali-Khan, secondé par son fils, le brave Tippo Saëb, et par quelques Français qui dirigeaient ses troupes, n'en continuait pas moins à faire trembler les Anglais pour leur puissance dans l'Inde, les moissonnait en foule, et élargissait chaque jour, par la guerre terrible qu'il leur faisait, le cercle de sa puissance.

Les Français, plus heureux en Afrique qu'en Asie, pendant l'année 1779, entreprirent, d'après un plan proposé par le lieutenant de port Eyriez, de détruire une branche considérable du commerce de la Grande-Bretagne, en ruinant les comptoirs anglais depuis le cap Blanc jusqu'au cap Lopez, en s'emparant des nombreux bâtiments de la même nation dans les rivières du Sénégal, de Gambie, Sierra-Leone, etc., et en se fortifiant partout à la place des vaincus (16). Une escadre de deux vaisseaux, deux frégates et trois corvettes, commandée par le marquis de Vaudreuil, l'un des meilleurs marins du temps, et portant des troupes de débarquement aux ordres du duc de Lauzun, rendit le Sénégal à la France, le 30 janvier 1779. Dans le cours du mois

Digitized by Google

suivant, les forts James et Bense, situés dans les rivières de Gambie et de Sierra-Leone, furent brillamment enlevés par les officiers de marine de Pontevez-Gien, de Sainneville, de Capellis et Allary, commandants des frégates *la Résolue* et *la Nymphe*, de la corvette *l'Épervier* et la goëlette *la Gorée*, détachées de la petite escadre de Vaudreuil. Tous les comptoirs des Anglais sur la côte occidentale d'Afrique furent successivement détruits, et leurs bâtiments de commerce y furent pris ou brûlés. La perte des ennemis fut considérable, et le triomphe des Français complet.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

1780.

Campagne de 1780. — Neutralité armée des puissances du Nord. — Forces de la France en 1780. — L'amiral Rodney envoyé pour commander les forces navales d'Angleterre en Amérique. — Affaires de détail en Europe. — Combat de la frégate la *Belle-Poule* avec un vaisseau de ligne anglais. — Mort du chevalier de Kergarion. — Nouveaux exploits et mort du chevalier Du Rumain. — Mort victorieuse du capitaine corsaire Royer. — Événements en Amérique. — Nouveaux exploits de La Motte-Picquet. — Le comte de Guichen et l'amiral Rodney en Amérique. — Bataille des 17 avril, 15 et 19 mai 1780. — Les Français maîtres dans la mer des Antilles. — Retour de Guichen en Europe. — Fin de la carrière navale de d'Estaing. — Le général Rochambeau est envoyé en Amérique avec un corps d'armée française. — Événements aux Indes-Orientales. — Fin du ministère de Sartine.

Les vœux de l'Europe entière étaient pour la France. La conduite de la Grande-Bretagne à l'égard de la Hollande et l'insolente suprématie que les Anglais prétendaient exercer sur les mers, servirent admirablement les négociations entamées par le ministre des affaires étrangères de Vergennes avec les trois cours du Nord, la Russie, la Suède et le Danemarck, qui, à son instigation et sous le titre de *Neutralité armée*, formèrent, en 1780, une ligue maritime destinée à faire respecter leur pavillon et à garantir leur commerce. La France applaudit à cette mesure qui rentrait parfaitement dans son plan d'affranchir les mers de l'oppression britannique. Du reste, elle eût pu suffire à elle seule à l'œuvre libératrice, car, en 1780, elle possédait soixante-dix-neuf vaisseaux de ligne, dont quatre de 110 canons, cinquante-neuf frégates et nombre de bâtiments inférieurs; en tout deux cent quatre-vingt-cinq bâtiments de guerre, dont une partie prise sur l'ennemi (1).

Digitized by Google

C'est avec ces forces imposantes que les Français ouvrirent la campagne de 1780. En ce qui les touchait plus particulièrement, cette campagne n'eut point de grands développements en Europe. Mais il n'en fut pas de même pour l'Espagne, qui toujours était préoccupée de reprendre Gibraltar. Un des plus habiles, on peut dire même le plus habile et entreprenant marin qu'eût alors l'Angleterre, l'amiral Rodney, qui naguère était retenu en France pour dettes, venait d'être chevaleresquement délivré de sa captivité par l'argent du maréchal de Biron. Il avait dit un jour que, s'il était libre et à la tête d'une flotte anglaise, il aurait bientôt détruit les marines de France et d'Espagne; et il n'en avait pas fallu davantage pour que le maréchal s'écriât : « Partez, monsieur; essayez de réaliser vos promesses; les Français ne veulent pas se prévaloir de l'obstacle qui vous empêcherait de les accomplir, c'est par leur bravoure qu'ils mettent leurs ennemis hors de combat. » A peine Rodney avait-il été de retour dans sa patrie, qu'on lui avait confié une flotte de vingt et un vaisseaux de ligne et la conduite d'un immense convoi pour aller ravitailler Gibraltar, et ensuite se rendre aux Antilles. Rodney détruisit ou prit, le 16 janvier, à la hauteur du cap Santa-Maria, une escadre espagnole de neuf vaisseaux de ligne, commandée par don Juan de Langara; enleva à la même nation vingt et un bâtiments de commerce, ainsi que le vaisseau de guerre qui servait d'escorte, et ne fit voile pour l'Amérique qu'après avoir rempli sa mission à Gibraltar. Chemin faisant, une division de l'armée de Rodney s'empara aussi du vaisseau de guerre français *le Protée*, de 64 canons, capitaine du Chilleau, qui ne céda au nombre qu'après avoir mis en sûreté un convoi qu'il conduisait.

Ce ne fut pas la seule perte que les Français éprouvèrent cette année, en Europe. La frégate *la Capricieuse*, de 26 canons, commandée par le lieutenant de vaisseau Le Breton de Ranzanne, fut prise par deux frégates ennemies, de 26 et 28 canons, après une résistance opiniâtre; la corvette *le Hussard*, aux ordres du lieutenant de vaisseau de Langle, ne put venir à bout d'échapper au vaisseau *le Nonsuch*, de 64 canons. La corvette *la Perle*, de 18 canons, commandée par le lieutenant du Breignon, fut aussi prise par le vaisseau de 64 *le Rommney*. La fameuse *Belle-Poule*, alors montée par Kergariou l'aîné, fit à son tour la rencontre du vais-

Digitized by Google

seau *le Nonsuch*. Après avoir vainement essayé de se dérober à ce vaisseau dont la marche était supérieure, l'intrépide Kergariou donna ordre de tirer des canons de retraite haut et bas, et de se tenir prêt à envoyer la bordée de la batterie et des gaillards aussitôt que l'on trouverait un moment favorable, ce qui fut exécuté avec un grand succès. Le combat se soutenait d'une manière qui tenait du prodige de la part de *la Belle-Poule*, ardente à soutenir la célébrité de son nom, et Kergariou, présent partout où était le plus imminent danger, ne se lassait pas de crier : « Courage, enfants, courage ! » quand il fut blessé mortellement. Il voulait mourir sur le gaillard de sa frégate; mais on crut devoir le transporter au poste du chirurgien, où il expira un moment après. La Motte-Tabourel, officier auxiliaire, prit alors le commandement de *la Belle-Poule*. Les Français étaient plus acharnés que jamais, et voulaient tous périr les armes à la main. L'ennemi, de son côté, irrité de leur vaine résistance, tirait à couler bas; il les écrasa encore pendant trois quarts d'heure de son feu, que la frégate continuait à soutenir. Tout à coup ces cris redoublés s'élevèrent de la cale : « Nous coulons bas ! nous coulons bas ! » Les chirurgiens et plusieurs des blessés étaient déjà remontés dans l'entrepont et dans la batterie; l'eau entrait à flots; il y en avait six pieds dans la cale, lorsque La Motte-Tabourel, guidé par l'humanité, ne voulant pas sacrifier davantage la vie des braves gens qui existaient encore à son bord, rendit aux ennemis la frégate, qui s'était si vaillamment défendue pendant plus de cinq heures, contre un vaisseau de ligne. Plus heureuse d'abord, la frégate *la Nymphe*, de 32 canons, commandée par Du Rumain, parvint à échapper, après un beau combat, au vaisseau de ligne anglais *le Bienfaisant*, aussi de 64 canons; mais, à quelque temps de là, elle fut prise par la frégate ennemie *la Flora*, de 44 canons, capitaine Williams, après un abordage, dans lequel Du Rumain, un neveu de Du Couëdic, et plusieurs autres officiers, perdirent la vie. Le feu, qui se manifesta deux fois avec fureur sur *la Nymphe*, fut la cause de sa perte. Le vaisseau particulier *le Comte d'Artois*, de 64 canons, commandé par le lieutenant de Closnard, se défendit pendant deux heures un quart contre deux vaisseaux anglais, l'un de 74, l'autre de 52 canons, et ne se rendit qu'en voyant deux frégates venir encore

Digitized by Google

en aide à l'ennemi. Les corvettes *le Sénégal* et *le Lys*, commandées par les officiers Allary et Fronteneau furent encore la proie des Anglais.

Mais ces pertes furent bien compensées. La frégate *la Mignonne*, commandant d'Entrecasteaux, mit en fuite, à la hauteur de Smyrne, deux bâtiments de guerre qui voulaient intercepter un convoi qu'il dirigeait. La frégate *le Montréal*, escortant six bâtiments à Alger, et attaquée dans des eaux réputées neutres, se défendit avec succès contre toute une division anglaise, et sauva son convoi; mais elle perdit son brave capitaine Vialis de Fontbelle, qu'avait dignement remplacé, pendant le combat, le lieutenant de La Porte-Yssertieux. La frégate *la Cybèle*, commandant de Clugny, accompagnant dix-huit navires du commerce, se débarrassa avec le même succès de sept corsaires ennemis. Les frégates *la Magicienne*, *l'Étourdie*, *la Gloire*, *la Vénus*, *l'Aimable*, *la Diligente*, *la Galatée*, *la Sibylle*, commandées par les capitaines ou lieutenants de vaisseau de La Bouchetière, de Blachon, de Bavre, Gouzillon de Belizal, de Suzannet, Rocquart de Saint-Michel, Dufretay, prirent successivement à l'ennemi huit bâtiments de guerre de second et de troisième ordre, parmi lesquels étaient de redoutables corsaires. Enfin, un succès qui valait à lui seul plus que tous les autres signala la campagne de 1780 dans les mers d'Europe. Le 9 août, à la hauteur du cap Saint-Vincent, les escadres réunies d'Espagne et de France, aux ordres de don Louis de Cordova, commandant général, et du chef d'escadre de Beausset, ayant avec lui Suffren, attaquèrent et entourèrent un grand convoi anglais de soixante-quatre bâtiments, mirent l'escorte en fuite, et s'emparèrent de tout le convoi, moins deux navires. Si de Beausset fut accusé personnellement de n'avoir pas chassé avec assez de vigueur, il n'en fut pas de même de Suffren qui, avec son vaisseau *le Zélé*, prit douze bâtiments anglais et en amarina quatre (2).

Cette année, on eut à regretter la mort du brave capitaine dunkerquois Royer, qui du moins eut la joie de voir de ses yeux presque éteints le dernier et le plus beau de ses triomphes. Monté sur sa frégate *le Rohan-Soubise*, et ayant deux autres bâtiments de 28 canons sous ses ordres, il rencontra une flotte marchande anglaise, à laquelle il donna chasse; au même instant il vit arriver

Digitized by Google

sur lui quatre frégates de 30 à 36 canons, que, malgré son infériorité, il n'hésita pas à combattre et qu'il contraignit à la fuite. Malheureusement Royer avait reçu, dans l'action, une blessure qui bientôt lui coûta la vie. Vers le même temps, *le Stanislas*, bâtiment armé en course, capitaine Motard, força, à la hauteur d'Ostende, une frégate anglaise de 36 canons à l'abandonner après un combat acharné.

Le principal effort de la guerre portait plus que jamais en Amérique. La Motte-Picquet était alors le protecteur du commerce des Français et des Espagnols dans la mer des Antilles. Avec trois ou quatre vaisseaux, il occupait les forces navales des ennemis; et toute flottille marchande aux couleurs de France ou d'Espagne qui apercevait *l'Annibal*, toujours monté par ce célèbre marin, se jugeait sauvée et l'était en effet, fût-elle poursuivie par toute une division anglaise. La Motte-Picquet escortait, avec quatre vaisseaux, un convoi important, lorsque, le 20 mars 1780, étant à sept lieues de Saint-Domingue, il eut connaissance d'une escadre ennemie commandée par Hyde-Parker. Loin de l'éviter, il lui donna la chasse et l'atteignit. On se battit deux jours de suite. Blessé à la poitrine, La Motte-Picquet, sans quitter le pont, se fit mettre le premier appareil, et continua à présider à l'action. Les Anglais prirent par deux fois la fuite. Les Français, qui ne les perdaient pas de vue, allaient les atteindre une troisième fois, quand, s'apercevant que les forces de l'ennemi venaient de s'accroître considérablement, ils gagnèrent le port du Cap, île de Saint-Domingue, qui était bloqué depuis trois mois, mais qui s'ouvrit à l'approche de La Motte-Picquet.

Le lieutenant général comte de Guichen, aussi l'un des héros et des plus habiles marins de ce temps, était parti de France pour les Antilles, au mois de janvier. Il arriva, le 23 mars, à la Martinique, où il se trouva avoir sous ses ordres une flotte de vingt-trois vaisseaux de ligne. L'amiral Rodney, avec des forces non moins imposantes, vint mouiller peu après à la Barbade. Guichen n'épargna rien pour le provoquer au combat. Trois fois les deux flottes en vinrent aux prises. La première affaire eut lieu, le 17 avril, dans le canal de la Dominique. Rodney avait fait tout au monde pour échapper à une action que la finesse des manœuvres de son adversaire le mit enfin dans la nécessité d'accep-

Digitized by Google

ter. Un moment les Anglais se flattèrent de couper la ligne française; mais Guichen, donnant aussitôt l'ordre à son armée de revirer de bord vent arrière, arriva lui-même pour couper la ligne ennemie, et déconcerta ainsi le projet de Rodney, qui se hâta de reprendre sa première position. Les Français reprirent alors la leur, et le signal de virer de bord fut annulé. Les vaisseaux *le Sphinx* et *l'Artésien*, de 64 canons, capitaines de Soulanges et de Peynier, avaient soutenu pendant plus d'une heure le feu des plus gros vaisseaux de la ligne anglaise, et s'étaient vu dégager par le comte de Grasse, qui, monté sur *le Robuste*, commandait l'arrière-garde française. Plusieurs des vaisseaux anglais furent très-maltraités, et entre autres *le Sandwich*, de 90 canons, où se trouvait Rodney en personne, et qui faillit être coulé bas par les attaques successives du *Vengeur*, du *Destin* et du *Palmier*, commandés par les capitaines Dumaits de Goimpi, de Retz et le chef d'escadre de Monteil. Rodney se vit même contraint de porter son pavillon amiral sur un autre vaisseau. Toutefois les efforts de Guichen ne purent rendre l'action du 17 avril 1780 plus décisive. L'ennemi profita de la facilité que le vent lui donnait de la ralentir, et la termina tout à fait en prenant la chasse. La seconde affaire eut lieu, le 15 mai, près de Sainte-Lucie. La flotte de Guichen s'était accrue de cinq frégates de 32 canons et d'une corvette. Deux vaisseaux anglais furent complétement désemparés, et l'un d'eux, *le Cornwal*, de 74 canons, périt, par suite, avec tout son équipage. Guichen avait plus de peine encore que la première fois à décider Rodney au combat, et ce fut avec bonheur que celui-ci vit arriver la nuit pour se dérober aux manœuvres de son brave et habile adversaire. En sorte que ce Rodney si entreprenant et si plein de jactance, qui était venu en Amérique pour y détruire toutes les forces navales de la France, semblait n'avoir d'autre soin que de leur échapper. La troisième affaire se passa, le 19 mai, dans les mêmes parages. Depuis la journée du 15, Guichen n'avait pas cessé de se tenir à portée d'observer les mouvements de l'ennemi. Rodney, qui était à quatre ou cinq lieues de l'armée française, força de voiles, marquant ainsi l'intention de gagner le vent. Guichen lui laissa concevoir l'espérance d'y réussir en ne faisant lui-même aucun mouvement. Il savait que les Anglais évitaient con-

Digitized by Google

stamment d'accepter le combat dans la position de sous le vent, et voulait qu'ils s'engageassent assez pour ne plus pouvoir le refuser. Lorsqu'il jugea l'ennemi dans cette situation, Guichen fit gouverner à passer de l'avant la ligne anglaise et ordonna aux vaisseaux de tête de la sienne d'attaquer l'avant-garde ennemie commandée par Hyde-Parker. A trois heures le feu commença entre les deux chefs de file, les Anglais se trouvant décidément sous le vent. L'action devint successivement générale entre les deux lignes à bords opposés. Cependant, à quatre heures et demie, l'armée française ayant couru largue (3) pour prolonger de près la ligne anglaise, et Guichen voulant, en même temps, conserver l'avantage du vent, et empêcher que l'ennemi ne pût, en virant de bord, compromettre son arrière-garde, fit le signal de serrer le vent tout à la fois, et celui de ralliement. C'était agir de prévoyance, car, moins d'une demi-heure après, neuf vaisseaux anglais virèrent et vinrent à toutes voiles sur les derniers vaisseaux français. Mais Guichen fit virer simultanément son corps de bataille et son avant-garde, laissant son arrière-garde encore engagée continuer aux mêmes amures. Ce mouvement était à peine exécuté, que les vaisseaux ennemis détachés se hâtèrent de rejoindre le gros de leur armée. Guichen, dont le fils, lieutenant de vaisseau, venait d'être tué au poste d'honneur, voulait recommencer la bataille, et se présenta de nouveau dans le meilleur ordre. Mais Rodney profita encore de la nuit pour faire sa retraite et aller se réfugier à la Barbade, traînant à la remorque plusieurs de ses vaisseaux qui étaient dans le plus pitoyable état. La gloire des trois journées des 17 avril, 15 et 19 mai 1780 fut tout entière pour Guichen, dont le nom remplit la mer des Antilles, comme naguère celui de d'Estaing.

Le lieutenant général retourna mouiller au Fort-Royal de la Martinique, d'où il partit bientôt pour aller rallier et protéger dix vaisseaux de ligne espagnols qui escortaient un convoi très-riche, portant onze mille hommes de troupes réglées. Rodney n'osa s'opposer à la jonction des alliés, laquelle se fit entre la Dominique et la Guadeloupe. Il semblait que tout allait obéir dans la mer des Antilles aux forces navales combinées de la France et de l'Espagne, commandées par Guichen et Solano. Déjà l'île anglaise de la Jamaïque se croyait perdue; Sainte-Lucie attendait l'heure

Digitized by Google

prochaine de redevenir française : mais les Espagnols paralysèrent, par leurs lenteurs et leurs incertitudes, l'activité des Français, et, qui pis est, leur apportèrent une maladie contagieuse. Guichen, désespéré de voir ainsi se perdre les résultats si justement espérés d'une campagne glorieuse, saisit le prétexte d'une escorte à donner aux convois de Saint-Domingue et de la Havane, pour revenir en Europe avec des équipages souffrants et que le sol natal pouvait seul rendre à la santé. Il arriva à Cadix au mois d'octobre avec les deux flottes marchandes de France et d'Espagne parfaitement intactes.

D'Estaing était alors à Madrid, où le roi d'Espagne l'avait déclaré généralissime de ses forces de terre et de mer; l'opinion publique le désignait hautement pour prendre le commandement en chef des flottes combinées des deux pays, et chacun s'attendait à quelque grand et héroïque événement : mais on fut bientôt détrompé, en voyant que les ennemis du vice-amiral à la cour de Versailles réduisaient son ardeur à ramener de Cadix en France l'escadre de guerre et une des flottes marchandes qui étaient venues des Antilles sous les ordres de Guichen. D'Estaing ne reparut même plus à la mer durant le reste de la guerre; mais les sympathies nationales le suivirent dans sa disgrâce imméritée, œuvre aveugle d'une partie de la cour, mais non de Louis XVI, qui, dans cette circonstance comme dans bien d'autres, eut le tort seulement de ne pas vouloir avec fermeté ce qui lui semblait utile et bon.

Cependant le cabinet de Versailles, pour donner aux Américains une preuve convaincante de la franchise de son alliance, avait décidé qu'il leur enverrait une petite armée sous les ordres du général de Rochambeau. Huit vaisseaux de ligne, quelques frégates et vingt-trois transports, conduits par le chef d'escadre d'Arzac de Ternay, déposèrent ce général et six mille soldats à Rhode-Island, dans le courant de juin 1780; et, quelques mois après, une nouvelle escadre, confiée à La Touche-Tréville, amena un pareil nombre d'hommes en Amérique, où le marquis de La Fayette était de retour.

Parmi les affaires de détail qui eurent lieu cette année, il ne faut point omettre la belle manœuvre de la frégate *l'Iphigénie*, commandée par Kersaint, devant la flotte de Rodney, en allant

Digitized by Google

porter les dépêches de la Martinique en France. Kersaint se battant en retraite, fut sur le point de s'emparer d'une des frégates ennemies qui lui donnaient la chasse. Il ne faut point oublier non plus la croisière du cotre *le Serpent*, commandé par le lieutenant Amé de La Laune, qui s'empara, à la hauteur de la Jamaïque, du corsaire *le Rodney*, de 14 canons, et du brig *la Levrette*, de même force. Moins heureux, le cotre *le Chevreuil*, monté par le lieutenant La Jaille, fut pris par une division ennemie.

Dans les derniers jours de l'année 1780, Rodney, avec dix vaisseaux et plusieurs frégates, et le général anglais Vaughan avec quatre mille hommes de débarquement, firent une tentative inutile pour reprendre l'île de Saint-Vincent, que défendaient mille hommes seulement environ, aux ordres du colonel Blanchelande.

Aux Indes-Orientales, Haïder-Ali-Khan et Tippo-Saëb conquéraient le Carnate, et, avec l'aide d'une bonne artillerie presque toute servie par des Français, ainsi que d'un bataillon d'élite de la même nation, faisaient éprouver aux Anglais, le 10 septembre 1780, une de leurs plus sanglantes défaites. La cour de Versailles, qui jusqu'ici avait trop cru la puissance de la Grande-Bretagne inébranlable dans l'Inde, s'émut au bruit des succès réitérés de Haïder-Ali-Khan; elle songea enfin à envoyer des troupes pour seconder ce prince, et reconquérir, s'il était possible, le domaine de la France dans le Bengale et à la côte de Coromandel. En attendant, le comte d'Orves, chef d'escadre, se tenait à l'île de France, tout à l'heure destinée à devenir la place d'armes des Français dans la mer des Indes, et se flattait, de jour en jour, d'y voir arriver les secours dont il avait besoin pour se livrer à quelque entreprise sérieuse.

Sur ces entrefaites, Sartine cessa d'avoir le département de la marine, et se retira dans la Catalogne, sa patrie, où l'accompagna l'estime générale. On lui reprochait de l'indécision, de ne donner que des instructions timides et ambiguës; en un mot, de manquer de l'énergie nécessaire pour mener promptement la guerre à fin, reproches peu mérités, et qui devaient s'appliquer au roi et à la cour plus qu'à lui. S'il n'avait pas montré ce génie avec lequel on peut gagner beaucoup, mais aussi beaucoup perdre en tout risquant, il avait su, malgré cela, relever la puissance navale de la France, sans jamais la compromettre.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

1781.

Suite du règne de Louis XVI et de la guerre d'Amérique. — Ministère du maréchal de Castries. — Campagne de 1781. — Neutralité armée des puissances du Nord. — La Hollande prend part à la guerre contre la Grande-Bretagne. — Prise d'un convoi par La Motte-Picquet. — Expédition particulière du baron de Rullecourt à Jersey. — L'armée navale combinée de France et d'Espagne, sous les ordres de Guichen et de Cordova, maîtresse de la Méditerranée. — Attaque et prise de l'île Minorque. — Événements en Amérique. — Combat naval près de la baie de Chesapeak, le 16 mai 1781. — Arrivée d'une flotte française à la Martinique, sous les ordres du comte de Grasse. — Caractère du comte de Grasse. — Entrée d'un convoi français dans la baie du Fort-Royal, malgré l'armée navale d'Angleterre. — Nouveaux exploits du marquis de Bouillé. — Conquête de Tabago par Bouillé. — Désintéressement du comte de Grasse. — La flotte aux ordres du comte de Grasse va concourir à l'investissement de l'armée continentale aux ordres de lord Cornwallis. — Bataille navale de la baie de Chesapeak, le 5 septembre 1781. — Ses mémorables conséquences. — Capitulation de lord Cornwallis. — L'indépendance des États-Unis assurée. — Insignes honneurs votés au comte de Grasse. — Le comte, aveuglé par son triomphe, ne prend plus conseil que de son orgueil. — La Motte-Picquet enlève aux Anglais les richesses prises par eux sur les Hollandais. — Conquête de Pensacola par les Franco-Espagnols. — Croisière de Laperouse aux environs de l'île Royale. — Conquête des îles de Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Saba, sur les Anglais, par le marquis de Bouillé. — Abattement de la Grande-Bretagne à la suite de la campagne de 1781.

Charles-Eugène Delacroix, maréchal de Castries, du caractère énergique duquel on espérait beaucoup, fut appelé, le 14 octobre 1780, au ministère de la marine, dans le même temps que le marquis de Ségur était nommé pour diriger celui de la guerre.

Castries, vivement appuyé par le contrôleur général des finances Necker, sembla vouloir inaugurer son ministère par de vastes projets d'opérations navales pour l'année 1781. De son côté, Vergennes ne négligeait rien pour assurer de nouvelles alliances à la France. La haute imprudence, en même temps que la grande iniquité dont les Anglais se rendirent coupables en s'emparant, au mois de février, des îles hollandaises de Saint-Eustache, de

Digitized by Google

Saint-Martin et de Saba, sans déclaration préalable, et en chargeant, comme des brigands, les dépouilles du commerce des Provinces-Unies dans ces parages, sur vingt de leurs bâtiments, fournirent à l'habile ministre des affaires étrangères l'occasion de décider la république batave à faire cause commune avec la France. Peu de mois après, en effet, une escadre hollandaise, aux ordres du contre-amiral Zoutmann, livrait bataille, sur le Doggers-Banck, à une escadre anglaise commandée par Hyde-Parker, et rendait, pour un moment du moins, au pavillon des Tromp et des Ruyter son ancien éclat.

Un des premiers événements de la campagne, en Europe, fut la prise de vingt-deux bâtiments anglais, apportant de Saint-Eustache le fruit des rapines de Rodney, par une escadre de six vaisseaux et de quatre moindres bâtiments, sortie de Brest sous les ordres de La Motte-Picquet. Le commodore Hotham, qui avait l'escorte du convoi avec deux vaisseaux et deux frégates, n'essaya pas même de se défendre, et, sans tirer un coup de canon, donna le signal du sauve-qui-peut.

Pendant que le gouvernement français se préparait à frapper de grands coups, un particulier, le baron de Rullecourt, avec cinq cents hommes, entreprit, pour son propre compte, de s'emparer de l'île de Jersey. Il y réussit en effet, le 6 janvier 1681; mais ce fut pour peu de temps : car alors qu'il se reposait sur la foi des traités, il se vit lui-même attaqué par les milices du pays rassemblées, tomba mortellement blessé de trois coups de feu, et laissa ainsi ses soldats sans autre ressource que de se rendre prisonniers.

Une conquête plus durable et plus importante eut lieu, la même année, en Europe, au profit de l'Espagne. Guichen, avec une flotte de dix-huit vaisseaux, mit à la voile de Brest, vers la fin de juin, pour aller se réunir, dans le port de Cadix, à don Louis de Cordova, qui commandait trente vaisseaux de ligne espagnols. Les Anglais ne purent empêcher Guichen d'opérer sa jonction, et bientôt on vit l'armée navale combinée chasser tout devant elle dans la Méditerranée. L'attaque du Port-Mahon et de l'île de Minorque en entier était résolue par les cabinets de Versailles et de Madrid. Dix mille Espagnols et quatre mille Français débarquèrent successivement dans l'île, ayant à leur tête le duc

Digitized by Google

de Crillon. Minorque fut conquise en quelques jours, dans le courant d'août 1781, à l'exception du fort Saint-Philippe, qui ne se rendit que le 4 février de l'année suivante et sous les embrasures duquel un petit bâtiment, commandé par l'habile et intrépide Eyriez, et plusieurs chaloupes armées, aux ordres des officiers Valage, de Liniers, Taverne, Simandes et Duhaumontel, enlevèrent six bâtiments ennemis.

Il n'est pas d'habile homme qui ne soit exposé à un échec. Le 12 décembre 1781, à cinquante-trois lieues au sud d'Ouessant, Guichen escortant des navires chargés de troupes et de munitions, et ayant fait rencontre d'une escadre ennemie aux ordres de l'amiral Kempenfelt, eut le tort de continuer sa route vent arrière, laissant derrière lui au vent une partie de son convoi, qu'il ne put secourir quand les Anglais l'attaquèrent, et perdit ainsi dix-sept de ses transports.

Dans les affaires de détail les succès furent partagés. La frégate française *la Minerve*, de 32 canons, commandant de Grimouard, lieutenant de vaisseau, après avoir soutenu un magnifique combat contre deux vaisseaux ennemis, de 74 canons chacun, et avoir vu toutes ses manœuvres hachées, sa cale remplie d'eau, la plupart de ses officiers et les deux tiers de son équipage tués ou blessés, amena enfin son pavillon. L'aviso *le Bienvenu*, sous l'officier Tuvache, fut enlevé par un corsaire anglais à la vue de Brest; le brig *la Duchesse de Chartres*, de 12 canons, sous l'officier de Gaston, tomba aussi au pouvoir d'un corsaire ennemi. Mais les armateurs de Dunkerque vengèrent ces pertes et au delà : les capitaines Robert Cornu et Vanstabel soutinrent plusieurs beaux combats; Vanstabel particulièrement, montant *le Rohan-Soubise*, naguère commandé par le brave Royer, attaqua un bâtiment de guerre anglais de 16 canons; deux balles l'atteignent au cou et s'y logent; il les fait retirer, remonte aussitôt sur le pont, et continue à donner ses ordres; le bâtiment ennemi amène pavillon. La corvette *l'Unicorne*, de 20 canons, commandée par le lieutenant de Saint-Ours, se rendit, après une lutte de six heures, à la frégate anglaise *la Ressource*, capitaine Rowley. La frégate *la Lively*, commandée par le lieutenant de Bréignon, fut reprise par une croisière anglaise. La frégate *la Magicienne*, commandant de La Bouchetière, se battit pendant trois heures contre

Digitized by Google

le vaisseau *le Chatam*, percé pour 62 canons, et n'amena pavillon que quand elle fut près de couler bas.

L'Amérique naturellement était toujours le principal théâtre des événements. Le capitaine des Touches, commandant une escadre de huit vaisseaux, dont l'un, *le Romulus*, avait été pris, le 19 février, sur les ennemis, livra bataille, le 16 mars 1781, près de la baie de Chesapeak, à une escadre anglaise supérieure en forces, et placée sous les ordres de l'amiral Arbuthnot. Des Touches se comporta avec autant de valeur que d'habileté dans cet engagement, qui coûta la vie, du côté des Français, au capitaine de Cheffontaine, commandant en second sur *le Conquérant*, à un enseigne et à quatre-vingts hommes d'équipage; le capitaine du *Neptune*, nommé de Médine, fut blessé, avec six autres officiers et cent vingt matelots ou soldats. Les Anglais, dont la perte avait dû être au moins égale, abandonnèrent le champ de bataille; mais l'objet de l'expédition de l'escadre française, qui était de débarquer un corps de mille hommes de troupes, sur les bords de la Chesapeak, pour le joindre à l'armée du général La Fayette, fut manqué; des Touches retourna à Rhode-Island, d'où il était parti, afin d'y réparer ceux de ses vaisseaux qui avaient le plus souffert.

Une flotte de vingt-trois vaisseaux de ligne accompagnant un nombreux convoi était partie de Brest pour la Martinique, le 24 mars; elle n'employa que trente-six jours à sa traversée, grâce à la précaution que l'on avait eue de faire remorquer, par les vaisseaux de guerre, les plus mauvais voiliers du convoi. Quelques-uns des principaux bâtiments de cette flotte étaient doublés en cuivre.

Le comte de Grasse-Tilly, récemment promu au grade de lieutenant général, avait le commandement en chef de l'armée navale, et, monté sur son magnifique vaisseau *la Ville-de-Paris*, de 110 canons, il semblait planer orgueilleusement sur *l'Auguste*, *le Saint-Esprit*, *le Sceptre*, où des hommes tels que Bougainville, Vaudreuil et Chabert étaient obligés de soumettre leurs ordres aux siens, leur intelligence à la sienne. Il y avait longtemps que le comte de Grasse ambitionnait une position de ce genre; l'obéissance lui avait toujours été à charge, et, par une suite naturelle, il avait dans le commandement une morgue blessante et un carac-

Digitized by Google

tère peu conciliant. En effet, quand on n'a pas su obéir, il est rare qu'on sache commander. De sorte que le comte de Grasse, aussi bien dans le second que dans le premier cas, aussi bien pour ce qui était au-dessous que pour ce qui avait été au-dessus de lui, portait, pour ainsi dire, l'insubordination dans son sein. Comme général, il avait cet entêtement que la suffisante médiocrité prend pour du génie. Si l'activité ne lui manquait point, le coup d'œil d'ensemble lui faisait absolument défaut, et il était capable, on ne le vit que trop, de sacrifier tout un plan d'opérations à un détail. En un mot, brave et bon capitaine de vaisseau, le comte de Grasse était un chef de division embarrassant, et un amiral plus malencontreux encore (1).

Cependant les instructions, véritable chef-d'œuvre de précision et d'habileté, qui avaient été données au comte de Grasse, le sauvèrent, la première année de son commandement, de tout désastre, et lui acquirent même les plus éclatants succès. Atterri, le 28 avril 1781, sur la Martinique, il apprit, le soir du même jour, que le Fort-Royal était bloqué par dix-sept vaisseaux et cinq frégates, aux ordres de l'amiral anglais Hood, qui voulait s'opposer à l'entrée de son convoi. Dès le lendemain matin, 29, de Grasse fit route avec son convoi pour aller chercher l'ennemi, et à onze heures et demie, les deux armées furent à la portée du canon. Les Anglais se mirent en bataille par le travers de la baie du Fort-Royal, pour fermer le passage au convoi; mais le général français fit porter sur eux, et profita du moment où la bataille s'engageait avec leur avant-garde pour introduire le convoi qui alla mouiller sans autre encombre dans la baie. Les ennemis, qui du reste étaient fort inférieurs en nombre, se retirèrent aux îles de Saint-Christophe et d'Antigoa, trop heureux d'avoir échappé, par l'excellence de leurs manœuvres, à la flotte française. On prétend que de Grasse commit ici sa première faute, en ne faisant pas donner à ceux de ses vaisseaux qui marchaient le mieux le signal de couper l'escadre de Hood en tout ou en partie, et en ne profitant pas de la supériorité de ses forces pour détruire celles de son adversaire.

Le marquis de Bouillé, redevenu, depuis le départ de d'Estaing, gouverneur militaire des îles du Vent, ne se fut pas plutôt abouché avec le comte de Grasse, que ces deux personnages

Digitized by Google

entreprirent, de concert, d'attaquer les Antilles anglaises. La conquête de Tabago, île qui, sous la puissance britannique, avait acquis de grands développements et beaucoup d'importance, fut tout d'abord résolue. Mais pour masquer les projets qu'ils avaient sur cette île, les généraux de mer et de terre voulurent commencer par une fausse attaque contre Sainte-Lucie. Durant la nuit du 9 au 10 mai, en effet, les Français descendirent dans cette dernière île. Les Anglais replièrent aussitôt tous leurs postes, et le marquis de Bouillé, s'étant assuré qu'ils avaient reçu des renforts considérables depuis deux jours, se rembarqua, dans la nuit du 12 au 13, emmenant avec lui cent vingt prisonniers. La flotte croisa jusqu'au 15 au vent de Sainte-Lucie, puis retourna à la Martinique, où elle reçut Bouillé avec trois mille hommes, pour le conduire cette fois à Tabago. Elle y était le 30 au matin, et chassait une division anglaise qui apportait des secours à l'île attaquée. Déjà, et pendant que les Anglais se croyaient surtout menacés du côté de Sainte-Lucie, un corps de troupes françaises, commandé par le comte de Blanchelande, avait opéré un heureux débarquement à Tabago, sous la sauvegarde de deux vaisseaux, aux ordres du capitaine d'Albert de Rions. L'ennemi avait abandonné ses batteries ; la ville de Scarboroug et un petit fort qui la protégeait étaient au pouvoir de Blanchelande, quand Bouillé arriva. A peine celui-ci fut-il débarqué, que le major Ferghusson, commandant général de l'île, et douze cents hommes environ qui lui restaient, abandonnèrent leurs dernières positions, mirent bas les armes, rendirent leurs drapeaux, et se soumirent, le 2 juin, à une capitulation qui remettait Tabago à la France, en bien meilleur état et bien autrement florissante qu'à l'époque où on l'avait perdue. Deux jours après, la flotte de Rodney fut signalée ; de Grasse appareilla pour aller au-devant d'elle ; il lui offrit le combat ; mais l'amiral anglais ne jugea pas opportun de l'accepter.

L'île de Tabago étant approvisionnée de tout ce qui était nécessaire à sa conservation, de Grasse recueillit un convoi de près de deux cents voiles, tant à la Grenade qu'à la Martinique et à la Guadeloupe, et le conduisit au cap Français, île de Saint-Domingue, où il mouilla le 16 juillet. C'était là qu'il se trouvait quand il reçut des dépêches du général Rochambeau, qui l'ins-

Digitized by Google

truisirent des projets formés sur le continent, et qui avaient pour but d'expulser les Anglais des États du Midi. Non-seulement, pour atteindre un si important résultat, on avait besoin du concours de la flotte et des renforts qu'elle pourrait amener, mais encore il fallait douze cent mille livres d'argent, et c'était du comte de Grasse qu'on les espérait. De Grasse, en cette circonstance, se montra d'une activité remarquable, et d'un désintéressement très-noble, que ses malheurs subséquents ne sauraient faire méconnaître. Les colons de Saint-Domingue ayant refusé d'avancer les douze cent mille livres, il offrit de donner ses biens coloniaux en garantie; le capitaine de vaisseau de Charitte suivit un si louable et généreux exemple. Cela piqua d'honneur sans doute le commissaire espagnol à Saint-Domingue, qui se chargea de procurer, par la Havane, la somme demandée, et s'engagea à faire respecter la totalité de l'île par une escadre de sa nation. Le gouverneur de Saint-Domingue ne consentit qu'à cette dernière condition, à l'embarquement de trois mille trois cents de ses hommes sur la flotte française. De Grasse, pour que la marche des vaisseaux ne fût ni retardée ni aperçue, se dirigea vers le continent américain par une route inaccoutumée. Parti de Saint-Domingue le 5 août 1781, il passa devant la Havane, débouqua (2) ensuite par le canal de Bahama, et parut, le 30, au grand étonnement des Anglais, à l'entrée de la baie de Chesapeak. C'était là qu'on l'espérait pour concourir à frapper le grand coup de toute la guerre d'Amérique, le coup qui allait décider à jamais de l'indépendance des États-Unis. Par le hasard le plus extraordinaire comme le plus fortuné, il arriva que, pour une expédition combinée des îles sous le Vent et du nord de l'Amérique, les forces de terre et de mer se trouvèrent au rendez-vous de la baie, dans le sud des États-Unis, à une heure seulement de différence. De Grasse n'eut pas plutôt jeté l'ancre à Lynn-Haven, au dedans de la baie, qu'il instruisit de son arrivée le marquis de La Fayette, qui, à la tête d'un corps d'Américains, resserrait le lord Cornwallis dans les postes d'York-Town et Glocester, situés vis-à-vis l'un de l'autre sur les deux bords de la rivière James, dont le blocus fut immédiatement formé. Les trois mille trois cents hommes de Saint-Domingue, aux ordres du marquis de Saint-Simon, débarquèrent

sans obstacle à James-Town, sous la protection de deux frégates, et opérèrent leur jonction avec les troupes du général de La Fayette. Dans le même temps, une frégate, dépêchée directement de Saint-Domingue à Newport, apportait à Washington et à Rochambeau, qui s'y trouvaient avec le gros de leur armée, ainsi qu'à l'escadre française de Rhode-Island, dont le comte de Barras Saint-Laurent, alors lieutenant général, avait pris le commandement, la nouvelle de l'arrivée de la flotte dans la baie de Chesapeak, et signalait, de la part du comte de Grasse, l'opportunité du moment pour investir l'armée continentale de lord Cornwallis, de concert avec les vaisseaux.

De Grasse attendait à Lynn-Haven la réponse aux diverses missions qu'il avait données, lorsque, le 5 septembre, à huit heures du matin, sa frégate de découverte signala vingt-sept voiles en pleine direction sur la baie de Chesapeak. On crut un moment que c'était l'escadre du comte de Barras; mais bientôt on eut reconnu que c'était la flotte ennemie : l'amiral Thomas Graves la commandait, ayant Samuel Hood pour vice-amiral et Drake pour contre-amiral. De Grasse prit sur-le-champ le parti d'aller au-devant des Anglais, et, à midi, la marée le lui permettant, il fit le signal d'appareiller et de former en même temps un ligne de vitesse. Les capitaines obéirent avec une telle célérité, que, nonobstant l'absence de quatre-vingt-dix officiers et de près de dix-huit cents hommes employés au débarquement des troupes, l'armée fut sous voiles et la ligne formée en moins de trois quarts d'heure. La bataille s'engagea à quatre heures, mais, bien qu'elle ait duré jusqu'à la nuit, elle ne fut, à proprement parler, qu'une affaire d'avant-garde, dont le principal honneur revint au chef d'escadre Bougainville et aux capitaines de Chabert, de Montecler, de Framond, de Champmartin, Gouzillon de Kermenot, qui furent plus ou moins grièvement blessés; le capitaine Brun de Boades, qui faisait aussi partie de l'avant-garde française, perdit glorieusement la vie dans cette action, ainsi que les officiers de La Villéon et d'Orvault. La perte des Anglais fut plus considérable que celle des Français : cinq vaisseaux de l'avant-garde, commandée par Samuel Hood furent très-maltraités, et l'un d'eux, d'abord évacué, se brûla trois jours après. L'amiral Graves, dont le corps de bataille et l'arrière-garde avaient évité de rendre l'ac-

Digitized by Google

tion générale, en tenant constamment le vent, refusa un nouvel engagement que son adversaire lui présenta quatre jours de suite. Enfin, dans la soirée du 7 septembre, de Grasse, pour ne point s'exposer à être devancé dans la baie de Chesapeak par la flotte ennemie, qu'une manœuvre imprévue ou quelque variation dans le vent aurait pu y transporter, prit le parti d'y ramener son armée. Comme il faisait sa rentrée, la frégate *la Diligente*, capitaine de Mortemart, s'empara devant lui de deux frégates anglaises, de 32 canons chacune, *l'Iris* et *le Richemond*, qui avaient été détachées de la flotte de l'amiral Graves. Il trouva sur le cap Henri l'escadre du comte de Barras Saint-Laurent, qui, bien que son ancien, et libre d'agir en chef dans le nord de l'Amérique, était venu, de son propre mouvement et dans l'intérêt commun, pour se placer sous ses ordres ; dévouement noble et généreux, a dit Kerguelen, qui fit autant d'honneur à l'habile général, aux yeux de ses compatriotes, que les plus brillants succès qu'il aurait pu obtenir en particulier. Le comte de Barras avait amené avec son escadre une bonne artillerie de siége, des munitions de guerre et des vivres. L'amiral Graves ne parut plus faire aucune démonstration pour tenter de nouveau de secourir lord Cornwallis, et les résultats du plan de campagne que les armées de terre et de mer s'étaient proposé se développèrent dès lors avec une admirable rapidité.

Le lendemain même du jour où la flotte française avait repoussé celle des Anglais, Washington et Rochambeau, prompts à mettre à profit l'avis qu'ils avaient reçu du comte de Grasse, étaient à l'embouchure de l'Elk, au fond de la baie de Chesapeak, ayant d'ailleurs fort habilement dissimulé leur marche et donné le change à l'ennemi. Leur armée s'embarqua sur des frégates et des transports envoyés par le comte de Grasse, et se réunit, dans Williamsbourg, le 26 septembre, aux troupes des marquis de La Fayette et de Saint-Simon. Après une entrevue des généraux Washington et Rochambeau avec de Grasse, à bord de *la Ville-de-Paris*, pour concerter les opérations, cette armée, grossie jusqu'à quinze mille hommes, dont sept mille Français, vint, le 28 septembre, investir York-Town et Glocester, où Cornwallis était occupé à se retrancher, barrant la rivière d'York avec ses vaisseaux embossés ou coulés dans le chenal. Sur la demande

Digitized by Google

de Rochambeau, huit cents hommes furent tirés des équipages de la flotte pour aider à resserrer Glocester, et rivalisèrent d'ardeur avec les meilleures troupes de terre. Mais le plus grand service, le service décisif que rendait l'armée navale, c'était de faire stationner plusieurs de ses vaisseaux dans la rivière James et au bas de celle d'York, et d'interdire ainsi aux Anglais toute possibilité de retraite, soit du côté de la Caroline du Nord, soit du côté de la mer. Cornwallis s'enferma de sa personne avec six mille hommes dans York-Town, place qu'il avait mise dans un excellent état de défense. Les Franco-Américains ouvrirent la tranchée, dans la nuit du 6 au 7 octobre. Malgré le courage et les talents de Cornwallis, le siége ne dura que jusqu'au 19 du même mois, jour mémorable où l'armée anglaise capitula, se rendit prisonnière de guerre, et signa ainsi l'indépendance de l'Amérique. La capitulation comprit, avec la garnison de Glocester, les bâtiments de guerre ennemis, au nombre de plus de trente, qui étaient dans les rivières de James et d'York. Un vaste cri d'allégresse se fit entendre d'un bout à l'autre des États-Unis; il n'y eut pas assez de louanges pour célébrer Washington, Rochambeau, La Fayette et de Grasse. Pourquoi ce dernier ne finit-il pas sa carrière à ce jour glorieux, où il avait si bien servi la cause des alliés de la France! Qui sait? peut-être que s'il eût disparu de la scène aussitôt après la prise d'York-Town et la capitulation de Cornwallis, suites nécessaires de la retraite de l'amiral Graves, la postérité, se refusant à voir quelques taches, mal définies encore d'ailleurs, dans son talent et son caractère, l'aurait placé au nombre des plus grands et des plus illustres hommes de mer! Mais, par une sorte de fatalité bien faite pour imposer la réflexion aux généraux qu'exalteraient trop de premiers succès, ce même homme qui recevait, avec Rochambeau, les remercîments publics des États-Unis assemblés en congrès; à qui l'on faisait hommage de quatre canons, portant cette inscription : « Pris à l'armée anglaise par les forces combinées de la France et de l'Amérique, à York-Town, en Virginie, le 19 octobre 1781, et présentés par le congrès à Son Excellence le comte de Grasse, comme un témoignage des services inappréciables qu'il a reçus de lui dans cette mémorable journée; ce même homme enfin, dont le nom fut consacré à côté de celui de Washington, sur une colonne triom-

Digitized by Google

phale élevée par les Américains, n'allait plus procéder que par une série de fautes devant aboutir à une catastrophe dont toute sa valeur ne put cacher la honte. On n'en saurait douter, sa vanité s'enfla de son triomphe jusqu'à lui faire tourner la tête : il se crut le plus extraordinaire, le plus grand des amiraux; il ne voulut désormais, et il ne s'y était toujours montré que trop disposé, prendre conseil que de lui-même, et pour réponse à un bon et loyal avis que ses frères d'armes lui donnaient, il rappelait les quatre canons d'York-Town que Louis XVI l'avait autorisé à placer aux portes du château de Tilly.

Les combats de détail dans les mers d'Amérique, en 1781, furent en général à l'avantage de la France. Le capitaine de vaisseau de Macnemara, et le lieutenant de Blachon, croisant avec les frégates *la Friponne* et *la Gloire*, s'emparèrent de six bâtiments de guerre ennemis, dont une frégate, et firent sept cents prisonniers. La frégate *la Fée*, de 26 canons, commandée par le jeune lieutenant de Boubée, soutint deux fiers combats, l'un contre *l'Ulysse*, de 44 canons, qu'elle contraignit à se retirer, l'autre contre la frégate *la Nymphe* dont elle fit taire le feu. Un corsaire de 20 canons tomba au pouvoir du capitaine de Villages, ayant sous ses ordres *la Courageuse* et *l'Amazone*.

Laperouse, commandant la frégate *l'Astrée*, et ayant en outre sous ses ordres *l'Hermione*, que montait encore en qualité de capitaine le lieutenant de vaisseau La Touche, était allé croiser dans les parages de l'île Royale ou du cap Breton. Le 21 juillet 1781, il découvrit une flotte marchande d'Angleterre, escortée par plusieurs bâtiments de guerre. Aussitôt il donna le signal de chasse que La Touche accepta avec élan. *L'Astrée* et *l'Hermione*, toutes voiles au vent et dans les mêmes eaux, coururent sur les ennemis qui, ayant détaché cinq bâtiments de guerre du convoi, attendaient en ligne. Il était sept heures du soir lorsque les frégates françaises tirèrent les premiers coups de canon; elles prolongèrent la ligne anglaise sous le vent pour lui ôter toute espérance de pouvoir fuir vent arrière. Laperouse et La Touche manœuvrèrent avec tant d'habileté, que bientôt le désordre se mit dans l'escadrille ennemie qui se composait de *l'Allegeance*, de 24 canons; du *Charlestown*, de 20; du *Jack*, de 14; du *Vautour*, de 20; du *Thompson*, de 18. *L'Hermione*, après avoir

Digitized by Google

envoyé plusieurs bordées au *Vautour* et au *Jack*, vint combattre *le Charlestown* qui déjà avait affaire à *l'Astrée*, et qui fut obligé d'amener pavillon devant Laperouse. La Touche, aussitôt après, retourna au *Jack*, l'écrasa de son feu, et le força de se rendre. Le combat était engagé de manière à ce que les autres bâtiments ennemis subissent bientôt le même sort, et cela leur fût inévitablement arrivé sans la nuit profonde qui survint et leur permit de se dérober aux vainqueurs. Toutefois les commandants français n'avaient pas encore eu le temps de s'assurer de leurs prises. *Le Charlestown*, qui avait laissé tomber sa misaine au lieu d'arriver pour se laisser amariner, échappa, dans cette nuit épaisse, aux recherches de La Touche qui avait viré sur lui. *Le Jack* seul put être conduit à Boston par Laperouse. Quand La Touche fut de retour en France, à la suite de cette belle campagne, il venait d'y être nommé capitaine de vaisseau par brevet du 20 juin 1781.

Cette année les Espagnols recouvrèrent la Floride et Pensacola, que leur avaient enlevées les Anglais; ils furent assistés dans cette circonstance par une division française aux ordres du chef d'escadre de Beausset, et qui opéra, de concert avec les vaisseaux de don Solano, ainsi que par sept cents Français tirés des équipages de cette division qui se joignirent aux troupes de terre, sous les ordres du capitaine de vaisseau Du Botderu.

Cette année ne se termina pas sans avoir vu le vigilant Bouillé partir à l'improviste de la Martinique sur une petite escadre commandée par le capitaine de vaisseau de Girardin, débarquer avec une poignée de braves à Saint-Eustache, y surprendre les Anglais, les forcer à mettre bas les armes, et à livrer aux Français cette île hollandaise, dont la reprise fut suivie de celles de Saint-Martin et de Saba. Bouillé fit restituer aux Hollandais un million qu'il trouva séquestré à Saint-Eustache, et partagea ensuite entre les troupes de terre et de mer seize cent mille livres qui appartenaient à l'amiral Rodney et au gouverneur anglais.

La nation britannique était tout à la fois profondément blessée dans son orgueil et dans ses intérêts les plus chers par la tournure qu'avait prise cette guerre; elle en désirait ardemment la fin, et elle allait jusqu'à accuser de haute trahison les ministres qui, pouvant l'arrêter, ne l'avaient pas fait dans le principe, ou

Digitized by Google

qui ne le faisaient pas à présent. On peut croire que ceux-ci, dans le fond, ne désiraient pas moins la paix que la nation elle-même, et qu'ils n'attendaient qu'une occasion d'en signer les conditions sans trop de honte et de défaveur pour leur pays. Le gouvernement espagnol, par son obstination devant Gibraltar, et le comte de Grasse, par sa folle confiance en lui seul, devaient fournir aux ministres anglais cette heureuse occasion durant le cours de l'année 1782.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

1782.

Suite du règne de Louis XVI, du ministère du maréchal de Castries et de la guerre de l'indépendance d'Amérique. — Campagne de 1782. — Siége et blocus de Gibraltar. — Réunion des forces navales de France et d'Espagne, à Brest, sous les ordres de don Louis de Cordova, et des lieutenants généraux de Guichen et La Motte-Picquet. — L'armée navale combinée se rend à Algésiras pour seconder le siége de Gibraltar. — Batteries flottantes inventées par le colonel du génie d'Arçon. — Leur ruine. — Générosité du capitaine anglais Curtis. — Inutilité des efforts contre Gibraltar. — Bataille navale du 20 octobre 1782, près le détroit de Gibraltar. — Événements en Amérique. — Nouveaux exploits du comte de Kersaint. — Il enlève plusieurs positions de la Guyane aux Anglais. — Conquête de l'île Saint-Christophe par le marquis de Bouillé, malgré l'insigne maladresse du comte de Grasse. — Préludes de la bataille navale de la Dominique ou des Saintes, entre le comte de Grasse et l'amiral Rodney. — Mésaventure du vaisseau *le Zélé*. — Le comte de Grasse se laisse entraîner à sa suite. — Bataille et catastrophe de la Dominique ou des Saintes, le 12 avril 1782. — Prise du vaisseau *le Ville-de-Paris* et du comte de Grasse. — Le comte de Grasse en Angleterre. — Belle expédition de Laperouse dans la baie d'Hudson. — Combats de détail. — Mémorable défense du capitaine Borda. — Combat de *la Sibylle* et de *la Magicienne*. — Exploits de Kergariou-Locmaria. — Conquêtes des îles Turques par l'ingénieur de Coujolles et le lieutenant de vaisseau de Grasse-Briançon.

La prise de Minorque venait de se terminer par la capitulation du fort Saint-Philippe, œuvre presque imprenable de Vauban, lorsque, enflammés par ce succès obtenu avec le concours des Français, les Espagnols s'imaginèrent qu'il ne leur avait manqué qu'une volonté énergique pour que Gibraltar retombât de même sous leur pouvoir. Toutes les forces navales des alliés, en Europe, furent attirées vers cet unique objet, concentrées de ce côté. L'habile et actif général Elliot, qui commandait dans Gibraltar, savait qu'il n'était au monde que la famine qui pût, à la longue, le réduire à rendre l'inexpugnable rocher, sentinelle anglaise placée à la porte de la Méditerranée, à la garde duquel on l'avait préposé. Depuis si longtemps que le siége ou le blocus duraient,

Digitized by Google

il s'était joué de tous les efforts des Espagnols, et les avait plus d'une fois réduits eux-mêmes à la défensive. Mais la dernière année de la guerre réservait à Elliot un plus entier triomphe. Douze mille Français vinrent se joindre aux Espagnols dans le camp de Saint-Roch ; le comte d'Artois, depuis Charles X, et le duc de Bourbon les y suivirent de près. Le vainqueur de Minorque, le duc de Crillon, fut appelé à commander le siége. Les vaisseaux de la France et de l'Espagne se réunirent de nouveau à Brest, malgré les efforts d'une flotte anglaise considérable, aux ordres de lord Howe, pour empêcher cette jonction ; ces vaisseaux, au nombre de quarante-cinq, furent placés, en raison sans doute de leur destination et par déférence pour l'âge de l'amiral espagnol, sous le commandement suprême de don Louis de Cordova, qui avait l'insigne honneur d'avoir pour chefs de division La Motte-Picquet, devenu lieutenant général, et le comte de Guichen ; d'autres officiers français, éminents par leur mérite, étaient sur la flotte combinée, entre autres le chefs d'escadre de Beausset, et les capitaines de vaisseau Cillart de Suville, et Bruni d'Entrecasteaux, qui devait asseoir un jour sa gloire de navigateur à côté de celle des Bougainville et des Laperouse. Le 12 septembre, l'armée navale franco-espagnole vint jeter l'ancre dans la baie d'Algésiras, après s'être emparée, chemin faisant, de la plus grande partie d'un convoi anglais destiné pour Terre-Neuve et le Canada ; et, de ce point, elle se tint prête à attaquer la flotte de lord Howe, que l'on savait sortie de Portsmouth pour venir ravitailler Gibraltar. Le lendemain du jour où l'armée combinée mouillait à Algésiras, un effort considérable et fameux par sa nouveauté fut tenté contre Gibraltar. Des batteries flottantes, de l'invention du colonel du génie d'Arçon, se joignirent aux batteries de terre du duc de Crillon pour réduire la place. C'étaient des carcasses de gros navires, renforcées de sept pieds d'énormes planches revêtues de liége, et de cuirs verts, pour qu'elles fussent impénétrables au boulet, recouvertes d'une charpente pour résister aux bombes, arrosées de tous côtés par des canaux d'eau courante pour obvier à un embrasement, et portant depuis neuf jusqu'à vingt-quatre bouches à feu du calibre de 24. Les batteries flottantes, dont l'objet était de remplacer les vaisseaux et d'éviter à ceux-ci qu'on les exposât à la combustion des boulets rouges

qui partaient incessamment de la place, donnèrent un moment aux assiégeants l'espérance du succès. Le 13 septembre, au signal de l'attaque générale, un volcan sembla s'ouvrir devant Gibraltar. Les batteries flottantes, au nombre de dix, firent brèche dans l'ouvrage appelé le Vieux-Môle; mais un boulet rouge ayant mis le feu à l'une d'elles, sans qu'on pût venir ensuite à bout de l'éteindre, on connut dès lors qu'elles ne seraient pas invulnérables, comme s'en était flatté leur inventeur. Plusieurs furent successivement brûlées de cette façon, pendant qu'une flottille anglaise de douze chaloupes canonnières, commandée par le capitaine Curtis, les prenait en flanc et empêchait qu'on ne les secourût. La nuit n'avait arrêté le feu de part ni d'autre, et le jour seulement, en se levant le 14 septembre, vit cesser l'action générale, qui s'était tournée tout entière en faveur des Anglais. La mer présentait alors, au-dessous de Gibraltar, un spectacle déchirant, auquel l'ennemi lui-même, il faut le dire à son honneur, ne resta point insensible. Les infortunés qui montaient les batteries flottantes se débattaient entre la flamme et l'eau, et semblaient n'avoir plus qu'à choisir entre ces deux genres de mort, s'ils n'avaient pas toutefois à souffrir l'un et l'autre ensemble. Le brave capitaine anglais Curtis, s'inspirant de l'exemple donné naguère par Du Couëdic, ne vit plus dans des ennemis réduits à l'impuissance que des hommes à sauver, et il en sauva en effet plus de quatre cents. Le siége de Gibraltar reprit la forme d'un simple blocus, et ses lenteurs amenèrent des maladies à bord des vaisseaux alliés.

Dans cet état, l'amiral Howe eut l'adresse de profiter d'une variation dans les vents, qui déconcerta tous les projets de don Louis de Cordova, pour entrer dans le détroit, et ravitailler la place. Il ne fut aperçu qu'au moment où il se disposait à rentrer dans l'Océan. Aussitôt l'armée combinée lui donna la chasse, sans s'assujettir aux postes; mais elle ne put le joindre que le lendemain, 20 octobre, à cinq heures un quart du soir, alors qu'il voguait déjà hors du détroit. Douze des vaisseaux des alliés, et entre autres celui que montait Guichen, n'avaient pu se réunir aux autres, en raison de la difficulté de leur marche. Ce fut donc avec trente-deux vaisseaux seulement que la bataille fut présentée aux Anglais, qui en avaient trente-quatre. La Motte-Picquet, à

Digitized by Google

qui le premier rang eût appartenu dans la flotte combinée si l'intrépidité et les talents, joints au sang-froid, l'avaient emporté sur les considérations diplomatiques, commença le feu à distance de deux câbles. L'*Invincible*, de 110 canons, que montait cet homme illustre, était suivi du *Guerrier*, capitaine Duplessis-Parscaud; du *Dictateur*, capitaine de La Clue; du *Suffisant*, capitaine de Castellet; du *Robuste*, capitaine de Nieuil, et du *San-Isidro*, vaisseau espagnol, commandé par don Alvaro Lopez. Ce furent, à proprement parler, ces seuls vaisseaux qui eurent, du côté des alliés, tout le poids comme tout le mérite de l'action qui dura jusqu'à neuf heures du soir, par un brillant clair de lune.

Une fois en passant, il peut être bon de laisser parler le héros de l'action lui-même, quand surtout cela sert à l'achever de peindre. « Je commençai le combat, dit La Motte-Picquet, en s'adressant au ministre, dans un document que possèdent les *Archives de la Marine*, je commençai le combat à la distance d'environ deux cents toises, ainsi qu'il était ordonné; à la troisième volée, les deux vaisseaux de tête, de 74 canons, arrivèrent, et j'eus à combattre trois vaisseaux à trois ponts qui les suivaient; je fus parfaitement secondé par les vaisseaux *le Guerrier*, qui a toujours combattu sous ma poupe, *le Robuste*, *le Dictateur*, *le Suffisant* et le *San-Isidro*, qui ont parfaitement tenu leur poste. J'ignore ce qui s'est passé au centre et à l'arrière-garde. J'ai combattu jusqu'à neuf heures que les Anglais ont arrivé. Mon équipage était composé de deux cents matelots espagnols, trois cents Français et environ cinq cents soldats. Chacun à l'envi a témoigné la plus grande bonne volonté. Il nous fallait un combat de jour. M. Yves Lorenzo de Guiochea, capitaine de frégate espagnol, a été blessé auprès de moi par un éclat au genou et par la chute d'un homme tué à ses côtés. Il serait on ne peut plus flatté d'obtenir la croix de Saint-Louis, il la mérite à tous égards, et je prends la liberté de vous la demander avec les plus vives instances. M. Juan Itchazo, enseigne de frégate, a aussi montré la plus grande bravoure; une marque de distinction à votre choix ne pourrait qu'entretenir et augmenter la bonne intelligence entre les deux nations. Quant aux officiers français, aucun n'a fait attention que nous combattions six contre quatorze, et hors de la vue du reste de l'armée com-

Digitized by Google

binée. Au surplus, neuf cents coups de canon que *l'Invincible* a tirés et plus de deux mille qu'il a essuyés, ont achevé de purifier l'air; la maladie a cessé et vous ferez un magnifique présent à l'officier qui me remplacera. Rien de plus beau que ce vaisseau un jour de combat. Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai si souvent marqué de M. de Rivière : il est au-dessus de tout éloge. M. de Kerguern, mon lieutenant en pied, fait une campagne extrêmement fatigante, et dans laquelle il a déployé tous ses talents. Ce brave officier a été blessé et n'a pas voulu être mis sur la liste; mais je dois vous en rendre compte et demander pour lui vos bontés. Je n'ai eu que trois hommes tués et sept blessés; mais je n'ai pas été si heureux pour mes mâts : le grand mât, le beaupré et l'artimon sont extrêmement endommagés et je crois qu'il faudra changer les deux derniers; mon gouvernail est aussi en très-mauvais état; j'ai reçu vingt-quatre coups de canon dans le corps et la mâture de vaisseau, quatre très-dangereux dans l'eau et plus de quatre-vingts dans les voiles et manœuvres. Tout cela peut se raccommoder ici (à Cadix), et *l'Invincible* sera bien bon à montrer aux ennemis du roi. Vous êtes patriote, et je le suis aussi; s'il est question de combattre, j'oublie mes infirmités; mais il faut des récompenses pour mes officiers; je les excède et les fatigue, et toute peine mérite récompense; une lettre ostensible pour l'équipage serait nécessaire, si on ne peut pas faire davantage. Au surplus, je me flatte que les papiers anglais rendront justice au vaisseau de tête français (*l'Invincible*). Si tout le monde avait pu faire comme lui et les cinq vaisseaux cités ci-dessus, l'amiral Howe se repentirait de sa fanfaronnade. Je ne dois pas en dire davantage. (Il y a là évidemment une critique discrète de l'amiral Cordova et peut-être aussi de Guichen qui, en sa qualité d'ancien de La Motte-Picquet dans le grade de lieutenant général, avait le commandement en chef de tous les vaisseaux français.) J'avais sous mes ordres quinze officiers d'infanterie pour lesquels je demande les bontés de M. le marquis de Ségur (ministre de la guerre); oserai-je me flatter que vous voudrez bien appuyer mes demandes; je ne réclame pour eux que les grâces dont je les juge susceptibles. Je ne dois pas passer sous silence M. Du Parc, mon capitaine en second; c'est à tous égards un officier de mérite; un commandement serait bien entre ses mains. Il me reste à vous

Digitized by Google

recommander trois de mes neveux, qui sont embarqués avec moi depuis plus de six ans. Le chevalier Du Lou, lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis, m'a servi pendant tout ce temps de major et souvent de lieutenant en pied; je prends la liberté de vous demander pour lui une gratification et le commandement d'une frégate; je ne vous le proposerais pas si je croyais quelqu'un plus en état de s'en bien acquitter. Le chevalier de Lantivy du reste est un sujet de la plus grande distinction, et, dans le cas, par son ancienneté, d'être fait lieutenant de vaisseau à la première promotion. Le chevalier de La Granerie, lieutenant de frégate, s'est trouvé, ainsi que les deux autres, à cinq combats sous mes ordres; il a de plus monté à l'assaut à la Grenade à la tête de la division du vicomte de Noailles, et a perdu à Saint-Domingue un frère qui était garde de la marine; il est plein d'ardeur et de bonne volonté; je vous demande pour lui un brevet de capitaine de brûlot certainement bien mérité. Quant à moi, je ne demande que votre estime et celle du public. Je pleure tous les jours de me voir forcé de quitter le service avant la paix. Je pourrais encore être employé utilement dans les pays chauds. Enfin, je me livre à tout, si on me croit bon à quelque chose (1). »

Noble et touchante lettre que celle-là! Quelle lutte attendrissante dans l'âme de La Motte-Picquet, que son âge et ses infirmités vont enfin forcer à la retraite, mais que son patriotisme, les penchants, les souvenirs glorieux de toute sa vie retiennent encore invinciblement à son pavillon! Les climats froids hâtent la fin de sa vieillesse, rouvrent ses cicatrices nombreuses et mal fermées; mais peut-être que les climats chauds lui permettraient de continuer à servir la France; il l'espère, il se livre à tout, si on le croit encore bon à quelque chose. Il pleure, en l'admirant, son vaisseau *l'Invincible*, qui sera un magnifique présent pour l'officier qui le remplacera, ce vaisseau si beau un jour de combat, qui sera toujours bon à montrer aux ennemis du pays. En quels termes il parle de ses compagnons de guerre et demande pour eux des grâces! Il oublie, lui, ses infirmités, mais il faut des récompenses pour ses officiers, pour ses équipages qu'il excède et fatigue; il craint au dernier moment d'en oublier un seul. Cette lettre est vraiment le chant du cygne du vieux marin.

Digitized by Google

Après cette affaire, qui ne fut, à proprement parler, qu'une canonnade, par suite de la mollesse de l'amiral espagnol, Howe, satisfait d'avoir rempli sa mission, et peu disposé à compromettre sans objet sa flotte, se montra plus occupé de se retirer d'un mauvais pas que de continuer à se compromettre sous le feu de La Motte-Picquet. Il laissa aux alliés l'avantage de rester maîtres du champ de bataille, de le poursuivre même, et rentra à Portsmouth. C'est ainsi que l'obstination du cabinet de Madrid paralysa, en 1782, comme cela avait déjà eu lieu l'année précédente, les forces navales des alliés dans les mers européennes.

Quelques affaires moins considérables avaient eu lieu de ce côté, dans le cours de la même année. Les vaisseaux *le Protecteur* et *le Pégase*, de 74 canons chacun, capitaines de Soulanges et de Sillans, convoyant plusieurs bâtiments destinés aux Indes-Orientales, avaient eu le malheur d'être rencontrés par une escadre de douze vaisseaux et de quatre frégates, aux ordres de l'amiral Barrington ; *le Pégase* et neuf bâtiments du convoi avaient été pris. Dans une autre circonstance, le cotre *l'Espion*, commandé par le lieutenant de La Bourdonnaye, était aussi tombée au pouvoir de l'ennemi. La prise de la frégate *l'Hébé*, de 40 canons, sans coup férir, par *le Rembow*, de 44 canons, fut un grand sujet d'opprobre pour son commandant le chevalier de Vigny, dont on instruisit le procès, et qui fut condamné à une prison perpétuelle. On compta à peine une ou deux lâchetés de ce genre durant toute cette guerre. Le cotre *le Pandour*, commandé par le lieutenant de La Tullaye, s'empara valeureusement du corsaire *le Guernesey*, plus fort que lui. La corvette *les Amis*, de 14 canons, escortant, sous les ordres du capitaine de brûlot Lunel-Duminy, quelques navires caboteurs, ne fut prise par une frégate anglaise de 24 canons et 6 obusiers, qu'après avoir longtemps combattu et donné le temps à son convoi de se sauver. La corvette *la Sémillante*, commandée par le lieutenant d'Arnaud, se rendit maîtresse de la frégate anglaise *la Molly*. Enfin l'officier auxiliaire Renaudin, que devait rendre si célèbre le désastre du *Vengeur*, dans une guerre moins heureuse, commandant alors une modeste gabarre de 12 canons, *la Dorade*, qui escortait huit navires de l'île d'Aix à Bayonne, mit en fuite un corsaire de 16 canons qui était venu l'attaquer.

Digitized by Google

En Amérique, les Français comptèrent encore quelques succès, mais qui furent malheureusement mêlés de revers.

Trois positions importantes de la Guyane hollandaise, Essequebo, Berbice et Demerary, dont les Anglais s'étaient rendus maîtres, furent aussi vaillamment qu'habilement reprises par Kersaint, alors capitaine de vaisseau, ayant sous ses ordres une petite escadre de sept bâtiments de guerre, et quelques troupes de débarquement.

Vers le même temps, le marquis de Bouillé profitait de la présence de la flotte du comte de Grasse à la Martinique pour continuer le cours brillant de ses conquêtes. Il tourna ses vues sur Saint-Christophe. De Grasse le fit aborder le 11 janvier, avec six mille hommes, à cette île, berceau de la colonisation des Français aussi bien que des Anglais aux Antilles. Des notables apportèrent aussitôt la soumission de la Basse-Terre. Les troupes et les milices se renfermèrent dans Brimsthone-Hill. Les Français débarqués se mirent en mouvement pour investir ce fort également défendu par l'art et la nature. Le 24 janvier on signala vingt-deux vaisseaux de guerre. C'était une flotte ennemie commandée par le vice-amiral Hood. De Grasse avait trente-deux vaisseaux sous ses ordres, dans une rade inexpugnable. S'il battait Hood, l'amiral Rodney, qui revenait alors d'Angleterre aux Antilles avec un renfort insuffisant à lui seul pour soutenir la lutte, n'avait plus qu'à éviter sa propre ruine par la fuite. Dans cette circonstance, qui pouvait être décisive et épargner un désastre trop prochain à la France, de Grasse se laissa jouer de la manière la plus déplorable par son habile adversaire. Voyant que Hood s'avançait vers la rade, il quitta en toute hâte son excellente position pour aller à sa rencontre, et entreprendre de lui faire payer cher ce qu'il regardait comme une témérité. Mais soudain Hood recule, attire l'armée française au large, et, la tournant par une manœuvre de maître, va se placer dans cette même rade, dans cette même position inexpugnable que de Grasse venait d'abandonner. En se voyant si cruellement bafoué, le général français perd la tête, entre dans une espèce de transport fiévreux, et, ajoutant une folie à une énormité, attaque par deux fois son triomphant ennemi dans la rade, et deux fois est repoussé. Hood débarqua treize cents hommes pour secourir Brimsthone-Hill. Heureuse-

Digitized by Google

ment que la valeur du marquis de Bouillé ne se laissa déconcerter ni par la maladresse du comte de Grasse, ni par le renfort qu'avait amené l'amiral Hood. Exposé à périr avec les siens entre le fort de Brimsthone-Hill et la flotte anglaise qui le tenait séparé de celle des Français, il prit conseil de son héroïsme habituel pour sortir, par la victoire et la conquête, d'une si cruelle position. Les treize cents Anglais débarqués furent attaqués, battus, et contraints à remonter sur leurs vaisseaux. Sans perdre un instant, Bouillé instruisit le commandant de Brimsthone-Hill de cette retraite, et le somma de se rendre s'il voulait s'épargner les suites redoutables d'un assaut. La menace eut son effet : le fort capitula, et l'île de Saint-Christophe tout entière fut occupée par les Français. L'île de Nièves ou Névis eut le même sort. Peu de jours après, celle de Montsarrat se rendit à une division navale commandée par le lieutenant général de Barras Saint-Laurent et à un détachement de cinq cents hommes de troupes de terre placé sous les ordres du comte de Fléchin.

Pendant ce temps, de Grasse, qui bloquait la flotte anglaise dans la rade de Saint-Christophe, fut joué une deuxième fois par Hood. Il eut besoin de vivres, et se décida, pour en avoir plus tôt, à s'approcher de l'île de Nièves. L'avantage du vent, que ce mouvement ne lui faisait point perdre, et la confiance dans laquelle il était que les vaisseaux ennemis n'oseraient jamais passer devant une flotte qui leur était de beaucoup supérieure en nombre, lui laissèrent croire qu'il pourrait reprendre son blocus dès le lendemain, comme s'il n'avait pas été même interrompu. Mais Hood, trompant de Grasse avec une nouvelle adresse, échappa durant la nuit et alla joindre ses forces à celles de l'amiral Rodney qui, désormais, avec trente-six vaisseaux, munis d'une artillerie beaucoup plus considérable que celle de ses adversaires, put guetter à l'aise l'heure opportune de combattre et de vaincre les trente-trois vaisseaux du malencontreux de Grasse.

Les Français néanmoins pouvaient recouvrer la supériorité du nombre, si les ordres des cabinets de Versailles et de Madrid, prescrivant la jonction des forces navales des deux pays en Amérique, étaient ponctuellement exécutés. Cette jonction devait s'opérer à Saint-Domingue, et présenter l'appareil imposant de soixante vaisseaux, portant vingt mille hommes de débarquement

Digitized by Google

destinés à la conquête de la Jamaïque. De Grasse fit voile de Saint-Christophe pour la Martinique, où il prit des munitions, et de là se dirigea vers Saint-Domingue, précédé d'un convoi de cent cinquante bâtiments de transport. Rodney, qui épiait de Sainte-Lucie tous les mouvements de l'armée française, vint attaquer celle-ci le 9 avril, près de la Dominique; mais il n'eut pas cette fois le succès qu'il espérait, et son avant-garde, aux ordres du vice-amiral Hood, fut contrainte de plier sous le feu de celle des Français, commandée par le marquis de Vaudreuil. De Grasse semblait avoir retrouvé quelque prudence : il ne se laissa point entraîner par le succès de son avant-garde à une action générale; et pendant que Rodney était obligé de mettre en panne pour prendre le temps de se réparer, il s'élevait, lui, au vent de la Guadeloupe, et poursuivait sa route, jugeant alors, soit qu'on le lui eût inspiré, soit que cela lui fût venu de son propre fond, qu'il ne devait tout d'abord avoir en vue que d'opérer sa jonction avec les Espagnols. Le 11 avril, il avait, en conséquence, assez gagné les devants sur la flotte de Rodney, pour que la réunion prochaine des alliés en Amérique ne parût plus douteuse.

Voilà que, le 12 avril, un vaisseau, un malheureux vaisseau, *le Zélé*, de 74 canons, capitaine de Gras-Préville, qui déjà avait maladroitement abordé, en deux nuits successives, et *le Jason*, de 64 canons, que l'on fut obligé d'envoyer se réparer à la Guadeloupe, et *la Ville-de-Paris* elle-même, que montait de Grasse, se trouva séparé de la flotte, ainsi qu'une frégate détachée pour le remorquer. De Grasse, par un vertige inexplicable (2), oublia soudain l'intérêt de toute sa flotte, l'intérêt de la France et de ses alliés, pour ne plus s'occuper que de celui du *Zélé* et de la frégate, qui étaient sur le point de tomber au pouvoir des Anglais. Il rétrograde, le déplorable amiral, sans prendre conseil des Bougainville, des Vaudreuil, des La Clocheterie, des d'Escars, des Albert de Rions, des Du Pavillon, de toute cette belle et généreuse élite de chefs d'escadre et de capitaines qui le voient, avec désespoir, courir à sa perte, et les appeler, par des signaux sans suite comme sans plan arrêté, à venir partager son inévitable désastre. De Grasse pourtant est assez aveugle pour ne pas entrevoir son danger; à lui seul il croit avoir mieux pensé, mieux agi que tous ses officiers n'auraient pu faire ensemble; il est parvenu à dégager

Digitized by Google

le Zélé et la frégate, qui peuvent aller se réparer à la Guadeloupe. Mais qu'importe à Rodney ce pitoyable triomphe d'un instant, qui lui livre son ennemi! Profitant avec ardeur du mouvement rétrograde imprimé à l'armée navale de France, il la joint entre la Dominique et les Saintes, et la met dans l'absolue nécessité d'accepter le combat avec des forces bien inférieures aux siennes. Ce n'est pas tout : l'ordre de bataille des divisions françaises a été dérangé dès le premier mouvement du comte de Grasse ; secondé par un vent qui lui est aussi favorable qu'il l'est peu aux Français, Rodney, avec quatre vaisseaux, y compris le sien, vient à bout de couper la ligne déjà plus qu'à moitié rompue de ses adversaires, et aussitôt donne le signal à toute sa flotte de le suivre, ce que chaque vaisseau qui la compose accomplit avec précision. En vain *le Sceptre* et *le Glorieux*, le premier commandé par le chef d'escadre comte de Vaudreuil, frère du marquis, le second par le capitaine d'Escars, avaient fait des efforts inouïs pour s'opposer au mouvement de Rodney. D'Escars tombe victime de son dévouement; le lieutenant de Trogoff de Kerlessy, qui prend à sa place le commandement du *Glorieux*, ne peut, par la valeur, la résolution, les ressources qu'il déploie, que retarder la perte de ce vaisseau : *le Glorieux* devient la proie de l'ennemi. La frégate *le Richemond*, commandant de Mortemart, venue, par une hardie manœuvre, pour le prendre à la remorque, l'avait quelque temps conservé sous le feu des Anglais, et ne l'avait enfin lâché que sur les ordres réitérés de Trogoff, et au moment où elle allait être elle-même entourée. *Le Sceptre* est plus heureux, il se dégage de la foule des vaisseaux anglais; il ne s'est retiré qu'à la dernière extrémité et après avoir eu son commandant gravement blessé. Cependant l'infortuné de Grasse, sur *la Ville-de-Paris*, se livre à des efforts désespérés, inouïs, pour échapper aux conséquences imminentes de sa fatale erreur. Les ennemis s'abattent en foule sur lui; dix vaisseaux se disputent à l'envi la conquête de *la Ville-de-Paris;* plus de quatre cents canons à la fois foudroient cette masse imposante encore dans sa détresse; *le Barfleur*, monté par le vice-amiral Hood, est un des plus acharnés dans cette lutte de tous contre un seul, et de Grasse qui ne le connaissait déjà que trop bien, le regarde comme le signal assuré de sa perte prochaine. Le marquis de Vaudreuil, avec *le Triomphant*, de 80 ca-

Digitized by Google

nons, et d'Albert de Rions, avec *le Pluton*, de 74, viennent et s'épuisent pour faire lâcher prise à tant d'ennemis conjurés. Le célèbre Du Pavillon, qui combattait sur *le Triomphant*, à côté du chef de l'avant-garde française, est frappé à mort; à mort aussi, sur son vaisseau *l'Hercule*, le fameux La Clocheterie, qui avait eu l'honneur de commencer si glorieusement cette guerre. Voilà un noble vaisseau encore qui vient se sacrifier pour son amiral: c'est *le César*, de 74 canons, commandé par Bernard de Marigny. Ce brave capitaine, qu'un coup mortel vient bientôt atteindre, est dignement remplacé par Georges Laub, officier de fortune, qui continue à se battre depuis neuf heures du matin, sans interruption, jusqu'à trois heures et demie, avec la plus grande opiniâtreté; *le César* a ses voiles en lambeaux, ses mâts hors de service; il ne lui reste plus que trente-six coups de canon à tirer de tous calibres; en cette extrémité il ne se rend que pour sauter bientôt après. *L'Hector*, de 74 canons aussi, tombe, non sans honneur, au pouvoir des Anglais; il s'est battu pendant sept heures, et son brave capitaine, La Vicomté, est tué; son lieutenant, de Beaumanoir, est blessé; enfin il ne lui reste plus un seul officier en état de commander quand il amène son pavillon. *L'Ardent*, vaisseau de 64 canons, capitaine de Gouzillon, n'a point, dans sa perte, d'aussi beaux titres à faire valoir; il s'est rendu avant d'avoir épuisé tous ses moyens de résistance (3). *Le Northumberland*, de 74 canons, vient de perdre son commandant de Saint-Césaire et son capitaine en second La Mestrie; de tous ses officiers il ne lui reste plus que le brave enseigne de Gombaud de Roquebrune, qui touche à une réduction forcée, lorsque Bougainville, monté sur *l'Auguste*, de 80 canons, vient le couvrir de son feu et le délivre. Bougainville pourtant devait être gravement accusé par de Grasse, à la suite de la bataille du 12 avril, et c'était sur lui que l'imprudent général devait entreprendre bientôt de rejeter toute la honte de sa défaite. Bougainville, qui commandait l'arrière-garde française, n'aurait point obéi, si l'on en croit le comte de Grasse, aux signaux de ralliement qui avaient été répétés plusieurs fois; et au lieu de régler sa marche sur celle du vaisseau amiral, il s'en serait éloigné, l'aurait abandonné, et se serait tenu, avec un excès de prudence, dans une inaction presque complète. Quoi qu'il en soit, *la Ville-de-Paris*, qui con-

Digitized by Google

tinuait à être attaquée de l'arrière et des deux bords, dont les munitions de guerre étaient épuisées, qui ne pouvait plus tirer un seul coup de canon, et sur laquelle enfin il ne restait plus que quelques hommes valides, y compris de Grasse qu'un dernier coup du sort laissa sain et sauf au milieu de tant de ruines, *la Ville-de-Paris*, don magnifique fait autrefois par les Parisiens à Louis XV, cessa toute résistance, après plus de dix heures de combat. De Grasse, comme il l'écrivit lui-même, crut avoir assez fait pour l'honneur, estima qu'il n'avait pas le droit de sacrifier, au sentiment de ce qu'il appelait une fausse gloire, les quelques braves qui étaient encore vivants à son bord, considéra que l'ordonnance de la marine ne lui imposait pas plus l'obligation de faire sauter son vaisseau que l'ordonnance sur la défense des places de guerre ne mettait un gouverneur dans l'obligation de s'ensevelir sous les ruines de sa citadelle (4); et, tout bien pesé, il amena son pavillon. Il donna ainsi le premier exemple d'un amiral français accomplissant ce triste acte de soumission, et sa douleur dut être d'autant plus poignante que ce fut à Hood, le premier auteur de ses disgrâces successives, qu'il dut remettre son épée et sa personne. Les Français avaient eu trois mille hommes tués, les deux tiers de plus que l'ennemi; ils avaient perdu dans la bataille six de leurs capitaines et cinq de leurs vaisseaux. Ces derniers toutefois avaient tellement souffert que *le Glorieux* et *la Ville-de-Paris* ne tardèrent point à couler bas, et ne virent jamais les ports d'Angleterre. Bougainville conduisit à Saint-Eustache les vaisseaux de la flotte française qui avaient le plus besoin de réparation, et le marquis de Vaudreuil arriva avec les autres à Saint-Domingue, où le convoi était parvenu. Rodney, dont la flotte avait été mise en assez mauvais état, ne parut pas même songer à inquiéter cette retraite, et ne s'occupa plus que de jouir de son triomphe en promenant son prisonnier à sa suite. Mais le vigilant Hood, avec une division de dix vaisseaux, profita de la débâcle des Français pour s'emparer, le 19 avril, des vaisseaux *le Caton* et *le Jason*, de 64 canons chacun, capitaines de Framond et de Villages, ainsi que de la frégate *l'Aimable*, de la corvette *la Cérès*, commandées par les lieutenants de Suzannet et de Paroi, qui se rendaient de la Guadeloupe à Saint-Domingue. Quant à de Grasse, conduit d'abord à la Jamaïque, puis en Angleterre, il

Digitized by Google

fut à Londres l'objet d'une de ces ovations que les Anglais, dans le but de relever leurs propres triomphes, savent arranger pour ceux de leurs ennemis qui ont acquis quelque illustration en les combattant, mais qu'ils ne craignent plus. De Grasse, à ce qu'il paraît, se laissa faire trop volontiers; et celui qui avait rendu à l'ennemi son vaisseau amiral n'eut pas assez de dignité pour se refuser à paraître, à diverses reprises, sur son balcon, devant une populace insolemment flatteuse qui l'appelait à grands cris et le saluait du nom de *valeureux Français*. En France, pendant ce temps-là, il était l'objet du mépris général; on le chantait sur les tons les plus ironiques; mais on avait chanté d'Estaing de la même manière. Toutefois c'était la noblesse qui avait raillé l'un, et maintenant c'était le peuple qui bafouait l'autre (5). Durant sa captivité si pleine des fumées de l'adulation britannique, de Grasse commença à poursuivre les officiers qu'il avait eus sous ses ordres de ses plaintes et de ses écrits. On lui répondit avec une amertume égale à la sienne. Le tout se termina, après deux ans et plus de débats, par un jugement de conseil de guerre dont il sera parlé plus tard. Pour être équitable, il ne faut point omettre de dire que le comte de Grasse rendit, pendant le temps qu'il passa en Angleterre, un vrai et signalé service à son pays, en se faisant l'intermédiaire des négociations entre les cabinets de Londres et de Versailles, qui devaient bientôt amener la paix. Sous ce rapport, il sut noblement employer la faveur dont il jouissait auprès de ses vainqueurs, et ce fut à cela sans doute qu'il dut l'indulgence extrême dont le gouvernement de Louis XVI fit preuve à son égard (6).

Malgré le déplorable état dans lequel la bataille du 12 avril 1782, connue sous les noms de bataille des Saintes et de la Dominique, avait mis la marine française en Amérique, les affaires ne déclinèrent point sur le continent; on ne perdit aucune des conquêtes faites aux Antilles, et même on fit une expédition fort heureuse jusque dans la baie d'Hudson qui rappelle celles de d'Iberville, sous le règne de Louis XIV.

Laperouse avait été chargé d'aller prendre et détruire les établissements anglais dans cette baie. Parti de Cap-Français, le 31 mai 1782, avec le vaisseau *le Sceptre*, de 74 canons, qu'il montait et les frégates *l'Astrée* et *l'Engageante*, de 36 canons cha-

Digitized by Google

cune, commandées par les lieutenants de Langle et de La Jaille, il eut connaissance de l'île de la Résolution, le 17 juillet suivant. Mais à peine eut-il fait vingt lieues dans le détroit d'Hudson que des obstacles de tous genres se multiplièrent autour de lui. Ses vaisseaux restèrent pris plusieurs jours dans les glaces et furent très-maltraités; les matelots allaient à pied sec de l'un à l'autre. Le 30 juillet, Laperouse vit le cap de Walsingham, situé à la partie la plus occidentale du détroit. Il n'avait eu pour se guider jusque là que quelques points déterminés astronomiquement, insérés dans le *Practical-Navigator*, et, d'après lesquels, aidé par le capitaine-ingénieur de Mansuy, il avait tracé une carte qu'il corrigeait à mesure que la brume lui permettait de faire quelques relèvements de terre. Pour arriver promptement au fort du Prince de Galles, qu'il se proposait d'attaquer d'abord, il n'avait pas un instant à perdre, la rigueur de la saison obligeant tous les vaisseaux d'abandonner cette mer dans les premiers jours de septembre. Mais son impatience fut mise à une nouvelle épreuve: car lorsqu'il commençait à naviguer avec succès dans la baie d'Hudson, il fut enveloppé de brume et se vit bientôt environné de gros glaçons qui le forcèrent à faire signal à sa petite escadre de mettre en panne. Dans cette situation, il eut alors la crainte de manquer la saison d'opérer, et il était à peu près décidé à renvoyer son vaisseau aux îles du Vent avec une frégate, et à hiverner avec un seul bâtiment dans la baie, quand, le 5 août, les bancs de glace au milieu desquels il s'était engagé s'éclaircissant un peu, il se détermina à les franchir en forçant de voiles, quelque risque que pussent courir son vaisseau et ses frégates. Il fut assez habile et heureux pour y parvenir, et, le 8 août au soir, il découvrit le pavillon du fort du Prince de Galles. Les troupes débarquèrent sans obstacle à trois quarts de lieue de ce poste. Le major de Rostaing, avec deux ou trois cents hommes, alla faire halte à portée de canon, et somma l'ennemi de se rendre. La résolution qu'avait montrée Laperouse ne permit pas au gouverneur d'hésiter; il se rendit à discrétion avec les siens; le fort et l'établissement anglais furent immédiatement rasés et brûlés. Laperouse, emmenant trois navires qu'il avait trouvés à ce mouillage, mit aussitôt à la voile pour aller attaquer le fort d'York, sur la rivière des Hayes. Il éprouva, pour l'atteindre, des difficultés plus grandes

Digitized by Google

encore, s'il était possible, que celles qu'il avait eu précédemment à vaincre. Il navigua par six ou sept brasses fond de roches sur une côte parsemée d'écueils. Enfin, le 20 août, après avoir couru des dangers innombrables et de toute nature, il parvint, avec son vaisseau, ses deux frégates et ses trois prises, vers l'entrée de la rivière de Nelson. Il fit prendre connaissance de la rivière des Hayes, qui n'est qu'une branche de celle-ci, séparée d'elle par l'île du même nom sur laquelle s'élevait le fort d'York. Il ordonna un relevé exact des sondes, et ses officiers se mirent en état de piloter la division qui les attendait au mouillage, à huit lieues au large hors de vue de terre. Laperouse, n'ayant rien à craindre des ennemis du côté de la mer, descendit dans les chaloupes avec les officiers de Langle et de La Jaille, pour présider lui-même au débarquement. Sachant que les principaux moyens de défense de l'ennemi étaient sur la rivière des Hayes, dont un vaisseau gardait en outre l'embouchure, il se décida à entrer dans la rivière Nelson, quoique par là, il lui fallût faire quatre lieues pour atteindre le fort. Ayant donné l'ordre à ses chaloupes de mouiller à l'entrée de la rivière, il s'avança dans son canot, avec le chevalier de Langle, son ami, qui devait être un jour pour lui l'objet de tant de regrets, le major de Rostaing et le capitaine-ingénieur de Monneron, sondant la rivière où il craignait que les ennemis n'eussent disposé quelques moyens de défense, comme de couler bas des navires. Il trouva que la rivière Nelson était inabordable, et que les plus petits canots n'en pouvaient approcher qu'à une distance de cent pas environ. Cette pénible et glorieuse campagne de Laperouse fait penser à la nécessité des traditions, des études des campagnes antérieures pour les marins. Il y avait environ cent ans que d'Iberville et ses frères avaient navigué et fait la guerre dans la baie d'Hudson avec le plus merveilleux succès. L'étude de cette navigation et de cette guerre, dont les *Archives de la Marine* devaient posséder les journaux et les rapports, aurait été d'un grand secours à Laperouse et à ses compagnons. Mais, en France, comme cela s'est vu encore dernièrement pour une expédition pacifique à la Chine du vice-amiral Cécille, expédition où l'on n'a fait que renouveler en petit ce que d'Entrecasteaux, antérieurement à la plus, à la seule connue de ses navigations, avait fait en grand, c'est toujours à recommencer; chacun com-

Digitized by Google

mence l'histoire à soi et ne juge pas à propos d'examiner si ce qu'il va faire, n'a pas été déjà beaucoup mieux fait avant lui; tous les officiers de marine parlent d'*Archives*, aucun ne va les étudier par soi-même avant d'entreprendre une campagne, d'où il résulte qu'on en reste souvent à la lettre A de beaucoup de choses. Il n'en fut peut-être pas de même de Laperouse, quoiqu'il soit très-probable que les sondes qu'il se croyait obligé de faire partout sur sa route avant d'avancer, eussent été faites depuis longtemps par d'Iberville. Quoi qu'il en soit, l'espace qui lui restait à parcourir dans la rivière Nelson étant de la vase molle, et la marée perdant beaucoup plus qu'on n'avait présumé, les chaloupes restèrent à sec à trois heures du matin du 22 août. Le brave chevalier de Langle proposa alors au major de Rostaing d'entrer dans la vase et d'aller tout de suite à terre. Ce périlleux avis est adopté; toutes les troupes débarquent, et après avoir fait un quart de lieue dans la fange jusqu'aux genoux, elles arrivent enfin à une prairie éloignée d'une demi-lieue des bois. On se range en bataille et l'on marche vers les bois, espérant y trouver un sentier sec qui conduirait au fort. Il n'y en a point : alors Laperouse se décide à en tracer un à la boussole, au milieu des bois et des marais, et vient lui-même en aide aux ingénieurs de Monneron et de Mansuy pour mener à fin ce pénible travail. Un coup de vent qui survint dans la nuit l'obligea à retourner de sa personne à ses bâtiments, non sans avoir couru risque de faire naufrage. Plusieurs de ceux qui l'accompagnaient ne durent leur salut qu'à leur habileté à nager. Bientôt Laperouse apprit que les troupes dont il avait laissé le commandement à de Rostaing, après avoir encore traversé deux lieues de marais dans lesquels on enfonçait presque jusqu'à la ceinture, étaient arrivées devant le fort d'York, et que les Anglais, stupéfaits de se voir attaqués par un côté qu'ils croyaient si bien défendu par la nature, avaient ouvert leurs portes dès la première sommation. De ses vaisseaux, Laperouse aperçut les flammes qui consumaient, par ses ordres, le fort d'York, dont la prise le mettait à trente lieues de Quebec. Après s'être également rendu maître du fort Severn, Laperouse, ayant à son bord trois gouverneurs anglais, ses prisonniers, mit à la voile, dans les premiers jours de septembre, pour s'éloigner des mers orageuses où, avec tant de soins, de peines et de cou-

Digitized by Google

rage, il venait de remporter des succès qui ruinaient l'un des principaux commerces de l'ennemi. Si ce généreux marin avait été obligé, pour se conformer à des ordres rigoureux, de détruire les établissements anglais, il n'avaitpourtant pas oublié les égards que l'on doit au malheur. Ayant su qu'à son approche les Anglais avaient fui dans les bois, et que la destruction de leurs forts les exposait à mourir de faim et à tomber sans défense entre les mains des Indiens, il avait eu l'humanité de leur laisser des vivres et des armes : tout l'homme est dans ce trait.

Il n'y eut plus, en Amérique, jusqu'à la fin de la guerre, que quelques affaires de détail. Les frégates françaises *la Friponne* et *la Résolue*, commandées par les lieutenants de vaisseau de Blachon et de Saint-Jean, s'emparèrent de quatre bâtiments expédiés par les Anglais pour les îles du Vent, de deux corvettes, *le Speedy* et *le Swift*, de 16 canons chacune, et du corsaire *la Queen*, de 10 canons. Mais le combat mémorable de cette période de la guerre dans les mers de l'Amérique, fut celui des frégates *l'Aigle* et *la Gloire*, toutes deux placées sous les ordres supérieurs de La Touche, contre un vaisseau de ligne anglais.

Le chevalier de La Touche, nonobstant le tort qu'avait pu lui faire son court passage dans l'armée de terre, était dès lors estimé pour un homme de rare capacité, intrépide comme nul autre ne pouvait se flatter de l'être davantage, plein de dévouement pour son métier de marin, et ne laissant pas la tactique en arrière de sa bravoure indomptable. A côté de ces grandes qualités, son regard étincelant, sa physionomie mobile et accusant mille impressions diverses, sa tête déjà passablement dégarnie de cheveux, son front élevé, protubérant, et traversé de rides qui s'ouvraient et se fermaient comme des nuages s'entrechoquant et produisant l'éclair, son tempérament sec et chaud à la fois, indiquaient une nature pleine de passions.

La Touche fut chargé de conduire de Rochefort en Amérique, sur les frégates *l'Aigle* et *la Gloire*, nombre de personnes de distinction, et d'aller porter en même temps des secours d'argent considérables aux Américains. Dans la nuit du 4 au 5 septembre 1782, par les 39 degrés 10 minutes de latitude et 67 degrés 53 minutes de longitude, le vent fraîchissant à l'ouest, les deux frégates eurent connaissance d'un vaisseau ennemi de 74 canons, *l'Hector*,

Digitized by Google

bâtiment d'origine française dont les Anglais s'étaient dernièrement emparés et qu'ils avaient armé. La Touche, en raison de l'inégalité des forces et de l'importance de sa mission, chercha d'abord à éviter le combat, et serra le vent en faisant de la voile, dans l'espérance que le commandant de *la Gloire* imiterait ce mouvement, sans qu'on eût besoin de recourir aux signaux de nuit pour le lui indiquer. Mais, s'apercevant que sa manœuvre n'était point suivie, La Touche fit le signal de ralliement. Le lieutenant de Vallongue, commandant de *la Gloire*, brave et habile homme, se trouvait, lorsqu'il aperçut ce signal, à demi-portée de fusil de l'ennemi qui déjà le hélait et le sommait de se rendre. Jugeant que s'il exécutait l'ordre de son chef, il offrirait au vaisseau anglais une position trop avantageuse dont celui-ci profiterait pour lui envoyer sa bordée, ce que La Touche n'avait pu calculer, Vallongue prit l'audacieux parti d'arriver sur *l'Hector* et de lui lâcher toute sa bordée à l'avant. *L'Hector* lui riposta et le combat fut engagé à portée de pistolet. Le premier coup de canon avait mis fin à toutes les réflexions de La Touche sur la disproportion des forces et les suites de ce combat; il arriva vent arrière avec *l'Aigle* pour couvrir *la Gloire* et la seconder. Ce fut un drame plein d'émotion pour toute cette brillante et valeureuse noblesse française qui se trouvait sur les deux frégates. Elle y prit part avec une bravoure chevaleresque et un étonnant sang-froid, le prince de Broglie surtout. Près du banc de quart de *la Gloire*, on causait des *Liaisons dangereuses* de Laclos, lorsqu'un boulet ramé, ce qui n'est autre chose que deux boulets joints ensemble par une barre de fer, vint tomber aux pieds des interlocuteurs. Sans se déranger, Loménie dit à l'un d'eux qui demandait ce que c'était que l'ouvrage en question : « Vous voulez savoir ce que sont les *Liaisons dangereuses*, le voici. » Et du doigt il indiquait le boulet ramé. Les de Ségur, les de Vioménil, les de Lauzun, les de Laval, les de Mac-Mahon, les de Talleyrand, les de Fleury, les de Langeron, les de Lameth, les de Montesquieu, les de Vaudreuil et le brave polonais Polereski se signalèrent à l'envi dans cette affaire. Vallongue osa faire crier au commandant anglais d'amener pavillon. Celui-ci répondit ironiquement qu'il allait le faire, et en même temps se mit en devoir de prendre une position plus avantageuse pour continuer le combat. Val-

Digitized by Google

longue le prévint, et, profitant d'un moment opportun, lui détacha une volée meurtrière. L'action s'échauffait de plus en plus. La Touche, ayant pour enseigne son frère Camille, vint alors se placer intrépidement entre *la Gloire* et le vaisseau anglais, et se prépara à recevoir un abordage que *l'Hector* semblait se disposer à lui donner. Déjà la vergue de civadière de l'ennemi était accrochée dans les haubans de *l'Aigle*, déjà La Touche, regardant une affaire corps à corps comme la chance la plus favorable qui pût lui arriver, lâchait une bordée de toute son artillerie, et en même temps criait aux siens : « A l'abordage, amis, et vive le roi ! » Déjà même le baron de Vioménil, à la tête d'une noble et valeureuse élite, allait sauter sur le pont adverse, lorsque effrayé sans doute de l'audace des chefs et de l'ardeur de l'équipage français, le commandant anglais manœuvra pour s'éloigner, sans tirer un seul coup de canon. Les artilleurs de *l'Aigle* qui tout à l'heure encore frappaient de leurs refouloirs ceux de *l'Hector*, accompagnèrent de huées et d'insultes la manœuvre honteuse des Anglais. Tout cela s'était passé de nuit. Le combat recommença à portée de pistolet. Mais, au lever du jour, *la Gloire*, qui avait pris une position favorable, et *l'Aigle* qui ne lâchait point prise, canonnèrent si activement le vaisseau anglais que celui-ci, tout dégréé, ne manœuvrant plus qu'à peine, allait être contraint de se rendre aux deux frégates, quand les vigies de l'une d'elles signalèrent plusieurs bâtiments de guerre ennemis. La Touche jugea prudent alors d'abandonner *l'Hector* qui sombra peu après.

Les deux frégates avaient continué leur route et étaient sur le point d'arriver à leur destination, quand le 12 septembre suivant, en même temps que de la terre, elles eurent connaissance d'une division ennemie, composée de deux vaisseaux, d'une frégate, de deux corvettes et d'un brig. La Touche s'empara de ce dernier qui servait de découverte à l'ennemi et l'amarina. Il louvoya ensuite pour s'approcher de la Delaware, pénétra dans la baie et jusqu'au milieu des bancs espérant que les bâtiments ennemis n'oseraient s'y hasarder. Mais il y fut poursuivi, et La Touche se mit en devoir de préserver les passagers et les trésors qu'il portait. Il les envoya à terre dans les canots des deux frégates ainsi que les dépêches dont il était chargé, et les mit à l'abri de toute atteinte. Le 15, au point du jour, La Touche essaya, comme

Digitized by Google

dernière planche de salut, de remonter la Delaware et de courir le risque de franchir la tête du banc, tandis que les ennemis essayaient de le joindre. Déjà il touchait à l'extrémité du banc et à la fin de ses peines, lorsque tout à coup *l'Aigle* échoua. *La Gloire* eut le même sort; mais cette frégate, conservant toutes ses voiles et tirant un pied d'eau de moins que *l'Aigle*, franchit le haut-fond et gagna le grand canal. La Touche épuisa en vain toute son énergie, toutes ses ressources pour remettre sa frégate à flot. Certain désormais de la perte de celle-ci, il voulait du moins la faire payer cher à l'ennemi; mais, pour comble de malheur, la marée descendait beaucoup; *l'Aigle* pencha bientôt tellement sur le côté, que le service de sa batterie ne put se faire. Dans cette situation La Touche ordonna d'abattre les mâts et d'ouvrir des voies d'eau à la frégate, pour qu'elle ne pût être d'aucun service à l'ennemi. Il avait mis à l'abri presque tout son monde; lui seul, pour ainsi dire, plein de cette magnanimité et de ce dévouement héroïque qui ont de tout temps distingué les officiers de la marine française, était resté sur sa frégate pour suivre le même sort qu'elle, quoiqu'il fût parfaitement libre encore de l'abandonner. Une frégate anglaise, soutenue par les autres bâtiments ennemis, vint se mettre en travers de *l'Aigle* et l'écraser de tout son feu. La Touche qui ne pouvait lui répondre que par quelques coups de canon de son arrière, et encore qui ne portaient pas, essuya les volées des Anglais, jusqu'à ce qu'on fût venu lui annoncer que sa frégate faisait eau de toutes parts, et qu'elle n'offrirait plus à l'ennemi qu'un inutile débris. L'intrépide capitaine ne voulait pourtant pas se rendre; mais la pensée des malades et des blessés qu'il avait à son bord, le désir de conserver les quelques braves qui étaient restés auprès de lui, le décidèrent enfin à faire amener son pavillon. Cette défense dans laquelle il avait si héroïquement sacrifié sa personne, fut comptée à La Touche comme une victoire. Il était prisonnier de guerre, sa frégate était perdue; mais le but de sa mission était atteint, et le trésor, la plupart de son monde et l'honneur surtout étaient saufs. La Touche conduit à New-York et de là en Angleterre, resta prisonnier jusqu'à la conclusion de la paix.

Le 17 octobre, *le Scipion*, de 74 canons, capitaine de Grimouard, venait de soutenir un magnifique combat contre deux

Digitized by Google

vaisseaux anglais, l'un de 98 canons, l'autre de même force que lui, et les avait réduits à l'abandonner, quand, par malheur, il échoua sur une roche inconnue, au moment où il jetait l'ancre au Port-à-l'Anglais, dans une partie espagnole de l'île de Saint-Domingue. L'équipage se sauva pendant la nuit; mais le capitaine de Grimouard ne put conserver le vaisseau qu'il avait si vaillamment défendu.

Le savant capitaine de Borda, commandant le vaisseau *le Solitaire*, de 64 canons, et ayant sous ses ordres un autre vaisseau, deux frégates et une corvette, était parti le 24 novembre 1782, de Saint-Pierre de la Martinique, pour établir une croisière que lui avait prescrite le marquis de Bouillé, lorsqu'il tomba, le 6 décembre, dans une escadre anglaise de huit vaisseaux, qui venait de Gibraltar et faisait route dans la partie sud de la Barbade. C'était au point du jour; les ennemis avaient en conséquence un très-long temps devant eux pour le chasser et l'atteindre, sans quoi il les eût certainement évités. Borda, dont les prévisions, toutes raisonnables qu'elles étaient, avaient été trompées par cette rencontre, prit, dans cette extrémité, le généreux parti de se sacrifier lui et son vaisseau pour le salut des autres bâtiments de guerre qui l'accompagnaient et qui ne pouvaient songer à se défendre contre des forces énormément supérieures. Pendant qu'il engageait dans un combat désespéré *le Solitaire*, avec l'escadre ennemie, son second vaisseau et ses deux frégates purent atteindre un refuge assuré. La corvette seule fut prise. Borda recula si longtemps, par les plus admirables manœuvres, la perte du *Solitaire*, que les Anglais comprirent bien qu'ils avaient affaire à quelque marin illustre, et ne s'occupèrent uniquement que de son vaisseau, sur lequel ils s'acharnèrent près de deux heures durant. Enfin, voyant qu'une plus longue résistance serait absolument inutile, et qu'il avait atteint, par sa lutte persévérante, le résultat qu'il attendait pour ses autres bâtiments, il rendit *le Solitaire* dans l'état d'un vaisseau naufragé. Les Anglais traitèrent Borda avec la distinction que méritaient et son courage et ses savants travaux; ils le renvoyèrent même en France sur parole. La corvette *le Speedy*, d'origine anglaise, tomba à son tour dans l'escadre ennemie, et fut prise après une vigoureuse défense, qui coûta la vie au capitaine de Ribiers et à une grande partie de l'équipage.

Digitized by Google

La frégate *l'Amazone*, alors aux ordres du capitaine Montguyot, engagea une lutte inégale et terrible avec *la Santa-Margarita*, de 44 canons, passée des Espagnols aux Anglais. Montguyot périt au poste d'honneur; le lieutenant de l'Épine, l'ayant remplacé, fut atteint de deux coups de feu à la tête et à l'épaule, et, dans cet état, brûla la cervelle à l'auxiliaire de Gazan, qui parlait de se rendre avant que toutes les ressources fussent épuisées. Un canonnier, nommé Lucot, le secondait avec un admirable dévouement; couvert de quinze blessures, ce brave refusait de se retirer, quand un boulet lui emporta un bras : « Il m'en reste encore un pour mon pays ! » s'écrie-t-il, et il se jette sur sa pièce pour la pointer; en ce moment une balle lui fracassa la mâchoire ; c'était sa dix-neuvième blessure en ce jour ; il n'en mourut pas, et fut honoré par Louis XVI des plus nobles témoignages d'intérêt. *L'Amazone*, réduite à l'état de ponton, avec quatre pieds d'eau dans sa cale, n'ayant plus ni officiers valides pour la commander, ni équipage pour la défendre et la manœuvrer, venait enfin d'amener pavillon, lorsqu'une escadre amie la découvrit dans son malheur, et força la frégate anglaise à l'abandonner. *La Nymphe*, *la Concorde*, *l'Amphitrite*, capitaines de Mortemart, Du Clesmeur et de Saint-Ours, prirent ensemble ou séparément la corvette *la Cérès*, deux bâtiments négriers, et le vaisseau *l'Argo*, de 52 canons, que des forces supérieures ressaisirent presque aussitôt. Mais *la Concorde* succomba devant le vaisseau *le Magnifique*, de 74 canons, malgré une résistance des plus généreuses. L'enseigne de l'Épine, frère du lieutenant de *l'Amazone*, aima mieux s'échouer et brûler sa corvette *le Dragon*, que de la rendre à une escadre ennemie. Plus heureux, le capitaine Camus, après avoir échoué le brig *le Tarleston* devant des forces supérieures, obligea les Anglais à se retirer, à l'aide d'une batterie de 6 canons qu'il avait improvisée dans sa détresse.

Au mois de janvier 1783, le capitaine de Kergariou-Loëmaria escortait, avec la frégate *la Sibylle*, de 32 canons, et une petite corvette, un convoi de seize voiles qui se rendait de Saint-Domingue dans l'Amérique septentrionale, lorsqu'il aperçut deux bâtiments de guerre qui lui donnaient la chasse. Loin de chercher à les éviter, il alla à leur rencontre avec sa frégate et sa corvette. Mais en s'approchant il reconnut qu'il avait affaire à un

Digitized by Google

vaisseau de ligne et à une frégate. Soudain il fit signal à sa flottille de se rallier et de continuer sa route, et prit chasse lui-même. La corvette qui l'accompagnait fut jointe par la frégate *la Magicienne*, de 32 canons, capitaine Grave, qui était naguère tombée au pouvoir de l'ennemi à la suite d'un combat meurtrier; Kergariou-Loëmaria, changeant de nouveau sa manœuvre, se porta au secours de la corvette près de succomber, et lui donna, en la couvrant, le temps de s'élever au vent. Alors les deux frégates se trouvèrent très-près l'un de l'autre; le capitaine français, ne perdant pas de vue son convoi, reprit, après avoir atteint le but qu'il s'était proposé en dernier lieu, la route qu'il venait de quitter, et combattit en retraite. Cependant aucun des mouvements de l'ennemi ne lui échappait : s'apercevant que la frégate anglaise s'était séparée du vaisseau, il revient à la charge comme la foudre, l'attaque et engage bord à bord avec elle un combat meurtrier. Le mât d'artimon de *la Magicienne* croule sous les coups redoublés de *la Sibylle*; le mât de misaine et le grand mât de l'ennemi ne tiennent plus qu'à un fil. Par malheur, en ce moment, le capitaine Kergariou-Loëmaria, qui soutenait si valeureusement, si habilement l'honneur d'un nom déjà rendu fameux dans la marine par le lieutenant de vaisseau que cette guerre avait dernièrement emporté, est renversé sur le gaillard de sa frégate par une volée tirée à mitraille et qui tue onze hommes à son bord. On le croyait mort. Le lieutenant de vaisseau Morel d'Escures, son second, prit le commandement de *la Sibylle*, et, continuant de combattre avec la vigueur dont il avait reçu l'exemple, il acheva de démâter *la Magicienne*. Cette frégate allait être contrainte de se rendre, lorsque *la Sibylle* fut obligée de se retirer devant le vaisseau de ligne anglais qui revenait pour prendre part au combat. Tous les officiers de la frégate française avaient été blessés dans cette belle action particulière; un seul mourut, et ce ne fut pas le brave Kergariou-Loëmaria dont on avait néanmoins un moment désespéré. *La Sibylle* dirigeait sa route vers le continent d'Amérique, et, à peine remise de son dernier combat, venait de voir tous ses mâts tomber sous l'effort de la tempête, quand elle fit nouvelle rencontre, dans cet état de détresse, de plusieurs bâtiments de guerre ennemis. Kergariou-Loëmaria essaya d'abord d'échapper par la ruse; il mit pavillon britan-

Digitized by Google

nique sur le sien, afin de passer pour une prise. Mais une frégate anglaise se porta jusque sur sa poupe pour le reconnaître, et le brave commandant de *la Sibylle*, voyant bien qu'il était inutile de se masquer plus longtemps, arbora son pavillon, fit feu sur l'ennemi. La frégate anglaise riposta de sa bordée en s'éloignant, et du coup, qui porta au-dessous de la flottaison de la frégate française, remplit d'eau les soutes et noya les poudres de *la Sibylle*. Un vaisseau de ligne vint alors se mettre de la partie contre la malheureuse frégate. Kergariou-Loëmaria, qui avait été forcé de jeter douze de ses canons à la mer, espérait trouver une dernière ressource dans l'abordage qu'il tenterait de ce vaisseau même; mais l'Anglais ne lui donna pas la faculté de courir cette chance désespérée, et, se tenant toujours par sa hanche au vent, il le contraignit enfin d'amener pavillon. Le dernier combat accepté par *la Sibylle*, lorsque la tempête l'avait déjà mise près de couler bas, fut mis au rang des plus belles affaires de détail de cette guerre, et la défaite du capitaine Kergariou-Loëmaria fut enviée à l'égal d'une victoire (7).

Pendant que, malgré leur victoire navale du 12 avril 1782, les Anglais étaient réduits, depuis la capitulation de Cornwallis, à la plus complète impuissance sur le continent américain, les Français leur enlevèrent encore le groupe des îles Turques, dans les Antilles, important par ses riches salines. Le lieutenant de vaisseau de Grasse-Briançon, avec une corvette et deux bâtiments moindres encore, et l'officier du génie de Coujolles, avaient conduit cette petite expédition, qui fut la dernière des Français en Amérique pendant cette guerre.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

De 1782 à 1783.

Suite du règne de Louis XVI, du ministère du maréchal de Castries et de la guerre de l'indépendance. — Campagne du bailli de Suffren dans la mer des Indes. — Portrait du bailli de Suffren. — Batailles navales de la Praya, de Madras, de Proverdiera, de Négapatnam. — Retour de Bussy dans l'Inde. — Prise de Goudelour et de Trinquemalé, par le bailli de Suffren. — Batailles navales de Trinquemalé et de Goudelour. — Triomphe de Suffren. — Fin de la guerre de l'indépendance de l'Amérique. — Glorieuse paix de 1783, qui efface la honte de celle de 1763.

De fortune, et par compensation, alors que la gloire navale de la France avait quelque peu baissé dans l'Amérique, elle s'était relevée dans les Indes-Orientales de manière à rappeler les jours fameux des La Bourdonnais et des Dupleix. Un homme, parti de Brest capitaine de vaisseau pour y revenir, au bout de trois ans à peine, vice-amiral ou près de l'être, avait accompli cette merveille. Il est vrai de dire que cet homme, ce capitaine s'appelait Suffren. Depuis bientôt quarante ans qu'il montait des vaisseaux de guerre, le bailli de Suffren n'avait pas encore eu un commandement qui lui permît de développer le génie d'un amiral, génie qui était pourtant au plus haut degré le sien, mais qu'un admirable sentiment de déférence pour ses supérieurs avait tenu comprimé en lui. Plus d'un général, qui ne s'en vantait pas, avait dû de beaux triomphes à ses conseils, sans que Suffren, par modestie et devoir, en eût rien révélé. Avant la circonstance qui le fit connaître comme le premier marin de l'époque, ce qu'on savait déjà de lui à bord des vaisseaux français et dans les ports de guerre, c'est qu'il était doué d'un courage qu'aucun autre ne

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUFFREN.

VICE-AMIRAL DE FRANCE.

Digitized by Google

pouvait surpasser, que sa corpulence ne lui enlevait rien de son activité, qu'à une extrême vivacité d'esprit, à un prompt coup d'œil, il alliait des connaissances très-étendues et une grande élévation de caractère, et qu'il avait souvent montré, dans son commandement particulier de capitaine, les qualités d'un excellent tacticien. On savait aussi qu'esclave du devoir, il était ferme et sévère pour ceux qui étaient placés sous ses ordres, mais jamais plus que pour lui-même. Le matelot, dont il était l'ami, le bienfaiteur silencieux, ne s'effarouchait pas trop d'ailleurs de cette rigueur dans le service, et n'en disait pas moins, en se souvenant d'avoir reçu pour lui-même ou pour sa famille les preuves discrètes de la paternité de son cœur : « Bon comme M. le bailli de Suffren (1). »

Tel était ce marin, devenu l'émule de renommée des Duquesne, des Tourville et des d'Estrées, quand, sorti de Brest le 22 mars 1781, avec l'armée navale du comte de Grasse, il s'en sépara à la hauteur de Madère, avec cinq vaisseaux de 64 à 74 canons et une corvette de 16, pour aller à l'île de France, se réunir à l'escadre du comte d'Orves et pour s'opposer, chemin faisant, avec sa petite division, aux tentatives des Anglais sur la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance. Son projet était de relâcher dans la rade de la Praya, à San-Yago, l'une des îles du cap Vert; l'avis qu'il reçut qu'un des plus renommés marins anglais d'alors, le commodore Johnstone, l'y avait devancé avec une escadre destinée à renforcer celle de l'amiral Édouard Hughes dans la mer des Indes, loin de le détourner de ce projet, ne fit que l'encourager à le poursuivre. Suffren saisit avec ardeur cette occasion qui s'offrait de montrer ce qu'il pouvait faire comme commandant d'escadre. Il alla mouiller fièrement, avec le vaisseau *le Héros*, de 74 canons, sur la bouée de l'ennemi (2), en accompagnant sa manœuvre d'une épouvantable détonation. Il fut suivi par le capitaine de Trémigon l'aîné, monté sur ce même *Annibal* que La Motte-Picquet avait naguère rendu si fameux. Le capitaine de Cardaillac vint après, avec *l'Artésien*, et manqua le mouillage; mais il aborda deux bâtiments ennemis dont il se rendit maître. Cet exploit malheureusement lui coûta la vie. *Le Sphinx* et *le Vengeur*, commandés par les capitaines de Forbin et Du Chilleau, ne purent tenir sur leurs ancres, et se battirent sous

Digitized by Google

voiles. L'escadre de Johnstone profita de leur éloignement pour diriger tous ses efforts sur *le Héros* et sur *l'Annibal*, qui, après une héroïque défense de deux contre cinq, dans laquelle Trémigon l'aîné, onze autres officiers et plus de soixante hommes d'équipage étaient morts, se virent obligés de couper leurs câbles pour gagner le large. Suffren fut suivi par les autres vaisseaux qu'il avait sous ses ordres. Il pouvait se retirer, il avait atteint son but : l'escadre du commodore Johnstone était tellement maltraitée, que, tout entière bientôt au soin de se réparer, elle se laissa devancer de beaucoup par les Français au cap de Bonne-Espérance.

Johnstone parut un moment vouloir poursuivre les Français. « Allons, point de manœuvres honteuses ! » s'écria alors Suffren ; et il se reforma aussitôt en ligne de bataille, attendant le commodore. Celui-ci, jugeant qu'il n'avait rien de favorable à espérer de la décision de son adversaire, retourna mouiller dans la baie de la Praya. Suffren, satisfait d'avoir retardé la marche de l'escadre anglaise, continua sa route vers le cap de Bonne-Espérance, où il arriva de manière à préserver ce poste important du danger qui le menaçait, en y déposant une garnison française.

Appareillant ensuite pour l'île de France, il y fit sa jonction avec l'escadre du comte d'Orves. Sa présence dans la mer des Indes, et la confiance que l'on avait dans ses talents, ranimèrent toutes les espérances ; et, loin de s'en tenir, comme précédemment, à la stricte défensive, on ne songea plus qu'à chercher partout les Anglais et à les attaquer. Le comte d'Orves, malgré le grave état de maladie dans lequel il se trouvait depuis longtemps, n'écouta que son zèle, et fit voile pour la côte de Coromandel avec onze vaisseaux, trois frégates, trois corvettes et huit transports sur lesquels, outre de l'artillerie et des munitions, il emmenait trois mille hommes de troupes de débarquement. Chemin faisant, *le Héros*, que montait le bailli de Suffren et qui était en tête de l'armée, eut connaissance d'un vaisseau anglais de 50 canons ; il lui donna la chasse, engagea avec lui un combat vigoureux, et le força de se rendre. Ce vaisseau, qui s'appelait *l'Annibal*, fut connu sous le nom du *Petit-Annibal*, pour le distinguer de celui qui dès auparavant faisait partie de l'armée navale de France. Le commandement en fut confié au chevalier

Digitized by Google

Morard de Galles. Le bailli de Suffren venait de faire cette brillante capture, quand il reçut le commandement en chef de l'escadre des mains défaillantes du comte d'Orves qui, six jours après, le 9 février 1782, cessa d'exister. Celui qui déjà était l'âme de l'armée en devint la tête, et le mouvement désormais suivit la pensée avec le plus bel ensemble, la plus admirable activité. Du reste, le bailli de Suffren allait avoir dans l'amiral anglais sir Édouard Hughes un adversaire digne de lui. Il le rencontra, pour la première fois, le 17 février 1782, à quelque distance de Madras, ayant pour but de couvrir Trinquemalé, alors que lui-même faisait route pour Pondichéry. Les vents contraires et variables et des brumes épaisses empêchèrent pendant quelque temps les deux flottes de s'approcher, et fournirent aux deux amiraux une occasion d'exercer leur habileté dans la tactique navale. Sir Édouard Hughes, malgré son expérience et ses savantes manœuvres, fut à la fin réduit à combattre avec beaucoup de désavantage (3). Néanmoins, fort de l'embarras dans lequel le soin de conserver un grand et important convoi mettait le général français, il donna à son armée l'ordre de se former en ligne de bataille. Pour le bailli de Suffren, qui avait su se conserver entre son convoi et l'escadre anglaise, il arriva de front sur la ligne ennemie, qui était très-étendue, et, forçant de voiles avec *le Héros*, il la prolongea jusqu'au *Superbe*, où se trouvait sir Édouard Hughes en personne. Jamais connaissance ne fut faite entre deux amiraux opposés d'une façon plus fière et plus terrible. Le grand mât du *Superbe* s'inclina, puis tomba sous les coups redoublés du *Héros*. Le vaisseau amiral d'Angleterre fut, pour ainsi dire, écrasé par l'épouvantable feu que Suffren dirigeait lui-même; il perdit son capitaine de pavillon et offrit en un instant le plus lamentable spectacle. Pas plus lamentable pourtant que celui de *l'Exeter*, commandé par le capitaine King : les Anglais s'attendaient à voir ce vaisseau périr à chaque bordée du *Brillant* et du *Flamand*, capitaines de Saint-Félix et de Cuverville. Dans cette circonstance extrême, le commandant anglais montra un sang-froid tout britannique. Il venait d'être presque aveuglé par la cervelle de son capitaine en second, qu'un boulet de canon avait fait voler sur lui, quand son maître d'équipage l'aborda en lui disant : « Que pouvons-nous faire, avec un vais-

Digitized by Google

seau dans le plus affreux délabrement? — Ce qu'il y a à faire? répondit froidement King, combattre jusqu'à ce qu'il coule à fond (4). » Il eût coulé en effet, et *le Superbe* aussi peut-être, dont le feu était complétement éteint, si la brume, la pluie et le temps orageux n'eussent interrompu le combat. L'armée française, qui n'avait eu que trente hommes tués et quatre-vingt-quatre blessés, reprit sa route pour Pondichéry, pendant que celle des Anglais allait à Trinquemalé faire les réparations dont elle avait grand besoin.

Suffren ne resta dans le voisinage de Pondichéry que le temps nécessaire pour s'informer du point de la côte qui serait le plus favorable au débarquement des troupes qu'il avait à bord. On lui indiqua Porto-Novo, où il mouilla le 23 février 1782. Après y avoir déposé trois mille Français, qui s'emparèrent presque aussitôt de Goudelour, et avoir réglé avec fermeté les conditions du concours que ces troupes devaient offrir à Haïder-Ali-Khan, il remit à la voile pour aller à la recherche de sir Édouard Hughes. Il l'aperçut le 9 avril, lui donna la chasse, et, bien que l'armée anglaise n'épargnât rien pour n'être point atteinte, il la pressa, l'accula par son activité et ses manœuvres, de manière à ce qu'elle n'eût d'autre ressource que d'accepter une seconde bataille.

Cette nouvelle rencontre eut lieu, le 12 avril 1782, à la hauteur de Proverdiern, dans l'est de l'île Ceylan. Il y avait un vaisseau de plus du côté des Français que du côté des Anglais. L'action s'engagea, sur le même bord et à grande portée de canon, entre les deux chefs de file *le Vengeur*, capitaine de Forbin, et *le Héros* Anglais, capitaine Hawker; elle devint aussitôt générale entre les deux lignes. Les deux amiraux se combattirent à portée de mousqueterie. Les Anglais, s'employant en nombre à secourir leur amiral, réussirent à hacher tellement les manœuvres du *Héros* Français, que ce vaisseau dépassa malgré lui *le Superbe*, et fut obligé de porter ses efforts sur *le Monmouth*, capitaine Alms, qui était en avant. Ce fut un mouvement fatal au nouveau bâtiment qui se trouvait par le travers du *Héros*. Attaqué à demi-portée de pistolet, *le Monmouth* perdit en un clin d'œil son mât d'artimon et son grand mât; les Anglais crurent un moment qu'il allait être enlevé à l'abordage. Mais il se laissa dériver sous le

Digitized by Google

vent, hors de la ligne, et parvint ainsi à se sauver. Il avait eu le tiers de son équipage tué ou blessé. La bataille était horrible; les ennemis, pressés entre la terre et l'armée française, luttaient avec une fureur de désespérés. Il leur fallut pourtant à la fin céder. Le soir et la brume leur vinrent en aide : sir Hughes ne parut plus occupé que de protéger la retraite de ses vaisseaux les plus désemparés. Le lendemain matin, l'armée navale française se trouva mouillée à moins d'une lieue de celle des ennemis qui tremblaient d'avoir à soutenir une autre attaque dans leur état délabré. Heureusement pour eux, le mouillage de Trinquemalé, où ils s'étaient réfugiés et où ils restèrent embossés sans faire le moindre mouvement, ne permit au bailli de Suffren que d'épier l'heure où ils en sortiraient. Il attendit en vain; son voisinage tint les vaisseaux anglais comme captifs. Enfin, après s'être réparé, avoir donné des soins à ses malades dans un petit comptoir hollandais de l'île Ceylan appelé Batacolo, il se rendit à Tranquebar, et de là à Goudelour, s'emparant dans sa route de plusieurs bâtiments ennemis chargés de munitions.

Le bailli de Suffren faisait des dispositions à Goudelour pour aller enlever aux Anglais, qui s'en étaient rendus maîtres, l'établissement hollandais de Négapatnam, lorsque la frégate *la Bellone*, capitaine de Beaulieu, lui vint annoncer que l'armée navale de sir Édouard Hughes était arrivée pour protéger cette place. Heureux de trouver une troisième occasion de combattre son habile antagoniste, Suffren hâta l'embarquement de quatre cents Européens et de huit cents Cipayes, et appareilla, le 3 juillet 1782, de Goudelour pour Négapatnam.

Le 5 du même mois, il aperçut l'armée anglaise à ce dernier mouillage. Aussitôt, il fit ses dispositions pour s'approcher d'elle; mais le vent peu favorable, et un grain qu'il eut à essuyer et qui endommagea fortement *l'Ajax*, capitaine Bouvet, ancien officier de la Compagnie des Indes dont la tête n'y était plus, le décidèrent à remettre l'attaque au lendemain. A l'entrée de la nuit, Suffren fit mouiller ses vaisseaux, et dès la pointe du jour, il remit sous voiles, sans attendre que *l'Ajax* fût réparé. Sir Édouard Hughes appareilla de son côté et prit ses dispositions pour accepter la bataille. Le bailli de Suffren donna à son armée l'ordre de courir dans l'ordre renversé, les amures à bâbord. Bientôt il

Digitized by Google

la fit revirer par la contre-marche (5) pour s'approcher des Anglais, et les deux armées passèrent à bord opposé. L'amiral Hughes fit revirer la sienne en commençant par la queue, et, ce mouvement fini, il arriva en dépendant (6) sur les Français. Dès qu'on ne fut plus qu'à un tiers de portée de canon, la bataille commença à nombre égal de vaisseaux, onze contre onze, *l'Ajax* n'y prenant aucune part en raison de son mauvais état. L'arrière-garde des Anglais, qui était au vent, ne cessa pas de se tenir à grande portée de canon, malgré toutes les manifestations de celle des Français pour la décider à s'approcher. Mais dans le reste des deux armées, le feu devint de plus en plus terrible et meurtrier. *Le Héros*, toujours monté par Suffren, s'en prit, selon son usage, au *Superbe*, monté par sir Édouard Hughes, et fit d'épouvantables ravages dans ses équipages et ses gréements. Pour la seconde fois, dans cette campagne, l'amiral anglais eut la douleur de voir un de ses capitaines de pavillon, le brave Maclellan, tué à ses côtés. *Le Héros* n'avait point assez de combattre : il s'occupait en même temps de secourir les plus maltraités des autres vaisseaux français. *Le Brillant*, capitaine de Saint-Félix, et *le Sphinx*, capitaine Du Chilleau, lui durent en partie leur salut. Peu après, une brise du large vint à s'élever, rompit les deux lignes, et mit parmi elles le plus grand désordre. A l'instant, Suffren arbora le signal de virer vent arrière, pour tâcher de former la ligne à l'autre bord, et de couvrir *le Brillant* qui ne gouvernait plus. C'est alors qu'un spectacle, bien fait pour jeter un homme tel que Suffren dans des transports d'indignation, se présenta qui, heureusement pour l'honneur français, n'eut point de suite. Un capitaine, non pas Cillart de Suville, mais Cillart simplement, amena devant l'ennemi le pavillon du *Sévère*, vaisseau de 64 canons. Dire ce qui se passa en ce moment dans le cœur de Suffren, qui était témoin de cette lâcheté, ne serait pas possible ; mais dire quels furent sa joie et son orgueil, lorsqu'il vit tout à coup et comme par enchantement ce pavillon rehissé, ne le serait pas davantage. Que s'était-il donc passé en si peu de temps à bord du *Sévère?* Le voici. Quand la nouvelle de la lâcheté du capitaine Cillart était parvenue dans les batteries du vaisseau, les officiers avaient d'abord refusé d'y croire. L'un d'eux, il se nommait Dieu, était accouru sur le pont, et, voyant

Digitized by Google

effectivement *le Sévère* sans pavillon, il avait adressé au capitaine des reproches pleins d'amertume et de colère, dont celui-ci pourtant ne s'était point ému. Alors le brave Dieu avait déclaré à Cillart qu'il était le maître de son pavillon, mais que ni lui, ni ses camarades ne partageraient son opprobre, et qu'ils allaient sur l'heure continuer le combat. Et les effets suivant soudain les paroles, Dieu était redescendu dans les batteries; secondé par tous les équipages, par tous les officiers, entre autres par le capitaine de brûlot La Salles, il avait recommencé le feu avec une vigueur nouvelle. D'habiles manœuvres avaient achevé de dégager le vaisseau français; Cillart s'était enfin décidé à rehisser son pavillon; et désormais ce mot piquant devait circuler contre lui dans le corps de la marine, « que le capitaine du *Sévère* avait voulu se rendre aux Anglais, mais que *Dieu* ne l'avait pas permis. » Suffren s'empressa de faire route sur *le Sévère*, et lui donna le temps de se ranger sous le vent de son armée. Les Anglais, de leur côté, étaient dans la plus grande confusion; plusieurs vaisseaux se voyaient pêle-mêle à différents bords. L'un d'eux, qui était le chef de file, avait quitté le combat et serré la terre en arborant le pavillon de détresse; *le Monarca*, de 70 canons, était entièrement désemparé et ne pouvait plus gouverner; *le Worcester*, de 64 canons, après avoir reçu, sans riposter, plusieurs bordées du *Héros*, au vent duquel il avait passé de très-près et à bord opposé, continuait à courir au large sans se rallier. Dans cette situation, sir Édouard Hughes crut qu'il était prudent à lui de s'occuper seulement de réunir son armée et de la ramener à son mouillage. Cependant le bailli de Suffren, resté en panne sur le champ de bataille, était témoin de la fuite de ses adversaires, et précipitait à coups de canon la marche de ceux qui n'obéissaient point assez vite au signal de retraite qui leur avait été donné. Quant à lui, il alla d'abord mouiller à Karikal, à deux lieues seulement de l'armée anglaise, dont il surveilla quelque temps les mouvements; mais, voyant l'inaction de sir Édouard Hughes, il prit le parti de retourner à Goudelour pour s'y réparer. Suffren montra une sévérité méritée vis-à-vis des officiers dant il avait à se plaindre : Cillart fut suspendu; deux autres capitaines, celui du *Vengeur* et celui de *l'Artésien*, eurent l'ordre de remettre leurs commandements; ils avaient nom

Digitized by Google

Forbin et Bidé de Morville. Certes, il fallait que Suffren eût de bien graves motifs pour ne pas modérer sa justice devant le nom d'un Forbin.

Les Français avaient perdu plus de monde que les Anglais dans la bataille du 6 juillet 1782, et, d'autre part, ils avaient été obligés de renoncer à l'attaque de Négapatnam; mais, en revanche, ils avaient eu l'avantage de mettre l'armée anglaise dans la nécessité de s'éloigner bientôt de cette place, et de se rendre à Madras pour s'y réparer et s'y approvisionner en boulets, en poudre et en vivres.

Le bailli de Suffren devint, par ce fait, maître de protéger, sans qu'on l'inquiétât, l'arrivée des renforts en hommes et en vaisseaux qu'il attendait de l'île de France. Après avoir eu une pompeuse entrevue avec Haïder-Ali-Khan, qui se dérangea de plus de cinquante lieues avec une armée de quatre-vingt mille hommes, tout exprès pour le féliciter, il profita de sa position, remit promptement à la voile, et fit route pour Ceylan, où il rallia, devant Batacolo, le convoi qui lui était amené par le capitaine d'Aymar, lequel consistait en deux vaisseaux de ligne, une frégate, une corvette et huit gros transports chargés de troupes et de munitions; puis, il fit ses dispositions pour aller, avec ce renfort, attaquer le poste important de Trinquemalé, bien capable de le dédommager de celui de Négapatnam. L'idée de cette attaque lui était venue du marquis de Bussy, le même qui s'était autrefois rendu si célèbre comme lieutenant de Dupleix. Bussy attendait alors à l'île de France l'arrivée de toutes les troupes dont il croyait avoir besoin, pour essayer de détruire, ainsi qu'il en avait concerté le plan à Paris, la puissance anglaise dans l'Inde; il semblait avoir retrouvé sa première verdeur pour aller combattre ses vieux adversaires sur le théâtre de ses précédents exploits. Bientôt Suffren put lui faire savoir que, le 30 août 1782, la garnison anglaise de Trinquemalé avait capitulé, que celle d'Ostembourg en avait fait autant le lendemain, et que, par suite, un des plus excellents mouillages de la mer des Indes était assuré, pour jusqu'à la fin de la guerre, aux vaisseaux français.

Ce qui était arrivé à d'Estaing après la prise de la Grenade arriva au bailli de Suffren après la prise de Trinquemalé. Il était encore à terre, occupé à mettre sa conquête à l'abri de toute at-

Digitized by Google

teinte, quand on lui signala l'armée navale d'Angleterre. Se rembarquer, donner des ordres sur ses vaisseaux et se disposer à livrer une bataille navale tout de suite après avoir fait un siége, c'est pour lui l'affaire d'un instant. On était au déclin du jour lorsque l'ennemi fut découvert; sir Édouard Hughes ignorait complétement la prise de Trinquemalé, qu'il venait au contraire pour secourir; n'ayant pas même connaissance, en raison de l'heure avancée, de la présence des vaisseaux français, il laissa tomber l'ancre à peu de distance de la baie; et on le vit, le lendemain 3 septembre 1782, la lever, et manœuvrer pour s'approcher de Trinquemalé. Bientôt sa consternation fut extrême en distinguant les pavillons de France arborés sur tous les forts de la baie, et il essaya de faire une prompte retraite. Suffren, qui épiait tous ses mouvements, donna à l'instant le signal de le poursuivre; mais une violente rafale, en s'élevant et en jetant le désordre parmi les vaisseaux français, retarda l'exécution de cet ordre d'une manière favorable à l'ennemi. Quelques considérations furent présentées au vaillant général, par plusieurs de ses officiers, pour l'engager à se satisfaire d'avoir vu fuir l'armée anglaise devant lui sans la combattre. Suffren commençait à se laisser ébranler par les raisons qu'on lui donnait, quand Beaulieu, avec la frégate *la Bellone*, vint lui faire savoir que les ennemis n'avaient que douze vaisseaux. En ce moment l'armée française en comptait quatorze. « Messieurs, dit alors Suffren, si les Anglais étaient en forces supérieures, je céderais à vos raisons; contre des forces égales, j'aurais de la peine à me retirer; mais contre des forces inférieures, il n'y a point à balancer, il faut combattre. » On était à sept lieues de l'armée anglaise. Ce ne fut qu'à deux heures de l'après-midi qu'on put la joindre. Le signal général d'arriver fut donné à toute l'armée française; Suffren, trouvant qu'il ne s'exécutait pas assez promptement à son gré, le fit appuyer d'un coup de canon. Alors on crut dans les batteries que c'était le commencement du combat, et les bordées partirent. *L'Illustre*, capitaine de Bruyères, envoya la sienne; il fut imité par les autres vaisseaux. Les Anglais ripostèrent, et, en un instant, le feu devint général. Suffren, désespéré de voir la bataille engagée quand sa ligne était si mal formée encore, multipliait les signaux à chaque division et, pour ainsi dire, à chaque vaisseau. Mais la ligne

Digitized by Google

française continuait à être sans ordre; la plupart des vaisseaux étaient trop au vent, les autres tiraient des volées sans effet contre l'armée ennemie dont la ligne, au contraire, était parfaitement formée et nourrissait son feu avec le meilleur concert. *Le Héros*, avec Suffren; *l'Illustre*, avec de Bruyères; *l'Ajax*, avec de Beaumont-le-Maître, qui s'étaient seuls approchés des Anglais à portée de fusil, virent tous leurs efforts se diriger contre eux. En vain le signal de venir au secours était réitéré par *le Héros*. Le gros de l'armée française se trouvait presque en calme, et avait une peine extrême à manœuvrer, tandis que les ennemis, favorisés par une brise très-fraîche, évoluaient à leur aise et écrasaient les trois seuls adversaires qu'ils eussent véritablement à combattre. On pouvait même craindre que l'avant-garde anglaise, en revirant, ne mît ceux-ci entre deux feux; fort heureusement *l'Artésien*, capitaine de Saint-Félix, jugeant de leur position, se porta rapidement par le travers de cette avant-garde, et en combattit à lui seul les trois premiers vaisseaux : *l'Exeter*, *l'Isis* et *le Héros* Anglais; il désempara à tel point *l'Exeter*, capitaine King, qu'il le força de quitter la ligne; il ne maltraita pas moins *l'Isis*, qui perdit son capitaine Lumley, et il sut tenir le troisième vaisseau en respect. Saint-Félix, par cette belle et généreuse manœuvre, sauva peut-être le bailli de Suffren.

Dans ce moment le feu s'étant manifesté à bord du *Vengeur*, commandé par Cuverville, les vaisseaux qui s'en trouvaient le plus rapprochés s'éloignèrent, et ce mouvement vint augmenter encore le désordre de l'armée française. Persuadé que la plupart de ses capitaines l'avaient abandonné, ou que du moins ils avaient négligé de venir à son secours aussi promptement qu'ils l'auraient pu, Suffren avait résolu de mourir plutôt que de se rendre. Presque toute la mâture de son vaisseau avait croulé. Il s'aperçoit, aux cris de joie de l'armée ennemie, que son pavillon de commandement est abattu : « Des pavillons! s'écrie alors Suffren avec une sorte de délire, des pavillons! qu'on apporte des pavillons blancs! qu'on en mette partout! que l'on en couvre mon vaisseau! » Et comme il disait, on voyait bien que de ces nobles étendards il voulait se faire un linceul; car, l'œil étincelant de fureur, il courait sur la dunette s'offrir aux boulets ennemis. Mais sa rage héroïque fit son salut. Malheur à qui serrait de trop

Digitized by Google

près *le Héros !... Le Worcester* et *le Sultan* y perdirent tous deux leurs capitaines Wood et Waths, braves gens, mais qui n'étaient pas de taille à lutter contre le désespoir d'un Suffren. *Le Superbe*, que *le Héros* avisait entre tous, était criblé de boulets. Enfin, la longue résistance du grand homme laissa aux vaisseaux français le loisir de le rejoindre; puis la nuit qui vint fit cesser le combat. *Le Héros* était jonché de corps sanglants et mutilés. Deux lieutenants, un enseigne et quatre-vingt-douze hommes d'équipage avaient été tués du côté des Français; le capitaine de Bruyères, trois enseignes, six autres officiers et deux cent quatre-vingt-quatre hommes d'équipage avaient été blessés. Le vaisseau *l'Orient*, de 74 canons, capitaine La Pallière, toucha sur une roche pendant la nuit, en rentrant dans la baie de Trinquemalé; on en sauva l'équipage et les effets; mais le bâtiment périt. Quoique l'engagement n'eût été que partiel du côté des Français, l'armée anglaise avait beaucoup souffert. Quatre de ses principaux vaisseaux, parmi lesquels *le Superbe*, avaient reçu une si grande quantité de boulets dans leur flottaison, qu'il fut impossible de parvenir à boucher entièrement leurs voies d'eau en pleine mer. Sir Édouard Hughes continua sa retraite vers Madras, tandis que Suffren apportait une activité si prodigieuse à se réparer dans la baie de Trinquemalé, qu'en moins de quinze jours il fut en état de reprendre la mer. Bientôt il appareilla pour Goudelour, où sa présence dérangea singulièrement les projets des Anglais. Malheureusement il eut encore à déplorer la perte d'un de ses vaisseaux, *le Bizarre*, de 64 canons, capitaine de Landelle, qui échoua pour avoir reviré vent arrière trop près de la côte.

Suffren alla passer les temps les plus rudes de l'hivernage à Achem, île de Sumatra, se tenant le moins loin possible du théâtre des événements, et attendant l'arrivée prochaine des renforts en vaisseaux et en hommes, que le lieutenant général marquis de Bussy devait amener lui-même. Dès que le temps le lui permit, le bailli remit à la voile et établit sur les côtes d'Orixa et de Coromandel une croisière qui coûta aux Anglais la frégate *le Coventry*, de 26 canons, et plusieurs autres bâtiments. L'armée navale française, toute faible qu'elle était dans ces parages, bloqua, pour ainsi dire, la côte depuis l'embouchure du Gange jusqu'à Madras, sans que sir Édouard Hughes se crût en état de pouvoir s'y

Digitized by Google

opposer. Suffren, ayant besoin de réparations, revint jeter l'ancre dans la baie de Trinquemalé; il n'y devança que de quelques jours le marquis de Bussy, qui était d'abord allé à Achem, croyant encore l'y trouver. Bussy amenait trois vaisseaux de ligne, une frégate et trente-deux transports, sur lesquels étaient deux mille cinq cents hommes de troupes et une grande quantité de munitions de guerre. Ce convoi avait été précédé de trois autres bâtiments, également chargés de soldats et de munitions.

De son côté, sir Édouard Hughes avait reçu un renfort de six vaisseaux de ligne. Suffren, en étant instruit, se hâta d'effectuer au plus tôt le débarquement de Bussy et des troupes françaises sur le continent. Le célèbre Haïder-Ali-Khan venait de mourir, et son fils Tippo-Saëb lui avait succédé aussi bien dans sa haine persévérante contre les Anglais que dans sa belle et riche souveraineté. Toutefois la mort d'Haïder-Ali-Khan, dont l'habileté et les ressources eussent été difficilement égalées par Tippo-Saëb, nuisit beaucoup aux projets de Bussy, qui, au lieu de prendre largement l'offensive, comme il en avait eu l'intention, fut contraint de se renfermer dans Goudelour. Pendant que Tippo-Saëb avait bien assez à faire de défendre les conquêtes de son père et sa propre capitale, sir James Stuart, avec une armée de terre, et sir Édouard Hughes, avec une armée de mer, bloquaient, dans Goudelour, les Français abandonnés à eux-mêmes, et qui semblaient destinés à une capitulation prochaine. Par bonheur, Suffren leur restait, qui, étant retourné à Trinquemalé, ne tarda pas à en revenir, dans le but bien arrêté de les délivrer, à quelque prix que ce fût. Cette fois il pouvait compter sur tout le monde dans son armée; plusieurs officiers encore avaient été remplacés et envoyés à l'île de France. Il lui fallait absolument des gens de cœur et des gens dévoués, car il allait combattre une armée fort supérieure en nombre à la sienne. Comme il était arrivé, le 16 juin 1783, à la hauteur de Tranquebar, ses découvertes lui signalèrent dix-huit vaisseaux de ligne ennemis, mouillés au sud de Goudelour. Les derniers bâtiments arrivés d'Europe lui ayant apporté l'ordre de se conformer à une ordonnance du roi, rendue depuis la bataille du 12 avril 1782, et qui enjoignait à tous les commandants d'escadre de passer à bord d'une frégate au moment d'un combat, Suffren se transporta aussitôt sur la frégate

Digitized by Google

la Cléopâtre, et laissa au lieutenant de Moissac le soin de soutenir l'honneur du *Héros*. A la vue des vaisseaux français qui s'approchaient en ordre, sir Édouard Hughes fit lever l'ancre, forma sa propre armée en bataille, et porta au large pour éviter de combattre sous le vent. Suffren jugea parfaitement alors qu'il avait réussi à tromper son habile adversaire. Trop sage pour engager une action avant de connaître la situation des Français dans Goudelour, il tint jusqu'au soir l'armée navale anglaise dans l'incertitude du combat, serra le vent à l'entrée de la nuit, et vint mouiller à une demi-lieue de la place. Au point du jour, son armée était plus rapprochée de terre que celle de sir Édouard Hughes, qui se trouvait au large et qui lui avait ainsi abandonné son importante position. Suffren en profita sur l'heure pour communiquer avec Bussy et pour renforcer ses équipages de douze cents Européens et Cipayes que lui accorda le général des troupes de terre. Il ne songea plus ensuite qu'à saisir le moment de combattre avec avantage. Durant deux jours et demi les deux armées ne cessèrent pas d'être en vue, manœuvrant, celle des Anglais pour gagner le vent, celle des Français pour le conserver. Enfin, sir Édouard Hughes ayant fait virer vent arrière, le bailli de Suffren ordonna de son côté la même évolution, puis il arbora le signal de la ligne de bataille dans l'ordre naturel, et fit prendre, comme l'ennemi, les amures à bâbord. Un autre signal fut donné d'arriver à l'est et de soutenir le vent tous ensemble pour former la ligne. Le bailli de Suffren parcourait celle-ci en se tenant par le travers de son avant-garde avec la frégate *la Cléopâtre*, où flottait son pavillon. Lorsqu'il ne fut plus qu'à une demi-portée de canon, il arbora le signal de commencer la bataille, qui s'engagea bientôt entre les deux armées au même bord. Ce ne fut, à proprement parler, qu'une canonnade très-vive qui dura de six à huit heures et demie de la soirée du 20 juin 1783. Les Anglais se retirèrent les premiers, quoiqu'ils eussent dix-huit vaisseaux contre quinze. Le blocus de Goudelour était définitivement levé du côté de la mer. La joie des assiégés fut extrême, lorsque avec les premiers rayons du soleil ils virent leur pavillon national qui flottait dans la rade, à la place du pavillon d'Angleterre. Ils accouraient et se pressaient sur le rivage pour saluer, pour remercier par des cris d'allégresse l'immortel Suffren. Bussy lui-même,

Digitized by Google

entouré de son état-major, attendait le vaillant marin sur la plage. « Le voilà, dit-il dès qu'il l'aperçut, voilà notre sauveur! » A ces mots, les cris de joie redoublent, et, d'échos et échos, ils vont jeter le trouble dans le camp ennemi. Le bailli de Suffren, qui seul paraît étonné de son triomphe, se voit enlever dans un magnifique palanquin, et c'est ainsi qu'il entre dans Goudelour, porté par les soldats français, qui ont forcé les noirs de leur céder cet honneur.

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis ce mémorable triomphe du dernier véritablement grand homme de mer qu'ait eu, mais non pas qu'aura la France, lorsqu'une frégate anglaise fut aperçue portant pavillon parlementaire. Elle venait annoncer que les préliminaires de la paix avaient été signés à Versailles le 9 février 1783, et que, depuis plusieurs mois déjà, la guerre avait cessé en Europe et en Amérique. Peu après, la frégate française *la Surveillante* apporta les mêmes nouvelles, et le bailli de Suffren put retourner dans sa patrie jouir de la gloire la plus promptement acquise et la mieux méritée. Parti capitaine en 1781, il vit une cinquième charge de vice-amiral créée tout exprès pour lui en 1784 (7). Il devint l'idole de la foule, et il ne pouvait paraître en public que l'admiration excitée par le souvenir de ses exploits ne s'élevât jusqu'à l'enthousiasme. La faveur publique ne l'abandonna pas un seul instant jusqu'à sa mort, arrivée le 8 décembre 1788 (8).

Les traités de paix définitifs entre la France et l'Espagne, d'une part, et la Grande-Bretagne, de l'autre, avaient été signés le 20 mai 1783. Ils assuraient à la France Tabago dans les Antilles; la rivière du Sénégal et ses dépendances, les forts Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin et Portandick sur la côte d'Afrique; les districts de Valanour et de Bahour, dans l'Inde, pour servir d'arrondissement à Pondichéry, et quelques territoires avoisinant Karikal. La France et l'Angleterre se rendaient d'ailleurs toutes les autres conquêtes qu'elles avaient pu faire l'une sur l'autre en Amérique, en Afrique, et aux Indes-Orientales : la Dominique, Saint-Vincent, Saint-Christophe, Nièves, Montsarrat, la Grenade, les Grenadilles, la rivière de Gambie avec le Fort-James, d'une part; et Sainte-Lucie, Saint-Pierre et Miquelon, en toute propriété, l'île de Gorée, Chandernagor, Pondichéry, etc., d'autre

Digitized by Google

part. La ville de Dunkerque était affranchie des honteuses conditions qui pesaient sur elle depuis la paix d'Utrecht. L'Espagne gardait Minorque, et les deux Florides lui étaient garanties. La Hollande seule, parmi les puissances alliées de la France, eut à supporter une perte dans le traité qu'elle signa avec l'Angleterre. Il lui fallut souscrire à la cession de Négapatnam avec ses dépendances, et à la liberté de navigation des sujets britanniques dans la mer des Indes. Du reste, la France fit rentrer généreusement les Hollandais en possession de tous ceux de leurs établissements que le grand Suffren avait arrachés aux Anglais. L'indépendance des États-Unis d'Amérique, cause première de la guerre, était solennellement reconnue par un traité spécial. Les Anglais firent aussi leur paix avec Tippo-Saëb, en attendant des jours qui leur sembleraient plus favorables pour détruire sa puissance. Les hostilités cessèrent dans les quatre parties du monde, et les armes, en se retirant, laissèrent, pour quelques années, toute la place aux idées qui fermentaient et qui devaient bientôt éclater plus terribles que le canon (9).

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

De 1781 à 1789.

Fin du règne de Louis XVI et préludes de la révolution. — Fin du ministère du maréchal de Castries à la marine et aux colonies. — Éclat extérieur des dernières années du règne de Louis XVI dû à la marine. — Louis XVI arbitre de l'Europe. — Craintes de l'Angleterre. — Création d'une nouvelle Compagnie des Indes. — Travaux dans les ports. Voyage du roi à Cherbourg. — Traités de commerce. — Voyage de Laperouse. — Expédition de d'Entrecasteaux à la Chine. — Charpentier de Cossigny et le comte de Conway dans l'Inde. — Affaire de l'île Diégo-Garcia. — Querelle du stathoudérat. — Armement naval aux ordres de Suffren. — Mort de Vergennes — Changement de politique. — Le comte de La Luserne, ministre de la marine. — Mort de Suffren et d'autres marins célèbres. — Ambassade de Tippo-Saëb et détails inconnus. — Projet sur la Cochinchine. — État maritime de la France et de l'Europe en 1789.

La guerre de l'indépendance des États-Unis, à laquelle les Français avaient pris la plus glorieuse part, n'avait d'abord été, pour beaucoup d'entre eux, qu'une occasion d'effacer le honteux traité de 1763, de se venger sur un empire rival de la perte du Canada et de l'Inde, et des désastres de la marine nationale sous le règne précédent; mais ils comprirent bientôt qu'elle avait été la première expression d'une pensée plus vaste et prête à déborder sur le monde. Outre que, dès son principe, elle avait porté dans ses flancs l'émancipation prochaine des deux Amériques, cette guerre eut pour immédiat effet en France de précipiter les germes d'une révolution inévitable sans doute, mais qu'aurait pu modérer et diriger un gouvernement paternel sans faiblesse, fort sans tyrannie, et sincèrement décidé à marcher d'un pas ferme, quoique mesuré, en tête du présent, à la conquête de l'avenir.

Digitized by Google

Il n'en devait pas être ainsi sous le prince sans portée et sans volonté, bien que vertueux et bon, qui régnait alors sur la France. Chaque fluctuation de la cour ou de l'opinion lui amenait de nouveaux ministres. Avec Maurepas, Louis XVI avait paru faire de l'art de gouverner un badinage; avec Turgot, tout au contraire, il en avait fait une chose sérieuse et avait failli devancer les idées gouvernementales de son époque; avec Malesherbes on avait pu croire qu'il allait s'appuyer sur les Parlements naguère bannis par Louis XV; avec Necker, qu'il voulait transformer l'État en une maison de banque. Maurepas, qui n'avait pas cessé d'être jusqu'à son dernier jour comme le mentor et l'oracle du conseil de Louis XVI, mentor et oracle bien futiles, était mort vers la fin de l'année 1781, après avoir été le principal auteur de la première retraite de Necker; au banquier génevois, avait succédé, après Joly de Fleury et d'Ormesson, le contrôleur général des finances Calonne, personnage aussi aimable et aussi peu sévère dans son administration, que Necker s'était montré rigide envers la majeure partie de la cour qu'il n'avait pu se gagner, et qui l'avait humilié. On fut quelque temps sans avoir de ministre dirigeant; le bon et faible Louis XVI voulut essayer de gouverner par lui-même, ou plutôt la reine lui inspira ce dessein pour être indirectement la maîtresse des affaires. Elle ne devait pas être seule toutefois à gouverner, et chacun, profitant de l'absence de direction supérieure, dirigea autour d'elle et du roi. La majesté du trône, déjà si cruellement déconsidérée par les turpitudes du règne de Louis XV, tombait chaque jour plus bas par suite de cette confusion et de cette mobilité de systèmes, sous un prince innocent de tous les vices qu'on avait justement reprochés à son aïeul. Peut-être les Français auraient-ils encore voulu d'un roi qui aurait taillé jusqu'à la racine, d'une main forte et ferme, le cancer du précédent règne; ils se lassaient d'un prince qui se contentait d'être bon et n'avait pas l'énergie de sévir même contre ce qu'au fond il condamnait autant que personne; leur caractère, prompt à faire suivre la familiarité du dédain, s'accommodait peu d'un monarque aux formes trop continuellement bourgeoises et rondes, qui leur semblait manquer de représentation et ne les pas assez relever eux-mêmes aux yeux de l'étranger. Ainsi, tout paraissait tourner à la perte de Louis XVI,

Digitized by Google

jusqu'aux vertus simples et modestes que l'on recherche et que l'on aime chez les autres hommes. C'est que la vertu n'est une qualité pour gouverner qu'autant qu'elle s'allie à l'énergie du caractère.

Déjà l'on ne craignait plus de faire remonter hautement les reproches jusqu'à la personne du roi. Ce que Louis avait fait de mieux lui était imputé à mal; tout était une arme contre lui. On lui reprochait de n'avoir pas su profiter des victoires de Suffren dans l'Inde, pour abattre de ce côté la puissance de l'Angleterre et y rétablir celle de la France; et l'on feignait de ne pas voir que le traité de 1783 avait été signé sous la préoccupation de la défaite du comte de Grasse aux Saintes, avant que l'on eût reçu avis des victoires de Suffren, victoires dont on ne pouvait guère se flatter en raison de la faible escadre mise à la disposition de cet illustre marin, mais de laquelle son génie pourtant avait su tirer un si grand parti; on feignait d'oublier que ce n'était pas pour l'Inde, mais pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique que l'on avait combattu. Toutefois, le successeur d'Haïder-Ali-Khan, le fameux Tippo-Saëb, négligé dans le traité de 1783 et abandonné au ressentiment de l'Angleterre, était un sujet plus mérité de reproches. Louis XVI, qui venait de laver la France du traité subi par Louis XV, fut présenté comme ayant reçu, en 1783, la loi des Anglais au lieu de la leur avoir dictée; et parce qu'il s'était montré modéré dans la victoire, peu s'en fallut qu'on ne l'accusât dès lors de trahison, de complicité avec les ennemis de la France. On ne tint plus compte de l'isolement de l'Angleterre obtenu de l'Europe entière, ce qui ne s'était vu jamais dans une guerre entre ce royaume et la France; de la neutralité armée des puissances maritimes du Nord qui avait mis l'Angleterre en état général de surveillance et de suspicion; de Dunkerque affranchie de la présence d'un commissaire anglais et libre de reprendre sa splendeur militaire; du Sénégal et de plusieurs autres colonies reconquises; de l'Angleterre amoindrie, du pavillon français vengé, de la liberté des mers assurée.

La postérité doit être plus juste pour Louis XVI que ne l'a été son siècle. Ce ne fut point sans lui avoir donné à son tour quelque gloire, que ce prince infortuné vit s'éteindre la vieille monarchie qu'il tenait d'une si longue suite d'aïeux et qui devait laisser la

Digitized by Google

France capable de soutenir, même au milieu de ses plus sanglantes querelles intestines, la guerre contre l'Europe conjurée. Cette monarchie si impuissante au dedans, tenait suspendue dans ses mains la balance du monde; elle était l'arbitre le plus puissant entre les États, entre les princes et les peuples, et jetait encore de beaux rayons au dehors; par là elle ressemblait à un soleil couchant qui colore l'horizon de superbes reflets; et c'était de la marine, gloire incontestée du règne de Louis XVI, qu'elle recevait alors son principal éclat.

La marine et les colonies étaient encore dirigées par le maréchal marquis de Castries, successeur de Sartine, dont la disgrâce avait été en quelque sorte extorquée à Louis XVI par Necker et ses adhérents (1). Le premier renvoi de ce directeur général des finances n'avait point entraîné celui du marquis de Castries, sa créature administrative. La comparaison que l'on faisait de ce ministre avec son prédécesseur n'était pas toute à son avantage. S'il s'agissait de son activité, sur laquelle on avait tant compté, on trouvait que la plupart des travaux en cours d'exécution sur le littoral du royaume avaient commencé du temps de Sartine, et que, bien que fortement appuyé par Necker, il n'avait fait construire, en 1781 et 1782, que neuf vaisseaux, tandis que, de 1778 à la fin de 1780, ce même Sartine, en dépit des embarras d'argent incessamment opposés par le directeur général des finances, en avait fait construire vingt, dont un, *le Sceptre*, monté par Laperouse dans sa glorieuse expédition de la baie d'Hudson, avait été bâti et mis en état d'aller à la mer en cent cinq jours, cela sans compter six autres vaisseaux de premier ordre remis à neuf. Et pourtant l'activité vantée du nouveau ministre de la marine avait été un des motifs apparents qui, dans l'opinion générale, l'avaient dû faire préférer à l'ancien. On ne pouvait non plus se défendre de remarquer que Sartine n'avait eu, sous son ministère, que des succès à enregistrer, tandis que le maréchal de Castries, soit qu'il eût été moins heureux, moins circonspect, ou moins bien obéi, comptait sous le sien la grande défaite navale de la Dominique ou des Saintes, en 1782, défaite dont les victoires de Suffren n'avaient point consolé l'orgueil national.

Le dernier acte de ce drame où l'on avait vu pour la première fois, depuis des siècles, un vaisseau portant pavillon amiral de

Digitized by Google

France se rendre à l'ennemi, se dénouait en ce moment à Lorient, devant un conseil de guerre, présidé par le comte de Breugnon. Les malheurs du comte de Grasse, sa captivité, que pourtant il s'était laissé faire trop triomphale par ses propres vainqueurs, le souvenir de sa belle et décisive victoire navale de la Chesapeak, le désintéressement magnifique dont il avait donné des preuves, et les négociations dont il s'était rendu l'utile intermédiaire à Londres, pour amener les conclusions du traité les plus favorables à la France, lui épargnèrent sans doute, autant que la faveur de la cour, d'être impliqué comme principal accusé dans cette affaire où la gloire du navigateur ne couvrit pas de la même indulgence la conduite du marin, dans la personne de l'illustre Bougainville. Le jugement du conseil, imprimé et rendu public, déclara Louis-Antoine de Bougainville, chef d'escadre, commandant la troisième division de l'armée du roi, sur le vaisseau *l'Auguste*, irréprochable jusqu'à midi de la journée du 12 avril 1782; blâmable dans l'après-midi, pour n'avoir pas particularisé ses signaux et fait manœuvrer sa division pour le plus prompt ralliement possible au corps de bataille, et le condamna, en conséquence, à être admonesté en présence du tribunal assemblé. Les autres officiers commandants, condamnés à être admonestés, avec adoucissement de louanges pour une partie de leur conduite dans la journée du 12 avril, furent Joseph-Gabriel de Poulpiquet, chevalier de Coatlès, qui avait pris le commandement de *l'Hercule*, après la mort du brave de La Clocheterie; Laurent-Emmanuel de Renaud d'Aleins, commandant *le Neptune;* et Charles Régis Coriolis d'Espinousse, chef d'escadre, montant *le Duc de Bourgogne.* Jean-Michel de Gouzillon, qui avait rendu *l'Ardent*, qu'il commandait, dans un état où la résistance lui était encore possible, fut interdit pour trois mois de ses fonctions. Le conseil loua spécialement dans leur personne ou dans leur mémoire, Louis-Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, commandant la seconde escadre de l'armée du roi, sur le vaisseau *le Triomphant* (2); Jean-Honoré Trogoff de Kerlessy, lieutenant sur *le Glorieux*; Bernard de Marigny, l'aîné, tué en commandant sur *le César;* Michel-George Laub, capitaine embarqué en qualité de second sur le même vaisseau; Henri-César de Castellane Majastre, com-

Digitized by Google

mandant *le Marseillais*; François-Hector d'Albert de Rions, commandant *le Pluton;* Saint-Césaire, tué en commandant *le Northumberland;* Le Saige de La Mettrie, aussi tué en commandant en second sur ce vaisseau; Marie-Gabriel de Gombaud de Roquebrune, enseigne sur *le Northumberland*, dont le commandement lui était échu après la mort de Saint-Césaire, de La Mettrie et d'autres officiers; La Vicomté, tué en commandant sur *l'Hector;* Julien-François de Beaumanoir, capitaine embarqué comme lieutenant sur ce vaisseau, et le vicomte de Mortemart, commandant la frégate *le Richemond*, mort depuis la bataille du 12 avril 1782.

Le marquis de Castries, jaloux de justifier, en dépit de la paix, la réputation d'énergie et d'activité qui l'avait accompagné à son entrée aux affaires, et sachant d'ailleurs qu'en paraissant beaucoup s'occuper de son département il flatterait les sympathies du roi, faisait travailler à une refonte de l'organisation maritime, préparait des ordonnances sur la matière et ambitionnait l'honneur de donner son nom à un nouveau Code de la marine. Ce code, dont la moindre partie seulement parut en 1784, porte la date de l'année 1786. Nous en parlerons en traitant, à la fin de ce chapitre, de la situation et de l'organisation maritimes de la France au moment où éclata la révolution.

Sous le ministère du maréchal de Castries, en 1784, il y eut deux petites expéditions maritimes à la côte occidentale d'Afrique, dont l'une fournit au gouvernement de Louis XVI l'occasion de montrer les principes de bonne foi et d'équité qui le dirigeaient. Les Portugais venaient d'élever en Afrique, à Cabinde, sur la côte d'Angola, un fort qui gênait le commerce des puissances européennes, et qui avait pour but de monopoliser, sur ce point, la traite des esclaves au profit du Portugal. Sur la plainte des capitaines marchands, Louis XVI envoya une division composée des trois frégates *la Vénus*, *la Lamproye*, et *l'Anonyme*, sous les ordres de Bernard de Marigny, pour détruire l'établissement de Cabinde. Le 8 juillet 1784, un an après sa fondation et le lendemain de l'arrivée de Bernard de Marigny, cet établissement avait cessé d'exister. Le commandant de la division, conformément aux intentions du roi, s'empressa d'annoncer aux négociants anglais et hollandais que c'était pour eux aussi bien que pour les Français qu'il avait obtenu ce succès, son gouvernement n'ayant en vue

Digitized by Google

que l'égalité parfaite du commerce entre les nations européennes. L'autre expédition, conduite par le lieutenant de vaisseau de La Jaille, commandant la corvette *l'Émeraude*, avait pour but l'acquisition pour la France de l'île de Gambia, dans la rivière de Sierra-Leone. Quoique La Jaille eût traité avec le souverain du pays, ce ne fut pas sans beaucoup de peines et sans risquer sa vie dans plusieurs combats avec les indigènes des côtes voisines qu'il fit reconnaître la domination de la France.

Durant ce temps, un coup de canon tiré dans l'Escaut faillit allumer une conflagration générale. La Hollande avait vu tomber ses places-barrières, acquises autrefois par des négociations, des traités et des torrents de sang. D'un trait de plume, l'empereur d'Allemagne, Joseph II, rendit inutiles les dernières ruines de ces forteresses, déjà démantelées depuis la guerre de 1744; les bords de l'Escaut devinrent entre l'empereur, souverain des Pays-Bas belges et flamands, et les Provinces-Unies, un objet de contestation. Joseph II accusa les Hollandais d'avoir envahi son territoire, et leur disputa quelques forts et le droit de faire visiter les navires qui descendaient du Brabant dans la Flandre, alors surnommée autrichienne. Des deux côtés on invoqua les anciens traités, depuis celui de Munster, auquel avait présidé la politique de Mazarin et de la France. Joseph II offrit de renoncer à ses prétentions sur les forteresses, pourvu que l'Escaut fût ouvert et que le commerce des Indes-Orientales et Occidentales fût rendu libre à ses sujets des Pays-Bas. En même temps, il proclama que le premier obstacle mis à la navigation sur l'Escaut serait un signal de guerre. La Hollande, se souvenant alors de son origine, due en grande partie à la politique de Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, se plaça sous la protection de la France, et, forte de cet appui, osa faire tirer le canon d'une de ses frégates sur un bâtiment descendant d'Anvers sur l'Escaut pour aller à Ostende, muni d'une patente donnée au nom de l'empereur. L'empereur, regardant cet acte comme une déclaration de guerre, fit avancer une armée sur les frontières de Hollande; mais la diplomatie et l'attitude à la fois ferme et conciliante de la France, le tinrent en respect jusqu'au moment peu éloigné où la paix allait se faire sous la médiation de Louis XVI.

La Russie et l'Autriche menaçaient la Turquie : l'Angleterre

Digitized by Google

penchait de leur côté, d'abord parce que la France, dont la politique était à cet égard plus sage et plus prévoyante que celle de la seconde de ces puissances, se montrait l'alliée constante de la Porte-Ottomane; ensuite pour faire échec, en s'unissant à la Russie elle-même, au système de neutralité armée, que le cabinet de Versailles avait inspiré aux puissances du Nord, durant la guerre de l'indépendance d'Amérique. Le gouvernement de Louis XVI voyait avec peine que les Autrichiens eussent depuis quelques années donné une grande importance à la Russie, en l'appelant à leur aide dans les affaires de l'Europe occidentale aussi bien que dans celles de l'Europe orientale; il n'apercevait pas un moindre danger dans l'imprudence qu'avaient les Anglais d'instruire, de former, de commander même les escadres russes et de les introduire dans la Méditerranée. Pour faire contrepoids à tant de fautes, il entretenait à Constantinople un ambassadeur d'un rare mérite et d'une grande habileté, le célèbre Choiseul-Gouffier, qui s'appliquait, dans l'intérêt de la balance européenne, à relever militairement l'empire turc, incapable désormais d'être dangereux pour la chrétienté. Dans ce but, l'ambassadeur se fit envoyer de France des officiers de toutes armes pour servir d'instructeurs aux officiers et aux troupes du sultan. Le ministre de la marine mit à sa disposition, pour plusieurs années, quelques navires de l'État, entre autres le brig-aviso *le Tarleston*, que commandait le lieutenant de vaisseau Truguet l'aîné. Cet officier fut un de ceux que l'on chargea de donner des leçons de tactique navale à l'armée de mer ottomane. Choiseul-Gouffier profita de la présence du brig *le Tarleston* pour confier aux officiers de marine qui étaient à bord quelques missions diplomatiques en Égypte, et il paraît qu'il ne tint ni à lui ni à eux que la France ne se ménageât à cette époque, pour elle seule, la communication avec l'Inde par l'isthme de Suez. Dans ces campagnes méditerranéennes, qui durèrent près de quatre ans, le brig *le Tarleston*, que montaient quelques hommes spéciaux, entre autres l'astronome Tondu, eut occasion de faire plusieurs observations utiles au progrès de la science.

Depuis quelque temps on était en pourparlers avec la Suède pour un traité de commerce qui fut échangé entre elle et la France. Par suite, le gouvernement de Louis XVI céda aux Sué-

Digitized by Google

dois, en 1784, l'île de Saint-Barthélemy, une des dépendances de la Guadeloupe, aux Antilles, et obtint, en retour, la faculté de déposer des produits français dans le port de Gothembourg et de les réexporter sans avoir de droits à payer. La cession de Saint-Barthélemy fut, assure-t-on, l'origine d'un commerce interlope très-actif entre la Guadeloupe et le port franc de l'île devenue suédoise, lequel nécessita, aux îles du Vent, l'établissement d'une station composée d'un vaisseau, de deux frégates et de quatre corvettes, ayant pour but de le réprimer et d'empêcher l'introduction aux colonies françaises des marchandises étrangères.

Durant l'année 1785, il y eut un grand mouvement dans les ports du royaume, par suite des bruits de guerre qui continuaient à régner au sujet de la querelle entre l'empereur et la Hollande, compliquée de celle entre les États de cette république et le stathouder qui, après s'être assuré de l'appui de la Prusse et de l'Angleterre, aspirait ouvertement à devenir prince absolu. Ici, comme toujours, les Anglais, n'écoutant que leur intérêt, firent cause commune avec les princes contre la liberté et l'indépendance d'un peuple. Le gouvernement de Louis XVI pencha au contraire pour les États de Hollande, contre les prétentions absolutistes du stathouder. Ce n'était pas tout : l'empereur Joseph II qui sentait que les provinces belges et flamandes ne tarderaient pas à échapper à la maison d'Autriche, abusait depuis longtemps de la faiblesse de l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, pour l'amener à échanger ses États bavarois contre les Pays-Bas autrichiens. La nouvelle qui se répandit que le marché était près de se conclure, s'il ne l'était déjà, ne put que redoubler les bruits de guerre. Dans cette circonstance, la Prusse s'étant prononcée, comme la France, contre l'empereur, le gouvernement de Louis XVI sut en profiter pour presser des conclusions pacifiques entre la Hollande et Joseph II. Toutefois, les conférences étaient armées : car, tandis que la Russie et l'Angleterre offraient leurs secours à l'empereur contre la nationalité hollandaise, d'un côté le maréchal de Maillebois se faisait fort de défendre celle-ci avec soixante mille hommes contre cent mille, et de l'autre on se disposait à mettre soixante-dix vaisseaux de ligne en état de tenir immédiatement la mer; des ordres étaient expédiés pour protéger, malgré

Digitized by Google

le stathouder lui-même, les colonies hollandaises contre les tentatives des Anglais. Enfin, Joseph II et Charles-Théodore renoncèrent à opérer l'échange qu'ils avaient agité entre eux, et Louis XVI, arbitre de l'Europe, grâce à sa réputation de loyauté et à l'habileté politique du comte de Vergennes, son ministre des affaires étrangères, présida, dans son château de Fontainebleau, au traité de paix qui fut conclu, le 8 novembre 1785, entre l'empereur et les Provinces-Unies. La querelle du stathoudérat resta seule, et l'Angleterre l'entretint et la couva avec cet instinct inné de haine qu'elle a si longtemps porté à tous les peuples maritimes qui menaçaient de reprendre quelque virilité à l'ombre de la liberté et de l'indépendance. Deux jours après que la paix avait été signée avec l'empereur, le 10 novembre, un traité d'alliance offensive et défensive fut également conclu à Fontainebleau entre la France et la Hollande. Cette dernière puissance, en cas de guerre maritime de son alliée, s'engageait à lui fournir six vaisseaux de ligne et trois frégates, et, dans le cas d'attaque du territoire français, à donner l'argent nécessaire à l'entretien de cinq mille hommes d'infanterie et de mille cavaliers; de son côté, et au cas où la Hollande serait attaquée, le roi de France s'engageait à fournir à cette république dix mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie, douze vaisseaux de ligne et six frégates.

Pendant que le comte de Vergennes ramenait ainsi peu à peu la Grande-Bretagne à l'isolement qui avait été si favorable aux idées généreuses et à la France en particulier, dans la guerre de l'indépendance d'Amérique, on ne cessait pas de mettre la marine en état de parer à tout événement. Les travaux se continuaient avec ardeur dans les ports, et des escadres françaises d'évolution se promenaient autour de la Grande-Bretagne. Le chef d'escadre d'Albert de Rions, marin de premier ordre, et le capitaine de vaisseau Buor de La Charolière, sortis l'un de Toulon, l'autre de Brest, se réunirent au cap Lagos, et, avec quatorze voiles, allèrent se montrer dans la mer d'Allemagne, y exercèrent les jeunes officiers et les équipages durant plusieurs mois, et revinrent par le nord de l'Écosse en faisant le tour de l'Irlande. Dans ces circonstances, l'Angleterre ne dissimula pas ses inquiétudes pour sa propre sûreté territoriale; des subsides furent demandés au parlement pour fortifier les côtes

Digitized by Google

de la Grande-Bretagne et particulièrement Plymouth et Portsmouth. Dans une des séances de la Chambre des communes, un membre s'écria que si l'on avait été témoin, comme lui, de l'effroi et de la consternation des Anglais, lorsque la flotte du comte d'Orvilliers avait paru devant Plymouth, pendant la dernière guerre, on voterait sans balancer.

La lutte, depuis longtemps vivace entre les partisans et les ennemis du privilége commercial, allait tirer un nouvel aliment de la création d'une grande compagnie privilégiée. Le célèbre abbé Morellet attaquait depuis dix ans, avec force écrits, les priviléges et l'existence de toute compagnie, pendant que Necker et le comte de Lauragais s'en montraient avec non moins de publicité, les partisans zélés. Le gouvernement de Louis XVI pencha du côté des derniers. Le Sénégal avait à peine fait retour d'une manière certaine à la France par le traité de 1783, qu'une compagnie de ce nom avait été organisée. Elle était issue d'une compagnie dite de la Guyane française, qui avait obtenu, en 1777, le privilége exclusif de la traite des noirs et du commerce de Gorée, depuis le cap Vert jusqu'à la rivière de Casamance, à la charge de ne transporter qu'à la Guyane française les noirs qu'elle acquerrait dans l'étendue de son privilége. La Compagnie, au privilége exclusif du commerce de la gomme dans la rivière du Sénégal et dépendances, ne tarda pas à réunir celui de la traite des noirs, ainsi que de toutes les productions de l'Afrique occidentale, depuis le cap Blanc jusqu'au cap Vert, avec la faculté de relâcher à Gorée et d'y traiter de tout, excepté du commerce des nègres, cette île, comme toutes les côtes depuis le cap Vert jusqu'au cap Tagrin, étant réservée aux armateurs non privilégiés. Mais ce n'était pas cette compagnie qui était l'objet principal de la dispute des partisans et des ennemis du privilége.

On se rappelle que l'ancienne Compagnie des Indes, instituée au mois d'août 1662, par Louis XIV, sous l'inspiration de Colbert, comme une concurrence aux Compagnies hollandaise et anglaise, après avoir passé par bien des alternatives de succès, de gloire même, d'infortunes et de revers, avait vu suspendre, mais non complétement anéantir son privilége le 13 août 1769, cent cinq ans après sa fondation, à la suite des désastres maritimes et coloniaux de la dernière guerre de Louis XV. Depuis sa suspen-

Digitized by Google

sion, elle était toujours en liquidation; cet état de choses datait déjà de plus de quinze ans, et les liquidateurs qui y faisaient leurs affaires, ne paraissaient pas pressés d'en finir. Le 14 avril 1785, sur la proposition du contrôleur général des finances Calonne, qui avait préalablement consulté les notabilités commerciales du royaume, un arrêt du conseil d'État, portant prorogation de la suspension du privilége de l'ancienne Compagnie des Indes, en institua une nouvelle, pour sept années, au capital de vingt millions, avec privilége exclusif de faire le commerce depuis le cap de Bonne-Espérance jusque dans les mers des Indes-Orientales, de la Chine et du Japon. Toutefois, les îles de France et de Bourbon, mais non celle de Madagascar, furent exceptées du privilége, et, à de certaines conditions, restèrent libres au commerce des armateurs en général. Afin d'éviter à la nouvelle compagnie les prétendues causes de chute de l'ancienne, on ne lui départit point la puissance souveraine : c'était la dégager de toute espèce de soins politiques et militaires. En Europe, on ne lui accorda que la jouissance de la partie marchande du port de Lorient; dans l'Inde, on lui abandonna les comptoirs qui ne permettaient en aucune circonstance le déploiement de forces militaires, et l'on réserva au roi Pondichéry, Karikal, Mahé, Chandernagor et Yanaon. Les comptoirs cédés à la Compagnie et mis à sa charge étaient, outre celui de Moka sur la mer Rouge, Balaçor, Cassimbazard, Patna, Daka, Jougdia, Chonpour, Kirpaye, Canicolas, Monnepour, Siranpour, Chatighan, Malde, sur les côtes de Coromandel, de Malabar, d'Orixa et au Bengale. L'époque de la prise de possession de ces divers comptoirs par la Compagnie fut fixée à l'année 1787, tant à cause de l'éloignement et des ordres à expédier à cet effet, que des difficultés soulevées par les Anglais pour l'interprétation du traité de paix de 1783, en ce qui concernait plusieurs des établissements français dans l'Inde. Tous les nationaux qui le voulurent, et même les étrangers, furent appelés à participer comme actionnaires aux opérations de la nouvelle Compagnie des Indes, dont l'administration générale fut établie à Paris, bien que le siége principal de son commerce dût être à Lorient, exclusivement à tous autres ports du royaume. Le 21 septembre de l'année suivante, un nouvel arrêt devait élever les fonds de la Compagnie des Indes à quarante mil-

Digitized by Google

lions, l'insuffisance des vingt millions étant presque immédiatement reconnue (le capital social de l'ancienne Compagnie était de neuf cents millions), et proroger son privilége à quinze années de paix au lieu de sept.

Aussitôt que la nouvelle Compagnie des Indes eut été créée, des ordres furent donnés pour que de grandes réparations fussent faites au port et aux édifices de la marine à Lorient. On commença par la Tour-des-Signaux qui avait été foudroyée et détruite l'année précédente. Les travaux entrepris à Lorient n'étaient qu'une très-minime partie de ceux qui étaient en voie d'exécution ou déjà consommés, sous le règne de Louis XVI, dans presque tous les ports et sur un grand nombre de points de la côte, pendant que d'autre part des voies de communication par eau, telles que celles des canaux de Narbonne, de Saint-Quentin, de Charolais, de Bourgogne et de Franche-Comté, étaient ouvertes dans l'intérieur des terres.

Depuis plusieurs années déjà, le célèbre ingénieur de la marine Groignard avait exécuté une première *forme* à Toulon pour la construction des vaisseaux, et il était question d'en faire deux autres sur le même modèle. L'arsenal de Toulon prenait donc chaque année de l'accroissement et une importance plus grande. Il est vrai que c'était aux dépens de celui de Marseille, dont la démolition et la vente avaient été ordonnées, à l'instigation du directeur général Necker, en 1781, *comme un expédient de finances*, et pour procurer au roi une somme de dix millions (3).

L'arsenal de Marseille, devenu, sous beaucoup de rapports, inutile, depuis l'anéantissement de la marine des galères, était le plus ancien du royaume; longtemps il en avait été la gloire et la force maritimes. Depuis quarante ans environ, il était question de le démolir; plusieurs ministres avaient reculé devant cette exécution. En 1781, l'intendant de la marine Malouet, envoyé à Marseille pour examiner si l'arsenal était utile ou non à conserver, avait exposé en substance qu'il n'était plus qu'une vaine et coûteuse représentation, pour le maintien de laquelle on avait conservé deux mauvaises carcasses de galères, avec cinq cents forçats formant la chiourme; il avait demandé, en conséquence, la suppression de l'arsenal, sous la réserve d'un emplacement pour le service local dans les proportions de l'établissement de la marine à Bordeaux.

Digitized by Google

D'après un plan arrêté entre Necker et Malouet, il avait été décidé que la ville de Marseille serait autorisée à faire un emprunt de dix millions pour payer au roi le prix de la vente de l'arsenal, le roi se chargeant du paiement des intérêts à cinq pour cent de cet emprunt, jusqu'à ce que la ville fût en état, par les ventes qu'elle ferait en détail des terrains, d'opérer le remboursement. C'était là, on en conviendra, une manière singulière, mais tout à fait dans l'esprit de Necker, de faire entrer dix millions dans les coffres du roi, et Malouet, tout en la trouvant fort convenable, avait bien raison de l'appeler *un expédient de finances*. Le maréchal de Castries, que l'on n'avait point mis tout d'abord au courant de l'expédient ni de ses motifs, ne s'était pas montré, dans le principe, partisan de l'aliénation de l'arsenal; mais Malouet, dans une lettre confidentielle, l'avait bientôt engagé à ne pas s'égarer dans cette voie, en l'avertissant qu'avant son départ, s'il avait oublié de prendre les ordres du ministre de la marine, il avait reçu ceux du directeur général des finances. A quoi le maréchal de Castries, très-humble serviteur de Necker, avait répondu : « C'est différent. » Et tout avait été dit.

L'arsenal, ses terrains et dépendances furent aliénés dans la forme précédemment indiquée. On conserva, contre l'avis de Necker et de Malouet, mais sur les représentations sages et prudentes du chef d'escadre de Fabry, quelques bâtiments pour un hôpital, et des magasins de vivres pour l'usage de Toulon. Peut-être ne se fût-on pas tant pressé si l'on eût pu prévoir l'importance militaire que pourraient reconquérir, dans le siècle suivant, par la marine à vapeur, les ports que la marine des galères avait autrefois mis au premier rang. Quoi qu'il en soit, à la place de l'arsenal s'élevèrent ces beaux quais, ces belles et régulières lignes de maisons, s'ouvrirent ces rues monumentales, qui font aujourd'hui une des splendeurs de Marseille, restée le principal entrepôt commercial de la France dans la Méditerranée. Un arrêt du conseil du roi, en date du 14 mai 1784, avait maintenu Marseille à l'état de port franc, privilége qu'elle possédait de temps immémorial (4).

Pendant que l'on anéantissait l'arsenal de Marseille, on jetait quelques regards sur un port situé à sept lieues de là, duquel on s'était un moment occupé sous les règnes de François Ier et de

Digitized by Google

Louis XIV. C'était le port de Bouc qui, prétendait-on, s'il était nettoyé et creusé, pourrait rendre dans la Méditerranée le même service que celui de Cherbourg dans la Manche ; on rappelait qu'en 1693 et en 1704, défendu par la seule tour qu'y avait fait construire Vauban, le port de Bouc avait servi de refuge assuré à des flottes de trente et quarante galères; de nombreux mémoires étaient présentés à son sujet, en même temps que des ingénieurs étudiaient, au nom du roi, les moyens d'en faire comme une succursale de Toulon (5).

Les états de Languedoc ordonnèrent des travaux pour la réparation du port d'Agde, dont l'embouchure s'ensablait de manière à faire craindre un total anéantissement; de premières mesures, exécutées par l'ingénieur Poncet, allaient préalablement procurer à son entrée une profondeur de dix-sept à dix-huit pieds, en attendant l'accomplissement d'un plan général, présenté par l'ingénieur Groignard. Ce plan avait pour but d'avancer l'embouchure de six cents toises en mer, et de donner ainsi un fond invariable de trente-huit pieds à ce port intéressant par sa situation relativement au canal de jonction de la Méditerranée et de l'Océan.

Le Port-Vendres, en Roussillon, qui avait été une des pensées de Vauban, comme les ports de Bouc, de La Hougue, de Cherbourg (car quelle grande pensée n'a pas eue Vauban pour la force et la splendeur de la France?), le Port-Vendres, en grande partie exécuté sous le ministère de Sartine, attirait déjà par son entrée, rendue facile, par sa tranquillité intérieure, semblable à celle d'un canal, un grand nombre de navires; dans le courant de 1784, il en avait reçu successivement plus de sept cent cinquante.

Un joli bourg, d'une élégante régularité, s'élevait auprès du port, et les étrangers admiraient la place Louis XVI avec le monument construit à la gloire de ce prince à cent pieds au-dessus du niveau de la mer, monument dont le socle était orné de bas-reliefs représentant la servitude abolie, l'Amérique indépendante, le commerce protégé, la marine restaurée, et qui se terminait par le globe des quatre parties du monde, surmonté d'une fleur de lis, symbole de protection pour tous les peuples. La France se trouvait ainsi dotée par Louis XVI d'un nouveau port de com-

Digitized by Google

merce que l'on songe aujourd'hui, dit-on, à étendre aux proportions d'un port militaire capable de contenir au besoin une escadre de quinze vaisseaux.

Sur l'Océan, le port de Bayonne avait été déclaré libre et franc, le 14 mai 1784; depuis lors l'abondance y régnait : la Nive et l'Adour étaient couverts de navires; c'était dans le bassin du port de Bayonne que le commerce faisait construire ses principaux bâtiments.

On augmentait considérablement le port de La Rochelle, autrefois si maltraité par Richelieu. Il y avait des plans de complète résurrection pour Dunkerque, port si superbe un moment, et duquel Louis XIV avait vu la puissance et l'asservissement, mais que Louis XVI enfin venait de rendre à toute son indépendance. Sous le rapport commercial, l'arrêt du conseil de 1784 le maintenait à l'état de port franc.

On avait arrêté, ou plutôt repris pour le Havre-de-Grâce des plans dont l'exécution était évaluée à dix-neuf millions neuf cent mille livres. Sur le terrain que la mer laissait entre l'embouchure de la Seine et la citadelle presque entièrement démolie, on devait construire une nouvelle ville, au centre de laquelle s'ouvriraient trois superbes bassins pour recevoir les bâtiments de guerre et de commerce; l'ancien bassin royal et un autre seraient consacrés à ces derniers; un nouveau bassin royal, autrefois projeté par Vauban, serait creusé pour les premiers; le canal d'Harfleur, imaginé par l'illustre ingénieur pour nettoyer ce bassin, pour fournir un plus grand volume d'eau aux chasses destinées à rejeter le galet dans la mer, et pour éviter aux arrivages de Rouen de faire le tour de l'entrée du Havre, canal qu'une coupable négligence avait laissé se combler, devait être rouvert; deux écluses de chasse seraient établies pour en tenir libre l'embouchure. Néanmoins, on estimait que le port ne pourrait jamais recevoir de bâtiments de guerre au-dessus de cinquante canons. Les travaux projetés ou en cours d'exécution pour le Havre étaient des plus intéressants; on pouvait regretter seulement qu'on ne trouvât moyen de les préparer ou de les faire qu'au prix des fortifications dont François Ier, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV avaient entouré et garanti cette place, et desquelles on remarquerait un jour la dangereuse absence.

Digitized by Google

Des écluses de chasse furent construites au Tréport et à Dieppe. Celle de Dieppe particulièrement, œuvre de l'ingénieur Cessart, et la plus considérable que l'on eût encore vue en France, servit non-seulement à renvoyer à la mer plus de quatre mille toises cubes de galets que les marées montantes amenaient annuellement dans le port, mais encore, tant fut puissant son effet, à mettre à nu le roc du fond du chenal. On avait projeté d'ouvrir à Dieppe un bassin capable de recevoir des bâtiments de même grandeur qu'au Havre, et l'écluse devait concourir à faciliter les travaux d'une nouvelle entrée.

On ne négligeait ni Rochefort ni Brest; on augmentait leur défense, et de nouvelles batteries s'élevaient et se croisaient de tous côtés.

Mais les plus importants des travaux maritimes entrepris à cette époque étaient ceux de Cherbourg. Depuis le malheur exagéré de La Hougue, sous le règne de Louis XIV, tout le monde en France était tombé d'accord sur la nécessité d'avoir un port de guerre sur la Manche. On avait hésité près d'un siècle entre Cherbourg et La Hougue, point vers lequel Vauban avait paru se tourner de préférence; on avait même proposé, vers l'an 1751, Port-en-Bessin, et en définitive, jusqu'au règne de Louis XVI, on n'avait pris aucun parti. Ce n'avait été qu'en 1777 que le capitaine de vaisseau de La Bretonnière et l'ingénieur hydrographe Méchain, chargés d'un rapport sur cet objet, avaient fait pencher la balance en faveur de Cherbourg. Le célèbre Dumouriez, alors colonel, devenu commandant de la place de Cherbourg en 1778, et le duc d'Harcourt, gouverneur de la province, pressèrent de tous leurs efforts le gouvernement de commencer les travaux; ils obtinrent en effet qu'une ordonnance fût rendue, le 3 juillet 1779, pour la construction des forts de l'île Pelée et du Hommet, et que la résolution fût définitivement prise de fermer la rade.

Mais plusieurs systèmes étaient encore un sujet de débats; le capitaine La Bretonnière avait le sien qui consistait d'une part à faire la digue à pierre perdue, d'autre part à l'asseoir dans la direction de l'île Pelée à la pointe de Querqueville, afin de donner plus d'espace au mouillage des vaisseaux. L'ingénieur de Caux et le commissaire Lambert de Painpol, chargés de reconnaître le

Digitized by Google

littoral de la Manche, en avaient un autre qui était de fermer la digue avec des caissons remplis de maçonnerie et superposés en

Digitized by Google

Des écluses de chasse furent construites au Tréport et à Dieppe. Celle de Dieppe particulièrement, œuvre de l'ingénieur Cessart,

Digitized by Google

littoral de la Manche, en avaient un autre qui était de fermer la digue avec des caissons remplis de maçonnerie et superposés en retraite, et de la placer dans la ligne du Hommet à l'île Pelée, ce qui eût singulièrement amoindri la rade et ne l'eût laissée accessible qu'aux navires de commerce et aux bâtiments légers. L'incertitude fut enfin levée en 1781, à la suite d'un voyage que firent à Cherbourg les ministres de la marine et de la guerre. On s'arrêta, pour la direction à donner à la digue, au projet du capitaine La Bretonnière, et pour les matériaux et la manière de les employer, aux idées de l'habile ingénieur Cessart, qu'avaient rendu célèbre différents travaux dans les ports et de belles constructions de son art. Pour fermer la rade de Cherbourg, par une digue d'une lieue de longueur sur une lieue au large, dans une mer extrêmement houleuse, profonde de treize à seize mètres, et où les marées sont d'une hauteur et d'une violence prodigieuses, Cessart avait proposé un système en ligne continue de quatre-vingt-dix énormes caisses coniques en charpente, ou cônes tronqués, remplies de maçonnerie, et échouées en pleine mer. Ces caisses devaient servir de point d'appui aux pierres que l'on jetterait entre-deux pour les mettre en contact les unes avec les autres, jusqu'à ce qu'on eût atteint partout la surface des plus hautes eaux. Le premier des cônes fut échoué, le 26 juin 1784, à la distance de onze cent soixante-neuf mètres de l'île Pelée, pour former l'extrémité orientale de la digue; plusieurs autres le furent encore jusqu'à l'année 1786, où le roi vint en personne examiner l'état des travaux.

Louis XVI arriva à Cherbourg, pendant la nuit du 22 juin, avec le ministre de la marine et d'autres personnages de distinction, par un chemin brillamment illuminé et au milieu des transports d'une population accourue de toute la Normandie pour le voir. Une belle escadre d'évolution, composée de vingt-trois bâtiments de guerre, aux ordres de d'Albert de Rions, la première qui fût venue s'abriter dans la nouvelle rade, s'éclairait de mille feux, couvrait la mer de ses reflets, et répondait par ses canons à l'artillerie des forts récemment construits. Le lendemain matin le roi monta sur une des pièces déjà mises en place, pour assister à la submersion d'un nouveau cône. Une multitude de canots, de chaloupes pavoisées sillonnaient la rade, tandis qu'un cercle de

Digitized by Google

navires de toutes les nations, anglais particulièrement, venus pour admirer ou suivre ce travail, entouraient le cône royal. L'escadre de France, couverte de tous ses pavillons de fête, avec ses matelots agitant des drapeaux jusqu'à la cime des mâts, faisait retentir l'air de fanfares et d'acclamations dont l'écho allait se confondre dans les cris de joie d'une foule immense et compacte accourue sur la rive. Ces témoignages si souvent trompeurs d'amour populaire, mais qui à Cherbourg et parmi la majeure partie des marins étaient sincères, pénétrèrent profondément le cœur de Louis XVI, dont le bonheur était au comble, et qui ne savait comment exprimer sa reconnaissance. L'infortuné eût-il pu alors se croire si près de l'échafaud?

Cependant avant l'échouement, on avait procédé à la mise à flot du cône, en lui adaptant, au moment de la basse mer, deux ceintures de grandes tonnes vides fixées à la partie inférieure de la caisse, l'une intérieurement et l'autre extérieurement, de telle sorte que les alléges soulevées par la marée montante fissent surnager le cône et l'élevassent au-dessus de sa plate-forme; alors des navires remorquèrent le colosse jusqu'au point déterminé pour son échouement, point auquel on l'assujettit par des ancres; puis avec des tranchants à coulisses, lâchés du sommet du cône, on coupa les câbles qui fixaient les tonnes. A peine le cône fut-il submergé que, pour en assurer la stabilité, un grand nombre de barques, chargées de pierres sèches, l'entourèrent, et qu'on le remplit de ces pierres dans toute sa hauteur, moins quatre pieds au-dessous de son sommet. Ainsi placé, on assure que chaque cône revenait à un million.

L'opération terminée, ce jour et les deux suivants, Louis XVI examina la digue de pierre qui unissait les cônes les uns aux autres; il visita le Fort-Royal, dans l'île Pelée, réputé imprenable, celui du Hommet ou d'Artois, d'autres ouvrages militaires, le port du Becquet où l'on chargeait les pierres, la fosse du Gallet où l'on devait former le bassin de la Marine royale, les bassins du Commerce, et la pointe de Querqueville où l'on devait élever une citadelle. Il monta à bord du vaisseau commandant *le Patriote*, de 74 canons, cloué, chevillé et doublé en cuivre, chose alors nouvelle en France.

Le chef d'escadre d'Albert de Rions, monté sur ce vaisseau,

Digitized by Google

dont le nom ne présentait encore rien de sinistre à la royauté, quoiqu'il fût l'indice des idées de nationalité que les esprits se plaisaient à appliquer aux choses, donna aussitôt le signal d'appareiller, et, peu après, les bâtiments de l'escadre simulèrent un combat naval. Les mêmes acclamations qui avaient salué Louis XVI à son arrivée, retentirent, le 26 juin, à son départ; mais cette fois elles étaient mêlées de regrets.

Jusqu'en l'année 1789, vingt cônes furent successivement échoués pour la formation de la digue de Cherbourg, d'après le système quelque peu modifié de l'ingénieur Cessart; mais leu sommet ne tarda pas à être détruit par la violence du flot, et l'on en vint insensiblement au système du capitaine La Bretonnière, de combler à pierres perdues. On reconnut, par la suite, que les matériaux dont la digue était composée n'acquéraient de stabilité que lorsqu'ils étaient recouverts par des blocs de quinze à vingt pieds cubes; par la suite aussi, la nature et l'action des vagues disposèrent et consolidèrent mieux encore que ne l'avait fait la main des hommes, l'immense digue qui ferme la rade de Cherbourg.

Pendant que l'on s'occupait de l'amélioration des ports, on négociait divers traités de commerce avec les nations étrangères. Les Anglais, dont l'industrie était alors infiniment plus développée que celle des Français, regardaient un traité réciproque de libre commerce entre les deux nations comme un moyen assuré de réparer, et au delà, la perte qu'ils avaient faite de leurs colonies de l'Amérique septentrionale. Habiles à opérer à propos les revirements les plus opposés dans leur négoce, ils ouvrent et ferment leurs écluses selon les temps et selon qu'ils ont à gagner à l'une ou à l'autre manière d'agir. Avec le fameux acte de navigation, l'Angleterre avait, durant près d'un siècle et demi, fermé ses ports hermétiquement aux principaux produits étrangers, parce que les siens n'étaient point à la hauteur; maintenant qu'ils lui semblaient avoir la supériorité, elle s'empressait d'offrir un échange aux nations rivales : on pouvait entrer dans ses ports, pourvu toutefois qu'on n'y introduisît aucune marchandise sous le rapport de laquelle elle eût encore l'infériorité; c'est ce qu'elle eut bien soin de maintenir dans le traité de commerce définitivement échangé entre elle et la France, le 10 novembre 1786.

Digitized by Google

Toutefois, ce traité, qui devrait à jamais tenir les Français en garde contre toute convention du même genre avec les Anglais, ne fut pas sans avoir son côté avantageux pour le pays : le besoin de faire concurrence aux produits des manufactures anglaises développa l'industrie nationale, et bientôt on devait voir les Français surpasser en perfection, dans un grand nombre de produits, leurs rivaux d'outre-Manche. C'est de cette époque en effet que date la résurrection de l'industrie française qui, au temps de Louis XIV et de son ministre Colbert, avait été la première du monde.

Il ne faut point oublier qu'à cette époque le ministre dirigeant en Angleterre était le second des William Pitt et des comtes de Chatam qui, chancelier de l'échiquier, en 1782, à l'âge de vingt-trois ans, sorti au mois de mars de l'année suivante pour faire place au célèbre Fox, puis rentré comme premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier au mois de décembre de cette même année, réparait en maître les maux causés à son pays par la dernière guerre, et par la scission des colonies anglaises de l'Amérique avec leur métropole. Le ministre presque imberbe avait vaincu dans la question commerciale le vieux diplomate Vergennes, tout habile et consommé politique que fût ce dernier.

Le comte de Vergennes fut plus heureux dans les traités du même genre qu'il négocia, vers le même temps, avec la Hollande et la Russie.

Pour stimuler le commerce avec le Nord, Louis XVI accorda des exemptions et des primes aux armateurs qui feraient des expéditions dans la mer d'Allemagne et dans la Baltique. Il s'intéressait souvent de ses deniers dans les affaires de la navigation commerciale, et engageait ainsi la noblesse à le suivre dans cette voie où la royauté elle-même montrait qu'elle ne croyait pas déroger. Il voulut faire à son propre compte les frais d'une expédition pour la pêche de la baleine; mais l'incapacité de l'homme chargé de la conduire la fit manquer. Il prit aussi une part directe dans les entreprises de la nouvelle Compagnie des Indes. Il s'occupait sans cesse d'augmenter les établissements français à la côte orientale d'Afrique, précieuses échelles pour le commerce. En 1786, le capitaine de vaisseau chef de division de Girardin fut chargé d'aller, avec les bâtiments *l'Experiment*, *la Boulonnaise*,

Digitized by Google

et *le Pandour*, à la Côte-d'Or, y acheta un terrain, et y fonda le comptoir et le poste d'Amokou qui, comme bien d'autres, a été abandonné depuis par la France.

Pendant que des expéditions étaient ordonnées pour ouvrir les voies à la nouvelle Compagnie des Indes, dans la mer Rouge et dans les mers de la Chine, Louis XVI, passionné pour la science géographique, avait appliqué ses loisirs à dresser le plan et à tracer de sa main les instructions d'un voyage de circumnavigation, des frais duquel il se chargeait personnellement, et dont il avait remis la conduite à un marin selon son cœur, à la fois habile, brave, désintéressé, et d'une âme aussi douce et généreuse qu'intrépide et élevée, à l'illustre Laperouse du Galaup, un des héros de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, déjà rangé au nombre des grands hommes de mer par sa campagne victorieuse contre les Anglais à travers les montagnes de glace de la baie d'Hudson. Le projet était digne d'un prince qui, pendant le cours de la guerre, avait donné ordre à ses vaisseaux de respecter celui de Cook partout où ils le rencontreraient. Louis XVI et Laperouse eurent alors de fréquents entretiens; ils discutèrent ensemble le projet d'expédition; le roi émargeait de sa main les instructions données au navigateur; ce qu'il lui recommandait surtout, avant tout, c'était de ne jamais faire usage le premier de ses armes contre les populations nouvelles qu'il allait visiter. « Apportez-leur, lui disait-il, tout ce que l'Europe et la civilisation renferment de bien; ne leur montrez pas ce qu'elles ont inventé de funeste pour l'humanité. » Voilà pour la question morale, avec quelles instructions Laperouse prit congé de Louis XVI.

Déjà deux frégates, *la Boussole* et *l'Astrolabe*, étaient armées à Brest. Laperouse se réservant le commandement de la première, et ayant eu le choix de tous ses officiers, avait lui-même désigné le chevalier de Langle, devenu capitaine de vaisseau, pour le commandement de la seconde. C'était un hommage rendu aux services qu'il en avait reçus dans la belle et difficile campagne de la baie d'Hudson. Laperouse avait à bord de *la Boussole* les lieutenants de Closnard et d'Escures, les enseignes Boutin, de Pierrevert et Colinet; les gardes de la marine Mel de Saint-Céran, de Montarnal, de Roux-d'Arbaud, Frédéric Broudon, le capitaine du génie de Monneron, l'ingénieur géographe Bernizet, le chi-

Digitized by Google

rurgien-major Rollin, l'astronome Lepaute-Dagelet, le physicien, minéralogiste et météorologiste de Lamanon, l'abbé Mongès, physicien, remplissant à bord les fonctions d'aumônier, les dessinateurs Duché de Vancy et Prévost, le jardinier botaniste Collignon et l'horloger Guéry; plus neuf officiers mariniers et soixante-dix-sept hommes d'équipage. De Langle avait à bord de *l'Astrolabe* le lieutenant de Monti, les enseignes Freton de Vaujuas, d'Aigremont, de La Borde-Marchainville, le lieutenant de frégate Blondela, les gardes de la marine de La Borde-Boutervilliers, Law de Lauriston, Raxi de Flassan, le chirurgien de la marine Lavaux, l'astronome Monge, le médecin et botaniste de La Martinière, le naturaliste Dufresne, le P. Receveur, religieux et naturaliste, remplissant les fonctions d'aumônier, le dessinateur Prévost, oncle de celui qui était sur *la Boussole*, et le vice-consul de Russie Lesseps, interprète; plus huit officiers mariniers et quatre-vingt-deux hommes d'équipage.

L'expédition partit de Brest le 1er août 1785, et après avoir relâché à Madère et à Ténériffe, vint jeter l'ancre, le 6 novembre, dans le canal qui sépare la petite île Sainte-Catherine de la côte orientale du Brésil où les vents contraires retinrent les frégates pendant treize jours. Le 21 janvier 1786, on était à trois lieues environ de la côte des Patagons. Doublant le cap San-Diego et gouvernant au sud-est, on entra dans le détroit de Le Maire en prolongeant la Terre-de-Feu à petite distance, mais sans y mouiller, parce que le temps se montrait favorable pour le passage du cap Horn. Ce cap fut doublé sans difficultés, et, le 24 février, les deux frégates vinrent mouiller dans la baie de la Conception, côte du Chili. Pendant le séjour qu'ils y firent, les Français furent fêtés comme des compatriotes par les Espagnols. Pour témoigner aux habitants de la Conception la reconnaissance que lui faisait éprouver leur accueil, Laperouse leur donna une fête dans une tente dressée au bord de la mer. Après le repas, où cent cinquante Espagnols avaient été invités, il y eut bal et feu d'artifice. La même tente servit le lendemain à donner un grand dîner aux équipages des deux frégates. Tout le monde s'assit à la même table, Laperouse et de Langle à la tête, et chaque autre personne suivant son rang jusqu'au dernier matelot. Autour de cette table que couvraient des gamelles de bois en guise de plats, la plus franche

Digitized by Google

gaieté régna ; mais personne n'y fut aussi heureux peut-être que Laperouse, dont le cœur paternel jouissait délicieusement de l'air de joie et de santé répandu sur la physionomie de ses matelots. Le 19 mars, les navires s'éloignèrent de la Conception et eurent connaissance, le 8 avril, de l'île de Pâques, complétement isolée et pour ainsi dire perdue dans une vaste partie de la mer du Sud. On vint y mouiller dans la baie de Cook, où l'on se vit bientôt entouré de naturels nus et sans armes qui montèrent à bord avec une grande confiance. Le lendemain, les Français, au nombre de soixante-dix, descendirent à terre, où ils furent reçus avec de grandes marques de joie. Dans une excursion qu'ils firent à l'île de Pâques, pour semer dans l'intérieur du pays des graines d'oranger, de citronnier, de coton, de maïs et d'autres plantes dont ils voulaient enrichir les indigènes, ils virent les monuments remarquables qui distinguent cette petite terre de toutes celles de la mer du Sud. C'étaient des bustes grossièrement taillés dans une espèce de pierre volcanique, tendre et légère, appelée capillo, et élevés sans doute à la mémoire d'anciens chefs du pays. Un de ces bustes que l'on mesura, avait plus de quatorze pieds de haut sur sept pieds six pouces de largeur aux épaules. Dans presque tous les endroits où l'on rencontra de ces statues, toutes de construction ancienne, on remarqua une grande quantité d'ossements humains, ce qui fit juger que c'étaient des cimetières. Quoique manquant d'eau potable et naturellement dépourvue de bois, l'île de Pâques ne parut pas aux Français aussi désolée que la dépeignaient les premiers navigateurs qui l'avaient visitée. On y voyait des tapis de verdure sur les pentes douces des montagnes et des plantations d'un assez agréable aspect. Les seuls arbres qu'ils y remarquèrent étaient des mûriers à papier, avec lesquels les naturels faisaient des étoffes, et qu'abritaient des vents des murailles de trois pieds, qu'ils ne dépassaient jamais en hauteur. La sécheresse ayant privé les insulaires de la plupart des animaux domestiques, Laperouse leur donna des chèvres et des brebis qui, buvant peu d'ordinaire, avaient chance de s'acclimater. Le 10 avril, *la Boussole* et *l'Astrolabe* levèrent l'ancre de l'île de Pâques suivies par un banc de poissons, qui ne s'éloigna d'elles qu'après une route de quinze cents lieues. Le 28 mai, on eut connaissance des montagnes d'Owhyhée, celle des îles Sand-

Digitized by Google

wich où le célèbre Cook avait trouvé une mort si cruelle. Le lendemain, Laperouse côtoya, sans pouvoir y aborder, l'île Mowée, dont les pentes verdoyantes et les belles cascades offraient le plus engageant aspect. Ses rivages étaient couverts de cases sur une si grande étendue, qu'on aurait pu prendre des espaces de trois ou quatre lieues pour un seul village. Les insulaires montèrent dans leurs pirogues à balancier, qui étaient chargées de cochons et de fruits, et vinrent pour aborder les frégates et offrir de commercer; mais dans leur rapide sillage, celles-ci remplissaient d'eau les frêles embarcations. Cela ne décourageait point les insulaires qui se jetaient alors à la nage, couraient après leurs cochons, les rapportaient dans leurs bras, et, soulevant les pirogues sur leurs épaules, les vidaient et y remontaient pour tâcher, mais inutilement, de regagner à force de pagaies le voisinage des frégates. Après un mouillage de quelques heures, près de l'île Mowée, pendant lequel on fit une descente à terre où l'on fut très-amicalement reçu, et où l'on se procura des rafraîchissements et des objets de curiosité, les frégates levèrent l'ancre. Dans la soirée du 1er juin 1786, on était en dehors de toutes les îles Sandwich, et après une navigation de vingt-trois jours, à travers des brumes mais par un vent favorable, on vint atterrir au mont Saint-Élie de Behring, sur la côte nord-ouest d'Amérique. Mais la vue de cette terre ne communiqua aux navigateurs qu'une sensation mélancolique. La mer brisait avec fureur contre un plateau stérile et dénué de toute verdure, dont la teinte noire contrastait tristement avec la blancheur des neiges qui couvraient une longue chaîne de montagnes, s'étendant sur un espace de quinze lieues de l'ouest à l'est. Au pied de ces montagnes, sur le bord de la mer, on voyait des terres basses et couvertes d'arbres, mais qui n'offraient aucun abri pour les vaisseaux. On les prolongea jusqu'à ce qu'on eût trouvé une baie à laquelle on donna le nom du lieutenant Monti, qui y avait abordé en canot. Comme elle ne pouvait garantir les vaisseaux des vents dangereux, on n'y mouilla pas. Après avoir relevé le cap Fairweather ou Beau-Temps, le 2 juillet, Laperouse aperçut un enfoncement à l'est, qui lui parut être une très-belle baie, et il fit route pour s'en approcher. On voyait une grande chaussée de roches, derrière laquelle la mer était très-calme, et qui, longue de quatre cents toises de l'est à

Digitized by Google

l'ouest, se terminait à deux encâblures de la pointe du continent, laissant une assez large ouverture. Les canots qu'on avait envoyés pour sonder la baie, étaient entrés et sortis plusieurs fois par cette ouverture, où ils n'avaient trouvé nulle part moins de cinq brasses d'eau, et la mer, au delà de la jetée, où blanchissait la lame, était calme comme un miroir, preuve certaine de la profondeur de l'eau. Les frégates, non sans avoir préalablement couru de grands dangers, vinrent jeter l'ancre à deux lieues en avant du fond de la baie, près d'une île dont les cascades limpides descendaient des montagnes et venaient tomber dans la mer. Comme cette baie, située à 58 degrés 37 minutes nord, et à 139 degrés 50 minutes de longitude orientale, n'avait jamais été aperçue par aucun navigateur, Laperouse lui donna le nom de port des Français. Pendant qu'on y faisait provision d'eau et de bois que le pays fournissait en abondance, on eut de continuelles relations avec les habitants. Ils étaient indolents, d'une malpropreté révoltante et d'une extrême laideur. Les divers ornements suspendus à leurs oreilles et au cartilage de leur nez, leurs lèvres limées jusqu'au ras des gencives, le barbouillage effroyable d'ocre, de noir de fumée et d'huile de loup-marin dont ils se couvraient le visage et tout le corps, les profondes cicatrices dont ils se sillonnaient eux-mêmes les bras et la poitrine leur donnaient un aspect hideux et repoussant qu'ils cherchaient encore à augmenter, sans doute pour terrifier leurs ennemis, en posant au-dessus d'une chevelure poudrée d'ocre et remplie de duvet d'oiseaux, des bonnets à deux cornes, des plumes d'aigle, et souvent des têtes d'ours entières dans lesquelles ils enchâssaient une calotte de bois. Ces diverses coiffures, et une simple peau infecte et non tannée qu'ils jetaient sur leurs épaules, composaient tout leur ajustement. Le reste de leur corps était nu. Les chefs portaient des chemises de peau d'orignal tannée, bordées d'une frange de sabots de daims et de becs d'oiseaux imitant le bruit des grelots; les femmes, non moins laides et dégoûtantes que les hommes, portaient, comme toutes celles de la côte nord-ouest d'Amérique, dans une fente pratiquée à la lèvre inférieure sur toute la longueur de la bouche, une espèce d'écuelle de bois qui les défigurait horriblement. Le portrait qu'a tracé Laperouse du caractère de ces sauvages n'a rien de plus flatteur que celui

Digitized by Google

de leurs personnes. Il les trouva barbares, fourbes, indifférents pour leurs enfants, tyranniques envers leurs femmes sur qui pesaient les travaux les plus pénibles, et si enclins au vol que rien ne pouvait refréner en eux cette passion. Ceux qu'il comblait de caresses et de présents, ne semblaient en éprouver aucune reconnaissance et profitaient souvent du moment même où il leur distribuait ses générosités pour s'approprier tout ce qui leur tombait sous la main. En un mot, les habitants du port des Français étaient aussi sauvages que les sites de leur affreux pays. Dans la saison favorable ils habitent les bords de la baie, et vivent du produit de leur pêche; mais l'hiver ils s'enfoncent dans l'intérieur des terres, et y chassent l'ours, le castor, le renard roux, l'hermine, le petit gris et beaucoup d'autres animaux à fourrures précieuses dont leur pays abonde. Quelques jours après l'arrivée des Français, les sauvages vinrent à bord de *la Boussole* en grande cérémonie, et, après beaucoup de chansons et de danses, leur chef proposa à Laperouse de lui vendre l'île sur laquelle il s'était établi. Quoique ce chef ne parût pas être, plus que les autres, propriétaire du terrain qu'il offrait, on conclut le marché et on le paya avec plusieurs aunes de drap rouge, des haches, des herminettes et autres instruments de fer. Prenant ensuite possession de cette île avec toutes les formalités usitées, Laperouse y fit enterrer, auprès d'une roche, une bouteille contenant une inscription et une des médailles de bronze qui avaient été frappées en France pour son expédition.

Tous les travaux d'approvisionnement étaient finis, et Laperouse, qui se félicitait d'être venu si loin sans avoir eu un seul malade à bord, allait quitter le port des Français, quand l'expédition éprouva son premier revers. Il est tout entier retracé dans l'épitaphe suivante que composa le savant et infortuné Lamanon, et qui fut gravée sur un modeste monument élevé dans une petite île du port des Français, à laquelle on donna le nom d'île du Cénotaphe :

« A l'entrée du port ont péri vingt-un braves marins. Qui que vous soyez, mêlez vos larmes aux nôtres.

« Le 4 juillet 1786, les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, parties de Brest le 1er août 1785, sont arrivées dans ce port. Par les soins de M. de Laperouse, commandant en chef de l'expédi-

Digitized by Google

tion; de M. le vicomte de Langle, commandant la deuxième frégate; de MM. de Closnard et de Monti, capitaines en second des deux bâtiments, et des autres officiers et chirurgiens, aucune des maladies qui sont la suite des longues navigations n'avait atteint les équipages. M. de Laperouse se félicitait, ainsi que nous tous, d'avoir été d'un bout du monde à l'autre, à travers toutes sortes de dangers, ayant fréquenté des peuples réputés barbares, sans avoir perdu un seul homme, ni versé une goutte de sang. Le 13 juillet, trois canots partirent à cinq heures du matin pour aller placer les sondes sur le plan de la baie, qui avait été dressé. Ils étaient commandés par M. d'Escures, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis : M. de Laperouse lui avait donné des instructions par écrit, pour lui défendre expressément de s'approcher du courant; mais au moment qu'il croyait encore en être éloigné, il s'y trouva engagé. MM de La Borde frères, et de Flassan, qui étaient dans le canot de la deuxième frégate, ne craignirent pas de s'exposer pour voler au secours de leurs camarades; mais, hélas! ils ont eu le même sort... Le troisième canot était sous les ordres de M. Boutin, lieutenant de vaisseau. Cet officier, luttant avec courage contre les brisants, fit pendant plusieurs heures de grands mais inutiles efforts pour secourir ses amis, et ne dut lui-même son salut qu'à la meilleure construction de son canot, à sa prudence éclairée, à celle de M. Laprise-Mouton, lieutenant de frégate, son second, et à l'active et prompte obéissance de son équipage, composé de Jean Marie, patron; Lhostis, Le Bas, Corentin Jers et Monens, tous quatre matelots. Les Indiens ont paru prendre part à notre douleur; elle est extrême. Émus par le malheur et non découragés, nous partons le 30 juillet pour continuer notre voyage. »

En quittant ce lieu funeste dont on perdit la vue le 1er août 1786, Laperouse, continuant à suivre la côte d'Amérique du nord au sud, au milieu d'épaisses brumes, s'assura qu'elle était bordée, entre les 56 et 55 degrés de latitude, par un archipel considérable séparé du continent par un canal de cinq lieues, et formant de belles baies. Il donna à l'une de ces baies, et au cap qui la borde au sud, le nom de Tschirikow, en l'honneur d'un célèbre navigateur russe qui aborda dans ces parages en 1741. Le premier groupe d'îles qu'il rencontra ensuite reçut le nom du

Digitized by Google

géographe français La Croyère qui, embarqué avec le capitaine Tschirikow, mourut dans cette campagne. Le 19 août, après avoir côtoyé pendant dix jours, sur une étendue de cinquante lieues, des terres détachées du continent desquelles le capitaine Cook avait été éloigné par des vents contraires, Laperouse découvrit un cap très-avancé se prolongeant vers le sud, qu'il nomma le cap Hector et au delà duquel on ne pouvait rien apercevoir dans l'est. Entre ce cap et la côte, il parcourut un golfe jusqu'à environ trente lieues au nord; mais le temps ne lui permettant pas de s'élever plus haut, il dut se contenter de fixer exactement l'ouverture du golfe depuis le cap Hector jusqu'à la pointe est qu'il nomma cap Fleurieu. Continuant toujours sa route au sud, Laperouse imposa le nom d'îles Sartine à un groupe qu'il rencontra le 24 août, et, le 5 septembre, celui d'îles Necker à neuf petits rochers nus et d'un aspect hideux; était-ce une épigramme à l'adresse du célèbre ministre? Enfin, le 14 septembre, il laissa tomber l'ancre dans le port de Monterey, sur le territoire des Californies. Depuis son atterrage au Mont-Saint-Élie, il avait fait, en moins de trois mois, une reconnaissance détaillée de la côte nord-ouest d'Amérique, sur une étendue de plus de six cents lieues.

Ayant remis à la voile après une relâche de plus de six semaines à la baie de Monterey et envoyé de là ses premières dépêches en France, Laperouse s'éloigna de la côte d'Amérique, le 5 novembre, après avoir passé de nouveau dans les parages des îles Sandwich. Il nomma, pour la seconde fois, île Necker, un rocher aride et stérile; évidemment il y avait intention. La nuit suivante, comme les deux bâtiments étaient très-rapprochés l'un de l'autre, ils faillirent se perdre sur un récif que l'on aperçut subitement. Le lendemain, avant de s'en éloigner, Laperouse détermina sa position, dans l'intérêt des navigateurs qui le suivraient, et le nomma *Basse des frégates françaises*. *La Boussole* et *l'Astrolabe* coupèrent la file des Mariannes en passant près de l'île volcanique de l'Assomption, dont on s'éloigna sans regretter de n'y avoir pu mouiller. Après avoir eu connaissance des îles Baschi, les frégates arrivèrent, le 3 janvier 1787, dans la rade de Macao, où elles avaient espéré trouver des dépêches, et jetèrent l'ancre, avec joie, près d'une flûte française. Laperouse fit

Digitized by Google

vendre, du consentement unanime de ses officiers, des pelleteries qu'il avait achetées à la côte nord-ouest d'Amérique, mais n'en fit point l'objet d'un commerce personnel, comme l'a dit l'Anglais Dikson, dans le but de montrer que les officiers français les plus estimés ressemblaient à ceux de son pays : car les produits en furent immédiatement distribués aux matelots.

Le 5 février, *la Boussole* et *l'Astrolabe* n'ayant point de nouvelles, levèrent l'ancre de la rade de Macao, emmenant douze matelots chinois pour remplacer ceux qui avaient péri au Port-Français. Elles firent route pour la belle et fertile colonie espagnole de l'île Luçon, la principale des Philippines, et vinrent mouiller au port de Cavite. Pendant qu'on s'y occupait de réparer les frégates et de les approvisionner, Laperouse, De Langle et plusieurs officiers s'embarquèrent pour aller visiter Manille, la plus grande ville de l'Océanie, dans un des plus beaux sites du monde. La rivière qui y serpente se divise en plusieurs canaux conduisant au lac de Bay. Ce lac, situé à sept lieues dans l'intérieur, réfléchit dans ses eaux plus de cent villages indiens parsemés sur ses bords, et offre un des plus ravissants coups d'œil qui se puissent imaginer.

On apprit, à Manille, que le vaisseau français *la Résolution*, aux ordres de d'Entrecasteaux, qui était chargé d'une négociation commerciale avec le gouvernement chinois, et la frégate *la Subtile*, commandée par La Croix de Castries, étaient arrivés à Canton. Partis de Batavia depuis soixante-dix jours, ces bâtiments s'étaient élevés à l'est des Philippines, avaient côtoyé la Nouvelle-Guinée, traversé des mers remplies d'écueils, dont ils n'avaient aucune carte, et étaient parvenus enfin à la rivière de Canton, où ils avaient mouillé le lendemain du départ de *la Boussole* et de *l'Astrolabe*. *La Subtile* vint aux Philippines, chargée de dépêches pour Laperouse, et donna aux Français des nouvelles de leur patrie. Mais à leur grand regret, cette frégate ne leur apportait point les lettres de leurs familles et de leurs amis qu'ils désiraient si ardemment. Deux officiers de *la Subtile*, Guyet, enseigne de vaisseau, et Le Gobien, garde de la marine, avec huit hommes, furent embarqués sur les frégates de Laperouse pour remplacer en partie ceux que l'on avait perdus au port des Français. Le garde-marine de Saint-Céran, étant trop malade pour

Digitized by Google

continuer le voyage, fut renvoyé à l'île de France sur *la Subtile*, qui fut chargée par Laperouse de faire parvenir en France des nouvelles de l'expédition.

Le 9 avril, *la Boussole* et *l'Astrolabe* levèrent l'ancre de la belle rade au fond de laquelle est située Manille, et eurent connaissance, le 21, de l'île Formose. Ne pouvant enfiler le canal que forme cette île avec la côte du continent, à cause du mauvais temps, elles la contournèrent par le sud, et, continuant à s'élever au nord, passèrent à travers l'archipel des îles Likeu, sur la côte septentrionale de la Chine. On navigua dans des brumes aussi épaisses et aussi constantes que le sont celles de la côte de Labrador, ayant à essuyer des calmes qui forçaient à de fréquents et ennuyeux mouillages. Enfin, le 19 mai, les vents s'élevèrent du nord-ouest, et l'on put atteindre la petite île Quelquepaërt, à laquelle on n'avait nulle envie d'aborder, sachant que le roi de Corée, à qui elle appartenait, avait retenu dix-huit ans en esclavage les équipages d'un vaisseau hollandais qui y fit naufrage en 1635. On s'en éloigna, et, le 25, on entra dans le canal du Japon en prolongeant la côte de Corée de si près qu'on pouvait voir les maisons et les villes assises au bord de la mer, et reconnaître l'entrée des baies. Chemin faisant, Laperouse donna le nom de Dagelet à une île très-escarpée, mais couverte d'une belle végétation, que cet astronome avait aperçue le premier, et que ne mentionnait aucune des cartes des missionnaires, les seules relatives à ces parages que l'on possédât. En s'élevant toujours au nord-ouest, on eut connaissance, le 11 juin, de la côte de Tartarie, sur laquelle on atterrit au point de jonction de la Corée et de la Tartarie-Mantchoux. Continuant à naviguer par un ciel clair et un temps magnifique, on eut, dans la journée du 18 juin, une illusion complète que la relation de Laperouse rapporte ainsi:

« Le plus beau ciel succéda, à quatre heures du soir, à la brume la plus épaisse; nous découvrîmes le continent, qui s'étendait de l'ouest au nord-est, et peu après dans le sud, une grande terre qui allait rejoindre la Tartarie vers l'ouest, ne laissant pas entre elle et le continent une ouverture de 15 degrés. Nous distinguions les montagnes, les ravins, enfin tous les détails du terrain, et nous ne pouvions pas concevoir par où nous étions entrés dans ce détroit, qui ne pouvait être que celui de Tessoy, à la re-

Digitized by Google

cherche duquel nous avions renoncé. Dans cette situation, je crus devoir serrer le vent, et gouverner au sud-sud-est; mais bientôt ces mornes, ces ravins disparurent. Le banc de brume, le plus extraordinaire que j'eusse jamais vu, avait occasionné notre erreur; nous le vîmes se dissiper; ses teintes s'élevèrent, se perdirent dans la région des nuages, et nous eûmes encore assez de jour pour qu'il ne nous restât aucune incertitude sur l'inexistence de cette terre fantastique. »

Enfin, le 23 juin, à la grande joie des navigateurs, on put venir mouiller dans une baie à laquelle Laperouse donna le nom de Ternay, sur la côte de Tartarie, la seule partie du globe qui eût échappé à l'activité infatigable du capitaine Cook. Depuis le départ de France tous les esprits étaient occupés de cette terre à laquelle pour la première fois allaient toucher des Européens. Trois canots des deux frégates abordèrent dans une anse de la baie de Ternay, qui offrait aux voyageurs, avec une eau belle et limpide, grande abondance de légumes et d'herbes, l'aspect d'une nature souriante et les plaisirs de la pêche et de la chasse. Quelques abris et quelques ustensiles trouvés en ce lieu firent juger que les Tartares le fréquentaient dans le temps de la chasse. Laperouse vit dans cette baie un tombeau tartare composé de traverses d'arbres et d'écorce de bouleau, qui ne paraissait pas avoir plus d'un an de date. Il renfermait les corps de deux personnes vêtues d'une peau d'ours que retenait une ceinture garnie de petites monnaies chinoises et de différents bijoux de cuivre. Selon la coutume de ces peuples, le tombeau contenait, en outre, des bijoux d'argent, une hache, un couteau, une cuillère de bois, un peigne, un petit sac de nankin bleu plein de riz; enfin tous les objets dont les Tartares supposent qu'ils auront besoin dans l'autre vie. Laperouse ne prit qu'une très-petite partie de ces objets comme souvenir, et remit tout le reste religieusement où il l'avait trouvé.

Après avoir déposé à terre différentes médailles avec des bouteilles et des inscriptions constatant la date du passage des deux frégates, il mit à la voile le 27, et prolongeant toujours de très-près cette côte sur laquelle, dans une longueur de deux cents lieues, on n'avait aperçu ni pirogues, ni maisons, ni habitants, il arriva, à trois degrés plus au nord, à une autre baie qu'il nomma

Digitized by Google

baie Suffren. Il mouilla ensuite à l'île Ségalien dans une baie qui reçut le nom de baie de Langle et dans laquelle il eut des rapports amicaux avec quelques habitants qui d'abord s'étaient enfuis dans les bois, mais qui, prenant assurance, revinrent sur le rivage. Laperouse combla de présents les habitants de la baie de Langle, et obtint d'eux des renseignements géographiques. Un des vieillards traça sur le sable, avec le bout d'une pique, la côte de Tartarie, son île et les détroits qui l'avoisinent, en indiquant que les vaisseaux y trouveraient passage. Un autre insulaire qui comprenait encore avec plus de sagacité les questions des Français, voyant que les dessins s'effaçaient sur le sable, saisit un crayon et du papier qu'un officier avait à la main; il y reproduisit la carte de son île, qu'il appela Tschoka, et les contrées voisines, marquant le nombre de journées qu'une pirogue employait à aller de l'une dans l'autre, et répondant par les gestes les plus ingénieux à toutes les demandes qu'on lui adressait, tant sur son pays que sur le fleuve Ségalien qu'il connaissait et dont il prononçait le nom comme les Français. Ces insulaires étaient bien faits, d'une physionomie agréable et d'une grande douceur. Leurs mœurs paraissaient être tout à fait patriarcales. Suivant toujours la côte de Ségalien, une des plus longues îles du monde, Laperouse put se convaincre que le canal dans lequel il naviguait était fermé à son extrémité nord par une barre cachée sous l'eau qui ne laisse ni chenal, ni passage quelconque. On relâcha à la côte de Tartarie dans une baie si couverte de plantes marines qu'on l'eût prise pour une prairie. Dans cette baie, que l'on nomma de Castries, on eut des relations avec une peuplade appelée les Orotchys, qui l'habitaient, et avec des Bitchys, venus de la partie du sud. En quittant la baie de Castries, le 2 août 1787, on fit route au sud pour sortir du canal et l'on vint mouiller à la pointe méridionale de l'île Ségalien, qui fut nommée cap Crillon. Entre l'île Ségalien et l'île Chicha, Laperouse découvrit par 45° 40", un détroit qui a gardé son nom. Cette découverte enseigna, ce qu'on ignorait encore, que toutes les terres au nord du Japon, confondues auparavant sous le nom de terre d'Iesso, forment deux îles, celle de Ségalien et celle de Chicha. Laperouse traversa les îles Kuriles qui, avec les îles Chicha et Ségalien, forment une seconde mer communiquant avec celle d'Okhotck. Entre l'île de la

Digitized by Google

Compagnie et l'île Murikan, il découvrit un détroit large d'environ quinze lieues auquel il donna le nom de *la Boussole*. On continuait à voguer dans des brumes à peu près continuelles. Cependant, une éclaircie étant survenue, le 5 septembre, on put apercevoir la côte du Kamtchatka, dont les énormes masses de rochers, que la neige couvrait encore et qui semblaient n'avoir jamais reçu de végétation, présentaient le plus affreux aspect. Cependant la base de ces sommets énormes couronnés de glaces éternelles était tapissée de la plus belle verdure, et en s'approchant de la terre on prit d'eux une plus favorable idée. On entra, le 7 septembre, dans la baie d'Avatscha ou Saint-Pierre-et-Saint-Paul, et, dans ce pays sauvage, les navigateurs reçurent la plus affectueuse hospitalité. A leur grand désespoir, ils n'avaient point encore trouvé de lettres de France à Avatscha; mais au bout de quelques jours le courrier arriva d'Okhotsk, chargé d'une grosse malle remplie de paquets à l'adresse de Laperouse et de ses officiers. Quoiqu'ils fussent alors au bal, où les plus singulières danseuses, en se roulant par terre, représentaient une chasse à l'ours, leurs hôtes les engagèrent à ne point remettre le plaisir de lire leurs lettres et les laissèrent se retirer. Les nouvelles étaient bonnes pour tout le monde. Laperouse avait été nommé chef d'escadre, et chacun en parut aussi touché que si c'eût été pour soi-même. Toute l'artillerie de la place, sur l'ordre du commandant Kasloff, célébra cet événement, et les Kamtchadales joignirent leurs félicitations sincères à celles qu'un si habile et excellent général recevait de ses officiers.

L'hiver approchant, Laperouse songea au départ et donna ordre de tout disposer pour appareiller. Le 30 septembre, on mit à la voile du port d'Avatscha où on laissa le vice-consul Lesseps qui, après avoir parcouru le Kamtchatka, la Sibérie, la Russie d'Europe et l'Allemagne, arriva à Paris chargé du journal de l'expédition de Laperouse depuis Macao jusqu'à la baie d'Avatscha.

Après une monotone traversée de deux mois environ pendant laquelle, sur une grande étendue de mer, du nord au sud, Laperouse n'eut connaissance d'aucune île nouvelle, il arriva, le 6 décembre, en vue de l'archipel des Navigateurs de Bougainville, dont il compléta la découverte. Il alla mouiller devant la grande

Digitized by Google

île de Maouna, où l'on apercevait de nombreux villages fort peuplés, au pied desquels tombaient de limpides cascades. Le lendemain on mit les canots à la mer pour aller à terre, où l'on fut reçu très-cordialement par les habitants. Pendant qu'on faisait des échanges dans le principal village de l'île, Laperouse errait dans un pays enchanteur qui, sans culture, offrait à ses habitants une si grande abondance de biens, qu'ils dédaignaient tous les présents utiles que leur offraient les étrangers. Des femmes, des enfants, des vieillards le suivaient et lui offraient d'entrer dans leurs maisons. Laperouse donna la préférence à celle d'un chef qui l'introduisit dans un grand cabinet de treillis dont le pourtour était formé d'un rang de troncs d'arbres artistement travaillés, entre lesquels des nattes fines, placées les unes au-dessus des autres en écailles de poissons, se levaient comme des jalousies. Les arbres qui l'ombrageaient y répandaient une délicieuse fraîcheur, et les Français admiraient le bonheur de ces insulaires qui semblaient mener une vie douce et innocente au sein de la paix et de l'abondance. De son côté, le capitaine de Langle visitait dans son petit canot une autre anse éloignée d'une lieue de la belle et facile aiguade que l'on avait choisie. Il revint si enthousiasmé du lieu où il avait abordé, qu'il insista fortement, malgré les représentations de Laperouse, pour aller faire encore quelques barriques d'eau avant de s'éloigner de l'île. Laperouse cédant aux instances d'un officier dans la sagesse duquel il avait la plus grande confiance, consentit à envoyer à terre le lendemain deux chaloupes et deux canots, que de Langle voulut commander. Ce capitaine emmenait avec lui dans les embarcations le naturaliste Lamanon et plusieurs autres officiers des deux frégates, en tout soixante-une personnes. Il fut bien surpris, en débarquant, de trouver au lieu de la baie vaste et commode qu'il avait visitée à marée haute, une anse remplie de corail et hérissée d'écueils, où les chaloupes échouèrent, tandis que les canots restaient à l'entrée de la passe assez loin du rivage. On commença à prendre de l'eau, au milieu d'un concours d'insulaires qui de deux cents qu'ils étaient d'abord s'élevèrent bientôt à douze cents, et devinrent de moment en moment plus incommodes et turbulents. De Langle vint cependant à bout d'embarquer son eau et de remonter dans les chaloupes. Alors on

Digitized by Google

remarqua qu'une partie des insulaires entraient dans l'eau à la suite des Français, tandis que d'autres ramassaient des pierres sur la rive. Quoique les sauvages devinssent à chaque instant plus hostiles, de Langle ne voulut pas commencer l'attaque et ne tarda pas à être victime de sa tolérance. Cette longanimité, que les sauvages ne pouvaient prendre que pour de la crainte, jointe à la conscience de la supériorité de leur force physique, les enhardit, et ils lancèrent aux Français une grêle de pierres, qui presque toutes portaient coup. Alors seulement on fit feu ; mais on n'eut pas le temps de recharger les armes. De Langle, atteint de plusieurs coups de pierres, tomba du côté de bâbord de sa chaloupe où plus de deux cents Indiens le massacrèrent avec leurs patows ou massues ; ils attachèrent ensuite son cadavre par le bras à sa chaloupe de peur de perdre ses dépouilles. Lamanon qui la veille encore disait dans la naïveté de son cœur : « les sauvages valent mieux que nous, » et dix autres Français eurent un sort semblable ; en moins de cinq minutes, il ne resta pas un seul homme sur les embarcations échouées. Les quarante-neuf autres débarqués ne durent leur salut qu'à la position des deux canots qui laissaient entre eux un canal par lequel ils gagnèrent à la nage, malgré les nombreuses blessures qu'ils avaient reçues, les deux chaloupes restées à flot à l'entrée de la passe et à l'aide desquelles, non sans peine encore, on regagna les deux frégates. La vengeance eût été facile à Laperouse ; un grand nombre de pirogues entouraient encore *la Boussole* quand les chaloupes y arrivèrent ; mais il ne voulut pas que l'innocent payât pour le coupable ; faisant violence à sa juste indignation, et maintenant, quoique avec peine, ses matelots qui voulaient massacrer tous les insulaires alors en leur pouvoir, Laperouse s'éloigna, le cœur déchiré, de cette île perfide, où pour prix de leurs témoignages d'amitié et de leurs bienfaits, ses chers compagnons de voyage n'avaient trouvé qu'une mort tragique.

A la fin de décembre, on était au milieu des nombreuses îles qui composent l'archipel de Tonga ou des Amis. On eut quelques relations avec les habitants de celle qui donne son nom à l'archipel. On les trouva doux, probes et hospitaliers. Ils partageaient la coutume de plusieurs peuples de la mer du Sud, de se couper

Digitized by Google

les deux phalanges du petit doigt, en signe de deuil, à la mort de leurs parents ou de leurs amis.

Le 26 janvier 1788, Laperouse vint jeter l'ancre à Botany-Bay, sur la côte de la Nouvelle-Hollande ou Australie, où il trouva les Anglais occupés de leur commencement d'établissements à la Nouvelle-Galles du Sud. C'est de là que, sur le point de mettre à la voile, il écrivit, en date du 7 février 1788, au ministre de la marine la lettre suivante :

« Je remonterai aux îles des Amis, et je ferai absolument tout ce qui m'est enjoint par mes instructions, relativement à la partie méridionale de la Nouvelle-Calédonie, à l'île Santa-Cruz de Mendana, à la côte du sud de la terre des Arsacides de Surville, et à la terre de la Louisiade de Bougainville, en cherchant à connaître si cette dernière fait partie de la Nouvelle-Guinée ou si elle en est séparée. Je passerai, à la fin de juillet 1788, entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, par un autre canal que celui de l'Endeavour, si toutefois il en existe un. Je visiterai, pendant le mois de septembre et une partie d'octobre, le golfe de la Carpentarie, et toute la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande jusqu'à la terre de Diémen, mais de manière cependant qu'il me soit possible de remonter au nord assez tôt pour arriver, au commencement de décembre 1788, à l'île de France. »

Ce furent les dernières nouvelles que l'on eut de Laperouse. Depuis lors, on fut bien des années sans ouïr parler de ce qu'il était devenu ; il semblait qu'il fût disparu comme dans un nuage, et ceux qui, au milieu des tourmentes de la révolution, pensaient encore à ce grand et infortuné navigateur, l'estimant peut-être heureux de n'assister point aux scènes de la terreur, dont il aurait été sans doute une des premières victimes, ne le voyaient pas tous dévoré par les sauvages, comme Cook ou Marion-Dufresne ; quelques-uns se l'imaginaient descendu, après un naufrage, sur quelque île où son génie poliçait les mœurs des habitants et jetait les germes d'une civilisation océanienne. Il est moins à plaindre que nous, disaient bien de ses anciens camarades qui, tels que les d'Estaing et les Kersaint, montaient à l'échafaud. Et ils ne se trompaient pas : car mieux vaut encore servir de pâture aux anthropophages des côtes lointaines, dont on n'est pas connu, que de mourir sous le couteau de ceux que l'on a couverts de gloire.

Digitized by Google

Il reviendra, disaient les plus optimistes de ceux qu'il avait tant aimés, il reviendra quand tout sera rentré dans l'ordre et dans le calme, et alors nous lui tresserons des couronnes, et du port où il aura débarqué jusqu'à Paris, nous sèmerons des lauriers sur son chemin, et il nous aidera encore à vaincre l'Anglais, cause éternelle de tous nos malheurs. Enfin, il y avait autant d'espérance que de crainte, et très-peu doutaient qu'on ne pût venir à bout de le retrouver avec ses compagnons de voyage sur quelque terre de la mer du Sud. Mais, hélas! comme on ne le sait aujourd'hui que trop, il n'en devait pas être ainsi. Après bien des recherches infructueuses, un navigateur, dont l'infortune fut d'un autre genre, devait retrouver près des écueils de Vanikoro les débris du naufrage de Laperouse, et la plus grande consolation qu'on pourrait se faire désormais, ce serait de se flatter, chose peu probable, qu'il aurait péri dans les flots, et qu'il n'aurait point servi avec ses compagnons, assassiné comme Cook, à l'horrible festin des anthropophages. Ainsi finit, sans laisser d'héritiers de son nom, Jean-François de Laperouse du Galaup, chef d'escadre, né à Alby, en 1741, homme qui réunissait en lui toutes les qualités à la fois du cœur et de l'esprit, homme aussi brave que bon, aussi compatissant que fort, aussi plein de talent que de modestie, aussi excellent manœuvrier et intrépide marin que courageux et habile navigateur (6).

Un autre navigateur célèbre, Joseph-Antoine Bruni d'Entrecasteaux était parti vers le même temps que Laperouse, avec les frégates *la Résolution*, de 50 canons, et *la Subtile*, de vingt-quatre, pour les mers de la Chine. On l'avait chargé d'une mission importante dans l'intérêt du commerce français, et il avait ordre de prendre, à son retour, le gouvernement général des îles de France et de Bourbon. Suivant les routes les plus difficiles et les moins pratiquées, d'Entrecasteaux alla en Chine à contre-mousson; entrant dans le détroit de la Sonde, prenant à l'est par le passage de Macassar, formé par les îles de Bornéo et de Célèbes, il manqua d'y périr et fut trois jours à se débarrasser des bancs sur lesquels sa frégate avait touché; sorti du détroit, il traversa un archipel situé entre l'île des Sangliers et l'île Célèbes, et il continua de courir à l'est pour tâcher de s'élever dans cette partie, craignant les vents du nord-ouest; mais voyant qu'on ne

Digitized by Google

pouvait pas gagner, il ordonna de laisser arriver pour passer au sud de l'île Gilolo, qu'il côtoya ainsi qu'une grande quantité d'îles avoisinantes; il passa le petit détroit de Pittes, longea la Nouvelle-Guinée, prit ensuite au nord, et, quittant tout à fait la terre, il navigua dans le grand Océan d'Asie. *La Subtile*, que commandait le vicomte de Lacroix-Castries, neveu du ministre, passa sur un haut-fond près d'une île qui n'était marquée sur aucune carte. Après avoir contourné par l'est et par le nord les îles Mariannes et les Philippines, éprouvé des vents contraires et une mer terrible, d'Entrecasteaux reconnut les îles Bashees et l'île Formose, et cinq jours après il mouilla devant la presqu'île de Macao.

La Résolution et *la Subtile* prirent des précautions pour dissimuler leur qualité de bâtiments de guerre en cet endroit, et mirent la plupart de leurs canons à la cale, afin de passer pour marchands; elles changèrent même leur nom en ceux de *la Reine* et *la Sainte-Catherine*, qui appartenaient à des navires de la nouvelle Compagnie française des Indes. Un officier, habillé en bourgeois, alla à Macao demander un pilote de rivière qui, le 11 février, fit monter les deux bâtiments jusqu'à la tour du Hou, à trois lieues et demie de Canton. Arrivé à ce point, d'Entrecasteaux fit arborer ses flammes et pousser ses canons aux sabords, se montrant ainsi comme protecteur du commerce français dans ces mers.

La route tenue par d'Entrecasteaux n'avait encore été pratiquée que par quelques bâtiments marchands d'Angleterre et de Hollande. Les dangers que l'on avait courus en la faisant suivre à des bâtiments de guerre, étaient bien compensés par l'avantage d'avoir déployé le pavillon royal de France dans des contrées où il était entièrement inconnu (7). D'Entrecasteaux écrivit de Canton une série de lettres extrêmement curieuses où la finesse des aperçus, la portée des observations, s'unissent au caractère de l'administrateur et du diplomate tout ensemble, et aux plus hauts raisonnements politiques (8). Il y a plus d'un demi-siècle que d'Entrecasteaux dénonçait au gouvernement français, dans cette correspondance, les projets ambitieux de l'Angleterre sur la Chine, et qu'il les faisait connaître même au gouvernement chinois. Pour y mettre obstacle, il chercha à obtenir que la France eût un

Digitized by Google

résident perpétuel à Canton. Sa politique était que, dans tous les lieux où nous n'avions à espérer ni la prépondérance, ni même l'égalité commerciale, l'intérêt de la France était moins alors de tâcher de s'élever que de chercher à détruire les éléments de puissance des Anglais. Ce n'était pas qu'il ne jetât un coup d'œil de regret en arrière sur ce qu'avait été le commerce français à la Chine. « On ne peut éprouver qu'un sentiment d'amertume, écrivait-il, en comparant l'état actuel de la nation française en Chine à celui dont elle jouissait dans des temps plus heureux. » Mais dans la situation actuelle des choses, il ne trouvait d'autre moyen de relever dans ce pays le commerce français, que de le soustraire à la concurrence écrasante des Anglais. Il proposait, en conséquence, qu'on le transplantât et qu'on sollicitât de la cour de Pékin la permission d'établir une factorerie française au port d'Émouy, placé sur la côte de la province de Fokiens.

D'Entrecasteaux essaya d'acquérir à la France dans l'empire chinois une autre influence que celle du commerce, celle des armes. Il offrit au gouverneur de Canton le secours de ses deux bâtiments pour apaiser une révolte des habitants de Tay-Van (île de Formose). L'offre ne fut pas acceptée, mais le gouverneur de Canton fit remercier en termes très-cordiaux, au nom de l'empereur de la Chine, d'Entrecasteaux de ses intentions et le roi de France de ses sentiments d'amitié. Cette proposition de médiation produisit le meilleur effet. Du reste d'Entrecasteaux n'était pas éloigné de croire que les Anglais suscitaient les révoltes de Formose et avaient le projet d'occuper, dans un temps plus ou moins rapproché, cette île d'où ils s'imposeraient de gré ou de force à la Chine.

Le célèbre navigateur avait quitté les côtes de cet empire et était revenu à celles de Coromandel, avec la frégate *la Résolution*, par le détroit de Malacca, renvoyant *la Subtile* en Europe par le détroit de Billilou, que là encore il se préoccupait, avec la même ardeur et le même désir de s'y opposer, des projets des Anglais sur la Chine, projets dont la guerre avec la France interromprait l'exécution, mais qui seraient repris ensuite avec activité, et dont nous avons vu, dans ces dernières années, commencer la réalisation.

De la Chine, d'Entrecasteaux reportait ses pensées sur l'empire

Digitized by Google

de l'Inde, toujours au point de vue de la question française mise en présence de la question anglaise. « Si les princes de ces pays connaissaient leurs véritables intérêts, écrivait-il au ministre de la marine, ou si l'on pouvait réussir à les leur faire connaître, ils se réuniraient sans doute contre une puissance qui, tôt ou tard, si elle n'est arrêtée, doit les subjuguer tous; mais la prodigieuse richesse des Anglais leur fournira toujours les moyens d'entretenir parmi les princes une jalousie qui suspendra les effets d'une conspiration générale, sous laquelle ils ne pourraient manquer de succomber. »

Il y avait alors à Pondichéry un homme qui comprenait parfaitement les vues de d'Entrecasteaux, ou plutôt qui lui avait en partie suggéré les siennes propres. C'était le brigadier des armées du roi David Charpentier de Cossigny, écrivain distingué, observateur judicieux et profond, officier du plus haut mérite, qui naguère, comme colonel du régiment de l'île de France, s'était couvert de gloire dans le corps d'armée du marquis de Bussy. Depuis la mort de ce dernier, Cossigny avait le commandement provisoire des possessions françaises sur le continent de l'Inde. Gênés par sa politique habile, les Anglais étaient parvenus à le rendre suspect au gouvernement français, et d'Entrecasteaux avait cru devoir essayer de détromper le cabinet de Versailles à son sujet. Cossigny avait eu à lutter dès le principe, d'une part contre la mauvaise volonté des Anglais à exécuter les articles du traité de 1783 relatifs à l'Inde, et d'autre part contre le caractère soupçonneux et les rancunes de Tippo-Saëb, mécontent, non sans quelque raison, que la France eût omis de stipuler ses intérêts dans ce traité et l'eût abandonné dans le temps même où il était occupé au siége de Mangalore. Cependant Cossigny était venu à bout, par sa fermeté vis-à-vis des uns, et par sa politique aussi droite que bien entendue vis-à-vis de l'autre, de ramener la situation des Français dans l'Inde à un état respectable et respecté. Il s'occupait activement à relever de leurs ruines les comptoirs français que les Anglais n'avaient restitués, comme celui de Mahé, que détruits de fond en comble. Il dénia au conseil suprême de Calcutta le pouvoir d'empêcher qu'on arborât le pavillon du roi de France au Bengale et à la côte de Malabar, ailleurs que dans les comptoirs de Chandernagor, Balaçor, Cassimbazard,

Digitized by Google

Patna, Daka et Jougdia; il maintint le droit de la France, sous ce rapport, dans les comptoirs et loges de Chonpour, Kirpaye, Canicolas, Monnepour, Sirampour, Chatigham, Malde et dépendances. Il demanda réparation au gouverneur général des possessions anglaises, en raison de l'audace que ses compatriotes avaient eue de tirer à couler bas, en pleine paix, sur les navires français, auxquels ils contestaient le droit de remonter le cours du Gange, sans avoir subi au préalable une visite minutieuse et insultante. Le pavillon du roi n'avait pas même été respecté, et la corvette *l'Espérance*, ayant voulu se soustraire à cette humiliation, avait été canonnée. Le gouverneur par intérim Macpherson en avait adressé ses excuses à Cossigny. Macpherson était un homme conciliant et juste; mais il fut bientôt remplacé par lord Cornwallis qui avait à se venger des défaites cruelles que lui avaient fait éprouver les Français en Amérique, et qui semblait avoir pour mission secrète de chercher toutes les occasions de faire naître une rupture ouverte entre son pays et la France. A cet effet, il s'entendit avec le conseil suprême de Calcutta pour molester partout les Français et leur contester, au besoin par la force, le droit d'arborer pavillon à Chonpour, Kirpaye, Canicolas, Monnepour, Sirampour, Chatigham et Malde. Avec son autorisation le pavillon du roi de France fut violemment abattu à Chonpour, et l'on vit à Malde, un agent anglais travailler de ses propres mains à détruire jusqu'à la maçonnerie qui soutenait la mâture d'un si respectable insigne. L'ordre fut en même temps renouvelé de héler, de visiter et de fouiller tous les bâtiments qui remonteraient le Gange, et de tirer sur ceux qui refuseraient d'obéir. Cossigny comprit que c'était plus que jamais le moment de faire preuve de fermeté en même temps que de sagesse, pour ne pas manquer à la dignité nationale et ne pas engager, sans l'avoir consulté, son gouvernement dans une guerre.

C'était le temps où la nouvelle Compagnie française des Indes allait prendre possession des comptoirs que le roi lui avait concédés. Cossigny ordonna à tous les agents de cette Compagnie de protester contre les prétentions du conseil suprême de Calcutta ainsi que contre celles du gouverneur général Cornwallis; il protesta personnellement. En attendant que la difficulté fût vidée par les cours de France et d'Angleterre, il n'autorisa des agents, en titre,

Digitized by Google

du gouvernement français, que dans les comptoirs où le pavillon pouvait être déployé, et ne laissa que des facteurs de la Compagnie dans les loges et comptoirs où le droit de pavillon était contesté. En même temps, il fit presser le rétablissement des fortifications de Pondichéry, que l'on avait pu songer à relever en conséquence de l'abrogation des articles du traité de 1763 par ceux du traité de 1783, et appliqua les plus grands efforts de sa politique à rapprocher les princes de l'Inde, ainsi qu'à les réunir dans une confédération générale qui aurait eu pour suite inévitable la destruction de la prépondérance anglaise. Il fit entrevoir aux uns et aux autres à ce prix seulement l'assistance du roi de France, et put se flatter quelque temps d'avoir porté la conviction dans leurs esprits et l'unité dans leurs desseins.

C'est ce moment que l'on choisit pour le confiner à l'île Bourbon, et lui envoyer un successeur à Pondichéry dans la personne du comte de Conway. Mais avant l'arrivée de celui-ci, Charpentier de Cossigny devait rendre encore des services à son pays, et sa disgrâce immériteé ne suspendit en rien sa vigilance. Dans une correspondance qui ne se ralentit pas, et que corrobora celle du vicomte de Souillac, commandant général à l'île de France jusqu'à l'arrivée de d'Entrecasteaux, il montra avec une nouvelle insistance lord Cornwallis poursuivant, tantôt par la menace et l'insulte, tantôt par des tracasseries, le plan arrêté à Londres de dégoûter les Français de leurs possessions de l'Indoustan, envoyant des agents à la cour de Dehly pour obtenir du Mogol l'entière concession du Bengale et de ses dépendances, soufflant partout la discorde et la guerre, et mettant à prix la tête de Tippo-Saëb, tandis que, d'autres côtés, les Anglais osaient poser un pied envahisseur jusque sur une des îles françaises de la mer des Indes, dans le but de balancer les avantages de la position de l'île de France.

Sur ce dernier chef, le gouvernement de Louis XVI, où la haute influence du comte de Vergennes se faisait encore sentir, ne se montra pas d'humeur à tolérer l'injure ni l'usurpation. Voici le fait :

La Compagnie anglaise, ne possédant encore ni le cap de Bonne-Espérance, ni l'île de France, manquait d'un point de relâche et de retraite à l'entrée de la mer des Indes. D'après un projet donné à la cour d'Angleterre par l'amiral Hughes, l'ancien adversaire de Suffren, pour procurer aux escadres britanniques, obligées de

Digitized by Google

quitter, en temps de guerre, la côte de Coromandel dans les différentes moussons, un lieu de refuge et de rafraîchissement, elle avait jugé à propos d'expédier de Bombay une division de cinq bâtiments, portant quatre cents hommes environ de débarquement, qui avait mouillé le 4 mai 1786 à Diego-Garcia, et s'était emparée de cette île, située à trois cent soixante lieues environ de l'île de France. Les Français avaient pris possession de Diego-Garcia, dans les règles, en 1770, et dernièrement y avaient formé deux petits établissements, sur les baies du nord et du sud. Il est vrai que, depuis quinze jours environ, ces établissements avaient pu paraître à demi abandonnés par leurs propriétaires, quoique ceux-ci, au contraire, ne se fussent absentés, laissant dans l'île quelques serviteurs et esclaves ainsi que le matériel de leurs habitations, que pour aller chercher des moyens d'agrandissement. Quoi qu'il en soit, les Anglais se hâtèrent d'élever à Diego-Garcia des maisons et des magasins, et commencèrent à s'y former un véritable entrepôt. Comme il devait arriver, ce fut quand on vit des rivaux s'en emparer, que l'on comprit, que l'on s'exagéra même l'utilité de ce point central d'où les escadres et flottes pouvaient, disait-on, se transporter très-promptement à Ceylan, à la côte de Coromandel, dans les détroits, et à l'île de France; on convenait, d'ailleurs, que l'île Diego-Garcia était peu intéressante par ses productions, mais on la disait de la plus grande importance par son port (9). Le vigilant Cossigny avait donc écrit directement de Pondichéry à Paris, pour annoncer le départ de l'expédition de Bombay, en même temps que pour signaler les projets que les Anglais avaient dès lors de s'établir sur plusieurs points des côtes de Sumatra et de Bornéo, et la cession qu'ils venaient de se faire faire, dans le détroit de Malacca, par le roi de Cudda, d'une île à laquelle ils avaient donné le nom d'île de Galles. De son côté, d'Entrecasteaux, qui était à cette époque au mouillage de Pondichéry, n'avait pas manqué d'écrire au gouverneur de l'île de France, aussitôt après avoir appris l'usurpation faite de Diego-Garcia, qu'il ne doutait pas qu'une protestation n'eût été envoyée immédiatement. Le vicomte de Souillac, effectivement, n'avait pas attendu cet avis pour protester avec énergie, et la nouvelle de l'occupation ne lui était pas plutôt parvenue à l'île de France, qu'en l'absence de tout bâtiment de l'État, il avait expédié un

Digitized by Google

navire du commerce à Bombay, avec mission au capitaine de faire parvenir par un officier de la marine de l'État s'il en rencontrait un, et de remettre lui-même s'il n'en rencontrait pas, ses représentations écrites; d'un autre côté, la flûte *l'Amphitrite*, commandée par le lieutenant Magon de Médine, allait sommer directement à Diego-Garcia les Anglais d'évacuer cette île et de la restituer à la France.

Vers le même temps, le comte d'Adhémar, ambassadeur de France à Londres, était chargé de demander des explications au ministère anglais. La réponse du lord Carmarthen fut que le président de Bombay n'avait été autorisé à envoyer prendre possession de Diego-Garcia, au nom du roi de la Grande-Bretagne, qu'autant qu'aucune autre puissance n'aurait fait acte de prise de possession antérieure, « ce qui démontrait suffisamment, disait-il, que le président et le conseil de Bombay étaient éloignés de faire la moindre démarche qui pourrait être regardée comme injurieuse ou même offensante pour les sujets du roi de France. » Lord Carmarthen ajoutait que déjà « la présidence de Bombay avait reçu des ordres du gouverneur général et conseil de Calcutta, de faire retirer le monde, les munitions, et tout ce qu'elle avait envoyé à Diego-Garcia dans la vue d'y former un établissement (10). » En effet, le lieutenant de vaisseau Magon de Médine, en mouillant le 1er mai 1787, avec la flûte *l'Amphitrite*, à cette île, la trouva complétement évacuée, et, le 4 du même mois, renouvela la prise de possession au nom de Louis XVI. On n'eut plus qu'à régler l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires des habitations françaises, ce qui se fit sans difficultés sérieuses de la part du gouvernement anglais ni de la présidence de Bombay.

Dans le même temps, l'attitude de la France continuait à maintenir l'équilibre entre le stathouder, qu'appuyaient l'Angleterre et la Prusse, et les états généraux de Hollande, qui défendaient leurs libertés contre le despotisme de la maison d'Orange.

En attendant des forces plus considérables, une escadre de six bâtiments de guerre, commandée par le vicomte de Saint-Riveul, capitaine de vaisseau, conduisit de Pondichéry dans le port de Trinquemalé, à Ceylan, le comte de Conway avec des troupes de débarquement pour prévenir l'occupation de cette possession hollandaise par les Anglais. Le débarquement n'eut pas lieu, parce

Digitized by Google

que le comte de Conway entama mal les négociations à ce sujet avec le gouverneur hollandais Van-Sinden; mais celui-ci promit de ne pas recevoir les Anglais, et de se servir contre eux du secours de la France dans le cas où ils voudraient mettre le pied dans la colonie.

Aux armements nombreux que l'Angleterre faisait dans ses ports, on en opposait de non moins grands et de non moins actifs dans ceux de France. Le bailli de Suffren, cet épouvantail des Anglais, était déjà nommé au commandement d'une flotte imposante par la quantité des vaisseaux, mais surtout par l'excellence des équipages et la haute renommée de tous les officiers supérieurs. L'empire des mers semblait devoir hésiter de nouveau entre la France et la Grande-Bretagne, et si la dernière paraissait le tenir de l'étendue de son commerce, la première semblait près de le conquérir par la puissance de ses armes. C'était un spectacle magnifique auquel l'Europe assistait avec un véritable sentiment de respect pour la France et pour son roi.

Enfin ce roi, médiateur partout, suspendait du moins, s'il n'arrêtait complétement, en ce moment même, la guerre entre la Russie et la Turquie. Le fameux orateur Fox s'écriait dans le parlement britannique : « De Pétersbourg à Lisbonne, si l'on en excepte la cour de Vienne, la cour de France prédomine dans tous les cabinets de l'Europe. » Et, tout de suite après, il ajoutait : « Le cabinet de Versailles présente au monde le paradoxe le plus incompréhensible : c'est le plus stable, le plus constant, le plus inflexible qu'il y ait en Europe. Depuis plusieurs siècles il poursuit le même système invariablement, et cependant la nation française passe pour la plus légère de l'Europe (11). »

Malheureusement, toute la fermeté de la politique extérieure du gouvernement de Louis XVI tenait à un homme; elle finit avec lui, dans la nuit du 12 au 13 février 1787, où s'éteignit, dans la soixante-huitième année de son âge, Charles Gravier, comte de Vergennes, héritier des grandes traditions des Richelieu, des de Lionne, des plus illustres ministres de Louis XIV, et plus récemment des Choiseul. Le comte de Montmorin de Saint-Hérem, naguère ambassadeur d'Espagne, fut appelé à lui succéder.

Peu de jours après, le 22 février 1787, eut lieu l'ouverture de l'assemblée des notables, réunion que l'on n'avait pas vue en

Digitized by Google

France depuis l'année 1626, et qui devait être le prélude d'assemblées plus mémorables. Elle n'avait été provoquée que par le désordre des finances et les besoins de l'État; on ne se doutait pas de ce qu'elle engendrerait; la cour comptait y trouver seulement de l'argent; la nation comprit que c'était le commencement de quelque chose et qu'elle y trouverait des libertés. A quelques semaines de là, Calonne se retira, et le cardinal Loménie de Brienne eut la direction des affaires.

Après la séparation de la première assemblée des notables, s'engagea avec les parlements une lutte où l'imprudence se montra des deux côtés, et dans laquelle la royauté fut singulièrement compromise. C'est à cette occasion que Louis XVI vit se dresser, pour la première fois, face à face avec lui, l'opposition ouverte d'un prince de sa famille, que sa cour et la reine avaient déjà froissé sans le moindre ménagement, qui se rappelait avec amertume l'ironie de sa nomination au grade de colonel général des troupes légères après la bataille navale d'Ouessant, où il avait figuré, et qui avait vu depuis avec dépit, que, tout en le maintenant pour la forme sur la liste des officiers généraux de la flotte, on le forçait à renoncer à la réversion sur sa tête de la dignité d'amiral de France, possédée par le duc de Penthièvre, son oncle, en faveur du jeune duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, son ennemi. Le 19 novembre 1787, le roi s'étant transporté au parlement de Paris, celui qui naguère encore était le duc de Chartres, et qui maintenant était le duc d'Orléans, l'interpellant directement sur sa conduite et ses intentions, et, prenant à peine le soin de dissimuler sa haine sous quelques expressions de respect, le somma de rentrer dans la légalité. Louis XVI, stupéfait de cette sortie, ne pouvant supposer d'ailleurs que le duc d'Orléans eût montré cette audace s'il ne se fût assuré auparavant des moyens de la soutenir immédiatement, balbutia, laissa voir publiquement sa faiblesse, et s'évada pour ainsi dire du parlement, oubliant, dans son désordre d'idées, de clore la séance qu'il avait lui-même ouverte. Le duc d'Orléans, posé en adversaire déclaré du trône, partagea la popularité passagère de ces parlements qui, avant d'être brisés eux-mêmes par l'élément populaire, enseignaient au peuple comment on brise les couronnes.

Le maréchal marquis de Lacroix-Castries avait quitté le dépar-

Digitized by Google

tement de la marine le 24 août 1787, avec une réputation de capacité contestée, et plus accusé par quelques-uns pour sa dureté et son despotisme, qu'il n'était loué par d'autres pour son activité, sa fermeté, son amour de la discipline et sa bonne organisation administrative.

Le lieutenant général des armées de terre comte César-Henri de La Luzerne, gouverneur de Saint-Domingue, avait été appelé à succéder au maréchal de Castries. Le comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères, eut l'intérim de la marine et des colonies jusqu'au 24 décembre 1787, époque de l'arrivée du titulaire à son nouveau poste. Le comte de La Luzerne était un honnête homme, bienveillant et rempli de bonnes intentions. Il avait de la littérature, de l'érudition même, et occupait ses loisirs à traduire les historiens grecs. Mais, comme ministre de la marine et des colonies, il ne pouvait être qu'insuffisant dans les circonstances.

Il est vrai que de même qu'on venait de créer un conseil des finances et un conseil de la guerre, on créa, pour lui venir en aide, le 19 mars 1788, un *Conseil de marine*, dont il était le président, et qui se composait d'hommes éminents, comme marins, comme constructeurs, et comme administrateurs. Avec les conseils institués dans les divers départements ministériels, on espérait tout réparer, et combler un déficit qui, de l'année 1776 à l'année 1786 seulement, s'était élevé à douze cent cinquante millions, dont quatre cent quarante avaient été appliqués aux besoins de la guerre et au rétablissement de la marine; on ne remédia à rien. Le système de concessions et de faiblesse que l'on adopta dans le même temps vis-à-vis de l'étranger en général et de l'Angleterre en particulier, ne fut pas d'un meilleur secours; au contraire, il indisposa de plus en plus la nation, à qui il eût été de bonne politique d'offrir de la gloire en compensation des sacrifices qu'on lui demandait.

Le cabinet de Versailles tira prétexte de l'outrage fait au sang royal dans la personne de la princesse d'Orange, arrêtée et emprisonnée par ordre des états généraux des Provinces-Unies, pour se retirer de la querelle du stathoudérat. Aussitôt le nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, fit mettre une armée en marche, qui entra dans Amsterdam, le 10 octobre 1787. Les états géné-

Digitized by Google

raux de Hollande, n'ayant plus la protection avouée de la France, furent obligés de céder et d'abdiquer leurs principales garanties au profit du stathouder. On doit rendre cette justice au ministre des affaires étrangères Montmorin, qu'il s'était montré d'avis d'une intervention; mais le premier ministre Loménie de Brienne y avait fait obstacle, en alléguant le défaut d'argent, dans le cas probable, selon lui, où l'Angleterre interviendrait. Peu après, abandonnés par le nouveau cabinet de Versailles, et renonçant à sa trompeuse alliance, les états généraux conclurent avec la Grande-Bretagne et la Prusse un traité qui garantissait leur système fédératif, en même temps que l'hérédité du stathoudérat dans la maison d'Orange. Louis XVI, en laissant s'accomplir ces actes, croyait racheter le tort qu'il se reprochait d'avoir fait au système monarchique en venant au secours des idées d'indépendance et de liberté aux États-Unis d'Amérique. Les deux cabinets de Versailles et de Londres convinrent de désarmer; ils désarmèrent en effet, et tout parut à la paix du côté de la France et des pays voisins, quand jamais il n'y avait eu par là autant et d'aussi imminents éléments de conflagration générale.

La politique énergique fut abandonnée dans l'Inde, comme partout ailleurs. Le capitaine de Rosily, ancien compagnon de Kerguelen dans son voyage aux terres australes et du bailli de Suffren dans sa mémorable campagne des Indes, officier aussi distingué comme navigateur et comme savant que comme militaire, qui avait été envoyé dans les mers de l'Inde, sur la frégate *la Vénus*, avec la triple mission de faire des observations scientifiques, de nouer des relations commerciales depuis la mer Rouge et le golfe Persique jusqu'aux mers de la Chine, et de soutenir l'exécution des traités de 1783 relativement aux possessions françaises du Bengale, s'en était, sous tous les rapports, acquitté avec un plein succès. Après avoir porté son attention sur la partie sud de Madagascar et sur l'île d'Anjouan, déterminé la position de Quiloa, celle des îles de Momfia et Pemba, et du cap Gardafui, à l'extrémité orientale de l'Afrique, opéré la reconnaissance hydrographique des côtes de la presqu'île orientale de l'Inde et de l'île de Ceylan, fixé les limites du golfe Persique et visité les bouches du Sind, il avait ouvert des négociations avec l'iman de Mascate et la Perse, et soutenu au mouillage de Mahé la politique de

Digitized by Google

Cossigny dans le Bengale. Ayant ensuite parcouru les îles Laquedives et déterminé la position de l'île Socotora, il avait prolongé la côte d'Arabie jusqu'au détroit de Babel-Mandeb, pénétré dans la mer Rouge jusqu'à Suez, dressé la carte exacte de cette mer, et fait accepter, à Moka des projets favorables à l'extension du commerce français, quand, amené à Pondichéry, vers le mois de juin 1788, par le mauvais état de sa frégate, il apprit qu'une partie de sa mission, celle qui concernait l'extension de la puissance française dans les mers qu'il avait visitées et le maintien des droits de la France dans l'Inde, n'avait plus d'objet.

En effet, le 31 août 1787, une convention explicative des articles du traité de 1783, relatifs à l'Inde, avait été signée par les cours de Versailles et de Londres, tout à l'avantage de l'Angleterre. Chandernagor, Balaçor, Cassimbazard, Patna, Daka et Jougdia, restèrent seuls, comme les Anglais le voulaient, sous la protection du pavillon français dans le Bengale; la possession des anciennes maisons de Chonpour, Kirpaye, Canicolas, Monnepour, Sirampour, Chatigham, avec leurs dépendances Gantjurat, Allende, Chinzabad, Patorcha et Dolobady, fut conservée à la France, ainsi que la faculté d'établir de nouvelles maisons de commerce, mais sans droit de pavillon ni de juridiction; toutes ces maisons devaient être maintenues ou replacées sous la justice ordinaire du pays, comme celles des sujets britanniques. Le roi d'Angleterre s'engageait de nouveau à assurer aux Français un commerce libre et indépendant, ainsi qu'il se faisait autrefois par la Compagnie des Indes, dans toutes les possessions britanniques sur les côtes d'Orixa, de Coromandel et de Malabar; mais de ce nouvel engagement les Anglais ne devaient pas tenir plus de compte que du premier.

Tout dénotait la faiblesse du gouvernement de Louis XVI depuis la mort de Vergennes. Au lieu d'aller les armes à la main et avec des bombes destructives, comme au temps de Louis XIV, demander compte au dey d'Alger des nombreux chrétiens qu'il retenait dans ses fers, on députa vers lui, en 1787, de la part de la France et de l'Espagne, le sieur d'Expilly et don Manuel de las Ideras, porteurs d'une somme d'un million et demi de piastres fortes, pour racheter ces infortunés, soumis, quel que fût leur rang, au plus dur esclavage.

Digitized by Google

En Europe, la Russie, le roi de Danemarck et l'empereur d'Allemagne d'une part, et la Suède et la Turquie de l'autre, n'étant plus tempérés par la médiation française, se firent la guerre (12) de plus belle. Sur mer l'avantage fut aux flottes suédoises; sur terre les succès furent balancés entre les armées des Russes, celles de leurs alliés et celles des Turcs et des Suédois. L'Angleterre et la Prusse prirent la place qui naguère encore appartenait à la France; elles se portèrent comme médiatrices, forcèrent les Danois à se retirer de la lutte, et procurèrent au roi de Suède, Gustave III, les moyens de négocier avec avantage.

L'année 1788 fut mortelle pour les célébrités de la marine française : les lieutenants généraux des armées navales d'Orvilliers, de Grasse, de Guichen, Charles-Augustin de La Touche-Tréville, oncle du comte de La Touche, qui ajouta depuis lors à son nom celui de Tréville, et le grand Suffren, terminèrent leur carrière. La perte de ce dernier fut irréparable pour la France. Sa mort fut annoncée comme naturelle; mais on a su depuis, par quelques indiscrétions, qu'il avait été tué en duel (13).

Pendant que la France et l'Angleterre arrêtaient leur convention explicative pour l'Inde, et qu'elles désarmaient dans la querelle de Hollande, Tippo-Saëb, ignorant ces changements, avait envoyé non pas seulement une ambassade, mais deux ambassades extraordinaires au roi de France. La première avait eu ordre de se rendre d'abord dans la Turquie, qu'elle devait traverser; mais son arrivée en France, par cette route, avait ensuite paru trop lente au gré de l'impatience de Tippo-sultan qui, un an après son départ, en avait ordonné une seconde, composée de trois personnages principaux et de leur suite. Partie de Pondichéry, le 22 juillet 1787, sur la corvette française *l'Aurore*, cette ambassade séjourna trois mois à l'île de France pour cause d'avaries et de maladies.

L'ambassade se remit en route le 4 décembre, et, au lieu de venir débarquer à Brest où l'on avait fait de grands préparatifs pour la recevoir, arriva, le 9 juin 1788, à Toulon, dans l'espoir que le climat du midi de la France lui serait plus favorable que celui de l'ouest. Elle était précédée de l'annonce de la paix conclue entre Tippo-Saëb, le souba du Dekan, et les Mahrattes. L'agent français auprès de Tippo, nommé Pierre de Monneron, l'accompagnait. Dans le triste état où se trouvaient les finances du

Digitized by Google

royaume, on avait prescrit de la recevoir partout au nom du roi, avec le moins de frais possible, et de ne se point trop piquer de magnificence orientale. Ce fut ainsi qu'elle entra à Paris et à Versailles, au mois d'août 1788. On a crut à tort, d'après tous les historiens, que cette ambassade était une vaine parade qu'avait recherchée la cour, pour se faire illusion sur la misère de l'État. Il n'en était rien pourtant : car on voit, au contraire, dans les pièces officielles et confidentielles (14) que l'ambassade de Tippo-sultan fut considérée, dans la situation, comme un surcroît d'embarras dont on n'aurait pas mieux demandé que de se passer. Le grand intérêt politique et étranger que l'on aurait pu y trouver peu d'années auparavant, disparaissait devant les dangers de toutes sortes qui s'accumulaient à l'intérieur du royaume. On se préoccupa même très-vivement des alarmes qu'elle pourrait causer à l'Angleterre, ce qui naguère encore, et du vivant de Vergennes, ne serait pas entré en ligne de compte. Peu s'en fallut que l'on ne fît une mauvaise affaire à l'agent français Pierre de Monneron de cette ambassade, qu'on l'accusait d'avoir en partie suggérée ; Cossigny, qui était traité dans la correspondance de Tippo, avec les plus grands comme les plus mérités éloges, n'y trouva qu'un surcroît de défaveur.

Quoi qu'il en soit, après avoir été reçus par le roi, les ambassadeurs eurent avec les ministres plusieurs conférences, dont le but était très-sérieux de leur part. Ils demandaient, au nom de leur maître, que la France entretînt constamment dans l'Inde une armée de dix mille hommes avec des officiers de choix, pour la répartir entre Pondichéry, Mahé, et Calicut, place de la dépendance de Tippo, que ce prince offrait de laisser occuper par les Français dans l'intérêt commun; Tippo s'engageait à pourvoir à la vie et à l'approvisionnement des troupes partout où elles se porteraient; il offrait de contracter une alliance immédiatement offensive contre les Anglais, et de leur faire une guerre de dix ans; de commencer par attaquer le royaume de Carnate et la place de Madras, et de livrer par suite au roi de France tout le pays conquis et toutes les terres reconnues autrefois de la dépendance de Pondichéry ; on marcherait ensuite sur Bombay, et successivement sur le Bengale et le Guzurate, qui, après leur conquête, seraient également donnés aux Français. Le terme de dix

Digitized by Google

ans de guerre étant expiré, le roi de France et Tippo-sultan se concerteraient pour entamer les négociations de leur paix avec les Anglais, et se communiqueraient d'avance les traités qu'ils pourraient faire séparément, de manière à ce que l'un ne pût agir au détriment de l'autre (15).

A ces franches et larges ouvertures, qui, après la pacification amenée par Cossigny entre Tippo-Saëb, Nizam-Ali-Khan et les Mahrattes, auraient présumablement eu pour résultat, si on les eût acceptées, de ruiner la puissance des Anglais dans l'Inde, ou du moins de lui porter un rude échec, le cabinet de Versailles répondit d'une manière évasive et en tout indigne d'un roi de France; il refusa de s'engager par un traité, ni de rien consigner par écrit. La possibilité d'une alliance du genre de celle que Tippo-Saëb offrait ne fut admise que pour le cas éventuel d'une rupture en Europe avec la Grande-Bétagne; dans ce cas même on ne voulait pas s'obliger à faire une guerre de dix ans, ni à déterminer la durée des hostilités; en deux mots, on cherchait à entretenir Tippo-Saëb dans un état plus ou moins déclaré de guerre contre les Anglais, pour s'en servir dans l'occasion, et on ne lui donnait que des espérances trompeuses et évasives de le soutenir (16).

Cependant les ambassadeurs ne s'en allaient pas, et l'inquiétude de la cour de France redoublait avec les soupçons de l'Angleterre; la pénurie des finances et le prix que coûtait l'entretien prolongé de l'ambassadeur de Tippo, étaient d'autres causes de tourments. On avait beau témoigner aux envoyés le désir et la volonté qu'ils partissent, ils faisaient la sourde oreille : on fut obligé de se fâcher, et on les somma, dans les premiers jours d'octobre 1788, de se rendre à Brest où ils devaient se rembarquer sur la frégate *la Thétis*, construite tout exprès pour eux, et dont le commandement devait être confié au comte de Macnemara. Afin de ne leur laisser aucun moyen de différer, on donna l'ordre de renvoyer tout, chevaux, voitures, vaisselle, meubles, domestiques, enfin de faire un déménagement complet du lieu où ils logeaient. Bon gré mal gré, l'ambassade de Tippo-Saëb dut donc se résigner à partir pour Brest. L'ordre était donné de ne lui remettre qu'après son arrivée en cette ville la lettre et les présents, assez peu royaux, destinés par Louis XVI au sultan.

Restait encore la peur que l'on avait de voir arriver l'ambassade

Digitized by Google

qui avait pris la voie de Turquie : on dépêcha vers elle pour la prier de ne pas poursuivre plus loin, et lui annoncer que tout ayant été traité avec celle qui l'avait précédée, on ne la recevrait en quelque sorte qu'incognito, si elle se croyait obligée de venir en France. L'ambassadeur français auprès de la Porte ottomane trouva moyen de lui faire rebrousser chemin et de délivrer le cabinet de Versailles de ce nouveau sujet d'inquiétude.

La lettre du roi pour Tippo-Saëb fut donc remise dans Brest aux ambassadeurs. Elle était conçue dans l'esprit qui avait dirigé la cour de Versailles durant toute la négociation. Pleine de phrases équivoques et de compliments sans valeur, comme sans objet, elle annonçait à Tippo, qu'à sa recommandation, Cossigny venait d'être élevé au grade d'officier général; que les ambassadeurs étaient chargés de lui en porter le brevet, mais qu'il n'avait pas été possible de lui conférer le commandement en chef de l'Inde dont on venait de pourvoir le comte de Conway. Du reste, on promettait à Tippo-Saëb, dans la personne de ce dernier, un homme zélé pour ses intérêts, et plus capable qu'aucun autre d'entretenir une alliance bonne, solide, et féconde en heureux résultats (17). On va voir comment il justifia ces éloges.

Le comte de Conway, à son arrivée dans l'Inde, qui précéda le retour des ambassadeurs, n'épargna aucune occasion de blesser, ni même d'insulter Tippo-Saëb; il commença avec lui une correspondance aussi aigre qu'impolitique, n'excusant aucune des fautes, aucune des erreurs qui pouvaient se commettre par des agents maladroits ou par des sujets indisciplinés du prince, et faisant remonter directement tous les reproches à celui-ci. Aux impertinences du comte, le sultan ne répondait que par des expressions d'amitié et des offres de plus en plus instantes d'intimité. Ne pouvant réprimer les désordres causés par les Naïrs du côté de Mahé, il présentait à la France des échanges favorables de territoire, pour qu'elle fût débarrassée de ce voisinage.

Le 19 mai 1789, les ambassadeurs de Tippo-Saëb arrivèrent de France à Pondichéry. Conway, en annonçant leur retour à Tippo, se plaignit d'eux en termes amers, et prenant aussitôt après leur maître lui-même à partie, il écrivait qu'il n'avait pu dissimuler, en présence de tous les officiers assemblés, le mécontentement que sa conduite et ses vexations excitaient. Les Fran-

Digitized by Google

çais de l'Inde, en général, étaient au contraire si peu de l'avis du comte de Conway, que déjà ils l'accusaient de vouloir trahir la France au profit de la Grande-Bretagne.

Issu d'une ancienne famille d'Angleterre établie en Irlande, né lui-même dans ce dernier pays, mais naturalisé Français, le comte de Conway avait obtenu un assez brillant avancement dans l'armée de terre, où les officiers étrangers n'étaient pas les moins favorisés; et, aussitôt qu'il l'avait pu, il s'était fait employer dans l'Inde. Dès le principe, et autant que sa position secondaire le lui avait permis, il s'y était montré non pas comme un vengeur de la France humiliée dans ses colonies par la dernière guerre de Louis XV, mais plutôt comme un vengeur des mânes de son compatriote Lally-Tollendal, si horriblement mis à mort par suite des plaintes que les Français de l'Indoustan, particulièrement ceux de Pondichéry, et l'ancienne Compagnie des Indes, avaient portées contre lui. Revenu en France, en 1780, après la prise de Pondichéry par les Anglais, Conway avait été ensuite employé en Amérique (18), et de là au cap de Bonne-Espérance, lors de l'expédition du bailli de Suffren dans la mer des Indes. Lorsqu'il était colonel du régiment de Pondichéry, le comte de Conway s'était pris d'une violente jalousie à l'égard de Cossigny. Revenu en France, après la guerre, c'était lui surtout qui avait calomnié cet officier supérieur à la cour, où il n'avait épargné aucune occasion de lui nuire. Sous le prétexte de servir les projets d'économie du gouvernement, le comte de Conway s'opposa à tous les plans d'agrandissement de la France et de son commerce dans l'Inde et du côté des mers de la Chine.

A peu près à la même époque qu'avait lieu l'ambassade de Tippo-Saëb, un roi détrôné de la Cochinchine, à l'instigation d'un missionnaire français, évêque d'Adran, avait envoyé son propre fils et héritier présomptif à Versailles, pour y solliciter le secours de Louis XVI, à qui il offrait, en retour de l'appui qu'il en recevrait pour recouvrer sa puissance, des ports et des positions avantageuses dans ses États : les îles d'Hoï-Nam et de Poulo-Condor, la co-propriété du port de Touron ou Touranne, le droit d'avoir des factoreries à terre et celui de commercer librement et exclusivement à toute autre nation européenne sur les côtes cochinchinoises. D'Entrecasteaux qui récemment avait eu

Digitized by Google

l'occasion de visiter ces côtes, s'était d'abord montré favorable à l'occupation du port de Touranne (19); le chevalier de Kersaint, parti de Lorient, au mois d'octobre 1787, avec la frégate *la Dryade*, était allé reconnaître cette même côte, en compagnie du chevalier de Préville, commandant sous ses ordres la corvette *le Pandour;* il en avait rapporté à Pondichéry des études qui étaient loin d'être aussi antipathiques à un établissement français en Cochinchine que le prétendait le comte de Conway dans sa correspondance (20). Malheureusement on laissait à ce dernier carte blanche pour faire ou ne pas faire d'expédition en Cochinchine. Il la déclara aussi coûteuse qu'inutile, dénonça l'évêque d'Adran comme un intrigant, dit que le roi détrôné ne pourrait jamais être rétabli, qu'il lui était aisé de donner dans son exil des ports et des territoires qui lui étaient ravis pour toujours, et qu'enfin tout cela n'était qu'un rêve absurde. L'expédition n'eut donc pas lieu, quoiqu'on en eût déjà fait en grande partie les dépenses. Mais les prédictions du comte de Conway relativement au roi détrôné n'en furent pas moins démenties par l'événement: l'usurpateur fut renversé, et l'ancien souverain recouvra son pouvoir sans le secours de la France. Le capitaine de Rosily, qui, de *la Vénus* était passé sur la frégate *la Méduse*, déposa à Poulo-Condor le fils du souverain restauré sur son trône, ainsi que l'évêque d'Adran et les autres missionnaires qui avaient accompagné le prince cochinchinois en France; et tout projet d'établissement dans ces parages fut abandonné.

Le capitaine de Rosily profita de ce voyage pour relever les côtes de la Cochinchine et en dresser la carte. Il reconnut aussi diverses parties des mers et du littoral de la Chine, et termina sa laborieuse campagne par la rectification du plan de la baie de Manille, dont l'inexactitude avait causé de graves accidents à la navigation. Une rectification plus considérable, celle du *Neptune oriental* de d'Après de Manevillette, fut le fruit des voyages et des études de Rosily, qui publia lui-même un supplément au travail de ce célèbre officier de la marine de l'ancienne Compagnie française des Indes.

Si le gouvernement du comte de Conway fut de courte durée dans l'Inde, il n'en fut pas moins fécond en événements déplorables. Ce général ayant persuadé au cabinet de Versailles que

Digitized by Google

la France avait tout intérêt à abandonner ses positions militaires sur le continent asiatique, l'évacuation de Pondichéry, où l'on venait pourtant de faire de grandes dépenses de fortifications auxquelles il avait lui-même donné suite, fut résolue secrètement, mais sans en avertir les habitants français. Ils ne la connurent qu'en la voyant exécuter. Elle commença au mois d'octobre 1789; on retira successivement de Pondichéry toutes les troupes; et Conway, chargé du gouvernement général des îles de France et de Bourbon, laissa au colonel de Fresne le commandement illusoire de la place, jusqu'à ce que l'évacuation fût complétée. La révolution devait seule arrêter cette mesure que les Français de l'Inde dénonçaient comme une trahison. Les habitants de Pondichéry envoyèrent au roi une requête conçue en termes aussi pressants pour lui, que pleins d'une juste indignation contre l'instigateur du fait.

C'est sous de tels auspices et avec de tels précédents que le comte de Conway succéda à d'Entrecasteaux et prit le gouvernement général des îles de France et de Bourbon, dont dépendaient, outre Pondichéry et les autres établissements français non cédés à la Compagnie sur le continent de l'Inde, l'île Rodrigue, l'île Diego-Garcia, et les îles Séchelles et Praslin, que l'on ne pouvait guère considérer alors, ainsi que Madagascar, mise dans le privilége de la Compagnie, que comme des possessions nominales et seulement exclusives des étrangers.

Conway eut désormais sous ses ordres directs ce même Cossigny, gouverneur particulier de Bourbon, dont il s'était déclaré l'antagoniste et l'ennemi; sa haine étant entretenue, redoublée par ce voisinage, il ne laissa échapper aucune occasion de le contrarier ni de le blesser. La fin du gouvernement du chef d'escadre vicomte de Souillac et les deux années de celui de d'Entrecasteaux ont été comparées, par un écrivain qui s'est spécialement occupé des deux îles françaises de la mer des Indes (21), à ces moments de calme qui précèdent l'orage; il aurait pu ajouter que l'arrivée du comte de Conway avait été comme le grain précurseur de la tempête.

Dans les colonies d'Amérique quelques nuages paraissaient aussi se charger d'éclairs et de tonnerres. Ces colonies se composaient, dans l'Amérique du Nord, des trois petites îles de Saint-

Digitized by Google

Pierre et Miquelon, derniers asiles des pêcheurs français là où la France avait possédé Terre-Neuve et le Canada; dans l'Amérique du Sud, de la Guyane française, où se voyaient disséminés, sur une côte de plus de cent lieues, dix petits établissements dont le principal était celui de l'île de Cayenne (22); dans l'Amérique du centre, aux grandes et aux petites Antilles, de la partie française de l'île de Saint-Domingue, présentant, sans y comprendre ses trois petites dépendances, l'île de la Tortue, l'île de la Gonave et l'île à Vache, deux cent cinquante-trois lieues de côtes, trois provinces, quarante-six quartiers principaux ayant tous chacun une ville ou un bourg et plusieurs ports excellents, bien défendus par la nature et par l'art, entre autres ceux du Cap-Français, du Port-de-Paix, du Môle-Saint-Nicolas (23), et du Port-au-Prince, sous la ville de ce nom, construite vers l'an 1750, et devenue la capitale de toute la colonie; de l'île de la Martinique, avec cinq places, villes ou bourgs, et deux ports principaux et bien défendus, celui du Fort-Royal et celui de Saint-Pierre; de l'île de Sainte-Lucie, avec deux bons ports; de l'île de Tabago, susceptible de prospérité et pourvue de havres commodes; de l'île ou plutôt des deux îles de la Guadeloupe, où l'on voyait, depuis 1763, une ville nouvelle, la Pointe-à-Pître, qui offrait un port profond et sûr à l'une des extrémités de la Grande-Terre, et supplantait peu à peu la ville de la Basse-Terre; des petites îles de Marie-Galante et de la Désirade, des six îlots des Saintes, et de la partie française de l'île de Saint-Martin, l'autre partie appartenant, dès le principe de la colonisation, aux Hollandais.

Le gouvernement et l'administration des colonies françaises en général, se composaient, à cette époque, de gouverneurs ou de commandants militaires, d'intendants ou de commissaires-ordonnateurs, et de conseils supérieurs coloniaux, autrefois conseils souverains, d'où ressortissaient des juridictions royales ordinaires et des juridictions maritimes appelées, comme dans la métropole, amirautés. Les possessions françaises d'Amérique formaient alors deux gouvernements généraux en titre plus qu'en fait, celui de Saint-Domingue ou des îles françaises sous le Vent, et celui de la Martinique, ou des îles françaises du Vent, bien que la Guadeloupe fût, depuis l'an 1775, un gouvernement indépendant d'où relevaient la Désirade, Marie-Galante, les Saintes

Digitized by Google

et la partie française de Saint-Martin. Sainte-Lucie et Tabago avaient chacune un commandant particulier. La Guyane avait aussi le sien. Les gouverneurs et commandants étaient pris indistinctement parmi les officiers généraux et supérieurs des armées de terre et de mer. On entretenait pour toutes les colonies huit régiments dits coloniaux, quelques bataillons et compagnies en sus, cinq brigades d'artillerie, de quatre compagnies chacune, trois compagnies d'ouvriers, des directeurs et officiers du génie militaire, depuis que dernièrement on avait supprimé les ingénieurs spéciaux pour les colonies, des ingénieurs-hydrographes et des officiers de port. Enfin, il y avait, outre les troupes soldées, des milices coloniales qui se composaient, abusivement, de beaucoup plus de mulâtres et de nègres que de blancs.

L'orage menaçait donc aussi aux colonies d'Amérique, et plus terriblement que dans les possessions de la mer des Indes. Seulement il était encore obligé de se renfermer et de se condenser dans des conflits d'autorité. A Saint-Domingue, un de ces conflits s'était élevé entre le marquis de Chilleau, qui avait succédé à La Luzerne dans le gouvernement de la colonie, et l'intendant Barbé-Marbois, esclave jusqu'au rigorisme des devoirs et des principes. Un arrêt du conseil d'État du roi, du 30 août 1784, avait autorisé les étrangers à importer aux colonies d'Amérique, par quelques ports indiqués, certaines marchandises et denrées, nécessaires à celles-ci et que le commerce français ne pouvait leur fournir, et à en exporter en retour certaines productions. Ces exceptions avaient été et étaient encore un sujet de débat; le commerce de la métropole se plaignait amèrement qu'on les eût accordées. Il avait tort peut-être, puisque la révolution elle-même, après les avoir supprimées, devait se croire bientôt obligée de les rétablir. Mais ce n'était point un motif pour que le marquis de Chilleau donnât, de son chef et malgré des instructions contraires, une extension plus grande qu'il ne la comportait à l'arrêt du 30 août 1784, en ouvrant, comme il le fit, les ports de la partie sud de Saint-Domingue aux étrangers, et en accordant à ceux-ci la permission d'exporter toute espèce de denrées. L'intendant Barbé-Marbois dénonça à l'autorité métropolitaine cette mesure qui portait atteinte au commerce français et ébranlait la constitution coloniale, dont le système prohibitif était

Digitized by Google

la base. Un arrêt du conseil du roi intervint pour détruire l'œuvre du marquis de Chilleau, au grand mécontentement des planteurs.

A ces motifs de plaintes se joignait le dépit orgueilleux qu'éprouvaient les habitants du Cap-Français, qui par leurs richesses donnaient le ton à la colonie, d'avoir vu dernièrement la suppression du conseil supérieur de leur ville et sa réunion à celui du Port-au-Prince. Cette fusion s'était opérée sous le gouvernement du comte de La Luzerne; et l'œuvre du gouverneur était encore comptée comme un crime au ministre. D'ailleurs les colonies participaient dès lors au mouvement de la métropole; celle-ci n'avait pas plutôt eu des assemblées provinciales, que les autres avaient été dotées, en 1787, d'assemblées coloniales. La turbulence des colons s'était sur-le-champ manifestée; le désir de faire parler de soi et de se donner de l'importance, d'apprendre à la métropole et à ses délégués, les gouverneurs et les intendants, que l'on n'était pas fait pour se laisser conduire par eux, avait soudain agité tous les esprits, sous ce climat par lui-même si prompt à enflammer. Des conciliabules, des comités, de véritables clubs s'organisèrent. Le marquis de Gouy d'Arcy se signala tout d'abord, dans ce mouvement des esprits à Saint-Domingue, par un langage et des écrits qui touchaient de près à la sédition.

A ces causes de périls que faisaient naître ceux-là même qui auraient eu le plus d'intérêt à les prévenir, se joignaient celles résultant de l'immense disproportion numérique entre les maîtres et les esclaves aux colonies, et de l'organisation de la société coloniale en elle-même, qui, n'ayant pas éprouvé la transition ordinaire des sociétés européennes de la naissance à la maturité, participait de l'enfance des peuples à la fois et de leur vieillesse. Tout en repoussant une race d'hommes entière, celle des nègres, dans la catégorie des bêtes de somme ou à peu près, le colon croyait très ingénument qu'il avait le droit de se passionner pour toutes les idées libérales, pour toutes les fantaisies rénovatrices d'une société qui ne semblait plus avoir d'autres moyens d'échapper à une dissolution entière, qu'en se retrempant dans le sang d'une révolution. Il en devait résulter les plus étranges contrastes, et tout d'abord le désir de saper par en haut et de conserver par en

Digitized by Google

bas, de s'affranchir de toute dépendance d'un côté et de continuer à opprimer de l'autre, de n'avoir plus de supérieurs et de conserver des esclaves. Mais l'avidité des maîtres avait fait ceux-ci trop nombreux. Les colons avaient laissé fort imprudemment tomber en désuétude les vieilles et sages ordonnances qui leur prescrivaient de mesurer les importations d'esclaves à la quantité des hommes libres, et non à l'étendue du territoire susceptible de culture. On faisait avec étonnement la remarque que la population blanche, loin d'augmenter aux colonies, décroissait à vue d'œil, tandis que celle des nègres prenait des proportions effrayantes pour tout autre qu'un colon même, toujours prêt à s'aveugler à cet égard. Sur l'ensemble de la population des Antilles françaises et de la Guyane, s'élevant à six cent soixante-dix-neuf mille quatre cent quarante-sept individus, il y avait cinq cent quatre-ving-douze mille quatre cent dix esclaves, trente-un mille sept cent quatre-vingt-cinq mulâtres et affranchis, et seulement cinquante-cinq mille deux cent cinquante-deux blancs (24).

Les colons ne trouvaient pas que ce fût assez des nègres que leur fournissait le commerce français, et quoique chaque année celui-ci employât de cent à cent dix navires à apporter, de la côte d'Afrique aux Antilles françaises, de trente à trente-deux mille esclaves, dont les deux tiers environ pour la seule île de Saint-Domingue, ils en achetaient encore du commerce anglais qui leur envoyait presque toujours le rebut des colonies de la Grande-Bretagne. Le travail par les mains libres n'existait plus aux colonies, quoiqu'il fût avéré que c'était à ces mains, à des mains de blancs, que les colonies avaient dû leur origine et leurs premiers progrès, et qu'il fût également notoire que les blancs supportaient en général mieux le climat des Antilles et les fatigues du labeur manuel, que les nègres les plus vigoureusement constitués. La charrue n'était point admise à sillonner le sol des Antilles; elle était bonne pour les terres vulgaires de la métropole; ici on la remplaçait aristocratiquement par la multiplicité infinie des mains d'esclaves.

Le nombre relativement exagéré des esclaves était rendu plus dangereux encore par les écrits et les discours des sociétés qui s'étaient formées de toutes parts, depuis quelques années, pour

Digitized by Google

l'abolition de l'esclavage, sous le titre d'*Amis des noirs*. Les premières étaient nées aux États-Unis; puis étaient venues celles d'Angleterre, peu en accord d'ailleurs avec les principes des colons anglais d'alors, les plus durs et les plus impitoyables des maîtres. En France, la sensibilité du monarque avait apporté, dans un édit de 1784 et divers règlements, des adoucissements aux rigueurs du *Code noir*, œuvre de Colbert, dont les colons avaient peu à peu mis en oubli tout ce qui pouvait gêner leur despotisme, et soigneusement conservé et même aggravé tout ce qui flattait leur tyrannie. Mais ces modifications auxquelles s'était joint, en 1786, un règlement pour fixer le sort des hommes de couleur, étaient loin de satisfaire la philosophie moderne en France. C'est pourquoi il venait de se former à Paris une société des *Amis des noirs*, affiliée à celle de Londres; elle devait son existence au fameux Brissot de Warville, dont l'amour pour les nègres devait étouffer tant de blancs; elle comptait parmi ses membres Mirabeau, Clavières, Pétion, et Condorcet qui, sous le pseudonyme de Schwartz, publia ses réflexions sur l'esclavage des nègres. La société négrophile de Paris était pleine d'instantanéité, d'enthousiasme; aucun obstacle ne l'arrêtait; elle était prête à faire passer sur l'heure à l'état pratique ce que la société de Londres se bornait encore à présenter à l'état de théorie. C'était marcher bien vite.

Entre les maîtres et les esclaves se trouvait une classe née de la lubricité seigneuriale des premiers, et composée de cette race métisse, que l'on appelle mulâtres ou sangs-mêlés; elle était libre, quoique humiliée, et pouvait posséder; mais, pour la défense de ses intérêts généraux, elle était sous la tutelle des blancs. A cette classe se joignait celle des nègres affranchis par la générosité des maîtres; elle était peu nombreuse. Enfin, ce n'était pas tout: l'orgueil colonial avait mis entre les blancs eux-mêmes une grande ligne de démarcation; le créole, c'est-à-dire le blanc né aux colonies et possesseur d'habitations, ne se confondait point avec le blanc natif de la métropole, qui n'avait point de propriétés foncières et vivait généralement de son industrie dans les villes; il appelait cela un petit-blanc. Parmi les petits-blancs il y avait beaucoup de gens sans aveu qui venaient journellement essayer de reconquérir en argent, aux colonies, ce qu'ils avaient

Digitized by Google

perdu en considération dans la métropole ; ils se rappelaient que les colonies avaient été de tout temps le pays des aventuriers, et ils savaient de qui étaient issus la plupart de ces créoles, maintenant si fiers, dont les plus nobles aïeux avaient appartenu à la flibuste, particulièrement ceux de Saint-Domingue. Les petits-blancs, comme la plupart des parvenus qui n'ont point été habitués de bonne heure à commander et à se faire servir, étaient en général plus oppresseurs de ce qui était au-dessous d'eux que les blancs de la classe supérieure ; ils étaient si vains de trouver enfin des individus obligés de s'incliner à leur aspect, qu'ils foulaient et écrasaient les nègres sans pitié. Les créoles avaient en réalité plus d'indolence et de légèreté que de tyrannie ; retirés dans un voluptueux *far-niente*, menant la vie de château dans leurs habitations, ou occupés à dépenser leurs richesses dans le mouvement et les plaisirs de Paris, ils déléguaient leurs pouvoirs à des gérants pris dans la classe des petits-blancs, qu'ils laissaient souvent agir en leur nom jusqu'à l'atrocité.

Du reste, ces créoles orgueilleux, indolents, légers, capricieux comme des femmes coquettes, reprenaient par instants, sous ce brûlant climat, une énergie magnifique, un courage de héros. Brillants, chevaleresques, intrépides, ils prouvaient dans ces moments qu'ils n'avaient point dégénéré, comme on l'aurait pu croire, des aventuriers leurs ancêtres. De même que naguère sur la trace du valeureux marquis de Bouillé, ils étaient prêts à courir, en bas de soie et en souliers fins, du bal au combat, et, dans ce futile équipement, qui ne messeyait point à leur bravoure d'un genre particulier, à surprendre l'Anglais, à l'attaquer et à conquérir sur lui. Ils offraient un mélange bizarre de force et de faiblesse, de grandeur et de petitesse, de sensibilité et de dureté, de vertu et de vice ; il n'était pas de contraste qu'à l'exemple de leur organisation sociale, leur caractère ne développât.

Malgré cela, pour qui ne regardait qu'à la surface, l'état colonial de la France paraissait en général très-satisfaisant. Les deux îles françaises de la mer des Indes étaient devenues, en moins d'un demi-siècle, un objet d'envie et d'étonnement pour l'Angleterre, l'île de France surtout, à cause de l'excellence et de l'utilité de ses deux ports, le Grand-Port ou Port-Bourbon et le Port-Louis, à l'entrée de la mer des Indes ; Saint-Domingue à

Digitized by Google

cause de ses richesses et de son étendue qui lui donnaient l'aspect d'un royaume; les autres Antilles françaises à cause de leurs richesses aussi et de l'immense utilité dont elles étaient, comme la première, au commerce, à la navigation et à la marine de France (25).

Outre ses colonies et ses établissements des Indes-Orientales et de l'Amérique, la France possédait dès lors, dans l'Afrique occidentale, le Sénégal et ses dépendances, avec les forts de Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin et Portendick; l'île de Gorée, avec le littoral de la terre ferme, où se trouvaient les comptoirs anciens de Ruffisque, Joal, Portudal, Salum, ainsi que le comptoir d'Albréda sur la rive droite de la Gambia; enfin l'île de Gambia, fruit de l'expédition de l'officier de marine La Jaille, en 1784; le poste d'Amokou, sur la côte d'Or, résultat de celle du capitaine de vaisseau de Girardin, en 1786, et un territoire situé vers le cap Tagrin, comprenant plusieurs bons mouillages, acquis, en 1789, du roi de Banan, par l'intermédiaire du capitaine de Villeneuve-Cillart. Tout cela formait une étendue de deux cent cinquante lieues de côtes, sur lesquelles, sauf à Gorée et à l'île Saint-Louis du Sénégal, on n'exerçait guère qu'une puissance nominative, quoique exclusive des autres nations européennes, et où l'on se bornait à entretenir des postes pour les besoins de la traite des gommes et de celle des nègres.

Telle était, avec quelques comptoirs sur la côte des États barbaresques de la Méditerranée, desquels on a parlé plusieurs fois et qui, connus sous le nom de *concessions* d'Afrique, étaient dans le privilége de la plus ancienne des Compagnies maritimes et commerciales, primitivement appelée du Bastion de France, la série de colonies, de positions et d'établissements que les Français occupaient, en 1789, à divers titres, dans les différentes parties du monde. Sans doute ce n'étaient plus, comme dans la première moitié du siècle encore, ces immenses contrées, ce vaste empire qui s'étendait, à travers les terres et le long des lacs intérieurs et des immenses cours d'eau de l'Amérique septentrionale, de la baie d'Hudson au golfe du Mexique, de l'extrémité nord du Canada à l'extrémité sud de la Louisiane. Le Canada, cette Nouvelle-France, comme on l'appelait, avec ses belles dépendances insulaires, était, on l'a vu, devenu la conquête de l'Angleterre sous

Digitized by Google

le règne de Louis XV, et la Louisiane avait été cédée à l'Espagne, à titre de dédommagement pour la part qu'elle avait prise dans le même temps aux malheurs de la France. Mais, malgré ces pertes trop mémorables, ce que les Français possédaient dans les différentes mers du globe sous Louis XVI, pesait encore d'un poids respectable dans la balance maritime, coloniale et commerciale des empires européens.

Il est indispensable à l'intelligence des événements qui vont suivre d'exposer ici, en quelques mots, quelle était l'organisation de la marine au moment de la révolution. Gardant toujours pour point de départ et pour base les ordonnances des deux Colbert, elle avait subi des modifications successives dont nous avons dit quelques mots en temps et lieu. Le tout venait d'être refondu dans une espèce de code auquel le maréchal de Castries avait attaché son nom, et qui portait principalement la date de 1786. La première en date des ordonnances qui constituaient ce code, était celle relative à l'inscription maritime, rendue en 1784. Modifiant le système de Colbert, continué par l'ordonnance de 1689, pour la levée des gens de mer, lequel consistait à employer ceux-ci au service de l'État par provinces maritimes, de trois ou quatre années l'une, l'ordonnance de 1784 avait réglé que les hommes inscrits sur les matricules de la marine seraient désormais tenus de servir sur les vaisseaux du roi, successivement et à tour de rôle, quand ils en seraient requis, ce qui rendait la levée plus individuelle, et moins oppressive pour telle ou telle part de la côte, en l'éparpillant sur toute l'étendue du territoire maritime, et se complétait encore par l'ordre donné de ne point inscrire les gens de la même famille à la suite les uns des autres, afin qu'ils ne fussent pas exposés à servir tous à la fois sur les vaisseaux. On sait que les anciennes ordonnances avaient arrêté en principe, principe encore en vigueur aujourd'hui, que tout homme qui vivait de la mer, soit par la pêche, soit par les engagements sur les navires du commerce, soit autrement enfin, jusqu'où remontait le flot, devait une partie de sa vie à l'État, en retour de la protection, des priviléges et des exemptions que celui-ci lui accordait. Elles avaient fixé à dix-huit ans l'âge du classement, et laissé indéfini celui du déclassement qui se prolongeait ainsi au caprice des gouvernants; mais l'ordonnance de 1784 limitait le

Digitized by Google

service des gens de mer à l'âge de soixante ans; elle décidait que ceux-là seuls qui auraient volontairement choisi des professions relatives à la marine, seraient soumis au classement, et qu'en y renonçant, même après les avoir exercées, ils pourraient être déclassés; elle assurait une liberté d'action plus grande aux hommes susceptibles d'être employés par l'État, accordait des avantages aux pères de famille et gens mariés, permettait des substitutions dans certains cas, fixait les motifs d'exemption et empêchait l'arbitraire à cet égard; elle réglait les pensions ou soldes de retraite des matelots invalides, et les droits de ceux-ci pour les obtenir; elle accordait des gratifications aux familles des gens morts sur les vaisseaux de l'État ou tués sur des bâtiments corsaires; enfin, elle adoucissait la rigueur des peines contre les matelots déserteurs, suivant les circonstances et le plus ou moins de durée de la désertion.

Le nombre des gens de mer s'élevait, sous le règne de Louis XVI, en 1789, à soixante onze mille quarante-six hommes, dont quatorze mille cent quarante-deux officiers mariniers et le reste matelots, auxquels se joignaient dix mille huit cent quarante-trois novices, et huit mille quatre cent quatre-vingt-neuf mousses, ce qui donnait un ensemble de QUATRE-VINGT-DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-DIX-HUIT individus classés ou destinés à l'être, sans y comprendre neuf mille cent soixante-dix-neuf capitaines, maîtres et pilotes, huit cent soixante-huit volontaires, vingt-un mille deux cent quarante-quatre matelots et officiers mariniers invalides ou hors de service, et treize mille deux cent quatre-vingt-douze ouvriers non naviguants, pour les arsenaux de la marine.

Le corps des officiers de la marine venait d'être divisé, comme au temps de Louis XIV, en neuf escadres. Les ordonnances de 1786, qui laissaient indéterminé le nombre des officiers généraux de l'armée navale, fixaient le personnel des autres grades à trois majors généraux ou commandants de la marine, institués par elles; cent capitaines de vaisseau, dont vingt-sept chefs de division; cent majors de vaisseau, grade créé aussi par ces ordonnances, et tenant le milieu entre celui de capitaine et celui de lieutenant de vaisseau; à six cent quatre-vingts lieutenants, et huit cent quarante sous-lieutenants de vaisseau, ce dernier grade aussi créé par les ordonnances de 1786; trois directeurs, cinq sous-direc-

Digitized by Google

teurs, vingt-quatre lieutenants et autant de sous-lieutenants de port (26); ensemble, et en y ajoutant une soixantaine d'officiers généraux, MILLE HUIT CENT QUARANTE officiers (27). Ces mêmes ordonnances supprimaient les grades de major de la marine et des armées navales, de major des troupes de la marine, de capitaine de brûlot, d'enseigne de vaisseau, lieutenant de frégate et capitaine de flûte, qui existaient auparavant.

Aux gardes de la marine organisés en compagnies, où l'on n'admettait que les jeunes gens de familles nobles et les fils des officiers supérieurs de l'armée navale, et qui, depuis Louis XIV, étaient la pépinière d'où l'on tirait les officiers des vaisseaux, les ordonnances de 1786 avaient substitué des élèves de troisième, deuxième et première classe, dont l'éducation devait commencer dans des colléges de marine, assez mal à propos fixés à Alais, dans les Cévennes, et à Vannes, pour se continuer dans les ports et sur les escadres où ils seraient répartis (28). Les conditions d'admission à Alais et à Vannes étaient d'ailleurs aussi surannées et plus exclusives encore que celles que l'on exigeait naguère pour être reçu dans les compagnies des gardes de la marine (29). Les mêmes ordonnances avaient en outre créé, pour les fils de gentilshommes, de sous-lieutenant de vaisseau, de sous-lieutenant de port, de négociants en gros, armateurs, capitaines marchands et *gens vivant noblement*, c'est-à-dire ayant de l'argent, une classe d'aspirants volontaires de la marine, divisée en trois degrés comme celle des élèves, partageant l'éducation de ceux-ci sur les vaisseaux, et destinée à fournir des sujets au nouveau grade de sous-lieutenant, les élèves de marine arrivant d'emblée à celui de lieutenant. Le grade de sous-lieutenant était, comme naguère ceux d'officier de frégate, de brûlot, de flûte, l'échelon de transition pour passer d'une marine dans l'autre. Sous ce rapport il était excellent, et permettait à l'homme, auparavant voué plus particulièrement au service de la marine marchande, mais ayant d'ailleurs été employé déjà comme officier marinier sur des bâtiments de guerre, de se former à la manœuvre et au commandement des vaisseaux.

On devait au code du maréchal de Castries l'établissement sur des bases fixes d'un corps royal de canonniers-matelots, composé de neuf divisions et de quatre-vingt-une compagnies, à la place

Digitized by Google

des cent compagnies d'artillerie de la marine et des trois compagnies de bombardiers instituées par Choiseul, lorsque ce ministre avait entrepris de restaurer l'artillerie de la marine à l'imitation de celle des vaisseaux de Louis XIV.

Le code de 1786 avait retiré aux officiers militaires, afin de les laisser tout entiers à l'étude et à la pratique de leur métier, la comptabilité à bord des vaisseaux, pour la restituer, sous l'autorité du commandant de l'armée navale, escadre ou division, à des intendants, commissaires généraux ou commissaires des ports et arsenaux, et à des employés civils ayant le titre de commis aux revues et approvisionnements. Il avait aussi réglé que les ingénieurs de la marine seraient chargés des fonctions mal à propos attribuées par Sartine, en 1776, aux officiers militaires dans les détails des constructions des vaisseaux. Il avait honoré ce corps qu'illustraient alors les Groignard, les Sané, les Chevillard, en lui donnant le rang et les prérogatives du corps des officiers de la marine royale.

Affectant la prétention un peu ambitieuse peut-être, de toucher d'une main au code de la marine marchande de 1681, et de l'autre au code de la marine militaire de 1689, de restaurer l'œuvre admirable des deux Colbert, il avait donné l'uniformité qu'elles n'avaient pas encore aux écoles d'hydrographie, pilotage et navigation, depuis fort longtemps établies dans plusieurs villes maritimes du royaume. Il avait décidé que l'on ne pourrait recevoir désormais, en qualité de capitaines de navires marchands, ceux qui n'auraient pas subi d'une manière satisfaisante l'examen de pilotage dans une des écoles d'hydrographie, n'auraient pas atteint vingt-cinq ans d'âge, navigué pendant soixante mois sur les bâtiments du commerce, comme le prescrivait le code de 1681, et, en outre, servi neuf mois sur les vaisseaux de l'Etat, sauf dans certaines exceptions prévues. Il avait déterminé aussi les conditions d'admission en qualité de maître et patron de navire. Quoiqu'il faille reporter sur les plus illustres officiers de la marine d'alors, dont le ministre s'était entouré, la partie réglementaire du code de 1786, on ne peut refuser d'y reconnaître l'esprit méthodique et sévère du vainqueur de Clostercamp. Là, le maréchal de Castries avait fait arrêter d'une manière régulière le nombre des officiers et des hommes d'équipage à bord de chaque bâtiment de

Digitized by Google

guerre, suivant le rang de celui-ci; il avait fait fixer la distribution des rôles de combat et assigné d'avance à chacun son poste, au moindre matelot comme au commandant. Enfin, cette régularité qu'il avait appliquée au personnel de la marine, il l'avait également portée sur le matériel, fixant le nombre et le calibre des canons par batterie sur chaque vaisseau et frégate, suivant l'importance du bâtiment.

Telle était en substance l'œuvre dernière de la vieille monarchie en fait de législation maritime; elle n'avait pu rien faire de mieux que d'en emprunter les principaux éléments aux ordonnances et aux règlements de Louis XIV, contresignés par les deux Colbert. Il paraît que cette base première était aussi bien ordonnée que profondément enracinée, puisque, dans l'ardeur de ses réformes, après avoir tout renversé, la révolution ne devait rien trouver de mieux que de réédifier dessus.

Louis XVI avait fixé en dernier lieu le nombre de ses vaisseaux de ligne à neuf par escadre, ce qui lui donnait un ensemble de QUATRE-VINGT-UN VAISSEAUX DE LIGNE, de 64 à 118 canons; il les possédait à la fin de 1789, et avait en outre soixante-neuf frégates de 28 à 44 canons, et un assez grand nombre d'autres navires; au total, le matériel de ses forces navales se composait, vaisseaux de ligne compris, au moment de la révolution, de DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE BATIMENTS DE GUERRE, et de TREIZE MILLE TROIS CENTS CANONS (30). On voit qu'avant peu, sans les événements intérieurs qui en arrêtèrent le progrès, la marine de Louis XVI aurait pu souffrir, sans trop de désavantage, la comparaison avec celle de Louis XIV.

Bien que sur la liste officielle du 1er mai 1791, elle paraisse avoir dépassé d'un le nombre de vaisseaux précédemment fixé (31), et donne un chiffre de quatre-vingt-deux vaisseaux de ligne, tant à flot que sur les chantiers, elle avait déjà décru plutôt qu'augmenté à cette date, où elle ne présentait plus qu'un ensemble de deux cent quarante-trois bâtiments de guerre, tant à flot qu'en construction (32). Enfin, quoiqu'en réalité les forces navales de la France dussent encore se composer de plus de soixante-seize vaisseaux de ligne, tant à flot qu'en construction, nombre indiqué par les historiens anglais (33), et ceux qui ont puisé à leur source, au commencement des hostilités prochaines,

Digitized by Google

et que l'artillerie de la marine dût être aussi, contrairement à ces autorités étrangères, de plus de six mille bouches à feu, il faut rejeter bien loin l'opinion erronée des auteurs qui prétendent qu'en 1793 la flotte française reçut un immense développement (34). Tous les documents français présentent des résultats contraires à leur opinion et à celle des historiens anglais.

Quant aux forces navales des autres puissances maritimes, et particulièrement de l'Angleterre, en 1789, elles s'élevaient, selon le *Portefeuille politique*, publié dans ce temps, à cent trente-cinq vaisseaux, de 50 à 100 canons au plus; à cent deux frégates, de 32 à 44 canons; cent trente-trois navires inférieurs; en tout, trois cent soixante-dix bâtiments de guerre, y compris cinquante-sept chaloupes armées, en ce qui concernait la Grande-Bretagne et ses colonies (35); à soixante-onze vaisseaux, de 58 à 112 canons, quarante-deux frégates, un assez grand nombre d'autres navires, en tout deux cent trente-huit bâtiments de guerre, armés de huit mille neuf cent quarante-six canons, en ce qui concernait l'Espagne (36); à vingt-quatre bâtiments de guerre, dont dix vaisseaux de 58 à 80 canons, en ce qui concernait le Portugal (37); à trente-quatre bâtiments de guerre en temps de paix, dont trois vaisseaux de 50 à 74 canons, et six frégates de 32 à 40, en ce qui concernait le royaume de Naples et des Deux-Siciles (38); à cent soixante-deux bâtiments de 10 à 40 canons, en ce qui concernait la république de Raguse; à deux escadres à flot, dont l'une de treize bâtiments, l'autre de neuf, en ce qui concernait la république de Venise; à zéro, en ce qui concernait celle de Gênes, autrefois si puissante sur mer; à huit ou dix bâtiments, dont trois vaisseaux de 64, en ce qui concernait la *Religion* à Malte; à quatre-vingts bâtiments de guerre de toute espèce, depuis 10 jusqu'à 74 canons, pendant la paix, et à deux cents pendant la guerre, en ce qui concernait la Turquie; à cent vaisseaux, frégates ou autres bâtiments à voiles seulement, et cent cinquante galères, en ce qui concernait la Russie; à vingt-sept vaisseaux de ligne, douze frégates, quarante galères, et un nombre inconnu d'autres bâtiments, en ce qui concernait la Suède et la Norwége; à trente-huit vaisseaux de 50 à 90 canons, vingt frégates, et un nombre pareillement inconnu d'autres bâtiments, en ce qui concernait le Danemarck; à soixante-dix-sept bâtiments de guerre,

Digitized by Google

dont vingt-deux vaisseaux de 64 canons, et douze de 50 à 56, en ce qui concernait la Hollande, dont la Compagnie des Indes-Orientales entretenait en outre cent dix bâtiments, depuis 10 jusqu'à 60 canons ; à vingt-quatre vaisseaux de 74 et au-dessus, trois de 50, six de 44, en ce qui concernait les États-Unis d'Amérique.

On peut avancer, sans crainte d'erreur, qu'à cette époque la France possédait les états-majors maritimes les plus expérimentés, les plus habiles et les plus braves de l'Europe. Chaque commandant pouvait raconter une victoire remportée par lui de vaisseau à vaisseau, ou de frégate à frégate; chaque lieutenant, chaque officier y redire un glorieux fait d'armes auquel il avait pris part. Les équipages de l'armée navale, exercés, aguerris, pouvaient être au complet dans un clin d'œil. L'artillerie était la mieux servie et la plus redoutable de toutes celles des puissances maritimes. Les vaisseaux français étaient à la fois de l'échantillon le plus vaste, le plus solide et le plus fin, et les modèles enviés de l'Angleterre elle-même. C'est en cet état florissant que la révolution trouvait la marine française. On verra ce qu'elle en fit.

Digitized by Google

RÉVOLUTION. — RÉPUBLIQUE.

De 1789 à 1800.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

De 1789 à 1790.

Révolution de 1789. — Commencement des révolutions de la marine. — Conduite du vice-amiral d'Estaing et de plusieurs autres officiers de la marine. — Première affaire de Toulon. — Sa conclusion à l'Assemblée nationale. — Ses suites. — Affaire du chef d'escadre de Glandevès, à Toulon. — Événements de Marseille. — Affaire du major général de la marine de Rochefort. — Affaire du chef d'escadre de Castellet, à Toulon. — Préparatifs d'une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. — Attitude du gouvernement de Louis XVI. — Menées de l'Angleterre et des clubs contre la marine française. — Mot de Mirabeau.

On sait comment les états généraux, ouverts le 5 mai 1789, se changèrent presque aussitôt en Assemblée nationale constituante, et comment la révolution passa de l'enceinte législative dans la rue par la prise de la Bastille, le 14 juillet de la même année. Ce dernier événement et le retour forcé de Necker aux affaires, avec des pouvoirs presque illimités, furent le signal de l'émigration. Sauf le comte de Provence, frère puîné de Louis XVI, et la branche d'Orléans, les princes de la famille royale commencèrent le mouvement de désertion à un moment où il leur aurait fallu savoir rester à leur poste et y périr au besoin; une partie de la noblesse militaire les suivit; mais les officiers de la marine ne s'éloignèrent pas encore et attendirent qu'on les forçât de quitter leur patrie, par l'insurrection de leurs équipages, les persécutions et l'assassinat.

Dès le mois de mars 1789, des troubles graves s'étaient manifestés à Toulon; l'hôtel-de-ville et l'évêché avaient été pillés; des massacres avaient eu lieu; l'évêque Elléon de Castellane, qui

Digitized by Google

s'était montré hostile aux opinions du tiers-état, aurait péri d'une manière tragique si on l'eût rencontré; les ouvriers de l'arsenal avaient pris une part active aux désordres; toutefois alors la fermeté du comte d'Albert de Rions, commandant général de la marine à Toulon, les avait fait rentrer dans le devoir. Deux autres villes maritimes, Saint-Malo et le Havre, étaient insurgées. Dans la dernière, le peuple attaqua l'arsenal de la marine, en força les portes, pointa des canons sur la jetée et contraignit des navires qui amenaient quatre cents hussards à se retirer sans les débarquer. A Brest, le capitaine de vaisseau Le Large, directeur du port, fut obligé de quitter la ville devant une populace ameutée contre lui. A Bordeaux, place semi-maritime, les habitants s'emparèrent du commandement et obligèrent le gouverneur du Château-Trompette à leur remettre les clefs de cette forteresse.

Au milieu de la perturbation générale, le bruit, qui n'était pas sans vraisemblance, se répandit que des agents secrets de l'Angleterre fomentaient les troubles sanglants de la capitale et des provinces. Mais le duc de Dorset, ambassadeur de la Grande-Bretagne à la cour de France, protesta, dans une lettre adressée au ministre des affaires étrangères, contre ce soupçon, et se para même, au nom de son gouvernement, du mérite d'avoir éventé, au commencement de juin, *un complot affreux*, disait-il, tendant à brûler l'arsenal de Brest et à livrer le port aux Anglais; le roi d'Angleterre et ses ministres, ajoutait-il, avaient repoussé avec horreur la proposition qu'on leur avait faite à ce sujet. L'Assemblée nationale elle-même fut prise à témoin de la candeur du gouvernement punique. Dans le dénonciation mensongère de l'ambassadeur choisi par William Pitt, il y avait intention de rendre suspects les marins et les employés des ports. La noblesse de Bretagne protesta contre les insinuations du duc de Dorset; le corps des officiers de la marine les méprisa et les considéra comme une honteuse vengeance des défaites qu'il avait fait essuyer à la marine anglaise dans la guerre de l'indépendance de l'Amérique.

Par les souvenirs mêmes de cette guerre et par les impressions qu'il y avait puisées, le corps des officiers de la marine était en général partisan des idées nouvelles, dans les limites d'une con-

Digitized by Google

stitution librement discutée par l'Assemblée et acceptée par le roi; mais en même temps ses sympathies n'étaient pas douteuses pour un prince dont le règne et la protection déclarée avaient relevé sa gloire au point qu'elle éclipsait alors celle du corps des officiers de terre. Les officiers de marine distinguaient le roi de sa cour; ils aimaient l'un et faisaient peu de cas de l'autre. Ils furent très-sensibles aux malheurs des journées des 5 et 6 octobre 1789, où Louis XVI et sa famille furent emportés de Versailles à Paris dans un tourbillon populaire. La conduite que tint le vice-amiral d'Estaing, commandant général de la garde nationale de Versailles, dans ces journées de deuil pour la monarchie, a été taxée d'irrésolution, de faiblesse par les uns, presque de trahison par les autres. Irrésolution est le mot vrai, mais dans sa bonne acception, s'il peut en avoir une telle. Le comte d'Estaing blâmait les imprudences de la reine et de la cour qui ne s'appuyaient d'aucune force sérieuse; il aimait d'ailleurs de la révolution, et ne s'en cachait point, tout ce qu'elle avait de beau et de généreux; son âme se passionnait pour ce qu'elle lui présentait de grand et de patriotique; il avait écrit à l'Assemblée nationale pour mettre à la disposition du pays, sur mer comme sur terre, son épée, sa fortune, sa personne, et pour se faire le premier matelot ou le premier soldat de la France, dès qu'elle serait menacée. Il hésitait entre deux engagements de son cœur et de sa conscience : loyal envers son roi, il voulait l'être aussi envers son pays; mais la cour ne laissait que le choix et ne tolérait pas la conciliation entre ces deux sortes de fidélité. D'ailleurs, Louis XVI communiqua sa propre irrésolution au comte d'Estaing, comme à tous ceux qui lui étaient le plus sincèrement attachés. A la proposition que le commandant en chef de la garde nationale de Versailles lui fit, le 5 octobre, ou de se défendre vigoureusement ou de s'éloigner sur-le-champ, pendant qu'il en était temps encore, il répondit que les choses ne lui paraissaient pas suffisamment désespérées pour qu'il prît l'un ou l'autre de ces partis. D'Estaing, paralysé par le roi, ne put donc qu'affronter les balles au poste de la résignation dans la journée du 6 octobre, lui pourtant d'un naturel si bouillant et si impétueux. On peut dire qu'il lui fallut plus de force pour soutenir ce rôle passif devant une hideuse populace ameutée, que naguère pour emporter la Grenade, l'épée à la

Digitized by Google

main, en se laissant aller à son caractère. Le comte de La Luzerne, ministre de la marine, montra un dévouement du même genre en mettant sa personne entre les balles qui partaient de la foule et une fenêtre où se tenaient la reine, sa fille et madame Élisabeth. « Je ne veux pas que vous restiez là, disait Marie-Antoinette au ministre; ce n'est pas votre place, c'est la mienne. Le roi a besoin de conserver un serviteur aussi fidèle. » Le comte de La Luzerne insista pour servir de bouclier à ces trois nobles femmes. Le marquis de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, donna aussi des preuves de son attachement au roi et à la reine dans ces moments terribles.

Le duc d'Orléans, qui comptait toujours pour la forme parmi les officiers généraux de la marine, fit peut-être ce jour-là une tentative de rapprochement, que l'on comprit d'autant moins qu'on croyait l'avoir aperçu la veille excitant les désordres. Mais, comme s'il eût été satisfait d'avoir montré ce qu'il pouvait et eût reculé devant son propre ouvrage, il alla se placer près de la porte du cabinet où le roi s'était retiré, y resta quelques minutes adossé contre un mur, et ayant vu la reine qui s'avançait, fit un pas au-devant d'elle pour lui offrir le bras. Marie-Antoinette l'arrêta d'un regard plein d'orgueil et de dédain. Elle eut tort peut-être; un peu de flexibilité et d'accueil vis-à-vis du prince aurait pu modifier les passions de la multitude. Si le duc d'Orléans avait réellement alors sur celle-ci l'influence qu'on lui attribuait, il eût été aise sans doute de faire voir qu'il était le maître de la soulever et de la tempérer à son gré. Le duc d'Orléans demanda bientôt après à l'Assemblée nationale, dont il était membre, des passeports pour l'Angleterre; le ministre des affaires étrangères colora ce projet de départ du titre de mission diplomatique; on n'a jamais su bien positivement si ce voyage était oui ou non un exil; il y en avait qui disaient que c'était une fuite.

Le prince arriva à Londres, où les émigrés ne lui avaient pas préparé, comme bien on pense, un gracieux accueil. Sur ce sol étranger, comme en France, les partisans de la cour l'accablèrent de leurs imprudents dédains; ils le firent insulter publiquement. D'autre côté, le premier ministre Pitt affecta de partir pour la campagne le jour de son arrivée, et le roi d'Angleterre ne lui donna audience que le plus tard possible; il lui fit ensuite une

Digitized by Google

réception glaciale, et les quelques paroles qu'il lui adressa furent sur le ton de la leçon et du reproche. Au théâtre on força le prince d'entonner le *God save the king! Dieu sauve le roi!* chant des royalistes anglais. Il est difficile de croire qu'en présence de tels faits, l'influence du duc d'Orléans auprès du cabinet de Londres ait pu être assez grande, comme l'ont prétendu quelques personnes, pour déterminer celui-ci à ne pas faire immédiatement la guerre à la France.

Cependant l'incendie et le meurtre couvraient la Provence de leurs ravages. L'exemple du crime et du mépris des lois gagnait les hommes utiles et laborieux, et jusqu'aux ouvriers classés et entretenus par l'État, qui étaient employés dans l'arsenal de Toulon. La cocarde tricolore, sortie du mouvement de la Bastille, mais non encore devenue légalement signe national, fut le prétexte d'une nouvelle émeute à Toulon. Après avoir quelque temps hésité, le commandant général de la marine, d'Albert de Rions, finit par autoriser les ouvriers de l'arsenal à prendre la cocarde tricolore, mais sous la responsabilité de la commune qui lui en avait adressé la demande. Il ne tarda pas à la porter lui-même et à engager les officiers de la marine à l'imiter, pour éloigner du moins un prétexte de troubles. Sur les entrefaites, le bruit absurde se répandit que l'on avait miné la ville pour la faire sauter. Le comte d'Albert de Rions, craignant que sous le coup d'une telle terreur, Toulon ne se vît en proie, pendant la nuit, aux plus graves désordres, dit et fit dire dans tous les ateliers de la marine que les ouvriers sages et tranquilles qui se croiraient plus en sûreté dans l'arsenal que chez eux, y seraient reçus avec leurs femmes et leurs enfants. Cœur loyal et ouvert, il n'avait pas entrevu le côté de cette offre qui pouvait paraître, à des esprits pleins de soupçons, confirmatif des bruits accueillis par la crédulité populaire. Les uns disent que l'offre est faite pour épargner les ouvriers de la marine dans le meurtre général, les autres au contraire que c'est un guet-apens atroce que l'on tend aux gens de l'arsenal pour les massacrer plus aisément; il n'y a rien que n'invente l'imagination surexcitée par un fol effroi. Le comte d'Albert de Rions, quoique naguère encore chacun vantât sa bonté et sa compatissance qui avaient converti en œuvres charitables l'emploi d'une somme destinée à faire un présent et à donner une fête à sa fille, la jeune

Digitized by Google

marquise de Colbert, se voit en butte, avec tous ses officiers, aux mêmes soupçons que le commandant de la place comte de Bethisy; le bruit se répand qu'il se fait des préparatifs d'attaque à bord de l'amiral, au poste du Petit-Rang, à la patache du port; on désigne le 1er décembre comme le jour où doit éclater l'incendie et commencer le sac de la ville; on assure que la garnison de Digne vient à marches forcées dans ce but abominable; cette garnison ne paraissant point, la calomnie ne se tient pas pour battue, et dit que l'on s'est vu obligé d'expédier un contre-ordre.

Un soir, le comte d'Albert entend mugir l'émeute à la porte de l'arsenal; dans sa sollicitude de père et d'époux, il retient auprès de lui sa fille et sa femme qui se disposaient à regagner leur demeure; sur-le-champ la nouvelle court dans le peuple que c'est pour les sauver de la mine prête à éclater sous les maisons et sous les pas des habitants. Le commandant de la marine n'est pas plutôt instruit de ce tour odieux que l'on donne à sa préoccupation paternelle, qu'il prend sa femme et sa fille par la main, s'avance avec elles à la porte de l'arsenal et les présente à la foule, en disant : « Voici ma femme et ma fille qui vont se retirer chez elles; je ne crois pas qu'il y ait personne d'assez malhonnête parmi vous pour chercher à les effrayer. » L'air calme et digne, le ton assuré et plein de confiance du brave marin qui avait tant de fois montré ce même sang-froid sous le feu des escadres anglaises, impriment du respect au peuple et font taire un moment l'audacieuse calomnie. La foule s'ouvre, et la comtesse d'Albert de Rions, admirable de noblesse et de sérénité, ainsi que sa fille à qui elle a communiqué son courage, se rendent à leur demeure habituelle, sous la conduite de deux officiers seulement. Le comte d'Albert ne sortit de l'arsenal que quand il se fut assuré que le désordre n'y pénétrerait pas de la nuit.

Le lendemain, l'agitation ranimée par des meneurs, notamment par un procureur nommé Barthélemy, recommença avec une nouvelle force. Le comte d'Albert envoya dans les casernes sonder les dispositions des canonniers-matelots. On promit à ceux-ci, de sa part, qu'il ne leur serait demandé aucun service étranger à la sûreté de l'arsenal; ils jurèrent, en retour, de défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang le dépôt confié au commandant de la marine.

Digitized by Google

Mais pendant ce temps, les ouvriers s'insurgeaient jusque dans l'intérieur de l'arsenal et criaient qu'ils voulaient être armés. « Vous n'avez pas le droit de dire que vous voulez, dit le comte d'Albert qui survint, quand moi je n'ai pas celui de dire je veux, quand moi je n'ai ni le droit ni le pouvoir de vous donner des armes. » Cette réponse ne fut pas accueillie comme elle devait l'être. Une discussion bruyante s'engagea entre le commandant de la marine et les ouvriers. Le comte d'Albert menaça tour à tour, caressa et pria. Tout semblait inutile; les ouvriers disaient qu'on les voulait assassiner, et que le seul moyen de leur enlever cette crainte, c'était de leur donner les moyens de se défendre. A cette infâme imputation, le brave marin ne put réprimer plus longtemps les sentiments qui l'agitaient au dedans; des larmes roulaient dans ses yeux : « Malheureux que vous êtes, s'écria-t-il, si vous me croyez capable de vous assassiner, que ne me massacrez-vous vous-mêmes! Voyez si j'ai craint, moi, de me jeter sans armes au milieu de vous! Égorgez en moi celui qui a glorieusement combattu avec vous les ennemis de l'État, et qui ne vous a jamais fait que du bien! » Cette apostrophe, pleine d'indignation et de sensibilité à la fois, pénétra la masse des ouvriers. Les plus mutins furent obligés par le plus grand nombre de céder la place à de moins violents. Enfin, après maintes et maintes propositions, faites, accordées et ensuite rejetées, il fut convenu qu'il ne serait rien changé au service du port. Le calme parut reconquis pour quelque temps, grâce à la fermeté et aux désirs conciliants du commandant de la marine, que secondait le zèle de ses officiers et du directeur des constructions navales Gauthier.

Vers ce temps, se formèrent la garde nationale de Toulon et peu après un comité permanent, dont l'âme était ce procureur Barthélemy que l'on a déjà vu figurer dans les désordres et qui remplissait à la fois les fonctions de membre de ce comité et de capitaine de la milice. La municipalité, conduite par le comité, invita tous les citoyens, toutes les troupes et tous les marins de Toulon à prendre la cocarde tricolore, qu'aucun décret n'avait encore légalisée ni ordonnée. Aussitôt des altercations sans nombre eurent lieu entre les officiers des armées de terre et de mer d'une part, et les officiers de la garde nationale de l'autre.

Digitized by Google

Un officier du régiment de Dauphiné, portant un chapeau avec un ruban noir noué en forme de ganse (1), fut arrêté par quelques gardes nationaux qui l'accusaient d'avoir arboré la cocarde noire en signe de deuil des événements qui se passaient. Au reste, ils n'étaient pas bien sûrs du fait : car ceux-ci écrivirent qu'il portait une cocarde noire, rouge et blanche, ceux-là qu'il n'en portait aucune; et cette dernière accusation paraît avoir été la mieux fondée, quoiqu'elle fût fort arbitraire. Mais déjà la liberté pour les uns devenait la plus intolérable des tyrannies pour les autres. L'officier eut beau protester contre toute intention coupable de sa part, on le maltraita, et finalement on le jeta en prison. Les officiers des armées de terre et de mer, qu'un tel acte menaçait des conséquences les plus graves, se réunirent pour réclamer la mise en liberté du prisonnier; on la leur refusa. Les inférieurs, chose qui devait peu durer, prirent fait et cause pour leurs chefs; les sous-officiers des régiments de la garnison et vingt-neuf sous-officiers du corps des canonniers-matelots, déposèrent à l'hôtel-de-ville de Toulon une protestation contre les exigences et les violences de la garde nationale, déclarant qu'ils ne reconnaissaient pour chefs que leurs officiers et qu'ils ne souffriraient jamais qu'on leur manquât de respect. On ne leur demandait pas tant, et ils devaient tenir beaucoup moins. Le comte d'Albert de Rions blâma même leur démarche, comme exagérée et contraire d'ailleurs à une vraie discipline.

Les meneurs, qui voyaient que l'accord des officiers et de leurs subordonnés serait un rempart certain contre le désordre, y eurent bientôt mis fin, en débauchant sous-officiers, officiers-mariniers, soldats et matelots. On avait cherché, contrairement aux ordonnances en vigueur et aux intérêts matériels de l'État, à enrôler les ouvriers classés de l'arsenal dans la garde nationale, et on y avait réussi. Une grande partie d'entre eux avaient arboré le *pouf*, aigrette et marque distinctive du soldat. Sous le prétexte de remplir les nouveaux devoirs qu'ils s'attribuaient, ils se mêlaient à tous les désordres pour les entretenir, et abandonnaient le travail de l'arsenal, sans pour cela renoncer à leur salaire journalier. Le comte d'Albert écrivit aux consuls de la ville pour se plaindre de cet état de choses intolérable et ruineux; mais comme il connaissait leur faiblesse et leur impuissance, il les pria de se joindre à

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VAISSEAU DE 84 CANONS (1842)

Digitized by Google

lui pour exposer à l'Assemblée nationale les craintes dont il était agité pour la sûreté même du dépôt qui lui était confié, si les travailleurs continuaient à se tenir en armes. Il apprit bientôt que non contents d'avoir écouté les suggestions des agitateurs, les ouvriers de l'arsenal cabalaient eux-mêmes pour entraîner les canonniers-matelots et les équipages des vaisseaux dans leur insubordination. Il espéra prévenir le malheur qu'il redoutait en faisant un exemple modéré sur deux maîtres entretenus, Causse et Gavinet, l'un et l'autre hommes turbulents; le second venait même de se faire chasser de la frégate *l'Alceste*, commandée par l'officier de Beaurepaire, à la demande de l'équipage qu'il avait tenté d'ameuter. D'Albert de Rions leur signifia à tous deux qu'ils n'étaient plus rien dans l'arsenal, et que les portes leur en seraient désormais fermées.

C'était le 30 novembre 1789 au soir. Les deux maîtres entretenus passèrent la nuit à déchaîner les passions des ouvriers et du peuple contre le commandant de la marine et à reproduire l'absurde bruit d'attaque et de destruction de Toulon pour le 1er décembre. Le procureur Barthélemy et la plupart des autres membres du comité permanent de l'hôtel-de-ville, l'accueillirent comme un enfant sorti de leur sein, et contribuèrent de toutes leurs forces à le propager de nouveau.

Le lendemain matin, 1er décembre, les ouvriers classés se présentèrent à la porte de l'arsenal, mais ce n'était pas tous, à beaucoup près, pour reprendre leurs occupations journalières; il n'y en eut qu'une partie qui entra; le plus grand nombre resta dehors dans un état croissant d'effervescence. Le comte d'Albert envoya l'ordre à deux détachements de canonniers-matelots, de cinquante hommes chacun, de se tenir prêts à marcher au besoin. Sur les entrefaites une députation du comité permanent se présenta devant l'arsenal et demanda à parler au commandant. Le comte d'Albert chargea un officier de l'introduire; mais elle méditait un coup populaire contre le corps des officiers de la marine et cherchait à l'attirer dans un conflit où il n'aurait ni le nombre ni la force pour lui. La députation fit répondre en conséquence au comte d'Albert, qu'elle n'entrerait pas dans l'arsenal, mais qu'elle demandait à lui parler soit à la porte, soit à l'hôtel-de-ville, soit chez lui. Incapable de soupçonner qu'on lui tendît un

Digitized by Google

piége, le vieux marin fait savoir qu'il va se rendre à sa demeure, et sort presque aussitôt accompagné de ceux de ses officiers qui se trouvaient alors auprès de lui. Il n'a pas plutôt mis le pied hors de l'arsenal, qu'une foule compacte l'entoure, le presse, l'empêche de retourner en arrière, et, flot énorme dont les sourds mugissements préludent à un bruit plus terrible, le pousse avec son cortége d'officiers jusqu'à son hôtel où l'on veut entrer avec lui. Le comte d'Albert s'y oppose; on l'insulte, on porte la main sur sa personne; ses officiers le dégagent; l'un d'eux, le major de vaisseau Saint-Julien de Chambon, se voit arracher son épée et son chapeau, et ne se sauve qu'à grand'peine du danger qui l'entoure.

Cependant le comte d'Albert était rentré dans son hôtel où le suivirent bientôt le maire Roubaud et le procureur Barthélemy, qui demandèrent, le premier d'un ton conciliant, le second avec hauteur, la grâce des deux maîtres entretenus. Le comte d'Albert estimait que c'en serait fait de la discipline s'il cédait, et il refusa longtemps d'obtempérer aux vœux qu'on lui exprimait. Alors Barthélemy prit Roubaud par le bras, et lui dit d'un air menaçant pour le commandant de la marine : « Monsieur, retirons-nous; allons sauver la ville qui est en danger; en ce moment je change de caractère. » Mais le maire, qui n'était dans aucun cas pour les moyens violents, fit tant pour obtenir la grâce des deux coupables, qu'à la fin le comte d'Albert la lui accorda, mais en annonçant que cet acte de faiblesse exigé de lui par la commune pour le rétablissement de l'ordre, serait au contraire l'encouragement à de nouveaux tumultes et ferait à la discipline, comme à l'État, un tort irréparable.

En ce moment, deux piquets de canonniers-matelots venaient de se former sur le Champ-de-Bataille à peu de distance de l'hôtel de la marine, quand soudain quatre bandes d'émeutiers débouchent des quatre principales issues de la place. Le comte de Broves, major de vaisseau, s'étant présenté à une des petites portes de la demeure du comte d'Albert, devient aussitôt l'objet des insultes et des violences de la multitude. Une main téméraire ose se porter sur la garde de son épée; il l'arrête en criant aux deux piquets de canonniers-matelots de porter les armes. Cet ordre, répété par l'officier qui commandait les détachements, ne

Digitized by Google

fut suivi que par le premier rang des canonniers; les autres, au lieu de porter leurs armes, les laissèrent tomber à terre. C'était le premier indice certain de la démoralisation des troupes de la marine.

Néanmoins, Barthélemy ayant aperçu, de l'intérieur de l'hôtel, les deux détachements dans cette attitude, feignit d'en concevoir une grande crainte, et chercha à insinuer au maire que cela menaçait sa vie et la sienne. Un tel soupçon suffit pour décider le comte d'Albert à envoyer l'ordre de faire rentrer les cent canonniers-matelots dans leurs casernes. Le commandant de la marine déclara seulement qu'en renonçant, pour l'amour de la paix, aux moyens de défense qui dépendaient de lui, il comptait sur ceux dont la municipalité pouvait disposer. Le maire les lui promit avant de sortir, et Barthélemy vit avec une joie qu'il eut peine à contenir, les détachements quitter la place du Champ-de-Bataille.

Les canonniers ne sont pas plutôt rentrés dans leurs casernes, que la foule grossit et lance des pierres aux fenêtres de l'hôtel de la marine. D'Albert de Rions envoie un de ses officiers à l'hôtel-de-ville réclamer la loi martiale. Barthélemy s'oppose à ce qu'on l'accorde. On fait seulement marcher deux compagnies de la garde nationale, dont l'une s'empare de la porte de l'hôtel et l'autre se range le long de la terrasse qui donne sur le Champ-de-Bataille. Beaucoup de volontaires de la milice, loin d'être une défense pour le commandant de la marine, sont un appoint envoyé à l'émeute. L'un d'eux s'élance comme un tigre sur le major général de la marine, Roux de Bonneval, qui, penché sur la balustrade de la terrasse, s'entretenait avec deux capitaines de la garde nationale, le blesse au front d'un coup de sabre et lui coupe un doigt de la main sur laquelle il avait la tête appuyée. Peu après, une balle de fusil part du milieu d'une des compagnies de la garde nationale et va s'enfoncer dans le plancher du cabinet du comte d'Albert. Le major Saint-Julien, qu'un peu plus de fanfaronnade peut-être que de nécessité avait engagé à sortir de l'hôtel pour aller chercher une autre épée à la place de celle qu'on lui avait enlevée, est de nouveau assailli, et court se rallier aux soldats de la marine assemblés pour la garde du port : « J'espère, leur dit-il, que vous ne laisserez pas massacrer un officier à

Digitized by Google

votre tête. — Major, comptez sur nous, » répondent-ils. Mais à peine lui ont-ils fait cette promesse qu'ils le laissent à la merci d'une populace furieuse qui l'accable de coups de pierres, de coups de crosses de fusil, le renverse à terre et le foule aux pieds. Un officier et un volontaire de la garde nationale, Vacquier et Donde, lui font un rempart de leurs corps au moment où le meurtre va être consommé. Ce généreux dévouement n'aurait pas suffi à sauver Saint-Julien, si, devinant de loin la position du major, le comte d'Albert, à la tête de trente officiers, ne s'était élancé de son hôtel à son secours et ne l'avait enlevé aux assassins. L'action de Vacquier et de Donde rendit au commandant de la marine quelque confiance dans la garde nationale ; rentré chez lui, il consentit à s'abandonner tout entier à elle, et à renvoyer jusqu'à un détachement de cinquante hommes du régiment du Barrois que l'on avait mis à ses ordres pour la garde intérieure de son hôtel.

Mais sa confiance avait été trop grande. Après un moment de calme trompeur, sa demeure fut investie de tous les côtés par les volontaires de la garde nationale ; l'entrée et la sortie en furent interdites à quiconque était attaché au service de la marine. Bientôt on s'introduisit dans le lieu où le comte d'Albert se tenait entouré d'une douzaine d'officiers seulement, et l'on voulut exiger de lui qu'il livrât le major de Broves, accusé d'avoir ordonné le matin aux canonniers-matelots de faire feu sur le peuple. En vain le comte d'Albert assure qu'il n'y a eu de donné que l'ordre de porter les armes, en vain il affirme que les fusils n'étaient pas même chargés; on lui crie qu'il ment, que ses officiers sont des aristocrates qui veulent assassiner le peuple et les gardes nationaux. Mille voix s'élèvent pour annoncer que si le major de Broves n'est pas livré de bonne volonté, on va se saisir de vive force de sa personne. Le comte d'Albert se tourne alors vers les douze officiers qui composent toute sa garde : « Messieurs, leur dit-il, c'est le moment de mourir ; mourons au moins en officiers français plutôt que de livrer un de nos camarades. » Et ce disant, il met l'épée à la main et se dispose à vendre chèrement sa vie. Mais en ce moment, le major de Broves serre la main de son général, se dégage vivement d'entre ses camarades et court se livrer à ses ennemis pour prévenir l'effusion du sang.

Digitized by Google

Ce mouvement magnanime inspire quelque honte à la foule des agresseurs. Ils promettent au commandant de la marine que le comte de Broves ne sera point maltraité et que l'on se tiendra pour satisfait de s'être assuré de sa personne; les officiers de la garde nationale déclarent même qu'ils répondent de lui sur leur tête.

On emmène donc le généreux major; le comte d'Albert et les autres officiers de la marine le voient s'éloigner avec un amer regret; leur visage trahit leur douloureuse émotion et leurs craintes. Deux officiers des troupes de terre, de Spinette et de Mézange, qui passaient alors devant l'hôtel de la marine, coururent se placer auprès du comte de Broves, l'accompagnèrent jusqu'à la prison malgré les menaces et les insultes, et, unissant leurs efforts à ceux de l'officier de la garde nationale Vacquier, surent empêcher qu'on ne lui arrachât ses épaulettes et sa croix de Saint-Louis.

Une proclamation de l'hôtel-de-ville fut faite pour placer sous la sauvegarde de la loi et de la garde nationale l'hôtel de la marine et tous ceux qu'il renfermait, mesure insignifiante du moment que c'était des rangs mêmes de la garde nationale que partaient les coups les plus funestes. Elle n'eut pas été plutôt rendue publique en effet, qu'une troupe de volontaires de la milice força la porte de l'hôtel, et voulut contraindre le comte d'Albert à livrer encore un de ses officiers, le commandeur de Village, capitaine de vaisseau divisionnaire. « S'il vous faut une nouvelle victime, dit le comte en faisant seul plusieurs pas au-devant de la foule, me voici; mais s'il vous faut un de mes officiers, passez auparavant sur mon corps. » Puis se tournant du côté du commandeur dont il craignait un mouvement semblable à celui du comte de Broves : « Capitaine, lui dit-il, je vous défends de vous livrer; je suis responsable de votre personne et de votre vie. » Les généreuses émotions étaient désormais étouffées; ce noble mouvement ne produisit que plus d'irritation.

Au bruit affreux qu'il entend, le père du comte d'Albert, vieillard de plus de quatre-vingts ans, descend auprès de son fils, tandis que la comtesse, sa belle-fille, et la marquise de Colbert, sa petite-fille, se cachent, à sa prière, dans une pièce peu connue et de difficile accès. Cet homme vénérable à qui le sentiment

Digitized by Google

de la position de son fils donnait un air plus touchant et plus auguste encore, veut se placer entre ce fils et les agresseurs. « Vieillard, lui dit alors d'un ton tragique un caporal de la compagnie Barthélemy, nommé Lami, vieillard, tu es bien vieux, mais ton fils est encore plus vieux que toi. » En même temps, on écarte d'un bras dédaigneux et impitoyable cet infortuné ; on se jette sur le comte d'Albert, on lui arrache son épée, on l'entraîne hors de l'hôtel au milieu des huées et des injures de la multitude ameutée; les gardes nationaux se divisent en deux partis, les uns pour l'assassiner, les autres pour le sauver; ceux-là le frappent à coups de plat de sabre, de crosses de fusil, de pointes de baïonnette, et lancent à ce noble marin, pendant plus de vingt ans l'honneur de son arme, d'ignominieux coups de pied; ceux-ci essaient de se placer entre les insulteurs et lui.

Dans ce moment, quelques officiers de la marine et des troupes de terre étaient à l'hôtel-de-ville, et y réclamaient avec une nouvelle énergie la loi martiale. « Il n'est pas temps encore, répondait la faction Barthélemy. — Attendez-vous donc qu'on les égorge? s'écria un officier du régiment du Dauphiné. Mais il faudra que l'on commence par nous égorger nous-mêmes. » Et ce brave fit un mouvement pour voler au secours des officiers de marine ; mais on le cerna, on l'arrêta et on s'assura de sa personne. Tout ce que sut faire le conseil assemblé à l'hôtel-de-ville, ce fut de sortir avec pompe, le consul-maire en tête, pour essayer de ramener, par cette parade, les gardes nationaux égarés. Cela ne fit que compromettre davantage l'autorité déjà si méconnue.

Le maire et son cortége, à peine sortis de l'hôtel-de-ville, aperçurent le marquis de Castellet, chef d'escadre et directeur général de l'arsenal, neveu du bailli de Suffren, et le commandeur de Village, desquels on s'était saisi après s'être emparé du comte d'Albert. Ils étaient horriblement outragés par la multitude. Presque au même instant, on vit le comte d'Albert lui-même, la tête et le corps ruisselant de sang. On entendait des gens qui criaient en provençal : « Voilà d'Albert, pendez-le! Qu'on lui coupe la tête! » Au moment où il entrait dans le palais-de-justice auquel attenait la prison, la foule se resserra autour de lui, comme si elle eût voulu l'étouffer dans l'embrasure de la porte.

Un des deux officiers des troupes de terre, Mézange ou Spinette, qui étaient encore là, étend les bras pour le recevoir, en s'écriant : « Ah! messieurs, au nom de l'honneur et de la gloire, respectez ce brave général! » La foule s'écarte un peu, et le comte d'Albert va tomber dans les bras de l'officier, qui lui-même n'évite un coup de baïonnette qu'en se courbant en arrière. C'est ainsi que l'on pousse le commandant général de la marine dans un affreux réduit où se trouvait un échappé de galères. Le marquis de Castellet, le commandeur de Village et le comte de Broves étaient aussi plongés dans des cachots. Toutefois le maire, malgré l'opposition de Barthélemy, prit le parti de tirer le comte d'un tel lieu, et de le conduire dans un cabinet de l'hôtel-de-ville, où l'on amena successivement les précédents officiers et le comte de Bonneval qui, couvert de cruelles blessures, mais arrêté le dernier de tous, n'eut pas du moins à supporter les horreurs du cachot. Le commandant de la marine et ses compagnons d'infortune passèrent la nuit ensemble, sous la surveillance de plusieurs sentinelles qui se tenaient auprès d'eux le sabre à la main. Ils entendirent, au milieu des bruits confus du dehors, des voix qui demandaient qu'on les remît au cachot, et d'autres qui criaient : « Égorgez! Égorgez! »

La comtesse d'Albert et la marquise de Colbert eurent le bonheur d'échapper dans leur cachette aux recherches de la foule qui avait envahi l'hôtel de la marine de bas en haut. L'ingénieur-directeur des constructions Gauthier, à la vie duquel on en voulait, trouva aussi asile dans ce réduit, d'où il se tira à la faveur de la nuit et à l'aide d'un déguisement qu'un officier de terre lui avait procuré.

Pendant ce temps, la municipalité affectait, par quelques vains restes de formes, de voir toujours dans le comte d'Albert le commandant général de la marine de Toulon. Elle autorisa le marquis de La Roque-Dourdan, l'ancien des capitaines de vaisseau restés en liberté, à venir rendre compte au prisonnier des détails du service. Cela n'empêcha pas que, les jours suivants, la prison ne fût plus resserrée, et que, dans un moment de panique, on ne séparât de nouveau les détenus. La consigne fut donnée de les massacrer au moindre mouvement qui paraîtrait naître au dehors dans le but de les délivrer, et il fut décidé par le conseil

Digitized by Google

permanent qu'ils ne seraient élargis que quand l'Assemblée nationale aurait prononcé sur leur sort. Le conseiller au parlement d'André, membre de cette assemblée, qui avait été envoyé en Provence, avec la qualité de commissaire du roi, pour y apaiser les troubles, ne put empêcher les mauvais traitements de continuer sur les officiers de la marine. On décida seulement à l'hôtel-de-ville qu'on nommerait, sous sa présidence, un comité de recherches de douze membres, dont les procès-verbaux seraient envoyés à l'Assemblée nationale. Les recherches n'étaient pas difficiles à faire ; les perturbateurs et les assassins avaient le front haut et se disputaient l'honneur de leurs méfaits ; ils s'introduisirent même jusque dans le comité pour y défendre leurs actes.

L'esprit du peuple se laissait aller à tous les genres d'alarmes qu'on voulait lui inspirer. Le bruit fut répandu qu'une flotte combinée d'Angleterre et de Hollande devait assiéger la place et le port de Toulon. Aussitôt on se précipite du côté de l'arsenal, pour s'emparer des armes de la marine. Ce bruit servit aussi de prétexte pour faire subir de nouvelles rigueurs aux officiers arrêtés. Le comité permanent déclara qu'une lettre écrite au nom du roi pour la mise en liberté des prisonniers, sur le vœu de l'Assemblée nationale, où avait été portée l'affaire de Toulon, n'avait point l'empreinte légale, et qu'il attendrait que l'Assemblée se fût prononcée sur le fond de cette affaire pour les relâcher. A la fin pourtant, et après bien des discussions à l'Assemblée nationale, dans lesquelles Malouet, intendant de la marine à Toulon et député de la sénéchaussée de Riom, montra une éloquence, une énergie et un courage dignes d'admiration, l'ordre de mise en liberté des prisonniers fut réitéré. Le comte d'Albert et ses compagnons partirent d'abord pour Marseille, et de là se dirigèrent sur Paris où les avait précédés une lettre au président de l'Assemblée nationale, dans laquelle ils demandaient à être entendus et à se justifier à la barre, des imputations calomnieuses répandues contre eux. Malouet prit de nouveau la parole en leur faveur. Ricard, avocat et député de Toulon, Robespierre, Charles de Lameth et nombre d'autres, se réunirent pour étouffer sa voix : « Criez, messieurs, criez, dit Malouet d'une voix de tonnerre qui dominait le bruit ; je serai encore plus opiniâtre que vous.... J'accuse les malintentionnés et les amis des insurrec-

Digitized by Google

tions, fauteurs et instigateurs des troubles. Je demande que ces gens soient poursuivis, condamnés, et que M. d'Albert de Rions reçoive les réparations qu'il a droit d'attendre de la justice de l'Assemblée. » On demandait d'autre part le renvoi de l'affaire au Châtelet, dont on avait fait alors une sorte de prélude au tribunal révolutionnaire, renvoi qui eût été une flétrissure pour les officiers de la marine. L'abbé Maury monta à son tour à la tribune au milieu d'une agitation extrême; son éloquence insinuante parvint à se faire écouter : « Le Châtelet de Paris, dit-il en terminant, n'a été institué que pour juger les crimes de lèse-nation; je n'en vois point ici. Je vois un général outragé, traîné injustement dans un cachot, détenu sans accusation, je le vois, ce général, couvert de ses longs et éclatants services, invoquer le secours des lois; il serait indigne de vous de le lui refuser. Je me borne à vous rappeler que le bonheur et la tranquillité ne peuvent résulter que de l'union entre les milices nationales et les troupes soldées. Pour rendre la paix à Toulon, enjoignons à M. d'Albert d'y reprendre ses fonctions; que les officiers municipaux aillent l'inviter à oublier le passé; qu'ils lui rappellent qu'il faut s'aimer, se réunir pour opérer le bonheur du pays. » Des applaudissements répondirent à cette adroite péroraison; mais la question ne fut pas encore décidée. Le major de vaisseau Nomperre de Champagny fit entendre aussi un discours de conciliation, que la majorité accueillit avec une sympathie marquée. Il y établissait que le comte d'Albert et les officiers sous ses ordres n'avaient fait que leur devoir, qu'ils s'étaient montrés d'une modération extrême; mais que dans des jours où toutes les anciennes notions avaient disparu pour être remplacées par d'autres, on pouvait excuser quelques erreurs du peuple, à condition qu'elles ne se renouvelleraient pas. Il proposa en conséquence de déclarer le comte d'Albert exempt d'inculpation et d'ajourner le reste de l'affaire. Le 16 janvier 1790, l'Assemblée décréta que présumant favorablement des motifs qui avaient animé le comte d'Albert de Rions, les officiers de la marine impliqués dans l'affaire, les officiers municipaux et la garde nationale de Toulon, il n'y avait lieu à aucune inculpation contre personne, ni d'un côté ni de l'autre. C'était faire la part de l'ordre et celle du désordre à la fois, et tolérer là où il aurait fallu promptement réprimer. Il faut

Digitized by Google

le dire, l'Assemblée constituante ne sut pas assez régulariser son œuvre en la faisant; elle dissolvait quelquefois autant qu'elle condensait la force du pays.

Restée sans répression et sous le vague des décrets de l'Assemblée constituante, l'affaire de Toulon fut le signal de l'insurrection des équipages et de la dissolution des états-majors de la marine; elle détruisit toutes les traditions, tous les dévouements, dans un métier où la tradition et le dévouement, comme l'expérience, ont tant d'action et de puissance; elle ouvrit pour la France une ère de décadence maritime, dont, après plus d'un demi-siècle, elle ne s'est pas encore parfaitement relevée. L'Angleterre, qui y avait travaillé sous main, s'en réjouit; la France, qui en devait supporter les conséquences, ne s'en émut pas assez.

A compter de ce moment, la désorganisation du corps de la marine fit des progrès effrayants. Le commandeur de Glandevès, chef d'escadre, qui succéda, comme commandant général de la marine de Toulon, au comte d'Albert de Rions, appelé au commandement de l'armée navale de l'Océan, fut à peu près traité comme son prédécesseur. Un attroupement considérable se porta chez lui; on lui fit quelques demandes auxquelles il accéda; on affecta de ne pas ajouter foi à ses réponses, et on l'entraîna avec violence à l'hôtel-de-ville. Pendant le trajet, il fut frappé et courut risque cent fois d'être assassiné. Le lieutenant de vaisseau de Cholet, qui l'accompagnait, reçut trois coups de sabre et deux coups de baïonnette. On alla dans tous les lieux où l'on espérait trouver des officiers de marine isolés, pour les égorger. Le commandant général ne fut rendu à la liberté et à ses fonctions qu'après une détention.

A Marseille, le marquis d'Ambert, colonel du régiment Royal-Marine, occasionna une émeute, en refusant de donner son nom et son passe-port à un garde national en faction, comme c'était de son droit et de sa dignité, puisqu'il était connu et en uniforme. Bernadotte, depuis roi de Suède, alors sous-officier au Royal-Marine, se montra pour la première fois à cette occasion, en élevant courageusement dans ses bras, comme dans une tribune, l'avocat Lejourdan, procureur de la commune, pour qu'il pût se faire entendre et apaiser le tumulte. Le mois suivant, dans la nuit du 29 au 30 avril 1790, cinquante individus s'emparèrent,

Digitized by Google

par surprise, du fort Notre-Dame-de-la-Garde, et y arborèrent un drapeau portant cette inscription : « La liberté ou la mort. » Quelques heures après, la foule soulevée à ce signe, se porta à la citadelle Saint-Nicolas, qui capitula au moment où l'on se proposait de l'enlever d'assaut. On courut aussitôt au fort Saint-Jean, que le commandant Calvet rendit aussi, contre l'avis du major de Beausset. Cet avis, quand on en eut connaissance, fut la cause de la perte du major; la multitude furieuse chercha cet officier, le poursuivit et l'assassina dans une boutique où il s'était réfugié. La démolition de la citadelle Saint-Nicolas fut commencée, et la municipalité ne l'arrêta qu'en permettant la destruction des batteries qui semblaient menacer la ville.

A Rochefort, le major général de la marine de Macarty-Macteigne, homme naguère aimé et respecté de tout le monde, fut assailli chez lui par deux mille ouvriers armés, sous le prétexte qu'il s'opposait à ce que la cloche du port sonnât dans les jours de pluie. Il se présenta à cette multitude furieuse, et, par sa contenance ferme, réussit à faire tomber les armes des mains des meurtriers.

A ces crimes l'Assemblée nationale n'opposa, comme d'ordinaire, que des décrets qui témoignaient de son embarras quand il s'agissait de contenir le peuple et de protéger l'autorité. Un des premiers décrets, relatif aux équipages et aux canonniers-matelots (10 août 1790), fut particulièrement empreint de cet esprit d'incertitude et d'erreur qui semblait être le cachet inévitable de toutes les mesures que prenait cette assemblée sur la marine. Il prescrivait aux officiers, ce qui disait trop qu'on les accusait de ne pas le faire, et cela dans un moment où ils étaient en butte à tant d'outrages de la part de leurs subordonnés, de traiter leurs hommes avec justice et d'avoir pour eux tous les égards convenables, à peine de punition. Il est vrai que cela pouvait être pris comme une introduction pour inviter de leur côté les canonniers et les matelots à garder l'obéissance et le respect vis-à-vis de leurs officiers, et pour annoncer qu'à compter de la publication de ce décret, il ne leur serait fait aucune grâce. Les matelots eurent soin de rappeler souvent et insolemment à leurs chefs la partie du décret qui les concernait, mais, quant à eux, ils méprisèrent celle qui leur ordonnait le respect pour les officiers.

Digitized by Google

A cette même époque, en effet, le chef d'escadre de Castellet qui, après l'affaire du comte d'Albert de Rions, s'était d'abord retiré à Nice, n'eut pas plutôt cédé à l'invitation que la municipalité toulonnaise lui faisait de revenir dans ses foyers, en lui garantissant la plus complète protection, qu'il fut attaqué dans sa maison de campagne par une bande d'ouvriers de l'arsenal de Toulon, et traîné tout sanglant dans la poussière du chemin et jusque sous une potence dressée à la porte d'un cimetière. Il ne dut la vie qu'au passage fortuit de quelques soldats qui l'arrachèrent à ses bourreaux, le prirent sur leurs épaules et le portèrent, criblé de blessures, à l'hôpital. Cinq des assassins ayant été arrêtés et conduits en prison, la faction Barthélemy ordonna leur élargissement. L'Assemblée nationale décréta des informations contre les auteurs de ce crime, et contre ceux qui avaient rendu les assassins à la liberté; mais cette affaire n'eut pas de suite.

Sur ces entrefaites, l'Espagne fatiguée de voir l'Angleterre exercer impunément la contrebande dans ses colonies, et s'attribuer une part de souveraineté qu'elle n'avait pas sur la côte occidentale de l'Amérique du Nord, venait d'attaquer, sur cette côte, un établissement anglais formé à Nootka-Sound et d'y enlever deux vaisseaux comme contrebandiers et pirates. L'Angleterre voulut en faire un cas de guerre, pour arracher des concessions à l'Espagne, et préparer un grand armement. Elle ne croyait pas que le gouvernement français se souviendrait, au milieu de ses orages intérieurs, du Pacte de famille et des intérêts permanents du pays. Mais, le 4 mai 1790, le ministre des affaires étrangères annonça à l'Assemblée nationale que, pour procurer un rapprochement entre les deux puissances et prévenir les malheurs d'une guerre, par une attitude à la fois ferme, digne et modérée, le roi avait ordonné l'armement dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée, de quatorze vaisseaux, quatorze frégates et quatorze moindres bâtiments; la France, disait le ministre au nom de Louis XVI, ne devant pas être désarmée quand l'Angleterre armait. Le comte d'Albert de Rions, comme en dédommagement de ses derniers malheurs, avait été chargé de l'armement de Brest, qui bientôt, sur la proposition formelle du roi, fut porté, par un décret de l'Assemblée, à quarante-cinq vaisseaux de ligne et à un

Digitized by Google

nombre proportionné de frégates et autres bâtiments. L'Angleterre en éprouva des craintes sérieuses, et se montra plus disposée à écouter les propositions de l'Espagne. Louis XVI fut encore arbitre entre les deux nations, qui désarmèrent en même temps que lui. Ce fut le dernier signe de puissance extérieure qu'il donna à l'Europe, et c'était encore à la marine qu'il le devait, malgré l'état de dissolution dont elle se sentait déjà mortellement atteinte.

L'Angleterre n'en travailla que plus activement à en précipiter la ruine; elle pénétra, par son or et ses agents, dans les clubs, et paya peut-être le mot de Mirabeau, si malheureusement revendiqué par Kersaint, « qu'il fallait licencier le corps des officiers de mer. » Ce mot, dont Kersaint ne connaissait pas la portée, mais dans lequel Mirabeau avait pu un moment rêver une alliance pour un gouvernement nouveau dont il serait l'âme, c'était celui de la trompeuse neutralité promise par l'Angleterre à un parti dans la révolution française (2).

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

De 1790 à 1791.

Commencement des révolutions des colonies françaises. — Le club Massiac. — Le marquis de Gouy d'Arcy. — Attitude de la société négrophile. — Députés de Saint-Domingue à l'Assemblée constituante. — Députés de la Martinique et de la Guadeloupe. — Moreau de Saint-Méry. — Démarches des mulâtres et des nègres libres à l'Assemblée constituante. — Guerre civile à la Martinique et dans toutes les Antilles françaises. — Événements de la Guadeloupe et de Tabago. — Premiers troubles à Saint-Domingue et leur caractère. — Singularité des personnages qui se mettent en scène aux colonies. — Abaissement du pouvoir métropolitain. — Décret du 8 mars 1790. — Mouvement qu'il opère à Saint-Domingue. — L'assemblée coloniale de Saint-Marc s'érige en constituante. — Guerre civile entre les blancs du nord et de l'ouest de Saint-Domingue. — Le parti de Saint-Marc soulève les équipages de la marine en sa faveur. — Dissolution et embarquement de l'assemblée de Saint-Marc sur *le Léopard*. — Arrivée, conduite et sort des membres de cette assemblée en France. — Première tentative d'insurrection des mulâtres à Saint-Domingue. — Affreux désordres à l'île de France. — Assassinat du comte de Macnemara, chef de la station navale. — Événements à Pondichéry, Chandernagor, etc. — Nouvelle guerre entre les Anglais et Tippo-Saëb. — L'Angleterre poursuit ses projets d'agrandissement à la faveur de la révolution française.

Jamais on ne vit mieux qu'à cette époque l'alliance intime qui existe entre la marine et les colonies. La démoralisation et les désordres qui atteignirent la première entraînèrent aussitôt la dissolution et la ruine des secondes. Les colonies françaises, ne se sentant plus contenues par la marine de l'État en proie elle-même à tous les désordres, s'abandonnèrent à la fureur de leurs passions de jalousie contre la métropole, de haine entre les castes, entre les quartiers, entre les villes et souvent même entre les individus. Incapables, par leur éducation et leurs habitudes, de comprendre le grand principe qui avait soulevé la révolution et devait lui survivre, elles ne prirent de celle-ci que le côté turbulent et mauvais. La révolution ne fut pour elles, en ce qui concernait la caste blanche, qu'une vaste occasion de mettre dans

Digitized by Google

tout son jour l'orgueil des individus, la soif des vengeances personnelles, le mépris pour toute espèce de gouvernement, et d'ouvrir entre elles et les agents de la métropole un duel qu'elles firent presque toujours dégénérer en assassinats monstrueux. Les esclaves, d'abord spectateurs attentifs mais en apparence désintéressés de ces sanglantes tragédies, ne se mêlèrent à la lutte que quand ils trouvèrent leurs maîtres, gladiateurs insensés, assez affaiblis pour qu'on n'eût plus qu'à mettre le pied dessus dans l'arène et à s'installer sur leurs cadavres. Les colons, particulièrement ceux de Saint-Domingue, se précipitèrent en aveugles et comme saisis de vertige, dans un chaos sans fond. Quand ils rouvrirent les yeux, ils ne trouvèrent plus rien, pas même un débris pour s'y asseoir et y pleurer leur ruine.

Ce fut de l'hôtel de Massiac, où se réunissaient les riches planteurs qui dépensaient leur fortune à Paris, que parurent sortir les premiers symptômes de la désorganisation coloniale. Le marquis de Gouy d'Arcy, colonel de cavalerie, était l'âme de ce club. Né à Paris, mais créole par les habitudes et les tendances, spirituel, vif, ardent, frondeur par caractère, voltairien par ton, vain de ses titres de noblesse, mais plus vain encore de paraître, de produire de l'effet, agressif et non pas progressiste, opposant par esprit de duellisme et non par amour pour un principe, homme dangereux pour tout dire, mais plus dangereux encore à lui-même qu'aux autres, tel était le jeune marquis de Gouy d'Arcy. Conduits par lui, les membres du club Massiac avaient eu la fantaisie de s'introduire en masse et sans mandat comme députés des colonies dans l'Assemblée nationale, à la faveur de la journée du Jeu de Paume. Dans la circonstance, l'Assemblée n'avait pas cru devoir rejeter cet appoint et avait accepté comme députés provisoires tous les colons qui s'étaient présentés.

Mais la contre-partie du club Massiac et les moyens de combattre son influence dans la Constituante s'étaient aussitôt régularisés. Les conférences des négrophiles, de chez Brissot, s'étaient transférées chez le duc de La Rochefoucauld. Mirabeau, Grégoire, La Fayette, Pétion, y assistaient très-régulièrement, et y convenaient de soutenir le principe que les mulâtres et les nègres libres devaient être assimilés aux blancs par les droits politiques et civils, et que, quant aux esclaves, il ne fallait pas brusquer leur

Digitized by Google

émancipation, mais les amener graduellement aux avantages de l'état social (1). Mirabeau se chargea de démasquer, dans le *Courrier de Provence*, le faux libéralisme des colons prêchant la démocratie contre tout ce qui était au-dessus d'eux, l'aristocratie la plus orgueilleuse et la plus oppressive contre tout ce qui leur semblait au-dessous, afin de ne conserver qu'une oligarchie coloniale dont ils seraient les hauts patriciens. C'était leur faire l'honneur d'un principe gouvernemental qui n'entrait peut-être même pas dans leur cerveau léger. Comme ils s'appuyaient sur le nombre de leurs esclaves pour réclamer une plus grande représentation, Mirabeau leur demanda s'ils rangeaient leurs nègres dans la classe des hommes ou dans celle des bêtes de somme, parce que, dans le premier cas, il était convenable que les esclaves fussent affranchis, électeurs et éligibles et que, dans le second cas, il n'était pas plus juste de baser le nombre des députés coloniaux sur le leur, qu'il ne le serait de prendre le nombre des chevaux et des mulets pour base de la députation des provinces de la métropole.

Pendant que la société négrophile battait les prétentions des colons blancs au dehors de l'Assemblée par des écrits, elle les paralysait le plus possible au dedans. Garat, dans un discours lumineux, démontra l'absurdité de faire représenter les opprimés par les oppresseurs, et conclut à ce que, quant à la population, celle des blancs fixât seule le nombre des députés de Saint-Domingue, en accordant toutefois quelque chose à l'étendue du territoire, pour que tous les intérêts de l'île fussent bien connus, et aux intérêts du commerce colonial, pour contre-balancer, dans de certains cas, ceux du commerce de la métropole. En définitive, l'Assemblée fixa à six le nombre des députés de Saint-Domingue, au lieu de vingt que demandaient les membres du club Massiac. Les six députés de Saint-Domingue qui figurèrent à l'Assemblée nationale furent le marquis Gouy d'Arcy, le marquis de Perrigny, le comte de Villeblanche, l'un lieutenant et l'autre major de vaisseau; le comte de Reynaud, le chevalier de Cocherel et Gérard. Les autres prétendants n'eurent que le droit de séance, sans même voix consultative.

L'hôtel Massiac, c'était le sommet de l'oligarchie coloniale; c'était le quartier général de *nos seigneurs de Saint-Domingue*,

Digitized by Google

comme on disait autrefois. *Messieurs de la Martinique* et autres Antilles françaises avaient leur centre de réunion, d'ailleurs plus sage et mieux ordonné, chez Moreau de Saint-Méry qui avait trouvé moyen de se produire dans les premiers événements de la révolution, comme président de l'assemblée générale des électeurs de Paris. Né à la Martinique, Moreau de Saint-Méry avait des idées plus sérieusement avancées, plus saines et conséquentes que celles de ses compatriotes des Antilles en général. Humain, généreux, désintéressé, il s'était fait, dès sa jeunesse, le défenseur des nègres contre les mauvais traitements de leurs maîtres; avide d'érudition et de science, doué d'une merveilleuse facilité, il avait appris les langues mortes sans maître; les mathématiques et la jurisprudence lui étaient devenues aussi familières en quelques mois qu'à d'autres en de longues années; avocat au Parlement de Paris, puis conseiller au conseil supérieur de Saint-Domingue, il avait colligé, avec une patience et une sagacité remarquables, la législation coloniale si confuse et si embrouillée, et, de retour à Paris, il avait publié un travail d'un haut intérêt sur les lois et les constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le Vent; archéologue et ami des arts, homme de lettres en même temps que légiste, il avait dernièrement contribué à la fondation de plusieurs sociétés littéraires et artistiques. Voilà quels étaient, à l'âge de trente-neuf ans qu'il avait alors, les principaux titres à l'estime publique de Moreau de Saint-Méry. Sollicités par l'exemple des membres du club Massiac, les amis de Moreau de Saint-Méry prétendirent à leur tour au droit de représenter les colonies sans mandat. Moreau de Saint-Méry et le colonel Arthur de Dillon, cœur loyal autant que valeureux et habile militaire, furent admis pour la Martinique. L'officier de marine de Galbert et son collègue de Curt le furent pour la Guadeloupe.

C'était un envahissement; Mirabeau lui-même l'avait fait remarquer, en rappelant une décision royale qui exigeait que les colons, avant de pouvoir être représentés directement aux états généraux fussent appelés dans des assemblées coloniales à faire connaître leurs vœux, qui seraient ensuite soumis aux états du royaume. Les conséquences de l'usurpation se développèrent sur-le-champ. Les mulâtres de Saint-Domingue présents à Paris,

Digitized by Google

excités par l'exemple qui leur venait d'en haut, après s'être eux-mêmes constitués dans un club sous le titre de *colons américains*, comme les planteurs du club Massiac sous celui de *colons français*, parurent à la barre de l'Assemblée nationale, et se plaignirent, par l'organe de leur conseil et président de Joly, de ce que les blancs se fussent assemblés, eussent rédigé des cahiers, nommé et fait recevoir des députés, sans avoir consulté *les citoyens de couleur* qu'ils avaient cependant la prétention de représenter; ils réclamaient l'exécution des décrets de l'Assemblée sur la liberté et l'égalité des hommes, et le droit de nommer des députés. En même temps, ils déposèrent sur le bureau du président une soumission de six millions, formant la quatrième partie de leurs revenus, pour subvenir dans les circonstances aux charges de l'État. Un murmure favorable accueillit ces demandes et cette offre. Joly, en tirant une confiance nouvelle, déclara qu'il combattrait les prétentions tyranniques des blancs, « lorsqu'ils seraient descendus dans l'arène qu'il brûlait de parcourir. » L'Assemblée décréta immédiatement le droit de séance pour la députation des hommes de couleur. Puis ce fut le tour des nègres libres. « Le nègre, dirent-ils à l'Assemblée nationale, est issu d'un sang pur; le mulâtre au contraire est issu d'un sang mêlé; c'est un composé de noir et de blanc; c'est une espèce abâtardie. D'après cette vérité, il est aussi évident que le nègre est au-dessus du mulâtre, qu'il l'est que l'or pur est au-dessus de l'or mélangé. » C'est sur ce fondement et sur leur nombre que les nègres libres s'appuyèrent pour demander à être aussi représentés dans le sein de l'Assemblée nationale. Pour prouver qu'ils avaient l'âme plus grande et la main plus ouverte que ceux qu'ils appelaient leurs bâtards, ils annonçaient qu'ils viendraient prochainement offrir eux-mêmes à l'Assemblée nationale un don patriotique de douze millions.

Si les trois races coloniales étaient déjà de la sorte en présence jusqu'au cœur de la métropole, qu'on juge de ce que devaient être l'agitation et le soulèvement de leurs passions sur le terrain qui leur était propre et là où leurs vanités et leurs griefs étaient sans cesse en présence.

Les premiers bruits de désordre et d'insurrection vinrent de la Martinique, que Saint-Domingues, sous ce rapport, devait bien-

Digitized by Google

tôt laisser loin derrière elle. A la Martinique, les petits-blancs, habitants des villes, et les grands planteurs, habitants des campagnes, étaient en querelle ouverte. D'un autre côté, le gouverneur de la colonie, comte et depuis marquis de Vioménil, que l'on devait voir maréchal de France sous la Restauration, et l'intendant Foulon d'Écotier, fils de l'intendant Foulon massacré à Paris peu après le rappel de Necker, ne s'entendaient pas plus que Du Chilleau et Barbé-Marbois à Saint-Domingue. Toutefois les causes de la mésintelligence étaient différentes : Vioménil avait commis à son arrivée le crime irrémissible aux yeux des colons de prêcher la modération et la douceur envers les esclaves ; et ceux-ci, sur les entrefaites, ayant formé un complot pour se délivrer de l'oppression des blancs, l'intendant accusait le gouverneur d'avoir donné des encouragements à la révolte. Vioménil au contraire avait espéré la prévenir par ses prudents conseils. Quand elle eut essayé d'éclater, au mois d'août 1789, nul mieux que lui ne sut la réprimer. Son énergie et la promptitude de sa décision ne lui laissèrent ni les moyens ni le temps de se développer. Les mulâtres miliciens furent plus empressés que les blancs à l'aider dans cette répression.

Peu après on eut, à Saint-Pierre de la Martinique, des nouvelles de la prise de la Bastille et des événements qui en avaient été la suite dans la métropole. Le commandant de Saint-Pierre, nommé Laumoy, ne put, malgré toute sa fermeté, réprimer les désordres auxquels donna lieu dans cette ville la cocarde tricolore. Vioménil, pour y mettre fin, autorisa à la porter, mais exigea en même temps que l'on fît des excuses à Laumoy. Les troupes, parées de ce signe, fraternisèrent avec le peuple. Plus d'habitude de discipline et la présence habituelle du gouverneur avaient jusqu'ici contenu l'élan révolutionnaire dans la ville du Fort-Royal ; mais quand la cocarde tricolore y eut été autorisée comme à Saint-Pierre, elle y devint le sujet d'une querelle terrible entre les blancs qui prétendaient avoir seuls le droit de la porter, et les mulâtres qui voulaient partager avec eux cet honneur. Vioménil n'ayant pu approuver cette intolérance envers des hommes qui venaient d'être d'un si grand secours aux planteurs contre leurs esclaves, vit se déchaîner contre lui les plus odieuses calomnies ; il fut attaqué jusque dans sa vie privée, jusque dans

Digitized by Google

ses mœurs, et dénoncé comme coupable d'excès d'intempérance de toutes sortes. Une populace soudoyée mit sa vie en danger, et le menaça de l'embarquer de force. L'intendant Foulon, loin de le soutenir, le blâmait avec la plus coupable imprudence, et n'admettait, dans ces moments difficiles, aucune conciliation entre les mulâtres et les blancs. Néanmoins, la modération de Vioménil vint à bout de calmer cette violente situation dans la ville de Fort-Royal.

Mais, à l'heure où l'ordre se rétablissait d'un côté de la colonie, le désordre prenait de l'autre un caractère plus menaçant. Un comité, ayant les colons Ruste et Crassous de Médeuil pour président et secrétaire, se forma en tribunal à Saint-Pierre, avec la prétention de juger le gouverneur général. Vioménil fut déféré au roi par ce comité, comme coupable d'actes criminels, et l'arrêté qui contenait les motifs de cette condamnation étrange fut audacieusement adressé à l'Assemblée nationale. On monta jusque dans les chaires évangéliques pour faire entendre des discours séditieux et vomir des injures contre le gouverneur. La partie saine des habitants de la Martinique voyait de tels excès avec douleur et mesurait avec effroi l'abîme où ils allaient infailliblement entraîner la colonie tout entière.

Vioménil convoqua l'assemblée coloniale pour s'appuyer sur elle, et réussit à ramener un moment les esprits. Peu après, il réunit les colons en assemblée générale pour nommer des députés à l'Assemblée nationale, ignorant d'ailleurs, comme tous les habitants présents en Amérique, que les élections eussent déjà été consommées en petit comité à Paris. Dès l'ouverture de cette assemblée, le 16 novembre 1789, la division malheureuse qui régnait entre les autorités militaires et civiles se manifesta publiquement dans les discours; le gouverneur et l'intendant ne gardèrent plus aucune mesure l'un envers l'autre, et leur correspondance avec le ministre ne fut plus qu'une série déplorable de plaintes réciproques (2).

Dès que la nouvelle des premiers désordres de la Martinique fut parvenue en France, le marquis de Gouy d'Arcy, sans prendre ni le temps ni la peine d'en étudier les véritables causes, dénonça, en termes injurieux, à la tribune de l'Assemblée nationale, le comte de La Luzerne, comme en étant nécessairement le principal

Digitized by Google

instigateur, et consommant à plaisir la ruine des colonies, dans le but de les retenir sous son pouvoir despotique. Le ministre ne put rester insensible à tant de mauvaise foi, et, sans les marques d'estime que lui donna la majorité de l'Assemblée, il eût été difficile au roi lui-même de le décider à rester aux affaires. Le comte de Vioménil fut rappelé de la Martinique et remplacé, à la demande des colons, par le général vicomte de Damas, qui avait déjà gouverné la colonie en des temps plus faciles. Mais, cette fois, il ne fut guère plus heureux que son prédécesseur et devint à son tour l'objet des soupçons, des clameurs et de la haine d'une partie de la population de l'île.

Une guerre civile éclata entre la ville de Fort-Royal et celle de Saint-Pierre. Cette dernière, n'ayant pas pour elle les troupes, appela à son secours les habitants de la Guadeloupe, de Sainte-Lucie et de Tabago. Dugommier, colon de la Guadeloupe, qui devait bientôt jouer un rôle à la tête des armées de la métropole, choisi pour commander ses compatriotes, s'employa comme médiateur, et réussit à rétablir la paix pour quelque temps, moyennant des concessions réciproques que durent se faire le Fort-Royal et Saint-Pierre; mais cette pacification dura peu; la ville du Fort-Royal était devenue le quartier général de tous ceux qui, dans l'île, semblaient se faire les soutiens du gouvernement métropolitain, et Saint-Pierre de tous ceux qui proclamaient que la liberté était l'affranchissement des devoirs envers la métropole, et que l'égalité bien entendue était le mépris pour les mulâtres et l'oppression pour les esclaves. Dans la ville du Fort-Royal s'étaient réunis, auprès du gouverneur et des troupes, les hommes de couleur et les officiers de la milice; ils résolurent de marcher contre la ville de Saint-Pierre pour la détruire. Ce fut le sujet d'un second appel aux habitants des autres Antilles françaises. Les volontaires de la Basse-Terre de la Guadeloupe, à la tête desquels Dugommier se trouvait encore, invitèrent le capitaine de vaisseau de Clugny, gouverneur de cette colonie, à prendre le commandement en chef de l'expédition. Il y consentit dans l'espoir de concilier les partis; mais tout ce qu'il put faire fut de suspendre pour un moment la sanglante expression des haines. A peine eut-il quitté la Martinique, qu'elles se trouvèrent de nouveau en présence. La ville de Saint-Pierre fut prise d'assaut par

Digitized by Google

une petite armée de terre et de mer partie du Fort-Royal. Malgré l'opposition du général de Damas, les vainqueurs enlevèrent, traînèrent à leur suite et jetèrent dans les prisons une partie des vaincus. Mais bientôt après, en revanche, la garnison du Fort-Royal et du Fort-Bourbon, composée principalement de soldats du régiment de la Martinique, se déclara en insurrection, chassa ses officiers, et, sous l'influence du parti de Saint-Pierre, s'empara des forts. Dans cet état de choses, l'assemblée coloniale, le conseil supérieur, le gouverneur et toutes les autorités civiles et militaires abandonnèrent la ville du Fort-Royal et allèrent s'établir au Gros-Morne de la Martinique, au milieu d'un camp et d'une armée de volontaires, en majorité composée de mulâtres et de nègres libres. L'autorité métropolitaine fut alors sans asile fixe dans la Martinique.

A la Guadeloupe, les nègres avaient mis à profit la première expédition des blancs en faveur des habitants de Saint-Pierre de la Martinique pour s'insurger contre leurs maîtres. Le gouverneur Clugny avait assez promptement réprimé cette révolte, et quand Dugommier et ses volontaires étaient revenus dans leurs foyers, ils y avaient trouvé l'apparence du calme. On vient de voir de Clugny entraîné dans la seconde expédition des Guadeloupiens à Saint-Pierre. Il y avait peu de temps qu'il en était de retour, quand il devint, de son côté, l'objet des soupçons des blancs de la Guadeloupe : on l'accusa de connivence avec le gouverneur de la Martinique, et de tramer des complots contre la liberté des habitants des Antilles. En un instant, il perdit l'influence que lui avaient acquise de longues années de bon et d'habile gouvernement, et une réputation méritée de sagesse et de modération. Aux colonies, comme dans la métropole, les événements usaient les hommes et les capacités avec une rapidité inouïe. La ville de la Basse-Terre joua à la Guadeloupe le rôle de Saint-Pierre à la Martinique. Le gouverneur y voyant son autorité méconnue, transporta le siége du gouvernement de la colonie à la Pointe-à-Pître qui prit, de son côté, le rôle du Fort-Royal de la Martinique. La colonie fut partagée en deux camps.

A Tabago, un comité se forma, qui eut pour chefs un avocat et deux commis de l'administration coloniale. Ce comité invita le commandant Jobal, gouverneur par intérim, et les principaux

Digitized by Google

administrateurs de la colonie à se joindre à lui; et, sur leur refus de partager ou d'abdiquer leur autorité, il entreprit de soulever la garnison contre ses officiers. Un commencement de collision eut lieu; mais les colons révoltés n'ayant pas réussi à débaucher immédiatement toutes les troupes, l'autorité eut quelque temps encore le dessus, et les trois meneurs de la révolte s'embarquèrent précipitamment pour la Martinique. Jobal les fit poursuivre par une goëlette qui les ramena à Tabago, où ils furent très-durement traités. L'avocat Bosque fut condamné à la prison et au carcan pour avoir débauché des soldats; on le déporta à la Trinité après lui avoir fait prêter serment de ne plus revenir dans les colonies françaises. Mais ces actes sévères, et d'autant plus périlleux qu'ils émanaient d'un gouverneur qui passait promptement de la violence à la faiblesse, ne firent qu'irriter davantage les mécontents qui parvinrent bientôt à insurger cinq compagnies du régiment de la Guadeloupe. Jobal, au lieu de sévir contre les soldats révoltés, leur fit distribuer du vin à profusion, espérant ainsi les regagner, mais il ne réussit qu'à les égarer davantage et leurs excès ne connurent plus de bornes. Au milieu de ces désordres, les volontaires de Tabago partirent, sous la conduite de Saint-Léger, un des leurs, pour aller au secours de Saint-Pierre de la Martinique. A leur retour au port Saint-Louis de Tabago, les soldats, qui faisaient en ce moment l'exercice, mirent les armes en faisceaux et coururent au-devant d'eux. Les officiers Després et Blosse ne purent faire rentrer ces soldats dans le fort qu'après avoir essuyé mille outrages. Le lendemain, les soldats déclarent qu'il leur faut la tête de Blosse; Saint-Léger les décide à se contenter de l'embarquement de cet officier, et les soldats vont le demander impérieusement au gouverneur. Sur le refus de Jobal, on envahit la maison du gouvernement, on en arrache Blosse, on l'accable d'ignominieux traitements, et la soldatesque en délire s'apprête à lui couper la tête sur la place. Heureusement, un chasseur détourne le coup mortel, prend l'infortuné Blosse dans ses bras, et, assisté de Saint-Léger, l'entraîne et l'embarque.

Mais Blosse, revenu à lui, réfléchit que la comptabilité du régiment n'est pas arrêtée; il ordonne qu'on le ramène à terre, et il vient rendre ses comptes avec un admirable sang-froid. Un dé-

Digitized by Google

puté faisant un rapport à l'Assemblée nationale sur l'affaire de Tabago, appela cela de l'imprudence; c'était le plus noble sentiment qu'il eût dû dire, et le plus bel exemple à offrir aux comptables militaires. Blosse, après avoir mis ses comptes à jour, se préparait à reprendre le chemin du port, quand une bande d'assassins, tous soldats du régiment de la Guadeloupe, envahissent sa demeure pour le massacrer; mais il est encore sauvé par le zèle de quelques volontaires qui le reconduisent au port où il s'embarque définitivement. Blosse part, abandonnant tout ce qu'il possédait, et le dernier tableau qui s'offre à ses yeux, c'est l'incendie de sa maison allumé par ses propres soldats. Fils de ses œuvres, parvenu au grade d'officier par ses services et ses talents, Blosse inspira un intérêt général; l'Assemblée nationale elle-même s'en émut, et lui vota une indemnité. L'incendie de la demeure du commandant n'était que le prélude d'un plus effroyable sinistre : une nuit, toute la ville du Port-Louis fut en flammes; le lendemain, elle n'offrit plus qu'un monceau de cendres. Bientôt les spectacles de désolation se mêlent aux tableaux de désordres par toute la colonie. Pour essayer d'y mettre un terme, les chefs de la milice invitent les cinq compagnies insurgées du régiment de la Guadeloupe à s'embarquer pour la France. Elles ne s'y décidèrent qu'en emmenant en otages deux de leurs officiers et le commandant des volontaires, Saint-Léger, comme garant qu'il ne leur serait infligé aucune punition. Néanmoins, à leur arrivée au Havre, l'autorité et la municipalité de cette ville les mirent provisoirement en détention, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale eût prononcé sur leur sort.

Cette illustre assemblée montra par malheur, à l'égard des désordres coloniaux, un déplorable esprit d'incertitude et de faiblesse. Elle déclara nuls les jugements rendus contre les premiers meneurs de la révolte Bosque et consorts; elle décréta que le gouverneur par intérim de Tabago serait tenu de rendre compte de sa conduite, et que le roi serait prié de le remplacer. Le commandant Jobal, brave militaire d'ailleurs, pouvait avoir manqué de circonspection et de modération; les condamnés avaient pu être traités avec trop de rigueur dans le premier moment; mais ce n'était pas une raison pour que l'Assemblée proclamât ainsi en quelque sorte le droit de révolte, et achevât la démoralisation de

Digitized by Google

l'autorité et des chefs militaires aux colonies. Les compagnies insurgées, après quelque temps de détention, furent rendues à la liberté ; l'impunité assura leur victoire, et encouragea la rébellion des autres troupes coloniales.

A Sainte-Lucie, la conduite prudente et conciliante du commandant de Laroque-Montels épargna bien des malheurs; mais à Marie-Galante, à la Désirade et jusque dans les îlots des Saintes, la révolte et les querelles civiles se manifestèrent, avec autant de force que le peu d'étendue et le petit nombre d'habitants de ces colonies le permettaient. Telle était la situation des petites Antilles françaises dès le commencement de la révolution.

Saint-Domingue, par son importance, et par le bruit que faisaient ses députés dans l'Assemblée nationale, fixait surtout alors l'attention de la métropole. On s'inquiétait de ce qu'elle allait devenir au milieu de la tourmente révolutionnaire. Un navire de Nantes y avait apporté, au mois d'octobre 1789, la nouvelle de la prise de la Bastille. Aussitôt la cocarde tricolore avait été arborée avec enthousiasme au Cap-Français. Ceux qui se montrèrent sans ce signe furent égorgés ou accablés de mauvais traitements. Des comités populaires s'établirent dans les trois principales villes de la colonie. Dans cette effervescence des passions, on parlait de liberté et d'égalité devant les esclaves et les nègres, comme s'ils eussent dû rester éternellement en dehors de la loi humaine, comme si cela ne les eût pas regardés, comme s'ils n'eussent pas eu d'oreilles pour entendre, ni d'âme pour réfléchir, penser et s'exalter. Les hommes de couleur n'étaient pas traités avec plus d'égard que les nègres. L'un d'eux fut pendu au Cap pour avoir fait une pétition dans laquelle il réclamait ces *droits de l'homme* dont les colons blancs se montraient eux-mêmes si enthousiastes. Le sénéchal du Petit-Goave, Ferraud de Baudières, vieillard respectable, eut la tête tranchée, parce qu'il avait consenti à rédiger une pétition par laquelle les mulâtres réclamaient le droit de nommer des députés à l'assemblée électorale de la province de l'Ouest. Ses restes furent outragés, sa tête fut promenée au bout d'une pique.

On faisait plus que jamais une opposition systématique à l'autorité métropolitaine. Le vicomte Du Chilleau, ayant eu le dessous dans sa querelle avec le sévère et exact intendant Barbé-Marbois

Digitized by Google

au sujet de l'ouverture des ports du sud, s'était embarqué sur un navire marchand, sans attendre l'avis de son rappel qui, du reste, allait lui être signifié. Naturellement, il était regardé comme un martyr par les habitants de Saint-Domingue, et l'intendant comme son persécuteur. Le comte de Peynier, chef d'escadre, succéda à Du Chilleau; on le laissa quelque temps assez tranquille afin de porter tout l'effort de la haine coloniale sur Barbé-Marbois. De l'aveu même des colons qui ont écrit sur la révolution de Saint-Domingue (3), les vues de cet intendant étaient grandes, ses opérations étaient bien combinées et toujours utiles; il avait rétabli l'ordre dans les bureaux, l'exactitude dans les affaires; par lui, une impulsion égale faisait marcher de front les différentes parties de l'administration; habile, intègre, courageux, énergique, scrupuleux observateur des lois, il avait le droit d'être regardé comme le plus grand des administrateurs qu'ait eus Saint-Domingue. En fallait-il davantage pour le rendre odieux aux colons, qu'il surveillait peut-être avec une rigueur incommode? Fort de sa conscience et de l'estime qu'avait pour lui le ministre, il ne cachait pas plus le mépris que lui inspiraient ses détracteurs, qu'il ne ralentissait ses poursuites contre les comptables négligents ou infidèles, de même que contre les contrebandiers, et tous ceux qui essayaient d'enfreindre les ordonnances et les règlements. Un misérable, nommé Chesnaud, à qui il avait refusé une commission d'avocat, et qui se proclamait le partisan de l'ex-gouverneur Du Chilleau, détermina une émeute contre Barbé-Marbois, en annonçant en plein spectacle au Cap, la fausse nouvelle que cet intendant était rappelé avec blâme et ignominie, et que son appui, le comte de La Luzerne, était chassé du ministère. Peu après, une assemblée, illégalement convoquée dans la même salle de comédie, décida qu'une députation de douze personnes, ayant en tête le président de l'assemblée du Nord, La Chevalerie, accompagnée d'une troupe de jeunes gens en armes, irait au Port-au-Prince forcer Barbé-Marbois et le procureur général de La Mardelle, à rendre compte de leurs actes et à faire amende honorable des prétendus crimes qu'on leur reprochait. Comme l'assassinat était à l'ordre du jour, à Saint-Domingue parmi les blancs, le comte de Peynier, averti à temps de l'orage qui menaçait l'intendant, pressa celui-ci de quitter la colonie. Barbé-

Digitized by Google

Marbois résista d'abord à ses instances, et n'y céda enfin que pour ne pas compromettre l'autorité; mais, avant de partir, il laissa un mémoire et un compte de sa gestion, desquels il résultait que, toutes dépenses payées, le trésor de la colonie avait en réserve quinze cent mille francs, fruit de l'ordre et de l'économie qu'il avait apportés dans les finances. C'est ce même personnage qui devait souffrir, sous le Directoire, les persécutions de Sinamary, et dont la courageuse et intègre carrière devait être couronnée par la haute charge de président de la cour des comptes, qu'il honora plus encore qu'il n'en fut honoré.

Au milieu de cette fausse fièvre de liberté, car le sentiment de la vraie liberté, de la liberté non égoïste et non exclusive, était étranger aux colons, la vanité coloniale était poussée jusqu'à la plus ridicule hyperbole. Les milices avaient été transformées en gardes nationales; l'uniforme et les épaulettes devinrent une fureur; chacun rêvait épée et croix de Saint-Louis; ce n'était plus assez d'être officier, colonel, général, on aspirait partout au plus haut grade; chaque commandant de garde nationale dans les villes voulut être *capitaine général*, et, de son chef, en prit le titre (4). Un si beau zèle militaire avait besoin d'aliments : en attendant que l'on contribuât à en faire naître de sérieux, on en créa d'imaginaires. Tantôt on répandait le bruit, encore mensonger, que des armées de nègres se rassemblaient pour venir assiéger les villes; tantôt qu'il fallait se préparer à faire bonne guerre à de grands complots que tramait l'autorité dans le but d'anéantir la colonie. Tous ces colons empanachés, accommodés en pourfendeurs, couraient çà et là, s'agitaient uniquement pour s'agiter, criant, gesticulant pour se donner de l'importance. Cela eût fait rire si ce n'eût été effrayant, et si, de temps à autre, on n'eût aperçu flottant au-dessus de ces bandes, la tête sanglante de quelque innocente victime fixée au haut d'une pique. Dans leur délire aveugle, les blancs mêlaient souvent, de gré ou de force, à leurs expéditions sans objet, des nègres qui apprenaient d'eux comment les insurrections s'organisent. C'est ainsi que la garde nationale du Cap, commandée par le président de l'assemblée du Nord et capitaine général La Chevalerie, prit pour éclaireur, dans une de ces ridicules campagnes, le nègre Jeannot, qui devait bientôt acquérir une affreuse célébrité dans la guerre des esclaves contre

Digitized by Google

les maîtres. La Chevalerie, voulant soutenir dignement jusqu'au bout son rôle de Don Quichotte, au retour d'une de ces mémorables campagnes où il avait eu l'intention d'apercevoir des ennemis, créa un ordre chevaleresque, composé d'un ruban bleu liseré de blanc, dont il décora tous ceux qu'il avait entraînés sur ses pas.

L'autorité, incertaine depuis le départ de Barbé-Marbois, était impuissante à rien prévenir, à rien empêcher. L'assemblée provinciale du Nord rétablit, sans ordre ni pouvoir de la métropole, le conseil supérieur du Cap, qui avait été réuni par le comte de La Luzerne à celui du Port-au-Prince. En même temps, une municipalité fut installée avec appareil, pour exercer la police à la place du lieutenant du roi. La Chevalerie, pour achever de renverser le gouvernement métropolitain, tendit un piége infâme au général de Vincent, commandant la province du Nord, au baron de Cambefort, colonel du régiment du Cap, et aux autres chefs militaires. Un homme masqué leur fut député un soir, les pria d'ouvrir leur fenêtre, et leur annonça de la rue qu'un complot tramé contre eux éclaterait pendant la nuit. Sans ajouter foi entière à cet avis, ces officiers crurent devoir prendre quelques précautions, et se rendirent aux casernes. C'était ce qu'avait espéré La Chevalerie; aussitôt il court par les rues ameuter, exciter la multitude, en lui disant que la ville du Cap est en danger, que les autorités métropolitaines veulent la sacrifier, et que la preuve en est dans l'attitude que prennent le général et le colonel; il conclut à ce qu'on marche contre ceux-ci ou à ce qu'ils viennent rassurer le peuple alarmé. L'intention de La Chevalerie était de s'emparer de leurs personnes ou de les faire égorger, s'ils se rendaient à l'invitation. Ils s'y rendirent en effet seuls; mais leur fermeté en imposa à la perfidie; La Chevalerie, comme bien d'autres heureusement alors, n'eut pas le courage du crime qu'il avait médité. La foule se dispersa, et l'entreprise fut abandonnée; on l'appela *la scène des Masques*.

La double autorité que s'était arrogée La Chevalerie fit ombrage à ses partisans eux-mêmes. Il fut remplacé dans la présidence par Larchevêque-Thibaut, homme d'une nature plus concentrée, mais non moins dangereuse, qui avait préféré à l'honneur de siéger à l'Assemblée nationale où il était suppléé par le comte de

Digitized by Google

Reynaud, l'inexprimable jouissance de jouer le rôle d'agitateur au sein même de la colonie. Peu après, La Chevalerie se vit même déchu de ses fonctions de capitaine général et en fut réduit à aller solliciter à Saint-Marc un siége dans l'assemblée coloniale de la province de l'Ouest, devenue le refuge et le point d'appui des esprits les plus turbulents, tandis qu'au contraire celle du Nord semblait se faire un peu plus calme et réservée, et se rapprocher du gouvernement métropolitain.

Sur ces entrefaites l'Assemblée nationale, qui, dès le principe, s'était partagée en comités chargés de lui faire des rapports sur les diverses matières, décréta, à la demande du marquis de Gouy d'Arcy et d'autres députés coloniaux, la formation d'un comité des colonies indépendant de celui de la marine. Thouret en fut le président et Barnave le secrétaire. Vers le même temps, le 8 mars 1790, l'Assemblée nationale autorisa les colonies à faire connaître leurs vœux sur la constitution, la législation et l'administration qui conviendraient le mieux à chacune d'elles, n'entendant point les comprendre dans la constitution générale du royaume. Elle décréta que des assemblées coloniales seraient créées dans les îles où il n'en existerait pas encore, et que des instructions seraient envoyées aux unes et aux autres, pour leur faire connaître les bases générales auxquelles elles devraient se conformer dans les plans de constitution qu'elles présenteraient à l'examen du corps législatif de la métropole. Elle mit les colons sous la sauvegarde spéciale de la nation, déclara criminel envers celle-ci quiconque travaillerait à exciter des soulèvements contre eux, et décida que, jugeant favorablement des motifs qui les avaient animés et qu'attendant de leur patriotisme le maintien de la tranquillité ainsi qu'une fidélité inviolable à la nation, à la loi, au roi, il n'y avait lieu contre eux à aucune inculpation. Ce décret qui semblait avoir pour but de ménager tous les partis et tous les intérêts, n'en devait satisfaire aucun. Il confirma l'abdication du pouvoir métropolitain qui seul eût été capable de retenir les colonies au penchant de leur ruine, au milieu des déchirements intestins auxquels elles étaient en proie. L'Assemblée nationale décréta, le 28 mars 1790, à la suite d'une discussion très-animée, l'adoption des instructions à l'appui du décret, telles qu'elles avaient été rédigées par son comité des colonies. Elle avait reçu préala-

Digitized by Google

blement de Barnave l'explication publique que si on n'y avait pas inséré d'une manière spéciale la jouissance des droits politiques pour les hommes de couleur concurremment avec les colons blancs, c'était parce qu'il allait sans dire que ces droits, pour les uns comme pour les autres, devaient être mis hors de contestation. Ces instructions étaient faites en forme d'avis, de conseils, de doutes quelquefois, sur la manière dont les colonies pourraient opérer. C'était le vague ajouté à l'irrésolution. Aussi l'abbé Maury, dont on peut apprécier la lucidité et la logique sans partager ses opinions, s'était-il écrié, dans le cours de la discussion, que les législateurs ne devaient pas faire des commentaires, mais des lois qui n'en eussent pas besoin. Quand elle n'éludait pas, selon le vœu du comte de Clermont-Tonnerre, un de ses membres, l'Assemblée nationale commentait sur les questions coloniales; c'était tout un. Elle ne sut jamais prendre à leur sujet une décision virile.

L'assemblée de l'Ouest ou de Saint-Marc à Saint-Domingue, repoussa avec mépris le décret du 8 mars et les instructions qui l'accompagnaient. Elle prit, de son chef, la dénomination d'*Assemblée générale de la partie française* et s'érigea en Constituante au petit pied. Les héros de cette assemblée étaient Larchevêque-Thibaut, le plus hypocrite des prétendus démocrates coloniaux, Thomas Milet, le plus verbeux de tous les sophistes, Dauguy, esprit faux, poussant la singularité jusqu'au cynisme, La Chevalerie, Don Quichotte de cette réunion, comme le marquis de Borel, fougueux adversaire du pouvoir métropolitain, en était le singulier type féodal. L'assemblée de Saint-Marc foudroya, anathématisa la métropole, et déclara qu'à elle seule appartenait de donner des lois à la colonie.

L'assemblée du Nord n'imita pas ces usurpations de pouvoir; et, par suite, une guerre éclata entre la province du Nord et celle de l'Ouest, entre le Cap et Saint-Marc. Le gouverneur de Peynier et le nouveau colonel du régiment du Port-au-Prince, le jeune, brillant et valeureux de Mauduit, prirent parti pour l'assemblée, pour la province et la ville qui paraissaient se rapprocher le plus de l'autorité métropolitaine. Un comité qui s'était organisé au Port-au-Prince et qui correspondait avec l'assemblée de Saint-Marc, fut dispersé par le colonel de Mauduit. On résolut

Digitized by Google

ensuite de traiter de même l'assemblée dite générale et de faire au besoin le siége de Saint-Marc.

L'assemblée insurrectionnelle songea, dans cette extrémité, à s'appuyer sur les équipages de la marine; les matelots et la plupart des officiers mariniers furent embauchés. Une révolte fut organisée à bord du vaisseau *le Léopard*, commandé par le marquis de La Galissonière, chef de la station, qui fut forcé de remettre son commandement au baron de Santo-Domingo, seul officier de tout l'état-major du bâtiment qui crut pouvoir sans déshonneur abandonner son commandant et usurper ses fonctions. Santo-Domingo conduisit aussitôt *le Léopard* à Saint-Marc, pour y offrir l'appui de ses canons et de ses hommes à l'assemblée. Mais cet appui était insuffisant, et, d'ailleurs, l'équipage, tout à coup saisi de scrupules, déclara que s'il était prêt à défendre l'assemblée jusqu'à la dernière goutte de son sang, il ne pouvait prendre sur lui d'agir offensivement en son nom contre ceux qu'elle désignait comme ses ennemis.

Cependant l'armée du Cap, dont faisaient partie ces volontaires du Port-au-Prince que leurs ennemis devaient dévouer bientôt à l'échafaud en leur jetant à la face le sobriquet de *pompons blancs*, s'était avancée sur Saint-Marc et y avait déjà envoyé ses sommations. Ne se sentant pas en force, l'assemblée prit la résolution de s'embarquer en corps sur *le Léopard*, le 8 août 1790, déclarant infâmes tous ceux de ses membres qui resteraient en arrière et emmenant avec elle les soldats de la garnison qu'elle avait liés à sa cause. Elle allait solliciter ainsi la protection de cette même métropole et de cette même Assemblée nationale dont elle avait foulé aux pieds l'autorité et les lois. Elle espérait dans l'anarchie et dans la confusion des pouvoirs, pour rejeter la cause de tous les désordres et de tous les malheurs de Saint-Domingue sur les agents du gouvernement métropolitain. La résolution prise par cette assemblée engagea les trois quartiers du Cap, du Port-au-Prince et de la Croix-des-Bouquets, qui avaient le plus ouvertement combattu ses principes, à envoyer des commissaires en France; ceux-ci se dirigèrent sur Nantes, pendant que le général de Vincent faisait route pour Lorient, et se disposait à justifier de son côté les mesures du gouvernement colonial.

Par ses trompeuses allures démocratiques, l'assemblée de Saint-

Digitized by Google

Marc réussit, à son arrivée à Brest, à séduire le club démagogique de cette ville et à se faire reconnaître par une députation de la municipalité. On la salua comme une réunion de martyrs de la liberté; mais son triomphe fut de courte durée ou du moins mêlé de bien des traverses. La Constituante décréta que l'assemblée de Saint-Marc avait provoqué et justement encouru sa dissolution, que ses prétendus décrets étaient nuls et attentatoires à la souveraineté nationale et à la puissance législative. Elle décerna des remercîments et des félicitations à ceux qui l'avaient combattue, notamment au gouverneur de Peynier, au général de Vincent et au colonel de Mauduit. Les membres de l'assemblée insurgée durent rester à la séance de l'Assemblée nationale pour avoir à présenter leur défense à sa barre. Le roi fut prié d'envoyer deux vaisseaux de ligne et des troupes à Saint-Domingue pour y arrêter la révolte. Mais, fidèle à son absence de système et de logique, quand il était question de colonies et de marine, l'Assemblée nationale devait elle-même bientôt rapporter son décret, condamner ceux qu'elle avait loués, relever ceux qu'elle avait abaissés.

En attendant Saint-Domingue était en feu. L'assemblée de Saint-Marc, en quittant la colonie, avait transmis à une multitude d'hommes turbulents et irrités le soin de la venger et de perpétuer ses haines avec son esprit. La province du Sud, que l'on n'avait pas vue mêlée jusque-là à la querelle, prit fait et cause avec fracas pour la province de l'Ouest contre celle du Nord et contre l'autorité métropolitaine. Un seul quartier y conserva encore quelque apparence de tranquillité : ce fut celui de Jérémie ou de la Grande-Anse, qui ne la dut qu'à sa position éloignée. Le major de Codère, commandant militaire aux Cayes, fut arraché des bras de sa femme par les colons blancs qui l'accusaient d'être partisan des gens de couleur, et, après mille outrages, on l'assassina. L'autorité voulut répondre à la violence par la violence : le marquis de Borel, le plus grand agitateur de la colonie depuis que La Chevalerie avait été forcé d'abdiquer sa fameuse capitainerie générale, un seigneur de Saint-Domingue tout à fait dans le grand goût féodal du moyen âge, qui daignait descendre de ses tourelles pour guerroyer et détrousser les passants, fut condamné par le conseil supérieur du Port-au-Prince à être passé

Digitized by Google

par les armes pour avoir suborné les soldats de la garnison de Saint-Marc; mais le haut planteur se railla de la sentence comme jadis les hauts seigneurs de Montlhéry et autres repaires féodaux des sentences des rois de France.

Sur les entrefaites, un des gens de couleur qui étaient passés en France pour y réclamer leurs droits devant l'Assemblée nationale, le mulâtre Vincent Ogé, homme énergique et dans la force de l'âge, avait, malgré toute la surveillance des blancs, opéré son retour à Saint-Domingue, dans le but d'y exiger la promulgation du décret du 8 mars et des instructions du 28 du même mois qui sous-entendaient les droits de sa caste à prendre part aux affaires de la colonie. Pour donner plus de force à son exigence, il avait commencé par former un rassemblement de mulâtres et s'était mis à sa tête. Il avait été impossible alors aux autorités militaires de ne pas obtempérer aux vœux des blancs qui demandaient à grands cris que l'on marchât sur des individus assez audacieux pour vouloir qu'on exécutât la loi de la métropole en leur faveur. Le général de Vincent et le colonel de Cambefort, qui commandait le régiment du Cap, coururent sur ces malheureux avec des forces considérablement supérieures et dispersèrent tout ce qu'ils n'écrasèrent pas. Ogé, qui s'était réfugié dans la partie espagnole de l'île, fut livré en vertu d'un traité d'extradition des accusés existant entre les deux États. On le rompit tout vif sur un échafaud et on lui fit subir le supplice de la roue, puis sa tête fut tranchée et exposée sur un poteau. Son frère Jacques Ogé et un de ses compagnons, nommé Chavanne, eurent le même sort. D'autres mulâtres, condamnés par contumace dans cette affaire, se réfugièrent au milieu des montagnes de la province du sud, et s'y préparèrent à des vengeances en essayant dès lors de soulever les nègres, conformément aux instructions qui leur étaient envoyées par les agents des hommes de couleur, soutenus à Paris par la société négrophile. Le principal de ces agents était un nommé Raimond. Il écrivait à ceux de sa caste de déchaîner les esclaves contre les blancs, au cas où l'on n'accorderait pas aux mulâtres, avec une réparation éclatante, l'entière égalité des droits. Les atrocités des blancs mirent entre eux et les hommes de couleur un abîme qui devait être la perte des premiers, et amenèrent des guerres d'extermination que nous

Digitized by Google

ne suivrons pas dans tous leurs détails, ni même dans toutes leurs phases.

L'insurrection et la guerre civile se manifestaient non-seulement dans les colonies françaises des grandes et des petites Antilles, mais encore dans celles de l'Amérique du sud et de l'Amérique du nord, à Cayenne et à la Guyane d'un côté, et de l'autre jusque dans les petits établissements qui restaient aux pêcheurs français dans le voisinage de Terre-Neuve, aux îles Saint-Pierre et Miquelon. Il en était de même dans les établissements de la côte occidentale d'Afrique.

Les nouvelles qui arrivaient de la mer des Indes n'étaient pas plus favorables. De ce côté pourtant l'Assemblée nationale avait cru donner une grande satisfaction aux colons, en préludant à la suppression de la nouvelle Compagnie des Indes, par un décret qui déclarait le commerce de ces mers libre pour tous les Français. Cet événement, qui naguère aurait eu l'importance d'une révolution commerciale, passa presque inaperçu dans la tourmente générale.

A l'île de France, comme ailleurs, la cocarde tricolore fut le prétexte des premiers troubles. Les administrateurs ne les avaient suspendus qu'en prenant eux-mêmes ce symbole avant qu'il fût décrété signe de l'État. Des placards passionnés appelèrent les habitants à s'assembler, et, dès la première réunion, les prétentions des différentes classes se manifestèrent avec fureur; le pouvoir exécutif fut tout d'abord comprimé par l'action violente de quelques meneurs, sans autre caractère que celui qu'ils s'arrogeaient et sans aucune mission; le comte de Conway, objet de soupçons qui ne paraissaient pas sans fondements, mais en qui on aurait pu du moins s'attendre à rencontrer quelque énergie, n'avait pas su mieux que les autres maintenir la discipline parmi les troupes. Des assemblées primaires s'ouvrirent sans convocation légale; les soldats allaient y pérorer. L'installation de la première assemblée coloniale à l'île de France, le 27 avril 1790, loin d'apporter quelque trêve à la fermentation, l'augmenta; cette assemblée offrit aussitôt en quelque sorte des primes d'encouragement au désordre des troupes et à la résistance aux autorités métropolitaines, en accueillant avec éloge et flatterie à sa barre tous ceux, militaires, marins ou non, qui s'y présentèrent pour

Digitized by Google

exposer leurs plaintes et leurs griefs, même contre leurs chefs directs.

Le capitaine de vaisseau chef de division comte de Macnemara, après avoir ramené dans l'Inde les ambassadeurs de Tippo-Saëb, était venu prendre le commandement de la station de l'île de France. C'était un brave et habile marin, mais un peu sévère et qui, en outre, avait l'inconvénient d'être d'origine irlandaise, ainsi que Conway. Ses propres matelots l'ayant dénoncé comme ayant exercé sur eux un pouvoir tyrannique et étant ennemi de la colonie, une infâme potence et une lanterne furent disposées sur la place publique pour le pendre, et l'assemblée coloniale elle-même ameuta contre lui. Dans cette extrémité il s'embarqua, avec six hommes seulement, sur un canot, pour s'éloigner de cette île funeste; mais l'assemblée expédia des chaloupes à sa poursuite pour le ramener de gré ou de force, et l'obliger à faire de solennelles excuses. Atteint par les chaloupes, Macnemara voulut se brûler la cervelle; mais on se jeta sur lui, on le porta à terre les mains liées, et on le traîna dans le sein de l'assemblée coloniale, à travers une foule furieuse qui demandait sa mort. Là, Macnemara fit une profession de foi noble et énergique, par laquelle il reconquit un moment le respect public, et s'attira même des applaudissements que son cœur et ses lèvres dédaignaient, parce qu'il en connaissait le peu de valeur réelle. On le reconduisit, vêtu d'un habit de garde national, à l'hôtel du gouvernement. La paix parut se rétablir; la marine marchande, touchée de la noble conduite de Macnemara, déchira un mémoire de plaintes dressé par elle contre ce brave officier. Mais la haine et l'insurrection, qui ne pouvaient se passer de victimes, n'avaient un moment abandonné le commandant de la station que pour se jeter sur le directeur du port, nommé Ravenel, qui ne vint à bout de se soustraire à la mort qu'en cherchant un refuge dans la campagne, pendant que des pillards envahissaient sa maison.

Deux avocats, Fressanges et Colin, et un nommé Ricard de Bignicourt, homme perdu de réputation, s'appuyant sur la lie du peuple, tendirent à former un triumvirat qui se substituerait à toute autorité dans l'île de France. Ils prêchaient le mépris des décrets de l'Assemblée nationale, le renversement de toute espèce de gouvernement, et même le droit de se donner à une autre

Digitized by Google

nation, si l'on en obtenait des conditions plus favorables que de la France. Pour comble d'anarchie, l'assemblée coloniale se rendait arbitre des destinées des établissements français dans l'Inde, et avait la prétention de faire comparaître et de juger à sa barre les commandants militaires et les agents administratifs de ces établissements. C'est ainsi qu'elle manda devant elle le lieutenant colonel de Canaples, parce qu'il refusait d'aller prendre, par ses ordres, le commandement de Chandernagor. Les soldats de la garnison du Port-Louis, ville qui avait longtemps servi de refuge à un ramas de repris de justice et de banqueroutiers frauduleux échappés de l'Europe, étaient continuellement excités à la révolte contre les officiers par des meneurs qui les entretenaient au cabaret et leur donnaient de l'argent; il était d'autant plus facile de les soulever par ces moyens, que déjà le gouvernement de la colonie en était réduit à les payer en papier-monnaie, ce qui les mécontentait extrêmement.

D'un caractère trop absolu pour se prêter aux changements que les circonstances apportaient à son commandement, le comte de Conway avait déjà écrit pour demander son rappel, sous prétexte du mauvais état de sa santé; mais, fidèle à sa haine contre Cossigny, il avait en même temps prié le ministre de lui chercher un successeur en France *et non ailleurs* (5). Bientôt il ne jugea pas prudent d'attendre que son successeur fût nommé pour abandonner son poste, et s'embarqua sans bruit sur une frégate, laissant le gouvernement général provisoire des établissements français de la mer des Indes à ce même Cossigny, gouverneur de Bourbon, que, naguère encore, il ne voulait pas avoir pour successeur.

Cossigny qui, par sa prudence et la confiance qu'il inspirait, avait réussi à maintenir la tranquillité à Bourbon, arrivait sur un terrain déjà trop volcanisé pour pouvoir y arrêter l'éruption. A cette époque, on procédait à l'élection de deux députés de la colonie à l'Assemblée nationale et de leurs suppléants. Les cabarets et la rue avaient d'abord prétendu imposer Ricard de Bignicourt et Fressanges, que tout à l'heure encore ils voulaient faire l'un commandant de l'île, l'autre chef de la justice; mais ils ne purent réussir que pour l'avocat Colin, jeune homme de quelque mérite d'ailleurs, quoique fort exalté, à qui l'on donna Caudère

Digitized by Google

pour collègue. Pierre Monneron et de Missi furent nommés suppléants. Le départ des députés fut le prétexte et l'occasion de désordres et de malheurs plus grands que ceux que l'on avait encore vus dans l'île.

Au Port-Louis, les cris et les vociférations avaient recommencé contre le commandant de la station, Macnemara; on voulut exiger que cet officier quittât, sans délai, les eaux de la colonie, sous le prétexte qu'il gênait le départ des députés et les opérations de la municipalité. Il n'eut pas plutôt annoncé qu'il s'éloignerait, que l'on dit qu'il ne s'y décidait que pour attaquer le bâtiment chargé de transporter les députés de la colonie en France. On ne tint aucun compte au commandant Macnemara de l'ordre qu'il donna de rendre à ces députés, au moment de leur embarquement, les honneurs qui n'étaient dus qu'aux autorités coloniales les plus élevées. Un garde national cherchant à faire naître une rixe entre les officiers de la marine et le peuple, dans l'espérance que les matelots prendraient parti contre leurs chefs, insulta le lieutenant de *la Thétis*, Desnos de La Hautière, et vint à bout de le faire traîner en prison par la foule. Les mêmes hommes qui demandaient quelques jours auparavant à grands cris le départ de Macnemara, courent à l'assemblée coloniale pour demander qu'on le fasse mettre à terre. Un arrêt de cette assemblée obtempère aux exigences de la multitude, et l'ordre est envoyé à Macnemara, alors à bord, de rendre son gouvernail, qu'il eût pu refuser sans risque et qu'il accorda sans difficulté, ne pouvant se décider à lever l'ancre sans emmener son second, emprisonné. Il n'a pas plutôt fait ce qu'on désirait de lui, qu'il est dénoncé comme ayant adressé au ministre de la marine et des colonies une lettre de plaintes contre les soldats, contre l'assemblée coloniale et contre le nouveau gouverneur, lettre imaginaire et que l'on ne pouvait représenter. Cette invention produit immédiatement son effet sur les soldats qui se mêlent au peuple, et demandent la tête du lieutenant de vaisseau Desnos de La Hautière, en attendant celle du commandant de la station lui-même. Le 4 novembre 1790, le bâtiment qui portait les députés de la colonie étant sous voiles, quatre cents hommes des régiments de Pondichéry et de l'île de France s'emparent des bateaux du port et se rendent à bord de *la Thétis*, où Macnemara en reçoit

Digitized by Google

un certain nombre qui l'invitent à le suivre à terre. Le brave commandant ne croit pas devoir douter de la loyauté des grenadiers qui lui engagent la foi et l'honneur français, comme garantie qu'il sera respecté, et il s'embarque imprudemment dans un de leurs bateaux. Il a soin seulement de se munir d'une paire de pistolets, dont un valet de chambre avait, à son insu, ôté les amorces. Conduit dans l'église où l'assemblée coloniale tenait ses séances, Macnemara se voit aussitôt pressé de questions insidieuses qui ont pour but de le compromettre; il n'y répond qu'en demandant, pour toute faveur, d'être conduit aux casernes des grenadiers. On y consent; mais dans le trajet, et pendant que Cossigny le précédait, par un autre chemin, il est arrêté en face d'une lanterne placée à l'entrée de la rue Royale du Port-Louis, et là, les grenadiers mêmes qui s'étaient chargés de le protéger, poussent le cri : « A la lanterne! à la lanterne! » Cri affreux qui avait traversé les mers aussi vite que les premiers bruits de la révolution française. L'infortuné commandant veut s'échapper du milieu de ses assassins; il parvient même à la maison d'un horloger, dont la porte était ouverte, de laquelle il connaissait les issues, et d'où il espérait s'évader par les toits pour gagner le port. Mais les grenadiers l'y poursuivent, l'un d'eux l'atteint au haut de l'escalier lorsqu'il essayait, par des efforts désespérés, d'enfoncer la dernière porte de salut que, par malheur, il avait trouvée fermée. Alors il se retourne et dirige un de ses pistolets sans amorce sur le soldat. « Si tu me manques, lui crie celui-ci, ton affaire est faite. » En effet, le coup n'ayant pu partir, le grenadier assène sur la tête du commandant un furieux coup de sabre qui lui ouvre le crâne et le fait tomber à la renverse. Soudain les assassins se précipitent à la suite de ce misérable, achèvent l'infortuné Macnemara, coupent sa tête, la placent au bout d'un bâton, et, revêtus de l'habit militaire qu'ils déshonorent, la promènent dans les rues du Port-Louis, tandis que d'autres taillent le corps de la victime en morceaux et le traînent dans les ruisseaux. Quand ils l'eurent enfin abandonné près d'un lieu appelé le Pont-Bourgeois, un soldat de la marine vint recueillir les lambeaux du cadavre, et les inhuma pieusement dans un cimetière. Telle fut la fin de ce brave officier qui, après avoir particulièrement honoré les armes navales de la France dans plu-

Digitized by Google

sieurs rencontres de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, avait sauvé, en 1785, à la tête de son équipage, la ville du Port-au-Prince d'un total incendie, en reconnaissance de quoi la colonie de Saint-Domingue lui avait décerné une couronne civique.

La Thétis, dont l'équipage avait peine à contenir son désir de venger son chef, mit à la voile le 9 novembre, et le lieutenant de vaisseau Desnos de La Hautière, que cet équipage toutefois n'avait pas réclamé, fut embarqué pour Bourbon le 1er décembre 1790, après avoir reçu les excuses de la colonie.

Cossigny adressa au ministre une lettre déchirante dans laquelle il lui disait que jamais il ne se consolerait de ce qu'il avait vu, et que toujours l'horrible tragédie dont l'île de France venait d'être témoin sous son gouvernement, le poursuivrait jusque dans son sommeil. Après avoir tracé un tableau désespérant de l'insubordination des troupes, dont il reconnaissait pourtant que toutes les plaintes n'étaient pas sans fondements, il suppliait le roi de lui accorder sa retraite, alléguant à son tour des motifs de santé. Mais le gouvernement de la métropole crut avoir trop besoin de ses services dans ces circonstances pour accéder immédiatement à ses vœux (6).

Les deux députés de l'île de France à l'Assemblée nationale, Colin et Caudère, n'arrivèrent pas à bon port; ils périrent sur les côtes de Bretagne.

L'île Bourbon, où le colonel Thenon gouverna par intérim d'après les errements de Cossigny, continua d'être assez paisible. Trois cents hommes du régiment de Pondichéry, détachés dans la colonie où ils avaient apporté le mauvais esprit qui régnait à l'île de France, donnèrent seuls quelques inquiétudes.

Sur le continent de l'Inde, à Pondichéry, les habitants mirent à profit les événements de la métropole pour faire suspendre l'évacuation ordonnée et à peu près conduite à fin par Conway. La flûte *la Bienvenue* s'étant présentée pour recevoir les effets d'artillerie et environ cent cinquante hommes de troupes qui restaient dans la place, fut obligée d'abandonner sa mission. Cette détermination était aussi honorable pour ceux qui la prenaient, qu'elle pouvait être utile à la France. Les troubles furent peu importants à Pondichéry, et, grâce à l'intelligent et honnête de Moracin, président de l'assemblée coloniale, ils n'y eu-

Digitized by Google

rent que le caractère d'une agitation passagère. Néanmoins, Louis de Monneron, qui déjà avait été chargé d'aller en France porter de justes plaintes sur l'évacuation de Pondichéry, fut élu député de cette ville à l'Assemblée nationale, où d'ailleurs il s'était déjà installé à la manière des colons des Antilles présents à Paris. D'une opinion plus exaltée que Pierre de Monneron, il parut dévoué aux principes les plus extrêmes et se mérita les sympathies de Robespierre.

On montra moins de sagesse à Chandernagor qu'à Pondichéry. Un comité s'y forma et s'empara de tous les pouvoirs administratifs et militaires. Le commandant Montigny et l'officier qui était à la tête des cipayes, furent obligés de sortir de la ville et de s'enfermer à Ghavatty. On les y menaça d'un siége, et, pour éviter l'effusion du sang, ils se rendirent sans résistance. Le comité de Chandernagor voulut ensuite les faire conduire comme prisonniers à l'île de France; mais le gouverneur des Indes anglaises, lord Cornwallis, les délivra, et ils se retirèrent à Calcutta pour y attendre les événements. L'assemblée coloniale de l'île de France et celle de Pondichéry prétendant, chacune de son côté, avoir le droit de nommer les commandants aux établissements français de la presqu'île du Bengale, le lieutenant-colonel de Canaples, au nom de la première, et l'agent administratif Mottet, au nom de la seconde, se présentèrent successivement pour remplacer Montigny. Mais le comité de Chandernagor avait mis à leur réception des conditions qu'ils ne crurent pas devoir accepter. C'est alors que Canaples s'étant retiré et ayant été inutilement invité par l'assemblée de l'île de France à retourner au poste où elle le nommait, et par le comité de Chandernagor à se soumettre aux conditions qu'il lui dictait, fut appelé à la barre de l'une et déclaré traître à la patrie par l'autre.

Mahé, Yanaon, Karikal et les divers comptoirs français de l'Inde, éprouvèrent aussi plus ou moins les effets de la révolution.

Durant ce temps, les Anglais et Tippo-Saëb se faisaient de nouveau la guerre, sans que la France pût prendre le parti de son allié naturel, ni seconder le succès de ses armes qui triomphèrent d'abord. Tippo envoya vainement en France des agents pour presser le gouvernement de Louis XVI et celui de la révo-

Digitized by Google

lution elle-même de lui envoyer des secours, en échange d'immenses avantages. Le nabab Mohamet-Ali-Khan, dont les Anglais avaient autrefois pris soin de nourrir la haine contre Tippo-Saëb, mais dont ils n'envahissaient pas moins les États, sollicitait aussi, inutilement, de son côté, l'appui de la France. Le colonel de Fresne, commandant de Pondichéry, en était réduit à leur répondre à tous deux qu'il avait les ordres les plus précis de ne se mêler en rien de ce qui regardait les puissances étrangères.

Pitt tolérait alors la révolution française parce qu'elle ressemblait encore à une ruine plutôt qu'à une conquête, à un râlement plutôt qu'à une menace. Elle lui paraissait faire mieux que lui-même son œuvre. Elle emportait à la fois la marine et les colonies de la France. Et pendant ce temps l'Angleterre augmentait le nombre de ses vaisseaux, elle fécondait son commerce; profitant avec ardeur de l'abandon où on laissait Tippo-Saëb, elle méditait l'entière conquête de l'ancien empire du Mogol et touchait déjà au moment de se dédommager au centuple dans l'Inde des pertes qu'elle avait éprouvées dans l'Amérique du nord.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

De 1790 à 1791.

Insurrection de l'escadre de Brest. — Histoire parlementaire de la marine à la Constituante. — Guerre de brochures en dehors de l'Assemblée. — Officiers de marine membres de l'Assemblée. — Malouet orateur. — Prétentions exagérées de la marine marchande. — Suppression du conseil de marine. — Nouvelle organisation de l'inscription maritime. — Discussion sur l'administration centrale de la marine et des colonies. — Discours de Moreau de Saint-Méry. — Décret d'organisation du ministère. — Débats sur l'organisation du personnel militaire de la marine. — Opinions de La Condraye, Malouet, Nompère de Champagny, Ricard, Louis de Monneron, Fermont, La Galissonière, etc. — Décret de nouvelle organisation. — Discussions et décrets sur l'administration des ports et arsenaux.

Le vaisseau *le Léopard*, qui avait laissé son nom à la faction coloniale de Saint-Domingue, dite des *Léopardins*, était arrivé à Brest, avec le ridicule aréopage de Saint-Marc, au moment où l'on venait de publier sur l'escadre de l'Océan, commandée par d'Albert de Rions, un nouveau code pénal de la marine qui donnait lieu à beaucoup de commentaires et de mécontentements. L'Assemblée constituante, en décrétant ce code, que le roi sanctionna le 22 août 1790, atteignit un but diamétralement opposé à celui qu'elle se proposait. Une peine de discipline, l'anneau au pied avec une petite chaîne traînante, fut considérée comme infamante et odieuse pour le matelot français qui n'aurait commis qu'un délit. L'usage d'une petite baguette de liane, comme signe d'autorité, laissé aux officiers-mariniers, ou sous-officiers, choquait fort aussi les subordonnés, que les coups de corde au cabestan, malgré la dureté de la peine, offensaient beaucoup moins. Une agitation extrême existait à bord des vaisseaux, depuis la publi-

Digitized by Google

cation du décret de l'Assemblée. La présence du *Léopard*, apportant avec lui tous les ferments d'insurrection dont son équipage et même son commandant, Santo-Domingo, étaient atteints, ne put que l'augmenter.

Tout d'abord, un des matelots du *Léopard*, venu sur *le Patriote*, commandé par d'Entrecasteaux, tint des propos grossiers contre le major Huon de Kermadec. Le comte d'Albert, que l'on en avisa, voulut bien mettre ces insultes sur le compte de l'ivresse, et donna ordre simplement de reconduire le matelot à bord du *Léopard*. Mais l'équipage du *Patriote* prit mal la chose; le patron eut la témérité d'aller trouver le commandant en chef de la flotte: « C'est aux plus forts à faire la loi, lui dit-il insolemment, et il ne sera rien fait à notre camarade du *Léopard* que ce que nous voudrons bien. » Le désordre allait croissant à bord du *Patriote*. Comme d'Entrecasteaux faisait sa tournée pour savoir si tout le monde était content de la nourriture, un matelot se plaignit en termes amers, non des vivres, mais des officiers. Sur la recommandation que le commandant lui-même lui fit de prendre en paix son repas et de laisser ses camarades dans l'ordre, il se répandit en invectives, et se vit aussitôt soutenu par une certaine quantité de matelots et d'officiers-mariniers. Le quartier-maître Touard se mit à la tête des mécontents, et forma des attroupements sur le pont. D'Entrecasteaux les dissipa d'abord; mais ils se reformèrent presque aussitôt plus nombreux et plus menaçants. Le commandant déclara que si cela continuait, il se verrait forcé de quitter le vaisseau. « Tant mieux! s'écrièrent les révoltés, vive la nation! Les aristocrates à la lanterne! » D'Entrecasteaux sortit alors du *Patriote*, et le comte d'Albert de Rions l'autorisa à descendre à terre, en le chargeant de faire le rapport circonstancié de ce qui s'était passé.

Le lendemain matin, d'Albert se transporta de sa personne sur le vaisseau insurgé. Il ordonna que tous les officiers se tinssent sur le gaillard d'arrière, fit ranger l'équipage autour de lui, et demanda quelle avait été la cause du trouble. Le plus profond silence fut gardé. Le commandant général interpella alors directement le patron du canot, qui répondit que l'on avait craint que le matelot du *Léopard* ne fût trop violemment puni. D'Albert fit venir l'officier qu'il avait chargé de ramener, sans autre peine, le

Digitized by Google

matelot à son bord, et cet officier expliqua ces ordres, si modérés, qu'il avait reçus du commandant en chef: « Vous voyez, dit d'Albert avec calme, que vos craintes étaient bien mal fondées. » S'adressant ensuite au patron du canot, avec plus de calme encore, s'il était possible : « Votre faute est plus grave, lui dit-il, je ne puis m'empêcher de vous envoyer en prison. — Il n'ira pas! crièrent plusieurs voix. — Vous allez donc me désobéir? — Il n'ira pas! répétèrent les mêmes voix. — Que ceux qui sont disposés à obéir se montrent et lèvent la main ; ils auront bien mérité de la nation. »

Personne ne se montra, personne ne leva la main. C'en était fait! déjà la France était vaincue sur mer. Les équipages comme les soldats, qui ne sentent pas la nécessité de la discipline, du respect pour leurs chefs, sont les ennemis de leur patrie ; la France le sut bientôt.

D'Albert, ce vieux marin, cet officier général, blanchi sous ses exploits, l'âme pénétrée de douleur, annonça d'un accent triste et qui aurait dû aller au cœur des matelots, qu'il allait faire part de la désobéissance de l'équipage au gouvernement; mais, ne pouvant s'accoutumer à cette idée que des hommes qu'il avait plus d'une fois conduits à la victoire manquassent ainsi, en un seul jour, à tous leurs devoirs : « Mes enfants, leur dit-il, avez-vous à vous plaindre de moi? — Non! non! répondirent la plupart des révoltés, pris d'une involontaire émotion. — Est-ce donc de vos officiers que vous avez à vous plaindre? reprit d'Albert de Rions. » Même réponse. Le commandant en chef entra alors dans la chambre du conseil, et s'y fit accompagner par les sous-officiers. Il adressa à ceux-ci un discours paternel. « Eh! ne voyez-vous pas, leur dit-il, que l'équipage vous déshonore, en se déshonorant lui-même? — Nous ne sommes pour rien dans cette affaire, nous l'affirmons! s'écrièrent-ils. »

D'Albert de Rions, qui sentait qu'au fond ces matelots, ces sous-officiers, étaient de braves gens égarés, annonça qu'il n'écrirait que dans une heure, afin de donner à tout le monde le temps de revenir à résipiscence. Quand il quitta *le Patriote*, que lui-même il avait commandé en des jours plus heureux pour la marine, il entendit des cris: Vive la nation! et rien d'offensant pour les officiers ni pour lui. Mais il ne se fut pas plutôt éloigné

Digitized by Google

que les meneurs reprirent tout leur empire, et l'heure qu'il avait accordée s'écoula sans que personne eût marqué du repentir. Il s'embarqua alors dans son canot pour aller conférer avec le lieutenant général des armées navales d'Hector, commandant de la marine et de l'arsenal de Brest.

La révolte existait aussi à bord de *l'Entreprenant;* on y lut le nouveau code pénal, mais les matelots déclarèrent qu'ils ne s'y soumettraient pas. On s'insurgea également sur *le Tourville.* A bord de *l'Apollon*, l'audacieuse motion fut faite de jeter trois officiers à la mer. L'équipage du vaisseau *la Ferme* déclara qu'il ne mettrait pas à la voile sans avoir reçu de nouvelles avances d'argent, et fit circuler dans toute l'escadre des billets anonymes pour exciter les autres vaisseaux à manifester la même exigence. Un grand nombre de soldats et de matelots du *Majestueux* se refusèrent à faire le service de la manœuvre; quelques-uns s'emparèrent de la chaloupe et descendirent à terre pour s'y mêler aux émeutiers.

Le major général de la marine à Brest, Bernard de Marigny, fut publiquement insulté, surtout par l'équipage du *Léopard;* on planta une potence devant la porte de sa maison, sous le prétexte qu'il avait dit que si on l'envoyait à Saint-Domingue avec deux vaisseaux, il remettrait bien à l'ordre ceux qui s'en étaient écartés. Ce valeureux marin, honneur de son corps, ne put supporter le sanglant outrage qu'on lui avait fait; il quitta aussitôt son uniforme et déclara qu'il ne le reprendrait pas avant d'avoir été jugé.

« En vain redirais-je aux officiers, écrivait d'Albert en faisant part au gouvernement de ces tristes nouvelles, que la subordination règne encore; ma bouche leur persuaderait mal ce que je ne crois pas moi-même; il n'y a d'espoir absolument que dans une commission composée de membres de l'Assemblée nationale; les décrets ne ramèneraient point l'ordre, on s'en moquerait. »

Les officiers de la marine réunis à Brest écrivirent aussi pour tracer le tableau funeste de l'insurrection des équipages, au moment où la gloire de l'État et la prospérité publique pouvaient, comme ils le disaient, dépendre de l'action des forces navales.

Le rapport sur l'insurrection de l'escadre de Brest fut fait à l'Assemblée nationale par le député colonial de Curt, membre du comité de marine. L'Assemblée, comprenant trop tard les dan-

Digitized by Google

gers de sa longanimité, décréta que les principaux auteurs de l'insurrection et ceux de l'insulte faite au major général de Marigny, seraient poursuivis et jugés suivant la loi; que le vaisseau *le Léopard* serait désarmé, son équipage congédié, son état-major renvoyé; que les soldats du régiment du Port-au-Prince, venus à bord de ce vaisseau, seraient transférés, dans le plus bref délai, en lieu convenable, et que le lieutenant Santo-Domingo se rendrait immédiatement à la suite de l'Assemblée nationale; elle décréta en outre que le roi serait prié de nommer deux commissaires civils, qui pourraient s'adjoindre deux membres de la municipalité de Brest, pour aviser au rétablissement de la discipline dans l'escadre et de l'ordre dans la ville de Brest.

Les commissaires de l'Assemblée nationale furent fort mal reçus sur l'escadre; ils entendirent de toutes parts des réclamations contre le nouveau code pénal de la marine. A bord du *Majestueux*, on leur demanda à grands cris le renvoi du commandant général de l'escadre et du commandant du vaisseau. Ils ne crurent pas pouvoir, sans se compromettre, passer sur d'autres bords. L'équipage de *la Ferme* voulut faire débarquer de force le major Du Clesmeur, et arracha au capitaine la promesse que cet officier ne ferait aucun service sur le vaisseau; on ne toléra la présence du major qu'à cette condition. Un matelot de la frégate *la Bellone* osa porter la main sur un officier, et l'équipage s'opposa à ce qu'on le punît suivant la loi; il prétendit que c'était à lui de faire la justice comme il l'entendait; l'équipage, devenu tribunal, condamna le matelot insolent et brutal à être mis à terre, ce qui fut considéré par celui-ci comme une faveur et non comme une punition.

D'Albert de Rions, ayant essayé de tout, et en dernier lieu de l'autorité des commissaires du roi et de l'Assemblée, désespéra à la fin de reconstituer la discipline; il se démit de ses fonctions et quitta la France. Le chef d'escadre de Souillac, ancien gouverneur général des établissements français au delà du cap de Bonne-Espérance, lui succéda dans le commandement en chef de l'escadre et de l'armement de Brest.

Sur les entrefaites, le ministre dirigeant Necker, à bout d'emprunts et d'expédients, aussi détesté qu'il avait été populaire, s'était en quelque sorte évadé du royaume. Les autres ministres ne

Digitized by Google

restaient au pouvoir que pour ne pas abandonner le roi dans son péril et pour attendre qu'il leur eût trouvé des remplaçants.

Le général de Menou, rapporteur du comité de marine, pour hâter la fin de ces débris de ministère, rejeta le blâme de l'insurrection de l'escadre de Brest sur le comte de La Luzerne et ses collègues; il demanda en conséquence que l'on décrétât qu'ils avaient perdu la confiance de la nation. Le projet de décret ne fut pas accueilli, mais les ministres, moins celui des affaires étrangères, Montmorin, sentirent que la position n'était plus tenable pour eux et donnèrent leur démission. La Luzerne se retira à Londres, auprès de son frère qui y était alors ambassadeur de France; tandis que son prédécesseur au département de la marine, le maréchal de Castries, après avoir défendu les intérêts de la noblesse dans l'Assemblée nationale dont il était membre, allait se mettre à la tête de l'émigration à Coblentz.

Charles-Pierre Claret de Fleurieu, ancien capitaine de vaisseau, directeur des ports et arsenaux depuis le commencement du ministère de Sartine, fut nommé ministre de la marine, le 25 octobre 1790. C'était un excellent organisateur, un grand théoricien, un marin savant, un géographe et un hydrographe de premier ordre; un esprit droit, équitable, judicieux, très-éclairé, mais timide et modeste jusqu'à manquer de décision; un caractère pur jusqu'à la candeur, bienveillant jusqu'à la faiblesse. On peut inférer de ce portrait précis, mais vrai, que ce n'était pas l'homme qui convenait à une époque de violente révolution.

Quoique la cocarde tricolore eût été solennellement décrétée et reconnue signe de l'État, le 27 mai 1790, le pavillon blanc avait été conservé dans son intégrité sur les vaisseaux, jusqu'au 24 octobre de la même année, jour de la démission de La Luzerne; non, comme on l'a dit, par ménagement pour les sympathies des états-majors de la marine, mais parce qu'on craignait que la moindre modification des couleurs sur les escadres n'attaquât tout le système des signaux. L'Assemblée nationale, sur les réclamations des villes maritimes, rendit, le 24 octobre, un décret qui parut être à beaucoup de monde une transaction entre le passé et le présent, quoiqu'elle en eût puisé les motifs dans des considérations de tactique navale. Le pavillon de beaupré dut se composer en entier des trois couleurs; mais le blanc dut dominer

Digitized by Google

encore dans le pavillon de poupe qui serait estampillé seulement, au quart de sa surface, du nouveau signe national. En même temps, l'Assemblée décréta qu'au simple cri de *vive le roi*, usité le matin et le soir et dans toutes les occasions importantes à bord des vaisseaux, on substituerait celui de *vivent la nation, la loi et le roi*.

Cependant l'insurrection continuait sur la flotte de Brest, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre. Les équipages du *Jupiter*, de *l'Auguste*, de *l'America*, imitaient ceux du *Léopard*, du *Patriote*, du *Tourville* et du *Majestueux*. Ils débarquaient les officiers qui ne leur convenaient pas et annonçaient ouvertement le parti pris de ne conduire les vaisseaux qu'où bon leur semblerait, et de les ramener au port s'ils étaient commandés pour une expédition trop lointaine.

Toutefois, pour qu'on ne mît pas en doute leur patriotisme, les révoltés daignèrent proposer une transaction entre eux et le pouvoir. Les commissaires seraient chargés d'exposer leurs griefs et obtiendraient, *sans délai*, de l'Assemblée nationale, l'annulation des articles de la nouvelle loi pénale relatifs à l'usage de la liane et à l'anneau au pied. Les commissaires promirent tout et écrivirent à Paris que désormais, avec l'aide de la société des amis de la constitution de Brest, il n'y aurait plus que des éloges à donner aux matelots. Édifié par cette correspondance rassurante, le comité de marine demanda qu'on votât des remercîments aux commissaires, aux amis de la constitution de Brest, à tout le monde enfin et que l'on réformât les articles du nouveau code qui ne convenaient pas aux matelots, ce qui fut fait par décret du 27 octobre 1790. Il résulta de ces concessions intempestives une recrudescence de désordre. Elles ne furent pas plutôt connues des équipages, qu'ils se flattèrent d'en obtenir de nouvelles, de la même manière.

Un maître d'équipage du *Majestueux*, voulant opposer un obstacle au désordre qui se renouvelait sans cesse sur ce bâtiment, est pris au collet par un matelot; on fait mettre celui-ci aux fers; un attroupement se forme pour le délivrer; le lieutenant de vaisseau de Marailles accourt; mais le coupable lui-même, déjà retiré des fers, s'élance, un sabre à la main, sur cet officier qu'un autre matelot, armé d'une bûche, frappe par derrière. Pendant

Digitized by Google

Digitized by Google

encore dans le pavillon de poupe qui serait estampillé seulement,

Digitized by Google

LE VENGEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

ce temps, une députation de marins et de soldats embarqués sur l'escadre, va lire audacieusement au commandant en chef de Souillac un projet d'adresse à l'Assemblée, contenant des injures contre les officiers de la marine et contre lui-même. Ce général justement indigné, désespérant à son tour de dominer le désordre, demanda à être remplacé. On s'adressa pour lui succéder au chef d'escadre Bougainville, de la popularité et de l'esprit conciliateur de qui l'on espérait beaucoup.

L'illustre marin s'étant rendu à Brest dans le courant de novembre 1790, ne réussit pas mieux que ceux qui l'avaient précédé. *Le Duguay-Trouin*, *le Téméraire*, *le Jupiter*, *la Surveillante*, cette frégate dont l'équipage avait été la gloire de la marine française dans la dernière guerre, furent, comme les autres bâtiments de la flotte, en continuel état d'insurrection. Bougainville, après avoir essayé durant quelques mois de se maintenir et de ramener la discipline, abandonna à son tour la partie, et quitta momentanément le service.

A Rochefort, et dans les autres ports du royaume et des colonies, il y avait de même chaque jour des soulèvements sur les bâtiments de l'État.

C'était au milieu de cette effervescence et de cette rébellion de la flotte que l'Assemblée constituante entreprenait l'œuvre difficile et périlleuse d'une nouvelle organisation à donner à la marine.

Pendant que l'Angleterre, par son argent, et que les clubs, par leurs menées, travaillaient à faire table rase et à ne pas laisser pierre sur pierre de l'ancien édifice naval de la France, les optimistes et les esprits confiants qui croyaient à la possibilité de sa prochaine et solide rénovation, préludaient, dans des brochures, aux discussions de l'Assemblée, et cherchaient à éclairer le comité de marine. Il n'y avait pas que l'organisation militaire qui fût en jeu : l'organisation administrative et civile n'y était pas moins. La vieille querelle des officiers militaires et des officiers d'administration se réchauffa de toute l'ardeur des passions du moment. Plusieurs marins se signalèrent dans cette querelle. Kersaint, portant ses coups d'un et d'autre côté, avait la prétention de fonder une école à part, et demandait qu'on détruisît tout, pour tout recréer sur ses plans. En fait de système de formation

Digitized by Google

des équipages, il publiait que la presse, en usage dans la Grande-Bretagne, et qui consiste à appréhender violemment, au premier bruit de guerre, tous les gens que la force armée rencontre près des côtes, pour les jeter comme matelots sur les vaisseaux, chose admissible tout au plus dans un pays où tout le monde est marin, était un moyen plus libéral et plus équitable que l'inscription maritime établie sur ce principe, que tout homme qui vit de la mer doit, en retour, à l'État, protecteur de ses droits et de ceux du commerce maritime, une partie de son temps. Kersaint attaqua, dans l'intendant Poujet, l'auteur présumé de l'ordonnance de 1784 sur la dernière organisation des classes, et ne ménagea pas le comité de marine qui se montrait favorable aux principes de cette ordonnance. En fait d'armée de mer, il parut un moment vouloir prendre pour base de son système l'alliance des deux marines, militaire et marchande, comme le faisait, dans le même temps, le comité de l'Assemblée constituante ; il vanta la hardiesse qu'avait eue Sartine, en 1778, d'appeler la seconde à l'aide de la première, par la création des officiers-auxiliaires, dont il reconnaissait, il est vrai, que l'on n'avait pas toujours eu à se louer, mais ce qu'il attribuait à l'erreur des choix et non à l'institution. Bientôt, quand il vit que le comité, au sein duquel il avait été admis à titre consultatif, en acceptant une partie de ses plans, rejetait ce qu'ils avaient de trop absolu ; mais surtout quand il vit le corps des officiers de la marine royale, auquel il avait appartenu et qu'il reniait maintenant, abattu sous les calomnies, les outrages et les séditions, il déclara qu'il n'avait jamais été pour un système mixte, et qu'il avait voulu l'abolition pleine et entière de l'ancien corps. Toutefois, son esprit ambitieux, actif et remuant, ne prenait pas le temps de réfléchir à la logique d'un tel principe : car dominé malgré lui par ses souvenirs, par sa carrière de marin, il définissait sa pensée, aussi bien militairement qu'administrativement, par cette question et cette brève réponse : « Qu'est-ce que la marine? — Une armée. »

Malouet, au contraire, en sa qualité d'intendant, aurait volontiers défini ainsi la chose, à l'exemple de feu Bourgeois de Gueudreville, l'un de ses prédécesseurs à Toulon (1) : « Qu'est-ce que la marine ? — Une administration. » Ses brochures, souvent

Digitized by Google

prolixes, renfermaient plus de phrases que de choses. Elles pouvaient séduire d'abord par un trompeur éclat; mais elles ne supportaient pas un examen attentif. Il y parlait de beaucoup de choses, entre autres de constructions navales, sans y rien comprendre. Il y citait presque toujours à faux, et y couvrait les connaissances les plus superficielles du plus doctoral aplomb. Le vulgaire put s'y laisser prendre, mais moins aisément les hommes du métier. Des officiers de marine le raillèrent impitoyablement, et quelquefois avec plus de sel et d'esprit qu'il n'en avait montré lui-même, quoique assurément la nature lui en eût départi beaucoup (2).

L'un d'eux particulièrement, enveloppé sous le voile de l'anonyme, sut mettre, contre Malouet, les rieurs et souvent aussi la raison de son côté (3). Son système était d'établir une distinction entre l'administration qui ordonne et l'administration qui dresse les comptes; il revendiquait la première pour les officiers militaires et laissait l'autre aux gens de plume.

Malouet resta court devant cet écrit. Celui qui répliqua le mieux à sa place, fut le fils d'un contrôleur de la marine de Toulon, nommé d'Arnaud, qui déjà avait publié un travail fort substantiel sur la matière (4), dans lequel il avait fait voir de l'impartialité, de l'équité, à l'égard des deux corps rivaux, et blâmé le système absolu des deux côtés. Il répondit, sous la forme du doute et du désir de s'éclairer, avec un tact et un goût exquis, à l'écrit de l'officier militaire (5).

Enfin les débats passèrent de la presse dans l'Assemblée qui, à compter du 15 décembre 1790, s'occupa presque sans relâche de la question maritime.

Les officiers de marine étaient rares à la Constituante. Le lieutenant général des armées navales de Vaudreuil, l'ancien chef d'escadre de La Poype-Vertrieux, les capitaines de vaisseau de La Touche-Tréville, de Rochegude et de La Galissonière; les majors de vaisseau Nomperre de Champagny et de Villeblanche; les lieutenants de vaisseau de Perrigny et de Galbert, et le lieutenant retiré de La Coudraye, étaient à peu près les seuls hommes du métier que l'on y trouvât, si l'on ne comptait pas comme tel le duc d'Orléans. La Coudraye et Nomperre de Champagny se montrèrent orateurs habiles et quelquefois éloquents.

Digitized by Google

L'administration de la marine était puissamment représentée à la Constituante par l'intendant Malouet qui exerçait une grande autorité sur l'Assemblée dans les questions spéciales et pratiques, et même dans certaines questions de principes, malgré la modération de ses opinions politiques.

Malouet était à la tribune sur son véritable terrain. C'était un homme sincèrement constitutionnel qui croyait à l'alliance possible de la monarchie et des libertés nationales. Doué d'une stature imposante, d'une physionomie belle, noble et mobile, d'un regard qui exprimait tour à tour la finesse de l'esprit et la sensibilité du cœur; cependant, calme, serein, au milieu de la tempête, puissant dans son apparent sang-froid, en face du spectacle d'agitation qu'il avait sous les yeux, des effets majestueux, parfois sublimes; plus lucide et moins prolixe avec la parole qu'avec la plume; un peu sonore et poëte dans la forme, mais s'exprimant avec un ton de conviction et d'honnêteté qui, joint au charme et à la facilité de son élocution, séduisaient la majorité de l'Assemblée et désarmaient jusqu'aux membres les plus hostiles : tel était l'intendant de la marine de Toulon à la tribune nationale. Il avait été beau le jour où, soutenant l'inviolabilité du secret des lettres contre Goupil de Prefeln, Gleizen et Robespierre, à propos de la saisie d'une correspondance de l'ancien chef d'escadre Baraudin, et accusé lui-même pour une de ses lettres adressée au comte d'Estaing, il était descendu de la tribune, et, après s'être avancé, d'un pas grave et noble, jusqu'à la barre de l'Assemblée, il avait dit : « Je viens de moi-même me placer à votre barre, pour marquer l'importance de l'accusation, et demander à ceux qui tout à l'heure étaient mes collègues, et qu'à présent j'appelle mes juges, ou ma punition, ou ma vengeance. » Il avait été beau quand, après être retourné à la tribune au milieu des applaudissements redoublés, il avait dit, avec la conscience d'une âme honnête et droite : « Avant d'avoir vu la lettre dont on m'accuse, j'ose affirmer qu'il ne s'y trouve rien qu'un bon citoyen doive rétracter. Je n'en parlerai point d'après ma mémoire, mais d'après mon cœur, où jamais n'entra un sentiment qui n'appartînt à un homme pur. Je déclare n'avoir jamais écrit, même à mes amis, que conformément aux opinions, aux principes que j'ai hautement manifestés à cette tribune. Il

Digitized by Google

est possible qu'ayant devancé la révolution par mon respect, par mon amour pour la vraie liberté, j'aie blâmé, par mes écrits comme par mes paroles, les excès de la licence ; mais un mouvement antipatriotique! antinational!.... Ah! messieurs, ma vie tout entière, mes mœurs, ma conduite, mon horreur pour le despotisme dans les temps mêmes du pouvoir absolu, tout vous répond du contraire ; et si nous sommes assez malheureux pour que les opinions, les caractères modérés soient calomniés, ce n'est pas la liberté qui nous attend, c'est la tyrannie qui nous menace ; car la liberté ne se trouve qu'entre l'honneur et la probité. » Malouet avait été sublime quand, après ces paroles éloquentes et la lecture de la lettre accusatrice, donnée par lui-même, il avait rejeté ses accusateurs pâles, confus et tremblants sur leurs siéges, et avait recueilli les sympathies de l'Assemblée. Il ne l'avait pas moins été quand, dans la discussion de l'affaire du comte d'Albert de Rions à Toulon, il s'était écrié, en dominant les murmures du côté où siégeait Robespierre, et en fixant son regard sur les interrupteurs : « Oui, si j'étais à Toulon à cet instant, je serais dans le même cachot que le général d'Albert, ou les coupables seraient déjà punis! »

Dans la discussion sur la nouvelle organisation de la marine, Malouet agit plus encore par les conférences particulières avec ses collègues, que par ses discours à la tribune, où un honorable sentiment de discrétion et de sympathie pour les malheurs et les injustices dont étaient maintenant frappés les officiers militaires de la marine, l'empêchait de proclamer tout son système. On peut ajouter à sa louange, qu'il ne marqua jamais plus d'estime et de considération pour le corps militaire de la marine, que quand il le vit abreuvé d'humiliations. Il ne l'avait attaqué violemment, en ce qui concernait sa participation à l'administration, que quand il l'avait cru encore dans la plénitude de sa puissance. D'ailleurs, la lutte allait être beaucoup moins désormais entre les deux anciens corps rivaux des officiers de plume et des officiers d'épée, embrassés dans une réprobation commune, qu'entre la marine royale et la marine marchande.

Les sous-lieutenants de vaisseau, placés en quelque sorte sur la frontière des deux camps, et en situation par là même de se faire les conciliateurs et les pacificateurs de cette funeste querelle,

Digitized by Google

l'avaient au contraire commencée par un mémoire adressé, le 10 août 1789, à l'Assemblée nationale, pour obtenir la réforme des ordonnances et règlements qui éloignaient, disaient-ils, les officiers parvenus du corps de la marine, non-seulement des grades supérieurs, mais même de la perspective de parvenir à la lieutenance, et semblaient les condamner à ne jamais sortir de la classe des officiers intrus. Le fait n'était pas en tous points exact; car on comptait beaucoup d'officiers non sortis des anciens gardes-marine parmi les lieutenants et les capitaines de vaisseau de la marine royale; et l'on n'avait pas pu expérimenter encore les effets de l'ordonnance de 1786 relativement au grade intermédiaire de sous-lieutenant qu'elle avait créé. Les sous-lieutenants de vaisseau eussent été mieux inspirés si, se préoccupant moins d'eux seuls que de la patrie, ils avaient demandé l'égalité pleine et entière d'éducation et, par suite, de droits pour tous les individus, à quelque classe qu'ils appartinssent, qui voudraient entrer dans la marine de l'État. Ils auraient ainsi corrigé le passé, sans menacer l'avenir de la marine. Mais les vanités et les jalousies devaient tout gâter, tout perdre; et de réclamations en réclamations, de prétentions en prétentions, les sous-lieutenants de vaisseau ne tardèrent pas à être débordés eux-mêmes, et signalés comme privilégiés par les maîtres d'équipage et les officiers du commerce. Le moindre officier marchand prétendit témérairement qu'il n'y avait aucune différence entre la conduite d'un navire de commerce et celle d'un vaisseau de guerre, entre la manœuvre de l'un et celle de l'autre, entre une flottille de bateaux pêcheurs et une armée navale, et que l'homme capable de diriger l'une était capable de commander l'autre. On compta pour rien l'instruction et la théorie; la pratique même du vaisseau de guerre et des grandes manœuvres, la tactique navale furent considérées comme des préjugés et des abus. Chaque capitaine de bateau pêcheur, et bientôt chaque matelot se crut digne d'être amiral. Les clubs et les agents de l'Angleterre flattèrent ces désastreux instincts qui précipitaient la ruine de la marine française (6).

Par décret du 29 décembre 1790, le conseil de marine fut supprimé. Le 31 du même mois, les tribunaux de commerce furent substitués aux amirautés dans toutes les villes maritimes. Le même jour, il fut rendu un décret sur l'organisation des classes des gens

Digitized by Google

de mer, dans lequel on avait pris pour bases et pour principes les ordonnances des deux Colbert et celle de 1784.

Ce décret donna une plus grande extension à la partie considérée comme oppressive par les antagonistes du système, en ce qu'il comprit, parmi les gens à classer, les pêcheurs, hâleurs de Seine, bateliers et mariniers des bacs et bateaux et autres bâtiments sur les étangs, lacs, canaux et rivières, dans l'intérieur du royaume. Aussitôt que la nouvelle s'en répandit dans le public, ce fut à qui ne passerait plus les gens, dans le moindre batelet, sur le plus petit ruisseau, à qui ne ferait plus profession de curer en bateau les canaux ni les rivières, à qui ne jetterait pas une ligne à pêcher dans la plus misérable mare. Cet article impraticable tomba sous le ridicule. Le décret du 31 décembre abaissa, de soixante ans à cinquante-six, l'âge où l'on serait dispensé de l'obligation du service de mer. Il supprima les places données aux officiers militaires dans l'organisation des classes de 1784, et celles même d'intendants et de commissaires des classes, pour pour ne plus conserver que les simples commissaires civils et les syndics des classes. La superfétation administrative apportée dans cette organisation par le maréchal de Castries, se trouva ainsi détruite, et l'on parut se rapprocher davantage du système primitif de Colbert (7).

Les débats étaient ouverts sur l'organisation à donner à l'administration centrale du royaume. Le comité de constitution proposait de diviser le ministère de la marine et des colonies en deux, et c'était l'avis de Fleurieu qui, épouvanté de l'état des colonies, aurait voulu se débarrasser de ce fardeau. Moreau de Saint-Méry s'y opposa avec force.

« Lorsque la France, dit-il, conçut la pensée de favoriser les entreprises de quelques hommes hardis qui avaient été chercher dans le Nouveau-Monde des ressources pour leur industrie ou de l'aliment pour le sentiment qui pousse l'homme vers les choses nouvelles, ce fut Richelieu, alors grand-maître, chef et surintendant général du commerce et de la navigation, et premier ministre, qui dirigea ces essais. Malgré leur timidité, ils annonçaient que cet homme avide de puissance, voulait que celle de la France, qu'il gouvernait, franchît les bornes de l'Océan et qu'elle allât contenir et balancer celle des autres nations de l'Europe, dont

Digitized by Google

l'ambition avait déjà abordé les terres de l'Amérique. Mais, soit qu'on crût à cette époque que les Français qui allaient s'établir aux colonies auraient à traiter avec les naturels du pays, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'on craignît qu'à d'aussi grandes distances les entreprises faites par des individus qui agissaient plutôt en conquérants qu'en colons, n'occasionnassent des démêlés politiques, on donna, en 1628, c'est-à-dire deux ans après, le département des colonies à Boutillier, secrétaire d'État, chargé des affaires étrangères, qui le transmit à trois de ses successeurs. Les colonies passèrent quarante ans dans cet état qui tenait de la nullité, lorsqu'un homme, dont le génie était sans cesse occupé de l'agrandissement du commerce, sentit qu'une colonie ultramarine n'était autre chose qu'un établissement commercial, et entrevit la prospérité de la France dans ces points éloignés. Mais Colbert, en saisissant cette première vérité, ne fut pas moins frappé du rapport essentiel que la nature a mis entre les colonies qui entretiennent et augmentent la marine, et la marine qui protége, défend et conserve les colonies. Il jugea qu'elles ne devaient former qu'un seul ministère, et, comme si son esprit eût pressenti que la prospérité des principales puissances européennes se mesurerait un jour sur le degré de splendeur de leurs colonies, il choisit pour lui ce ministère qui devait féconder des germes aussi heureux et aussi utiles au bonheur de la France. Malgré l'instabilité qui s'est fait remarquer sur tous les points de l'administration du royaume, malgré tout ce que l'ambition des grands et des protégés a fait imaginer pour multiplier les faveurs par la division et la multiplication des places, il n'a jamais été question de séparer le ministère de la marine et des colonies. Il semblait que l'ombre de Colbert dût épouvanter ceux qui auraient ainsi entrepris de censurer sa pensée, à laquelle je ne paie pas un tribut idolâtre, parce que je sais qu'il ne faut pas croire à l'infaillibilité ministérielle, même dans un Colbert, mais qui me semble un grand argument lorsqu'une expérience de cent vingt-deux ans lui a ajouté tout son poids. »

Moreau de Saint-Méry combattit aussi la partie du projet de la commission de constitution, qui voulait enlever au ministère de la marine le commerce maritime et les pêches, pour les placer dans les attributions du ministère de l'intérieur que l'on créait;

Digitized by Google

il s'opposa également à celle qui prétendait attribuer au ministère des affaires étrangères les négociations avec les puissances de l'Inde et de l'Afrique. Sous l'influence de ce discours, qui fut fort applaudi, Barnave se leva, et demanda que l'Assemblée allât aux voix sur cette proposition : « La marine et les colonies formeront un seul département. » Elle fut adoptée. On admit ensuite successivement et l'on décréta, le 27 avril 1791, qu'au roi seul appartenait le choix et la révocation des ministres, qu'au pouvoir législatif appartenait de statuer sur le nombre, la division et la démarcation des départements du ministère; que les ministres seraient au nombre de six, savoir : de la justice, de l'intérieur, des contributions et revenus publics, de la guerre, de la marine et des colonies, des affaires étrangères. Au ministre de la marine et des colonies furent attribuées l'administration des ports, arsenaux, approvisionnements et magasins de la marine; la direction des armements, constructions, réparations et entretien des vaisseaux; la direction des forces navales et des opérations militaires de la marine; la correspondance avec les consuls et agents du commerce de la nation française au dehors; la surveillance de la police des grandes pêches maritimes à l'égard des navires et équipages qui y seraient employés; l'exécution des lois sur les classes, les grades, l'avancement, la police et autres objets concernant la marine et les colonies; la surveillance et la direction des établissements et comptoirs français en Asie et en Afrique; l'exécution des lois touchant le régime et l'administration de toutes les colonies dans les îles et sur le continent d'Amérique, à la côte d'Afrique et au delà du cap de Bonne-Espérance, ainsi que l'agriculture et le commerce des colonies. Le ministre fut tenu de présenter, chaque année, à la législature, un état détaillé de la force navale et des fonds employés dans chaque partie de son département, d'indiquer les améliorations et économies dont telle partie se trouverait susceptible, de rendre compte, également chaque année, de la situation des colonies, de l'état de leur administration, ainsi que de la conduite des administrateurs en particulier, et de l'accroissement et du décroissement de la culture et du commerce des colonies.

Une première discussion sur l'organisation militaire de la marine n'ayant abouti à rien, qu'à l'adjonction de six nouveaux

Digitized by Google

membres au comité, celui-ci présenta, dans le courant d'avril, un nouveau projet, par l'organe de Brulart de Sillery. Il proposait de décréter que tous les citoyens soumis à la conscription maritime fussent compris dans la marine française, qu'on fermât les écoles spéciales de la marine, que la première instruction militaire se fît à bord des bâtiments marchands; qu'il n'y eût plus d'élèves, mais seulement des aspirants dont le nombre serait illimité; que l'on fît subir à tous ceux qui voudraient commander des bâtiments au long cours l'examen du grade rétabli d'enseigne; qu'avec le grade d'enseigne non entretenu, on servît sur les vaisseaux de guerre, et l'on commandât comme capitaine les navires marchands; que la marine du commerce fournît ainsi le personnel de celle de l'État jusqu'au grade de lieutenant, qui s'obtiendrait au concours et dans lequel on commencerait à être entretenu pour être exclusivement attaché au service militaire; que du grade de lieutenant on passât, par l'ancienneté ou par le choix, à celui de capitaine de vaisseau; que l'on supprimât le grade de chef d'escadre pour le remplacer par celui de contre-amiral, réservé aux capitaines à l'exclusion des anciens chefs d'escadre; que de contre-amiral on devînt vice-amiral, et qu'au dessus du grade de vice-amiral fût institué, sur de nouvelles bases, celui d'amiral, auquel pourraient prétendre également les contre-amiraux et les vice-amiraux. C'était ainsi que l'on aurait, suivant le comité, une marine puissante et neuve, divisée en deux sections, mais sortant de la même source, pour arriver au même but : l'une employée au commerce, l'autre destinée à le protéger; c'était ainsi que la chaîne de l'avancement ne serait plus interrompue, depuis le titre de mousse jusqu'à celui d'amiral. D'après ces principes, le rapporteur déclarait que, dans l'esprit du comité, la conduite d'un vaisseau marchand et celle d'un vaisseau de guerre exigeaient les mêmes connaissances théoriques et pratiques. Le député Ricard de Sealh déclara qu'il considérait le projet comme le soutien des anciens priviléges et des abus, et proposa qu'il n'y eût plus désormais d'autre personnel militaire de la marine que celui du commerce, pouvant commander alternativement sur les vaisseaux de l'État et sur les bâtiments marchands. Louis de Monneron abonda dans le même sens. Selon lui, les officiers de la marine marchande étaient la science infuse :

Digitized by Google

la nécessité du travail continuel exigé par le chargement et le déchargement des navires, l'habitude de fréquenter les diverses côtes, les ports de guerre aussi bien que les ports marchands, les avait faits hydrographes, géographes, astronomes, manœuvriers, les meilleurs capitaines que l'on pût placer sur les vaisseaux de ligne, les meilleurs commandants en chef pour les escadres; on leur donnerait, dans son système, le commandement des vaisseaux pendant la guerre, en leur laissant le choix de leurs officiers, que l'on prendrait sans doute dans l'ancienne marine royale, si celle-ci était seulement capable de fournir de bons seconds, et, à la paix, ils seraient libres de prendre rang dans la marine militaire à compter de la date de leur brevet. Le major de vaisseau de Galbert, député de la Guadeloupe, se prononça pour le système diamétralement opposé; il rejeta le projet mixte de la commission elle-même, pour en revenir à une marine purement militaire. Ce fut à peu de chose près aussi le principe que développa le député La Galissonière, membre de la minorité du comité, qui déjà s'était fait entendre dans la première discussion. « C'est par ce mode seulement, dit-il, que vous pouvez avoir une marine véritablement protectrice du commerce; il ne peut être que le résultat d'un concours dès l'entrée dans la carrière. » Sans repousser d'une manière absolue l'adjonction des auxiliaires, il ajouta qu'il fallait que l'on fût toujours dans la possibilité d'armer les deux tiers des vaisseaux avec les officiers entretenus. La Coudraye développa une opinion fort remarquable. Il commença par témoigner ses regrets de ce que la plupart des nouveaux membres adjoints au comité n'eussent pu prendre part à ses délibérations, de ce que l'on en eût constamment éloigné les députés de Galbert et de Perrigny qui avaient le droit d'y siéger, enfin de ce que l'on n'y eût appelé que deux fois quelques officiers de la marine à titre consultatif, quoique l'Assemblée nationale eût formellement décrété la consultation permanente. Il en résultait, selon lui, que le projet, rejeté comme détestable trois mois auparavant, se représentait le même quant au fond et, à plusieurs égards, pire encore. Il démontra le vice du système de quatre examens successifs, voulus par le comité, depuis le grade d'aspirant de troisième classe jusqu'à celui de lieutenant de vaisseau, d'une part pour des jeunes gens uniquement poussés vers la car-

Digitized by Google

rière du commerce et fort peu soucieux de théorie militaire, desquels on gênerait jusqu'à la liberté de mouvement, d'autre part pour des hommes de trente ans, déjà enseignes, qui auraient peut-être, avant leur dernier examen, commandé des bâtiments, et (il appuya à dessein sur ce mot) *déterminé la paix ou la guerre.* « Exiger trop de la marine commerçante, affaiblir l'instruction de la marine militaire, nuire à toutes les deux, tel serait, dit-il, l'effet de la liaison entre elles, que l'on vous propose. Il est inconcevable que le comité de marine n'ait point abandonné cette base vicieuse attaquée par tous ceux qui ont parlé à votre tribune, et inconnue à toutes les nations maritimes. » La Coudraye fit remarquer l'énorme différence qui existait entre deux professions, dont l'une avait pour but le commerce, et l'autre la guerre. Il montra les agents du commerce partant d'un port dans la seule vue d'arriver à un autre port, et, aussitôt après leur arrivée, bornés aux soins et aux détails de la vente et des achats, devenant exclusivement marchands jusqu'à l'instant de l'appareillage pour leur retour, naviguant habituellement seuls et sans ordre, étrangers aux évolutions, à la discipline et à tout ce qui constitue l'art de la guerre; il fit voir que la faiblesse de leurs équipages les obligeait à des surcroîts de précautions dans la navigation, qui ne pouvaient que leur faire contracter des habitudes timides, inconciliables avec les manœuvres militaires. Il présenta d'un autre côté la destination de la marine militaire aux croisières, aux découvertes, aux combats, à l'art de chasser, de joindre, d'aborder ou d'éviter un vaisseau. Il dit que l'officier destiné à la guerre devait, dès sa plus tendre jeunesse, être formé aux évolutions, à l'action de combiner les mouvements, et de présenter cet ensemble qui multiplie les forces et les moyens des armées navales; qu'il devait y être exercé toute sa vie pour acquérir ce coup d'œil que le jugement seul ne suffit pas pour donner; que la discipline militaire, la science de commander à des équipages nombreux, de diriger un immense détail d'artillerie, ne s'apprenaient que sur des vaisseaux de guerre; que cette école seule formait à la précision, à la hardiesse des manœuvres qui constituent le talent. Il fit remarquer que l'on avait confondu à tort la marine marchande avec la marine corsaire qui n'existait plus, au moins sur son ancienne et vaste échelle; que c'était

Digitized by Google

à celle-ci, et nullement à celle du commerce, qu'avaient appartenu, dès l'enfance, les Jean Bart et les Duguay-Trouin, toujours guerroyant, toujours cherchant un combat, et uniquement occupés à enlever à l'abordage les trésors de l'ennemi, ou à conduire d'habiles et audacieuses descentes sur les côtes étrangères, pour en rapporter un riche butin.

« L'officier de guerre doit être uniquement occupé de gloire, reprit-il, et c'est par ce motif que toutes les nations maritimes lui ont rigoureusement interdit le commerce. Il est donc dangereux d'embarquer sur vos vaisseaux de guerre une classe d'officiers dont le mélange doit nécessairement y introduire le goût des pacotilles, et tous les inconvénients qui en sont la suite..... Cette alliance des deux marines, ajouta-t-il, n'est pas une idée neuve, et peut-être votre comité l'a-t-il ignoré. Ce que l'on vous propose a déjà été tenté par un ministre célèbre et absolu, mais doué de grands talents et de grandes vues. Séduit par les déclamations oratoires d'un écrivain du temps (8), abusé sur les causes d'une guerre funeste, le duc de Choiseul, à la paix de 1763, voulut faire naviguer les jeunes officiers et les gardes de la marine sur les navires du commerce. Il choisit cependant les bâtiments qui, dans cet ordre, tenaient sans contredit le premier rang, par l'instruction des officiers et le genre de leur navigation. Des officiers de l'État furent employés sur des vaisseaux de la Compagnie des Indes; mais bientôt l'épreuve fit abandonner ce projet. On s'aperçut que des manœuvres routinières ne donnaient que peu d'expérience; qu'elles n'en donnaient aucune pour l'instruction la plus importante, celle des évolutions; que les séjours dans les rades et dans les comptoirs inspiraient, nécessitaient le goût du commerce. Le duc de Choiseul reconnut son erreur et revint sur ses pas. M. d'Après, célèbre par ses cartes de la mer des Indes, m'a dit, en 1774, que depuis le petit nombre d'années que les vaisseaux du roi fréquentaient l'île de France, il avait recueilli plus de découvertes, plus d'observations que dans toutes les années antérieures. C'est M. Grenier, M. Coëtivi, M. d'Hercé, un de nos collègues à l'Assemblée, M. d'Entrecasteaux, tous officiers de la marine de l'État, qui ont levé les plans de l'archipel de Madagascar, qui ont découvert de nouvelles îles, marqué plusieurs dangers, et frayé des routes nouvelles et inconnues, pour

Digitized by Google

parvenir dans toutes les saisons aux Indes et à la Chine. Tous ont été plus sensibles à la gloire attachée à ces découvertes, qu'ils ne l'eussent été à l'accroissement le plus considérable survenu dans leur fortune. Conservez précieusement cet esprit, et n'essayez pas de l'associer à des habitudes mercantiles qui, bientôt et indubitablement, finiraient par le détruire. Pour exécuter ses projets, votre comité vient vous proposer ouvertement de supprimer le corps de la marine et de le recréer à sa manière. Ignore-t-il donc que l'idée de suppression emporte toujours avec elle un caractère de défaveur? Au corps de marine le plus instruit de l'Europe, au corps dont presque tous les individus ont acquis l'expérience de plusieurs combats et de la guerre la plus active dont les annales du monde fassent mention; au corps qui, pendant ce même temps, dirigeait les travaux des ports avec une telle intelligence, que pas un seul vaisseau n'a manqué sa mission, que jamais il n'y avait eu auparavant une semblable célérité dans les réparations, une pareille prévoyance des besoins, une égale promptitude à reprendre la mer; au corps qui a fourni l'exemple de cent combats glorieux et remarquables par la supériorité des manœuvres; qui même, après la journée désastreuse du 12 avril 1782, rallié sous les ordres de M. de Vaudreuil, notre collègue, sut le premier tenir la mer et forcer les vainqueurs à l'inaction. Non, la sagesse et la justice de l'Assemblée ne lui permettront jamais d'adopter une telle proposition. Le projet du comité renferme des dispositions iniques, d'autres nuisibles au service public; il est inadmissible dans toutes ses parties. Le temps vient où l'enthousiasme cessera, où l'on nous jugera sur nos œuvres. Lorsque des hommes de loi se seront trompés sur la rédaction de quelques points de jurisprudence, on dira : ils se sont trompés, cependant leur intention était bonne; mais si des hommes de loi et des commerçants avaient rédigé une organisation de marine militaire contre le sentiment et les réclamations des militaires et des marins, on dirait avec amertume : Comment ne se seraient-ils pas trompés? On se rappellerait avec ironie l'adage célèbre : *Ne sutor ultrà crepidam*. Revenez, messieurs, au système vrai et universel, au seul bon : celui d'avoir une marine de l'État exclusivement militaire (9).

Malouet, placé en face de Fleurieu, auteur de l'ordonnance

Digitized by Google

de 1776, qu'il avait violemment attaquée, et d'un ministre dont les sympathies pour le corps des officiers militaires de la marine n'étaient pas douteuses, était dans une situation d'autant plus délicate qu'il ne voulait, à aucun prix, accepter les principes destructeurs d'une marine de l'État. Il se tira pourtant de ce pas difficile avec bonheur. Prenant le contrepied de l'avis émis par La Coudraye, pour arriver au même but, il montra qu'il était dangereux au commerce, funeste à ses intérêts, d'introduire l'élément militaire dans la marine marchande; reconnaissant, d'ailleurs, ce qui était un principe de tout temps admis, que cette dernière constituait essentiellement, *par ses matelots*, la puissance navale, accordant même qu'elle pouvait, dans certains cas, fournir de bons officiers: « Il faut leur ouvrir un libre accès, exciter leur émulation, dit-il, assurer leur avancement; la raison, la justice et l'expérience le conseillent; mais attacher à l'action et au service du commerce maritime des grades militaires, instituer dans l'armée navale une classe d'officiers, par la seule considération de décorer du titre d'enseigne de vaisseau tous les capitaines du commerce, c'est rétablir sur les ruines des anciens préjugés de plus dangereuses prétentions..... Le projet du comité conduit à un gouvernement militaire, le plus détestable, le plus tyrannique de tous, en transportant dans les navires et les ateliers du commerce maritime l'esprit, les mœurs et les usages de la marine militaire. Voilà, s'écria-t-il, les produits de la vanité revêtue des enseignes de la philosophie et de la popularité. » Il attaqua en conséquence le projet du comité comme mauvais et dérogatoire à ses propres motifs.

Le député Fermont soutint le projet. Nomperre de Champagny montra dans cette discussion sa flexibilité, sa prudence et son adresse habituelles. « En repoussant la confusion, dit-il, je ne suis pas non plus de l'avis de ceux qui veulent mettre entre la marine militaire et la marine du commerce une barrière insurmontable. La marine militaire n'aura jamais tous les talents; le commerce a formé et formera encore de véritables grands hommes: il faut leur donner un accès facile dans la marine militaire. La même raison défend l'admission des sujets médiocres. La marine commerçante cherche la fortune, et la marine militaire l'honneur. Quel est alors l'intérêt de l'État? Le même que celui du négociant,

Digitized by Google

c'est-à-dire de choisir les hommes les plus propres à son service, et non pas, comme on propose de le faire, à tour de rôle, ceux qui exercent la même profession. La marine militaire doit être l'élite de la marine marchande. » C'est de là que Champagny partit pour entreprendre de prouver que la méthode de concours et d'avancement proposée par le comité était absurde et injuste. « On apprend à parler plutôt qu'à agir; et l'enseigne de vaisseau qui reviendra d'une campagne pénible, où ses devoirs l'auront empêché de faire des études, verra, dit-il, un jeune homme exercé à l'art de parler, obtenir plutôt que lui le grade de lieutenant. Ainsi, la jeunesse commandera ce qu'exécuteront en subalternes l'âge et le talent. L'homme expérimenté, entendant mieux dire ce qu'il saura mieux faire, détestera un service qui ne lui offrira aucun espoir d'avancement, et n'y viendra que quand il y sera forcé; ou bien, on aura des hommes médiocres qu'aucun armateur n'aura jugés dignes de sa confiance. Le comité a donc trouvé le moyen de dévouer au service public les personnes qui y sont le moins propres. Lorsqu'il est question de commerce, ajouta Champagny, il ne faut parler que de liberté. Vous favoriserez l'estimable classe des capitaines marchands, en la dérobant à la dépendance du corps militaire. » Ainsi, quoiqu'il parût faire beaucoup de concessions aux idées dominantes, l'adroit orateur voulait évidemment atteindre le même objet que ceux qui s'exprimaient peut-être avec plus de netteté et de franchise que lui.

Nomperre de Champagny, malgré toute sa modération, excita un grand tumulte dans l'Assemblée en proposant une nouvelle rédaction au projet, qui aurait eu pour but de mettre aux prises, dans un concours permanent, les capacités de la marine marchande avec les connaissances qui se perpétueraient parmi des élèves de marine spéciaux. C'eût été en tout cas une excellente émulation à offrir. L'extrémité gauche de l'Assemblée et toutes les tribunes s'élevèrent à grands cris contre cette proposition. « Je ne veux pas concourir au déshonneur du nom français! » s'écria le député Cottin. Les applaudissements frénétiques des tribunes accueillirent son incompréhensible exclamation. « On ne cherche plus que les applaudissements des tribunes, » dit Mathieu de Montmorency avec un abattement douloureux. — « Nous ne commettrons pas le crime d'adopter la proposition de M. La Cou-

Digitized by Google

draye, » s'écrie à son tour Dubois-Crancé. Les applaudissements redoublent dans les tribunes, et la majorité de l'Assemblée reste muette de stupeur. « Si l'on veut dissoudre l'Assemblée, dit d'André avec courage et en essayant de dominer le tumulte, on n'a qu'à favoriser l'insurrection de la minorité contre la majorité. » — « Vos élèves, ce seraient encore des officiers de marine, nous n'en voulons ni par une porte, ni par l'autre, » s'écria le député Prieur. — « Non, non, nous n'en voulons pas, vociférèrent les tribunes; à l'Abbaye, à l'Abbaye, ceux qui en veulent! » C'est au milieu de cette tempête que la discussion se ferma. L'Assemblée ne rendit pas un décret tout à fait aussi destructeur de la marine que l'extrémité gauche et les tribunes le voulaient; il faut encore lui en savoir gré. Le vote définitif eut lieu le 29 avril 1791.

Suivant ce décret, la marine française serait composée de tous les citoyens soumis à la conscription maritime; il y aurait des officiers mariniers entretenus, divisés aussi en plusieurs classes, et ayant autorité sur les matelots, les mariniers de première classe pourraient être constamment entretenus, suivant les besoins des ports; il y aurait des écoles gratuites d'hydrographie et de mathématiques dans les principaux ports du royaume; il serait ouvert, chaque année, dans les principales villes maritimes, un concours auquel pourraient se présenter tous les jeunes gens de quinze à vingt ans, se destinant à la marine; ceux qui auraient le mieux satisfait à l'examen, seraient admis à servir pendant trois ans sur les vaisseaux de l'État, avec le titre *d'aspirants;* les concours pour parvenir au grade d'officier seraient ouverts à tous les navigateurs qui auraient au moins quatre ans de navigation, soit sur les vaisseaux de l'État, soit sur les bâtiments du commerce, sans aucune distinction de ceux qui auraient été ou n'auraient pas été aspirants; les grades d'officiers de la marine seraient ceux d'enseignes de vaisseau, de lieutenants de vaisseau, de capitaines de vaisseau, de contre-amiraux, de vice-amiraux et d'amiraux; nul ne pourrait être officier avant l'âge de dix-huit ans accomplis; le grade d'enseigne entretenu serait donné au concours, celui d'enseigne non entretenu à tous les navigateurs qui, après six ans de navigation, dont un au moins sur les vaisseaux de l'État, ou en qualité d'officier sur un bâtiment armé en course, auraient satisfait à un examen public sur

Digitized by Google

la théorie et la pratique de l'art maritime; tous les enseignes seraient habiles à commander des bâtiments de commerce, pourvu qu'ils eussent vingt-quatre ans, et pourraient seuls commander au long cours et au grand cabotage; les enseignes non entretenus n'auraient d'appointements, n'exerceraient l'autorité et ne porteraient l'uniforme de ce grade que lorsqu'ils seraient en activité de service militaire; le dixième des places d'enseignes entretenus serait donné aux maîtres entretenus, moitié à l'ancienneté, moitié au choix; les autres places vacantes d'enseignes entretenus seraient données au concours, à la suite d'un examen sur toutes les branches de mathématiques applicables à la marine et sur toutes les parties de l'art maritime; on serait admis à ce concours jusqu'à l'âge de trente ans; tous les enseignes entretenus ou non entretenus, de service sur le même vaisseau ou dans le même port, jouiraient des mêmes prérogatives, exerceraient la même autorité, et prendraient rang entre eux, suivant le temps de navigation passé en cette qualité sur les vaisseaux de l'État; tous les enseignes, entretenus ou non, pourraient prétendre au grade de lieutenant jusqu'à l'âge de quarante ans; les lieutenants seraient entretenus, et entièrement et perpétuellement voués au service de l'État; les capitaines de vaisseau seraient pris parmi les lieutenants, moitié à l'ancienneté, moitié au choix; ils pourraient l'être aussi parmi les enseignes non entretenus qui, ayant passé l'âge de quarante ans, auraient huit ans de navigation, dont deux sur les vaisseaux de l'État, et qui se seraient distingués par leurs talents ou par leur conduite; les contre-amiraux seraient pris parmi les capitaines de vaisseau, un tiers à l'ancienneté, deux tiers au choix; les contre-amiraux parviendraient au grade de vice-amiral par rang d'ancienneté; les amiraux pourraient être pris parmi les vice-amiraux et les contre-amiraux indistinctement, toujours au choix; le commandement des armées navales et escadres, composées au moins de neuf vaisseaux de ligne, ne pourrait être confié qu'à des amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux; le commandement des divisions serait confié aux contre-amiraux et capitaines indistinctement; celui des vaisseaux de ligne armés en guerre à des capitaines, celui des frégates aux capitaines et aux lieutenants indistinctement; celui des bâtiments inférieurs aux lieutenants et aux enseignes entretenus

Digitized by Google

ou non entretenus; le roi, ou, à sa place, les commandants des armées navales et escadres, pendant le cours de leurs campagnes, nommeraient aux commandements et pourraient les ôter par un ordre simple, enfin tous les hommes de profession maritime auraient droit aux retraites et récompenses militaires.

Par un autre décret, des 28 et 30 avril, l'Assemblée décida, pour l'exécution du précédent, que le corps de la marine était supprimé, et que le mode de nomination pour la recréation de la marine serait fait, pour cette fois seulement, de la manière suivante : la charge d'amiral de France serait supprimée (10); le corps de la marine française se composerait de trois amiraux, neuf vice-amiraux, dix-huit contre-amiraux, cent quatre-vingts capitaines de vaisseau, huit cents lieutenants, deux cents enseignes (11), cinquante maîtres d'équipage entretenus, soixante maîtres-canonniers entretenus, trente-six maîtres charpentiers, et dix-huit maîtres voiliers; le nombre des enseignes non entretenus ne serait point fixé; celui des aspirants entretenus, le serait à trois cents; tous les grades non énoncés dans la nouvelle composition et toutes les distinctions d'escadres, ainsi que les états-majors qui y étaient attachés, seraient supprimés. Le même décret portait que les écoles de marine de Vannes et d'Alais cesseraient d'exister, à l'époque de l'établissement des écoles publiques (12), et que le titre d'aspirant entretenu serait donné aux élèves et aux volontaires actuels qui n'auraient pas complété trois années de navigation; que le grade et le titre de pilote seraient supprimés; que les maîtres-pilotes actuellement entretenus auraient le grade d'enseigne entretenu, pour l'exercer quand des vacances le permettraient; que les maîtres-pilotes non entretenus auraient le titre et le brevet d'enseignes non entretenus, seraient admis au concours sans égard à l'âge, et que ceux qui n'auraient pas été nommés enseignes entretenus pourraient être appelés au service de l'État en qualité de timoniers ou de chefs de timonerie.

On peut juger maintenant de ce que l'Assemblée avait adopté et de ce qu'elle avait rejeté du projet de son comité de marine. On peut juger aussi de ce qu'elle emprunta et de ce qu'elle répudia de l'ancienne organisation. Il n'est pas donné aux esprits les plus aventureux d'innover en tout; il y a des principes et des précé-

Digitized by Google

dents invincibles. L'Assemblée nationale venait de faire à peu près comme Richelieu à l'époque où il voulait créer une marine militaire : il avait été obligé de chercher des officiers partout où il était possible d'en rencontrer ; mais ce que Richelieu n'aurait pas fait, s'il eût trouvé un commencement de marine de l'État, ce que Colbert n'eut garde même de faire, de 1664 à 1669, l'Assemblée nationale, qui avait trouvé une admirable marine toute formée, à l'apogée de sa science et de sa gloire, ne craignit pas de le faire : elle rétrograda ainsi de deux siècles, elle retourna à l'enfance, uniquement en vue de ne pas laisser pierre sur pierre du passé, de ce passé dont il avait bien fallu pourtant qu'elle conservât le système d'inscription maritime et d'autres principes fondamentaux. C'est ce qu'elle en garda qui devait épargner à la France une désorganisation plus entière encore de sa marine ; et c'est sur les vieilles bases de la marine de Louis XIV, tant méprisées, de 1791 à 1795, que la marine française devait, à un certain jour, se retrouver debout. Le petit nombre de marins vraiment distingués, qui parut sortir de la nouvelle organisation, appartenait à l'ancienne, soit comme officiers de vaisseau, soit comme officiers de vaisseau-et-port. Pas un amiral, digne de ce nom, ne fut dû à la marine du commerce proprement dite, pas même un bon commandant d'escadre ; et l'on put reconnaître un jour la justesse de cette observation de La Coudraye, qu'il ne fallait pas confondre avec la marine marchande la marine corsaire, qui n'existait plus sur l'échelle du règne de Louis XIV ni même de Louis XV, Louis XVI ayant fait entrer dans la marine de l'État tous les officiers à la course de quelque valeur. En effet, on ne vit plus de corsaires s'organiser en escadres, lutter et faire des descentes en corps.

Ce n'est point à Fleurieu qu'échut la tâche pénible de dresser le tableau du personnel de la nouvelle organisation de l'armée navale. Dès le 15 avril 1791, quand il avait vu que la marine et les colonies seraient maintenues en un seul département, et qu'il serait forcément distrait de l'une par les préoccupations extrêmes que demandaient les autres, il avait prié le roi d'accepter sa démission dans une lettre rendue publique, où il disait que, n'écoutant que son zèle et son dévouement, il était entré avec effroi dans une carrière dont il avait été à portée de mesurer l'étendue, mais

Digitized by Google

où il ne s'était senti soutenu que par l'espérance d'une division prochaine de son département. « Trente-six années d'un service pénible et d'un travail forcé, une santé toujours incertaine, des facultés usées, ajoutait, avec trop de modestie, cet habile et discret organisateur, ne me laissent plus la possibilité d'acquérir les connaissances multipliées qui me manquent, et qu'exige l'administration des colonies. Le désir d'être utile à ma patrie ne m'abandonnera jamais; tous les instants de ma vie lui seront consacrés; mais lorsqu'on a bien mesuré ses moyens et qu'on les trouve insuffisants, on doit imposer silence à son zèle et se rendre justice. » Que d'hommes qui sont bien loin d'être à la hauteur administrative de Fleurieu, seraient plus loin encore d'avoir cette admirable délicatesse de sentiments qui ne messied pas aux plus vrais talents, mais que n'a jamais comprise la médiocrité suffisante!

Louis XVI toutefois, par ses pressantes instances, était venu à bout d'obtenir du dévouement de Fleurieu qu'il restât encore quelque temps aux affaires. Cet homme excellent, type de la plus parfaite loyauté, éprouva peu après l'inconvénient qu'il y a pour un ministre de signer, de confiance, toutes les pièces qui sortent de ses bureaux, sans en avoir pris lecture. Il tomba dans un guet-apens que lui avait tendu un de ses commis, nommé Bonjour, en lui faisant apposer son nom, examen seulement offert des chiffres, à un ordonnancement d'appointements, dans lequel les anciens intendants généraux du département avaient été méchamment portés avec leurs titres récemment supprimés par décret de l'Assemblée. Dénoncé alors par ce malheureux comme ennemi de la constitution et coupable d'infraction volontaire et préméditée aux décrets de l'Assemblée, Fleurieu eut la douleur de voir celui-ci, malgré l'opposition de Garat l'aîné et de Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, prendre le dénonciateur sous sa sauvegarde, et encourager la délation des commis envers leurs chefs. Une grande partie de l'Assemblée témoigna néanmoins, en cette occasion, de son estime et de ses sympathies pour Fleurieu, et presque tous les autres membres semblaient incliner vers lui, quand, blessé du doute même et de l'incertitude, là où il croyait voir son honneur en souffrance, il profita de la répugnance profonde qu'il avait à mettre la main à l'exécution de décrets désorganisateurs de la

Digitized by Google

marine, pour décider Louis XVI à accepter sa démission, le jour de la sanction royale donnée à ceux-ci, 15 mai 1791. Ne se mêlant à aucune intrigue, désirant de toute son âme le bonheur de la patrie, Fleurieu, qu'il fut un moment question de nommer gouverneur du dauphin, se retrancha désormais dans l'étude et la science, et, géographe consommé, s'occupa particulièrement des découvertes des Européens dans la mer du Sud.

Le commandant de la marine de Lorient, Thévenard, ancien officier de la Compagnie des Indes, marin qui n'était que fort rarement allé à la mer pour y commander et n'avait peut-être jamais vu le feu de l'ennemi, mais qui, grâce à sa réputation d'habile administrateur et organisateur, n'en avait pas moins été élevé, en 1784, au grade de chef d'escadre dans la marine royale, fut appelé à succéder à Fleurieu. Les circonstances le laissèrent aussitôt fort au-dessous de ce qu'on avait cru pouvoir espérer de lui et de ce dont il s'était flatté lui-même. Il ne trouva rien de mieux que de se mettre sous la tutelle absolue de ses bureaux. Du reste, Thévenard avait des intentions loyales; il croyait sincèrement à la possibilité de concilier le maintien de la royauté et son attachement à Louis XVI avec la révolution et la constitution.

Le nouveau ministre travailla dans cet esprit à l'organisation du personnel de la marine militaire, mais les nombreuses difficultés qu'il rencontra se compliquèrent encore des nouvelles émigrations qu'entraînèrent la tentative de fuite de Louis XVI et de sa famille interrompue à Varennes, au mois de juin 1791, et le passage à l'étranger du comte de Provence, qui eut lieu à la même époque.

Une revue générale, passée le 1er juillet 1791, pour vérifier la situation du personnel des officiers militaires de l'ancien corps de la marine, avec lequel on pourrait former les principaux éléments du nouveau, constata un déficit effrayant. Plus des trois quarts des officiers manquèrent à l'appel; les commandants en chef même des arsenaux et des escadres, voyant que l'on ne faisait rien pour comprimer les insurrections des ouvriers entretenus et des équipages, et que l'assassinat des officiers était de plus en plus à l'ordre du jour, de guerre lasse abandonnèrent leur poste. C'est ainsi que le comte d'Hector, commandant général de

Digitized by Google

la marine de Brest, et le marquis de La Porte-Vézins, directeur général de l'arsenal du même port, donnèrent leur démission, le premier au mois de février, le second au mois de juin 1791. La plupart des officiers ne prenaient plus la peine de demander la permission de s'absenter, et se considéraient comme dégagés, depuis la dissolution du corps. Quelques-uns pourtant, plus ambitieux ou plus fins politiques, avaient trouvé un moyen terme entre l'émigration et la continuation de service, en se pourvoyant de congés qui leur permettaient d'aller attendre prudemment dans l'ombre, ou même à l'étranger, que les événements leur eussent indiqué le parti utile à embrasser. Au nombre de ces derniers se trouvait le major de vaisseau Truguet l'aîné, depuis amiral, qui passa en Angleterre. Au milieu de cette déplorable dislocation de la marine, heureux les vieux officiers qui mouraient assez à temps, comme l'intrépide La Motte-Picquet, pour recevoir les témoignages de sympathies et de regrets de la nation.

Dans les derniers mois de son existence, l'Assemblée constituante rendit deux de ses plus importants décrets sur la marine, ceux du 21 septembre 1791, sanctionnés les 28 septembre et 12 octobre suivants, par lesquels elle créa une nouvelle administration de la marine dans les ports, et détruisit l'ancienne. Ces décrets enlevèrent aux officiers militaires les dernières garanties qui leur restaient pour s'assurer de la bonne exécution de leurs plans. Il fut décidé que l'administration des ports serait purement civile, et incompatible avec les fonctions militaires; que l'ordonnateur civil aurait la direction générale dans chaque port, et, par lui ou ses délégués, l'inspection des classes de matelots, à l'exclusion des officiers militaires. Un autre décret du même jour supprima l'ancienne administration de la marine dans les ports, et, avec elle, le titre d'intendant, pour ne plus laisser place qu'à ceux d'ordonnateur et de commissaire de la marine.

L'Assemblée décréta aussi, à la même époque, l'organisation d'une cour martiale maritime dans les ports de Brest, Toulon, Rochefort et Lorient, où l'ordonnateur ferait les fonctions de grand-juge, et où le plus ancien des chefs d'administration et le plus ancien des capitaines de vaisseau feraient les fonctions d'as-

Digitized by Google

sesseurs. Du reste, les cours martiales ne devaient prononcer que sur le rapport d'un jury. La publication de ce décret ne produisit aucun effet répressif sur les équipages; elle déconsidéra, au contraire, de plus en plus les officiers, mis en suspicion par l'Assemblée elle-même qui leur enlevait la principale autorité dans l'arsenal et les jugeait indignes de présider à la justice maritime.

Dans ce temps même, un des officiers les mieux méritants, les plus habiles et les plus braves de l'armée navale, La Jaille, ayant été nommé au commandement d'un des vaisseaux destinés à porter des secours aux colonies, fut assailli, comme aristocrate, à Brest, par un attroupement de plus de trois mille personnes. Il ne dut la vie qu'à un vigoureux marchand de la ville, nommé l'Auverjeat, qui se jeta généreusement entre lui et les assassins, et à qui Louis XVI décerna une médaille à cette occasion. La municipalité ne trouva pourtant d'autre moyen de sauver La Jaille que de le faire conduire au cachot, en promettant aux assassins, qui ne voyaient pas sans colère une victime et une scène de sang leur échapper, qu'ils seraient satisfaits dès qu'information aurait été prise sur *les tendances* aristocratiques de cet officier. Les ministres de la justice, de l'intérieur et de la marine, le roi lui-même, eurent beau donner des ordres pour qu'on mit en liberté La Jaille, et pour qu'on poursuivît les principaux auteurs de ce crime, on n'y eut aucun égard, et l'infortuné commandant resta dans les cachots de Brest, où dix-neuf de ses camarades étaient également détenus.

Désormais, s'il fut quelques-uns des officiers de l'ancienne marine encore assez confiants et assez patriotes pour vouloir rester à leur poste, ils revinrent, par droit d'origine et sans plus d'examen, aux cachots et à l'échafaud. Ils apprirent aux dépens de leur vie, s'appelassent-ils Kersaint, et eussent-ils renié, comme lui, leur passé tout entier, pour entrer à pleines voiles dans les eaux de la révolution, ils apprirent que les jours de rénovation sociale pour les peuples sont mêlés d'horribles moments d'extermination et de chaos, où toute lumière se voile, où un épais rideau cache ce qui fut, sans laisser entrevoir ce qui sera, où toute belle tradition disparaît, où tout noble souvenir s'efface, où les services rendus à la patrie, les blessures que l'on

Digitized by Google

a reçues pour sa défense, les talents, le génie, la gloire, ne sauvent point des fureurs d'une tyrannie aveugle et brutale que l'on voudrait en vain faire passer pour nécessaire; car, de quelque part qu'elle vienne, soit d'en haut, soit d'en bas, de quelque motif qu'elle s'inspire et se colore, la tyrannie ne perd jamais son nom.

Mais, hâtons-nous d'en prendre acte, pour qu'on sache dès à présent où nous en voulons venir et ce que les événements se chargeront trop tôt de prouver : c'est pour avoir autorisé les clubs à insurger les équipages des vaisseaux, à conspirer ainsi, avec tous les ennemis de la patrie; c'est pour avoir cru qu'elle renouvellerait son armée de mer, comme elle faisait son armée de terre, par le seul élan, par le seul enthousiasme; c'est pour avoir cru qu'en frappant les flots d'un de ses décrets, comme du trident de Neptune, elle en ferait sortir de grands conducteurs de flottes et d'escadres, des manœuvriers consommés, des commandants joignant l'habileté à la bravoure, comme toute cette brillante élite d'officiers de la dernière guerre dont elle allait bientôt compléter le sacrifice; c'est pour avoir, d'une main téméraire, ingrate, impie, anéanti sa marine qui venait de faire sa force et sa gloire vis-à-vis de l'étranger et qui avait fait pâlir l'Anglais, que la France, malgré la plus étonnante série de victoires et de conquêtes continentales, devait fatalement, inévitablement, après Prairial, après le Nil, après Trafalgar, aboutir à la catastrophe de Waterloo, au triomphe de la Grande-Bretagne, au retour du despotisme des Anglais sur les mers, despotisme que ce Louis XVI, si modeste, si faible, si digne de pitié, avait pourtant brisé, et que Napoléon, dans toute sa magnificence, dans toute sa force, combattrait vainement; c'est pour cela qu'après plus de trente ans, ce despotisme altier dure encore, et gêne et maîtrise la France, l'Europe et le monde entier. Ah! qu'elle aura été longue à expier la faute de la destruction de la marine de Louis XVI!

— — —

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

1791.

Suite des événements aux colonies. — Nouveaux troubles dans les établissements de l'Inde. — Blanchelande, gouverneur de Saint-Domingue. — Division navale du commandeur de Village à Saint-Domingue. — Révolte des équipages. — Assassinat du colonel de Mauduit. — Division navale du chevalier de Rivière aux Antilles. — Ses opérations contre les insurgés de la Martinique. — Guerre du Gros-Morne. — Bruyante discussion dans l'Assemblée nationale sur les événements coloniaux. — Nouveaux décrets. — Envoi de commissaires aux colonies. — Béhague, gouverneur des îles du Vent. — Son caractère. — Station navale aux ordres de Girardin. — Réduction des insurgés à la Martinique et à la Guadeloupe. — Conflits d'autorité entre les gouverneurs et les commissaires civils. — Conduite du commissaire La Coste. — Promulgation d'un décret en faveur des mulâtres. — Insurrection générale des nègres, à Saint-Domingue. — Conduite des mulâtres. — Les blancs offrent la colonie aux Anglais. — Incendie du Port-au-Prince. — Belle conduite du commandant Grimouard. — Indigne conduite des colons blancs vis-à-vis de la marine. — Insurrection de la station navale Girardin.

Dans les mers lointaines, les révolutions coloniales et les révolutions maritimes continuaient à se confondre, en se précipitant les unes sur les autres.

A l'île de France, Cossigny luttait contre une nouvelle assemblée coloniale qui se montrait aussi ennemie de la révolution opérée dans la métropole, en se ralliant au royalisme absolu, que la précédente assemblée avait paru hostile à la France elle-même, en prétendant, au nom des principes récemment proclamés, transformer la colonie en république indépendante. Mû avant tout par un sentiment de nationalité, Cossigny résista à ces deux tendances; et, comme la nouvelle assemblée coloniale affichait aussi l'intention d'absorber tous les pouvoirs et de dominer le corps administratif, il se vit forcé de chercher contre elle un point d'appui dans la municipalité, dont il vint à bout de régulariser

Digitized by Google

l'exercice et de modérer l'exaltation révolutionnaire. L'île Bourbon et Pondichéry se maintenaient assez calmes. Mais dans le Bengale les choses allaient de mal en pis. Un individu, nommé Richemont, moteur des premiers troubles de Chandernagor, avait rassemblé une cinquantaine de déserteurs et de brigands, à la tête desquels il pillait les effets de la Compagnie des Indes et consommait en orgies le fruit de ses rapines. Les habitants honnêtes se réfugièrent dans les comptoirs étrangers. Le commerce fut anéanti; les bâtiments français eux-mêmes s'arrêtaient à Calcutta. Enfin, le nom français devint un tel objet de suspicion et d'effroi pour la sécurité des établissements étrangers de la mer des Indes, que Cossigny et l'intendant des îles de France et de Bourbon, Dupuy, annoncèrent au ministre que l'agent de la nation française au cap de Bonne-Espérance venait d'être chassé par le gouverneur hollandais.

Au milieu de ces discordes civiles, de ces conflits avec l'étranger, la France n'avait dans l'Inde, depuis l'assassinat du comte de Macnemara, aucune force navale capable d'imposer le respect. Le député de Pondichéry à l'Assemblée nationale, Louis de Monneron, devenu membre du comité des colonies, se plaignit de cette situation en termes qui auraient eu plus de poids, s'il n'eût été lui-même un approbateur de l'insubordination et de la révolte(1). Peu après, une division composée des frégates *la Cybèle*, *l'Atalante* et *la Résolue*, commandants de Crès, Bolle et Nielly, partit, sous les ordres supérieurs de Saint-Félix, pour la mer des Indes, où elle ne devait plus trouver qu'une seule frégate française, *la Méduse*.

L'Assemblée nationale avait paru se préoccuper davantage des Antilles et de Saint-Domingue, et, après le décret du 12 octobre 1790, en vertu duquel elle avait retenu à sa suite les membres de l'ancienne assemblée de Saint-Marc et approuvé la conduite de ceux qui l'avaient dissoute, on aurait pu croire qu'elle allait entrer, d'une manière définitive, dans la ligne de la fermeté, et procéder avec esprit de suite.

Aussitôt après ce décret, une division navale, aux ordres du commandeur de Village, était partie pour Saint-Domingue. Elle se composait de deux vaisseaux de ligne, *le Fougueux*, monté par de Village, et *le Borée*, commandant de Grimouard; de deux

Digitized by Google

frégates, *l'Uranie* et *la Prudente*, la dernière commandée par le lieutenant Villaret de Joyeuse, et d'un bâtiment de transport. Des bataillons des régiments d'Artois et de Normandie étaient à bord.

A cette époque, ce n'était plus le comte de Peynier qui gouvernait à Saint-Domingue. Sa mauvaise santé, plus encore que le désir d'aller se défendre en personne des imputations de l'Assemblée de Saint-Marc, l'avait éloigné de la colonie, avec l'assentiment du ministre. Son successeur par intérim était le maréchal-de-camp comte Rouxel de Blanchelande, honnête homme, brave militaire, qui s'était distingué aux attaques des îles de Saint-Vincent et de Tabago, pendant la dernière guerre, mais aussi faible et irrésolu au milieu des discordes civiles, qu'il s'était montré ferme et décidé en face de l'étranger. Ses hésitations toutefois trouvaient en partie leur excuse dans les instructions particulières qui lui prescrivaient de n'employer la force publique dont il était dépositaire, qu'autant qu'il en serait requis, telle étant la loi constitutionnelle de l'État (2).

La division navale commandée par de Village n'avait pas plutôt été annoncée à Saint-Domingue, que les partisans de l'ancienne assemblée de Saint-Marc s'étaient proposé d'en séduire les équipages et de les faire servir à leurs desseins. Blanchelande, l'ayant appris, dépêcha une corvette pour porter l'avis à de Village d'aller mouiller au Môle-Saint-Nicolas; mais la corvette ne le rencontra point, et le commandeur, ne se doutant pas de ce qui se passait, alla jeter l'ancre au Port-au-Prince, sa première destination. Aussitôt ses équipages furent entourés de flatteries et de séductions; on leur prodigua l'or, avec les expressions de fraternité; on leur dit que l'autorité était plus oppressive encore dans les colonies que dans la métropole, et il fut aisé de persuader à ces esprits, déjà si prévenus contre tout ce qui ressemblait à une hiérarchie et à une discipline, qu'il ne fallait obéir qu'à ses impressions personnelles, mépriser les ordres des chefs, et demander à ceux-ci compte de leur conduite et de leurs intentions. Les colons, en révolte contre la métropole, n'agirent pas avec moins de succès sur les troupes nouvellement arrivées que sur les équipages. Blanchelande, venu à bord des vaisseaux, fut impuissant à décider ceux qui les montaient à lever l'ancre pour se rendre,

Digitized by Google

selon ses désirs, au Môle-Saint-Nicolas. Une multitude d'individus s'étaient glissés sur l'escadre et avaient emmené bras dessus bras dessous, dans la ville, les matelots et les soldats charmés d'être ainsi reçus et fêtés. Le soir, il y eut illumination, le vin coula dans les rues en leur honneur, toute maison de blanc se montra heureuse et fière de devenir la leur. Le commandant de Grimouard, par l'autorité de sa réputation et de sa gloire militaire, vint seul à bout de maintenir quelque subordination à bord de son vaisseau *le Borée*.

Dans le même temps, pour donner toute sécurité aux troupes et aux équipages insurgés, on leur distribua un faux décret émané, disait-on, de l'Assemblée nationale, et daté du 17 décembre 1790, qui déjà aurait annulé celui du 12 octobre, révoqué les remercîments adressés à de Peynier et de Mauduit, comme surpris par des renseignements mensongers, et ordonné que des réparations seraient faites aux citoyens du Port-au-Prince par le régiment de ce nom. Les soldats des bataillons des régiments d'Artois et de Normandie se laissèrent persuader qu'il serait honteux pour eux de faire le service avec ceux du régiment du Port-au-Prince. Humiliés de ce cercle d'opprobre que l'on trace autour d'eux, et rendus d'ailleurs incertains par le faux décret imaginé, les soldats de ce régiment commencent à suspecter leurs chefs et se révoltent à leur tour. Des cris de mort sont poussés contre Blanchelande. Un nouveau comité, véritable directoire, se forme au Port-au-Prince. Le jeune et courageux colonel de Mauduit est le premier à engager le représentant du roi à se retirer pour ne pas compromettre son autorité dans ce conflit inégal, et reste seul avec son régiment pour faire tête à l'orage. Mais il va être victime de son généreux dévouement.

Déjà le nouveau comité a donné l'ordre à une multitude avide de scènes tragiques, d'aller l'arracher à la caserne où il était et de l'amener de force devant lui. Au même instant, toutes les portes des prisons sont ouvertes, et livrent passage à une foule de misérables dont le vol et l'assassinat sont la profession habituelle. Leremboure, maire de la ville, homme de plus de soixante-dix ans, excite lui-même les bandes forcenées, comme s'il eût espéré ranimer ses veines épuisées dans le sang versé. Non loin de lui s'agite une furie, la Martin, dame de la province de l'Ouest, qui,

Digitized by Google

deux jours auparavant, mère dénaturée, atroce, avait dansé sur le cadavre de son propre fils, divisé d'opinion avec elle et assassiné par ceux de son parti. Toute la horde échevelée, blancs, mulâtres, hommes, femmes, enfants, lancée par la municipalité du Port-au-Prince, se précipite dans la caserne où les grenadiers qui, la veille encore, avaient fait présent à leur colonel d'un pompon rouge en signe de leur dévouement, restent d'abord spectateurs immobiles de ce qui se passe, puis prennent en partie fait et cause pour les assassins. Les officiers se groupent seuls autour de Mauduit; mais peu à peu on les écarte de lui, on l'isole, et son escorte, pendant qu'on le pousse au comité, ne se compose bientôt plus que de ceux qui vont être ses bourreaux. Arrivé en face du lieu où l'ancien comité avait été obligé de mettre fin à ses séances, le cercle se presse autour du colonel, on lui crie : « Voilà ton heure, tu vas te mettre à genoux et faire amende honorable devant cette porte. » Pour toute réponse, Mauduit découvre sa poitrine. Il essaie seulement de se débarrasser de sa croix de Saint-Louis et de ses épaulettes, et de les jeter à quelque officier qu'il cherche des yeux, afin de leur éviter le contact de mains impures et flétrissantes; mais il n'y réussit pas; cent lâches armés de sabres ou de poignards, parmi lesquels il a pu reconnaître quelques-uns de ses soldats égarés, l'ont déjà percé de coups; il tombe, en regardant avec un égal mépris la mort et ceux qui la lui donnent.

Mauduit n'a pas proféré une plainte, et ce sourire de dédain qui se remarque encore errant sur ses lèvres est tout ce qu'ont pu obtenir de lui les tortures de ses bourreaux. La passion du sang et la curée d'un corps humain opèrent le miracle d'un rapprochement de quelques minutes entre les blancs et les mulâtres; ils s'unissent pour s'acharner sur le cadavre du colonel. Dans leur frénétique ivresse les femmes se précipitent sur le corps de celui qui naguère était, par sa beauté chevaleresque, la passion de leur sexe, et, armées de coutelas, s'en disputent et s'en arrachent les restes et les lambeaux. Enfin on sépare la tête du tronc mutilé pour la porter à la potence au bout d'une baïonnette, et une femme, une femme encore, ô problème d'un sexe qui est à la fois le comble de la sensibilité et de la douceur et le comble de la rage et de la férocité, tient les pieds du cadavre pendant l'horrible profanation. Un pauvre nègre, nommé Pierre, qui avait été

Digitized by Google

le domestique du colonel Mauduit, put seul offrir au cœur quelque compensation dans cette désespérante tragédie, par le tableau de ce que savent inspirer une amitié fidèle et un dévouement sans bornes. Il rassembla, la nuit, les membres épars de son maître, leur donna la sépulture qui leur avait été refusée; puis, après avoir élevé un monticule de verdure que consacrèrent ses larmes et sa religion pour le malheur, il tomba à genoux et se donna la mort sur ce monument de sa fidélité.

Les derniers vestiges de l'autorité furent effacés de ce côté de la colonie. Le gouverneur de Blanchelande fut déclaré déchu de ses fonctions. Un colon du Port-au-Prince, nommé de Caradeux, usurpa sa place sous le titre de capitaine général de la garde nationale; un matelot déserteur, nommé Praloto, d'origine maltaise, se substitua à l'inspecteur des fortifications, et, de son chef, ajouta aux canonniers de la troupe de ligne un corps nombreux d'artillerie bourgeoise. Le nouveau comité du Port-au-Prince, grossi de députés que lui envoyaient les provinces de l'Ouest, se déclara assemblée provinciale; les deux premiers actes de sa transformation furent la suppression de l'intendance de la colonie et le renvoi des membres du conseil supérieur, qu'il remplaça par des fonctionnaires tout à sa dévotion. Ceux-là mêmes qui s'étaient servis de lui, punirent le régiment du Port-au-Prince d'avoir désobéi à ses chefs et laissé massacrer son colonel. Ils ne lui pardonnaient pas de les avoir naguère réduits et de s'être révolté le dernier; ils le désarmèrent, le déclarèrent dissous, et le déportèrent. Les colons se privaient ainsi d'une partie de leurs défenseurs, et de la plus utile en cas de guerre avec l'étranger; mais on ne comptait alors aux colonies qu'avec ses haines personnelles.

Le général de Blanchelande qui s'était réfugié au Cap, y fut traité avec de grands égards extérieurs par les habitants qui se flattaient de voir la province du Nord devenir le siége de la colonie.

Les volontaires de Port-au-Prince, qui avaient pris parti contre l'assemblée de Saint-Marc, durent, eux aussi, chercher un refuge dans la province du Nord, emportant, fixé à leur nom, comme un trait perfide, l'épithète de *pompon blanc*. Pour atteindre du même coup le gouverneur, on dit et on publia qu'il les avait

Digitized by Google

appelés pour en faire son principal appui, à cause des sympathies secrètes qui les unissaient à lui.

Sur ces entrefaites, une division destinée à former la station des Antilles, et composée particulièrement du vaisseau *la Ferme*, monté par le chevalier de Rivière, capitaine de vaisseau, chef de la station, et de la frégate *l'Embuscade*, commandée par le vicomte d'Orléans, major de vaisseau dans l'ancienne organisation, était venue jeter l'ancre dans la baie du Fort-Royal à la Martinique. Aussitôt elle s'était mise en rapport avec le général de Damas et le camp du Gros-Morne. On résolut de bloquer les deux postes rebelles de Fort-Royal et de Bourbon, et de faire marcher en même temps les préparatifs du siége de Saint-Pierre. Le chevalier de Rivière, qui ne paraissait point songer encore à se jeter dans le parti contre-révolutionnaire, commença par arrêter et désarmer le plus qu'il lui fut possible de navires du commerce qui, sous le prétexte de servir la cause des partisans de Saint-Pierre, exerçaient une véritable piraterie. Joignant ensuite ses forces à celles de terre, il se porta devant l'Ile-à-Ramiers, poste qu'occupaient des soldats insurgés, les en débusqua par une vive canonnade, assura par là ses communications avec le Lamentin, quartier considérable de l'île, et ouvrit des facilités au ravitaillement du camp du Gros-Morne. Une partie de la division alla ensuite mouiller en rade de Saint-Pierre et somma le port et la ville de se rendre. Mais celle-ci avait, une troisième fois, appelé à son secours les volontaires des îles voisines.

Dugommier, qui avait eu encore le commandement de ceux de la Guadeloupe, essaya, sur une échelle un peu plus large qu'il ne l'avait encore fait, ses talents militaires dans cette guerre dite du Gros-Morne, où il eut d'ailleurs de son côté la majeure partie des troupes régulières insurgées contre l'autorité métropolitaine. Le général de Damas n'avait dans ses rangs, outre les miliciens et les volontaires qui tenaient pour l'assemblée coloniale, que quelques compagnies du régiment de Normandie amenées de France par le chevalier de Rivière et jusqu'ici restées plus fidèle à la discipline que celles qui avaient été embarquées pour Saint-Domingue, sur l'escadre du commandeur de Village. Le gouverneur de la Guadeloupe, de Clugny, ne put se défendre de céder aux pressantes sollicitations de son collègue

Digitized by Google

de la Martinique, et d'autoriser les habitants de la Pointe-à-Pître à faire passer des secours au Gros-Morne. L'activité de Dugommier, opposée à l'indécision du général de Damas, qui paralysait la fermeté du commandant de la station navale, préserva la ville de Saint-Pierre d'être prise une seconde fois.

Néanmoins, l'assemblée coloniale, tenant ses séances au camp du Gros-Morne, proclama le chevalier de Rivière, commandant du vaisseau *la Ferme* et de la station, et le vicomte d'Orléans, commandant de *l'Embuscade*, sauveurs de la colonie et de toutes les îles du Vent. Cette approbation de la conduite de ces officiers et de toute la station navale par l'assemblée coloniale, se renouvela plusieurs fois et sous plusieurs formes (3).

Il va sans dire que quiconque obtenait l'approbation d'une partie d'une des colonies, avait mérité par cela même tous les blâmes de l'autre. Les dénonciations pleuvaient donc en France contre Damas, Clugny, Blanchelande, contre presque tous les gouverneurs et commandants coloniaux, et, par suite, contre tous les officiers de marine envoyés pour les soutenir, pour soutenir en eux l'autorité métropolitaine.

Quand ces dernières nouvelles des colonies arrivèrent en France, elles soulevèrent les plus orageux débats dans l'Assemblée nationale. Pétion accusait le comité colonial d'avoir causé tous ces maux en s'opposant aux mesures proposées par les négrophiles. Le comité répondait, par l'organe de Moreau de Saint-Méry, que l'unique moyen d'y mettre un terme était, au contraire, de ne rien faire concernant les colonies que sur ses plans. Divers décrets décidèrent l'envoi de commissaires civils revêtus des pleins pouvoirs de la métropole, ainsi que de nouvelles troupes, aux Antilles, à Saint-Domingue, à la Guyane, et dans les possessions de la mer des Indes.

Vers ce temps, Barnave demanda que l'on adjoignît au comité des colonies, d'une part, les comités de constitution, de marine, d'agriculture et de commerce, pour l'examen des instructions relatives à l'organisation des colonies; et, d'autre part, le comité d'agriculture et de commerce, ainsi que celui de marine, pour examiner la conduite personnelle des membres de la ci-devant assemblée de Saint-Marc, et soumettre à l'Assemblée nationale les dispositions qu'il conviendrait de prendre à leur égard. De

Digitized by Google

nombreux applaudissements accueillirent cette conclusion, qui tendait à prouver la bonne foi et la pureté des intentions du comité colonial. Toutefois Robespierre, qui dès lors voyait avec dépit l'ascendant de Barnave, essaya d'empêcher l'adjonction demandée; mais sa voix fut couverte par les murmures de l'Assemblée, et la proposition de Barnave fut décrétée.

Le comité, ainsi reconstitué, donna lecture de son projet d'instruction. Delâtre, rapporteur, conclut à ce qu'aucune loi sur l'état des personnes et le régime intérieur des colonies ne pût être faite que sur la demande formelle des assemblées coloniales. L'abbé Grégoire combattit le projet, comme laissant à l'arbitraire de ces assemblées le sort des mulâtres et celui des esclaves, et demanda l'ajournement. Moreau de Saint-Méry prit plusieurs fois la parole pour s'y opposer : « Il est temps, s'écria-t-il, de justifier les principes des colons..... Les colonies ne ressemblent pas à la France; elles ne peuvent avoir ni le même régime intérieur, ni la même organisation; leur commerce ne ressemble en aucune manière à celui des autres parties de l'empire; et si vous l'assujettissiez aux mêmes lois, bientôt elles vous deviendraient inutiles, et vous perdriez votre commerce avec les colonies. » Ces paroles excitèrent un orage. Moreau de Saint-Méry eut à répliquer tour à tour, et quelquefois tout ensemble, à Pétion, à Rœderer, à Grégoire et à Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, qui l'interpellaient par des motifs divers. A Pétion et à Grégoire il dit : « J'ai entendu parler de la déclaration des droits de l'homme. Eh bien! si vous voulez la déclaration des droits aux colonies, il n'y a plus de colonies. » L'orage redoublant et cherchant à étouffer sa voix, Moreau de Saint-Méry reprit : « Je demande, par amendement, que si on ne veut pas entendre les députés des colonies, ces députés se retirent de l'Assemblée. » Moreau de Tours et de Tracy ayant invoqué en sa faveur la liberté de la tribune : « Je le dis, continua Moreau de Saint-Méry entre deux interruptions, je le dis avec une grande douleur, mais avec une grande vérité, vous perdrez la confiance des colonies. » Puis il demanda que l'on s'en tînt au décret du 8 mars 1790, et qu'on laissât les colonies préparer leurs constitutions. Pétion, après avoir dit qu'il n'y avait pas eu dans l'Assemblée de plus violents interrupteurs et de plus grands oppresseurs des opinions contraires aux leurs,

Digitized by Google

que certains députés coloniaux, combattit à la fois et Moreau de Saint-Méry et les projets du comité, qu'il taxa d'ambiguïté et d'irrésolution, lui pourtant dont le caractère irrésolu marqua d'une manière si funeste dans la révolution française. « On vous propose, dit-il, d'exhéréder les hommes libres de couleur de leurs droits politiques, maxime affreuse qui entraînera la subversion des colonies! Les assemblées des colonies, divisées entre elles, voilà l'origine des troubles des colonies. Leur origine est encore dans ces lettres incendiaires, répandues par ces mêmes colons blancs qui nous accusent aujourd'hui. On vous propose la plus horrible des inconséquences : lorsque deux classes d'hommes sont divisées d'intérêt, on veut rendre les uns juges des droits des autres. Les colonies sont-elles donc un État à part? On veut qu'elles aient l'initiative de leurs lois : que dirait-on si un département du royaume proposait pour lui-même une telle énormité? » Pétion conclut à l'ajournement; un immense tumulte suit ce discours. Une foule de députés se pressent autour de la tribune : Arthur de Dillon, Rœderer, Malouet, Folleville luttent de mots passionnés. « Décréter l'ajournement, s'écrie Folleville, c'est décréter la continuation de l'effusion du sang humain. » — « N'est-il pas vrai, demanda Malouet, qu'on a invité les soldats et les matelots des escadres, dans la *Chronique de Paris*, distribuée à profusion aux colonies, à se répandre dans les habitations pour y exciter les nègres à se déclarer libres? — Ce n'est pas vrai, répond une voix. — Ils l'ont déjà fait! » s'écrie Arthur de Dillon. Puis il ajoute que si on ordonne l'ajournement, il demande qu'on mette un embargo dans tous les ports du royaume. L'ajournement n'est prononcé que pour quelques jours, et, le 11 mai 1791 et jours suivants, le champ-clos des orages est de nouveau ouvert. L'abbé Grégoire commence par accuser les colons blancs d'avoir fait périr Ogé au milieu des tortures, parce qu'il avait réclamé des droits accordés par les décrets de l'Assemblée nationale. « On l'a condamné comme assassin, » interrompt Malouet, perdant toute modération et même tout esprit de justice. Clermont-Tonnerre prend la parole pour défendre l'initiative coloniale; le député des Indes-Orientales, Louis de Monneron, se joint à l'opinion de Grégoire. Gouy d'Arcy essaie de les réfuter l'un et l'autre. Barnave rétablit sur son véritable terrain la question qui

Digitized by Google

s'égare. Dupont de Nemours dit que « puisqu'il n'y a plus de noblesse, il ne faut plus laisser subsister que deux états des personnes : la liberté et l'esclavage. » Tracy demande qu'on s'explique, qu'on se prononce, et que l'Assemblée ne se comporte pas à l'égard des colonies comme un ministère amovible. Il se montre d'ailleurs favorable aux hommes de couleur ; La Fayette parle dans le même sens. Malouet rachète un peu, par un éloquent discours à l'appui du projet du comité, la parole dure et irréfléchie qu'il avait lancée à propos du meurtre d'Ogé. Pétion accuse Gouy d'Arcy et la plupart des autres députés coloniaux de tous les maux des colonies, parce qu'ils s'étaient opposés à l'envoi de troupes de la métropole, quand il était encore temps de maintenir l'ordre. Il déclare que, dans son esprit, le décret que le comité propose ne tend qu'à déshonorer l'Assemblée. Sur ce mot, Barnave reparaît à la tribune et y fait entendre, en faveur du projet, un discours calme et modéré, dans lequel il s'appuie sur le danger des circonstances, sur celui de laisser la situation des colonies françaises comme un champ ouvert aux mauvais projets des Anglais, pour faire des concessions à l'esprit colonial et entendre ses vœux ; il déclare, d'ailleurs, maintenir avec plus de force que jamais le principe du pouvoir métropolitain, du pouvoir de l'Assemblée nationale, et ne point abandonner la cause des hommes de couleur. Il demande, enfin, que les vœux des colons soient émis dans un congrès général de députés des assemblées coloniales, tenu sur le terrain neutre de l'île Saint-Martin. Son discours est applaudi par le côté droit de l'Assemblée, mais il excite les murmures des membres de l'extrémité gauche. C'est alors que Moreau de Saint-Méry, ayant eu l'imprudence de recueillir le mot de Dupont de Nemours, d'avancer que le moment était venu de s'expliquer clairement, qu'il ne fallait pas dire, avec le projet, l'état des personnes *non libres*, mais des *esclaves*, et de proposer cette rédaction par voie d'amendement, Robespierre, d'un organe pénible et pâteux, avec une difficulté extrême de s'exprimer qui ne servait pas à souhait le fond ni la logique, tranchante comme un couteau, de sa pensée, fit entendre un discours auquel on a attaché beaucoup trop de portée, et dont les colons, en le dénaturant, ont fort abusé pour chercher à excuser leurs fautes. Robespierre demanda que l'on repoussât ce mot *esclaves*, comme

Digitized by Google

contraire aux principes qui avaient dirigé l'Assemblée nationale, aux principes proclamés des droits de l'homme. « L'intérêt suprême de la nation et des colonies, dit-il, est que vous demeuriez libres, et que vous ne renversiez pas de vos propres mains les bases de la liberté. Périssent les colonies... » A ces mots, de violents murmures l'interrompent. Il reprend avec sang-froid : « Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire, votre liberté! Je le répète : périssent les colonies, si les colons veulent, par leurs menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. Je déclare, au nom de l'Assemblée... » Une vive interruption lui rappelle qu'il n'a pas reçu autorisation de parler au nom de l'Assemblée. « Au nom de ceux des membres de cette assemblée, dit-il alors, qui ne veulent pas renverser la constitution; je déclare au nom de la nation entière qui veut être libre, que nous ne sacrifierons aux députés des colonies qui n'ont pas défendu leurs commettants, comme M. Monneron, je déclare, dis-je, que nous ne leur sacrifierons ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière; je conclus et je dis que tout autre parti, quel qu'il soit, est préférable... Je demande que l'Assemblée déclare que les hommes de couleur libres ont le droit de jouir des droits de citoyens actifs. Je demande, de plus, la question préalable sur l'article du comité (4). » Voilà ce discours, que l'on a résumé par ce mot fameux, mais inexact : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe! »

Moreau de Saint-Méry retira le mot *esclaves* de son amendement. Ce jour-là, 13 mai 1791, l'Assemblée nationale décréta, comme article constitutionnel, « qu'aucune loi sur l'état des personnes non libres ne pourrait être faite par le corps législatif pour les colonies, que sur la demande formelle et spontanée des assemblées coloniales. »

Rien n'était épargné par les adversaires du projet pour le faire repousser, et obtenir un ajournement indéfini. Dans ce but, ils amenèrent à la barre de l'Assemblée une nouvelle députation de gens de couleur pour y réclamer les droits auxquels ceux-ci prétendaient. « N'est-il pas étonnant, dit l'abbé Grégoire, quand l'orateur de la députation eut cessé de parler, que nous ayons à défendre les enfants contre la dureté de leurs pères? » Le lendemain, ce fut une lettre de ces mêmes hommes de couleur, dans

Digitized by Google

laquelle ils disaient : « Si les colons blancs parviennent à être nos législateurs sans notre participation, s'il ne nous reste aucun espoir de liberté, nous demandons à pouvoir quitter un sol arrosé du sang de nos frères. » Ainsi, on les faisait passer tour à tour du drame à l'élégie devant l'Assemblée.

Les négrophiles considéraient la participation des mulâtres aux droits politiques comme le premier pas vers l'émancipation des esclaves, et c'était dans ce dernier but surtout, qu'ils mettaient en jeu tous les ressorts dont ils pouvaient disposer. Le député Rewbell proposa, comme moyen mixte, de décréter que « l'Assemblée ne délibérerait jamais sur l'état des gens de couleur qui ne seraient pas nés de père et mère libres, sans le vœu préalable et spontané des colonies; que les assemblées coloniales, actuellement existantes, subsisteraient, *mais que les gens de couleur, nés de père et mère libres, seraient admis dans toutes les assemblées paroissiales et coloniales futures, s'ils avaient, d'ailleurs, les qualités requises.* » Il serait difficile de donner une idée de l'horrible tempête que souleva cet amendement qui ne manquait pas pourtant de sagesse ni de modération. Combattu avec passion par les deux extrémités, par ceux qui voulaient la déclaration pure et simple des droits de l'homme aux colonies, et par ceux qui ne voulaient pas céder une ligne de l'omnipotence des colons blancs, il fut appuyé par Regnauld de Saint-Jean-d'Angély. Robespierre demanda la question préalable sur la rédaction de Rewbell, comme étant contraire aux principes des droits de l'homme. Maury voulut lui répondre, mais on l'en empêcha, et la discussion fut déclarée fermée. La question préalable, posée par l'extrémité gauche, fut rejetée. Robespierre, toujours inflexible dans sa logique, se lève alors et dit : « Je demande l'adoption du principe. » L'Assemblée passe à l'ordre du jour sur cette proposition. L'abbé Maury, donnant dans une extrémité contraire, demande que l'Assemblée déclare qu'elle ne délibérera jamais sur l'état des gens de couleur qui ne seront pas nés de père et mère libres, et ne prouveront pas la légitimité de leur naissance. Il parle de gens *portant encore au front l'empreinte de l'esclavage*, et se fait interrompre par des cris qui partent de divers côtés de l'Assemblée à la fois, même du sien. L'Assemblée décrète qu'il n'y a pas lieu à délibérer sur tous les amendements et sous-amendements. « C'est un décret qui

Digitized by Google

assassine ! » s'écrie de Virieu, un des membres les plus fougueux de l'extrême droite. Montlosier, d'Épremesnil, Gouy d'Arcy, Malouet, Clermont-Tonnerre et nombre d'autres réclament pour l'appel nominal, et entourent le bureau sur lequel s'élève, depuis la veille, le buste de Mirabeau, mort le mois précédent. Plusieurs membres accusent d'André, qui présidait la séance, de trancher précipitamment les questions. L'article proposé par Rewbell est décrété au milieu d'un effroyable tumulte. « Je demande qu'il soit constaté que nous avons constamment fait tous nos efforts pour sauver les colonies, dit de Foucault après ce vote. Une partie de la droite se lève pour appuyer la motion ; elle n'est pas adoptée. On se sépare en applaudissant d'un côté, et en poussant des cris d'horreur de l'autre.

Le lendemain, 16 mai 1791, à la demande du député de Foucault, un des secrétaires de l'Assemblée lut une lettre adressée au président, et signée Louis-Marthe de Gouy, Reynaud, Perrigny, Villeblanche, Gérard ; elle était ainsi conçue : « Nous allons adresser à nos commettants le décret de l'Assemblée nationale rendu hier matin, concernant les gens de couleur et nègres libres. Dans l'état actuel des choses, nous croyons devoir nous abstenir des séances de l'Assemblée ; nous vous prions de lui en faire part. » Les autres députés coloniaux, moins Louis Monneron, adhérèrent à cette lettre. Ainsi finit la représentation coloniale au sein de l'Assemblée constituante, qui parut se consoler promptement de cette retraite aussi impolitique qu'inconvenante, et n'en continua pas moins la discussion sur le reste du projet du comité. L'absence des députés coloniaux décolora seulement un peu le reste du débat.

Enfin, cette mémorable discussion fut close dans son ensemble, le 29 mai, et le projet du comité adopté avec les modifications que l'Assemblée y avait apportées. La proposition d'un congrès à Saint-Martin n'était point admise. L'Assemblée faisait suivre son décret, sanctionné le 1er juin 1791, d'un exposé de motifs où l'on remarquait ces phrases, qui indiquaient dans quel esprit elle avait agi :

« Ce que l'Assemblée nationale a pu, ce qu'elle a fait, est d'apporter dans sa résolution toute la condescendance, pour les opinions reçues dans les colonies, qui ne lui était pas formelle-

Digitized by Google

ment interdite par les lois constitutionnelles... Elle a consenti à former la classe intermédiaire que sollicitaient les colons blancs; elle y a compris les affranchis et même les personnes libres, nées d'un père ou d'une mère qui ne le serait pas... L'Assemblée nationale a tout accordé aux colonies, tout, excepté les droits imprescriptibles d'une classe de citoyens que la nature et les lois constitutionnelles font partie intégrante de la société politique; tout, excepté le renversement des principes créateurs de la constitution française, qui ont obtenu, qui devaient obtenir l'assentiment unanime de tous les hommes qui veulent vivre et mourir libres... L'Assemblée nationale ne doute pas que les assemblées coloniales ne proposent à la prochaine législature les lois et les mesures les plus propres à concilier les intérêts des colonies et de la métropole. »

Le 15 juin, l'Assemblée décréta, sur la proposition de son comité, le mémoire en forme d'instructions à envoyer aux colonies. Quelques jours après, pour montrer de quel esprit de conciliation elle était animée, l'Assemblée nationale décréta qu'il n'y avait lieu à inculpation contre les membres de la ci-devant assemblée de Saint-Marc; elle leva les dispositions des décrets des 20 septembre et 12 octobre 1790 rendus à leur sujet; et, en ce qui concernait le lieutenant Santo-Domingo et ses adhérents, se borna à enjoindre aux officiers du *Léopard* de se tenir dans leurs départements. Mais la Convention devait rapporter un jour le décret de la Constituante, d'une manière terrible pour ceux des membres de l'assemblée de Saint-Marc qui seraient restés en France.

Cependant le décret relatif à l'envoi des commissaires et des troupes à la Martinique et autres îles françaises du Vent, avait reçu son entière exécution, en attendant que ceux relatifs à Saint-Domingue et à Cayenne eussent aussi reçu la leur. Une division, placée sous les ordres du commandant de Girardin, nommé chef de la station des Antilles, avait débarqué, le 12 mars 1791, au Fort-Royal de la Martinique, les commissaires La Coste, Magnytot, Montdenoix et Linger, avec six mille hommes de troupes, et le lieutenant général de Béhague, nommé gouverneur des îles du Vent à la place du vicomte de Damas.

Le comte de Béhague était un homme d'un caractère altier, im-

Digitized by Google

périeux, absolu, ne voulant céder à aucun prix un *iota* de ce qu'il croyait être ses droits et ses prérogatives. Il avait d'ailleurs les qualités de ses défauts : il était grand, généreux, chevaleresque, tout plein de ce qu'on appelait l'honneur français, sentiment auquel la Révolution substitua la passion sublime de la liberté, mais que l'Empire ranima pour le faire servir à ses vastes desseins. Béhague était de plus un homme de décision, qui marchait à deux pieds sur la résistance et allait droit à son but. Pour vulgaire, il s'en fallait qu'il le fût ; sa supériorité sur tous ceux qui l'approchaient se traduisait immédiatement en actes qui tournaient au profit de ses idées ; il s'assimilait avec une rapidité surprenante les gens qui l'entouraient, pliait les autres avec non moins de facilité à ses vues, ou les balayait comme un vain sable. Quelques années plus tard, quand l'impérialisme succéda, d'une manière si prompte et si instructive, au plus violent républicanisme, Béhague eût été un personnage dont la postérité aurait gardé mémoire ; car il avait les capacités d'un général et celles d'un organisateur ; car il était un de ces caractères actifs, entreprenants, un de ces esprits fermes et résolus comme Napoléon les aimait, au-dessous de lui, au premier rang dans ses armées, pour que tout obéît et marchât comme un seul homme au second. Tout le monde se rappelait la perspicacité et les talents que Béhague avait fait voir à la Guyane, d'abord en s'opposant à la désastreuse expédition de Kourou telle qu'on l'avait conçue, ensuite en recueillant les tristes restes de cette expédition pour en former, sur des bases plus savantes, quoique avec de très-faibles moyens, une petite colonie sur la rivière d'Aprouage. Rappelé du gouvernement de Cayenne, il avait occupé, depuis, des postes militaires importants, particulièrement à Belle-Isle pendant la guerre avec l'Angleterre. Le ministre de la marine Sartine, le ministre de la guerre Saint-Germain, et plusieurs maréchaux de France, avaient manifesté pour lui la plus haute estime. Voilà quels étaient le caractère et le passé de l'homme qui venait prendre le commandement général des îles du Vent dans les circonstances les plus difficiles. Maintenant, y arrivait-il avec le plan formé d'avance d'une contre-révolution royaliste, comme on l'a publié? Rien ne le prouve. Il n'était certainement pas imbu d'idées égalitaires et républicaines ; mais jusqu'au bout il devait protester

Digitized by Google

de sa fidélité pour le serment prêté, selon la nouvelle formule, *à la nation*, *à la loi*, *au roi*. Le roi supprimé, il se croirait dégagé du reste. Sans doute il pouvait prendre un parti plus national, mais combien, depuis, qui sont restés en honneur et en faveur jusqu'à leur mort, se dégagèrent à moins, et plus d'une fois (5).

Le lieutenant général de Béhague avait promis au roi, avant son départ de France, de faire tout ce qui dépendrait de lui pour conserver à la couronne les colonies des Antilles qui non-seulement étaient en état de dissolution, mais se voyaient exposées à être d'un moment à l'autre la proie facile des Anglais.

Ce que peut un homme d'autorité, on le sut tout de suite aux îles du Vent, quand le nouveau gouverneur y eut débarqué. On dut juger qu'il ne marchanderait ni ne transigerait avec la rébellion d'où qu'elle vînt, et qu'il voulait les colonies fortes et homogènes. Dans le principe, il fut assez bien secondé par les commissaires civils sur lesquels il exerça, à leur insu, tant qu'il les eut sous les yeux, l'influence de sa supériorité d'intelligence et de direction. Béhague commença par réduire le Fort-Royal et le Fort-Bourbon; et par exiger de Saint-Pierre une prompte soumission qui ne se fit pas attendre. Les volontaires de la Guadeloupe et ceux des autres îles durent se rembarquer au plus vite, le célèbre Dugommier comme les autres. Les régiments de la Martinique et de la Guadeloupe furent désarmés, ainsi que les esclaves à quelque camp qu'ils appartinssent. Sur l'ordre de Béhague, le commandant de la station navale, Girardin, fit transporter à l'Ilet-à-Ramiers, qui servait d'entrepôt général, l'artillerie et les poudres retirées de Saint-Pierre. Les navires marchands, qui n'avaient pas peu contribué à entretenir l'esprit de scission dans cette dernière ville, furent expulsés de la rade ou s'engagèrent à se montrer à l'avenir plus circonspects; quelques-uns même, tel que le navire *la Confiance* de Bordeaux, furent frétés pour le transport en France des régiments insubordonnés de la Martinique et de la Guadeloupe, ramassés soit dans les forts repris, soit à Saint-Pierre, soit ailleurs; on y joignit le détachement du régiment de Normandie, venu à bord du vaisseau *la Ferme*, qui, après avoir montré un peu plus de soumission que les autres, avait fini par se laisser gagner à la révolte; on en

Digitized by Google

fit de même des plus remuants d'entre les volontaires et des principaux meneurs de la Martinique.

Le gouverneur de la Guadeloupe, de Clugny, après être venu s'aboucher à la Martinique avec Béhague, avait puisé une autorité nouvelle dans le voisinage et dans les entretiens de ce collègue aux déterminations inébranlables, et peut-être en avait-il un peu abusé contre ceux qui naguère s'opposaient à ses desseins. On suppose même, car on n'en a pas de preuves, qu'en sa qualité d'homme réputé d'expérience en fait de colonies, et de colon lui-même, il ne s'était pas borné à recevoir les idées de Béhague, mais qu'il lui avait donné en échange quelques-unes des siennes, enfin qu'influencé d'une part, il avait influencé de l'autre. Quoi qu'il en soit, à l'exemple de Béhague, il expulsa de la Guadeloupe, après s'en être fait requérir par les commissaires, les soldats insubordonnés et les volontaires trop remuants.

C'est alors que Dugommier dut prendre le parti de passer en France, où il trouva un théâtre plus digne et plus vaste pour développer ses talents militaires. Il n'avait été qu'un aventurier, il devint un général.

Le gouvernement métropolitain, appuyé par la présence de deux frégates détachées par Girardin, fit sa rentrée dans la ville de la Basse-Terre, non aux cris de *vive l'aristocratie*, comme le publièrent des gens intéressés à l'imaginer, mais aux cris de *vive la nation, vive le roi, vive Clugny!* La partie du régiment de la Guadeloupe qui était restée dans l'île fut épurée; une compagnie d'artillerie de la Basse-Terre, celle de Marcilly, fut embarquée. Béhague avait suspendu l'assemblée coloniale de la Martinique, conformément à ses instructions; Clugny sut ranger à ses idées celle de la Guadeloupe. L'insurrection et la révolte, comprimées sur tous les points des deux colonies, furent réduites à des clameurs désespérées. Tout cela avait été l'œuvre de quelques mois. En somme, la conduite de Béhague et de Clugny fut, pendant un certain temps du moins, ce qu'elle devait être dans l'intérêt de la France. Les Anglais ne s'y trompèrent pas, eux, car on verra bientôt que ce fut aux révoltés de Saint-Pierre et de la Basse-Terre, aux prétendus patriotes coloniaux sur le compte desquels s'abusaient les diverses assemblées législatives de

Digitized by Google

la nation, qu'ils prodiguèrent leurs premières sympathies (6).

Le premier signal de retour à la discorde vint de la Guadeloupe, où des conflits s'élevèrent entre les officiers et sous-officiers du régiment de cette île, et une partie des habitants de la Basse-Terre qui, la municipalité en tête, employaient tous les moyens possibles de se relever de l'échec naguère subi par eux. L'assemblée coloniale prononça la dissolution de la municipalité; mais celle-ci en appela aux commissaires civils présents à la Martinique, leur déclarant qu'eux-mêmes et les habitants de la Basse-Terre couraient les plus grands dangers, par suite de la présence au fort Saint-Charles du reste du régiment de la Guadeloupe. La Coste, Magnytot, Montdenoix et Linger se rendirent à l'appel de la municipalité, et débarquèrent à la Basse-Terre à la fin d'août 1791. Ce fut un grave échec pour Béhague, de l'influence duquel La Coste et Magnytot se dégagèrent complétement dès qu'ils furent à distance de lui. Les quatre commissaires, à leur arrivée à la Guadeloupe, trouvèrent une partie des habitants s'organisant en fédérations particulières et en fédération générale, pour s'opposer à d'autres fédérations, non avouées peut-être, mais qui n'en existaient pas moins, des exaltés de la Basse-Terre et de leurs partisans. Ces fédérations adverses ne valaient pas mieux les unes que les autres; les unes et les autres avaient leurs listes de suspects et de proscription. La seule chose sage et prudente que l'on remarquât d'un côté, c'était l'admission des hommes de couleur au nombre des fédérés du parti qui, pourtant, passait pour le plus aristocratique. L'assemblée coloniale protégeait les fédérations des adversaires du parti de la Basse-Terre, et Clugny avait, assure-t-on, donné son agrément à ces associations pour les tenir sous son influence. La différence qu'il y eut entre la fédération de Saint-Domingue et celles qui se formèrent aux îles du Vent, c'est que l'une, se plaçant sous le protectorat de l'assemblée de Saint-Marc, avait fait la guerre au gouvernement métropolitain et à l'assemblée du Nord sur laquelle il s'appuyait, tandis que les autres avaient été habilement attirées du côté de l'autorité métropolitaine et de l'assemblée qui semblait dévouée à sa cause. Dans tous les cas, si l'approbation donnée par Clugny fut un tort, on put d'autant mieux croire qu'il se rendit à une nécessité que les commissaires eux-mêmes, ar-

Digitized by Google

més de son consentement, furent impuissants à dissoudre les fédérations.

Il y eut, à la Pointe-à-Pître, une fédération générale, à la suite de laquelle les grenadiers du deuxième bataillon du régiment du Forez, récemment arrivés à la Guadeloupe, mécontents, dit-on, qu'on leur eût demandé dans cette cérémonie un serment différent de celui que les soldats prêtaient en France, allèrent arborer sur leur caserne le pavillon tricolore pur et simple, tel qu'il n'était pas encore décrété par l'Assemblée nationale. Le gouverneur, qui n'avait point vu d'ailleurs avec plaisir la garnison députer à la fédération, mais qui n'avait pas cru pouvoir s'opposer à une cérémonie faite à l'imitation de celle qu'on avait tant vantée naguère dans la métropole, se transporta à la caserne, accompagné de toutes les autorités civiles et militaires, fit abattre un signe qui, n'étant couvert par aucune apparence de légalité, pouvait être encore une cause de funestes erreurs, et lui substitua l'ancien pavillon blanc estampillé aux trois couloirs. Les soldats insurgés furent désarmés et quelques-uns furent conduits en prison. L'arrivée des commissaires à la Guadeloupe, loin d'y arrêter les nouveaux symptômes de désordres, paraissait donc au contraire les avoir entretenus, parce qu'on s'était aperçu que ces envoyés de la métropole ne s'entendaient pas entre eux, et que chaque parti avait chance de les attirer à soi. La Coste et Magnytot penchèrent bientôt en effet pour les mécontents, tandis que Montdenoix et Linger restèrent du côté du gouverneur et de l'autorité. Les premiers écrivirent à Béhague pour obtenir de lui, conformément aux vœux de la municipalité de Saint-Pierre, que l'on éloignât de la colonie ce qui y restait du régiment de la Guadeloupe épuré par Clugny. Béhague s'y refusa, et ce fut le commencement de conflits sans fin entre les deux commissaires et lui. Le gouverneur général des îles du Vent rappela auprès de lui Montdenoix et Linger, afin de se concerter avec eux au sujet de troubles qui venaient d'éclater dans le régiment d'Aunis, à Sainte-Lucie. Ces commissaires se rendirent ensuite dans cette île où, de concert avec Laroque-Montels, lieutenant-colonel de ce régiment et commandant par intérim de la colonie, ils vinrent à bout d'assoupir la révolte. La Coste et Magnytot, s'abstenant désormais de faire part de leurs actes au gouverneur général des

Digitized by Google

îles du Vent, requirent le gouverneur particulier de la Guadeloupe de faire publier une proclamation rédigée dans le but, disaient-ils, de donner force à la loi et de rallier autour d'eux les esprits qu'on en avait éloignés; c'était l'aveu tacite du nouvel aliment qu'ils avaient apporté, sur ce point, au désordre colonial. La Coste d'ailleurs, que l'on fut bientôt plus à même de juger que son collègue, était un esprit tracassier et pénétré de son importance, quoique fort médiocre; il voulait toucher à tout, pour qu'il ne fût pas dit qu'il ne remplissait pas consciencieusement sa mission. Clugny, craignant que la proclamation des deux commissaires ne fût une nouvelle cause de troubles, aima mieux se démettre de ses fonctions de gouverneur que de la promulguer. Dès le lendemain, La Coste et Magnytot la firent publier, de leur propre autorité, par le maire de la Basse-Terre, quoique ce droit revînt au commandant de la place, à défaut de gouverneur.

A ces nouvelles, Béhague, sans approuver la conduite des commissaires, chargea le jeune lieutenant de vaisseau de Linois d'aller sur l'aviso *la Bigote*, porter à de Clugny l'ordre de se rendre pour vingt-quatre heures aux arrêts, comme ayant quitté son poste sans autorisation, et de reprendre ses fonctions. Linois eut en outre mission d'aller prévenir les commissaires de cet ordre. Mais cela ne faisait pas l'affaire de La Coste et Magnytot, à qui la démission du gouverneur semblait devoir donner toute l'autorité métropolitaine. Ils s'emportèrent en injures contre Béhague, prétendant que le gouverneur général des îles du Vent s'était arrogé un droit qui n'appartenait qu'au roi et à l'Assemblée nationale. Les mécontents étaient dans l'ivresse de voir de nouveau désunis les pouvoirs envoyés par la métropole; ils en auraient tiré immédiatement parti, si les deux commissaires n'étaient retournés à la Martinique où l'énergique activité de Béhague ne leur laissa que la ressource des machinations secrètes et des dénonciations.

Bientôt le climat, joint aux contrariétés morales, ayant altéré leur santé, ils en profitèrent pour déclarer leur volonté de retourner en France. Ils n'avaient pas le courage de leur collègue Linger qui, malade aussi, resta à son poste jusqu'à ce que la mort vînt l'enlever dans l'île de la Martinique. Béhague fit tout

Digitized by Google

ce qu'il put pour les retenir, mais ce fut en vain. La Coste, en partant, lui déclara que son premier soin serait de le dénoncer à l'Assemblée nationale, et cette menace disait assez sous quelles impressions de vengeance ce commissaire quittait la colonie. Il y eut peu d'hommes plus funestes que La Coste aux intérêts coloniaux de la métropole; ce fut lui peut-être qui, devenu ministre de la marine et des colonies, poussa, par ses haines étroites, le comte de Béhague à prendre un parti violent, à se séparer de la révolution, et à entraîner dans sa scission les îles françaises du Vent.

C'est vers ce temps qu'arriva aux colonies le décret sanctionné le 1er juin 1791, qui admettait dans les assemblées coloniales les sangs-mêlés de toutes couleurs, nés de père et mère libres. Il révolta sans doute l'orgueil des blancs à la Martinique, à la Guadeloupe et autres îles du Vent; mais pas autant à beaucoup près qu'à Saint-Domingue. L'admission des hommes de couleur dans les fédérations de quelques-unes de ces îles avait d'ailleurs un peu disposé de ce côté les esprits à une plus grande concession. La fermeté de Béhague et l'intelligente conduite de Clugny firent le reste.

Mais à Saint-Domingue le défaut d'autorité, d'énergie et d'action du gouverneur par intérim de Blanchelande, déterminèrent contre la mère-patrie une révolte ouverte, qui fut presque aussitôt suivie d'une guerre à mort entre la classe blanche et la classe des mulâtres, et d'une insurrection générale des esclaves. L'insoumission venant d'en haut d'une manière si audacieuse, allait autoriser contre elle-même la levée en masse des opprimés. Dans toutes les paroisses de la colonie, les blancs déclarèrent que le décret sanctionné le 1er juin était un parjure national, un crime abominable que la métropole devait ajouter à mille autres commis par elle; qu'on était dégagé de toute obéissance aux actes de l'Assemblée constituante, d'une assemblée qui se dégradait au point de devenir elle-même la violatrice de ses précédents décrets; que, les conditions du traité qui unissaient les colonies à la France étant changées, le pacte était anéanti; que l'on ne recevrait plus à Saint-Domingue ni les lois, ni les commissaires de l'Assemblée nationale; que l'on repousserait au besoin la force par la force, et qu'enfin on abjurait, on maudissait des liens dont une mère-patrie aussi

Digitized by Google

insensée que barbare provoquait elle-même la dissolution. Dans le tumulte général, disent les historiens de la révolution de Saint-Domingue, on voyait ressortir les clameurs des petits-blancs, parce qu'il est difficile de ne pas outrer les sentiments qu'on ne ressent que par imitation (7).

Blanchelande, emporté par le mouvement général des esprits, espérant d'ailleurs faire revenir sur sa dernière détermination l'Assemblée nationale qui avait déjà varié tant de fois, se flattant aussi de reconquérir quelque popularité par ses complaisances, communiqua à l'assemblée provinciale du Nord une lettre qu'il écrivait au ministre de la marine, lettre dans laquelle, après plusieurs représentations, il déclarait à ce dernier qu'il s'opposerait à l'exécution de la loi, jusqu'à ce qu'il eût reçu de nouveaux ordres.

Les rivalités du sud, de l'ouest et du nord, paraissant s'être assoupies un moment en se confondant dans l'insurrection unanime des blancs contre la métropole, il fut convenu qu'une assemblée générale des députés des trois provinces aurait lieu dans la ville du Cap, sans que pour cela les assemblées provinciales cessassent d'exister. Les membres de l'ancienne assemblée de Saint-Marc, que la déclaration du 26 juin avait imprudemment autorisés à repasser à Saint-Domingue, furent réélus avec enthousiasme, et, en attendant leur arrivée, les retardataires furent suppléés. Le marquis de Cadusch fut élu président de cette assemblée, où la majorité se laissa très-longtemps conduire par une minorité remuante et à laquelle aucun moyen d'action ne répugnait.

L'indolence des blancs envers les mulâtres et leur tyrannie contre les nègres redoubla de toute l'effervescence du moment. On recommença à parler d'insurrections qui devaient éclater ici, là, partout, de précautions qu'il fallait prendre; on se remit de plus belle en campagne contre des fantômes que l'on allait changer en réalités; à chaque instant du jour, de la nuit, on faisait, l'arme au bras, l'appel des esclaves, on se livrait à des visites inquisitoriales dans leurs cases et l'on y commettait les plus brutaux excès. Les blancs provoquaient donc de toutes les manières l'insurrection des noirs; mais ils avaient tant de mépris pour ceux-ci, qu'au fond ils ne la redoutaient pas. Leur préoccupation sérieuse était inspirée par les gens de couleur qui, disaient-ils, feraient naître l'insurrec-

Digitized by Google

tion générale, si on avait la folie de reconnaître les droits que leur accordait le décret du 1er juin.

Toutefois à force de provoquer cette insurrection, à force de ficher des têtes de nègres sur des piques le long des haies des habitations, à l'exemple du capitaine général de la garde nationale Caradeux, pour servir d'épouvantail aux esclaves survivants, on la fit naître terrible et sans pitié.

Les nègres y préludèrent au milieu d'un terrain boisé et inculte de l'habitation Choiseul, appelé le Caïman, par une cérémonie qui prouvait qu'en s'unissant aux pratiques de la religion chrétienne, ils n'avaient point abandonné les superstitions de la Nigritie. Un cochon noir, entouré de fétiches et tout chargé d'offrandes bizarres, fut solennellement égorgé; on se partagea son sang que l'on but dans une extase religieuse, et l'on se distribua ses soies qui furent précieusement conservées par chacun des assistants, comme autant de talismans contre la mort. Différents chefs noirs qui, plus éclairés que le commun des esclaves, n'avaient pas foi dans ces superstitions, mais qui les encourageaient pour les exploiter, assistaient à ces étranges cérémonies. Parmi eux figuraient Boukmann, Jeannot, Jean-François, Biassou, Pierrot, Pierre-Michel, Moyse, Laplume, Paul Lafrance, Maurepas, Macaya, Barthélemi, Lafortune, Charles Belair, Toussaint-Brave, Toussaint-Breda, si célèbre depuis sous le nom de Toussaint-Louverture et que la république française et la cour d'Espagne devaient porter concurremment au comble des grandeurs, enfin Dessalines et Henri-Christophe qui l'un et l'autre devaient être rois d'Haïti. Tous s'y lièrent par le pacte d'affranchissement de leur race. Néanmoins, soit alors de leur propre inspiration et pour donner plus de force à leurs projets, soit peu de temps après à l'instigation des blancs de la partie espagnole, qui se laissaient diriger par l'espérance fatale à eux-mêmes de servir la cause des Bourbons de France et plus encore d'opérer la réunion de la partie française de Saint-Domingue à la leur, les nègres convinrent de paraître reconnaître l'autorité du roi en la personne de son représentant. C'était un piége aussi adroit que perfide, destiné à jeter l'hésitation et la désunion parmi les colons, et qui devait être particulièrement funeste à Blanchelande; car ceux qui l'avaient déjà accusé d'être partisan des *Pompons blancs* ne tardèrent pas à

Digitized by Google

le représenter comme conspirant avec les nègres. Les chefs noirs Boukmann et Jeannot, qui parurent les premiers en scène, n'étaient que des monstres altérés de sang humain; Biassou, qui les suivit de près, alliait à des passions aussi féroces une finesse et une sagacité remarquables; Pierrot était une espèce de brute; mais Jean-François, qui devait s'affubler bientôt du titre de grand-amiral de France, comme Biassou de ceux de généralissime et de vice-roi des pays conquis, et Toussaint-Breda, étaient des hommes fort au-dessus du vulgaire. Jean-François avait les qualités d'un habile et rusé chef de guerre. A ces qualités, portées à un degré plus éminent, Toussaint, naguère esclave sur l'habitation Breda, dont il garda quelque temps le nom, en joignait de plus extraordinaires encore : il avait de Cromwell ce génie qui exploite et met en jeu, sous des apparences dévotes, toutes les passions fanatiques; quoiqu'il ne sût alors qu'à peine lire et écrire, il se faisait volontiers prédicant; exerçant une grande domination sur lui-même, pour l'étendre plus aisément sur les autres, il possédait également cet art de se donner l'air humble, de repousser les honneurs qu'on lui offrait, comme si sa récompense eût été tout entière dans le sentiment du devoir accompli et dans le bonheur de ses semblables, opéré par ses mains, ou ne se les laissait imposer à la fin par la reconnaissance publique, que comme un homme qui se dévoue au bien général. Toussaint Louverture avait, pour nous servir d'images empruntées aux peuplades indiennes de l'Amérique, la prudence du renard, la prévoyance du castor, le courage du lion, et quelquefois le vol de l'aigle; il estimait dans les autres tous les avantages de l'instruction qu'il n'avait pu recevoir; il devait prêcher à ses compatriotes les bienfaits du travail, de l'agriculture et de l'industrie, leur enseigner comment on fonde, et montrer les talents de l'homme qui sait organiser et administrer, après avoir su négocier, combattre et vaincre. Quant à Maurepas, Toussaint-Brave, et quelques autres, ils seront d'habiles et intrépides généraux. Dessalines, le plus atroce des hommes, mais non pas le moins capable, après avoir été un brigand sans compassion sera un tyran sans pitié. Christophe, caractère fier, esprit distingué, homme de mœurs pures et délicates, général heureux et entreprenant, politique élevé à l'école de Toussaint Louverture, jugé par les uns comme un monstre sem-

Digitized by Google

blable à Dessalines, par les autres, au contraire, comme un cœur incapable de bassesses et d'inutiles cruautés, ne devait pas rester au-dessous du grand rôle que les événements lui réservaient. En somme, cette race nègre, violemment transplantée, par la traite, sur un sol où il semblait que l'esclavage eût dû étouffer ses dernières facultés et achever son avilissement, avait puisé, jusque sous le joug, quelques lumières, quelques éléments d'organisation dans les leçons du christianisme et dans le contact des Français; et, du milieu d'elle, devaient surgir des êtres qui, déshérités naguère encore du titre d'hommes, se montreraient tout à coup et comme par enchantement les égaux, sinon quelquefois les supérieurs en intelligence de leurs maîtres de la veille (8).

C'était dans la nuit du 22 au 23 août 1791, nuit à jamais néfaste pour les colons : des incendies allumés de tous les côtés à la fois, signalent l'insurrection générale de la race noire à Saint-Domingue. La colonie ressemble à un immense brasier dont les flammes rougissent au loin l'horizon et vont porter jusqu'au ciel le témoignage de ce que peut la vengeance des hommes. Au milieu des ruines fumantes qu'ils ont faites, les nègres, conduits par Boukmann et Jeannot, et ayant arboré pour drapeau un enfant blanc au haut d'une pique, cherchent partout les malheureux colons; ils les poursuivent guidés par les cris d'effroi qu'ils entendent, et les égorgent et les massacrent sans distinction d'âge ni de sexe. Il n'y a pas d'atrocités auxquelles ne se livrent les bourreaux sur les plus innocentes de leurs victimes; ils imaginent pour elles des tortures à faire frémir le crime lui-même : ils leur arrachent les yeux, la langue, les oreilles avec des tenailles ardentes, les leur brûlent avec des fers rougis. Tout le répertoire des supplices et des genres de martyre inventés par la cruauté des hommes semble s'être révélé à eux : ils arrachent les ongles, ils déchirent la peau, ils dépouillent le crâne, ils brisent et enlèvent un à un les membres de mille infortunés, dont ils essaient de retenir le dernier soupir sur les lèvres, pour prolonger leurs inénarrables souffrances; ils souillent les corps de leurs anciens maîtres avant de les achever, et la mort elle-même n'est pas un refuge contre les profanations des assassins. Le canon d'alarme, tiré de toutes les villes de la colonie à la fois qui se demandent un mutuel secours et ne peuvent se l'envoyer, se mêle comme un

Digitized by Google

glas funèbre aux cris déchirants de ceux qui succombent, aux lamentations de ceux qui survivent; et, comme si ce n'eût pas été assez de tous ces crimes des noirs, les blancs eux-mêmes en ajoutent de nouveaux, et se vengent par des traitements non moins barbares sur les mulâtres, qu'ils accusent des scènes d'horreur dont les esclaves insurgés couvrent la colonie.

Cependant, après les premiers moments de surprise et d'épouvante, la défense s'organisa, quoique les moyens fussent devenus bien faibles depuis la triple faute commise par les blancs d'insurger les troupes contre leurs chefs, de renvoyer tous les soldats qui ne leur convenaient point, et de déconsidérer et d'annihiler l'autorité militaire. Le général de Rou vray, propriétaire à Saint-Domingue, et les colonels de Touzard et de Cambefort, obtinrent quelques avantages sur les esclaves, et dégagèrent la ville du Cap qui était serrée de très-près, comme étant le siége de l'assemblée générale et du pouvoir. Les blancs furent fort étonnés, dans ces premières rencontres, de voir les nègres suivre un système régulier. Ils en conclurent que l'insurrection était dirigée par des hommes dès longtemps experts en stratégie, et ils acquirent bientôt la certitude que les Espagnols leur donnaient des conseils et des armes (9). Pendant que ceux qui devaient combattre faisaient leurs préparatifs dans le plus grand silence, les obis, ou sorciers, opéraient des enchantements appelés par les nègres *ouanga*. Bientôt l'imagination des femmes et des enfants s'exaltait, des danses et des chants démoniaques commençaient; soudain des cris, des hurlements affreux remplissaient l'air, et l'attaque commençait. Le premier choc ne répondait-il point à leur attente, les nègres n'usaient point leur énergie et faisaient retraite; mais remarquaient-ils de l'hésitation dans leurs adversaires, alors leur témérité était extrême; ils se précipitaient jusque sur la gueule des canons, ils en étouffaient le feu avec leurs bras et leurs corps, et leur victoire était complète. L'enthousiasme de la liberté était immense chez ces hommes si longtemps opprimés; il leur dictait parfois des pages éloquentes : « Ceux qui auraient dû nous servir de pères après Dieu, écrivaient-ils à Blanchelande, en protestant de leur respect pour le roi et pour lui, ceux qui auraient dû nous servir de pères étaient des tyrans, des monstres indignes du fruit de nos travaux; et vous voulez, brave général,

Digitized by Google

que nous ressemblions à des brebis, que nous allions nous jeter dans la gueule des loups! Non, il est trop tard! Dieu, qui combat pour l'innocent, est notre guide; il ne nous abandonnera pas; notre devise est : Vaincre ou mourir pour la liberté. »

La guerre entre les blancs et les noirs fut, de part et d'autre, une extermination dans laquelle les premiers rivalisèrent avec les seconds de vengeances et d'atrocités. Non-seulement les colons blancs ne voulaient pas de neutres, mais, dans leur barbare aveuglement, ils frappaient indistinctement tout ce qui était noir, l'esclave fidèle aussi bien que l'esclave révolté. Ces odieuses cruautés, souvent répétées, recrutaient l'insurrection, parce qu'il n'y avait plus, en réalité, que le camp de leurs semblables où les nègres pussent espérer échapper aux cruautés des blancs. Les cadavres des prisonniers noirs étaient pendus aux arbres ou aux haies qui bordaient les routes; les têtes des prisonniers blancs, fichées sur des pieux, entouraient les camps des noirs.

Le malheur n'instruisait pas les colons. Vingt officiers déjà morts en combattant les nègres, sur les soixante appartenant au régiment du Cap, n'empêchaient pas ces insensés de présenter tous les chefs militaires comme agents indirects de l'insurrection des esclaves, et il n'y avait pas d'odieux et stupides soupçons qu'ils ne fissent peser sur eux. Ce n'était point assez de les accuser de conspirer avec les nègres, on prétendit qu'ils faisaient empoisonner l'eau des puits; le colonel de Cambefort fut dénoncé à ce titre à l'assemblée générale du Cap, qui délibéra sur ce grave sujet. Le gouverneur Blanchelande ne faisait pas une démarche qui ne fût suspectée, calomniée : donnait-il l'ordre à des détachements de sortir du Cap pour défendre les alentours, c'était pour dégarnir et exposer la ville; leur envoyait-il l'ordre de rentrer, c'était pour retirer aux camps (10) qui protégeaient encore une partie des campagnes, le secours dont ils avaient besoin.

Le comble de la folie des blancs fut, non pas seulement d'accuser de zélés défenseurs de conspirer le désastre de la colonie, car il est trop vrai que dans les grandes misères on accuse ordinairement sans réfléchir, mais de s'obstiner, au milieu de l'épouvantable lutte avec les nègres, à ne faire aucune concession aux mulâtres, et à les refouler ainsi du côté de l'insurrection. Les

Digitized by Google

mulâtres se confédérèrent, et se donnèrent pour chefs trois des leurs : Pinchinat, homme d'une instruction et d'une sagacité remarquables, qui les administrait plus qu'il ne les commandait militairement, Beauvais et les frères Rigaud, qui, naturellement doués de qualités guerrières, devinrent bientôt d'habiles généraux. Une fois organisés, et après s'être distribués en trois camps, les mulâtres offrirent leur alliance aux blancs, si on acceptait leurs conditions, ou la guerre si on les rejetait. On les rejeta tout d'abord avec mépris; mais deux défaites l'une sur l'autre que firent éprouver les hommes de couleur aux blancs de Port-au-Prince, donnèrent à penser aux vaincus. Les paroisses du Mirebalais et de la Croix-des-Bouquets, qui avaient eu le plus à souffrir de ces combats, signèrent avec les vainqueurs un concordat auquel accédèrent bientôt le Port-au-Prince et toutes les autres paroisses de l'ouest. En vertu de cet acte, qu'il eût été de l'intérêt des blancs d'accepter partout, la garnison du Port-au-Prince fut formée moitié de gens de couleur, moitié de blancs; les juges d'Ogé furent voués à l'infamie; il fut convenu que l'assemblée coloniale serait recomposée conformément aux dispositions du décret du 1er juin, et que, dans le cas où elle s'y refuserait, on l'y réduirait en commun par la force. Quinze cents hommes de couleur firent leur entrée, le lendemain, dans la ville du Port-au-Prince, et le blanc de Caradeux et le mulâtre Beauvais fraternisèrent en public comme généraux des gardes nationales de l'ouest. Les provinces du nord et du sud, et surtout l'assemblée générale séant au Cap-Français, virent cette alliance avec horreur; elles en conçurent une haine plus grande encore, s'il était possible, contre ceux qui avaient contraint les colons blancs de la province de l'ouest à l'accepter. « Tout! s'écriaient-elles, l'étranger, l'Anglais, la ruine et la mort même, plutôt que cette union avilissante et contre nature! »

Déjà, ne voulant plus s'adresser à la France, de laquelle elle avait déclaré la colonie séparée, l'assemblée générale du Cap avait honteusement quêté l'assistance des Anglais, et offert de se placer sous leur protectorat. Comme préliminaires de la trahison, elle avait équipé les troupes de la colonie à l'anglaise, et aux mots : *Vivent la nation, la loi, le roi*, effacés d'au-dessus du fauteuil du président, elle était prête à substituer l'*honni soit qui mal y*

Digitized by Google

pense de l'écusson britannique; mais les colons de la partie française de Saint-Domingue rencontrèrent dans lord Effingham, gouverneur de la Jamaïque, à qui ils adressèrent leurs propositions, un honnête homme qui ne se crut point en droit de profiter de circonstances malheureuses pour soustraire toute une grande colonie à une nation avec laquelle son pays était en paix. Il se borna à envoyer près de la côte quelques bâtiments pour recueillir ceux qui voudraient y chercher un refuge, ainsi qu'à faire passer des fusils, des munitions et des vivres aux colons. L'assemblée du Cap ayant réitéré sa coupable démarche, et offert même de faire la remise pure et simple de la colonie, lord Effingham renouvela plus péremptoirement encore son honorable refus. A Dieu ne plaise que nous ne rendions hommage aux caractères loyaux chez les Anglais, quand nous en rencontrons! Malheureusement, pour un lord Effingham, combien l'histoire des démêlés de l'Angleterre avec la France nous offre-t-elle de Sidney-Smith! La conduite du gouverneur de la Jamaïque est d'autant plus digne de louange, qu'à cette même époque, l'homme d'État qui présidait aux destinées de la Grande-Bretagne, Pitt, s'écriait, dit-on, d'un accent ironique, à la lecture des détails du désastre de Saint-Domingue et de la ruine des sucreries de la colonie : « Il paraît que les Français prendront leur café au caramel. »

Éconduits par le gouverneur de la Jamaïque, et ne paraissant pas même songer à demander des secours à leurs frères des autres îles françaises de la mer des Antilles, les membres de l'assemblée générale du Cap invoquèrent auprès du président de la partie espagnole de Saint-Domingue, un traité de police passé entre la France et l'Espagne, en 1777, dont un article avait en quelque sorte prévu le cas où se trouvait la colonie; mais le président déclara que son gouvernement lui avait interdit de correspondre avec les assemblées populaires et avec tout autre pouvoir que l'autorité royale. Les colons ne furent pas mieux reçus à la Havane, par le gouverneur de Cuba.

L'assemblée du Cap avait malheureusement mieux réussi, dans ses obscures menées, pour rompre l'union des blancs et des mulâtres dans la province de l'ouest. Des canonniers que commandait le Maltais Proloto, ce matelot déserteur d'un des vaisseaux

Digitized by Google

venus de France, s'étant pris de querelle avec un noir libre qui faisait partie de la garnison des hommes de couleur au Port-au-Prince, ce dernier avait été immédiatement pendu à la lanterne sans autre forme de procès. A cette nouvelle, un mulâtre, par représailles, blessa d'un coup de fusil un des canonniers de Proloto. Beauvais, général des hommes de couleur, fit donner des secours au canonnier blessé; mais cette attention ne put empêcher une collision générale, et les blancs tombèrent à l'improviste, comme des furieux, sur les mulâtres. Le général Beauvais contint à coups de mitraille les troupes de ligne qui se précipitaient sur lui, et, pour ne pas être écrasé sur l'un de ses flancs par l'artillerie de Proloto, il sortit de la ville et fit une habile retraite en un lieu inexpugnable. Il n'eut pas plutôt quitté le Port-au Prince, qu'un horrible incendie y éclata; on en accusa la bande de volontaires de Proloto, quelques soldats mauvais sujets des bataillons d'Artois et de Normandie, et ces aventuriers de toutes sortes qui remplissaient la ville et couvraient leurs méfaits d'un faux vernis révolutionnaire et patriotique; cette accusation parut d'autant mieux fondée qu'on les vit augmenter partout le désordre, propager la flamme au lieu de l'éteindre, sortir des décombres et des cendres les mains pleines d'or et d'objets précieux, et bientôt étaler un luxe qui insultait à la misère de ceux dont la ruine était consommée. Plus de cinq cents maisons avaient été la proie des flammes; le pillage avait été général, et la perte des habitants du Port-au-Prince ne fut pas évaluée à moins de cinquante millions. La rixe entre les canonniers de Proloto et le nègre libre de la garnison mulâtre, n'avait été que l'occasion d'une catastrophe préparée par la lie de la classe blanche, et à laquelle les hommes de couleur n'avaient eu aucune part. Néanmoins, les blancs assassinèrent tous ceux qui étaient restés entre leurs mains.

Les mulâtres allèrent reprendre leur position à la Croix-des-Bouquets et y renouvelèrent leur concordat avec les paroisses environnantes. La ville de Saint-Marc suivit alors l'exemple que lui donnaient la Croix-des-Bouquets, le Mirebalais, l'Artibonite, Léogane, le Petit-Goave, le Borgne, Plaisance, le Fond-des-Nègres, et renforça le parti fédéral; elle devint même plus tard le siége d'un *conseil de paix et d'union* entre les blancs et les mulâtres. Les habitants désolés de la ville de Port-au-Prince, re-

Digitized by Google

doutant la vengeance des hommes de couleur, qu'ils apprenaient d'autant plus à craindre qu'ils en recevaient des leçons d'orga-

Digitized by Google

venus de France, s'étant pris de querelle avec un noir libre qui faisait partie de la garnison des hommes de couleur au Port-au-

Digitized by Google

doutant la vengeance des hommes de couleur, qu'ils apprenaient d'autant plus à craindre qu'ils en recevaient des leçons d'organisation politique et militaire, songèrent à s'en rapprocher. Après les derniers meurtres commis sur leurs parents et leurs amis à la suite de l'incendie, la chose était difficile. Le brave commandant Grimouard s'offrit pour médiateur. Arrivé au camp de la Croix-des-Bouquets, il fut surpris de l'ordre qu'il y trouva; Pinchinat y était le président administratif, et Beauvais le gouverneur militaire des hommes de couleur. Un colon, l'ancien capitaine d'artillerie Hanus de Jumécourt, riche planteur et capitaine général de la Croix-des-Bouquets, partageait le commandement du camp avec le général Beauvais.

Les hommes de couleur reçurent le commandant de Grimouard avec les égards et le respect que méritaient sa personne et sa mission. Ils lui répondirent qu'ils demandaient l'exécution littérale du traité, la punition juridique de Proloto et l'embarquement de ses canonniers, auteurs de la collision et de tout le désastre qui s'en était suivi. Comme Grimouard, en transmettant ces conditions, engageait les habitants du Port-au-Prince à les accepter, ceux-ci l'accusèrent d'être de connivence avec leurs ennemis; ils allèrent même jusqu'à dire qu'il leur faisait passer des munitions de guerre. Grimouard, qui savait à quelles gens il avait affaire, trouva un moyen bien simple de justifier sa conduite en dévoilant la leur : par ses soins, un bateau appartenant à l'un des plus furieux *patriotes* de la colonie fut arrêté en rade, tout chargé d'objets destinés au camp des mulâtres, en vue d'un vil lucre, et le procès-verbal de cette arrestation fut envoyé à la municipalité. Néanmoins, celle-ci ne se pressant pas, quand il s'agissait d'un des siens, trouva avec le temps des palliatifs à ce crime, et bientôt le vigilant commandant de la station fut en butte à de nouvelles calomnies, à de nouvelles persécutions. D'ailleurs, la ville du Port-au-Prince ne croyait plus avoir besoin de lui; elle venait de restaurer tant bien que mal ses fortifications, et ne voulait plus entendre parler d'arrangements avec le camp de la Croix-des-Bouquets.

Le Port-au-Prince aimait mieux s'inspirer maintenant de l'exemple de la Grande-Anse, isolée derrière des mornes, à la pointe de la province du sud, que de celui de la Croix-des-Bou-

Digitized by Google

quets, située au milieu de son ressort direct dans la province de l'ouest. Les blancs de la Grande-Anse, formée des paroisses de Jérémie, des Caïmites, des Abricots, du Cap-Dame-Marie, prenaient un parti violent : ils faisaient arrêter et conduire sur des navires tous les mulâtres du quartier, au nombre de trois cents, et menaçaient de les foudroyer avec le canon du fort Jérémie, au premier signal de révolte; ils n'avaient pas hésité, pour obtenir ce résultat, à faire prendre les armes à leurs nègres contre les hommes de couleur. Ce moyen extrême réussit à la Grande-Anse, parce que son isolement, son peu de population et de richesses, la mettaient à l'abri des représailles. Dans le reste de la province du sud, les mulâtres, excités par la présence des contumaces dans l'affaire d'Ogé, rebutés complétement par les blancs qui ne leur laissaient entrevoir aucune espérance de concession et de rapprochement, s'étaient alliés avec les nègres soumis de ce côté aux ordres de Jeannot. Là, les hommes de couleur n'étaient point encore organisés et contenus comme dans la province de l'ouest, malgré la vaine tentative faite dernièrement par l'un des frères Rigaud pour les amener à des idées plus saines et plus élevées. Aussi la vengeance y était-elle poussée jusqu'au fanatisme et à la plus excessive barbarie. Le mulâtre Candi, lieutenant de Jeannot, le disputait à ce monstre en férocité; il se faisait lui-même l'exécuteur des tourments auxquels il condamnait ses victimes, et on le voyait journellement arracher avec un tire-bouchon rougi les yeux des blancs qui tombaient entre ses mains. Il était venu à bout de s'étendre jusque dans la partie méridionale de la province de l'ouest et de s'emparer des postes de Rocou, d'Ouanaminte et du Trou-Coffi, site très-élevé d'où il descendait à l'improviste, d'un côté, pour dévaster la plaine de Léogane, et, de l'autre, pour massacrer les blancs jusqu'aux portes des Cayes-Jacmel.

La révolution de Saint-Domingue avait sa Théroigne de Méricourt; une *griffe* espagnole, individualité bâtarde entre les bâtardes, née d'un mulâtre et d'une négresse, semblait être le sceau infernal du pacte qui liait les hommes de couleur aux noirs de la province du sud. Elle se disait inspirée par la Vierge Marie, qu'elle feignait de consulter en enfonçant sa tête dans une espèce de tabernacle placé sur un autel, au sommet du Trou-Coffi. Re-

Digitized by Google

tirant ensuite son visage décomposé de l'antre où elle l'avait plongé, les yeux hagards, la bouche écumante, à la manière des antiques sibylles, elle prophétisait le meurtre, le carnage des blancs, et convoquait, avec des cris affreux, les ateliers de la montagne et de la plaine à se lever contre les maîtres et à les égorger. Cet être mystérieux, dont le sexe même est resté problématique pour quelques-uns de ceux qui en ont parlé, se faisait appeler Romaine-la-Prophétesse.

Menacée de voir les mulâtres se joindre aussi aux nègres, dans la province du nord, et s'étant fait éconduire, comme on l'a vu, par tous les étrangers auxquels elle avait offert de se livrer ou de se vendre, l'assemblée générale du Cap, digne héritière de celle de Saint-Marc, qui avait aussi prétendu joindre l'exaltation égalitaire à l'aristocratie la plus absolue de la peau, se décida, comme moyen extrême, à prier le général Blanchelande d'expédier un aviso à la Martinique, pour y solliciter le secours d'une partie des forces envoyées par la métropole.

Béhague qui, selon ses propres expressions, « par des moyens variants et rapides, était complétement parvenu à prévenir ou à détruire l'effet des secousses que l'autorité avait eu à soutenir à la Martinique, du côté de l'intrigue des blancs, du côté des prétentions inspirées aux gens de couleur, du côté des projets des noirs, et avait constamment déjoué les uns et les autres (11), » Béhague, ne pouvant disposer de beaucoup de troupes, autorisa le commandant Girardin à se rendre à Saint-Domingue avec le vaisseau *l'Éole*, la frégate *la Didon* et le brig *le Cerf*, pour augmenter momentanément la station de cette colonie, dont Grimouard était devenu le chef par l'abdication forcée du commandeur de Village, et assister le Cap et la province du nord, pendant que *le Fougueux*, *le Borée*, *l'Uranie* et *la Prudente* protégeraient le Port-au-Prince et la province de l'ouest.

Les trois bâtiments n'avaient pas encore jeté l'ancre au Cap, que déjà tous leurs officiers, dont on ne connaissait pas même les noms, étaient suspects à ces patriotes de Saint-Domingue qui venaient de s'offrir, eux et la colonie, aux Anglais. L'assemblée générale les accusa d'aristocratie, et les voua d'avance à la haine de la multitude. Douze heures à peine après que l'on eut mouillé au Cap, les colons, selon leur habitude d'alors, soulevèrent les

Digitized by Google

équipages contre les chefs, sous le prétexte que quelques-uns d'entre eux avaient porté des toasts inciviques. Une insurrection éclata sur *la Didon*. Girardin, dont le patriotisme ne pouvait être douteux qu'à Saint-Domingue, de Villevielle, commandant de la frégate insurgée, et plusieurs autres officiers furent indignement traînés à la barre de l'assemblée rebelle et anti-française du Cap; ils n'y parvinrent qu'au milieu des plus grands dangers. Un homme, agitant son sabre nu, osa proposer de leur couper la tête sur le seuil de la porte des séances, et déclara qu'il serait fier d'exercer le rôle de bourreau. Toutefois, l'assemblée, croyant devoir montrer un peu plus de formes, s'arrogea seulement le droit de destituer les deux commandants, et daigna les placer ensuite *sous la sauvegarde de la nation*. Le lendemain, l'équipage du vaisseau *l'Éole*, instruit des avanies que l'on avait fait essuyer au commandant Girardin, envoya une députation à l'assemblée pour démentir l'accusation d'incivisme si légèrement accueillie par elle contre cet officier, et pour protester contre une destitution d'autant plus radicalement nulle, *qu'à lui seul*, disait-il, *appartenait le droit d'en connaître et d'en juger les motifs*. On peut, par cette contre-partie des prétentions de l'assemblée générale du Cap, se faire une idée de l'anarchie à laquelle étaient soumis les officiers de la marine. Quoi qu'il en soit, l'assemblée, étourdie d'une démarche à laquelle elle ne s'attendait pas, reconnut le commandant Girardin pour *bon patriote*. Quant au commandant de *la Didon*, il ne put supporter la pensée des mauvais traitements qu'il avait subis, et, de retour à la Martinique, il y attendit avec impatience le moment de quitter une position intolérable pour un homme habitué au respect et aux lois de la discipline militaire. Girardin s'éloigna aussi pour quelque temps de cette colonie funeste, et la station navale se trouva de nouveau réduite au *Borée*, au *Fougueux*, à *l'Uranie* et à *la Prudente*, bâtiments sur lesquels le commandant Grimouard avait réussi à ramener un peu de discipline.

Voilà ce qu'étaient devenus, en quelques semaines, à Saint-Domingue, les secours envoyés par le gouverneur de la Martinique, secours insignifiants si l'on en croit les exaltés qui s'étaient hâtés de les rendre tels, mais qui auraient pu être d'une valeur sérieuse si l'on avait eu le bon esprit de se les conserver. Avec leur aide

Digitized by Google

même, Blanchelande avait déjà obtenu des succès importants. D'une part, le colonel de Touzard avait pu s'embarquer au Cap, longer la côte, redescendre à terre près du Port-Margot, enclouer vingt canons établis pour la défense de la rade, mais qui ne profitaient plus qu'aux insurgés, pénétrer jusqu'au Limbé dont les nègres s'étaient emparés, y faire une grande boucherie de ceux-ci, sauver quatre-vingts femmes de colons, et un grand nombre de petits enfants blancs entassés dans une église où leur sacrifice allait être consommé, et livrer à la justice des hommes, en attendant celle de Dieu, le curé de cette paroisse, serviteur docile des assassinats des nègres; tandis que, d'autre part, le commandant Casamajor emportait un camp d'esclaves, et que le colonel de Cambefort, à la tête d'une partie de son régiment, se rendait maître de tout le rivage de la baie du Port-Margot, et purgeait la colonie de l'horrible Boukmann, étendu mort sous le sabre du dragon Michel.

Dans l'isolement où elle s'était placée, l'assemblée générale du Cap paraissait songer enfin à faire le sacrifice d'une partie de ses préjugés et à se rapprocher des gens de couleur, quand un nouveau et malencontreux revirement de l'Assemblée constituante vint changer ces dispositions favorables. Trompée par les premiers émissaires que les colons avaient envoyés en France, après la réception du décret du 1er juin, étourdie par les clameurs des planteurs réunis à Paris, par les réclamations des armateurs et des syndics du commerce de quelques villes, particulièrement du Havre et de Rouen, effrayée de la scission prononcée par Saint-Domingue, et n'en voulant pas assumer la responsabilité, l'Assemblée constituante avait révoqué, le 24 septembre 1791, son décret des 15 mai et 1er juin, et rendu aux assemblées coloniales le droit d'admettre dans leur sein ou de repousser les gens de couleur. Elle avait en outre décrété, le 28 du même mois, que l'assemblée coloniale de la Martinique, dont les séances avaient été suspendues par son ordre, rentrerait en activité, que les commissaires qu'elle avait fait nommer pour se rendre à Saint-Domingue, mais dont elle avait elle-même ensuite suspendu le départ, seraient définitivement invités à s'embarquer, et qu'un décret du 14 septembre, portant abolition de toutes poursuites et procédures relatives à la révolution et amnistie générale en faveur

Digitized by Google

des hommes de guerre, serait applicable aux colonies. Le même jour, 28 septembre, elle rendait cet autre décret qui lui fera un éternel honneur, par lequel tout homme, du moment qu'il avait mis le pied en France, était déclaré libre, quelle que fût sa couleur, et apte à jouir des droits de citoyen. Cela ressemblait à une compensation du retrait du décret du 15 mai, et témoignait des regrets qu'éprouvait l'Assemblée nationale, en sacrifiant ses principes aux vœux des prétendus patriotes des colonies.

La lecture des décrets des 24 et 28 septembre n'est pas plutôt faite dans l'assemblée générale du Cap, qu'un membre, nommé de Mun, s'élance triomphant à la tribune, et s'écrie : « Tout est changé! La volonté nationale, plus éclairée, vient enfin de vous rendre justice; la discussion qui avait été ouverte se trouve fermée naturellement. Le corps constituant, en reconnaissant vos droits, vous apprend l'usage que vous devez en faire. Un jour plus tard ils étaient perdus sans retour. C'est à votre persévérance que vous devez d'en jouir encore; exercez-les avec fermeté. La moindre faiblesse serait une tache à votre honneur, compromettrait votre dignité, et même votre existence. » Après ce discours, le général de Rouvray et le colonel de Touzard, les deux plus sages membres de l'Assemblée qui avaient en outre pour eux l'expérience militaire, eurent beau supplier leurs collègues de ne rien brusquer, de réfléchir, de se montrer généreux dans une apparence de victoire, de prendre le seul parti qui pût les sauver, en abdiquant l'orgueil et les préjugés pour des intérêts plus grands, ils ne furent pas écoutés, et l'on ne voulut pas entendre parler de s'allier ni de transiger avec les mulâtres.

C'est en cet état que l'Assemblée constituante laissait les colonies françaises à l'Assemblée législative, qui lui succéda au mois d'octobre 1791.

On sait qu'elle avait prononcé la suppression des anciennes démarcations et dénominations de la France par provinces, pour leur substituer la division en départements; mais les colonies n'avaient point été comprises dans ce changement destiné à compléter la vaste unité française, poursuivie avec tant de persévérance sous la monarchie, surtout par Louis XI, Henri IV, Richelieu et Louis XIV.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

De 1791 à 1792.

Histoire parlementaire de la marine et des colonies sous l'Assemblée législative. — Ministère de Bertrand de Molleville. — Publication de la liste de nouvelle organisation de la marine. — Accusations dont Bertrand de Molleville est l'objet. — Ses moyens de défense. — Son discours sur les colonies. — Suite des événements à Saint-Domingue et aux autres colonies françaises.

Malgré ses tâtonnements, ses incertitudes, malgré les funestes erreurs qu'elle avait pu commettre, l'Assemblée constituante avait fait une œuvre d'ensemble grande et belle, une révolution politique et sociale qui mériterait surtout la reconnaissance et l'admiration de l'avenir parce que l'avenir serait à une distance assez favorable de ce soleil ardent pour en ressentir la bienfaisante influence, sans en être consumé. Mais l'Assemblée législative devait avoir tous les défauts de la Constituante, sans posséder rien de sa grandeur ni de son génie. Aussi était-elle destinée à ne recueillir que les dédains de la postérité. Le scrupule honorable dans son principe, mais déplorable dans ses conséquences, qu'avaient eu les membres de la première assemblée de s'exclure eux-mêmes de toute participation aux travaux de la nouvelle réunion politique qui serait chargée immédiatement après eux d'appliquer la constitution, dont personne pourtant n'aurait pu mieux qu'eux interpréter la lettre et l'esprit, fut la principale cause de l'obscurité ténébreuse dans laquelle erra l'Assemblée législative. Toutes les lumières qui venaient de briller se dispersèrent, beaucoup s'évanouirent pour ne plus reparaître.

Digitized by Google

Les hommes capables de discuter les matières maritimes, nonobstant la présence de Kersaint, devenu député de Paris, furent plus rares encore dans l'Assemblée législative que dans la précédente.

Pour ce qui est des colonies, on peut juger de l'esprit qui allait diriger cette Assemblée, en se bornant à rappeler que les fondateurs de la Société des amis des noirs, Brissot, Pétion et Condorcet, en étaient les membres les plus influents, et que ce dernier même, qui était en outre le principal auteur de la *Chronique de Paris*, dénoncée naguère par Malouet comme la torche incendiaire des établissements coloniaux de la France, fut élu président du nouveau parlement.

Sur ces entrefaites, le ministre Thévenard, effrayé de la responsabilité qu'il avait assumée, s'était démis de ses fonctions peu de jours après avoir fait signer au roi sa liste de réorganisation du personnel militaire de la marine; mais il sortit sans l'avoir encore rendue publique. Louis XVI le nomma commandant de la marine à Brest. On eut quelque peine à lui trouver un successeur au ministère. Enfin, Bertrand de Molleville, qui déjà avait refusé de remplacer Fleurieu, se décida, le 1er octobre 1791, à prendre le département de la marine et des colonies, après un intérim de quelques jours, exercé par le ministre de l'intérieur de Lessart.

Bertrand de Molleville, ancien intendant de Bretagne, s'était montré jusqu'ici administrateur sévère, adversaire des abus, et, dans de certaines limites, ami d'une réforme financière et d'une plus équitable répartition d'impôts : ce qui lui avait valu naguère quelque popularité, même dans le club des amis de la constitution de Brest, auquel pourtant son caractère et ses idées étaient complétement antipathiques. Personne au monde n'était moins égalitaire que lui : ses manières, son langage, son style, toute sa personne laissaient percer l'aristocratie de ses penchants; son abord était contenu, altier, son regard scrutateur, son sourire ironique et décourageant. Il ne manquait point de cœur pourtant; tout en se composant à l'extérieur, il était capable de s'exalter jusqu'à la passion, et de se sacrifier pour la cause des grandes infortunes; Louis XVI lui aurait demandé sa vie qu'il la lui eût certainement donnée; mais autant il était susceptible d'avoir l'enthousiasme de

Digitized by Google

la royauté malheureuse et foulée, autant il lui était impossible de dissimuler sa dédaigneuse pitié pour les masses populaires que l'on agitait et sa haine fébrile contre ceux par qui elles se laissaient conduire. Du reste, il se sentait capable de lutter avec eux, de s'emparer de leurs armes et de les terrasser; ce ne fut pas de sa faute si l'honnêteté et la faiblesse de Louis XVI refusèrent l'emploi des moyens de corruption et de vigueur à la fois qu'il lui offrait. Bertrand de Molleville ne semblait pas douter qu'il ne fût facile de tarifer la moitié et plus des consciences politiques. Aux grands moyens il voulait joindre les petits : il était le seul du conseil du roi dont la maison fût ouverte deux fois par semaine et qui donnât des fêtes. Sa dissimulation était extrême vis-à-vis de l'Assemblée. Jamais il ne parlait d'abondance; il lisait tous ses discours, pour ne point s'aventurer ni se livrer, et pour qu'on ne pût en aucune occasion le mettre en contradiction avec ses paroles. Il se piquait de s'envelopper rigoureusement dans la lettre de la constitution, et néanmoins il en tirait les conséquences les plus absurdes pour la rendre impraticable. Il ne manquait ni de logique ni de démonstration; son style était nerveux et il l'habillait d'un ton d'homme honnête et convaincu, capable souvent de dérouter ceux qui avaient le plus de raisons de suspecter sa bonne foi. A l'Assemblée législative, il ne négligeait point les galeries, comme autre moyen de battre la révolution par ses propres armes; il les emplit, à beaux deniers comptant, d'hommes à lui, dans les circonstances où il eut à parler personnellement d'affaires importantes; il s'en trouva bien, si on l'en doit croire, et il ne tint pas à ses conseils que le roi et les ministres, ses collègues, n'employassent habituellement cette manière de populariser les hommes du côté droit, en prévenant l'accaparement des tribunes par la cohue qu'y introduisait ordinairement l'extrême gauche. En somme, Bertrand de Molleville, quoique habile comptable et administrateur intelligent et fécond en ressources, eût été beaucoup mieux placé à l'intérieur qu'à la marine; plus tard, il aurait pu être un excellent ministre de la police impériale.

Une des choses dont on a le plus accusé Bertrand de Molleville, et dont il s'est le plus mal défendu, c'est d'avoir secondé, provoqué même, durant son ministère, l'émigration des officiers de marine, en leur délivrant des congés qui leur permettaient de passer à

Digitized by Google

l'étranger, sans que pour cela ils cessassent de toucher leurs appointements. Il a lui-même suffisamment reconnu que l'accusation n'était pas dénuée de fondement, par cette phrase de ses *Mémoires* : « J'avoue que, malgré mon serment à la constitution, le rétablissement de la subordination dans les ports et sur les vaisseaux me paraissant impossible sous le nouveau régime, je croyais pouvoir désirer, en conscience, que tous les officiers distingués du corps de la marine abandonnassent, au moins pendant quelque temps, un service qu'ils ne pouvaient plus continuer avec honneur, et sans s'exposer à être assassinés » (1).

La liste de nouvelle organisation de la marine, signée par le roi, sous le ministère de Thévenard, allait enfin être rendue publique. Les trois amiraux nommés étaient d'Estaing, esprit militaire plein d'instantanéité et d'audace, qui touchait parfois au génie; Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, *prince français*, en qui l'on paraissait vouloir réparer ainsi l'injure faite au commandant de l'escadre bleue d'Ouessant (2), et Duchaffault, le vétéran des braves et des habiles manœuvriers. Les vice-amiraux étaient de Vaudreuil, d'Hector, de Breugnon, de Barras-Saint-Laurent, de La Carry, de Chabert, Bougainville et de Peynier, gens qui tous avaient fait leurs preuves de courage et d'habileté; on y ajouta peu après l'ancien ministre Thévenard. Les contre-amiraux étaient de Glandevès, de Dampierre, de La Porte-Vezins, de Nieuil, d'Amblimont, de La Grandière, de Soulange, de Charitte, d'Albert de Rions, des Touches, Bernard de Marigny, d'Entrecasteaux, Cillart de Suville, d'Aymar, Gardeur de Tilly, de Saint-Riveul, Buor de La Charolière et de Girardin. Kersaint avait été exclu de cette liste, où l'on distinguait, entre les capitaines, les deux de Kergariou, de Saint-Félix, de Grimouard, de Borda, de Vaugirauld, de La Touche-Tréville, de Rosily, les deux Burgues de Missiessy, de Chaussegros, de Flotte, de Sercey, Trogoff de Kerlessy, de Cambis, Truguet l'aîné, de Saint-Julien, Brueys d'Aigalliers, Villaret de Joyeuse et Dalbarade (3), qui tous avaient déjà joué ou allaient jouer un rôle dans la marine française. Plusieurs, comme Villaret-Joyeuse et Brueys, n'étaient que des lieutenants de la veille. Au nombre des lieutenants de la nouvelle formation, l'on comptait François-Joseph Bouvet et Pierre Bouvet père, des Prévost de La Croix, des de Flotte, d'Ordelin, de Bruix,

Digitized by Google

Casa-Bianca, Blanquet du Chayla, La Crosse, Aubert du Petit-Thouars, de Crès, de Richery, Villeneuve, Tréhouart de Beaulieu, Puren de Kéraudren, Barberet, Durand de Linois, Bazire, Delmotte, Raccord, de Bompart, Le Mancq, Feyraud, Bertrand de Kéranguen, d'Augier, Émeriau, Zacharie Allemand, Nielly, Leissègues, Pierre Martin et Cosmao, la plupart destinés à faire parler d'eux dans l'histoire à divers titres, les uns glorieux, les autres malheureux. Beaucoup des lieutenants avaient servi naguère comme officiers auxiliaires, ce qui accusait en général des débuts dans la marine marchande et dans la maistrance. Le brave Vanstabel était le premier des enseignes porté sur la liste où figuraient aussi Cornic et quelques autres qui allaient bientôt être en possession de la réputation.

Quoiqu'il manquât à cette liste bien des marins de la dernière guerre, et des meilleurs, elle pouvait encore offrir à la France un gage de succès, à l'ennemi un présage de défaite; mais, par malheur, ce n'était que l'épilogue d'une Iliade maintenant évanouie, car la plupart des marins vraiment marquants qu'elle contenait, devaient faire défaut à l'appel.

Dans l'esprit qui l'animait, Bertrand de Molleville s'était assuré du refus de plusieurs officiers connus, motivé sur l'indiscipline des équipages, et sur l'état de dégradation dans lequel on tenait tous les pouvoirs et la royauté elle-même. Les marquis de Vaudreuil et de Chabert, retirés, le premier à Coblentz, le second à Bruxelles, les comtes d'Hector, de La Grandière et de Peynier, répondirent les premiers aux vœux du ministre, et leur exemple trouva aussitôt de nouveaux imitateurs.

Bertrand de Molleville ne tarda pas à être dénoncé comme en ayant imposé au public en faisant insérer dans les journaux, le 13 novembre 1792, une lettre dans laquelle il affirmait que, depuis qu'il était entré au ministère, aucun officier de la marine n'avait abandonné son poste.

A la demande des citoyens actifs de Brest, une revue extraordinaire venait d'avoir lieu, qui, sur un total de six cent quarante officiers attachés à ce département, avait donné pour résultats les chiffres de cent deux officiers absents avec congé, deux cent cinquante-neuf absents sans congé, dix-neuf détenus, vingt-huit postulants pour la retraite, cent soixante et un em-

Digitized by Google

barqués, et seulement quarante-neuf présents. Le marquis de Kergariou et le comte de Kergariou-Loëmaria, son frère, ainsi que le comte de Vaugirauld, étaient au nombre des absents. Bernard de Marigny était encore à son poste, comme remplissant par intérim les fonctions de commandant de la marine à Brest; mais il n'agissait ainsi que par pur dévouement à la personne du roi, et ne le dissimulait pas.

Bertrand de Molleville, obligé de se justifier, eut, selon son habitude, un aplomb qui laissa un moment la majorité de l'Assemblée dans l'indécision. Elle finit par décider qu'il serait présenté des observations au roi sur la conduite du ministre. Celui-ci n'en tint aucun compte.

Cependant les événements des colonies étaient devenus un sujet de préoccupation de plus en plus vif pour les esprits. Bertrand de Molleville, après avoir rendu compte des mesures prises pour envoyer des secours aux habitants de Saint-Domingue, aussitôt que leurs derniers malheurs avaient été connus, examina, dans un discours prononcé à l'Assemblée législative, les causes de la catastrophe de cette colonie et proposa les moyens qui lui semblaient capables de la réparer. Il mit au nombre de ceux-ci un long délai que le commerce accorderait aux colons ruinés pour se libérer envers lui, et l'abandon, au nom de l'État, de la créance française sur les États-Unis, de manière à ce que les Américains pussent s'acquitter en fournissant aux habitants de Saint-Domingue tous les vivres, les animaux, les instruments, les matériaux dont ils auraient besoin, et jusqu'à des maisons de bois que l'on ferait construire dans les forêts du nord de l'Amérique, pour remplacer les demeures anéanties. Il proposa l'établissement d'une gendarmerie coloniale uniquement composée de propriétaires, et la création d'un code complet pour les colonies, lequel s'appliquerait à toutes les classes d'individus, aux blancs, aux hommes de couleur et aux nègres. Bertrand de Molleville laissait à l'Assemblée à examiner le mode d'envoi de troupes à faire pour rétablir l'ordre intérieur de Saint-Domingue, et, quant à la défense extérieure, il disait que les principales fortifications qui convenaient à des colonies, c'étaient des escadres toujours subsistantes, nombre de vaisseaux toujours en croisière : « Voilà, ajoutait-il, les citadelles qu'il nous importe d'employer à cet objet; elles ont l'avan-

Digitized by Google

tage d'élever des matelots et des officiers, d'entretenir la marine, et de faire respecter le pavillon national sur toutes les mers. » Sans avoir plus d'égards à ce discours, non dépourvu d'idées saines et pratiques, que ne le comportait la position prise par son auteur vis-à-vis d'elle, l'Assemblée législative décida successivement qu'elle accorderait une somme de seize millions trois cent soixante-onze mille livres environ pour les secours à porter à Saint-Domingue, et qu'elle suspendait les effets d'un décret de la Constituante relatif au licenciement des régiments et des bataillons coloniaux.

Pendant que l'on discutait à Paris, on se battait à Saint-Domingue avec un acharnement croissant. La frégate *la Galatée*, commandant de Cambis, y avait débarqué, le 29 novembre 1791, les trois commissaires civils qui devaient suivre de près l'annonce du décret du 24 septembre précédent; ils avaient nom de Mirbeck, Roume et de Saint-Léger. A leur arrivée, le gouverneur Blanchelande s'était cru sauvé par sa résolution prise aussitôt de se mettre à la suite de ces agents et de se laisser diriger en tout par eux. Mais il n'avait pas compté avec les revirements subits de la révolution, ni prévu le cas où d'autres commissaires nommés sous l'influence d'une nouvelle assemblée, viendraient blâmer tout ce que leurs prédécesseurs auraient fait et les dénoncer comme traîtres, eux, le gouverneur et les officiers qui leur auraient obéi. Il n'avait pas compté non plus avec les efforts des colons pour déconsidérer et annihiler les agents de la nation. Les commissaires voulurent essayer de mettre à profit le prestige de leur arrivée pour tenter de soumettre les nègres. Ils hésitèrent toutefois entre la négociation ou la force.

Déjà une première députation avait apporté au Cap une adresse signée de plusieurs chefs noirs, par laquelle ceux-ci s'offraient à faire rentrer les ateliers dans le devoir, si on leur accordait la liberté de quatre cents esclaves à leur choix, et pour les autres la promesse d'un sort plus doux. Mais cette offre avait été rejetée avec mépris par l'assemblée générale. Quelques esprits conciliants paraissaient le regretter, quand deux hommes de couleur, Raynal et Duplessis, se présentèrent de la part des nègres, et firent connaître les propositions des insurgés, contenues dans une lettre signée de Jean-François, général, de Biassou, de Toussaint, et

Digitized by Google

de quelques autres. Elles demandaient pour les révoltés les bénéfices de l'amnistie prononcée le 24 septembre 1791, promettaient l'obéissance aux décrets de l'assemblée générale de la colonie, autorisés par l'Assemblée nationale de la métropole, et témoignaient le vif désir qu'il fût pris un arrêté qui déclarât que l'on s'occuperait du sort des esclaves, moyennant quoi la soumission pleine et entière de ceux-ci était garantie. A ces propositions écrites, les deux envoyés joignirent le renouvellement verbal de la demande de quatre cents libérations pour les chefs de l'insurrection, et, pour caution de la bonne foi des engagements qu'ils étaient chargés de transmettre, ils offraient la remise de tous les prisonniers blancs qu'ils avaient entre les mains. Comme témoignage de leurs bonnes intentions, les chefs nègres avaient fait en outre précéder leur supplique de la nouvelle de la mise à mort de Jeannot, par ordre du général en chef Jean-François, en punition de ses forfaits. L'assemblée générale reçut les envoyés des nègres avec plus de hauteur encore que la première fois. Peu s'en fallut que la réponse qu'elle fit ne coûtât la vie à tous les blancs prisonniers; Biassou ne se laissa calmer que par une lettre des commissaires civils, qui désapprouvait la conduite de l'assemblée générale et demandait une entrevue. Le nom de la France était encore magique parmi les nègres. Ils furent fiers de cette conférence que leur offraient les délégués de la nation et du roi, et leur généralissime promit de s'y trouver. Mais à leur tour les commissaires civils, qui s'interposaient pour le salut des blancs captifs, deviennent suspects aux colons; ils sont accusés de ne vouloir conférer avec les nègres que pour ménager une contre-révolution royaliste. Il fallut, pour détourner la calomnie, qu'ils invitassent l'assemblée générale du Cap à déléguer quatre de ses membres pour les accompagner. L'un d'eux, le planteur Bullet, en arrivant sur le lieu de l'entrevue, eut la bassesse, la légèreté ou la folie, de frapper d'un coup de cravache Jean-François, ce chef qui d'un signe pouvait précipiter sur les blancs plus de cent mille nègres. Jean-François se contint pourtant, et se borna à se retirer précipitamment au milieu des siens, comme pour échapper à un assassinat prémédité contre lui. Jugeant en ce moment que la conférence allait être rompue avant même d'avoir été entamée, le commissaire Saint-Léger s'avance courageusement au milieu

Digitized by Google

des nègres en fureur, les apaise, et ramène Jean-François, en lui engageant sa foi et celle de ses collègues. Jean-François descend de cheval, se précipite aux pieds des délégués de la France, et leur réitère les demandes faites par les envoyés Raynal et Duplessis, en même temps que les assurances de soumission des esclaves. Comme garantie de sa bonne foi, les commissaires exigèrent qu'il renvoyât tout d'abord ses prisonniers. Il les rendit effectivement le lendemain, en disant « qu'il était touché de voir enfin les blancs témoigner de l'humanité. » Quelques-uns des commandants noirs, parmi lesquels Toussaint Louverture, ayant accompagné les prisonniers jusqu'à la barre de l'assemblée générale, celle-ci ne trouva autre chose à leur dire que de continuer à donner des preuves de repentir, pour se mériter leur pardon *par l'intercession des commissaires nationaux civils*. Le rusé Toussaint reconnut tout de suite à ces derniers mots que les nègres s'étaient abusés sur l'autorité qu'ils supposaient aux délégués de la France, et courut dire à Jean-François et à Biassou, qu'il n'y avait plus à compter sur les commissaires, puisqu'on ne leur accordait que *le droit d'intercession*. Le crédit de la commission civile fut immédiatement ruiné, et les chefs noirs ne voulurent plus à leur tour entendre parler d'entrevue. Peu après, Jean-François s'empara du poste et bourg d'Ouanaminthe, sur la frontière de la province du nord et de la partie espagnole. Cette province, qui avait été la première ravagée, recommença à n'offrir, d'une extrémité à l'autre, que des spectacles de sang, de ruines et de cendres amoncelées. La riche plaine de l'est fut incendiée jusqu'aux portes du Port-de-Paix et jusqu'au môle de Saint-Michel, au bout de la presqu'île.

Les hommes de couleur marchaient, sur beaucoup de points, à la tête des nègres, et semblaient diriger la recrudescence d'insurrection. Les signataires du concordat de la Croix-des-Bouquets étaient seuls épargnés, les mulâtres sachant les protéger contre les agressions des noirs. Mais bientôt les blancs des paroisses qui n'avaient point accédé à la confédération voulurent exiger que ceux des paroisses qui en faisaient partie y renonçassent; l'assemblée générale du Cap et une assemblée provinciale siégeant au Port-au-Prince, rendirent des arrêts dans ce sens, déclarèrent nuls les traités passés sur le modèle de celui de la Croix-

Digitized by Google

des-Bouquets, et traîtres à la patrie ceux qui, les ayant signés, restaient fidèles à leurs engagements.

Sur les entrefaites, les vaisseaux *le Jupiter*, commandant Gilard de l'Archantel, et *le Duguay-Trouin*, commandant Trogoff de Kerlessy, et quelques autres bâtiments de guerre, escortant de nombreux transports, déposèrent successivement à Saint-Domingue six mille hommes environ de troupes aussitôt démoralisées que débarquées, mais qui pourtant, si elles étaient arrivées en un seul corps, auraient pu frapper un coup décisif. Ce secours devait s'évanouir comme un songe; le climat en dévora les deux tiers, et chacun tira de son côté quelques lambeaux du reste. Le marquis de Borel en recruta une partie, qu'il attacha à sa bannière féodale. Les officiers restèrent seuls fidèles au gouvernement métropolitain, ce qui les fit aussitôt accuser de connivence avec les insurgés.

Les membres de l'assemblée générale eux-mêmes, du moment qu'ils étaient officiers, se voyaient dénoncés par leurs collègues et par les municipalités comme complices des crimes des nègres et des hommes de couleur; les derniers services du général de Rouvrai et des colonels de Touzard et de Cambefort ne les garantirent point de ces calomnies; des cris de haine et de mort s'élevèrent contre eux, comme naguère contre l'infortuné Mauduit. Des municipalités s'établirent dans les moindres paroisses, et jusque dans la petite île de la Tortue où l'on comptait à peine vingt habitants. L'assemblée générale du Cap les déclara en possession, de concert avec elle, du pouvoir exécutif. A l'invitation de Larchevêque-Thibaut, procureur syndic de la municipalité du Cap, et sur la proposition furibonde d'un membre de l'assemblée générale, le gouverneur intérimaire fut déclaré destitué de ses fonctions, comme complice des mulâtres et des nègres insurgés, émissaire de Coblentz et contre-révolutionnaire. Les commissaires civils furent déclarés suspects, indignes de la confiance de la colonie, et désormais sans mission reconnue auprès d'elle. Ceux-ci, abreuvés de dégoûts, réduits à l'impuissance, prirent la résolution de retourner en Europe pour donner avis de ce qui se passait au pouvoir central, dont ils ne recevaient ni ordres ni instructions. Avant de s'embarquer pour la France, Saint-Léger voulut laisser à la province de l'ouest un dernier témoignage de

Digitized by Google

l'utilité dont aurait pu être sa mission, en assemblant à Saint-Marc un conseil de paix et d'union, composé de blancs et de mulâtres, dont Pinchinat fut élu président. On lui dut la compression de beaucoup de mouvements des esclaves. Roume, qui avait d'abord annoncé qu'il partirait avec ses deux collègues, se ravisa, disait-il, pour déjouer une conspiration contre-révolutionnaire dont il avait cru trouver la trace, et resta dans la colonie en déclarant qu'il résumait désormais en lui tous les pouvoirs de la commission civile.

Cependant, un parti s'était montré dans la ville du Cap en faveur de Blanchelande, et avait forcé l'assemblée générale à révoquer son arrêt de destitution, ainsi qu'à proclamer que ce général n'avait jamais cessé de mériter la confiance du peuple. Deux circonstances fâcheuses vinrent ravir au gouverneur ce court moment de popularité. Le major du régiment du Cap, nommé d'Assas, après avoir inutilement sollicité des secours pour la défense du fort Becly, poste avancé d'où le général de Rouvrai avait longtemps maintenu les nègres, se vit réduit à l'abandonner et à le raser. Le gouverneur, malgré les instances qu'il avait faites près de l'assemblée et des habitants du Cap pour la conservation du fort, fut dénoncé comme responsable de cet abandon pour n'avoir pas secouru le commandant, et les accusations de connivence avec les esclaves furent renouvelées contre lui plus furieuses que jamais.

A quelque temps de là, Biassou, voulant délivrer sa mère qui était prisonnière des pères de l'hôpital du Cap, tourna, à la faveur de l'obscurité, les hauteurs de cette ville, se fit livrer le fort Bel-Air qui la dominait, en braqua les canons sur la place, et tomba, avec cinq cents nègres, sur l'hôpital dont les malades se répandirent par les rues en chemise et comme des spectres sortis du tombeau. L'effroi fut au comble dans le Cap, où l'initiative militaire était paralysée par sa soumission forcée aux corps populaires. Toutefois, croyant donner ainsi un éclatant démenti aux calomnies auxquelles ils étaient en butte, le général de Blanchelande et le colonel de Cambefort prirent sur eux, dans la circonstance, de ne pas attendre, et obligèrent Biassou à faire retraite, avec perte d'environ cent cinquante hommes. Mais on n'en dit pas moins que si le gouverneur l'avait bien voulu, l'expédi-

Digitized by Google

tion du chef nègre n'aurait pas eu lieu, et l'on souleva contre lui toutes les plaintes, tout le sang des victimes que Biassou venait d'immoler à sa vengeance, en délivrant sa mère.

Le marquis de Borel avait quitté son siége à l'assemblée générale du Cap, pour aller déployer de nouveau sa bannière rouge dans la province de l'ouest. Là, de son habitation de l'Artibonite, il se précipitait comme un oiseau de proie, non pas seulement sur les nègres et sur les mulâtres, mais jusque sur les blancs qu'il soupçonnait d'être liés par le pacte de la Croix-des-Bouquets; il allait de paroisse en paroisse leur ordonner, à son de trompe, de rompre leurs traités, et faisait main basse sur ceux qui se permettaient de résister à ses sommations. Le féodal seigneur visait à devenir un petit suzerain, mais sans abdiquer son rôle de brigand de bonne maison, à ce point qu'on l'avait surnommé *le corsaire de terre*. Il détroussait, volait, assassinait, et malheur à ceux qui ne consentaient pas à seconder ses prouesses! Il les entraînait à sa suite, et la captivité ou la mort était leur inévitable partage. Enfin, avec le consentement du général de Fontange, ancien commandant en second de la colonie, qui s'était mis à la tête du cordon de l'ouest, les mulâtres propriétaires et quelques blancs formèrent des ligues contre Borel, comme jadis les bourgeois des villes contre les barons du moyen âge, et le marquis fut déconfit en deux ou trois rencontres.

L'Assemblée législative, instruite des entraves qu'une grande partie des blancs mettait à la pacification de la colonie et de leur intention d'éluder le vœu tacite des instructions du 28 septembre 1791 en ce qui concernait les hommes de couleur, avait, sur les instances de Brissot, de Pétion, de Condorcet et autres, rapporté implicitement le décret d'initiative rendu en dernier lieu par la Constituante en faveur des assemblées coloniales, et ramené, plus larges encore, les prescriptions des décrets de mars et juin précédents, en ordonnant elle-même, le 28 mars 1792, comme moyen d'apaiser les troubles des colonies, que les hommes de couleur seraient admis à voter dans toutes les assemblées paroissiales et éligibles à toutes les places, et qu'il serait nommé de nouveaux commissaires civils, trois pour Saint-Domingue, quatre pour la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Tabago et Cayenne, ayant pouvoir de prononcer la suspension et même

Digitized by Google

la dissolution des assemblées coloniales, et de traduire en France tous les coupables.

A la Martinique, l'arrivée de ce décret fut l'occasion de quelques troubles. Béhague eut à lutter tout à la fois contre les tendances de l'assemblée coloniale à se faire constituante et non plus proposante, comme c'était le vœu de la loi, et contre les exigences des mulâtres, trop prompts à vouloir rompre en un jour la barrière qui les avait jusqu'ici tenus séparés des blancs dans la colonie, et à confondre avec l'égalité politique l'égalité sociale, en obligeant les colons blancs à les admettre jusque dans leurs fêtes intimes. On devine aisément comment furent reçues ces prétentions exagérées, par les hommes qui naguère encore contestaient aux mulâtres le droit de porter la même cocarde qu'eux: des duels, des rixes en furent les conséquences ; mais Béhague s'interposa à temps, et empêcha ces querelles individuelles de prendre le caractère d'une lutte générale, comme semblaient le vouloir les hommes de couleur de la Martinique, encouragés par l'exemple de ceux de Saint-Domingue. Les autres îles du Vent furent assez tranquilles.

Le décret du 4 avril arriva à Saint-Domingue au moment où l'assemblée générale du Cap discutait son projet de constitution coloniale. L'annonce des forces qui l'appuieraient au besoin, et la fatigue momentanée de la lutte, décidèrent l'assemblée à s'y soumettre. Le gouverneur, de son côté, se montra prêt à en assurer l'exécution, et le promulgua sur-le-champ. Il voulut aller en porter lui-même la nouvelle, avec le commissaire Roume, au conseil de paix et d'union de Saint-Marc, se flattant de s'assurer ainsi pour toujours la confiance des mulâtres et de mettre fin, avec leur aide, à la révolte des nègres. Avant de partir du Cap sur *le Jupiter*, il écrivit au commandant de la station navale de venir le joindre à Saint-Marc. Mais il n'était pas aussi facile à Grimouard que le supposait Blanchelandé, de quitter le Port-au-Prince avec son vaisseau pavillon ; il lui fallait obtenir le consentement d'un équipage auquel on répétait sans cesse que ses propres volontés étaient les seuls ordres qu'il eût à suivre. Depuis quinze mois Grimouard n'avait pas pris une seule nuit de sommeil; toujours actif, toujours sur le pont, raisonnant celui-ci, gourmandant celui-là, en appelant à l'honneur de l'un, aux sen-

Digitized by Google

timents généreux de l'autre, au patriotisme de tous, il avait maintenu sur ses bords une quasi-discipline vraiment phénoménale pour le temps. Moitié par adresse, moitié par autorité, il vint à bout de faire lever l'ancre à son vaisseau *le Borée*, et de le diriger sur Saint-Marc.

Ce qui avait surtout motivé l'appel du commandant Grimouard sur ce point, c'est que le gouverneur avait été avisé d'un nouveau genre d'expédition du marquis de Borel, nommé capitaine général de la garde nationale du Port-au-Prince à la place de Caradeux qui, un beau matin, s'était transporté avec sa famille et une soixantaine d'esclaves aux États-Unis. Ne se contentant plus du rôle de *corsaire de terre*, et voulant y joindre celui de corsaire de mer, le marquis venait de partir du môle Saint-Nicolas, sans commission de la marine, à la tête d'une flottille de douze navires que la municipalité du Port-au-Prince lui avait envoyés tout armés, et il se proposait d'entraver les desseins du gouvernement, tout en écumant la mer et en faisant çà et là des descentes avec ses bandes de flibustiers de nouvelle espèce. Croyant qu'il n'aurait qu'à montrer son pavillon de capitaine général de la garde nationale pour décider en sa faveur les équipages de la station navale, d'autant que le matelot déserteur Praloto, commandant de l'artillerie, avait travaillé de son côté, dans ce but, au Port-au-Prince, le marquis faisait voile en toute assurance vers la province de l'ouest, quand Grimouard, avec un seul vaisseau, le rencontra qui avait arboré pavillon sur *l'Agathe*, le plus beau et le mieux armé de ses navires, et lui signifia l'ordre de le suivre avec toute sa flottille. Le marquis baissa pavillon et obéit. Dès que le convoi eut mouillé à Saint-Marc, Grimouard fit emprisonner Borel, et, avec lui, cent cinquante individus des plus remuants de la flottille.

Pendant que le commissaire Roume se rendait de Saint-Marc au Port-au-Prince, par la voie de terre, Blanchelande y passait par mer avec les vaisseaux *le Borée* et *le Jupiter* et quelques bâtiments de transports, montés par des volontaires blancs et mulâtres que conduisait le général de Fontange. Du plus loin que cette division fut signalée, on ne songea plus dans la ville du Port-au-Prince qu'à revêtir des apparences humbles, soumises et résignées. Blanchelande en profita pour exiger l'arrestation de trente

Digitized by Google

des principaux agitateurs, le renvoi du bataillon du régiment ci-devant de Normandie qui avait concouru à la déportation de ses officiers, l'autorisation pour les hommes de couleur de rentrer dans la ville, enfin l'exécution pleine et entière de la loi du 4 avril. Le gouverneur se borna à faire embarquer les trente individus arrêtés, et, parmi eux, Praloto qui méritait les galères, ne fût-ce que comme déserteur; mais le prévôt de la maréchaussée, Roi de La Grange, hommé aussi violent dans son parti que ceux dont il pouvait avoir à se plaindre l'étaient dans le leur, ayant rencontré ce dernier en mer, à la hauteur de l'Arcaye, le transféra, de son autorité privée, dans un canot, puis le poignarda de sa main et jeta son cadavre à la mer sans autre forme de procès. Une instruction juridique était entamée contre le marquis de Borel et ses complices, quand l'assemblée générale du Cap le fit réclamer comme étant un de ses membres. Blanchelande, âme douce et débonnaire, après avoir quelque temps déclaré vouloir s'en rapporter à justice, finit par rendre la liberté et peut-être la vie à un homme au nom de qui on devait bientôt demander la sienne.

Les mulâtres entraînèrent pour ainsi dire d'enthousiasme le gouverneur dans la province du sud, pour qu'il y ramenât le même ordre qu'il venait d'apporter dans celle de l'ouest. Blanchelande se rendit à Jérémie, où il ordonna la délivrance des mulâtres entassés par les blancs sur des navires exposés à l'artillerie du fort. Pressé par les habitants des Cayes de se rendre dans ce chef-lieu de la province du sud (4), Blanchelande y fut reçu avec des transports de joie. Il eut le tort de croire à leur durée. Il se flattait de pouvoir ramener l'ordre et le calme sans coup férir, par la seule voie des négociations. Mais, aussitôt que l'assemblée provinciale du sud l'eut vu entamer des conférences, dans ce but, avec les chefs des nègres, elle poussa les hauts cris, et le dénonça comme contre-révolutionnaire. Enfin, abusant de ses incertitudes et de sa faiblesse, exigeant pour ainsi dire de lui une preuve, avec effusion de sang, de sa loyauté envers les blancs, elle l'entraîna, malgré la mauvaise opinion qu'il avait d'avance du résultat, dans une expédition désastreuse contre le gros des nègres à travers les hauts défilés, ou, selon l'expression coloniale, les *Platons* des mornes de la Hotte, l'une des chaînes les plus élevées de l'île.

Digitized by Google

Blanchelande avait environ quinze cents hommes qu'il divisa en trois colonnes, gardant sous sa direction immédiate une réserve composée de détachements de la marine, aux ordres des officiers de Sercey et Esmangard, et d'un corps de mulâtres, commandé par les frères André et Augustin Rigaud. Des rassemblements assez considérables d'habitants, placés en trois postes différents, devaient en outre le seconder, mais tous s'enfuirent avant d'avoir vu le feu, ou refusèrent d'avancer. Le capitaine de Fleury, commandant du Port-Salut, s'en brûla la cervelle de désespoir. Deux des colonnes furent inexactes au rendez-vous, par la lenteur calculée des soldats auxquels on avait dès longtemps rendu les officiers suspects. Une seule colonne, aux ordres du capitaine Deschet, arriva à temps; mais, n'étant point secondée, elle fut assaillie dans le défilé et presque totalement anéantie. Les attaques venant l'une après l'autre, au lieu d'être faites simultanément, les deux autres colonnes, aux ordres du colonel de Thiballier et du capitaine de Samson, eurent un sort à peu près semblable à la première. Dans l'exaltation de leur triple victoire, les nègres couraient déjà sur la réserve que commandait le gouverneur en personne, en poussant leurs cris perfides de : « Vive le roi! vive Blanchelande! » pour achever de jeter la défiance et l'irrésolution parmi les blancs, quand le général des mulâtres, André Rigaud, les repoussa jusque dans leur camp. Blanchelande, qui n'avait appris la défaite de ses colonnes que lorsqu'elle était consommée, opéra sa retraite, le cœur navré. Peu après, il retourna au Cap, et son départ de la province du sud fut éclairé par les innombrables incendies qu'allumaient les nègres dans la riche plaine que dominait le champ de leur victoire.

C'est à cette époque que les trois nouveaux commissaires civils, Polverel, Santhonax et Ailhaud, accompagnés de leur secrétaire Delpech, arrivèrent au Cap. Les deux premiers étaient des émissaires avoués du club des jacobins. Ils annoncèrent qu'ils étaient suivis de près par une escadre portant, avec six mille hommes encore de troupes, un nouveau gouverneur, le général d'Esparbès, vieillard de soixante-quatorze ans, et les trois maréchaux de camp d'Hinisdal, de La Salle et de Montesquiou-Fezensac, destinés à commander, le premier la province du nord, le second celle de l'ouest et le troisième celle du sud. Ces généraux et

Digitized by Google

les troupes qui les accompagnaient arrivèrent en effet peu de temps après.

Aussitôt le contre-amiral Grimouard appareilla pour la France, avec les vaisseaux *le Borée*, *le Fougueux*, *le Duguay-Trouin* et les frégates *l'Uranie* et *la Prudente*, et laissa le commandement de la rade et de la station à Girardin, qui venait d'être promu au grade de vice-amiral, et avait sous ses ordres le nouveau contre-amiral de La Villéon de Frescheclos. Cette station se trouva alors composée des vaisseaux *l'Éole*, *le Jupiter*, *l'América*, de quelques bâtiments légers et de nombreux transports.

Les nouveaux commissaires, moins délicats et moins circonspects que leurs prédécesseurs, prêtèrent l'oreille à toutes les calomnies que l'on avait répandues contre Blanchelande. Après l'avoir fait citer devant eux, en vertu de leur pouvoir dictatorial, et avoir procédé à une instruction dérisoire, dont les principaux griefs étaient l'arrestation du marquis de Borel, la mort de Praloto, le renvoi du bataillon de Normandie révolté, l'abandon du fort Bekli, l'affaire des Platons, ils déclarèrent qu'*impassibles comme la loi*, chargés par elle de rechercher les auteurs des maux qui avaient désolé la colonie, ils croyaient avoir trouvé des motifs suffisants de le renvoyer en France pour qu'il y fût définitivement jugé. Ils l'embarquèrent, en conséquence, le 2 octobre 1792, sur la corvette *la Capricieuse*. Cet infortuné était destiné, avec son fils, jeune et brave officier, qui n'avait pas voulu se séparer de lui, à ouvrir la liste sanglante du *Bulletin du tribunal révolutionnaire*.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

1792.

La Coste, ministre de la marine et des colonies. — Suite de l'histoire parlementaire de la marine à l'Assemblée législative. — Opinions de Kerasint. — Événements dans les départements du midi. — Coalition de Pilnitz. — Déchéance de Louis XVI. — Installation du conseil exécutif provisoire. — Gaspard Monge, ministre de la marine et des colonies. — Nouveaux décrets sur la marine. — Escadres de Brest et de Toulon. — Nomination de Truguet au commandement de l'armée navale de la Méditerranée. — Suite des événements aux colonies. — Contre-révolution royaliste aux îles du Vent. — Conduite de la division navale du chevalier de Rivière. — Guerres civiles de la marine française. — Fin de l'Assemblée législative.

Pendant que ces événements signalaient l'agonie de Saint-Domingue, le ministère duquel Bertrand de Molleville faisait partie avait succombé, au mois de mars 1792, et ce même La Coste que l'on a vu figurer en qualité de commissaire civil aux îles du Vent, avait pris la direction du département de la marine et des colonies. Ancien commis de l'administration (1), La Coste avait de son propre mérite une opinion merveilleuse que sa correspondance dénote à chaque ligne (2). En faisant son chemin rapidement, il avait toujours su se donner l'attitude d'un génie méconnu et d'une victime d'autant plus intéressante, qu'avec une santé en apparence délicate, il s'était acquis une réputation de travailleur et d'homme de grande expérience. Ménageant, sous des dehors revêches et âpres avec calcul, et les clubs et la cour, La Coste offrait le type du fonctionnaire bon père de famille qui, préoccupé de son bien-être intérieur plus que du pays, a vécu du passé, se nourrit du présent, et met l'avenir en réserve. Comme

Digitized by Google

ministre de la marine, il fut un paperassier et rien de plus. En ce qui concerne l'administration coloniale, Béhague le caractérisait ainsi : « l'homme à qui je maintiens que les Antilles sont redevables de tous les maux qui les menacent (3). »

La Coste prit peu de part ostensiblement aux discussions de l'Assemblée législative sur l'organisation maritime. Cette Assemblée, prétendant compléter l'œuvre de la Constituante à cet égard, et rompre plus que celle-ci avec les traditions et le passé de la marine, entassa ruines sur ruines ; elle n'en fit pourtant pas encore assez au gré des passions de Kersaint. A la place du corps des canonniers-matelots, Kersaint proposait des *canonniers-bourgeois* qui, selon lui, devraient suffire un jour pour le service des côtes et des vaisseaux, comme, dans le même système, les gardes nationales suffiraient pour le service de terre. La France ne serait plus qu'une grande armée, à la fois continentale et navale, qui passerait du soin du foyer domestique à celui de la défense du pays. Comme prélude à son plan, Kersaint voulait que l'on prononçât la réunion pure et simple de l'artillerie de mer et de terre. Cette armée, ou plutôt cette garde nationale amphibie n'aurait pour la diriger qu'un seul ministre. L'Assemblée législative crut distinguer que ce serait Kersaint lui-même ; et ce fut en partie ce qui lui inspira de se tenir en garde contre ses excentricités. Elle décréta, sur le rapport de Théodore de Lameth, la suppression du corps des canonniers-matelots, et la création d'une infanterie et d'une artillerie de marine, composées d'environ neuf mille cinq cents hommes.

Dans une autre discussion sur l'organisation provisoire du service de mer, Kersaint dénonça la réforme opérée dans la marine par l'Assemblée constituante, *comme un concordat avec les anciens préjugés, comme un honteux ménagement du plus insolent esprit de corps qui eût jamais existé ;* il signala à la vindicte de la nouvelle Assemblée *le corps essentiellement aristocrate de la marine, l'orgueil du patricien régnant sans concurrence.* Le savoir lui-même lui paraissait importun et insolent de sa nature : « Ouvrez la marine aux marins, s'écriait-il, et non pas l'Académie. » En conséquence, il proposa *une marine élective.* « Les marins de toute la France choisiraient parmi eux les sujets qui réuniraient leur estime, et ce serait entre ceux-ci que le roi devrait exercer

Digitized by Google

le droit qu'il tenait de la constitution. A cet effet, la municipalité de chaque ville maritime réunirait tous les armateurs et marins jouissant des droits de citoyens actifs, lesquels éliraient un citoyen sur dix pour choisir, en leur nom, entre tous les marins de la communauté le plus digne d'être chargé de la défense de la nation sur les vaisseaux de guerre, soit comme capitaine, soit comme lieutenant, etc. L'élection se ferait en présence du public.»

Ce qui sortit de plus clair, malheureusement, de cette discussion, c'est qu'à cette époque, bien qu'on eût déjà renouvelé en partie la liste d'organisation de 1791, on ne comptait plus, d'après la revue du 15 mars 1792, que deux vice-amiraux sur neuf, dont un hors d'état de servir, trois contre-amiraux sur dix-huit, quarante-deux capitaines sur cent soixante-dix, et trois cent quatre-vingt-dix lieutenants, dont cent vingt-quatre anciens sous-lieutenants, sur sept cent cinquante contenus dans la liste de 1791. Avant deux ans on serait obligé de descendre au numéro cinq cents et au-dessous de cette liste de lieutenants pour choisir des amiraux, et l'année suivante on en prendrait parmi les enseignes et les maîtres de manœuvres.

On suppose peut-être que Kersaint réservait au moins la course maritime comme une dernière ressource pour former une marine militaire; mais nullement, et l'Assemblée législative ayant agité la question de la suppression des corsaires, il l'appuya de toutes ses forces, et proposa de *défendre aux vaisseaux de guerre français d'attaquer et de prendre les vaisseaux du commerce de l'ennemi*. Il affirma, et la chose était facile à croire, que l'Angleterre souscrirait volontiers à ce pacte d'une haute civilisation. Or, le seul côté vulnérable de l'Angleterre étant son commerce maritime, on demandait à la France, privée déjà du personnel de sa marine militaire, de renoncer à l'unique moyen qui lui restât de combattre son implacable rivale. En présence d'une guerre imminente avec la Grande-Bretagne, et en dépit des protestations de neutralité de celle-ci, l'Assemblée législative ne crut pas devoir se prononcer sur une mesure qui ne profiterait pour l'instant qu'aux ennemis de la nation.

A cette époque, les départements du Midi continuaient à être en proie à des désordres affreux. Le siége du département des Bouches-du-Rhône fut violemment transporté d'Aix à Marseille,

Digitized by Google

où il est resté. Le club des *Adorateurs de la liberté et de l'égalité de Toulon*, dont les principaux meneurs étaient ce Barthélemy que l'on a vu jouer un rôle si odieux dans l'affaire du comte Albert de Rions, et six autres énergumènes nommés Sylvestre, Jassaud, Lemaille, Lambert, Barry et Pavin, ne procédait que par assassinats. On l'avait vu s'appuyer sur les forçats, et les lancer, au nombre de dix-huit cents, dans les rues de Toulon. Le 28 juillet 1792, les clubistes, excités par Jacques-Victor Sylvestre, leur président, massacrèrent les administrateurs et le procureur général syndic du département du Var dont le siége était alors dans cette dernière ville; ils firent ensuite table rase de tous les fonctionnaires, en installèrent d'autres, et les assassinats, les vols, les contributions forcées, les crimes de toutes sortes redoublèrent. Toulon, comme toutes les autres villes de France, eut ses septembriseurs. Plusieurs officiers éminents de la marine furent encore l'objet des fureurs des clubistes. Le comte de Flotte, contre-amiral depuis le 1er juillet de cette année et nouveau commandant de la marine à Toulon, fut traîné, le matin du 10 septembre 1792, devant la porte de l'arsenal; là, en présence des soldats et des ouvriers de la marine, spectateurs immobiles du supplice de leur chef, on le mutila à coups de sabre, puis on le pendit à la lanterne. Le comte de Rochemore, capitaine de vaisseau, arbitrairement jeté dans la prison commune, en fut ensuite extrait par Jassaud et Lemaille, et, après avoir souffert cent injures de ces deux scélérats et de leur bande, fut percé de coups et pendu à un réverbère sur le port. Le chaudronnier Barry faisant jactance de son atrocité, se lava les mains dans le sang qui découlait du cadavre. L'infortuné capitaine de vaisseau Saqui-des-Tourrets, vieux brave que l'organisation de 1791 avait tiré de sa retraite pour l'appeler à la défense du pays, eut le même sort que son camarade; un de ses frères, capitaine de vaisseau, échappa par la fuite à une fin aussi tragique. Voilà comment on traitait les officiers de l'ancienne marine, restés fidèles à la patrie au milieu de la tourmente révolutionnaire; et l'on demandait pourquoi les autres émigraient!... Possel, commissaire ordonnateur du port, arraché, le même jour 10 septembre, de sa maison, par Jassaud suivi de douze brigands, avait déjà la corde du réverbère passée autour du cou, quand il

Digitized by Google

fut sauvé par un hasard providentiel. L'avocat Sénès, dont la science était célèbre dans le Midi, et nombre d'autres citoyens furent moins heureux; on les massacra sans pitié, à la porte de leurs maisons, sous les yeux de leurs femmes, de leurs enfants, et leurs cadavres restèrent longtemps suspendus aux cordes des lanternes de Toulon.

Cependant la France était menacée par l'Europe presque tout entière. L'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse, coalisés à Pilnitz, avaient jeté le gant à la révolution, par la déclaration du 27 août 1791, à laquelle accédaient secrètement l'Espagne et Naples. La révolution l'avait relevé, en décrétant la guerre et en prenant l'offensive au mois d'avril 1792.

La Coste, mandé à l'Assemblée législative, le 7 juillet 1792, avec tous ses collègues, pour y faire un rapport relatif à la sûreté intérieure du pays, exposa, en ce qui le concernait, « qu'outre quatorze frégates, six corvettes, huit avisos et deux chaloupes canonnières en croisières sur les côtes de la Méditerranée et de l'Océan, ainsi que dans la mer du Nord, pour détruire les nombreux corsaires qui attaquaient incessamment le commerce français, qu'outre seize vaisseaux et une frégate d'une part, armés dernièrement, afin de n'être pas prévenu par les dispositions subites des ennemis, cinq vaisseaux de 74 canons, vingt frégates, huit corvettes, dix-neuf avisos et treize flûtes existant d'autre part dans les différentes mers, il y avait à flot dans les ports de France cinquante-trois vaisseaux, trente-sept frégates, douze avisos et cinq chaloupes canonnières, ces divers bâtiments, presque tous en état d'être armés avec célérité, mais seulement en ce qui concernait la force matérielle; car pour ce qui était de la formation des équipages et de la composition des états-majors, La Coste déclara que la difficulté ne lui serait pas possible à résoudre dans les circonstances, les matricules des gens de mer, qui présentaient un effectif de soixante mille hommes, n'étant plus en grande partie qu'illusoires, surtout en raison des obstacles qu'éprouvaient les agents de l'administration dans le travail des levées. »

La révolution avait des motifs d'autant plus pressants de se faire rendre compte des forces dont elle pourrait disposer contre les rois, qu'elle venait de rompre la dernière barrière de la monarchie. En effet, malgré le dévouement du célèbre Bougainville

Digitized by Google

et de quelques hommes courageux qui s'étaient serrés autour du trône, le 20 juin 1792 avait vu l'avilissement de la royauté, forcée à se montrer coiffée du bonnet rouge, et le 10 août vit son entière déchéance au milieu d'une scène de carnage et d'horreur, dont les héros furent des Marseillais et des Bretons venus en foule de leurs départements pour prêter main-forte au club jacobin et aux faubourgs de Paris.

Le lendemain de cette effroyable mêlée, la royauté fut déclarée suspendue de ses fonctions, en attendant qu'une nouvelle législature, sous le nom de Convention nationale, eût prononcé sur le sort définitif de la monarchie. L'Assemblée législative décréta la formation immédiate d'un pouvoir exécutif provisoire, composé de Servan à la guerre, Roland à l'intérieur, Clavière aux finances, Danton à la justice, Lebrun aux affaires étrangères, et Monge à la marine, où il remplaçait l'inspecteur général d'artillerie vicomte Du Bouchage, ombre éphémère qui avait succédé à La Coste le 20 juillet, et disparaissait sans laisser de trace de son passage, pour revenir en des temps bien différents. Dans cette circonstance, Kersaint avait failli voir sa plus haute ambition satisfaite, car il ne s'en était fallu que de quelques voix qu'il ne l'eût emporté sur Monge.

L'incapacité de Gaspard Monge, comme administrateur, fut si flagrante que, dans le temps, les plus grands admirateurs de son génie scientifique en avaient honte pour eux-mêmes et pour lui. Il avait des intentions très-patriotiques, très-nationales; mais il ne savait où donner de la tête, il se jetait avec empressement dans les bras du premier charlatan venu qui lui offrait des lumières; il faisait appeler tour à tour ou tous ensemble ses commis, et, au lieu de leur donner des ordres, il leur demandait ce qu'il fallait faire. On se séparait ordinairement sans avoir rien décidé. Alors il écrivait aux clubs, même à ceux des départements, de ne pas négliger de lui donner leurs conseils, et Dieu sait ce qui en résultait pour la marine et les colonies.

Monge s'entendit avec le comité de marine pour faire rendre à l'Assemblée législative des décrets de plus en plus désorganisateurs, que l'on prenait sans doute pour des remèdes héroïques indispensables aux circonstances. Il fut décidé que les colonels, lieutenants-colonels, capitaines, lieutenants et sous-lieutenants

Digitized by Google

d'infanterie de marine seraient momentanément choisis parmi les officiers de toutes armes ayant des brevets de grades inférieurs, ou ayant servi dans la garde nationale. Enfin le 17 septembre, quelques jours avant de se dissoudre, l'Assemblée législative décréta une organisation de la marine militaire à l'usage des temps extraordinaires où l'on se trouvait. En conséquence de ce décret, tout officier civil ou militaire de la marine fut tenu de remettre à son supérieur immédiat la preuve de sa prestation de serment « d'être fidèle à la nation, de maintenir de tout son pouvoir la liberté et l'égalité, et de mourir à son poste en les défendant, » cette formule étant substituée à celle de l'ancien serment civique. Les trois années de navigation exigées dans le grade de lieutenant pour être susceptible de passer capitaine, furent réduites à trente mois en temps de guerre; la moitié des vacances de lieutenant fut dévolue de droit, par ancienneté, aux enseignes entretenus, et tous les officiers et autres navigateurs de la marine marchande furent de nouveau appelés à concourir pour les places d'enseignes; les officiers en retraite furent autorisés à reprendre du service (4).

Cependant deux escadres étaient en armement : l'une à Brest, qui ne devait pas jouer un rôle important dans les premiers événements militaires, grâces à l'état de simple observation que paraissait encore vouloir garder l'Angleterre; l'autre à Toulon, qui, la première, était destinée à entrer dans la lice, en conséquence de l'attitude hostile que prenaient les cours d'Espagne, de Naples, de Rome, de Sardaigne, et le sénat de Venise.

On savait que cette escadre était appelée à montrer au monde attentif ce que pouvait faire la marine française refondue par la révolution. L'Angleterre n'attendait peut-être que de la voir à l'œuvre pour se prononcer. Le choix du chef qu'on lui donnerait était sous tous les rapports de la plus haute importance; il tomba sur Truguet l'aîné (5), homme sans précédents remarquables, qui, à son retour d'Angleterre, venait d'être nommé contre-amiral en même temps que Morard de Galles, son ancien de beaucoup en services et son supérieur en mérite, appelé de son côté au commandement de l'escadre encore inactive de Brest. Et cependant la France possédait toujours d'Estaing, Grimouard, La Touche-Tréville et plusieurs autres marins renommés dont le patriotisme

Digitized by Google

égalait le mérite, et qui n'auraient pas mieux demandé que d'aller soutenir l'honneur du pavillon national. Mais déjà le choix que l'on faisait de certains chefs dénonçait d'avance la fatale issue des événements maritimes.

Telle était la situation de la flotte en général au moment où les hostilités se déclaraient. Celle des colonies était loin de présenter un aspect plus rassurant.

La Coste, étant ministre, avait fait nommer le général de Rochambeau, fils du maréchal de ce nom, au gouvernement général des îles du Vent, à la place de Béhague, le général Collot au gouvernement de la Guadeloupe, à la place de Clugny, et le général Ricard à celui de Sainte-Lucie, qui était vacant. Avec ces nouvelles autorités militaires, devaient s'embarquer les quatre nouveaux commissaires civils, mille hommes de troupes de ligne et mille volontaires nationaux. Le convoi avait mis à la voile de Lorient le jour même de la catastrophe du 10 août, sous l'escorte de la frégate *la Sémillante*, commandée par Bruix. Il était sur le point d'atteindre son but, quand la nouvelle arriva aux îles du Vent de la déchéance de la royauté et de l'anéantissement de la constitution de 1791. L'indignation y fut extrême, et chacun s'y crut dégagé de son serment civique. Les colons n'avaient pas prévu les dernières conséquences de la révolution et ne voulaient pas aller si loin. Ceux-là mêmes que l'on avait qualifiés jusqu'ici de patriotes et de révolutionnaires exaltés se montraient disposés à la résistance, quand une lettre sortie d'une source perfide, de la colonie anglaise de Mont-Serrat, et apportant aux Antilles françaises la trompeuse nouvelle que les armées autrichienne et prussienne venaient d'opérer la contre-révolution à Paris, décida les colons à se prononcer.

A la Guadeloupe, où cette lettre était en premier lieu parvenue, le gouverneur Clugny venant de mourir, les colons coururent prier le colonel d'Arrot, commandant en second, d'arborer le pavillon blanc dégagé des nouvelles couleurs. Le comte de Mallevault de Vaumorant, qui se trouvait à la Guadeloupe avec sa frégate *la Calypso*, unit ses instances à celles des habitants. Le colonel d'Arrot se refusa trois fois à céder à ces désirs réunis et chaleureusement exprimés, avant qu'un avis officiel lui fût parvenu. Mais à la fin il fut débordé, et, craignant un soulèvement

Digitized by Google

général, il laissa faire. L'ancien pavillon blanc fut arboré sur tous les forts et sur la frégate, au bruit des salves d'artillerie. *La Calypso* courut annoncer cet événement à la Martinique, où il fut accueilli avec enthousiasme. Béhague modéra autant qu'il put d'un côté le mouvement réactionnaire, mais de l'autre il résolut d'en profiter pour se défendre contre l'expédition qui lui apportait de France, avec sa destitution, l'assurance qu'il serait ensuite mis à mort. Les commandants de la marine alors présents aux Antilles, qui, pour la plupart, avaient à redouter un sort pareil, se réunirent à lui. Le chevalier de Rivière, monté sur le vaisseau *la Ferme*, et redevenu chef de station depuis que Girardin avait reçu une autre destination, de Villevielle, commandant de la frégate *la Didon*, dont il changea le nom en celui de *la Royaliste*, d'Aché, commandant de la corvette *le Maréchal de Castries*, et le brig *le Ballon*, suivirent l'exemple du commandant de *la Calypso*, et arborèrent l'ancien pavillon blanc.

Le lieutenant de vaisseau Duval, commandant de la frégate *la Perdrix* qui se trouvait pour le moment détachée de la division, profita de cette séparation pour garder son pavillon et retourner en France, où il fut un des premiers à porter la nouvelle du mouvement contre-révolutionnaire. Sa conduite aurait été d'autant plus patriotique qu'il l'eût dégagée de toute espèce d'intérêt personnel, mais le premier soin de cet officier fut de demander que l'on décrétât son avancement en récompense de sa fidélité au pavillon.

Le convoi, au nombre de neuf bâtiments, dont deux de guerre, parut au cap Salomon le 16 septembre au matin. Il ne s'était fait précéder d'aucun aviso, et ne jugea pas même utile d'assurer son pavillon d'un coup de canon, quoiqu'on fût en état de guerre promulgué. Béhague lui expédia un pilote pour le faire mouiller sous l'Ilet-à-Ramiers, s'il était Français; après en avoir acquis la certitude et s'être concerté avec l'assemblée coloniale, il dépêcha un aviso, avec trois députés, pour engager les divers commandants militaires et les commissaires qui étaient à bord à se rendre dans le sein de cette assemblée. C'était moins le retour du pavillon aux trois couleurs que l'on craignait à la Martinique, que celui d'un grand nombre d'anciens perturbateurs de la colonie, de soldats autrefois insurgés des régiments de la Martinique et de la Gua-

Digitized by Google

deloupe, d'anciens matelots du *Fougueux*, d'agitateurs de toutes sortes, que l'on savait être sur les bâtiments en vue, et qui élevaient à trois mille le nombre des individus composant l'expédition. Les nouveaux commissaires firent répondre qu'ils ne voulaient avoir aucune conférence avec des rebelles; le général Rochambeau ainsi que le commandant Bruix firent la même déclaration. Béhague et les envoyés de l'assemblée coloniale essayèrent longtemps des moyens de conciliation; ils paraissaient disposés à céder si l'on renonçait à user de la violence et surtout de la déportation en France contre les autorités militaires et ceux qui leur avaient donné appui; mais les commissaires furent inflexibles, et le commandant de *la Sémillante*, obligé de se soumettre à leurs ordres, annonça qu'il se ferait couler ou qu'il serait mouillé dans le port à huit heures. Dans cette extrémité, la colonie se déclara en danger, et, selon les expressions mêmes de Béhague, « elle s'empara du gouverneur et fit ses préparatifs pour qu'on ne s'emparât pas d'elle (6). »

C'est alors seulement que le général Rochambeau, dont on peut supposer que toutes les volontés n'avaient pas été parfaitement libres en présence des commissaires, prit sur lui d'envoyer, pendant la nuit, un de ses aides de camp au Fort-Royal; mais il n'était plus temps : l'exaspération était au comble par suite des mauvais traitements que les députés de l'assemblée prétendaient qu'on leur avait fait subir lorsqu'ils accomplissaient leur mission; peu s'en était fallu, selon eux, qu'on ne les eût pendus aux vergues des mâts. Béhague empêcha, néanmoins, qu'on usât de représailles sur l'aide de camp, le traita avec tous les égards convenables, et le renvoya le lendemain matin à son général.

Peu après, la frégate *la Sémillante* commença à louvoyer. Cette manœuvre ayant été prise pour le signal de forcer la baie, les habitants tirèrent trois coups de canon à boulets, pour annoncer leur intention de résister et appeler des renforts de tous les environs; en un clin d'œil les forts, la côte et les bâtiments de la station furent couverts de volontaires. A dix heures du matin, la frégate *la Calypso* mit dehors, sous le commandement de Mallevault. Bruix comprit alors que la lutte lui serait impossible, puisque les équipages adverses, sur le soulèvement desquels on avait compté, obéissaient à leurs chefs. En conséquence, il fit signal

Digitized by Google

à tout son convoi de gagner le large. Bientôt, le vaisseau *la Ferme* sortit sous la conduite du chevalier de Rivière, et, de conserve avec *la Calypso* et *le Maréchal de Castries*, donna la chasse au convoi, mais sans coup férir. Le chevalier de Rivière ne le quitta que quand il l'eut mis sur la route de Saint-Domingue. Béhague, en annonçant ces nouvelles au ministre de la marine, écrivait qu'il n'avait fait que prévenir, en agissant ainsi, la dévastation et la perte des colonies, et que, fier du cri de sa conscience, il resterait fidèle à tout ce qui était véritablement *la nation, la loi et le roi.*

Plus patriotiquement inspiré, mais aussi moins menacé dans sa vie, le colonel Laroque-Montels, commandant intermédiaire à Sainte-Lucie, déclara qu'il conserverait le pavillon national tant qu'il n'aurait pas reçu d'ordres officiels contraires : « Je ne tiens pas à la couleur, mais à la loi, écrivait-il à Béhague, qui le sommait de suivre l'impulsion des autres colonies, je le prouverais si j'en recevais les ordres ministériels de France (7). » Il rendit immédiatement compte au gouvernement de la métropole de sa conduite et des motifs qui l'avaient dirigée, déclara que le général Béhague, ayant agi contrairement à la constitution, il avait dû cesser de lui obéir, réclama l'envoi de deux vaisseaux de ligne et d'un bataillon comme suffisants pour assurer la conservation de l'île, et, en attendant, il se fortifia au Morne-Fortuné et au Gros-Islet. Sainte-Lucie devint, durant plusieurs mois, le refuge et le quartier général des antagonistes décidés de la contre-révolution aux Antilles. La petite île de Marie-Galante, commandée par le capitaine Kermené, resta également fidèle à la cocarde et au pavillon de la nation ; mais Saint-Vincent et Tabago avaient accédé à la contre-révolution de la Martinique et de la Guadeloupe.

C'est au milieu de ces bouleversements aux colonies que l'Assemblée législative ferma ses séances, le 20 septembre 1792.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

1792—1793.

République française. — Histoire de la marine sous la Convention nationale. — Départ de l'escadre de Toulon aux ordres du contre-amiral Truguet. — Campagne navale dans la Méditerranée. — Attaque d'Oneglia. — Réunion du comté de Nice à la France. — La Touche-Tréville devant Naples. — Expédition de Sardaigne. — Attaque de Cagliari. — Malheurs de l'armée navale. — Conduite du contre-amiral Truguet. — Retour à Toulon.

Le 21 septembre 1792, la Convention nationale ouvrit ses séances en décrétant l'abolition de la royauté et la formation de la France en République. Elle fit commencer l'ère républicaine, qui remplaçait celle dite de la Liberté, au lendemain 22 septembre, et créa un nouveau calendrier avec des noms de mois marqués au coin des diverses modifications des saisons. On ne veut plus rien du passé : les distinctions extérieures sont proscrites, et, avec elles, la croix de Saint-Louis, à la suppression de laquelle les officiers de marine se montrèrent plus sensibles qu'à celle des titres de noblesse, décrétée naguère par la Constituante. Le système égalitaire entreprend de passer son niveau, non-seulement sur les hommes et les fortunes, mais sur les dernières convenances sociales ; la vieille politesse française est décrétée de bannissement comme trop noble, et aux vulgaires, mais honnêtes appellations de monsieur et de madame, on substitue celles de citoyen et de citoyenne ; le tutoiement devient obligatoire, et le plus beau titre est celui de sans-culotte. Nombre d'officiers de marine ont peine à se défaire subitement de l'antique urbanité, et c'est

Digitized by Google

contre eux un nouveau prétexte de persécutions. Les hommes jusqu'ici renommés comme les plus dévoués à la liberté sont déclarés suspects et décrétés d'accusation. La Fayette, obligé de chercher un refuge à l'étranger, rencontre les cachots de l'Autriche. Les amiraux d'Estaing et Duchaffault, et le vice-amiral Grimouard, attendent dans les prisons leur arrêt de mort. Le bannissement en masse des émigrés ou de ceux qui sont supposés l'être, est prononcé à perpétuité. Dieu lui-même est décrété d'abolition éternelle, comme un pouvoir suranné, et la déesse Raison est proclamée à sa place, sous la forme d'une femme impudique. La violence règne un couteau à la main; l'innombrable et pâle troupeau des victimes se laisse égorger; il faut, la Convention le déclare par chacun de ses actes, il faut une pluie de sang pour régénérer le pays; la terre elle-même semble le suer par tous ses pores; un nouvel instrument, plus rapide que la hache, plus expéditif que la corde, est inventé pour abattre les têtes; on creuse partout des charniers que la chaux recouvre incontinent pour que son ardeur dévorante les recreuse sans cesse. Mais la guillotine n'est pas encore assez active, la terre et la chaux n'engloutissent pas assez vite, et, sous les auspices de Carrier, plus affreux que Marat, de Nantes la Loire roule à la mer des milliers de corps vivants enchaînés l'un à l'autre. Il semble que la jeune République tienne à honneur de faire autant de victimes en dix ans que la vieille monarchie en dix siècles. La pierre elle-même qui consacre les souvenirs de gloire, n'est pas épargnée, et le monument élevé dans une église de Brest au brave Du Couëdic, au héros de *la Surveillante*, est rasé du sol (1). Dans cette lutte impitoyable et souvent aveugle entre le passé et le présent, l'honneur français cherche un refuge dans les camps : il y rencontre la gloire, et la patrie en deuil va s'abriter sous ses ailes. Mais si l'héroïsme français ne se fit pas moins voir sur la flotte que dans les camps, il n'en fut pas de même du génie des combats qui, sur terre, pouvait naître et s'élancer pour ainsi dire d'un seul jet, tandis que, sur mer, il ne pouvait procéder qu'en compagnie de l'expérience. Aussi le pavillon fut-il moins heureux que le drapeau.

Le 20 septembre, qui n'avait pas été seulement le jour de la clôture de l'Assemblée législative, mais celui de la bataille de

Digitized by Google

Valmy, où les Français avaient refoulé de leur territoire la coalition étrangère, l'escadre de Toulon avait mis à la voile, sous les ordres du contre-amiral Truguet, sans attendre les renforts qui lui étaient annoncés et qui durent la rejoindre en mer.

Une division de cette escadre était commandée par La Touche-Tréville, injustement laissé dans la classe des capitaines, comme ex-noble. Cet illustre marin devait moins souffrir d'avoir le contre-amiral Truguet, il y a quelque temps son inférieur, pour chef, que celui-ci ne devait se sentir mal à l'aise de l'avoir sous ses ordres. La Touche-Tréville ne se vengea d'une situation aussi renversée, qu'en montrant une obéissance toute militaire à celui que les événements politiques lui donnaient pour supérieur, et en venant fort à propos à son secours quand, au premier danger sérieux, il allait perdre tout esprit de direction et tout sang-froid.

Une autre division, attendue de Brest, ne devait pas apporter de son côté l'exemple de cette bonne discipline que La Touche-Tréville maintenait à son bord et sur tous les vaisseaux qui lui étaient directement soumis. Elle préludait à sa campagne par l'anarchie. Deux hommes s'en disputaient le commandement. L'un était le ci-devant comte Trogoff de Kerlessy, récemment revenu de Saint-Domingue sur le *Duguay-Trouin* qu'il commandait encore; l'autre était Pierre Landais, vieux marin de Saint-Malo, successivement corsaire, compagnon de Bougainville dans son voyage autour du monde, puis capitaine de brûlot dans la marine royale et capitaine de port aux colonies, qui venait d'être nommé capitaine de vaisseau sur *le Patriote*, à la recommandation des sociétés populaires, et même d'être élu chef de division par celle-ci, malgré le droit d'ancienneté de Trogoff. Les officiers de marine en général se souciaient d'autant moins de l'avoir pour chef qu'ils le regardaient comme un surveillant politique (2); Trogoff semblait être, au contraire, l'homme de leur choix. Celui-ci ne possédait point cette supériorité d'esprit qui faisait accepter à La Touche-Tréville des positions en sous-ordre, avec le sentiment qu'au second rang il trouverait bien le moyen de prouver que le premier rang lui était dû, et d'entraîner même la plus fière suffisance, la plus orgueilleuse médiocrité, à lui donner des marques de déférence et de respect. D'ailleurs,

Digitized by Google

Trogoff était Breton, et, comme tel, d'un caractère peu maniable et qui cédait difficilement. Landais était de la même province, et par cela même décidé à ne rien abandonner du commandement dont il se croyait suffisamment investi. Ce fut donc une lutte incessante et très-préjudiciable au service, durant toute la campagne, entre ces deux officiers qui essayaient de se soustraire, le premier à l'autorité contestée du second, le second à l'isolement dans lequel voulait le laisser le premier.

L'escadre de Toulon était, tout d'abord, chargée de faire reconnaître de gré ou de force la République et son pavillon par toutes les puissances de la Méditerranée, et de seconder les opérations d'Anselme dans le comté de Nice. Le corps d'armée de ce général était renforcé par quelques mille volontaires marseillais, qui venaient soulever dans l'esprit des Niçois le sentiment d'une commune origine, et leur rappeler que leurs aïeux étaient sortis de l'antique Massalie et avaient été ses premiers colons. Malheureusement, ils devaient exposer à de tristes mécomptes ceux qui auraient sollicité leur appui. Personne ne le souhaitait plus ardemment que Truguet, et ce contre-amiral attendait avec impatience le moment où le général Anselme, n'en ayant plus besoin, pourrait verser sur ses vaisseaux ce contingent qu'il croyait décisif.

Les succès furent rapides dans le comté de Nice et dans les pays limitrophes. Il suffit de la présence de l'escadre, appuyant l'armée de terre, pour décider Villafranca à se rendre. Ce fut là que, le 20 octobre, la division des capitaines Landais et Trogoff se réunit aux forces navales du contre-amiral Truguet. Oneglia fit plus de difficultés; elle poussa même l'audace jusqu'à attenter aux droits les plus sacrés et à braver toutes les fureurs de la République française, en laissant des paysans embusqués tirer à bout portant sur un canot parlementaire. Sept personnes furent tuées et six blessées. Parmi les premières étaient les deux enseignes non entretenus Isnard et Pélissier, et parmi les secondes, le capitaine de pavillon Blanquet du Chayla. Le contre-amiral punit cette perfidie en détruisant, avec son artillerie, une partie d'Oneglia, et en ravageant les environs au moyen d'une descente.

L'escadre se rendit ensuite à Nice, où elle coopéra aux événe-

Digitized by Google

ments qui entraînèrent la reddition de cette ville. Les Niçois, prenant avec orgueil le titre de *colons marseillais*, proclamèrent eux-mêmes la déchéance du *ci-devant comte de Nice*, *Victor-Amédée III*, *se disant roi de Sardaigne*, et prononcèrent la réunion de leur ville et du *ci-devant comté* à la République française. Un certain nombre de nobles et de riches protestèrent seuls par leur émigration. Telle fut la première extension de littoral que gagna la France, sous les nouvelles lois qu'elle venait de se donner (3).

Le contre-amiral Truguet, côtoyant toujours l'Italie, se rendit de Nice à Gênes, qui était encore organisée en république oligarchique; il échangea avec le doge des assurances d'union et de bon voisinage, au nom de la République française.

Cependant une expédition sur l'île de Sardaigne avait été concertée à la fin de septembre, et des ordres, à son sujet, avaient été expédiés de Paris dans les premiers jours d'octobre (4). C'était déjà bien tard; mais trois semaines que Truguet perdit dans le port de Gênes, devaient encore reculer les opérations jusqu'à la saison la plus impraticable. Ne trouvant point qu'il serait suffisamment en forces pour le débarquement, avec quinze cents hommes de troupes, tirés de divers régiments, et des bataillons de gardes nationales qu'il se proposait de prendre en Corse, Truguet ne cessait de solliciter le général Anselme de lui envoyer au plus tôt quatre mille cinq cents volontaires marseillais. Après les avoir vainement attendus à Gênes, il leur donna rendez-vous au mouillage de la Corse.

Sur les entrefaites, un ordre du conseil exécutif provisoire avait enjoint au capitaine La Touche-Tréville, mouillé dans le golfe de la Spezzia, d'aller, avec dix vaisseaux, deux frégates et deux bombardes, détachés momentanément de l'escadre du contre-amiral Truguet, demander compte à la cour de Naples de la conduite hostile que ses représentants tenaient, dans les autres cours, vis-à-vis des envoyés de la France, et des vexations de toutes sortes que ses agents n'épargnaient pas aux Français en Italie. Ce mauvais vouloir qui, depuis l'arrestation et la détention de Louis XVI et de sa famille, avait pris un caractère de plus en plus injurieux, se comprenait d'ailleurs de la part d'un État où un prince de la maison de Bourbon partageait le trône avec une archi-

Digitized by Google

duchesse d'Autriche. Un étranger, le célèbre Acton, dirigeait alors les affaires de ce pays (5). La France avait alors à Naples pour représentant un homme qui savait faire respecter le nom, les droits, les propriétés et le commerce des Français. C'était le ci-devant baron de Mackau, d'origine irlandaise comme Acton, ancien ministre de Louis XVI à Carlsruhe, et dont l'épouse avait été sous-gouvernante des enfants de France; ses antécédents, ses intimes sympathies le rattachaient peut-être à la monarchie déchue; mais habitué, sous le comte de Vergennes, à voir respecter partout à l'extérieur le nom français, quelle que fût sa bannière, il n'était point d'avis de terminer sa carrière diplomatique en le laissant mépriser. Ayant vainement essayé, pendant trois mois, de ramener la cour de Naples à des sentiments mieux entendus dans l'intérêt même de Louis XVI et de sa famille, et de se faire accepter avec les prérogatives des ambassadeurs, il venait d'en appeler à une démarche décisive et d'annoncer son départ de Naples, dans une lettre au vice-consul Aillot, lettre rendue publique et où il disait : « Que s'il était possible qu'on enlevât un cheveu à un Français, qu'on touchât à une de ses propriétés, la ville de Naples se souviendrait longtemps de la vengeance qui s'ensuivrait, et qu'on se rappelât bien que celui qui s'exprimait ainsi était l'organe du premier peuple de la terre. » Ce style fier et courageux, soutenu par le voisinage de l'escadre, avait soudain produit son effet, et son auteur avait été reconnu en qualité d'ambassadeur de la République française.

Mais un autre différend était bientôt survenu : une note adressée à la Porte Ottomane par Acton avait outragé le citoyen Huguet de Sémonville, nommé ambassadeur en Turquie à la place de Choiseul-Gouffier, décrété d'arrestation et passé en Russie, et l'avait empêché d'être reçu, comme tel, à Constantinople. Le ministre de Mackau poursuivait inutilement une nouvelle réparation, quand la division de La Touche-Tréville, affrontant les périls d'un mois fécond en désastres maritimes, fut aperçue à l'entrée du golfe de Naples. Un capitaine de port s'étant présenté de la part du roi pour offrir l'introduction à six vaisseaux seulement, en faisant observer que l'entrée d'un plus grand nombre devrait être considérée comme un acte d'hostilité, La Touche-Tréville répondit qu'il ne diviserait point ses forces et qu'il allait jeter

Digitized by Google

l'ancre sous les fenêtres du palais du roi. Il ajouta qu'un seul homme, d'ailleurs, descendrait à terre pour porter une lettre au monarque et lui faire connaître les intentions de la République ; mais que si on avait le malheur de tirer un coup de canon sur ses vaisseaux, il en rendrait mille pour chaque. Et, ce disant, il donnait le signal de branle-bas de combat sur son vaisseau *le Languedoc*, et le communiquait aux autres bâtiments où chacun, comme sur le sien, était à son poste, la mèche allumée.

Cependant on avait fait des préparatifs immenses pour repousser l'escadre française; quatre cents canons bordaient la rade avec leurs artilleurs aussi la mèche au poing. La Touche-Tréville ne s'en émut pas; et, s'enfonçant dans le golfe, malgré des périls de toutes sortes, il vint fièrement et dans le plus bel ordre s'embosser devant le palais du roi. Les quais étaient couverts d'une foule bruyante; mais, en présence d'une si superbe venue, d'une si magnifique contenance, tous les forts, tous les canons de la rade étaient restés muets. On se demandait avec une anxiété extrême, dans Naples, quel parti allait prendre cette escadre. La cour était d'autant plus effrayée, qu'elle n'ignorait pas qu'il y avait dans le peuple napolitain des éléments d'insurrection, et qu'une étincelle sur cette traînée de poudre allumerait toutes les passions prêtes à éclater. La Touche-Tréville députa au roi de Naples un simple grenadier, nommé Belleville, sans escorte, avec une lettre ainsi conçue :

« Roi de Naples, je viens au nom de la République française demander à votre majesté une réparation éclatante de l'insulte faite à ma nation par son ministre qui, dans une note, dont je joins ici copie, s'est permis d'outrager le citoyen Sémonville, ambassadeur de ma nation auprès de la Porte Ottomane. Je suis chargé de demander à votre majesté si elle avoue cette note, où se développe la mauvaise foi la plus insigne ; je lui demande de me faire connaître, dans une heure, l'aveu ou le désaveu d'un procédé qu'un peuple fier, libre et républicain ne peut tolérer. Si, comme je n'en puis douter, votre majesté désavoue son ministre à la Porte, elle me le fera connaître ; elle le punira en lui retirant sa confiance, et elle enverra auprès de la République un ambassadeur qui renouvellera ce désaveu. Si, contre toute attente, votre majesté refusait la juste satisfaction que je lui demande, j'ai ordre

Digitized by Google

de regarder son refus comme une déclaration de guerre, et, à l'instant, je ferai usage de toutes les forces qui me sont confiées pour venger l'injure de la République. Un grand peuple outragé, mais juste dans sa vengeance, désire sans doute que votre majesté, écoutant la voix de l'humanité, n'attire point sur son peuple une guerre qui peut compromettre la sûreté de sa personne, de sa famille, et entraîner la perte de son autorité; mais je ne dois pas dissimuler à votre majesté que, si elle me force à recourir à la voie des armes, je ne suspendrai la destruction et la mort qu'après avoir fait de Naples un monceau de ruines. J'espère qu'on préférera me donner la satisfaction d'avoir à annoncer à la République française qu'elle aura dans votre majesté un ami constant et un allié fidèle. »

Au bout d'une heure, le premier ministre Acton remit au grenadier Belleville, qui avait été reçu par le roi de Naples environné de toute sa cour, une réponse en tout conforme aux volontés de La Touche-Tréville.

Ce prompt et heureux résultat était dû en grande partie à l'exacte discipline que le commandant de la division avait su maintenir sur ses différents bords. Les difficultés qui existaient entre Landais et Trogoff, tous deux présents sous ses ordres, n'avaient pas osé se montrer de manière à entraver les opérations. Tout s'était passé comme dans les meilleurs jours de la marine française, quand l'obéissance des subordonnés était le gage du succès des chefs. Personne n'était descendu à terre, personne même n'en avait manifesté la volonté. L'impression qui résultait de cette conduite sur les Napolitains était des plus favorables. Le prestige de l'ancienne marine, par l'influence d'un seul chef, d'un homme qui n'avait pourtant encore que le grade de capitaine de vaisseau, se reportait sur la nouvelle. En vingt-quatre heures, La Touche-Tréville avait rempli sa mission, sans coup férir, par la hardiesse de sa manœuvre, jointe à l'énergie de son caractère. C'était là une de ces victoires dont on ne tient pas assez de compte, parce qu'elles n'ont pas coûté de sang, mais qui, par cela même, auraient au contraire droit d'être rangées au nombre des plus heureuses et des plus belles.

De Naples, La Touche-Tréville fit voile, avec sa division, pour aller rejoindre le contre-amiral Truguet; mais une série d'épou-

Digitized by Google

vantables tempêtes sépara et faillit engloutir ses vaisseaux. *Le Languedoc*, qu'il montait, n'échappa au naufrage qu'après des efforts inouïs; l'habile et hardi capitaine ne craignit pas de le ramener tout dégréé et presque disjoint à Naples, avec *l'Entreprenant*, qui n'était guère en meilleur état. Mais telle était l'impression qu'il avait laissée dans cette capitale, qu'on l'y reçut encore avec respect, malgré son absence totale de forces et sa trop visible détresse.

Les autres vaisseaux de sa division étant parvenus à poursuivre leur route du côté de la Sardaigne, *le Léopard*, l'un d'eux, capitaine Bourdon-Grammont, conformément aux instructions du contre-amiral Truguet, s'empara de l'île de San-Pietro, près de la côte sud-ouest de Sardaigne, ainsi que du château et du bourg de Carloforte qu'elle renferme. Cette occupation eut lieu sans coup férir. Un autre îlot ou plutôt une petite presqu'île, celle de Santo-Antioco, qui n'est séparée de San-Pietro que par un canal d'une lieue, et qui est unie à la grande île par un antique pont de briques, devint la conquête aussi facile d'une partie de la division Landais. Trogoff n'avait point voulu se mêler de cette entreprise, et l'avait déclarée futile et préjudiciable à des intérêts plus grands, de même que celle sur San-Pietro, ces deux points devant tomber nécessairement au pouvoir de quiconque serait maître de l'île de Sardaigne.

Cependant la division restée aux ordres directs du contre-amiral Truguet avait eu à essuyer sur les côtes de la Corse une partie des tempêtes qui avaient, dans d'autres parages, assailli la division de La Touche-Tréville. Le vaisseau *le Vengeur*, de 74, et la belle frégate *la Perle*, nouvellement mise à la mer, étaient par suite hors d'état de servir de longtemps. Il ne restait plus au contre-amiral de disponible, dans sa division, que trois vaisseaux, six frégates et deux bombardes. Ces bâtiments avaient déjà reçu environ deux mille hommes de troupes de ligne, auxquels se seraient joints des bataillons corses, sans les graves sujets de mécontentement que la conduite des équipages donnait aux insulaires. Les matelots ne descendaient à terre que pour insulter les habitants, les voler, et quelquefois les pendre. Ils traitaient la Corse en pays conquis. Le contre-amiral Truguet ne savait opposer aucun frein à ces forcenés, qui soulevèrent bientôt l'indignation

Digitized by Google

publique jusqu'à Paris, et firent dès lors mal augurer de l'avenir de l'expédition.

En effet, la longue inertie de Truguet, dans les mouillages de Corse, avait donné à l'indiscipline le temps de s'y développer. Les petites ambitions des enseignes non entretenus et des sous-officiers en tiraient parti pour faire valoir leurs prétendus droits à un avancement immédiat, au besoin sans le concours du gouvernement. L'autorité du contre-amiral Truguet et celle de ses capitaines étaient foulées aux pieds. Les inférieurs correspondaient directement avec la société des *Adorateurs de la Liberté et de l'Égalité* de Toulon, et c'était de cette société que l'on attendait les grades avec les certificats de capacité (6).

Enfin Truguet, désespérant de s'entendre avec le général Paoli et d'obtenir l'embarquement des bataillons corses, se décida, sur la nouvelle de la prise de l'îlot de San-Pietro, à quitter Ajaccio et à se rendre en rade de Carloforte.

Le 23 janvier 1793, le contre-amiral Truguet ayant réuni à la sienne la division Trogoff-Landais, se rendit devant Cagliari, capitale de l'île de Sardaigne, pour en commencer l'attaque. Le canot qu'il envoya pour sommer la place de se rendre, fut repoussé à coups de canon. Quelques tentatives pour punir les Sardes de cette infraction aux usages de la guerre ayant été inutiles, Truguet résolut de ne plus agir sans avoir reçu le renfort marseillais. Enfin, le 2 février, la majeure partie de ce secours vint mouiller au milieu de l'escadre, aux acclamations des équipages et des troupes qui étaient à bord. Quelques bâtiments étaient seuls restés en arrière, avec le vaisseau *le Commerce-de-Bordeaux*, chargé de l'escorte et commandé par le capitaine Saint-Julien. On ne doutait plus de la victoire, et l'on se consolait de toutes les privations que l'on avait souffertes, par la perspective de la conquête de toute l'île de Sardaigne. Truguet annonça d'avance qu'il permettrait le sac et le pillage de Cagliari, en châtiment de la conduite tenue vis-à-vis de son canot parlementaire. Les quatre mille cinq cents Marseillais furent placés avec les troupes de ligne, sous les ordres du général Raphaël de Casa-Bianca, Corse de tout temps dévoué à la France, qui avait servi avec distinction sous les ordres de Biron dans l'armée du Nord, et plus récemment dans l'armée des Alpes, sous les ordres de Montesquiou.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, La Touche-Tréville, ne pouvant se décider à rester dans l'inaction, quand il croyait ses frères d'armes au combat, s'était résolu, le 30 janvier, à cingler de Naples pour la Sardaigne, avec *le Languedoc* et *l'Entreprenant*, réparés à la hâte. Le 7 février il eut connaissance de l'armée navale mouillée devant Cagliari, au nombre de quarante-huit bâtiments grands ou petits, et de cinq frégates et corvettes à la voile sous le cap Pula. Ayant appris dans ces parages qu'il venait d'être nommé contre-amiral, il arbora son pavillon sur *le Languedoc*, et, dès que le temps le lui permit, il alla se mettre à la disposition du commandant en chef.

Outre ce nouveau renfort, quelques navires du convoi de Saint-Julien étant encore entrés dans la baie, Truguet n'eut plus de prétextes de retard, et donna ses ordres pour l'exécution de ses plans. Il prit pour lui la principale attaque, et remit à La Touche-Tréville le soin de diriger la contre-attaque. Bientôt après il appareilla avec sa division, composée des vaisseaux *le Tonnant*, *le Centaure*, *l'Apollon*, des frégates *la Junon*, *l'Aréthuse* et *la Vestale*, et de tous les bâtiments de transport chargés de troupes, pour se rendre à la baie située dans l'est de la pointe de Saint-Élie.

Le reste des vaisseaux et autres bâtiments, formant la seconde et la troisième division de l'armée, se trouva placé sous la surveillance de La Touche-Tréville qui, pour mettre un terme à la rivalité dangereuse de Trogoff et de Landais, envoya ce dernier, seul avec le vaisseau *le Patriote*, à la pointe de Saint-Élie, pour en canonner la tour et faire déposer à terre, quand le moment en serait venu, les troupes de débarquement de la contre-attaque. La Touche-Tréville donna à Trogoff le commandement de la troisième division, composée des vaisseaux *le Duguay-Trouin*, *le Tricolore*, *le Thémistocle*, *le Léopard*, et des frégates-bombardes *l'Iphigénie*, *la Sensible* et *l'Iris*, et garda sous son commandement immédiat, pour porter aide et secours où besoin serait, la deuxième division de l'armée, composée des vaisseaux *le Languedoc*, *l'Entreprenant*, *le Scipion*, *le Généreux*, *l'Orion*, et des deux corvettes-bombardes, *la Brune* et *la Lutine*.

Le 13, sur l'avis reçu la veille que le débarquement aurait lieu à cinq heures du matin, Trogoff appareilla avec *le Duguay-Trouin*,

Digitized by Google

qu'il montait, *le Léopard*, capitaine Bourdon-Grammont, *le Tricolore*, capitaine Brueys d'Aigalliers, et *le Thémistocle*, capitaine Haumont, pour aller s'embosser sous la place, tandis que La Touche-Tréville envoyait *l'Entreprenant*, *le Scipion*, et la frégate-bombarde *l'Iphigénie*, prendre position sous le lazaret, et que *le Patriote* occupait déjà son poste intermédiaire entre le lazaret et la tour Saint-Élie. Le défaut de vent empêcha, ce jour-là, les vaisseaux de Trogoff de jeter l'ancre à portée de canon de la ville ; mais *le Patriote*, par un feu bien dirigé, éteignit celui de la batterie haute de la tour de Saint-Élie. De leur côté, *l'Entreprenant* et *le Scipion* forcèrent les troupes sardes à abandonner le lazaret.

Pendant ce temps on entendait, par intervalles, le canon des frégates qui protégeaient la descente à la baie des Salines. Sur ce point, le contre-amiral Truguet payait de sa personne. Le premier, dirigeant l'ordre de marche des canots qui portaient les troupes et les troupes elles-mêmes, il avait mis pied à terre, et reconnu le terrain, afin de disposer utilement son artillerie. Il eut fort à se louer dans ces opérations préliminaires, comme dans toute la suite de l'affaire, de l'activité et de l'intelligence du commandant de *la Junon*, l'infatigable Duhamel-du-Désert. Quand les troupes furent rangées en bataille, sous la protection de seize pièces de canon et de trois frégates embossées à portée de mitraille, Truguet les laissa aux soins du général Casa-Bianca, et retourna sur ses vaisseaux donner les instructions nécessaires au débarquement du reste de l'armée. Par son ordre, des munitions de guerre et de bouche furent distribuées, mais pour trois jours seulement, tant il lui semblait impossible que l'on éprouvât une défaite ou même un retard dans le succès. Avant le coucher du soleil, toutes les troupes, que servait merveilleusement la diversion exécutée par La Touche-Tréville, avaient opéré leur débarquement. L'ennemi ne les avait point inquiétées sérieusement ; quelques groupes de cavalerie, s'étant montrés sur les hauteurs, avaient été immédiatement dispersés par le canon des frégates.

L'attaque générale fut résolue pour le 15 février. Dans la nuit, les vaisseaux de Trogoff s'approchèrent de la ville, et, dès six heures du matin, *le Thémistocle* commença son feu. *Le Duguay-Trouin* et *le Tricolore* ne tardèrent pas à l'imiter ; mais, à sept

Digitized by Google

heures et demie, Trogoff voyant que les boulets de ces deux vaisseaux ne portaient point sur la ville, leur fit signal de cesser de tirer. *Le Thémistocle* seul, admirablement commandé par l'intrépide Haumont qui dirigeait lui-même son artillerie, et était partout où il y avait un danger à courir, continua à tirer sur les batteries de l'ennemi, qui du reste lui ripostaient avec vigueur. *L'Iphigénie*, *la Sensible* et *l'Iris* bombardèrent la redoute du morne Saint-Élie.

Vers ce moment, on reconnut le vaisseau *le Commerce-de-Bordeaux* qui arrivait enfin au mouillage avec plusieurs bâtiments du convoi. Il vint jeter l'ancre près du *Languedoc*, et La Touche-Tréville lui envoya aussitôt l'ordre de préparer son détachement à passer à bord du *Patriote*, sur lequel, dès neuf heures et demie du matin, *l'Entreprenant*, *le Scipion*, *le Généreux* et *l'Orion* avaient versé leurs garnisons.

Le Languedoc alla ensuite s'entraverser à six brasses et demie de terre, et tira plusieurs coups de canon sur la tour Saint-Élie, pour déposter des montagnards qui se tenaient à l'abri du feu du *Patriote*, lequel avait été dirigé avec tant de justesse depuis la veille, que le haut de la tour était entièrement ruiné.

De son côté, le contre-amiral Truguet avait fait embosser, dès le lever du jour, ses vaisseaux et ses bombardes devant les points désignés à leurs coups, et ces bâtiments avaient bientôt commencé leur feu.

Le général Casa-Bianca, qui s'était mis en marche au bruit de cette canonnade, n'ayant déjà plus que pour deux jours de vivres et de boisson, fit savoir au contre-amiral Truguet qu'il attaquerait à la tombée du jour la tour Saint-Élie, et annonça en même temps le dénûment prochain auquel il allait être réduit. Le commandant en chef de l'escadre écrivit à La Touche-Tréville pour lui recommander d'opérer vers le même moment la diversion convenue, par une contre-attaque.

Cependant, sauf de la part du *Tricolore* qui, un peu avant midi, avait cessé de tirer à cause de son éloignement, le feu le mieux nourri était toujours entretenu sur la ville par la division Trogoff. *Le Duguay-Trouin* soutenait brillamment l'honneur de son nom et la réputation de son commandant. *Le Léopard* et *l'Orion* faisaient aussi très-bien leur devoir; mais aucun n'égalait

Digitized by Google

en ardeur, en audace et en persévérance, *le Thémistocle* qui, depuis six heures du matin, exposé aux foudres de la place, leur répondait avec une vigueur et un ordre dignes des bons temps de la marine française. Ce ne devait pas être toutefois sans qu'il lui en coûtât d'affreux malheurs et un grand sacrifice : car, outre deux incendies allumés par les boulets rouges de l'ennemi, il lui fallut supporter la perte de son brave capitaine qui, dès longtemps criblé de blessures, tomba dans ce jour mortellement atteint d'un éclat de bois. Ancien officier de la marine de Louis XVI, Haumont fut le premier commandant de vaisseau tué sous le nouveau pavillon. *Le Thémistocle*, soutenu par les encouragements de son capitaine expirant, resta à son poste jusqu'à ce que, totalement dégréé, il se décidât enfin à se retirer. A quatre heures de l'après-midi, *le Patriote* avait répété le signal donné par *le Tonnant* de préparer les troupes de la contre-attaque au débarquement; mais les vents s'étant élevés au sud-est grand frais, et la mer étant devenue mauvaise, la descente devint impossible, et toutes les troupes restèrent à bord du *Patriote*, en attendant le moment favorable.

La nuit du 15 au 16 février allait marquer d'une tache honteuse, non le front des vrais soldats français, mais celui de ces bandes sans aveu, que des partis pouvaient bien employer avec succès dans des coups de main du genre de celui du 10 août, mais qu'une résistance convenablement organisée devait démoraliser, avant même le premier choc. Sur les deux heures du matin, on entendit de tous les vaisseaux une fusillade assez vive qui partait de derrière le morne Saint-Élie, et, peu après, quatre à cinq chaloupes, qui, sous la protection de *la Junon*, s'étaient approchées du morne pour porter au général Casa-Bianca quelques provisions, distinguèrent, à travers les ombres, des troupes courant le long du rivage. Ayant aussi reconnu que les Sardes n'avaient pas cessé d'être maîtres de Saint-Élie, les chaloupes revinrent à leurs bords respectifs.

Dans sa persuasion d'un heureux résultat obtenu par l'armée de débarquement, le commandant en chef des forces navales avait le dessein d'appareiller au point du jour de la rade de Saint-Élie, pour retourner, avec tous les bâtiments du convoi, en rade de Cagliari. Quels ne furent pas sa surprise et son anéan-

Digitized by Google

tissement, quand, à trois heures du matin, des chaloupes aux frégates et des frégates à lui, la nouvelle arriva que l'armée de Casa-Bianca était en pleine déroute, et demandait à grands cris qu'on la rembarquât! Ce n'était pourtant que la moitié la moins déplorable de l'événement : les volontaires marseillais, tout à l'heure encore la plus belle espérance de Truguet, se créant de tous côtés, dans leur imagination terrifiée, des fantômes armés et menaçants, s'étaient mis à tirer sur les détachements français de troupes de ligne, et ceux-ci, épouvantés à leur tour, avaient répondu à coups de fusils; la confusion s'augmentant encore de l'obscurité, cette sanglante erreur, produite par la lâcheté, avait gagné de compagnie à compagnie, de peloton à peloton, d'individu à individu; chacun avait vu un ennemi dans son voisin; et, parvenus sur le rivage, derrière les retranchements d'où ils étaient partis la veille, les volontaires marseillais se fusillaient, s'égorgeaient encore l'un l'autre, mourant ainsi de leurs propres mains plutôt que d'aller affronter les Sardes.

Cependant Truguet essayait encore de ne pas croire à une pareille catastrophe ; il l'essayait d'autant plus que, du rivage, des bruits accusateurs arrivaient jusqu'à lui, et que les lâches étaient heureux d'avoir à présenter le défaut d'eau et de vivres pour excuse à leur conduite. Il fit supplier le général Casa-Bianca de ne pas perdre tout espoir, de maintenir ses troupes dans leurs retranchements, ne fût-ce que comme pour attendre les blessés et les traînards, se flattant que bientôt elles reprendraient leur sang-froid, et qu'alors, ayant honte d'elles-mêmes, elles retourneraient à l'ennemi. Enfin, il donnait mille prétextes pour ne pas opérer sur-le-champ le rembarquement, et promettait de faire, au point du jour, toutes les dispositions nécessaires pour secourir les fuyards.

La mer s'annonçait très-mauvaise pour la journée du 16. Tout présageait que les vaisseaux ne pourraient pas s'approcher du rivage, et que l'on ne communiquerait que difficilement avec l'armée de Casa-Bianca. Dès l'aube, Truguet détacha quelques chaloupes pour aller porter à celle-ci des vivres et de l'eau. Mais le jour n'avait point apporté de calme dans les esprits épouvantés. « Nous ne voulons pas de vivres! crient les volontaires marseillais, nous voulons nous rembarquer! » En vain les officiers des cha-

Digitized by Google

loupes leur font des représentations; en vain Truguet écrit au général Casa-Bianca, écrit aux troupes, et les conjure de ne pas perdre courage. Les fuyards n'en sentent que davantage redoubler leur délire qui devient furieux. Ils couchent en joue les chaloupes, cherchent à se précipiter sur elles, au risque de les submerger avec les hommes et les provisions qu'elles portent.

Cependant le vent soufflait avec violence, la mer grossissait à chaque instant et son aspect devenait fatal. Truguet, qui, de son propre aveu, avait prévu que toute communication avec le rivage serait ainsi coupée, ne fut pas trompé dans son attente. Mais, dans la situation des choses, il n'avait fait que donner une nouvelle preuve d'imprudence. Si les Sardes fussent tombés ce jour-là, et même encore les jours suivants, sur l'armée de Casa-Bianca, il n'en aurait peut-être pas échappé un seul homme. D'une part, on avait laissé passer le temps de la rembarquer; de l'autre, elle était littéralement exposée à mourir de faim. En vain on lui montrait quelques villages situés à une demi-lieue d'elle et sans aucune espèce de défense, dont elle aurait pu aisément s'emparer, et où elle aurait trouvé des provisions de toutes sortes, ainsi qu'un abri contre le mauvais temps : elle persistait à rester sur le rivage et à tourner ses regards vers les vaisseaux, comme vers son unique salut.

Truguet, d'un autre côté, semblait avoir perdu la tête; il avait oublié d'envoyer avis de ces événements au contre-amiral La Touche qui ne les connut positivement que le 19 février. Il en résulta que, ne sachant pas l'affaire manquée, les bâtiments de la deuxième et de la troisième division gardèrent tous leur poste, à leur grand péril dans l'état de la mer, et qu'ils continuèrent à tirer comme s'ils eussent encore eu à seconder les efforts de l'armée de débarquement.

Le Léopard, battu de la tempête, fut jeté sur un fond dur où il échoua. Il faisait des signaux de détresse et sa perte était imminente; on s'en aperçut dans la place, et soudain des coups de canons et de couleuvrines furent dirigés sur lui pour hâter sa ruine. Trogoff, avec *le Duguay-Trouin*, vint immédiatement partager son danger, et, depuis huit heures du matin jusqu'à près d'une heure de l'après-midi, le soutint de tout son feu. Grâce à cet appui persistant, et au soin qu'avait eu La Touche-

Digitized by Google

Tréville de lui envoyer des secours, *le Léopard* put reparaître debout au vent, en conséquence déséchoué. La place ne cessa totalement son feu contre *le Duguay-Trouin* que vers six heures du soir. *Le Patriote* continua, toute cette journée du 16, à tirer dans la gorge vis-à-vis de laquelle il était posté et sur la tour du morne Saint-Élie, dont il crut avoir complétement éteint le feu, mais où l'on ne faisait que se ménager depuis que l'on y connaissait la déroute de l'armée de débarquement.

Le lendemain, la mer n'étant pas meilleure, un coup de vent jeta *le Léopard* dans un péril semblable à celui de la veille, mais pour ne s'en plus relever. La place recommença à diriger ses coups sur le malheureux vaisseau retombé en perdition; mais *le Léopard*, qui présentait son travers aux batteries, leur riposta vivement. La tour Saint-Élie tira à plusieurs reprises sur *le Patriote*, qui fut ainsi détrompé sur le succès dont il s'était flatté, et qui eut, ce jour-là, beaucoup de difficultés pour répondre au feu. Les embarcations des diverses divisions placées sous la surveillance de La Touche-Tréville, présentaient de toutes parts des scènes affligeantes. On les voyait, celles-là qui étaient entraînées à la côte, celles-ci qui sombraient avec leurs équipages. Le canot major de La Touche-Tréville fut du nombre de ceux qui périrent corps et biens.

Ce n'était que le prélude d'un jour plus affreux. A minuit, *le Patriote* se couvrit de feux qui exprimaient sa détresse. Son câble venait de se rompre, et il ne tenait plus que par une seule ancre qui menaçait d'avoir le même sort. Autorisé à appareiller par La Touche-Tréville, il lui fut impossible de le faire immédiatement, les vents le regardant de trop près pour lui permettre de doubler la pointe du cap Saint-Élie. La première heure du matin du 18 fut signalée par des éclairs et des coups de tonnerre précipités, qu'accompagnait une pluie torrentielle. Si les vents passaient au sud-ouest, c'en était fait du vaisseau qui portait La Touche-Tréville; il n'avait pas une encâblure à chasser, sans tomber sur un fond de rochers; il ne fallut pas moins que toute la présence d'esprit, toute l'énergie et toutes les ressources du contre-amiral pour sauver *le Languedoc* d'un péril égal à celui qu'il avait naguère couru à sa sortie de Naples. *Le Léopard* était dans une position pire encore que celle de la veille : la force des lames l'avait porté à

Digitized by Google

terre, et il n'avait plus que treize pieds d'eau devant; son gouvernail brisé était entraîné par les flots. *Le Duguay-Trouin*, pour avoir voulu donner encore au *Léopard* un généreux appui, échoua à son tour. La chute d'une manœuvre ajouta une nouvelle blessure à celles dont Trogoff était déjà couvert. L'artillerie de la place partagea alors son feu entre *le Duguay-Trouin* et *le Léopard*. La Touche-Tréville avait le cœur navré de voir ces deux vaisseaux dans une telle situation, sans qu'il lui fût possible de leur venir en aide d'une manière prompte et efficace. *Le Léopard* paraissant plus près de sa perte que *le Duguay-Trouin*, il envoya l'ordre à une gabare d'accoster ce bâtiment, déjà aux deux tiers dégréé par la tempête, pour recueillir son artillerie. *Le Languedoc* lui-même ne pouvait pas se flatter d'être entièrement sauvé. Par deux fois, sa barre de gouvernail s'était brisée; le câble de son ancre de bâbord s'était rompu. Les vents ayant passé au nord, il put enfin appareiller sous ses focs et ses voiles d'étai pour s'éloigner de la côte. *L'Entreprenant*, *le Commerce-de-Bordeaux*, *le Scipion*, *le Tricolore*, *le Thémistocle* et les bombardes réussirent aussi à se retirer du plus fort du péril.

A neuf heures et demie du matin, La Touche-Tréville, l'œil fixé avec une anxiété croissante du côté du morne Saint-Élie, aperçut *le Patriote* qui répétait le signal donné par *le Tonnant* de verser sur les vaisseaux les différents détachements de leurs garnisons. Ce signal tardif, qui avait pour but d'empêcher la contre-attaque et de prévenir ainsi le massacre certain d'une poignée d'hommes, destinés seulement à distraire une partie des forces des assiégés, fut la première apparence de nouvelles que le contre-amiral La Touche eût de l'armée de débarquement. Sans que rien le lui exprimât encore d'une manière positive, il comprit que l'expédition devait être manquée, et il prit le parti d'envoyer un canot à bord de l'amiral, pour lui demander les ordres qu'il ne paraissait pas songer à lui envoyer.

La rade de Saint-Élie présentait en ce moment une série de sinistres plus désolants encore, s'il est possible, que ceux que l'on voyait dans celle de Cagliari. Les frégates de la division Truguet étaient réduites à couper jusqu'au dernier de leurs mâts, comme unique moyen d'échapper à une perte imminente. Plusieurs hommes périrent sur *la Junon* par suite de la chute des mâts et

Digitized by Google

des manœuvres. Dans le même temps, les boulets et les balles des Sardes ajoutaient de nouvelles pertes et de nouveaux malheurs à ceux que la tempête faisait subir à cette frégate dévouée. Elle eut à regretter ainsi la mort de quatre hommes et les blessures de treize autres; heureusement, l'habile et brave Duhamel-du-Désert ne fut pas atteint. Les vaisseaux de la première division et les navires du convoi avaient, comme les divisions La Touche et Trogoff, perdu presque toutes leurs embarcations. Deux bâtiments de transport furent jetés et broyés sur la côte. On ne voyait partout que de malheureux naufragés, implorant des secours contre le double danger qui les poursuivait, et n'ayant guère qu'à opter entre deux genres de mort. Deux bâtiments de transport s'étaient perdus à une demi-lieue à peine de l'armée de débarquement; mais celle-ci, persévérant dans sa lâcheté et ne s'occupant avec égoïsme que de son propre sort, ne fit pas le moindre mouvement pour essayer de contenir des bandes de paysans qui tombaient sur les déplorables victimes du naufrage et les fusillaient à ses yeux. Les Sardes portèrent leur vengeance jusque sur les débris des navires, qu'ils incendièrent.

Le 20, le vent s'étant un peu apaisé, et la mer étant devenue plus maniable, Truguet, qui ne pouvait plus enfin douter que c'en était fait de l'expédition, commença à se préoccuper du rembarquement des troupes. Pour l'exécuter, il fut obligé d'avoir recours aux vaisseaux et aux quelques bâtiments légers restés dans la rade de Cagliari. Il leur expédia l'ordre de venir sur-le-champ l'aider à sortir d'embarras. D'ailleurs, il désirait confier à la fermeté de La Touche-Tréville les plus exaspérés des volontaires marseillais dont il avait maintenant personnellement tout à craindre, et qui rejetaient de plus en plus sur lui tous leurs maux, et jusqu'à l'opprobre dont ils s'étaient couverts. On eut beau faire savoir à Truguet que, pour se rendre à son ordre, il fallait abandonner plusieurs vaisseaux de ligne en perdition dans la rade de Cagliari, il renouvela ses exigences. Les boulets de la place continuaient à tomber sur *le Duguay-Trouin*, qui ne cessait pas de réclamer l'assistance dont il avait le plus extrême besoin.

La Touche-Tréville ne put se décider à délaisser de sa personne les deux vaisseaux échoués. Après avoir accéléré le rembarquement des détachements de garnison de la contre-attaque sur leurs

Digitized by Google

bords respectifs, il fit signal à *l'Entreprenant*, au *Tricolore*, au *Scipion*, au *Commerce-de-Bordeaux*, à *l'Orion*, au *Généreux* et à *la Brune*, d'appareiller pour aller mouiller près du commandant en chef, et, quant à lui, il resta encore occupé à chercher des voies de salut pour les vaisseaux échoués. Il pourvut au sauvetage des malades, des effets et des munitions du *Léopard*, que l'on ne pouvait plus guère espérer de relever. Néanmoins, il était encore tout entier occupé à chercher les moyens d'y parvenir, quand, à onze heures du matin, le commandant en chef lui fit connaître, de manière à ne lui plus permettre d'hésiter, qu'il l'attendait immédiatement dans ses eaux avec *le Languedoc* et *le Thémistocle*. La Touche-Tréville dut alors obéir; mais ce fut l'âme remplie d'émotions déchirantes qu'il s'éloigna de la rade où il laissait des frères d'armes dans la détresse et trois vaisseaux de ligne français près de périr corps et biens; il l'exprima de toutes les manières.

Quant à Truguet, il ne voulait plus s'occuper désormais que du salut des bandes marseillaises, qu'il aurait pu opérer dès le jour de leur honteuse retraite. A cette heure tardive, il fallait qu'il leur sacrifiât trois vaisseaux de son escadre, qu'il leur dévouât trois grandes victimes pour essayer d'apaiser leur colère : car il sentait mieux que tout le reste quelle terrible responsabilité il aurait assumée sur sa tête devant les triomphateurs du jour, s'il passait pour avoir hésité entre le salut d'une partie des frères des héros du 10 août et celui de trois vaisseaux avec tout leur état-major, tout leur équipage, toute leur artillerie et tous leurs agrès. Quoique dès maintenant il les traitât confidentiellement de lâches et de scélérats, il ne se joua pas avec la vengeance de leurs amis. Il put écrire impunément au ministre de la marine cette phrase qu'en des temps où tout l'ordre reçu des idées n'aurait pas été renversé, un amiral eût payée cher : « Nous abandonnons dans la rade de Cagliari trois vaisseaux de ligne pour venir retirer le plus tôt possible de ce rivage malheureux les troupes de ligne et les volontaires (7). »

Les équipages avaient envoyé des députations pour demander à remplacer l'armée fugitive et à recommencer l'attaque; mais le contre-amiral Truguet se borna à leur promettre de les débarquer pour protéger l'arrière-garde et enlever l'artillerie, le général

Digitized by Google

Casa-Bianca lui ayant écrit de n'avoir pas à compter sur les troupes pour cette opération plus que pour les précédentes. En effet, ce furent les canonniers des vaisseaux qui descendirent à terre pour rapporter les canons dans les chaloupes.

Toutes les troupes étaient embarquées, une partie même cinglait déjà pour Villafranca sur les vaisseaux confiés à La Touche-Tréville, que Truguet ne se préoccupait point encore des trois bâtiments abandonnés dans la rade de Cagliari. Ne voulant pas qu'il fût dit que l'expédition de Sardaigne avait été faite sans résultat, il mit pendant plusieurs jours tous ses soins uniquement à assurer la ridicule conquête des îles de San-Pietro et Santo-Antioco, qu'il fallait, selon lui, *absolument conserver*. Il détacha *l'Apollon*, *le Généreux* et *la Vestale* pour y déposer sept cents hommes de troupes avec de l'artillerie, une ambulance, des vivres, des munitions et de l'argent.

Heureusement, pendant qu'on les oubliait, *le Duguay-Trouin* et *le Patriote*, puisant des ressources dans leur désespoir, étaient venus à bout de se réparer et de se remettre en état de naviguer. Quant au *Léopard*, qui s'était perdu pour avoir serré l'ennemi de trop près au feu, Truguet estima qu'il était impossible d'entreprendre de le dégager sous le canon de la place. La violence de la bourrasque et du flot l'avait fait passer sur un banc qui n'avait que dix pieds d'eau par le vent du nord-ouest, et la coque de ce vaisseau désarmé tirait seize pieds. On en retira les hommes, et on y mit le feu. Ce fut à la lueur de cet incendie que les Français quittèrent les parages funestes de Cagliari, non sans y avoir laissé avec de nombreux débris de leur flotte, quelque chose de leur vieille renommée et de leur honneur militaire. Leur prestige était pour longtemps perdu dans la Méditerranée. La lâcheté de l'armée de débarquement avait été insigne; mais l'incapacité du chef de l'armée navale avait été notoire, et l'on comprend qu'un marin comme Trogoff ait écrit depuis au ministre de la marine : « Jamais je ne servirai en sous-ordre avec le contre-amiral Truguet. Voilà ma profession de foi (8). »

En aucun temps on n'était parti sur mer plus libre de vaisseaux ennemis pour mener à bonne fin une expédition; mais, au retour, on fut bien heureux de ne pas rencontrer une escadre d'Angleterre ou d'Espagne, car, la guerre venant d'être déclarée

Digitized by Google

à la République par ces deux puissances maritimes, il est présumable que l'armée et le convoi, sauf ce qu'en avait emmené La Touche-Tréville, n'auraient pas échappé.

Telle fut cette expédition de Sardaigne dont on trouve partout le départ indiqué, mais sur les mésaventures et le retour de laquelle les journaux contemporains, le *Moniteur* lui-même, et par suite tous les ouvrages faits d'après ces documents vulgaires, ont gardé le plus profond silence. C'est pour la première fois peut-être qu'on en rapporte les détails circonstanciés. L'intérêt qui les avait fait taire est déjà assez loin de nous pour qu'on puisse les raconter sans détours. Dans le temps où ils eurent lieu, leur récit eût été une grande cause de découragement pour la nation attaquée de toutes parts, et dont on avait besoin de surexciter le moral. Aujourd'hui, ils ne sont plus qu'une leçon du passé qui doit profiter à l'avenir (9).

Le ministre Monge, qui avait compté sur l'heureux et prompt résultat de l'expédition de Sardaigne pour ordonner à l'armée navale de gagner Brest avant que les ennemis bloquassent le détroit de Gibraltar, pressa encore Truguet, après la nouvelle du désastre, de passer dans l'Océan, avec dix vaisseaux et cinq frégates. Pour l'encourager et le consoler en même temps que ses équipages, il lui écrivait dans un style qui donne une faible idée du grand mathématicien comme littérateur, que les marins de son escadre venaient d'accomplir *de longs travaux comparables à ceux d'Ulysse*, et que les despotes et la postérité apprendraient avec étonnement *qu'ils avaient été assez courageux pour affronter les dures mers du golfe de Lyon, et lutter contre les vents et la tempête* (10). Ces singuliers éloges, qui, de la part de Monge, n'étaient pourtant pas une ironie, trouvèrent Truguet peu sensible; il semble même que dès lors il était décidé à ne plus retourner à la mer, et à fournir sa carrière navale partout ailleurs que sur les vaisseaux. A peine revenu à Toulon, le commandant en chef, craignant les excès de ses équipages qui s'exprimaient avec dédain et amertume sur sa conduite et menaçaient de le pendre, partit pour Paris sans y avoir été mandé, abandonnant son poste au moment où un décret venait d'être rendu contre les fonctionnaires coupables de ce fait. La facilité de Monge à son égard régularisa cette position en route, par un consentement forcé.

Digitized by Google

Trogoff, nouvellement promu au grade de contre-amiral, en même temps que Landais, Saint-Julien, et plusieurs autres capitaines, fut chargé du commandement intérimaire de l'escadre de Toulon, en l'absence de Truguet qui resta néanmoins titulaire de la charge et ne cessa pas d'en toucher les appointements à Paris. Landais fut envoyé à Brest, et Saint-Julien fut mis sous les ordres de Trogoff, qui déclara n'accepter la position qu'on lui faisait que par dévouement pour le pays.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

1792—1793.

Suite des événements à la Convention. — Condamnation et mort de Louis XVI. — Vote des conventionnels, officiers de marine. — Mesures prises pour l'armée navale par suite de la mort de Louis XVI. — Réalisation d'une marine élective. — Décrets sur l'administration civile de la marine. — Premières hostilités ouvertes de l'Angleterre. — Déclaration de guerre à l'Angleterre, à la Hollande et à l'Espagne — Situation de la République. — Arrestation de l'amiral Égalité. — Mouvements des départements du midi et de la Vendée. — Suite des guerres civiles des colonies et de la marine. — Expédition du lieutenant de vaisseau La Crosse aux îles du Vent. — Béhague abandonne la Martinique. — La division Rivière le suit. — Polverel et Santhonax tout-puissants à Saint-Domingue. — Arrestation du vice-amiral Girardin et du contre-amiral La Villéon. — Expédition navale contre le Port-au-Prince. — Navigations de Marchand, de d'Entrecasteaux et d'Aubert Dupetit-Thouars pendant la révolution.

Pendant l'expédition de Sardaigne, de grands et tristes événements s'étaient passés en France et aux colonies. La Constitution de 1793 avait supplanté celle de 1791. Louis XVI était mort sur l'échafaud. Le contre-amiral de Rochegude et le capitaine de vaisseau Casa-Bianca avaient fait, en leur qualité de conventionnels, tout ce qui était possible pour prévenir cette fin tragique : le premier avait voté pour la détention pendant la guerre et l'exil à la paix ; le second, pour le bannissement à perpétuité ; sur les deux questions de sursis et d'appel au peuple, ils avaient été pour l'affirmative ; c'étaient les seuls moyens qui restassent pour essayer de sauver les jours du roi. Le vice-amiral Kersaint, qui figura d'abord à la Convention comme à la Législative, reculant enfin devant les conséquences des principes ultra-révolutionnaires, avait voté dans le sens de Rochegude, et, de plus, avait eu le courage d'envoyer sa démission le lendemain

Digitized by Google

de la condamnation. Il ne devait pas tarder à être enveloppé dans la catastrophe des Girondins, ses derniers amis politiques. Le ministre de la marine Gaspard Monge, s'étant laissé aller au torrent par faiblesse, avait voté la mort sans sursis ni appel; le duc d'Orléans, qui se faisait appeler alors l'amiral Égalité, ne s'était pas montré moins impitoyable à l'égard de son malheureux parent. Les députés des colonies à la Convention n'étant point encore arrivés, eurent ainsi le bonheur de n'avoir point à se prononcer sur cette question de sang.

Aussitôt après l'événement, la Convention, ne doutant pas que la tête d'un roi, jetée aux gouvernements monarchiques de l'Europe comme un suprême défi, ne redoublât l'effort de la guerre, et jugeant, aux préparatifs qui se faisaient de l'autre côté de la Manche, que l'Angleterre était prête à s'y mêler, avait pris des mesures extraordinaires. Elle décréta la construction d'un grand nombre de vaisseaux et de frégates, et l'envoi de commissaires, choisis parmi ses membres, sur les côtes et dans les ports pour y surexciter l'esprit public; mais si elle put se satisfaire sur ce dernier point, il n'en fut pas de même, à beaucoup près, faute d'argent, pour les ordres de construction. Dans ce temps, un arrêté du conseil exécutif (du 6 janvier 1793) décida, avec l'autorisation de la Convention, que les marques de commandement sur mer dépendraient désormais du grade des chefs, quel que fût le nombre des bâtiments qui leur seraient soumis, et, modifiant quelque peu encore le pavillon, ordonna le pavillon national à *queue blanche*, au grand mât pour les amiraux, au mât de misaine pour les vice-amiraux, au mât d'artimon pour les contre-amiraux, ainsi que la flamme tricolore au grand mât pour les capitaines et autres officiers. Dans les armées divisées en escadre, les dénominations seraient désormais d'escadre *blanche*, *rouge*, *bleue*, suivant la couleur distinctive dans ce cas de la queue du pavillon. Le conseil exécutif n'avait voulu, disait-il, que retoucher dans son style proscrit le règlement de 1776 sur les pavillons et les marques de commandements, pour le faire servir aux opérations des armées navales de la République.

On discutait peu à la Convention sur les questions d'organisation; l'on décrétait et l'on agissait. La réorganisation des compagnies d'infanterie et d'artillerie de la marine fut ordonnée, la paie

Digitized by Google

des gens de mer fut augmentée, mais en *assignats;* le service et le traitement des ouvriers des ports et arsenaux furent réglés. Le ministre de la marine fut tenu de destituer les officiers soupçonnés de s'être montrés rebelles aux décrets de la Convention et ceux qui s'étaient absentés sans congé de ses prédécesseurs. Dans la nouvelle pénurie que faisait ce décret, le ministre fut autorisé à prendre des contre-amiraux parmi les capitaines promus depuis moins d'un an, et à choisir *la moitié des capitaines* indistinctement parmi tous les lieutenants de vaisseau, quel que fût leur temps de navigation, ainsi que *parmi les capitaines du commerce* ayant cinq années de commandement en course ou au long cours. Les lieutenants de vaisseau purent aussi être pris parmi les capitaines de la marine marchande ayant commandé deux ans seulement au long cours; la porte fut ouverte dans des conditions relativement analogues aux lieutenants du commerce et aux officiers mariniers et pilotes pour le grade d'enseigne. Les felouques de l'île de Corse furent déclarées forces navales de la République et leurs officiers incorporés dans la marine de l'État. On arrivait rapidement au système désespéré de Kersaint; il n'y avait plus qu'un pas de ce décret à celui qui autoriserait une *marine élective.* La Convention devait le rendre, le 18 mars suivant, en décrétant que les citoyens désignés par les marins de leurs départements respectifs comme les plus dignes d'être faits capitaines de vaisseau, seraient promus à ce grade, pourvu qu'ils eussent commandé dans *plusieurs voyages,* ou qu'ils fussent déjà lieutenants de vaisseau de l'État, *même de la dernière promotion,* et qu'ils fussent *munis de certificats de civisme.* On peut juger du dangereux et odieux arbitraire de ces certificats par l'autorisation donnée, en vertu d'un décret du 31 janvier, à ceux qui les délivraient, *de n'expliquer en aucun cas leurs motifs de refus.* La marine française devint ainsi, de par la loi, soumise pour une part au mode de l'élection, et pour l'autre à la nomination de l'État.

La Convention était aussi en travail de décrets pour l'administration centrale et l'administration civile de la marine et des colonies. Elle décida que le ministre de la marine aurait six adjoints, à son choix, qui ne pourraient être destitués qu'en vertu d'un arrêté du conseil exécutif, et seraient tenus d'habiter l'hôtel

Digitized by Google

de la marine avec le ministre. C'est par ce décret, en date du 14 février 1793, que le bureau des consulats fut enlevé au département de la marine, pour être uni à celui des affaires étrangères. La Convention ordonna qu'il serait formé une liste de candidats pour le ministère de la marine, et que le ministre de ce département serait nommé à haute voix. Les adjoints que se donna ou que reçut Monge n'étaient pas faits pour parer à son insuffisance. C'étaient Taillevis-Périgny, ce même Bonjour qui avait tendu un piége à Fleurieu, Granet, Najac, Vincent, et l'ancien corsaire Dalbarade. Le comité de la marine à la Convention fut divisé en cinq sections, de dix membres chacune, pour correspondre avec cinq des divisions du ministère de la marine; le comité des colonies dut correspondre avec la sixième. Par d'autres décrets, le nombre des ordonnateurs de la marine et des classes, ainsi que des employés dans les ports et aux colonies, fut déterminé sur de nouvelles bases.

Cependant l'Angleterre, selon son immémorial usage, avait commencé la guerre longtemps avant de la déclarer, et, dès le 19 novembre 1791, la frégate *la Résolue*, commandant de Callamand avait dû engager un combat dans la mer des Indes, pour empêcher les frégates anglaises *le Phénix* et *la Persévérance* de visiter des navires qu'elle convoyait, et n'y avait pas réussi (1). Le désir que la révolution manifestait en toute occasion de conserver des relations amicales avec un peuple qui l'avait devancée dans les voies de la liberté, avait néanmoins fait passer sur cette infraction à la paix qui régnait alors entre les deux puissances, ains que sur quelques autres du même genre. Mais, depuis l'exécution de Louis XVI, le cabinet de Saint-James ne gardait plus aucun ménagement, et il avait donné l'ordre à l'ambassadeur de France de quitter, sous huit jours, le territoire de la Grande-Bretagne. Le stathouder des Provinces-Unies n'avait pas traité avec moins de mépris les agents de la République française.

La Convention leur répondit en fulminant sa déclaration de guerre, le 1er février 1793.

« Qu'ils volent sur les vaisseaux de la République, nos braves marins! s'écria-t-elle dans son adresse au peuple français. L'armée navale, aussi brûlante de patriotisme que l'armée de terre, doit marcher comme elle de victoire en victoire. Débarrassée

Digitized by Google

d'une vile noblesse, elle est invincible. Marine commerçante, sous le règne du despotisme qui t'abreuvait d'humiliations, tu enfantas Jean Bart, Duquesne, Duguay-Trouin (2); que ne feras-tu pas sous le règne de l'égalité! Ne borne plus les combats de mer à l'explosion du canon : l'homme libre qu'on attaque doit se battre avec rage. Nos grenadiers enlèvent les batteries avec la baïonnette; on a vu de nos hussards combattre à cheval sur des remparts : toi, tente les abordages, la hache à la main. Qu'ils tombent sous tes coups, ces fiers insulaires, despotes de l'Océan! Matelots, soldats, qu'une émulation salutaire vous anime, et que des succès égaux vous couronnent... Et vous qui mourrez au champ de l'honneur, rien n'égalera votre gloire. La patrie reconnaissante prendra soin de vos familles, burinera vos noms sur l'airain, les creusera dans le marbre; ou plutôt ils demeureront gravés sur le frontispice du grand édifice de la liberté du monde. Les générations, en les lisant, diront : « Les voilà, ces héros français qui brisèrent « les chaînes de l'espèce humaine, et qui s'occupaient de notre « bonheur lorsque nous n'existions pas! »

La Convention lança, en vue de l'Angleterre, un décret d'annulation de tous traités d'alliance et de commerce passés entre la France et les puissances avec lesquelles on était en guerre, et défendit l'introduction dans les ports français de diverses marchandises particulièrement produites par les Anglais qui furent extrêmement sensibles à cette mesure, et s'en montrèrent beaucoup plus émus que de l'adresse aux marins.

Peu de jours après, la Convention ayant eu connaissance d'un traité d'alliance offensive et défensive passé entre l'Empire germanique, l'empereur comme roi de Bohême et de Hongrie et archiduc d'Autriche, la Prusse, le royaume de Naples et des Deux-Siciles, l'État ecclésiastique, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal et l'Espagne, déclara spécialement la guerre, le 7 mars 1793, à cette dernière puissance dont la neutralité déjà plus que douteuse aux colonies, particulièrement à Saint-Domingue, avait été ouvertement rompue à la nouvelle de l'exécution de Louis XVI. « Un ennemi de plus pour la France n'est qu'un triomphe de plus pour la liberté, dit le rapporteur de la Convention. Rappelez-vous que lorsqu'un des despotes de la France eut placé un de ses petits-fils sur le trône espagnol, il s'écria dans

Digitized by Google

son orgueil : « Il n'est plus de Pyrénées. » Portons l'égalité et la liberté en Espagne par nos victoires, et nous dirons alors avec plus de vérité : Il n'y a plus de Pyrénées ; nous le dirons pour le bonheur du monde. »

Mais toutes les proclamations du Comité de salut public, tous les élans de la tribune conventionnelle n'y pouvaient rien désormais : quand la guerre navale commença, le meurtre de la marine française était consommé.

Placé en face d'une formidable coalition qui ne lui faisait pas désespérer d'elle-même, la République était en outre menacée de défections, et, du midi à l'ouest, sur le point d'être dévorée par la guerre civile. Celui qui avait donné à la révolution ses premières victoires, Dumouriez, s'était retiré sur le territoire étranger, avec les fils du duc d'Orléans. Le gage dernièrement donné par ce prince lui-même à la République ne devait pas le sauver. L'amiral Égalité fut arrêté et transféré dans les prisons de Marseille.

Le jour où elle décrétait l'arrestation du duc d'Orléans, la Convention établissait son fameux Comité de salut public, auprès duquel, sans autorisation et sous les auspices de Marat, il s'en forma un autre plus violent et terrible dans ses effets, sous le nom de Comité *central* de salut public. Peu auparavant, avait été installé, sur la proposition de Danton, l'impitoyable tribunal révolutionnaire, dont chaque mouvement de lèvres était un arrêt de mort, et qui condamnait les yeux fermés, de peur de perdre du temps à regarder tous ceux que l'on faisait passer devant lui. La Montagne et la Gironde, ces deux grands partis de la Convention, s'étaient déclaré la guerre. Marseille, après avoir envoyé à Paris et aux armées tout ce que sa population contenait de plus farouche, se prononçait en même temps que Bordeaux pour la Gironde, surtout à cause des injures faites par la Montagne à son jeune député Barbaroux. De l'orient à l'occident, à partir du Rhône jusqu'à l'Océan, les Girondins semblaient pouvoir compter sur une soixantaine de départements ; mais les Montagnards ne comptaient que sur eux-mêmes, et c'est ce qui fit leur force et leur victoire. Enfin, depuis le mois d'août 1792, l'insurrection de la Vendée était commencée au nom des principes monarchiques, et surtout de la liberté des consciences religieuses,

Digitized by Google

et, à l'heure où nous en sommes de l'histoire, elle prenait les proportions d'une grande guerre civile.

Pour être éloigné, le spectacle qu'offraient les colonies n'était pas moins affligeant. Tous les perturbateurs qui avaient été renvoyés des îles, non pas seulement par les commandants militaires et les assemblées coloniales, mais par les commissaires nationaux eux-mêmes, étaient autorisés, par décrets de la Convention, à y retourner aux frais de l'État, comme de braves gens que l'on avait indignement persécutés. Ils avaient soin de faire précéder leur retour par l'annonce des réactions sanglantes qu'ils étaient dans l'intention d'exercer, ne se doutant pas qu'une partie de leurs frères et amis étaient déjà entrés, avec une ardeur de transition prodigieuse, dans le mouvement contre-révolutionnaire. Béhague, gouverneur général des îles du Vent, d'Arrot, gouverneur intérimaire de la Guadeloupe, de Rivière, commandant le vaisseau *la Ferme*, Villevielle, commandant *la Didon*, Mallevault, commandant *la Calypso*, et Blanchelande, ancien gouverneur intérimaire de Saint-Domingue, et plusieurs autres avaient été décrétés collectivement d'accusation. L'ex-ministre La Coste s'était vu aux prises avec un pareil décret, pour avoir mal choisi les employés des îles et favorisé les conspirations, en ne pourvoyant pas suffisamment à la sûreté des colonies. Par bonheur pour lui, il eut des amis assez puissants pour le soustraire à l'échafaud.

Quatre nouveaux commissaires furent nommés pour les îles du Vent, à la place de ceux qu'on n'y avait pas voulu recevoir. C'étaient Chrétien de Périgueux, l'ex-constituant Coroller, et les deux anciens membres de l'Assemblée législative Jeannet et Antonelle. La trésorerie nationale dut tenir à la disposition du ministre de la marine une somme de douze millions cent soixante mille livres, pour les frais d'une nouvelle expédition, destinée à faire rentrer ces îles dans le devoir.

En attendant son départ, la frégate *la Félicité*, commandée par le lieutenant de vaisseau Jean-Raymond La Crosse, avait fait voile de Brest, le 24 octobre 1792, pour aller chercher des nouvelles de Bruix et de Rochambeau. Arrivé le 1er décembre devant Saint-Perre de la Martinique, et y ayant appris la contre-révolution de cette colonie et celle de la Guadeloupe, ainsi que la

Digitized by Google

fuite du convoi de Bruix, La Crosse avait fait voile pour l'île anglaise de la Dominique, où les prétendus patriotes des colonies s'étaient en partie réunis sous le pavillon britannique. Comme ce n'était pas l'affaire des Anglais que le commandant français se concertât avec les réfugiés de la Martinique et de la Guadeloupe, le gouverneur James Bruce lui enjoignit de s'éloigner, et La Crosse gagna l'île de Sainte-Lucie qui, dans ce temps, recevait le surnom de la Fidèle pour sa conduite vis-à-vis de la métropole. Accueilli sur ce point avec enthousiasme, La Crosse put concerter à l'aise les mesures nécessaires pour faire rentrer les colonies contre-révolutionnaires dans le giron de la métropole, et il rédigea une adresse patriotique à cette intention. Mais les assemblées coloniales de la Martinique et de la Guadeloupe ne s'en montrèrent que plus violentes. Elles furent même assez téméraires pour déclarer, en leur nom et au nom de la royauté, la guerre à la révolution, traiter La Crosse d'aventurier sans titre et sans mission, et prononcer la peine de mort contre quiconque introduirait son adresse dans les colonies redevenues royalistes. Les patriotiques tentatives de La Crosse ne restèrent pas néanmoins sans effet. Le parti de Sainte-Lucie se grossit de plus en plus des fugitifs de la Martinique; beaucoup de matelots de la station désertèrent et se rendirent à bord de *la Félicité*. Enfin, à la Guadeloupe, la ville de la Pointe-à-Pître se déclara et reprit le pavillon national le 28 décembre 1792. Les frégates *la Calypso* et *la Royaliste*, toujours sous les ordres de Mallevault et de Villevielle, accourues pour réprimer ce mouvement, n'y purent réussir. Elles se retirèrent, et La Crosse, invité par une députation à se rendre à la Pointe-à-Pître, y arriva, le 5 janvier 1793, au milieu des acclamations des habitants. Toute la colonie se prononça bientôt dans le même sens. La plupart des individus qui avaient voulu le drapeau blanc, furent des premiers à demander sa suppression; le colonel d'Arrot leur rappela sa résistance à l'arborer, leur serment de le défendre quand ils l'y avaient contraint; plutôt que de les suivre dans toutes leurs palinodies, il se jeta sur une barque, et gagna l'île espagnole de la Trinité. La municipalité et les tribunaux de la colonie furent immédiatement changés; des clubs s'organisèrent républicainement; des représentants, élus par chaque quartier de la colonie, se réunirent à

Digitized by Google

la Pointe-à-Pître et prirent le nom de commission générale extraordinaire; le séquestre fut mis sur les biens du clergé et des émigrés comme dans la métropole. Le lieutenant La Crosse fut proclamé gouverneur provisoire; il n'accepta que sous la condition qu'il pourrait confier ses fonctions au capitaine Kermené, commandant de Marie-Galante, toutes les fois qu'il s'absenterait pour faire reconnaître les lois de la métropole dans d'autres îles françaises (3).

D'autre part, Béhague, Rivière, Mallevault de Vaumorant et Villevielle, détrompés sur le bruit d'une contre-révolution à Paris, ne se sentant plus soutenus par ceux dans lesquels ils avaient trouvé jusqu'ici leur principal appui, et sachant que Rochambeau devait revenir avec des forces considérables, prirent le parti d'abandonner la Martinique, et firent voile, le 11 janvier 1793, avec tous les bâtiments de la station et un grand nombre de planteurs, pour l'île de la Trinité. Aussitôt le pavillon national fut relevé dans la colonie, et une députation fut envoyée au lieutenant La Crosse pour l'investir du gouvernement général provisoire des îles du Vent. Tabago et Saint-Vincent suivirent le mouvement de retour de la Martinique et de la Guadeloupe.

A Saint-Domingue, le vieux général d'Esparbès n'avait pas été plus heureux que Blanchelande, et son gouvernement n'avait eu que quelques jours de durée. S'il avait possédé l'énergie nécessaire pour profiter des dispositions générales des troupes de la colonie à la nouvelle de la déchéance du roi, il lui aurait été facile de s'emparer des commissaires, de les embarquer et d'opérer une contre-révolution. Pendant qu'incertain lui-même sur le parti qu'il devait prendre, il laissait dans l'hésitation les officiers de terre et de mer, les commissaires civils, s'appuyant sur les paroles de Larchevêque-Thibaut et du marquis de Borel, qu'ils venaient de tirer de prison, s'emparaient de sa personne, au milieu d'une conférence conciliatrice, du colonel de Cambefort et de plusieurs autres officiers, ainsi que d'un assez grand nombre de colons qui furent entassés sur le vaisseau *l'América*, capitaine Duclos-Guyot, dont l'équipage offrait plus de sécurité à Polverel et à Santhonax que ceux des autres vaisseaux de la division. En cette occasion, il n'y avait pas eu de combat proprement dit, par conséquent pas de victoire; ce n'avait été qu'une surprise; mais

les conséquences n'en furent pas moins grandes. Toute l'administration militaire et civile de la colonie fut changée. Les commissaires la remplacèrent provisoirement. Larchevêque-Thibaut se nomma lui-même contrôleur général de la marine; on se disputa l'emploi de capitaine de port. Les officiers de la marine n'échappèrent point aux suspicions ni aux destitutions des commissaires. Le général d'Esparbès, le vice-amiral de Girardin et le contre-amiral de La Villéon, dépouillés de leurs commandements, firent voile, avec *l'Éole* et *le Jupiter*, pour la France, où les précédait la dénonciation de Polverel et Santhonax. A leur arrivée, ils furent arrêtés et décrétés d'accusation, ainsi qu'un assez grand nombre d'officiers de terre et de mer qui les accompagnaient. Mais, plus heureux que le général, le vice-amiral et le contre-amiral furent rendus à la liberté après quelque temps de détention. Polverel et Santhonax disgracièrent aussi le général d'Hinisdal, qui retourna en France, et constituèrent le général Montesquiou-Fezensac prisonnier à bord de la frégate *l'Inconstante*. Ailhaud, troisième commissaire, ne voulut pas paraître plus longtemps leur complice et partit pour la France, en les dénonçant comme deux scélérats (4). Ceux-ci, débarrassés de leur timoré et trop honnête collègue, prirent pour base de leur politique la maxime : diviser pour régner (5). Ils se détachèrent même des colons blancs du parti le plus exalté, et, démasquant la mission qu'ils avaient certainement reçue à Paris, se jetèrent ouvertement dans celui des hommes de couleur, en attendant qu'ils prissent fait et cause pour les nègres. L'un établit le siége de son autorité au Cap, et l'autre au Port-au-Prince. Là, entourés de luxe, de splendeur et d'une sorte de sybaritisme, ils donnaient un démenti permanent au républicanisme de leur mission.

Ils osèrent plus qu'on ne s'était encore permis contre ceux qui s'étaient jusqu'ici donnés comme ardents patriotes et républicains. A l'occasion d'une rixe entre les mulâtres d'une part, et des habitants et des matelots de l'autre, dans laquelle périt d'Assas, placé par les commissaires à la tête du régiment du Cap, Santhonax fit enlever, dans leurs maisons, Larchevêque-Thibaut et la plupart des anciens *Léopardins* qui se trouvaient au Cap; puis il les envoya rejoindre dans les prisons de France ceux qu'ils

Digitized by Google

avaient eux-mêmes tant contribué à faire déporter. Les nouveaux colons, malgré une apparente communauté d'infortune, ne firent point taire leur haine contre les malheureux qui les avaient précédés dans la métropole; ils furent, au contraire, les témoins les plus acharnés qui déposèrent contre eux. L'ancien gouverneur Blanchelande fut particulièrement l'objet de leurs accusations; ils se conjurèrent pour essayer de se sauver en le perdant. Blanchelande et son fils, malgré une éloquente défense du célèbre Tronçon du Coudray, furent condamnés à mort et exécutés. D'Esparbès les suivit de près à l'échafaud.

Pendant ce temps, les généraux Rochambeau, Collot et Ricard, ayant reçu ordre d'aller prendre possession de leurs gouvernements de la Martinique, de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie, sur les brigs *le Lutin* et *l'Ardeur*, le premier fut remplacé dans le gouvernement provisoire de Saint-Domingue par le ci-devant marquis de Lasalle, le plus ancien des maréchaux de camp présents dans la colonie. Les commissaires, ne se sentant pas encore assez en force pour résister aux vœux de tous les blancs réunis, furent, à leur grand regret, obligés d'autoriser quelques expéditions contre les nègres insurgés qui profitaient de ces dissensions pour s'étendre et s'affermir. Dans la province du sud, leur camp des Platons fut dispersé par le général Harty, tandis que, dans la province du nord, le général Laveaux, et surtout le colonel de Nully, attaquaient Biassou et lui enlevaient, à l'arme blanche, son quartier général de la Tannerie, à l'entrée des mornes du Dondon et de la Grande-Rivière. Santhonax et Polverel ne virent point ces deux succès d'un bon œil et empêchèrent qu'on en tirât parti pour entreprendre d'anéantir la révolte; car c'eût été présumablement la fin de leur puissance.

Sur ces entrefaites, le marquis de Borel, profitant d'une absence de Polverel, avait forcé le général de Lasalle à sortir du Port-au-Prince et s'était emparé d'un pouvoir absolu dans la ville. Assisté d'un corps de petits-blancs et d'un corps de nègres qu'il avait ralliés à sa cause, il se croyait au moment de proclamer son espèce de souveraineté sur la colonie, quand une expédition, composée du vaisseau *l'América*, commandant Duclos-Guyot, des frégates *la Fine* et *l'Astrée*, et de la gabare *la Normande*, apporta les deux commissaires, et vint s'embosser devant le Port-

Digitized by Google

au-Prince, après avoir débarqué à l'Arcahaye huit cents hommes de couleur aux ordres du général Lasalle. Ceux-ci ne tardèrent pas à investir la ville par le nord, tandis que cinq cents mulâtres, commandés par le général Beauvais, s'avançaient par le sud. Les commissaires ne laissèrent aux habitants du Port-au-Prince que vingt-quatre heures pour se rendre. Le terme étant expiré sans réponse satisfaisante, la division navale ouvrit un feu très-vif, pendant que les colonnes simulaient les préparatifs d'une escalade. Le feu des vaisseaux eut bientôt éteint celui des forts; deux mille boulets, tirés sur la ville, la contraignirent à se rendre. On facilita au marquis de Borel son évasion; il alla s'embarquer à Jacmel avec ses affidés, et gagna l'île anglaise de la Jamaïque. Saint-Domingue se vit ainsi débarrassée, mais beaucoup trop tard, du plus bizarre et du plus remuant des aventuriers qui l'avaient désolée. Le 14 avril 1793, les deux commissaires firent leur entrée dans la ville du Port-au-Prince, où ils affectèrent de donner partout la prééminence aux mulâtres et même aux nègres libres sur les blancs. Les petits-blancs, sur lesquels ils avaient aussi songé à s'appuyer d'abord, ne trouvaient plus grâce devant eux, depuis qu'ils les avaient trouvés aussi antipathiques que les planteurs à l'union des diverses couleurs et à l'émancipation des esclaves.

Les blancs de Jérémie et de la Grande-Anse résistèrent avec vigueur aux commissaires et aux hommes de couleur. Ceux-ci, commandés par un des frères Rigaud et accompagnés de leur président Pinchinat, furent battus à plate couture. Mais, sauf sur ce point, les blancs avaient partout le dessous, en raison de leurs divisions et de l'insurrection des nègres.

Mais détournons un moment nos regards de ces déplorables événements pour les distraire par le spectacle de deux des plus belles navigations qui aient honoré la marine française, et qui eurent lieu malgré les préoccupations politiques de cette terrible époque. La première appartient au commerce, dans la personne du capitaine Marchand, né aux Antilles, qui avait reçu une instruction supérieure à ceux de son métier par ses parents, officiers distingués de l'ancienne Compagnie des Indes.

Marchand partit de Marseille, le 14 décembre 1790, sur le navire *le Solide*, armé par la maison Baux pour faire la traite des

Digitized by Google

pelleteries à la côte nord-ouest d'Amérique, et portant en tout cinquante personnes. Marchand était accompagné par le capitaine en second Masse, et par un autre capitaine nommé Prosper Chanal, dont le journal a servi de base à l'auteur de la relation du voyage du *Solide*.

Après être sorti du détroit de Gibraltar, et avoir mouillé, le 15 janvier 1791, à l'une des îles du cap Vert, *le Solide* coupa l'équateur, le 1er février, et, dès le 17 mars, les sondes commencèrent à annoncer le voisinage des terres; on en eut la vue du haut des mâts, le 1er avril à midi, et à quatre heures on releva la pointe la plus orientale de la terre des États, à treize ou quatorze lieues de distance. On la doubla par l'est, et vingt jours suffirent ensuite au *Solide* pour contourner, sans la reconnaître, la Terre-de-Feu, en s'élevant, à cause des vents, jusqu'au 60e degré.

En entrant dans le Grand-Océan, Marchand dirigea sa route vers les îles que le navigateur espagnol Mendana avait découvertes en 1595, et nommées Las Marquesas de Mendoça. Il y avait soixante-cinq jours que Marchand avait doublé le cap Horn, quand il eut connaissance, le 12 juin, de la plus méridionale de ces îles, qu'il releva au sud-ouest, pour aller relâcher dans la baie de la Madre-de-Dios, à l'île Sainte-Christine. Pendant que le canot sondait cette baie, il se vit entouré de pirogues remplies de naturels paraissant fort joyeux de la venue des étrangers. D'autres insulaires, nageant comme des poissons à l'entour de la petite embarcation, faisaient comprendre par leurs gestes qu'il y avait dans leur île de belles eaux pour remplir les barriques du vaisseau. Ces hommes étaient grands, robustes, admirablement proportionnés, et d'une agilité extrême dans tous leurs mouvements. Leur teint différait à peine de celui des habitants du midi de l'Europe. Leurs cheveux étaient souvent châtains et quelquefois même blonds, leurs yeux étaient grands et noirs, leurs traits réguliers et leur physionomie franche et ouverte. Ils se drapaient à peine avec une étoffe faite de fibres de mûrier à papier; le reste de leur corps était nu et entièrement couvert de tatouage (6), dont les dessins, tracés avec la plus grande symétrie, n'étaient pas, malgré leur singularité, d'un aspect désagréable. Le plus grand nombre portaient leur barbe dans sa longueur et partagée en deux touffes ou en mèches tressées aux-

Digitized by Google

quelles se suspendaient des dents de poissons, des morceaux d'os et des coquillages. Il semblait qu'il y eût assaut de toilette entre ceux qui, ce jour-là, furent reçus à bord du *Solide*. Les uns avaient la tête ornée d'un diadème de plumes de coq ou de paille en queue qui, en flottant, formaient de superbes panaches ; les autres d'une espèce de visière de casque que recouvrait une étoffe blanche, ornée de diverses figures noires ; d'autres, enfin, portaient un diadème composé d'écailles d'huître perlière et de tortue travaillées à jour. Une quantité d'ornements pendaient en outre à leur cou et à leurs oreilles. Les Mendociens portaient au bout de leurs armes des tresses ou des touffes de cheveux, et paraissaient y attacher un si grand prix que, pour en avoir comme objet de curiosité, il fallait leur présenter en échange des choses qui les tentassent au dernier point. Les Mendociennes justifièrent pleinement aux yeux des Français la réputation de beauté que leur avaient faite les premiers navigateurs qui visitèrent les Marquises. Elles ne manquaient pas de coquetterie et se paraient avec beaucoup de grâce. Le lendemain, *le Solide* laissa tomber l'ancre dans la baie de la Madre-de-Dios, et les capitaines Marchand et Chanal descendirent à terre, à la grande satisfaction des insulaires. Un des chefs s'approcha d'eux, et frotta, à plusieurs reprises, son nez contre le leur ; c'était, à ce qu'il paraît, une grande marque de bienveillance. Les insulaires conduisirent les deux capitaines français dans une enceinte fermée, d'où les femmes et le menu peuple étaient exclus. On les fit asseoir à l'ombre d'un grand arbre, et on leur présenta ensuite un petit vieillard à qui l'on donnait le titre de *Otòouh*. Il paraissait misérable et tout tremblant, et, aucun ornement ne le distinguant, les Français avaient peine à croire que ce fût un chef. Le capitaine lui offrit des présents qu'il accepta. Alors ceux qui avaient introduit les capitaines français dans l'enceinte les firent asseoir aux deux côtés du petit vieillard ; on apporta quatre cochons, qu'on déposa successivement aux pieds des étrangers, en faisant à chaque fois une harangue ; chacun des harangueurs reçut, en retour de son présent, des miroirs, des clous et des grains de verre. Après cela, les Français se séparèrent des insulaires, qui n'avaient pas laissé échapper l'occasion de dévaliser leurs poches ; mais on fit semblant de ne rien voir pour ne pas troubler la cérémonie. Les jours

Digitized by Google

suivants on fit de l'eau à terre et des échanges sur le navire, restant toujours en bonne intelligence avec les insulaires. Un accident même, qui aurait pu amener la discorde, ne servit pour ainsi dire qu'à cimenter l'alliance. Un matelot ayant maladroitement déchargé sa carabine, blessa un jeune naturel. Mais les chirurgiens français le soignèrent avec tant d'intérêt et d'empressement, que les insulaires virent bien que ce malheur avait été involontaire.

Le 21 juin au point du jour, Marchand qui avait fait route, dès la veille, pour une terre qu'il avait aperçue à son entrée dans la baie de la Madre-de-Dios, et qu'aucune carte n'indiquait, découvrit une île haute que les officiers du *Solide* saluèrent par acclamations du nom de leur commandant. Au sud-est et nord-est de la pointe la plus sud de la côte orientale de l'île Marchand, on en vit une autre de moyenne hauteur, unie et tapissée de verdure, à laquelle sa forme fit donner le nom d'île Plate. Un canal d'une demi-lieue la séparait de la première. La partie sud-ouest de l'île Marchand que *le Solide* prolongeait à une demi-lieue de distance, offrait quelques jolies anses de sable, autour desquelles on voyait des huttes éparses à l'ombre des bananiers, des cocotiers et des arbres à pain. Les sauvages auxquels elles appartenaient, les quittèrent pour accourir sur le rivage et contempler le vaisseau. Dans cette partie, l'île Marchand présentait un aspect aussi charmant que varié; on voyait des collines dont les sommets et les pentes douces étaient recouvertes de verdure; des ruisseaux qui serpentaient dans des vallées qu'ombrageaient des plantations nuancées, et dans l'une desquelles une belle cascade se précipitait en murmurant. Le centre de l'île, qu'occupaient des montagnes aux cimes agrestes, s'enfonçait dans la nue. Marchand, continuant à suivre la côte occidentale de l'île qu'il venait de découvrir, ne tarda pas à distinguer une baie profonde qu'il envoya sonder par le capitaine Masse. Pendant que le navire louvoyait en attendant le retour du canot, une pirogue montée par trois insulaires s'en approcha. Un d'eux, à demi craintif, à demi confiant, grimpa dans les porte-haubans. Il parut se soucier assez peu de quelques objets qu'on lui donna, et aucun de ceux qu'on lui présenta encore ne put le décider à monter sur le pont. Les matelots ayant fait un grand mouvement pour exécuter une manœuvre, il eut

Digitized by Google

une telle frayeur qu'il se précipita dans sa pirogue et s'éloigna du bord. On vit dans l'après-midi d'autres pirogues. Plus hardis, deux des naturels qui les montaient n'hésitèrent pas à grimper sur le pont du *Solide*. Ils y examinèrent tout avec une surprise qu'ils exprimaient par des rires. Comme on les comblait de présents, et qu'ils ne voulaient pas être en reste avec les Français, ils donnèrent leur équipement complet, à savoir : deux toques de plumes de coq. Le capitaine Masse, parti dans un canot pour explorer la baie devant laquelle on était, aborda dans une anse qui présentait une belle aiguade. Il vit aux environs des cases et à l'ombre de beaux arbres, plus de cent cinquante naturels, groupés sur le rivage, qui témoignaient une grande joie de voir les étrangers mettre pied à terre. Ces insulaires ressemblaient beaucoup à ceux de Sainte-Christine; ce qui les distinguait cependant de ceux-ci, c'était leur manière de se conduire envers les Français. Non-seulement ils ne les volèrent point, mais ils ne se permirent même aucune demande indiscrète. La réception amicale qu'ils firent aux Français fut cause qu'on donna à leur baie le nom de baie de Bon-Accueil. Celle-ci n'offrant pas un mouillage sûr pour *le Solide*, on se tint bord sur bord toute la nuit suivante, ne naviguant qu'avec une extrême précaution dans ces parages qu'aucun bâtiment européen n'avait encore sillonnés. Le lendemain, les capitaines Marchand et Chanal mirent pied à terre dans une autre partie de l'île où ils retrouvèrent les habitants de la baie de Bon-Accueil. En présence de ces insulaires qui regardaient faire les Français avec une curiosité attentive, on prit possession de l'île Marchand avec les cérémonies usitées en pareil cas. Le capitaine Marchand quitta l'île qui porte encore aujourd'hui son nom, et que ses habitants appellent Roapoa, sans leur avoir fait connaître l'effet des armes européennes; car, de peur d'effrayer ces naturels, on s'était interdit même la chasse aux oiseaux.

En doublant la pointe nord de la baie de Bon-Accueil, on avait aperçu distinctement, à une distance d'environ neuf lieues, une seconde île, et plus loin sous le vent, d'autres terres encore. Marchand dirigea sa route vers ce point, et dans la matinée du 23 juin, il découvrit une île assez haute, aplatie à son sommet, et dont le terrain s'élevait depuis le bord de la mer en pente douce et régulière. Il ne s'en approcha pas assez pour s'assurer si elle

Digitized by Google

était peuplée, mais elle lui parut fertile et d'un agréable séjour. Il lui imposa le nom d'île Baux, en l'honneur des armateurs du *Solide;* mais la postérité ne l'a point admis, et cette terre porte aujourd'hui pour les Européens comme pour ses habitants le nom de Noukahiva.

Cette île étant trop au vent pour qu'on pût la rallier, Marchand dirigea sa route vers une autre terre moins considérable qu'on entrevoyait non loin de là. Il nomma d'abord les Deux-Frères deux îlots qu'il aperçut, et le lendemain, 24 juin, il vit deux îles à environ douze lieues l'une de l'autre, qui reçurent de lui et conservent encore les noms de Masse et de Chanal. Marchand appela le groupe dont l'île de son nom fait partie, et qu'aucun navigateur d'Europe n'avait reconnu avant lui, îles de la Révolution. Il fait partie de l'archipel des Marquises ou de Noukahiva, qui occupe environ soixante lieues d'étendue, sur une ligne sud-est et nord-ouest.

Le 12 août 1791, Marchand atteignit la côte nord-ouest de l'Amérique, et vint jeter l'ancre dans une baie que les Espagnols nomment de Guadalupa; les Anglais, Norfolk-Bay, et les indigènes, Tchinkitâné. Faisant route au sud-est, au sortir de cette baie, où il avait fait la traite des pelleteries pendant une relâche de plusieurs jours, Marchand se dirigea vers les îles de la Reine-Charlotte, où il espérait se procurer de belles fourrures. Les Français, ayant mis pied à terre dans une de ces îles, remarquèrent avec surprise, dans les habitations des insulaires, plusieurs tableaux de grande dimension, où étaient représentées, sur bois et avec des couleurs assez vives, les différentes parties du corps humain. Tout ce qu'on put savoir des naturels, c'est qu'ils nomment *caniak* ces grands tableaux qui rappellent ceux que les Espagnols virent au Mexique, à l'époque où ils en firent la conquête. Ces tableaux n'étaient pas les seuls objets qui indiquassent une connaissance des arts chez les habitants des îles de la Reine-Charlotte. Leurs habitations, vastes et solides, étaient encore remarquables par les sculptures qui se voyaient à l'extérieur. La porte, pratiquée dans l'épaisseur d'un des gros troncs d'arbres qui forment la muraille, présentait la forme d'une gueule, et était surmontée d'un nez crochu, proportionné, pour la grosseur, au visage monstrueux auquel il appartenait. Au-dessus de cette porte extraordi-

Digitized by Google

naire, on voyait une sculpture représentant un homme accroupi, au-dessus duquel s'élevait encore une gigantesque statue d'homme en pied, coiffée d'un bonnet en pain de sucre presque aussi haut qu'elle-même. Autour de ces sujets principaux étaient semées des représentations de grenouilles, de crapauds, de lézards et de toutes sortes d'animaux, ainsi que des bras, des jambes et des têtes d'hommes. On crut comprendre aux réponses des habitants que l'on interrogeait, que la statue principale du portail était le portrait d'un chef dont le souvenir était en vénération dans le pays. Quoique les sculptures fussent très-grossières, on les admira cependant, en songeant que pour les faire, les naturels n'avaient eu d'autres outils que des pierres tranchantes emmanchées d'une branche d'arbre, des os de quadrupède, des arêtes de poissons ou la peau rude d'un cétacé.

Pendant que, faute de bons mouillages sur la côte de la grande île de la Reine-Charlotte, *le Solide* était à l'ancre en pleine mer, ou louvoyait au large, sa chaloupe, armée et approvisionnée pour vingt jours, explorait cette côte pour y chercher une occasion de trafiquer avec les insulaires. Après avoir découvert deux ports à cette grande île et l'avoir prolongée sur une grande étendue, la chaloupe rejoignit le navire qui fit d'abord route au sud pour continuer à suivre la côte du continent. Mais bientôt, Marchand, ayant de fortes raisons pour craindre d'être devancé dans les marchés de la Chine, où, s'il arrivait le premier, il espérait compenser la modicité de sa cargaison par un prix avantageux, se décida à faire voile sans délai pour l'empire chinois.

Il y avait un mois que l'on naviguait sans autre vue que celle du ciel et de la mer, quand, le 4 octobre, et à trente-six lieues de distance, on aperçut les hautes montagnes d'Owhyhée, la plus orientale des Sandwich. On resta sous voile pendant deux jours devant cette île, à s'approvisionner de vivres frais que les naturels apportaient incessamment dans des pirogues. Aucune terre depuis les Sandwich ne se montra sur le parallèle que suivait *le Solide*, jusqu'au 5 novembre que l'on aperçut une des îles Marianne, dont on s'éloigna sans y relâcher. Après avoir reconnu à distance les îles de Batel-Tabago-Xima et celle de Formose, on vint jeter l'ancre en rade de Macao, le 25 novembre.

Le capitaine Marchand apprit à son arrivée à Macao que l'in-

Digitized by Google

troduction des fourrures était prohibée dans les ports du midi de l'empire, que plusieurs navires européens avaient vainement tenté de tromper la vigilance des douanes, et qu'enfin d'autres bâtiments, portant la même cargaison que le sien, étaient attendus à Macao. Pensant donc que, quand bien même la prohibition serait prochainement levée, cette grande concurrence ne permettrait de faire aucun bénéfice, Marchand partit de Macao, le 6 décembre 1791, pour l'île de France. Il sortit de la mer de Chine par le détroit que forment les petites îles Banca et Billiton, et entra, par celui de la Sonde, dans la mer des Indes. Ayant ensuite reconnu l'île Rodrigue, il vint mouiller, le 30 janvier 1791, à l'île de France, d'où il leva l'ancre au bout de deux mois et demi de relâche. Après avoir, sans difficultés, doublé le cap de Bonne-Espérance et touché à Sainte-Hélène, *le Solide* vint jeter l'ancre, le 14 août 1792, dans la rade de Toulon, où le capitaine Marchand, après vingt mois seulement de navigation, pendant lesquels il n'avait perdu qu'un seul homme, vit le terme d'un voyage aussi heureusement qu'habilement accompli.

Marchand aurait pu être fort utile à la marine de la République; mais à peine venait-il d'être accueilli par elle, qu'il mourut, au mois de mars 1793, à l'île de France, où il avait été chargé de conduire le brig *le Sans-Souci*. Le journal du voyage du *Solide* avait été conservé par Chanal, un des officiers de l'expédition. Le savant Fleurieu ne crut pouvoir mieux occuper les loisirs souvent bien tristes de sa retraite, qu'en rédigeant et en publiant l'histoire de la navigation de Marchand d'après ce journal; il l'enrichit de notes et d'observations précieuses sur les découvertes antérieures des Européens dans la mer du Sud (7).

Avant de se séparer, l'Assemblée constituante avait décrété qu'il serait fait une expédition pour aller à la recherche de Laperouse, et qu'une somme d'un million serait consacrée à cet objet.

C'est en conséquence de ce décret que les frégates *la Recherche* et *l'Espérance* avaient été armées et placées sous le commandement supérieur de d'Entrecasteaux; sur *la Recherche* étaient, outre le chef de l'expédition, les officiers de marine d'Hesmivy-d'Auribeau, de Rossel, de Crétin, La Fresnaye de Saint-Aignan, Singler de Welle et Willaumez, l'astronome Bertrand, l'ingénieur hydrographe Beautemps-Beaupré, et les naturalistes Ventenat,

Digitized by Google

Deschamps et La Billardière. Sur *l'Espérance* étaient, avec le commandant Huon de Kermadec, les officiers de marine Denis de Trobriand, Lasseny, La Grandière, de Lusanzay, La Motte du Portail, Le Grand, Laignel et Jurien, l'astronome Pierson, et les naturalistes Riche et Blavier. L'expédition avait mis à la voile de Brest le 28 septembre 1791.

Le 13 octobre, on mouilla en rade de Sainte-Croix de Ténériffe. Le 17 janvier 1792, on entra dans la baie de la Table, cap de Bonne-Espérance, et le lendemain, au lever du soleil, on salua la place de neuf coups de canon, qui furent rendus par le gouverneur hollandais. On n'avait pas oublié en ce lieu les importants services que l'on avait reçus de la marine française aux ordres du bailli de Suffren, pendant la dernière guerre; aussi les Français furent-ils accueillis en frères et avec des honneurs inusités. L'officier que d'Entrecasteaux avait envoyé pour prévenir le gouverneur de son arrivée, lui remit à son retour une dépêche que le commandant français de la station de l'Inde, le vice-amiral de Saint-Félix, avait fait porter au Cap par une frégate. Elle contenait les dépositions de deux capitaines de bâtiments marchands qui, pendant leur séjour à Batavia, avaient vu le capitaine anglais Hunter et les officiers de la frégate *le Syrius*, perdue sur l'île de Norfolk. Ces dépositions portaient que ce capitaine et ses officiers, venus avec lui de Botany-Bay à Batavia, sur un vaisseau hollandais, avaient aperçu près des îles de l'Amirauté des pirogues qui avaient donné des signes non équivoques de la communication des habitants de ces îles avec les Européens. Les insulaires aperçus dans ces pirogues avaient offert à leurs yeux des uniformes et des ceinturons de soldats de la marine de France qui leur avaient fait juger que ce ne pouvait être que les dépouilles des équipages des deux frégates aux ordres de Laperouse. Un moment, sur ces indications, d'Entrecasteaux eut l'espoir de retrouver cet illustre navigateur; mais bientôt il réfléchit que si l'on avait vu des habitants des îles de l'Amirauté vêtus d'habits européens, il était vraisemblable que les malheureux à qui ils avaient appartenu étaient pour la plupart morts dans un naufrage et que le petit nombre qui avait pu échapper aux flots avait été massacré par les indigènes du pays. Ces tristes réflexions ne l'empêchèrent pas toutefois de poursuivre avec ardeur sa recherche.

Digitized by Google

Le chemin le plus court pour arriver aux îles de l'Amirauté, où il se proposait dès lors d'aller directement, était de passer par le nord de la Nouvelle-Hollande, espérant arriver avant le retour de la mousson, et il se décida à prendre cette route. Mais après vingt et un jours de navigation, ne se trouvant encore, le 6 mars, que par 44° de longitude orientale et 35° de latitude, il reconnut qu'il lui serait impossible d'aller au delà de Timor et qu'il serait inutilement retenu dans les parages de cette île pendant toute la mousson de l'est. Il prit alors le parti de se rendre aux îles de l'Amirauté en passant par le sud de la Nouvelle-Hollande. Le 28 mars, il aperçut l'île d'Amsterdam, dont il détermina la position, ce qui n'avait pas encore été fait. Le 21 avril, par suite d'un faux relèvement de Willaumez, il alla mouiller dans la baie des Tempêtes, à la terre de Van-Diemen, croyant être dans celle de l'Aventure. Il envoya reconnaître une anse où il se rendit le surlendemain et qui fut nommée port d'Entrecasteaux. Vainement on essaierait de rendre la sensation que lui fit éprouver l'aspect de ce havre solitaire placé aux extrémités du monde, et fermé si parfaitement que l'on pouvait s'y considérer comme séparé du reste de l'univers. On y rencontrait à chaque pas, réunies aux beautés de la nature abandonnée à elle-même, des marques de décrépitude, des arbres d'une très-grande hauteur et d'un diamètre proportionné, sans branches le long de la tige, mais couronnés d'un feuillage toujours vert; quelques-uns paraissaient aussi vieux que le monde; entrelacés et serrés les uns contre les autres, ils servaient d'appui à d'autres d'égale dimension, mais tombant de vétusté et fécondant la terre de leurs débris réduits en poussière. Une douzaine de huttes rassemblées indiquaient, quoique désertes, que quelque peuplade errante venait sans doute les habiter dans la belle saison. Il découvrit, entre la terre de Diemen, à présent Tasmanie, et une île à laquelle fut donné le nom de Bruni, un canal qui a pris le nom de canal d'Entrecasteaux. Parti de la terre de Van-Diemen, le 28 mai, il fit route pour la Nouvelle-Calédonie, située sous le tropique, dans le plus beau climat, mais ne présentant qu'une côte hérissée de récifs inabordables. Bientôt il aperçut l'île Hammond. Voulant rendre sa route utile, sans cependant la prolonger, il prit le parti d'aller passer à l'ouest des îles nommées, par Shortland,

Digitized by Google

îles de la Trésorerie, et de côtoyer l'île de Bougainville, dont il reconnut la partie occidentale, ce qui n'avait pas encore eu lieu. On eut le beau spectacle de hautes montagnes, dont la pente s'adoucissait pour venir former de grandes vallées et s'étendre ensuite en de vastes plaines où l'on ne voyait pourtant aucune apparence de culture; tout était couvert d'arbres jusqu'aux cimes les plus hautes, qui paraissaient avoir au moins deux mille quatre cents mètres d'élévation perpendiculaire. Toute cette côte était environnée de récifs de corail qui la rendaient extrêmement périlleuse, et qui, de même que ceux que l'on avait rencontrés près de la Nouvelle-Calédonie, étaient le travail des polypes. Ils s'élèvent comme autant de colonnes du fond de la mer, et leur accroissement progressif menace d'augmenter de jour en jour le danger de la navigation dans ces parages. Aux feux que l'on aperçut dans l'île de Bougainville et dans des groupes d'îlots voisins, on avait déjà reconnu que ces lieux étaient habités; mais les pirogues des sauvages par lesquelles on fut bientôt visité, ne laissèrent plus aucun doute à cet égard. Les habitants de l'île Bougainville parurent d'une taille moyenne, leur peau semblait couleur noir de fumée; ils étaient sans vêtements, et leurs muscles très-prononcés annonçaient une grande force; leur figure n'était rien moins qu'agréable, mais elle était remplie d'expression; ils avaient la tête fort grosse, le front large, la face aplatie particulièrement au-dessous du nez, le menton épais, les joues un peu saillantes, le nez épaté, la bouche fort large et les lèvres assez minces. Le bétel, qui teignait d'une couleur sanguinolente leur grande bouche, ajoutait encore à la laideur de leur figure. Leurs oreilles percées étaient ornées d'anneaux de coquillages fort pesants. Quelques-uns avaient des raies blanches et rouges tracées sur le corps; leurs cheveux crépus et bien fournis formaient un grand volume. Après avoir terminé la reconnaissance de la côte occidentale de l'île Bougainville et de celle que ce même navigateur avait nommée Bouka, avoir reconnu, à cinq lieues de celle-ci, une terre aplatie à laquelle l'Anglais Carteret avait donné le nom de Charles-Hardy, et nombre de petites îles encore, on alla mouiller à la Nouvelle-Irlande dans le Havre-de-Carteret. On en sortit le 24 juillet 1792, par une ouverture entre l'île des Cocos et la Nouvelle-Irlande. Après avoir passé le canal Saint-Georges,

Digitized by Google

on se disposa à aller reconnaître l'île Sandwich. On la vit, comme la Nouvelle-Irlande, couverte d'arbres chargés de lianes et de plantes parasites, qui ressemblaient à autant de colonnes garnies de guirlandes et ajoutaient beaucoup à l'aspect pittoresque de cette île charmante. Le lendemain on eut connaissance des îles Portland, au nombre de sept, que l'on rangea de très-près. Puis on continua à se diriger vers les îles de l'Amirauté, où le commodore Hunter avait cru apercevoir les débris de la malheureuse expédition de Laperouse; et l'on cingla vers l'île la plus méridionale de ce petit archipel. Un grand arbre porté sur les brisants, fut d'abord pris par quelques gens des équipages pour des débris de navires; mais on fut bientôt désabusé. Après avoir louvoyé la nuit du 28 au 29 juillet pour se soutenir contre les courants, et s'être concerté sur les recherches à faire, on se dirigea vers l'île la plus orientale du groupe, où, disait-on, avaient été aperçus des sauvages vêtus d'uniformes de la marine française. D'Entrecasteaux, désirant avoir une entrevue avec les sauvages, alla se mettre sous le vent de leur île qui ne lui offrit, en raison de son peu d'étendue, qu'un bien faible abri. Alors les sauvages parurent en foule; les uns couraient le long du rivage, d'autres, les yeux fixés sur les vaisseaux, invitaient par des signes les étrangers à descendre à terre. Enfin, quelques-uns lancèrent une pirogue à balancier qu'ils dirigèrent un moment vers *l'Espérance*, puis qu'ils ramenèrent presque aussitôt à terre. D'Entrecasteaux expédia ses canots avec différents objets destinés aux habitants de cette petite île; mais en ayant soin de tenir ses frégates à portée de les protéger; car l'Anglais Carteret avait rendu célèbre la perfidie des habitants du sud des îles de l'Amirauté depuis l'an 1767. Ils montrèrent d'abord toutes les apparences de la bonne foi; mais ils ne tardèrent pas à faire connaître leur inclination au vol, dès qu'ils furent presque assurés de l'impunité. N'ayant trouvé là aucun renseignement, on porta au nord des îles de l'Amirauté où l'on eut également des relations avec les sauvages, qui furent trouvés plus probes que ceux que l'on avait vus précédemment. Ils parurent d'une grande douceur, et un air de bonté était peint sur tous leurs traits. Le 2 août, on eut connaissance de l'archipel des îles Hermites. Le soir du même jour, on reconnut l'île la plus orientale du petit archipel auquel Bou-

Digitized by Google

gainville avait donné le nom d'Échiquier. Un grand nombre d'îles liées entre elles par des récifs, se voyaient depuis le nord jusqu'à l'ouest. Leurs terres très-basses étaient couvertes d'arbres fort élevés. Le 8 août, comme on était sous la ligne, on vit une trombe considérable se former dans le sud-ouest; elle avait la forme de deux cônes très-allongés réunis par leurs sommets; la base de l'un de ces cônes reposait sur la mer, celle de l'autre se cachait dans un nuage fort épais. Le 12, on eut connaissance de la plus grande des îles Schouten. Le 19, on doubla pour la première fois, à la distance de deux kilomètres, le cap Good-Hope de la Nouvelle-Guinée; puis on longea de fort près les côtes de cette terre qui étaient pour la plupart coupées à pic, mais où l'on remarquait pourtant quelques endroits propres au débarquement. De là on fit voile pour les Moluques, par le détroit de Dampier, et après avoir un moment eu le dessein de reconnaître le détroit de Watson, d'Entrecasteaux entra dans celui de Pitt bordé de terres élevées et couvertes partout de grands arbres. Après avoir déterminé la position des îles Salawatty, Popo et Canary, d'Entrecasteaux alla à l'île de Céram, dont les hautes montagnes boisées présentaient un magique aspect, et il entra dans le canal qu'elle forme avec l'île de Bonoa. On ne tarda pas à voir l'île d'Amboine, où l'on relâcha avec l'autorisation du gouverneur hollandais. Après avoir encore reconnu quelques-unes des Moluques, on arriva à la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, où l'on essuya une terrible tempête, pendant laquelle d'Entrecasteaux fut trop heureux de trouver un refuge, au moment de faire côte, dans un mouillage qui prit le nom de Legrand, de celui par qui il avait été découvert du haut des mâts. Les naturalistes et les autres savants descendirent à terre pour y faire leurs excursions et leurs observations. Riche, l'un d'eux, se laissa égarer tout seul en courant à la recherche des plantes et des animaux extraordinaires de la Nouvelle-Hollande. Ayant aperçu quelques sauvages, il essaya de communiquer avec eux afin de connaître leur manière de se nourrir et de leur demander quelques aliments, car il était violemment tourmenté par la faim; mais ils prirent tous la fuite devant lui. Déjà l'on pleurait sa mort comme assurée, lorsqu'au bout de cinquante heures d'isolement et de fatigues, il fut retrouvé errant au bord de la mer, dans un cruel état d'affaisse-

Digitized by Google

ment et le visage tout décomposé. On eut des peines infinies à le rappeler à son état naturel. D'Entrecasteaux leva l'ancre de la baie Legrand pour faire route de nouveau vers le cap de Diemen, et bientôt se retrouva à l'entrée de la baie des Tempêtes. Le vent qui soufflait de l'est-sud-est empêchant de donner dans le canal, d'Entrecasteaux fit prendre le parti d'aller à la baie des Roches, à l'entrée de celle des Tempêtes. On alla ensuite chercher le canal, et l'on mouilla dans la baie de l'Aventure. Chemin faisant, on laissait des animaux et des plantes d'Europe sur les terres que l'on reconnaissait pour les y faire multiplier. Ayant appareillé de la baie de l'Aventure, on passa tout près et au nord de la Nouvelle-Zélande, mais sans que d'Entrecasteaux, dont la mémoire était encore remplie de la catastrophe arrivée à Marion, consentît à y mouiller. On reconnut aussi les îles Curtis et Macauley, dont le groupe prit le nom de Kermadec. Le 18 mai 1793, vers les six heures du soir, d'Entrecasteaux aperçut de très-loin, au nord-nord-ouest, une terre nouvelle, ce qui le détermina à passer la nuit en panne. Le lendemain, au lever du jour, il la revit encore et s'en approcha, mais sans y aborder. Il en reconnut tous les contours, qui avaient environ deux myriamètres et demi. Sa forme était à peu près triangulaire. L'intérieur offrait de grands escarpements; des arbres se voyaient jusque sur les sommets les plus élevés. Un bas-fond, situé tout près de la côte au nord-ouest, s'étendait jusqu'à six cents mètres au moins dans cette même direction. Huit rochers, éloignés les uns des autres de quelques centaines de mètres, s'avançaient dans la mer. D'Entrecasteaux nomma cette petite terre île de la Recherche, et ne se doutant pas qu'il avait si proche de lui ce qu'il cherchait depuis si longtemps et ce qu'il allait chercher encore, il s'en éloigna sans y avoir touché. C'était justement l'île où l'infortuné Laperouse avait fait naufrage.

Trois jours après, d'Entrecasteaux aperçut Éoa, une des îles des Amis ou de Tongatabou, et le lendemain, il vint mouiller en rade de l'île Tongatabou même, que ses terrains assez bas ne lui avaient pas laissé voir de très-loin. On eut immédiatement à bord la visite d'un chef nommé Finau, dont le corps était couvert de cicatrices; il les montrait avec orgueil, disant qu'elles étaient les suites des coups de zagaies qu'il avait reçus dans les combats li-

Digitized by Google

vrés par lui aux habitants des îles Fidji. Les vaisseaux étaient entourés de pirogues, les ponts encombrés d'insulaires. Sur le soir, on pria Finau d'engager ceux-ci à se retirer. Sur-le-champ, agitant sa massue avec une force et une agilité extraordinaires, il se mit à les poursuivre, et on les vit se précipiter en toute hâte à la mer pour échapper à ses coups. Le lendemain, d'Entrecasteaux fit dresser les tentes d'un observatoire et celles d'une espèce de marché forain sur la côte sud-ouest de la petite île de Pangaïmatou. Les insulaires de Tongatabou y accoururent en foule pour voir et échanger les objets curieux d'Europe. On y vit venir la reine Tirré, aux cheveux taillés de la longueur de deux tiers de décimètre et couverts, de même que son front, d'une poudre rougeâtre; et Fatafé, fils du roi Poulao, chef très-puissant qui se chargea de faire régner l'ordre parmi les naturels, mais qui ne put prévenir toutefois d'assez nombreux larcins, ni même de graves malheurs; car un factionnaire fut attaqué et blessé par un naturel du pays. Touban, chef suprême de Tongatabou, de Vavao, d'Anamanka et autres îles, arriva lui-même à bord avec l'assassin et le fusil que celui-ci avait volé. Le guerrier Finau, ne dédaignant pas de faire l'office de bourreau, levait déjà sa massue pour faire justice du coupable, quand d'Entrecasteaux et le malheureux factionnaire lui-même demandèrent qu'on l'épargnât; on se contenta de lui faire donner quelques coups de corde sur les épaules. La bonne harmonie faillit encore être troublée par suite des larcins dont les insulaires se rendaient coupables de plus en plus. Il y en eut qui portèrent l'audace jusqu'à arracher les couteaux des mains des Français; on les poursuivit jusque sur l'île de Tongatabou; l'un d'eux tua un des forgerons de *la Recherche*, et l'on fut obligé de tirer le canon à mitraille pour dissiper les groupes menaçants qui se formaient sur différents points de l'île. L'officier Trobriand lutta corps à corps avec un insulaire sur les intentions duquel il s'était mépris, et le tua d'un coup de fusil. Tout se calma pourtant, et l'on quitta Tongatabou en laissant aux chefs et en gardant d'eux d'assez agréables souvenirs. D'Entrecasteaux reconnut ensuite l'archipel du Saint-Esprit, découvert par Quiros en 1606. Il revit peu après les hautes montagnes de la Nouvelle-Calédonie, et eut quelques rapports avec les habitants de cette terre qui étaient d'audacieux

Digitized by Google

voleurs et de si abominables anthropophages, qu'ils présentaient aux Français, pour les leur faire manger, des restes de chair humaine rôtie, attachés encore à leurs ossements. Sur les entrefaites, le capitaine Huon de Kermadec mourut d'une fièvre étique qui le dévorait depuis plusieurs mois. Il fut inhumé, selon ses dispositions testamentaires, vers le milieu de l'île de Pudyoua, pendant la nuit. Il avait recommandé qu'on ne lui élevât aucun monument, dans la crainte sans doute que les habitants de la Nouvelle-Calédonie ne découvrissent le lieu de sa sépulture et ne fouillassent la terre pour enlever et dévorer sa dépouille. Le commandement de *l'Espérance* fut donné à d'Auribeau. On fit voile de la Nouvelle-Calédonie pour l'île Sainte-Croix, et d'Entrecasteaux envoya deux canots sonder un enfoncement qu'il apercevait entre cette île et celle de la Nouvelle-Jersey. C'était un canal parfaitement propre à la navigation qu'il venait de découvrir, après l'avoir pris un moment pour une baie. On eut quelques rapports avec les naturels de l'île Sainte-Croix qui montrèrent beaucoup de défiance et de mauvaise foi. On s'approcha ensuite des terres Arsacides dont on voyait les hautes montagnes vers l'ouest-sud-ouest, et l'on fut entraîné, durant la nuit, par les courants, dans un grand canal entre l'île de la Délivrance et celle de Saint-Christophe qui fait partie de l'archipel de Salomon. Après quoi on releva l'île dite des Contrariétés, qui parut petite, peu montueuse et très-boisée. On longea les îlots des Trois-Sœurs, et on louvoya pour gagner au sud et sortir du détroit. Après avoir vu de nouveau l'île Hammond, et avoir reconnu les terres des Arsacides de manière à ne pas douter qu'elles ne fussent l'archipel de Salomon, découvert par Mendana, d'Entrecasteaux cingla vers les côtes septentrionales de la Louisiade qu'il reconnut et avec les habitants de laquelle il eut quelques entrevues. Ils avaient des cheveux laineux et ornés de plumes, et plusieurs portaient un petit os dans un trou percé à la cloison du nez. On admira leur habileté à se diriger au plus près du vent. Leurs cabanes, comme celles des Papous, étaient élevées sur des pilotis de deux à trois mètres au-dessus du terrain. D'Entrecasteaux vit ensuite s'élever la côte occidentale de la Nouvelle-Bretagne, au nord de laquelle il découvrit plusieurs petites îles très-montueuses inconnues jusqu'alors. Il longea d'assez près l'île Portland et peu après

Digitized by Google

aperçut la plus orientale des îles de l'Amirauté. Il reconnut encore les Anachorètes de Bougainville. Sur les entrefaites, d'Entrecasteaux, en qui s'étaient manifestés quelques légers symptômes de scorbut, succomba, sur son bord, le 20 juillet 1793, après deux jours d'horribles souffrances.

Le capitaine d'Auribeau prit le commandement de l'expédition, alla mouiller à l'île Waygiou, après avoir aperçu les îles des Traîtres et doublé de nouveau le cap Good-Hope de la Nouvelle-Guinée. De là, on vint jeter l'ancre à l'île de Bourou, appartenant aux Hollandais. Comme on se dirigeait ensuite vers le détroit de Bouton, d'Auribeau tomba malade, et de Rossel prit la conduite des deux frégates. Après avoir passé le détroit de Bouton, on traversa celui de Saleyer, et l'on alla mouiller à Sourabaya, un des établissements hollandais dans l'île de Java.

Depuis quelque temps, le bruit des événements arrivés en France excitait une grande fermentation parmi les équipages de *la Recherche* et de *l'Espérance*. Les officiers n'en étaient plus maîtres, et voyaient à chaque instant leur autorité méconnue, leur existence menacée. D'Auribeau, dont la santé s'était un peu rétablie, et de Rossel jugèrent à propos de se mettre sous la protection des Hollandais qui étaient entrés dans la querelle des alliés avec la France. D'Auribeau se débarrassa de ceux de ses compatriotes qui mettaient le plus d'obstacles à lui laisser arborer pavillon blanc et à lui permettre de traiter avec les ennemis. Les officiers Laigniel, Legrand et Willaumez, et les naturalistes La Billardière, Riche et Ventenat, furent jetés dans les prisons de Java, où ils restèrent jusqu'à ce qu'on eût trouvé une occasion de les renvoyer soit dans les possessions françaises de la mer des Indes, soit en France même. Laigniel et Willaumez furent transportés peu après à l'île de France, où ils se mirent à la disposition du vice-amiral Saint-Félix, chef de la station. D'Auribeau ne survécut pas au remords d'avoir livré ses frégates. De Rossel, tombé au pouvoir des Anglais avec un bâtiment étranger sur lequel il était passé, fut retenu prisonnier à Londres jusqu'à la paix d'Amiens. Par la suite, il paya un tribut à la mémoire de son ancien chef d'expédition, en publiant le dernier voyage du contre-amiral d'Entrecasteaux. Le naturaliste La Billardière rédigea et publia de son côté, dans un esprit de haine

Digitized by Google

contre celui-ci, le voyage de *la Recherche* et de *l'Espérance;* mais son travail, rempli de personnalités et de récriminations, n'était pas destiné à jouir d'une haute estime (8).

Un officier de l'ancienne marine, lieutenant dans la nouvelle, Aubert Dupetit-Thouars, avait sollicité la faveur de partager avec d'Entrecasteaux l'honneur d'aller à la recherche de Laperouse, et en même temps d'ouvrir de nouvelles voies au commerce français. A cet effet, il avait demandé deux navires pour les armer à ses frais; mais l'Assemblée constituante n'ayant pas accédé à ses désirs, Dupetit-Thouars avait armé le navire particulier *le Diligent*, et, après avoir obtenu de l'Assemblée législative une somme de dix mille livres pour son expédition, il avait mis à la voile en avril 1791. Par malheur, arrivé à l'île Fernando-Noronha, il fut arrêté par les Portugais qui conduisirent son navire à Fernambouc, et le transférèrent de sa personne dans les prisons de Lisbonne. C'était un attentat au droit des gens, car à cette époque la guerre n'était pas encore déclarée entre la France et le Portugal. Bientôt on verra Aubert Dupetit-Thouars, sorti de captivité, transformer le navigateur en héros.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

1793.

Destitution de Gaspard Monge. — Dalbarade, commissaire général de la marine. — Ses antécédents, son caractère comme ministre. — Suite de l'histoire parlementaire de la marine sous la Convention. — Envoi des représentants aux armées et dans les ports. — Premières hostilités avec l'Angleterre. — Combats de détail. — Mouvement girondin dans les départements. — Situation nouvelle de Marseille et de Toulon. — Trogoff, Chaussegros, Saint-Julien et Puissant de Molimont, chefs de la marine à Toulon. — Mouvement contre-révolutionnaire de Toulon. — Conduite et commencement de réhabilitation de Trogoff.

Convaincue enfin de la nullité de Monge comme ministre de la marine, la Convention le destitua, et ordonna que ses six adjoints fussent gardés à vue jusqu'à ce qu'ils eussent rendu compte de leur gestion.

La consigne fut presque aussitôt levée pour l'un d'eux, protégé de Cambon, que l'on plaça, le 10 avril 1793, à la tête du département de la marine. C'était Jean Dalbarade qui, si l'on en croit une lettre adressée au maréchal de Castries par le colonel de Meuron, propriétaire du régiment suisse de ce nom au service de la Compagnie hollandaise, en 1783, avait droit d'être fameux au même titre que Cartouche et Mandrin, et qui, en tous cas, s'était vu condamner à la prison, en 1781, pour avoir débauché des équipages de la marine de l'État (1). A part ces peccadilles et d'assez nombreux actes de pirate plutôt que de corsaire, Dalbarade était un intrépide marin, un homme éminemment propre à la course. Dans une seule de ses campagnes, durant la guerre de l'Amérique, il avait fait deux fois le tour des trois royaumes, et

Digitized by Google

enlevé aux Anglais vingt-huit navires, dont six corsaires, sans autre secours que la frégate *l'Aigle* qu'on lui avait confiée, et avec laquelle il s'était chargé de prouver, contre l'opinion de tous les marins d'alors, par l'expérience d'un combat très-vif, qu'avec l'échantillon du 12 on pouvait porter et tirer du 24 (2). Ces faits d'armes avaient pu être récompensés à juste titre par les grades dans la marine royale que lui avait conférés Louis XVI, par le brevet de chevalier de Saint-Louis qu'il s'était honoré d'obtenir en 1787 (3), et, en dernier lieu, par celui de capitaine de vaisseau ; mais ce n'étaient pas assurément des droits à se voir élevé à la tête du département de la marine et des colonies. Dalbarade n'ordonnait rien, ne faisait rien comme ministre que festiner en la compagnie des Montagnards, et, malgré cela, il se montrait méfiant et jaloux à l'excès des talents des autres. Il fallait un administrateur, on nomma un pirate.

La surveille de la nomination de Dalbarade au commissariat général de la marine, Kerguelen, relevé du jugement du conseil de guerre de 1775, qui le déclarait à jamais incapable d'être employé sur les vaisseaux de l'État pour avoir abandonné un canot chargé d'hommes, dans son expédition aux Terres Australes (4), avait été appelé par Monge au poste de premier adjoint, sur la démission de Taillevis-Périgny ; mais on l'écarta presque aussitôt, et il vit son éloignement avec beaucoup de regret et d'amertume, car il s'était flatté que sa nouvelle position serait le marche-pied qui le conduirait bientôt à la tête du département. On trouva qu'il serait plus utile sur les vaisseaux que dans un poste administratif ; il fut fait contre-amiral, et envoyé en cette qualité à l'armée de Brest.

La ville et le port de Brest étaient le théâtre d'événements de plus en plus graves. Une foule de galériens, condamnés à perpétuité, se rendaient, par Vire, à Paris. Ils jetaient partout l'effroi sur leur passage. Les Jacobins voyaient venir ce renfort avec plaisir. La Convention nationale, voulant en écarter le plus possible de la capitale, et couvrir d'un voile épais le passé de ceux qui pouvaient prouver, tant bien que mal, qu'ils avaient encouru leur condamnation pour crime militaire, décréta que les individus détenus aux galères pour désertion antérieure à la déclaration de guerre du 20 avril 1792, seraient mis en liberté, et abolit tout

Digitized by Google

jugement rendu contre eux. On en répartit un certain nombre dans les armées de terre et de mer; il est facile de juger du surcroît d'indiscipline et de discorde que de tels renforts apportaient dans les équipages déjà si insoumis.

Le 30 avril 1793, la Convention nationale décréta qu'il y aurait des commissaires pris dans son sein et revêtus du titre de représentants du peuple, avec un pouvoir discrétionnaire, auprès des armées et sur les côtes, pour surveiller les chefs, faire agir les troupes suivant l'esprit révolutionnaire, déjouer les intrigues de l'ennemi, et accélérer de toutes parts les travaux.

Des forces navales considérables étaient en armement à Brest, à Rochefort et à Toulon, et des mesures de surveillance rigoureuse étaient ordonnées dans tous les ports et arsenaux de la République, contre les Anglais et leurs agents que l'on soupçonnait d'avoir incendié dernièrement la voilerie de Lorient. Le vice-amiral Morard de Galles, auquel on avait d'abord donné la destination de Saint-Domingue, et qui déjà même était porteur de ses instructions, venait de recevoir contre-ordre, pour se rendre à Brest et y rassembler les armements de ce port et ceux de Rochefort et Lorient.

En attendant que les flottes ou escadres entrassent en campagne, quelques frégates croisaient, et de nombreux corsaires tenaient déjà la mer. Le seul port de Dunkerque, justifiant sa vieille renommée, avait armé vingt-quatre bâtiments dès le premier mois des hostilités. Saint-Malo, le Havre, Cherbourg, Lorient, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Bayonne, et jusqu'aux moindres ports de l'Océan se disputaient à qui en lancerait le plus. Dans la Méditerranée, Cette en produisait un bon nombre, et Marseille à elle seule en donnait jusqu'à trente-deux. Les marchands de Londres étaient terrifiés.

Un corsaire de Bordeaux, *la Citoyenne française*, de 26 canons et 6 obusiers, qui venait de prendre un brig anglais et une goëlette de Hambourg, ne craignit pas d'affronter la frégate d'Angleterre *l'Iris*. L'intrépide Dubedat, qui commandait *la Citoyenne*, engagea le combat bord à bord, au milieu d'une pluie de boulets et de mitraille. Un coup de canon l'étend mort sur son pont, mais Bégal, son second, lui succède et continue l'action avec une ardeur incroyable. *L'Iris* est démâtée de son beaupré et de son mât de

Digitized by Google

misaine; les bordées de *la Citoyenne* ont fait d'affreux ravages dans tous ses agrès, entamé ses murailles, et répandu la mort et la terreur dans son équipage. Elle ne cherche plus que l'occasion d'échapper à une catastrophe imminente; le vent lui vient en aide, et elle en profite pour fuir à toutes voiles devant l'habile et valeureux corsaire. La Convention nationale décréta que le nom de *la Citoyenne française* serait inscrit dans son procès-verbal, qu'il y serait fait mention de la conduite de l'équipage, et qu'un secours, en attendant une pension, serait donné à la veuve du brave Dubedat. La corvette particulière *le Brutus*, du port de Bordeaux, soutint deux combats contre des bâtiments anglais, notamment contre une frégate de 28 canons, ce qui lui valut d'être achetée tout armée pour le service de la République. Le corsaire de Dunkerque *l'Ami des lois*, de 8 pièces de canon et de quarante hommes d'équipage, capitaine Scorffery, après avoir fait de nombreuses captures, enleva à l'abordage un brig de guerre anglais portant trois officiers et cent cinquante hommes. Dans la Méditerranée, à la faveur du premier enthousiasme, on vit des choses qui rappelaient les plus audacieuses aventures de la flibuste. Le capitaine corsaire Hippolyte Mordeille, parti de Marseille sur son bâtiment *la République française*, à une époque où l'on n'avait pas encore rompu avec l'Espagne, laissait passer les navires de cette nation, lorsqu'il tomba lui-même, le 1er avril 1793, sous la volée d'une frégate espagnole de 40 canons, qui ne s'empara de lui qu'après avoir éprouvé la plus vive résistance. Emmené à Alicante, où il est enfermé dans le château avec tous ses camarades, Mordeille conçoit, avec quelques-uns des siens, le projet de s'évader : après avoir brisé les barreaux de fer qui les retenaient prisonniers, ils descendent pendant la nuit, au nombre de vingt, par une des fenêtres du château, s'embarquent dans un canot et courent vers un bâtiment de la rade, où ils trouvent neuf hommes. Au mouvement qu'ils font en l'abordant, le capitaine espagnol, avec quatre matelots, se jette à la mer, et se sauve sur le rivage; les quatre hommes restés à bord sont faits prisonniers. Mordeille et ses camarades, sans perdre un instant, appareillent sur leur capture, et, favorisés par un vent frais, gagnent le port de Toulon.

L'action du capitaine corsaire Charabot, de Marseille, est plus

Digitized by Google

extraordinaire encore : à son retour de courses, où il avait pris successivement un grand nombre de navires marchands, son brig *le Mouraille* est assailli par un terrible coup de vent qui le fait sombrer. Le capitaine et son équipage se sauvent dans trois petites embarcations qui ne tardent pas à être séparées. Tout à coup Charabot aperçoit un brig anglais, l'aborde, avec quatorze des siens, s'en empare la hache et le couteau à la main, et rentre dessus triomphant à Marseille.

Les croisières des bâtiments de l'État n'étaient pas moins funestes au commerce anglais que celles des corsaires français. *La Thétis*, capitaine Vanstabel, dans l'une d'elles, qui dura quatre mois, prit, coula ou brûla près de quarante navires marchands. Vanstabel ayant été nommé ensuite au commandement du *Tigre*, vaisseau de 74 canons, fit encore d'importantes captures, dont il amena quelques-unes à Brest, en venant se joindre à l'armée navale aux ordres de Morard de Galles. Les croisières des frégates et corvettes *l'Engageante*, *la Proserpine*, *la Carmagnole*, *la Vigilante*, *la Cléopâtre*, *la Sémillante*, *la Perdrix*, *la Prompte*, capitaines d'Ordelin, Blavet, Zacharie-Allemand, Bergevin, Mullon, Barré, Aved-Magnac, furent aussi très-fructueuses. Elles donnèrent nécessairement lieu à plusieurs combats.

La Sémillante engagea une action très-vive avec la frégate anglaise *la Vénus ;* le lieutenant Gaillard et l'enseigne Belleville furent tués à bord de *la Sémillante ;* mais ce double malheur ne fit qu'accroître la rage de l'équipage, et la frégate anglaise dut chercher son salut dans la fuite. Si la frégate *la Cléopâtre*, capitaine Mullon, ne fut pas aussi heureuse, elle ne fut pas moins héroïque dans la rencontre qu'elle fit de la frégate *la Nymphe*, capitaine Pellew, de force supérieure. Les deux capitaines se saluèrent, puis donnèrent le signal d'une furieuse action ; les deux frégates furent mises dans un état pitoyable. Le commandant Mullon, quoique frappé d'un boulet, trouve encore la force, au milieu de son agonie, de tirer de sa poche la liste des signaux de la côte de France et de l'avaler, croyant qu'elle était l'objet des recherches des ennemis. Cependant, le combat n'était pas fini : on en vint à un abordage, où le nombre devait triompher de la valeur. Quand *la Cléopâtre* tomba aux mains des Anglais, ce n'était plus qu'un débris informe et près de sombrer.

Digitized by Google

Les deux brigs *l'Espiègle* et *le Furet*, capitaines Cornic et Desgarceaux, allant de conserve, mirent en fuite une frégate anglaise qui voulait leur couper le chemin de Bordeaux. Nul doute que si la guerre maritime eût consisté en affaires de ce genre, ou seulement en affaires de détail, la France ne l'eût emporté, malgré la perte de ses officiers de mer et la dislocation de ses équipages; mais ces brillants coups de main ne devaient être qu'une faible consolation à de grands revers d'ensemble.

Cependant, des événements dont l'influence devait encore se faire sentir sur le moral des équipages avaient lieu à Paris. La révolution du 31 mai 1793 avait achevé de faire passer le gouvernement dans la rue et commencé la ruine du parti des Girondins accusés de vouloir fédéraliser la France; l'insurrection du 2 juin l'avait fort avancée, par l'arrestation et la mise en accusation de vingt-deux des plus remarquables d'entre eux. La Convention nationale débordée, décimée, ne faisait plus qu'obéir aux volontés de la commune et de ce qu'il y avait de plus fougueux dans la populace qui refluait sur Paris de tous les côtés de la France. Marat était mort sous le poignard de Charlotte Corday; mais le règne des bourreaux n'était pas encore à sa fin. Les membres du comité de salut public, moins Barrère, furent changés comme trop modérés encore, et Couthon, Saint-Just, Jean-Bon-Saint-André, Hérault de Séchelles et quelques autres les remplacèrent.

C'est le moment de nous occuper des grands et tristes événements qui se passaient à Toulon, et de chercher à les éclaircir d'après des renseignements et des pièces que des individus plus ou moins compromis dans ces événements, ou intéressés à laisser retomber tout le poids des reproches sur des hommes souvent moins coupables qu'eux, avaient eu soin de ne pas divulguer. De tous les auteurs qui ont écrit sur la révolution française, aucun n'a pris la peine de baser la condamnation de certains hommes ou la glorification de quelques autres, dans l'affaire de Toulon, sur l'examen et la comparaison des pièces, nous ne dirons pas seulement inédites, mais même imprimées. Ils s'en sont tenus aux rapports faits à la Convention, et quand ils ont répété avec Jean-Bon-Saint-André et Barère, *l'infâme* Trogoff, *l'infâme* Puissant, *le vertueux et patriotique* Saint-Julien, tout est dit, leur histoire est écrite à cet endroit, et cette façon de se prononcer étant passée

Digitized by Google

à l'état chronique, elle se perpétue sous toutes les formes depuis un demi-siècle.

L'arrivée des commissaires de la Convention Moïse Bayle et Boisset de Montélimar, à Marseille, Beauvais et Pierre Bayle, à Toulon, loin d'arrêter les désordres et les crimes, n'avait fait que les accroître. A côté du club des *Adorateurs de la Liberté et de l'Égalité* de Toulon, et sous la protection de celui-ci, il s'en était organisé un autre au sein même de l'arsenal. Composé des ouvriers de la marine, et ayant de nombreux affiliés parmi les équipages, ce club avait la prétention non-seulement de décider tout ce qui concernait le personnel de la marine, mais d'envoyer des victimes à l'échafaud; le plus souvent il ne les sacrifiait pas de ses propres mains, et se bornait à les désigner au club de l'Égalité, qui en faisait son affaire. Le club de l'arsenal avait pour guide l'ancien procureur Barthélemy qui, non content de cumuler les fonctions de membre du conseil permanent et de président du tribunal révolutionnaire, s'était encore emparé de celles de commissaire-auditeur de la marine.

Cependant, depuis la fin tragique de Louis XVI, les crimes et les meurtres plus ou moins juridiques qui ensanglantaient la France, les mesures violentes de la Convention avaient enfin réveillé dans la majorité des populations méridionales le sentiment de leur propre conservation, d'autant plus que les bandes marseillaises, occupées les unes à Paris ou du côté de la Vendée, les autres dans le royaume de Sardaigne, n'étaient plus là pour faire contre-poids à la réaction. Ce mouvement de retour s'était surtout fait sentir parmi les armateurs et les négociants que l'état des choses conduisait à une ruine certaine, et qui n'étaient pas moins suspects que les nobles aux sociétés populaires. Le commerce maritime de Marseille n'existait plus en quelque sorte; la marine du Levant s'y trouvait tout entière compromise, et les matelots et les ouvriers de Toulon voyaient leur avenir et celui de leurs familles perdus. D'ailleurs la disette et la faim étaient devenues le cortége de ce bouleversement de l'ordre social et de l'anéantissement du négoce, et les classes inférieures elles-mêmes commençaient à reculer devant un régime effrayant dont elles ne voyaient pas la fin. Les journées du 31 mai et du 2 juin 1793, à Paris, avaient, en dernier lieu, excité encore dans le Midi l'impatience

Digitized by Google

de secouer le joug de la Montagne, et avaient révolté le cœur de bien des marins, même de ceux qui devaient leur fortune militaire à la révolution. Dans ces circonstances, les mécontents, qui étaient nombreux, se montrèrent à Marseille comme ils s'étaient montrés à Lyon et dans plusieurs autres parties de la France.

Marseille, accusée de tendre au fédéralisme, ce qui d'ailleurs était assez conforme à ses vieux souvenirs historiques, à ses antécédents même les plus rapprochés, affirmait au contraire, par certains de ses organes, qu'elle ne se soulevait que pour s'opposer au fédéralisme des *Montagnards*, et pour soutenir l'unité et l'indivisibilité de la République, que des proconsuls voulaient se partager en une foule de petites tyrannies ensanglantées; elle prétendait, par d'autres organes, qu'elle se faisait une loi de rester fidèle à la constitution de 1791 et de repousser, comme un exécrable présent, celle de 1793. Mais on n'en disait pas moins que son maire, Mouraille, aspirait à devenir le chef d'une petite république dont elle serait la tête, de même qu'on avait dit que Sabathier d'Antonelle, noble et ancien officier, maire d'Arlès, ne s'était fait clubiste et ami de Jourdan-Coupe-Tête, que pour se faire aussi le chef d'une république composée de l'ancienne sénéchaussée d'Arles. Ce qu'il y avait de plus clair, c'est qu'on ne savait pas au juste ce que l'on voulait, si ce n'est résister à l'oppression du moment, à la tyrannie de la Montagne, comme en d'autres temps on avait résisté à celle de la royauté. Des meneurs ne devaient pas tarder à exploiter cette confusion des idées.

Naguère, l'Assemblée constituante avait divisé les grandes villes en sections, pour faciliter les élections. Les sections prétendaient différer des clubs en ce qu'elles soutenaient exister en vertu de la loi et donnaient un libre accès à tous les citoyens; tandis que les clubs, disaient-elles, s'étaient formés au mépris des lois qui abolissaient toutes corporations et agrégations, et ne s'ouvraient qu'à ceux que la société voulait bien y admettre. Pendant quelque temps les sections avaient langui; mais les commissaires de la Convention leur avaient rendu le mouvement. Moïse Bayle y avait ruiné la popularité du maire Mouraille. Mais, d'un autre côté, ceux des Marseillais qui étaient restés précédemment renfermés dans leur égoïsme ou dans leur indifférence, finirent par se rendre aux sections, d'abord pour y entendre les deux orateurs de la

Digitized by Google

Convention, et bientôt pour les combattre. Ils conquirent la majorité, et, s'enhardissant par le succès, ils imaginèrent un comité central, formé de deux commissaires de chaque section, qui, dès le début, contre-balança et au delà l'influence des commissaires conventionnels. Le comité central devint le comité général qui, directeur des sections, réduisit Moïse Bayle et Boisset à s'enfuir, et prit en main la domination naguère exercée par le club. Celui-ci fut même obligé de se disperser. Des députés de Lyon, de Bordeaux, du Gard, des Basses-Alpes et des Hautes-Alpes se rendirent à Marseille pour s'y concerter. Mais nulle part encore de ce côté il n'était question de restaurer la monarchie.

Des sections s'étaient ouvertes dans chaque commune du département des Bouches-du-Rhône et avaient formé un comité général, à l'imitation de Marseille, tandis qu'on travaillait sourdement le département du Var pour l'entraîner dans le même mouvement. Toutefois encore, avec l'appui des deux commissaires Beauvais et Pierre Bayle, le club des *Adorateurs de la Liberté et de l'Égalité* n'avait pas cessé de dominer à Toulon, et les partisans nombreux du renversement de la tyrannie de ce club étaient encore obligés de se mouvoir dans l'ombre.

Dans ces circonstances, quatre hommes appartenant à la marine semblaient destinés, par le fait seul de leur position, à exercer une grande influence sur les événements. C'étaient Trogoff, commandant général par intérim de l'armée navale; Saint-Julien, contre-amiral sous ses ordres; Chaussegros, contre-amiral, commandant des armes à Toulon; et l'ordonnateur Puissant de Molimont. Il importe de rappeler ce qu'étaient ces quatre hommes.

Jean-Honoré, comte de Trogoff de Kerlessi, était d'une ancienne famille de Bretagne, que la chambre de réformation de la noblesse de cette province, en 1669, avait maintenue noble, bien qu'elle vécût depuis nombre d'années dans la pauvreté; on la trouvait, en Bretagne, dès l'an 1460, sous le nom de Trogoff de Kerguern, déjà en possession de titres héréditaires (5). Une partie de cette famille, qui depuis quelque temps était passée à la Guadeloupe et à Saint-Domingue, y avait acquis quelque bien. De 1767 à 1770, les états de la marine comptaient trois Trogoff; mais bientôt il n'était plus resté que le plus jeune qui, après avoir reçu une éducation première littérairement fort négligée, avait

Digitized by Google

été nommé, en 1767, garde de la marine et du pavillon, et, en 1773, enseigne de vaisseau. Dès le début de la guerre navale pour l'indépendance de l'Amérique, Trogoff avait déployé beaucoup d'énergie, de courage et d'activité. Peu s'en fallut qu'il n'eût eu l'honneur de tirer le premier coup de canon sur mer dans cette guerre; le premier, en tout cas, il avait protesté contre la violence que les vaisseaux anglais exerçaient sur les neutres, à propos d'un navire hollandais, dans le temps que la Hollande était encore incertaine du parti qu'elle prendrait. Durant tout le cours de la guerre, il s'était fait remarquer par une conduite brillante, particulièrement le 16 novembre 1778, que, commandant un brigantin, il avait enlevé à l'abordage un corsaire anglais, ce qui lui avait valu le grade de lieutenant l'année suivante, et le 12 avril 1782, que, servant sur *le Glorieux*, à la bataille de la Dominique, il avait remplacé le commandant des Cars, tué dans l'action; ce jour-là, il avait retardé longtemps la prise de cet héroïque vaisseau qui s'était dévoué, lui second, pour s'opposer au mouvement de l'amiral anglais voulant couper la ligne française, et sauver ainsi la flotte aux ordres du comte de Grasse. Prisonnier de guerre, Trogoff était revenu en France, à la paix de 1783, pour y entendre louer, par le conseil de guerre assemblé au sujet de la bataille de la Dominique, *son opiniâtreté dans la défense, sa valeur, ses ressources, sa résolution, titres qui lui devaient mériter les grâces du roi et lui assuraient l'estime du corps de la marine.* Tels étaient les termes du jugement de 1784, en ce qui le concernait. Fait, dès 1783, capitaine de vaisseau pour prendre rang, il l'avait été en pied dans les premiers mois de l'année 1786. Maintenu dans ce grade sur la liste de 1791, il n'avait pas même demandé de congé comme Truguet, et, peu après, il avait reçu le commandement du *Duguay-Trouin*, pour aller à Saint-Domingue, où il put s'assurer, par ses propres yeux, que c'en était fait de son peu de fortune. De retour à Brest, le 20 août 1792, il s'était présenté au bureau des revues muni d'un certificat constatant qu'il avait prêté le serment de maintenir la liberté et l'égalité, et lui permettant, en conséquence, de continuer à servir sur les vaisseaux. Nous avons montré Trogoff, dans les chapitres précédents, depuis son départ de Brest avec Landais jusqu'à son élévation au grade de contre-amiral et à son arrivée

Digitized by Google

à Toulon, avec l'escadre de la Méditerranée dont Truguet lui laissait le commandement. Trogoff était d'une nature âpre et sévère, d'un caractère ferme et tenace; il aimait la discipline pour elle-même et la voulait dans tout ce qui l'entourait; il se montrait jaloux des prérogatives du rang acquis à ses services, et n'était pas resté indifférent aux passe-droits que le nouvel état de choses lui avait fait subir pendant quelque temps, lesquels lui avaient un moment donné pour supérieurs des hommes peu capables que naguère il voyait fort au-dessous de lui. Avec de la dignité, et présumablement même parce qu'il avait de la dignité et n'avait point de fortune, Trogoff ne s'était pas créé de besoins; il savait vivre de privations et porter sa pauvreté avec noblesse; enfin il était de ces gens qu'on ne tente point d'acheter, parce qu'on sait qu'ils ne sentent jamais la nécessité de se vendre (6). Homme de beaucoup de jugement et de rectitude d'esprit, il avait vu la révolution comme une conséquence inévitable des désordres de la cour et de la noblesse; il ne paraissait pas qu'il l'eût subie avec regret, il semblait même l'avoir approuvée avant les meurtres dont elle s'était souillée d'un bout de la France à l'autre, surtout avant l'assassinat de ses frères d'armes et l'exécution du malheureux Louis XVI. Mais, depuis les atrocités commises à Toulon, depuis la mort du roi et les lois exceptionnelles de la Convention, il ne dissimulait pas que, malgré sa pauvreté, s'il restait dévoué au pays, il ne servait point avec satisfaction une sanglante anarchie. Du reste, cœur franc et loyal dans les relations du bord, âme résolue, intrépide, héroïque dans le combat; un vrai soldat, un vrai marin, un vrai Breton : voilà ce qu'était Trogoff.

Saint-Julien de Chambon était le fils d'un capitaine de vaisseau, chef de brigade d'artillerie de marine qui, après avoir servi honorablement, avait été, comme le père de Truguet, mis en retraite par Louis XVI avec le titre de chef d'escadre. Garde de la marine de 1764, enseigne de vaisseau de 1772, lieutenant de 1778, Saint-Julien n'avait pas fait prononcer une seule fois son nom durant la guerre de l'indépendance d'Amérique; devenu major de vaisseau dans l'organisation de 1786, et s'étant dès lors laissé dépasser par ses cadets dans la carrière, il n'avait marqué que dans cette triste affaire de Toulon, en 1789, de laquelle nous

Digitized by Google

avons parlé. Fort maltraité alors par les Toulonnais, il leur en avait gardé rancune et l'on est fondé à croire qu'il n'était pas fâché que leurs versatilités, poussées à des excès opposés, reçussent un grand châtiment. Devenu capitaine de vaisseau de deuxième classe, en vertu de la loi de 1791, on a pu voir naguère ce qu'il avait fait pour passer presque aussitôt contre-amiral, rien que de diriger assez mal un convoi de la côte de Nice à celle de l'île de Sardaigne. Ce qui expliquerait mieux que cette circonstance de sa vie sa subite élévation, c'est l'absence de respect de soi-même et le désir d'une fausse popularité qui, depuis la révolution, surtout depuis l'affaire de 1789, l'avaient poussé, comme pour l'étourdir sur les événements, à s'oublier jusqu'à l'ivresse dans des orgies avec ses équipages. Voilà l'homme dont on ne sait trop comment, même après que le masque aurait été brisé, on devait se plaire à faire de nos jours un héros de patriotisme.

Martin-Benoît de Chaussegros était d'une famille qui, durant près d'un siècle, avait fourni des ingénieurs militaires distingués à la Nouvelle-France, et qui n'avait quitté cette magnifique colonie que quand la politique honteuse et l'incapacité de Louis XV l'avaient fait perdre à la France. Né en 1737, entré au service, en 1748, comme lieutenant des gardes-côtes du bataillon de Toulon, fait enseigne de port, dix ans après, Chaussegros n'avait pas tardé à comprendre que le service de port était pour lui une impasse qui convenait aussi peu à son activité d'esprit qu'à son ambition, et, en dépit de son titre, il n'avait laissé échapper aucune occasion de s'embarquer; il avait servi alors sur une frégate commandée par le savant marquis de Chabert dans l'escadre de La Galissonière, le vainqueur de Port-Mahon, en 1756; satisfait de lui, le marquis de Chabert l'avait eu à son bord dans quatre autres expéditions. En quinze ans, de 1756 à 1771, Chaussegros s'était vu employé dans douze campagnes, ou militaires ou scientifiques, quand il avait obtenu en 1772, la permission d'opter entre le service de port et celui des vaisseaux. Entré, de cette époque, dans la marine militante, il avait fait un chemin assez beau, puisque, lieutenant de vaisseau-capitaine de fusiliers, en 1772, chevalier de Saint-Louis en 1773, capitaine d'une compagnie d'infanterie de marine en 1774, lieutenant-colonel en 1779, il avait été fait capitaine de vaisseau le 4 avril 1780, et qu'en considération de sa

Digitized by Google

conduite distinguée, comme capitaine en second sur le vaisseau *le Saint-Esprit*, au combat naval de la Chesapeak, on lui avait donné une pension; et qu'enfin, en 1781, il avait été fait capitaine-chef-de-division. La révolution, après avoir un moment maintenu Chaussegros dans la première classe des capitaines de vaisseau, l'avait bientôt fait major d'armes à Toulon, puis commandant des armes ou de la marine, après l'assassinat du comte de Flotte; elle y avait joint le grade de contre-amiral. On ne pouvait pas être investi de fonctions difficiles dans de plus tragiques circonstances. Chaussegros, ayant toujours présente devant les yeux la mort horrible de son prédécesseur et placé bientôt entre deux menaces d'opinions fort opposées, devait montrer d'autant plus d'hésitation qu'il ne voulait sacrifier ni son passé, ni son avenir, quelque parti qui triomphât, et qu'en outre sa santé variable avait beaucoup d'action sur son moral. A un tel homme, brave officier et administrateur intègre, mais nullement fait pour les révolutions, il n'eût fallu que des temps ordinaires.

Quant à Puissant de Molimont, fils d'un ancien avocat au parlement de Paris, il était entré comme simple commis, en 1767, dans l'administration de la marine, où, neuf ans après, il fut nommé contrôleur à Brest. Si on l'en croit, il avait montré, dans ces dernières fonctions, non-seulement une intégrité peu commune et un zèle extraordinaire, mais « témoin des désordres de la comptabilité, des fausses dépenses, des dilapidations, il avait osé représenter à chaque ministre la nécessité de les réprimer (7). » En 1789, profitant de la passion générale pour les réformes, il avait, ajoute-t-il, « soulevé le voile, et fait une sorte de dénonciation publique; » s'enhardissant avec les événements, et se faisant décidément régent et maître en matière d'administration, « il était allé exprès, en 1790, déclarer au ministre, en plein conseil, la nécessité de mettre enfin un terme à des désordres portés à leur comble. » Appelé au comité de marine, c'est toujours lui qui écrit : « il y avait, assure-t-il, présenté les bases des lois comptables les plus propres à simplifier le service... Il avait proposé, depuis, la loi sur les approvisionnements qui, selon sa bonne opinion de lui-même, était destinée à faire la gloire de la marine en général et celle du ministre Monge en particulier... Son énergie lui avait mérité l'estime de tous les mi-

Digitized by Google

nistres ; mais il avait encouru la haine des bureaux et de quelques administrateurs, en combattant la routine des ports... Enfin, par les veilles de vingt années, il avait préparé presque tous les matériaux élémentaires du régime économique. » Certes, si tel était en effet l'abrégé de ses services et de ses talents, Puissant de Molimont avait pu se plaindre, à la suite de ce certificat qu'il se donnait à lui-même, qu'on se fût borné à le nommer, au mois de septembre 1792, chef d'administration à Saint-Malo. L'exemple de La Coste était un encouragement pour les commis aspirant à devenir ministres. Puissant de Molimont, toutefois, était maintenant en bon chemin; car quelques mois à peine après sa réclamation, le 6 avril 1793, il avait été nommé ordonnateur civil de la marine à Toulon, à la place de l'officier d'administration Vincent, devenu suspect aux clubistes. Le choix pouvait être bon, et l'avenir l'eût appris, sans les événements hors de toute prévision qui allaient interrompre une carrière si bien engagée.

Peu de temps après le retour de l'armée navale de la Méditerranée à Toulon et le départ du contre-amiral Truguet, Trogoff, mandé à Paris par Monge, avait déjà transféré son commandement à Saint-Julien, quand les corps administratifs de Toulon, aussi confiants dans son énergie et ses moyens personnels, qu'ils l'étaient peu dans ceux de Saint-Julien, avaient pris, le 5 avril 1793, en réunion extraordinaire, un arrêté, auquel le ministre avait souscrit, pour le faire rester sur l'escadre; tout le monde dans la ville, comme dans l'arsenal et sur les vaisseaux de Toulon, paraissait encore, à cette époque, concourir au même but : la défense la plus vigoureuse, au cas où l'ennemi du dehors se présenterait. Trogoff s'était mis à travailler avec l'activité et l'ardeur qu'on lui connaissait à la réparation et au réarmement des vaisseaux de l'escadre, qui avaient considérablement souffert dans l'expédition de Sardaigne, ainsi qu'à l'armement de nouveaux bâtiments; et, quoiqu'il manquât d'hommes et que ses équipages fussent tous fort incomplets, il avait déjà mis cinquante-quatre bâtiments de toutes grandeurs à la mer, les uns pour protéger les navires qui commerçaient avec le Levant et les convois qui allaient chercher, sur les côtes barbaresques, des blés dont la République avait le plus extrême besoin, les autres pour croiser et entretenir des communications constantes avec l'armée d'Italie.

Digitized by Google

Sur les entrefaites, le 21 mai 1793, le club des *Adorateurs de la Liberté et de l'Égalité* de Toulon avait, par ses dénonciations, fait enfermer au fort La Malgue soixante-douze des habitants les plus notables de la ville, parmi lesquels figuraient bon nombre d'officiers civils et militaires de la marine, dont deux contre-amiraux : Martel aîné, destiné à monter *le Triomphant*, et Burgues de Missiessy-Quiès, destiné à monter *le Centaure*. Tous étaient suspects de connivence avec les ennemis du club. Par ce nouvel acte de violence, des officiers de la marine qui plus tard devaient témoigner, par leurs longs et loyaux services, de leur dévouement au pays, s'étaient vus désarmés, arrachés à leurs familles, à leurs amis, à leur carrière, les uns pour comparaître devant des jurys militaires, les autres pour être traînés des prisons de Toulon devant les tribunaux révolutionnaires. Trogoff, Saint-Julien et Chaussegros étaient comme les autres en suspicion, et le bruit était même allé jusqu'au ministère de la marine, que le premier avait été arrêté. Tous les efforts de Trogoff pour suspendre les jugements, et surtout les exécutions, avaient été impuissants à sauver le capitaine de vaisseau François-Guillaume de Basterot, ancien commandant de la frégate *la Melpomène*, arrêté le 25 avril 1793, à son arrivée à Toulon, comme accusé d'avoir tiré sur des bâtiments de Turquie, dans le but d'amener une scission avec ce pays, et cela à l'instigation de la femme de l'ancien ambassadeur à Constantinople, Choiseul-Gouffier. Tout ce qu'il avait pu faire, c'avait été de prolonger, par des lenteurs calculées, le jugement définitif et l'exécution de cet officier jusqu'au 28 mai 1793. Il semblait qu'il dût plaider avec plus de faveur pour le capitaine Prévost de La Croix, commandant du vaisseau *l'Apollon*, en invoquant ses anciens et ses nouveaux services, particulièrement sa conduite dans l'expédition de Sardaigne, et enfin l'amnistie prononcée le 5 septembre 1791, subséquente aux faits dont on l'accusait. Mais le club révolutionnaire de Toulon avait marqué cette nouvelle victime. Conduit devant le tribunal révolutionnaire de Digne, qui ne trouva pas de charges suffisantes, Prévost de La Croix fut transféré devant celui de Paris, qui le condamna sans débat et le fit exécuter.

Les mesures exorbitantes prises par le club avaient été le signal d'une réaction dans l'esprit des Toulonnais qui se voyaient sur le

Digitized by Google

point d'être décimés par une tyrannie pour eux cent fois pire que celle qu'ils avaient contribué à renverser ; et dès lors les partisans secrets de la royauté et les agents mystérieux de l'étranger avaient cherché à exploiter le mécontentement public dans Toulon, comme dans Marseille. Cela se passait aux premiers jours du mois de mai 1793, juste au moment où le bruit se répandait de la prochaine arrivée des forces navales combinées d'Espagne et d'Angleterre.

Le 14 mai, Trogoff instruisit le ministre des premiers mouvements des ennemis, et continua à le faire pendant trois mois avec une fidélité de détails et une suite de sages et bons avis incapables de laisser peser sur lui le moindre soupçon. Durant trois mois aussi, il instruisit le ministre de ses démarches. Dans toute sa correspondance, il ne cessa pas de solliciter pour qu'on décidât du sort de ses officiers emprisonnés par les clubistes, et dont l'arrestation arbitraire laissait la plupart de ses vaisseaux sans chefs. Ni le ministre de la marine, ni le conseil exécutif, ni même le comité de salut public de Paris, n'osèrent prendre une décision à cet égard, et ne remplacèrent les officiers incarcérés. On fut pourtant obligé de donner à quelques-uns, au moins pour les vaisseaux qui étaient en rade, des successeurs provisoires.

L'un d'eux fut le capitaine, de récente promotion, Lebret d'Imbert, qui se recommandait d'un décret de la Convention rendu depuis peu en sa faveur, et qui masquait d'un faux zèle révolutionnaire les plus perfides desseins ; âme abjecte et pleine de honteuses passions, mais esprit actif et intrigant, avide de se mettre en jeu, et se faisant de l'opprobre même un titre à la fortune (8).

Cependant l'activité de Trogoff ne se démentait pas : les frégates *l'Impérieuse* et *la Vestale* escortaient à Gênes dix navires français portant deux millions d'espèces et une somme considérable en lettres de change pour acheter des blés, et *le Duquesne* était détaché, avec plusieurs frégates, sous les ordres du capitaine Vence, pour aller au-devant de deux convois de grains qui donnaient les plus grandes inquiétudes. D'autres bâtiments épiaient à Rosas, à Palamos et à Barcelone les mouvements des Espagnols. Le bombardement d'Oneglia, par Truguet, n'ayant pas produit l'effet

Digitized by Google

qu'on en avait attendu, puisque les corsaires se réunissaient en plus grand nombre que jamais dans ce port, Trogoff fit canonner la ville par *le Thémistocle* et quelques autres bâtiments, sous le commandement de Duhamel du Désert.

Après avoir canonné Oneglia, l'infatigable Duhamel du Désert, car c'était bien là l'épithète qui lui convenait toujours, était allé, avec son vaisseau *le Thémistocle* et la frégate *la Badine*, au-devant d'un convoi impatiemment attendu de Livourne. La présence de la flotte d'Espagne dans le voisinage et ses nombreuses croisières ne l'épouvantèrent pas; il les déjoua toutes, et introduisit le convoi dans Toulon, aux acclamations de la foule accourue sur le port.

Dans ce temps-là même, les prévisions de Trogoff, au sujet de la prise de possession des îlots de San-Pietro et de Santo-Antioco, n'étaient que trop justifiées. Une escadre espagnole reprenait ces positions, en faisait les garnisons françaises, composées de huit cents hommes, prisonnières de guerre; et deux frégates de la République, *l'Hélène* et *le Richemont*, envoyées pour soutenir celles-ci, devenaient la proie des flammes ou de l'ennemi.

On avait chaque jour des nouvelles des escadres d'Espagne et d'Angleterre qui déjà se donnaient la main dans la Méditerranée. Dans cette position critique, Trogoff sollicitait en vain, avec son rappel, des instructions et des réponses de Dalbarade et du conseil exécutif (9). Enfin Dalbarade se décida à rompre le silence, et il écrivit, au nom du conseil exécutif, de ne mettre à aucun prix dehors, si l'on n'était parfaitement sûr d'être en nombre égal à l'ennemi, sous peine de *témérité impardonnable* (10).

Le 30 juin 1793, les contre-amiraux de Martel et Édouard-Thomas-Burgues de Missiessy-Quiès, ainsi que les capitaines de vaisseau et autres officiers de marine détenus par les clubistes au fort La Malgue, furent enfin relâchés; mais la flotte ne s'en trouva pas mieux, car ceux qui les avaient persécutés s'opposèrent à ce qu'ils reprissent aucun commandement.

Cependant, depuis la nuit du 7 au 8 juin 1793, Marseille était en pleine insurrection. Cette ville avait déclaré que la Convention cessait d'être la représentation nationale, du moment qu'elle expulsait violemment ses membres les plus purs, qu'elle n'était désormais qu'une minorité de factieux, que la résistance à sa ty-

Digitized by Google

rannie était légale, et que lui faire la guerre était un devoir. Marseille et Nîmes, qui avaient déjà levé leurs bataillons et composé le noyau d'une armée départementale, s'agitaient plus que jamais pour entraîner dans ce mouvement le département du Var et particulièrement Toulon, dont le club révolutionnaire était maintenant le seul qui existât dans le Midi. Les Toulonnais étaient en proie à la plus grande incertitude. Toutefois, la nouvelle de la constitution élucubrée dans le mois de juin 1793, par Hérault de Séchelles, les trouva fort mal disposés dès le principe; ils paraissaient, le club excepté, vouloir, sinon rebrousser à celle de 1789, du moins en rester à celle de 1791.

Trogoff, loin de s'opposer à la promulgation de la constitution de 1793, écrivit au ministre : « qu'aussitôt qu'il en aurait reçu des exemplaires, il les distribuerait sur les vaisseaux, que le jour de la lecture de cet acte, il ferait donner double ration; et qu'on avait raison de ne pas douter de son intérêt pour la patrie (11). »

Le 8 juillet, *une seule* section du comité de salut public, composée de Guiton, Jean-Bon-Saint-André, Ramel, Barère, Berlier, Cambon fils aîné, Saint-Just et Gasparin, considérant l'état d'hostilité de Marseille, avait résolu d'affamer cette ville, et pris un arrêté pour que le ministre de la marine donnât secrètement des ordres, par un courrier extraordinaire, aux commandants des vaisseaux de la République de faire main-basse sur tous les convois destinés à l'alimentation des Marseillais et de les conduire à Toulon; en même temps, un autre courrier devait porter l'ordre à l'armée des Alpes de détacher quinze cents hommes, sous les ordres du général Cartaux, pour interrompre la marche des bataillons départementaux. Le 9 juillet, Dalbarade avait expédié cet arrêté à Chaussegros et à Puissant, avec recommandation de le communiquer au plus vite au commandant de l'armée navale.

Mais ce message ne devait pas trouver la ville de Toulon dans l'état où on la supposait. La majorité des habitants n'attendait plus qu'une occasion favorable pour se prononcer; le club lui-même, en prétendant la prévenir, la fit naître par une manifestation violente. Le 12 juillet, ses membres, les bras nus et le sabre à la main, ayant à leur tête les deux commissaires de la Convention, parcoururent toute la ville en vociférant, et proclamèrent, sur les places publiques, la peine de mort contre quiconque ose-

Digitized by Google

rait demander l'ouverture des sections. Dès le soir, les Toulonnais résolurent d'en finir avec cette sanguinaire tyrannie de la minorité; chacun se rendit au lieu de sa section, et, la nuit suivante, au bruit du tocsin qui retentissait par la ville, les sections, faisant leur premier acte de pouvoir, se portèrent sur le club, saisirent ses papiers, brûlèrent les emblèmes dont il avait orné la salle de ses séances, installèrent un siége de section dans cette salle même, jetèrent dans les prisons les principaux clubistes, et dispersèrent les autres.

Deux jours après, un comité général fut institué, qui devait se composer des délégués de chaque section, et dont le président serait renouvelé tous les huit jours. Les incarcérés du mois de mai et les persécutés par le club y furent en majorité; quelques-uns appartenaient aux officiers civils et militaires de la marine, mis naguère en suspicion (12). A ce comité on adjoignit, moins à titre de voix délibérative que consultative, et pour ne pas se mettre en lutte ouverte, dès le début, avec tous les agents du gouvernement central, les principaux chefs militaires et administratifs : Chaussegros, commandant de la marine; Trogoff, commandant de l'armée navale; Puissant, ordonnateur civil; Barthouil de Couloumé, ordonnateur de la marine; Mollinier, directeur de l'artillerie de la marine; Louis Branzon, directeur des vivres de la marine; le commissaire des guerres Drolenvaux; le directeur du génie de Villiers; le lieutenant-colonel du génie Boullement de La Chesnaye et le commandant de l'artillerie Barras. Les deux commissaires de la Convention durent eux-mêmes paraître accepter le mouvement. Chacun, d'ailleurs, était encore incertain de la couleur que prendraient les sections, et personne ne se fût hasardé à résister à cette expression de la volonté populaire, dans un temps où les pouvoirs anarchisés prêchaient que cette volonté devait être la règle de conduite des fonctionnaires. La République était donc, nominativement, encore debout dans Toulon ; il semblait qu'il n'y eût de moins qu'un club odieux et sanguinaire. Mais le mouvement de Toulon prit bientôt un caractère plus tranché, et entra en alliance avec celui de Marseille. Les deux commissaires conventionnels, Beauvais et Pierre Bayle, furent arrêtés et incarcérés au fort La Malgue, au moment où ils venaient se présenter dans les sections pour y faire

Digitized by Google

accepter la constitution du mois de juin 1793. Le commandant et l'ordonnateur de la marine, ainsi que le commandant en chef de l'escadre, ne purent plus correspondre avec le conseil exécutif de Paris que par l'intermédiaire du comité général des sections, ce qui les mit dans l'absolue nécessité de garder avec celles-ci les plus grands ménagements. Une partie de leur correspondance avec le conseil exécutif ne dut plus être que le déguisement de leur pensée, et Trogoff, pour le faire comprendre au ministre, employait des formes dont l'ironie était facile à saisir, quand il écrivait que : « les sections lui accordaient toute leur confiance, mais ne le laissaient maître de rien. » Quand la correspondance ne convenait pas au comité des sections, elle était saisie (13).

Cependant l'armée espagnole, forte de vingt-quatre vaisseaux, aux ordres de Langara, et celle d'Angleterre, maintenant portée à vingt-deux vaisseaux, commandés par l'amiral Hood, croisaient entre Livourne et Marseille.

Le capitaine Vence, commandant *le Duquesne*, et escortant un grand convoi de Malte et de Tunis, fut trop heureux qu'un coup de vent le forçât de rebrousser chemin jusqu'au point de son départ, et d'éviter ainsi de tomber dans les deux armées alliées. Le brave et habile Duchesne-Gohet, qui dirigeait aussi un convoi sur Toulon, soutint près de cette ville, avec les frégates *l'Aréthuse* et *la Topaze*, un magnifique combat contre un vaisseau de ligne et deux frégates d'Angleterre, en vue de toute l'armée navale des ennemis. Par sa belle contenance et ses manœuvres aussi fines que hardies, il réussit à protéger son convoi et à sauver ses deux frégates, de manière à faire l'étonnement et l'admiration de ses adversaires eux-mêmes.

Trogoff, qui n'avait pas attendu l'apparition des alliés pour embosser la flotte française tant dans la grande rade que dans l'ouvert du goulet, s'était flatté d'exercer, au moins en face de l'étranger, assez d'influence sur les sections de Toulon, pour leur inspirer un élan favorable aux intérêts nationaux; mais l'arrivée du courrier apportant l'ordre d'affamer Marseille, irrita tellement les esprits, qu'il eût été désormais impossible de leur faire approuver aucune des mesures voulues par le gouvernement de Paris. Trogoff et Chaussegros furent appelés, le 19 juillet, dans le sein

Digitized by Google

du comité général des sections, et lecture fut faite, à haute voix, en leur présence, de la lettre de Dalbarade. L'indignation fut au comble, et quiconque se fût hasardé à prendre la parole pour les *affameurs*, eût couru risque de périr. Aussitôt, le comité général des sections arrêta que les ordres les plus pressants seraient au contraire donnés pour l'entière liberté des convois et bâtiments expédiés. Force eût été à Trogoff, à Chaussegros et à Puissant, d'obtempérer au vœu du comité général des sections, quand bien même l'humanité ne leur en eût pas fait un devoir; car les Marseillais, ayant déjà connaissance de l'intention que l'on avait de les affamer et d'arrêter leurs navires, commençaient à retenir, par représailles, les vivres de l'armée navale de la Méditerranée emmagasinés dans leur ville. De sorte que cet odieux arrêté, en voulant atteindre Marseille, aurait, si l'on y eût obéi, plus réellement frappé l'armée de la République. Sa clandestinité, d'ailleurs, vis-à-vis même d'une partie du comité de salut public, n'aurait pas mis à l'abri la responsabilité de ceux qui auraient entrepris de l'exécuter.

Les circonstances conduisent souvent les hommes par une route tout opposée à celle qu'ils s'étaient proposé de prendre : ce fut l'histoire de la grande majorité des Toulonnais. Le mouvement de réaction dans leur ville ne cessait pas d'être en progrès, et il commençait à s'empreindre du caractère royaliste. Un ancien garde du corps, le chevalier de Grasset, avait été nommé commandant de la garde nationale; le commandant de place Daumetz avait été remplacé par le comte de Maudet, ancien maréchal des camps et armées du roi; l'élément républicain s'effaçait rapidement sous les menées des contre-révolutionnaires.

La Convention ayant décrété la mise en liberté de tous les citoyens incarcérés par les sectionnaires, et la réinstallation dans leurs fonctions de tous les administrateurs destitués, on lui répondit par la création d'un tribunal criminel réactionnaire chargé de juger les prévenus. Le procureur Barthélemy monta sur l'échafaud où il en avait fait monter tant d'autres; avant d'être exécuté, il fut exposé, en chemise rouge, pendant deux heures, aux huées et aux imprécations de la foule. Sylvestre, président du club dispersé, Balthazard-Jassaud, Pavin, commis aux vivres de la marine, et quelques autres des plus furibonds clubistes, eurent le

Digitized by Google

même sort. On institua en outre un comité de surveillance, à l'imitation du fameux comité de salut public de Paris.

Le 28 juillet, jour anniversaire de l'assassinat des administrateurs du Var par les clubistes, les églises furent rouvertes : on se rendit processionnellement de l'hôtel-de-ville à la cathédrale; des enfants portaient sur un bassin d'argent deux couronnes destinées à remplacer celles qui ornaient les représentations du Christ et de la Vierge, et que les clubistes avaient enlevées. Le deuil se mêlait à la fête : les restes de ceux qui étaient tombés sous les coups des assassins avaient été déterrés. Avec leurs ossements et leurs crânes dépouillés, on avait dressé un catafalque entouré de luminaires et surmonté de couronnes de laurier, devant lequel des prêtres célébraient incessamment des messes mortuaires ou murmuraient des psaumes lugubres. Quand le cortége fut entré dans la cathédrale, l'ingénieur de la marine Enouf prit la parole, et traça le tableau des attentats divers dont les habitants de Toulon avaient été les témoins ou les victimes durant le cours des quatre années qui venaient de se passer; il rappela aussi les maux et les sacriléges qui avaient frappé la religion. Puis, la cérémonie reprenant des teintes moins sombres, on déposa les couronnes réparatrices entre les mains du pasteur de l'église, au milieu des chants des fidèles, au son des cloches et au bruit des salves d'artillerie. Peu après, l'acte de constitution de 1793 fut livré aux flammes par la main du bourreau.

La Convention décréta aussitôt la mise hors la loi de Marseille et de Toulon; en même temps, l'ordre d'intercepter les vivres et les munitions à la première de ces villes fut étendu à la seconde.

Cependant l'armée des départements insurgés était aux prises avec celle de la Convention, commandée par Cartaux; après quelques succès éphémères qui l'avaient conduite au delà d'Avignon, elle venait d'être rejetée derrière la Durance, moins par le fait de l'habileté du général conventionnel que par suite de nombreuses défections. Néanmoins, promptement réorganisée par l'ancien colonel Villeneuve-Tourrette, gentilhomme provençal, elle n'avait pas tardé à reprendre une attitude menaçante, que lui donnait surtout l'appui de Toulon. Les royalistes venaient à bout peu à peu, sans se démasquer encore, de s'emparer du mouvement départemental; mais c'était moins en lui que dans

Digitized by Google

l'étranger qu'ils plaçaient leur confiance. Ils firent donner au maréchal de camp Aiguillon, un des leurs, le commandement du fort La Malgue, qu'ils considéraient comme la porte par laquelle ils pourraient introduire les Espagnols ou les Anglais. A Marseille, les affaires marchaient du même pas : le 14 août, un nouveau comité se forma sous la dénomination de comité de sûreté générale des sections. De girondine qu'elle était d'abord, l'insurrection allait tout à l'heure devenir complétement royaliste. Une procession générale fut ordonnée pour le lendemain, 15 août, jour anniversaire du vœu religieux de Louis XIII. Une des premières délibérations du nouveau comité de Marseille eut pour objet les subsistances qui manquaient à la ville, et cela conduisit tout naturellement les royalistes et les agents des Anglais, qui ne manquaient pas dans le comité, à insinuer qu'il y aurait peut-être moyen d'obtenir de l'humanité des escadres coalisées, en leur faisant demander la libre entrée des grains, ce que refusait un gouvernement affameur. Mais, comme on ne voulait pas hasarder une démarche si grave sans s'être précédemment assuré de l'assentiment du comité toulonnais, on députa à cet effet vers celui-ci deux Marseillais influents. A Toulon, le progrès du parti royaliste qui s'offrait désormais comme l'unique salut des insurgés, allait croissant d'heure en heure. Le capitaine de vaisseau d'Imbert, qui connaissait depuis longtemps les principes de Gauthier de Brécy, membre du comité de sûreté générale de Marseille, s'ouvrit secrètement à lui ; il crut que le moment était venu d'échauffer les esprits, d'exalter les royalistes, et de faire toutes les dispositions nécessaires au retour de la monarchie (14). Trogoff, Chaussegros et Puissant de Molimont ne sont mêlés à aucune de ces sourdes menées ; et cependant tout est mis en jeu pour les compromettre et les forcer, d'une manière ou d'une autre, à prendre part au mouvement. Ils sont incessamment mandés dans le sein du comité général des sections ; on délibère devant eux de la nécessité de désarmer la flotte, désarmement que les partisans des étrangers regardaient comme indispensable à leur projet ; on prétexte pour ce faire de la disette des subsistances et de l'abandon du conseil exécutif : Trogoff, Chaussegros et Puissant s'opposent avec force à cette mesure. Leur résistance fait ouvrir un autre avis non moins dangereux que le premier : on enverra des députations aux An-

Digitized by Google

glais et aux Espagnols pour implorer de leur humanité la libre entrée des subsistances, que le comité de salut public refuse : Trogoff, Chaussegros et Puissant combattent encore cette proposition funeste, et obtiennent, comme transaction, qu'avant même de délibérer plus sérieusement, on adressera au conseil exécutif, et plus particulièrement au ministre de la marine, une déclaration pour exprimer les extrémités auxquelles on en est réduit (15).

Depuis son départ précipité pour Paris, on n'entendait plus parler à Toulon du contre-amiral Truguet, que par sa correspondance avec la Convention et le comité de salut public, précieusement consignée dans le *Moniteur*. Il ne s'était inquiété en quoi que ce fût du sort de l'armée navale, que pour appeler de temps à autre l'attention sur lui. Cette malheureuse armée pouvait être bloquée, désarmée, périr d'inanition, tout cela semblait peu lui importer. Mais un jour, il court chez le ministre de la marine, et jamais l'armée navale ne l'a autant préoccupé. Que s'est-il donc passé? Une grave affaire que voici : le contre-amiral Truguet vient d'apprendre que Trogoff s'est permis de manifester l'intention de porter le pavillon de commandement du vaisseau *le Tonnant* sur *le Commerce-de-Marseille*, et dès lors il ne laisse trêve ni répit au ministre de la marine, qu'il n'ait lui-même demandé compte, dans une lettre adressée à Trogoff, de ce manque d'égards envers le *commandant en chef de l'armée navale de la République dans la Méditerranée.*

Cette lettre du ministre, ridicule et intempestive dans de si graves circonstances, ne fut pas interceptée, on s'en doute bien, par les sectionnaires de Toulon; au contraire, ils s'empressèrent d'appeler Trogoff dans le sein de leur comité pour la lui communiquer, et en même temps lui faire sentir combien étaient.... singuliers les hommes que de telles misères de vanité préoccupaient plus que les malheurs du pays; combien il avait lieu de se plaindre d'eux et de rompre définitivement avec un gouvernement qui, loin de lui tenir compte de ses services, de ses travaux, de ses peines, ne songeait qu'à lui susciter des tracasseries. On eut soin d'exploiter le côté faible du commandant en chef par intérim, en lui démontrant que c'était une manière d'attenter à son droit et de l'insulter dans les priviléges de son grade. Mandé le 16 août, à midi, au comité général des sections, pour y entendre cette

Digitized by Google

lecture, il n'en sortit que pour écrire, le même jour, au ministre, une lettre, la dernière que l'on retrouve de lui, où il exprimait son mécontentement, son indignation même, mais où l'on chercherait en vain la trace d'un projet de trahison (16).

Le comité des sections avait réussi à mettre Trogoff en défiance contre le gouvernement révolutionnaire de Paris ; il ne put le décider, du moins tout porte à le croire, à le faire entrer dans ses vues ; et ce qui le prouve, c'est qu'on le dépouilla bientôt de son libre arbitre, et qu'on se rendit maître de sa personne. Il fut comme ces hommes qui signent leur propre déshérence un pistolet sous la gorge, quitte à en appeler plus tard de l'acte extorqué par la violence. C'est aller trop loin encore : si telle fut la conduite de plusieurs des officiers de la marine à Toulon, elle ne semble pas avoir été celle de Trogoff, dont on ne rencontre la *signature* ni l'*adhésion* sur aucun des actes authentiques, précieusement recueillis depuis par la municipalité de Toulon, qui amenèrent et sanctionnèrent la remise aux étrangers, de cette ville, de son port et de son escadre. Ce qui apparaît seulement, c'est qu'à son insu, on se servit de son nom pour agir sur les états-majors et les équipages de l'escadre auxquels on allait dérober sa personne. Chaussegros et Puissant de Molimont, entourés comme lui d'agents, d'espions et de gardes, ne conservèrent plus que quelques marques extérieures d'autorité. Le premier fut placé entre deux violences, celle du club de l'Arsenal qui n'était pas encore dissous, malgré la dispersion du club de l'Égalité, et celle du comité général des sections. Toutefois, après une scène de tumulte horrible, soulevée par les sanguinaires vengeances du parti royaliste, le club de l'Arsenal finit à son tour par être anéanti.

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

1793.

Suite des événements à Marseille et à Toulon. — Arrivée de l'amiral Hood devant ces deux villes. — Intrigues et pourparlers. — Preuves que Trogoff y reste étranger. — Traité passé, au nom des Toulonnais, avec l'amiral Hood. — Difficultés de l'exécuter. — Prise de Marseille par l'armée de Cartaux. — Véritables auteurs de la trahison de Toulon et de son escadre. — Conduite de Saint-Julien, de Chaussegros, de Puissant de Molimont. — Conduite de l'escadre. — Fuite de Saint-Julien. — Introduction des Anglais, des Espagnols, des Napolitains et des Sardes dans Toulon. — Louis XVII proclamé roi dans Toulon. — Rapport trompeur de Jean-Bon-Saint-André. — Vaisseaux et marins renvoyés de Toulon. — Leur sort.

Marseille était aux abois : pressée du côté de la terre par l'armée conventionnelle, qui venait d'avoir sur l'armée départementale plusieurs succès importants, et bloquée du côté de la mer par les croisières des Anglais qui la privaient de secours et de vivres, cette belle et malheureuse cité était dans une de ces positions critiques dont parle le cardinal de Retz, « où quoi qu'on choisisse, on ne peut que faire une faute et choisir un malheur. » D'un côté des bourreaux apportant avec eux l'atroce destruction des villes qui leur avaient résisté ; de l'autre des ennemis qui, malgré leur qualité d'étrangers, semblaient devoir se montrer moins implacables que des compatriotes. Seuls, les royalistes voyaient avec joie cette cruelle alternative qui devait hâter le moment où il n'y aurait plus qu'à s'adresser à l'étranger, comme à ce qu'il y avait de moins difficile à attendrir. Et, en effet, il n'y avait à recevoir des commissaires de la Montagne qu'une réponse de sang et de ruines ; mais peut-être aurait-il mieux valu en courir les chances,

Digitized by Google

et remettre à la nation éclairée le soin d'en empêcher les résultats. Heureux ceux qui ne se sont point trouvés dans une telle perplexité! Seuls, ils peuvent discourir à l'aise sur le meilleur parti qu'il y aurait eu à prendre.

Le 20 août 1793, les sieurs Cézan et Labat furent décidément députés par le comité marseillais auprès des escadres d'Angleterre et d'Espagne, pour obtenir d'elles le libre passage des grains avec ordre de poursuivre, dans ce but, si besoin était, jusqu'à Gênes et Livourne, d'où la ville de Marseille attendait des arrivages (1).

Les deux députés n'étaient pas encore parvenus au point de leur mission, que, déjà instruits des motifs de leur départ, les Anglais envoyaient devant Marseille la frégate *la Némésis*, capitaine Wodley, avec pavillon parlementaire, ayant à bord cinquante-neuf prisonniers français, qu'elle amenait sans attendre la ratification d'un échange. Toutefois, s'étant vu soumis à une quarantaine, le capitaine Wodley débarqua les prisonniers au lazaret et remit à la voile, en emmenant avec lui le sieur Jean Abeille qui se disait aussi revêtu des pleins pouvoirs du comité, et qui, croyant le moment arrivé, allait, à l'insu de tous les Marseillais, traiter, au nom de Louis XVII, de la reddition de Marseille, comme le chevalier d'Imbert le devait faire bientôt pour Toulon. Abeille arriva le 23 août à bord du vaisseau amiral d'Angleterre *le Victory*, et, sans s'embarrasser des scrupules de Cézan et de Labat, déposa entre les mains de Samuel Hood une indigne déclaration de cession de la ville de Marseille, en attendant celle de Toulon (2).

Pendant qu'Abeille réclamait la plus prompte assistance des Anglais, et prenait personnellement l'engagement de faire proclamer Louis XVII dans le département des Bouches-du-Rhône, les partis étaient aux prises, les armes à la main, dans l'intérieur de Marseille. Le comité de sûreté générale ne délibérait plus que derrière les canons d'un parc d'artillerie, et le lendemain, 24 août, l'armée départementale essuyait sa dernière et définitive défaite sur les hauteurs de Fabregoule. A cette nouvelle, les portes et les fenêtres des maisons se ferment dans toute la cité marseillaise; les rues se remplissent d'hommes, de femmes, de vieillards, d'enfants courant çà et là, ne sachant où ils fuyaient, ni ce qu'ils

Digitized by Google

voulaient. « Voilà Cartaux ! voilà Cartaux ! » criaient-ils avec effroi. On eût dit, rapporte un témoin oculaire, que cinq cent mille barbares allaient détruire l'antique Marseille, et la jeter dans les flots. En vain Villeneuve-Tourrette essayait, sur le Cours, d'entraîner les hommes de bonne volonté à un dernier effort : personne ne songeait plus à se défendre ; tout le monde se précipitait par les chemins qui pouvaient conduire à Toulon. Le 25 août, à neuf heures du matin, l'armée de Cartaux entra dans la ville presque déserte.

Les députés du comité de sûreté générale de Marseille apprirent le succès de l'armée conventionnelle à bord du vaisseau amiral anglais, où lord Hood attendait impatiemment le résultat des ouvertures secrètes que lui avait déjà faites le chevalier d'Imbert, au nom des sectionnaires royalistes de Toulon.

Quelque chose de plus sinistre encore que tout ce qu'on y avait vu venait de passer sur cette ville et sur son port. Là, d'Imbert et ses adhérents, après avoir gagné les uns, intimidé les autres, étaient parvenus à se rendre les maîtres. Tout à coup : Calme et silence !...

Ainsi débutait une adresse aux officiers et équipages de l'armée navale, ouvriers de l'arsenal et du port, faite au nom des trois corps administratifs de Toulon, réunis au comité général des sections, sous la présidence du chevalier d'Imbert.

« Français ! calme et silence !... Un nouvel ordre de choses se présente, et promet le bonheur qui depuis si longtemps nous était enlevé : la ville de Toulon est rentrée sous l'obéissance de ses légitimes maîtres ; elle a proclamé son roi Louis XVII, fils de l'infortuné Louis XVI. Français, vous allez entendre lecture des propositions de l'amiral Hood ; les habitants de Toulon vont les examiner ; ils ont adopté le principe de la nécessité d'avoir un roi. Réfléchissez sur le vœu que vous avez à prononcer, et d'après votre énoncé *libre*, ceux qui voudront de la royauté peuvent compter sur notre assistance et *sur celle de nos généreux alliés ;* ceux qui n'en voudront pas seront respectés dans leurs opinions, mais renvoyés dans leurs foyers (3). »

Le manifeste du chevalier d'Imbert fut envoyé, non à Trogoff, mais à Saint-Julien qui, profitant d'une atteinte de goutte que l'on fit venir fort à propos à Trogoff retenu à terre, avait arboré le

Digitized by Google

pavillon de commandant en chef sur son vaisseau *le Commerce-de-Bordeaux* (4).

Saint-Julien n'apporta aucun obstacle aux intentions du comité toulonnais; il laissa libre la communication de celui-ci avec les Anglais; ne l'empêcha de disposer ni des signaux ni des bâtiments extérieurs; et fit lui-même distribuer, sur les vaisseaux, le manifeste du chevalier d'Imbert pour qu'on l'examinât; puis, ne sachant quel parti prendre et voulant s'étourdir sur les circonstances, il alla, dans une bastide, passer la nuit en orgies et revint ivre.

Cependant, de graves dissentiments d'opinion se manifestaient à bord des vaisseaux français; la proclamation royaliste n'y avait pas été généralement bien accueillie; quelques équipages y répondirent en inscrivant au pied des mâts ces mots : *la constitution, la liberté, ou la mort* (5). Croyant voir le nombre de ce côté, Saint-Julien parut alors pencher vers l'opinion républicaine, ou plutôt, il s'y laissa entraîner.

Le 24 août, l'amiral Hood, impatient de ne pas voir arriver les commissaires toulonnais, prend le parti d'envoyer à Toulon le lieutenant Cook, du *Victory*, avec les pouvoirs nécessaires pour amener une conclusion. Le lieutenant, ayant attendu l'obscurité du soir, passa à travers les vaisseaux de la rade, qui prirent sa chaloupe pour une des leurs, et se présenta à dix heures de nuit à la chaîne du port, s'annonçant comme porteur d'un paquet à l'adresse du comité de Toulon. La chaîne lui fut ouverte, mais on ne le laissa débarquer que le lendemain matin. Conduit dans la salle où le comité tenait ses séances, Cook y communiqua une déclaration préliminaire et une proclamation arrêtées en conseil de guerre à bord du *Victory*.

A cette lecture, les yeux se dessillent, le sentiment national se ranime dans plus d'un cœur; l'hésitation est extrême; le côté anti-national du parti royaliste n'emporte point d'emblée l'acceptation des conditions, et il est décidé que l'on assemblera toutes les sections, dans la nuit même, pour les consulter. La foule accourt, une lutte ardente et pleine de passion s'engage; les partisans de l'étranger montrent Cartaux tout près d'être rejoint par une division détachée de l'armée d'Italie, sous les ordres de l'ex-

Digitized by Google

marquis de La Poype, avec le parti pris de mettre tout à feu et à sang dans Toulon, la ville étant placée *hors la loi*.

Néanmoins, en présence de ce corps d'armée qui s'avance sous la conduite des commissaires de la Montagne, la majorité veut que l'on traite, non avec les Anglais, dont la foi punique aurait dû être présente à toutes les mémoires par l'exemple de Gibraltar, mais avec les Espagnols, alliés naturels de la France malgré des dissentiments passagers, quand voilà que se précipitent éperdus dans la ville et jusque dans la salle des séances du comité, les fuyards marseillais, implorant asile et secours des Toulonnais, et criant encore, sous le coup de leur effroi : « Cartaux ! voilà Cartaux ! »

C'est comme un coup de foudre qui tranche toute incertitude. A la faveur de ce trouble et de cette confusion, quelques cris de *vive Louis XVII!* sont poussés; et le lieutenant Cook enlève au comité des sections la déclaration « que plutôt que de se soumettre à la tyrannie d'une Convention qui a juré la ruine de la nation, le peuple de Toulon aime mieux avoir recours à la générosité d'un peuple loyal; que le vœu unanime de tous les habitants de Toulon est de rejeter une constitution qui ne peut pas faire leur bonheur, et d'adopter le gouvernement monarchique, tel qu'il avait été organisé par l'Assemblée constituante de 1789; qu'en conséquence ils ont proclamé leur légitime roi Louis XVII, fils de Louis XVI; que le pavillon blanc sera arboré au moment où l'escadre anglaise aura mouillé dans la rade de Toulon, que les vaisseaux de guerre, actuellement dans la rade, seront désarmés selon le vœu de l'amiral Hood; que la citadelle et les forts de la côte seront mis provisoirement en dépôt entre les mains de cet amiral; que la garnison sera composée d'un nombre égal de troupes françaises et anglaises, et que cependant le commandement sera dévolu aux Anglais; que le peuple de Toulon compte que la nation anglaise lui fournira le plus promptement possible des forces capables de repousser les attaques dont il est menacé, dans le moment, par l'armée d'Italie qui marche sur la ville, et par celle du général Cartaux, qui dirige ses forces contre Marseille; enfin que *lorsque la paix sera rétablie en France, les vaisseaux et les forteresses qui auraient été mis à la disposition*

Digitized by Google

des Anglais, rentreront au pouvoir du roi de France dans le même état où ils étaient lors de l'inventaire (6). »

Cette déclaration préparée d'avance par les royalistes et les Anglais, portait la date du 24 août, c'est-à-dire de la veille du jour où l'on avait consulté les sections, de la veille où le parlementaire même était entré dans la ville (7). Elle avait été jetée comme une surprise, comme un guet-apens, au milieu du désordre et de l'effroi occasionnés par l'arrivée des fuyards marseillais. La ville de Toulon en elle-même fut bien moins coupable qu'on ne l'a supposé; le comité abusa d'elle; mais, quant à lui, nul doute qu'il n'ait été criminel de lèse-nation. Il n'avait pas même fait connaître aux habitants toutes les conditions de sa déclaration, et ce ne fut que successivement que l'on osa les remplir, notamment pour la proclamation de Louis XVII et la reprise du pavillon blanc.

Peu après cette déclaration que, seul des trois principaux chefs de la marine de Toulon, il avait eu la faiblesse de signer, Chaussegros tomba malade de désespoir. Le comité en profita pour le destituer de ses fonctions, et nomma le capitaine de vaisseau de Venel, commandant des armes provisoire.

Pendant ce temps, Saint-Julien, toujours en proie à une irrésolution funeste, laissait les partisans du comité enlever toutes les poudres de la marine; il négligea de s'emparer du parc des vivres, communiquant avec la rade, et de favoriser ainsi un mouvement des républicains, qui l'en sollicitaient; il ne s'opposa pas même à ce qu'on vînt délabrer les batteries du pourtour de la rade, emporter les mortiers, briser les affûts, et jeter les canons par les embrasures. Les insurgés passent et repassent successivement sous sa poupe; il les voit détruire, tout près de son vaisseau, une superbe batterie située entre Balaguier et l'Éguillette, et il ne s'en préoccupe pas (8).

Une seule frégate, *la Perle*, dont le commandant, Van Kempen, se plaignait depuis longtemps qu'on ne le récompensât pas suivant son ancienneté et ses services, s'était refusée à se placer sous le pavillon de Saint-Julien. Elle alla mouiller sous les remparts, entre les deux chaînes, semblant porter un défi à toute l'escadre.

Au milieu de ces événements, le lieutenant Cook, un instant

Digitized by Google

arrêté par une troupe d'individus, mais presque aussitôt relâché, s'était allé rembarquer au petit port de la Nazaire, avec deux commissaires du comité, Barrallier aîné et Gaston Aubany, que devaient rejoindre, à bord du *Victory*, le chevalier d'Imbert, muni de pouvoirs spéciaux, le médecin Geay et le maire d'Hyères. D'Imbert affirma à l'amiral Hood que Louis XVII avait été proclamé par les sections, et lui demanda, en conséquence, la ratification immédiate du traité. Sur ces nouvelles, lord Hood prit la résolution de débarquer des troupes et de se mettre en possession des forts qui commandaient les vaisseaux de la rade (9).

Ce même jour, après avoir ramené à elles les soldats de la marine dont les dispositions leur avaient paru un moment très-hostiles, les sections de Toulon députèrent à l'escadre pour lui annoncer que la garnison entière s'était prononcée en leur faveur, et pour l'engager à ne pas s'opposer davantage aux vœux d'une population décidée, en cas de refus, à recourir à de cruelles extrémités : « Voyez ces batteries, dit à Saint-Julien celui qui portait la parole, elles vous observent; les bombes et les boulets qu'elles sont prêtes à lancer sur vos vaisseaux vont les écraser et les réduire en cendres. » Saint-Julien, qui pouvait bien être dans un de ces longs paroxysmes d'ivresse dont parle Puissant de Molimont, et qui, outre cela peut-être, n'avait pas oublié les mauvais traitements qu'il avait reçus des Toulonnais en 1789, entra en fureur, menaça de faire pendre aux vergues de son vaisseau les députés des sections, et jura qu'il raserait la ville ou périrait avec tous les marins sous ses ordres, plutôt que de consentir à ce qu'on exigeait de lui. Les députés ne s'en retirèrent pas moins sains et saufs. car Saint-Julien était de ces hommes qui s'évaporent en paroles bruyantes et n'exécutent rien. Il assembla pourtant les commandants et les officiers des vaisseaux à son bord, afin que chacun pût émettre son vœu (10).

Toulon était sous le coup de la réponse menaçante de Saint-Julien. Les bataillons des sections se tenaient sous les armes; des détachements de réfugiés marseillais, des troupes de ligne et de marine gardaient les approches de la place. La garnison du fort La Malgue se montrait impatiente de donner le signal; le général Aguillon eut une peine infinie à la contenir. Moins rassurés, une foule d'habitants que leur âge ou leur sexe tenait écartés du

Digitized by Google

service militaire, étaient montés sur les toits des maisons pour observer les mouvements de l'escadre française, et tâcher de découvrir les vaisseaux anglais; tandis que d'autres, courant par la ville, demandaient à tout venant : « Que fait Saint-Julien? A-t-on des nouvelles de Cartaux? Signale-t-on les Anglais (11)? »

Ces questions étaient dans toutes les bouches, l'anxiété était dans tous les cœurs, et l'enceinte du comité était assiégée par une multitude éplorée qui voulait qu'on renonçât au projet de combattre l'armée navale, d'exposer ainsi des frères, des pères et des enfants à se tuer les uns les autres, quand on annonça, à la porte de la salle des séances, une députation de cette armée.

Les marins dirent d'abord qu'ils étaient animés des meilleurs sentiments pour les Toulonnais; que leurs principes pourraient, jusqu'à un certain point, se concilier avec ceux des habitants de la ville, mais que la première condition serait de s'unir, avant tout, pour combattre et repousser les Anglais. A cette déclaration, les sectionnaires se jettent sur les commissaires de l'armée navale, incarcèrent tous ceux qu'ils peuvent saisir, et ne laissent qu'à regret les autres s'échapper (12).

La nuit du 26 au 27 août fut un siècle d'inénarrable tourment de part et d'autre. Une flotte et une ville maritime, longtemps amies, longtemps sœurs, allaient donc se faire une guerre de destruction et d'anéantissement! Quand le jour se leva, huit cents canons de l'escadre semblaient prêts à vomir leurs foudres sur la ville; tandis que celle-ci se montrait disposée à jeter, avec des milliers de boulets rouges, le ravage et l'incendie sur les vaisseaux. Soudain, un cri immense s'élève, que suit un silence de stupeur inspiré par des sentiments divers : on a signalé l'avant-garde des Anglais.

En ce moment, la frégate *la Perle*, restée entre les deux chaînes, hisse, par ordre du comité, qui a gagné le lieutenant Van Kempen, le pavillon de commandant en chef, et jette ainsi le trouble et l'hésitation sur l'escadre actuellement en rade, hésitation d'autant plus grande que le lieutenant Cook, revenu dans la ville, a fait annoncer aux équipages que l'amiral Hood s'engage à leur payer en numéraire tout ce qui leur est dû. En même temps qu'il envoyait cette promesse, l'amiral anglais demandait que l'on fît entrer les vaisseaux français dans la petite rade, afin

Digitized by Google

de laisser libre aux siens le mouillage de la grande rade. Pour obtempérer à cette demande, la frégate *la Perle*, suivant en cela les prescriptions du comité général, un instant après avoir arboré le pavillon amiral, fit signal de ralliement à tous les vaisseaux (13).

Un fait qui n'est pas sans intérêt, c'est que ce n'était pas le pavillon blanc, promis à l'amiral anglais, que le comité, trompant encore les sections elles-mêmes sur le fond du traité passé avec l'étranger, avait arboré sur la frégate *la Perle* : c'était le pavillon de la République une et indivisible. Les équipages n'auraient pas cru à Trogoff, changeant ainsi de pavillon au gré d'un parti; mais ils purent croire à leur amiral les appelant à se rallier à lui pour la défense à laquelle Saint-Julien ne savait pas se décider sérieusement; ils purent croire aussi à Trogoff voulant les sauver d'un désastre imminent.

Quoi qu'il en soit, après un instant d'hésitation, *le Généreux* et *le Scipion* commencèrent le mouvement de ralliement au pavillon de *la Perle*, et successivement seize vaisseaux passèrent de la grande dans la petite rade; deux seulement, *le Commerce-de-Bordeaux*, que montait Saint-Julien, et *le Duguay-Trouin*, que commandait Cosmao-Kerjulien, restèrent dans la grande rade (14).

Dans la nuit du 27 au 28 août, quinze cents soldats et deux cents matelots, commandés par Elphinstone, depuis lord Keith, furent reçus près du fort La Malgue par un membre du comité général, nommé Deydier de Pierrefeu, et par un piquet de garde nationale aux ordres de Pierre Barrallier aîné, autre membre du comité. Elles ne furent introduites, par ce dernier et Lebret d'Imbert, que le 28, à midi (15). Elphinstone reçut le commandement du fort La Malgue *au nom de Louis XVII*, proclamé *roi de France*, par Barrallier et d'Imbert, au milieu de la garnison.

Tout n'était pas fini dans les deux rades, et les vaisseaux anglais ne savaient pas encore s'ils devaient se risquer. Depuis le 28 au matin, ils croisaient devant Toulon, à l'ouvert de la rade, craignant encore un piége. A leur vue, les équipages et beaucoup d'officiers français avaient senti renaître en eux les sentiments de vieille nationalité. Déjà la plupart des vaisseaux français n'attendent plus que le signal du combat; tous les yeux sont tournés

Digitized by Google

sur Saint-Julien; s'il s'engage, à ce moment décisif, dans une lutte suprême, on ne l'abandonnera point, et il sera temps encore peut-être de faire violence à l'esprit funeste qui anime les sections, ou du moins on aura sauvé l'honneur du pavillon en s'abîmant dans un sublime désastre. Cosmao-Kerjulien, Pierre Bouvet, Duhamel du Désert, Duchesne-Gohet, et plusieurs autres commandants, sont tout prêts à faire ce dernier sacrifice à la patrie. Mais quel désenchantement amer! Saint-Julien n'est resté dans la grande rade que pour quitter plus aisément la partie, que pour plus aisément s'enfuir à terre. Ne tirant et ne laissant pas tirer une seule volée de canon, il abandonne, il déserte son propre vaisseau, en criant qu'il faut se réfugier à l'armée de Cartaux. Non moins félon, le lieutenant provisoire de *la Topaze*, Gassin, s'apprête aussi à déserter son poste. Son second, nommé Babron, lui représente que la loi défend, sous peine de mort, de quitter son vaisseau, que fuir devant l'ennemi est infâme; il demande qu'on appareille, et qu'on brave l'Anglais. Gassin n'entend rien; il fuit, il entraîne avec lui, d'autorité, son équipage, excepté l'intrépide Babron et sept hommes, dont cinq artilleurs de Brest.

Cependant, huit vaisseaux anglais venaient d'entrer dans la rade, et l'amiral Hood faisait saluer les forts. Les équipages, particulièrement ceux que l'on avait tirés des côtes de l'Océan, pressaient chaque capitaine tour à tour de prendre le commandement abandonné par Saint-Julien. Ils l'offrent d'abord à Cazotte, un des plus anciens; Cazotte hésite, et perd un temps précieux. Le capitaine Pierre Bouvet est sur le point de s'en emparer; mais un tel parti lui semble au-dessus de son droit; il craint d'assumer le résultat d'un désastre. On balance, mais les Anglais avancent toujours, et viennent se placer sous la protection des forts déjà occupés par leurs compatriotes et les sectionnaires. Les équipages des mers du Ponant semblent racheter en ce moment, par leur mâle contenance, par l'ardeur de leur patriotisme, les désordres de leur conduite qui ont amené, qui amèneront encore tant de malheurs : ils veulent combattre à tout prix. Mais ceux des officiers qui avaient hâte de suivre le contre-amiral Saint-Julien dans sa fuite, leur montrent les batteries de la rade comme offrant le seul moyen d'empêcher l'escadre anglaise d'aller plus loin; ils s'y laissent prendre, et quittent les vaisseaux, que les

Digitized by Google

officiers abandonnent à l'instant. Canonniers, soldats et matelots, trompés par leurs chefs, vont se jeter dans les batteries de l'ouest: ils les trouvent désarmées; désespérés, ils repassent la rade pour courir à celles de l'est, sous le fort La Malgue, sous le feu des troupes anglaises, et tirent sur les vaisseaux de Hood. Mais aucun officier ne les avait suivis, et le défaut de chefs laisse huit à dix mille marins, dont sept mille Ponantais, hors d'état de résister avec ordre et efficacité. Si ces malheureux se dispersent à leur tour, ce n'aura pas été du moins, comme leur amiral, sans brûler une amorce. C'est de la sorte que Saint-Julien entraîne dans sa fuite, *non pas sept vaisseaux de ligne,* comme on l'a écrit quelquefois, sept vaisseaux qui auraient été sauvés pour la République, mais *les équipages* de sept vaisseaux de ligne, montant à six à sept mille hommes environ. Les vaisseaux, avec lesquels la loi commandait à Saint-Julien de s'engloutir au besoin, restèrent à la merci des Anglais.

Chemin faisant pour joindre l'armée de Cartaux et ayant pris le devant, l'indigne amiral rencontre un de ses amis, officier de cette armée, qui lui dit que les représentants du peuple lui feront à coup sûr trancher la tête pour avoir abandonné son poste sans coup férir; aussitôt il fait volte-face, et, donnant une autre couleur à sa fuite, il se rembarque sur une chaloupe et va se jeter entre les bras des Anglais; mais l'amiral Hood le repousse de son bord avec dédain. Alors, errant avec sa barque sur cette mer où naguère il avait annoncé qu'il promènerait son pavillon vainqueur ou qu'il périrait superbement à la tâche, ne sachant plus où trouver un refuge, repoussé de Toulon, repoussé par Cartaux, repoussé par l'Anglais, il cherche qui voudra recueillir son opprobre. Enfin, il rencontre l'escadre espagnole, il va s'offrir à l'amiral Langara, qui en a pitié, et l'envoie dans les prisons d'Espagne où il resta deux ans, frappé du mépris de tous les marins (16).

La nouvelle de l'entrée des Anglais à Toulon souleva dans Paris un mouvement d'indignation facile à concevoir. On ne vit que le fait; on n'en examina point les causes. La Montagne l'avait préparé par sa tyrannie et ses sauvages mesures; le conseil exécutif et le ministre de la marine surtout, dès longtemps avertis par la correspondance de Trogoff, l'avaient vu venir jour par jour, pour ainsi dire, et l'avaient laissé s'accomplir.

Digitized by Google

Le 9 septembre, Jean-Bon-Saint-André vint lire à la tribune de la Convention un rapport sur les événements de Toulon. Il l'échafauda sur cinq à six lettres, soigneusement choisies par Dalbarade dans la correspondance de Trogoff, de Chaussegros et de Puissant de Molimont. Le coupable ministre, qui aurait dû être mis en accusation et condamné, avait eu soin de dissimuler les lettres dans lesquelles Trogoff le pressait d'accepter sa démission; car, ce point établi, il eût été difficile de ne pas le traduire à la barre de la Convention, même en admettant la culpabilité de l'amiral; il eut soin aussi de dissimuler cette série non interrompue d'avis qu'il en avait reçus et de demandes d'instructions auxquels, lui ministre, il n'avait pas fait droit. On sait quel parti peut tirer la calomnie de fragments de lettres dont le véritable caractère ne s'explique que par ce qui précède ou ce qui suit : Dalbarade ne l'ignorait pas, Jean-Bon-Saint-André non plus. Or, comme on n'avait sur l'événement de Toulon que des présomptions, de vagues données, la rumeur publique, ces fragments perfides suffirent à Jean-Bon-Saint-André et à Dalbarade pour faire déclarer traîtres, infâmes et hors la loi Trogoff, Chaussegros et l'ordonnateur Puissant.

En revanche, le rapporteur fit décréter qu'il serait fait mention honorable de la conduite de Saint-Julien, comme ayant voulu défendre les vaisseaux. Gassin, commandant de *la Topaze*, eut la même distinction, et se fit de plus adjuger une indemnité pour la perte de ses effets. De sorte que les lâches avaient seuls bien mérité de la patrie dans la journée du 28 août 1793. Heureusement qu'il serait fait bientôt, par la République elle-même, une autre justice distributive qui, si elle devait être moins bruyante, n'échapperait pas un jour quelconque à l'histoire.

L'escadre d'Espagne, forte de dix-sept vaisseaux, et commandée par l'amiral don Juan de Langara, ne tarda pas à venir jeter l'ancre auprès de celle d'Angleterre. Déjà mille Espagnols étaient entrés, après les Anglais, dans le fort La Malgue.

A cette époque, la cour de Naples, encouragée par le mauvais résultat de l'expédition de Sardaigne, avait repris de la hauteur vis-à-vis de la République française; elle avait osé faire enlever tous les papiers du ministre de Mackau, et, le 20 juillet 1793, il avait été stipulé que quatre vaisseaux de ligne et huit autres bâ-

Digitized by Google

timents napolitains, avec six cents hommes de troupes, se joindraient à l'escadre britannique dans la Méditerranée. Peu après, le ministre de la République reçut l'ordre de quitter Naples. Avant de partir il vit la flotte napolitaine mettre à la voile pour Toulon, sans manifeste ni déclaration de guerre à la France. Il arriva dans sa patrie, indigné, emmenant avec lui la fille et la veuve de Basseville, ambassadeur de la République auprès du Saint-Siége, que la populace de Rome avait massacré (17). Les Napolitains furent donc aussi du nombre des occupants de Toulon, auxquels bientôt vinrent encore se joindre des Piémontais et des Sardes.

L'amiral Hood, après avoir reçu une adresse de remercîments du comité toulonnais, et y avoir répondu par une nouvelle proclamation, dans laquelle il garantissait encore la loyauté et la bonne foi de sa nation à l'égard de la ville, du port et de l'escadre de Toulon, qu'il ne considérait toujours, disait-il, que comme un dépôt remis, jusqu'à la paix, entre les mains des alliés, s'occupa avec l'amiral Langara de distribuer les commandements et les garnisons dans la place. Langara, s'appuyant sur les liens de famille qui unissaient l'ancienne maison royale de France à celle d'Espagne, demandait que le commandement supérieur fût confié à un général espagnol ; mais le motif qu'il faisait valoir était justement celui qui devait faire repousser sa proposition par l'amiral anglais. Hood objecta que c'était d'abord avec lui que l'on avait traité, et lui cacha aussi longtemps qu'il le put que c'était aux puissances coalisées et non aux Anglais seuls que les Toulonnais avaient entendu se confier. D'ailleurs, il était le plus fort : le contre-amiral Goodal fut nommé gouverneur de la place, et le contre-amiral espagnol Gravina n'eut que le commandement des troupes. Les sections leur adjoignirent, à celui-ci le citoyen Pierre Barrallier aîné, et à celui-là le capitaine de vaisseau retiré Claude-Laurent Burgues de Missiessy (18).

Ce ne fut pas Trogoff, ce qui eût été de droit s'il avait été l'homme qu'on a prétendu, ce fut le prévôt de la marine Dejean que l'on adjoignit à l'amiral Hood, qui s'était réservé le commandement de la rade. Cet adjoint lui convenait, car il ne s'agissait pas de partager avec lui le commandement, mais de lui dénoncer tous les officiers français de la marine suspects de patriotisme (19).

Digitized by Google

Les Anglais se débarrassèrent des mécontents qui étaient nombreux parmi ces officiers et parmi les équipages. Les prisons ne furent pas assez vastes pour les contenir. Ils étaient au nombre de quinze à vingt mille sortis des vaisseaux ou destinés dans le principe à y entrer, et pouvaient tenter quelque coup de main au cœur de la place pour y introduire l'armée conventionnelle. Quelques officiers, entre autres Duhamel du Désert, Bouvet père, Babron, Hedouin, Lelièvre et Duchesne-Gohet y paraissaient même disposés, et se concertaient souvent à cet effet. Ils furent arrêtés, et avec eux les officiers mariniers les plus suspects de haine contre les Anglais (20).

L'amiral Hood prit le parti, de concert avec les sections, de renvoyer par mer cinq à six mille des marins les plus mal disposés, de peur que, s'il les renvoyait par terre, ils n'allassent grossir l'armée de Cartaux. Quatre vaisseaux français furent armés en flûte : *l'Entreprenant*, *le Patriote*, *l'Orion*, *l'Apollon*, et la gabare *le Pluvier*; on eut soin d'en retirer les canons, et, le 14 septembre, ils appareillèrent sous pavillon de trêve, emportant avec eux ces cinq à six mille hommes, soldats et marins. Si l'amiral Hood avait eu assez de monde pour former les équipages des quatre vaisseaux avec des Anglais, et pour tenir en respect dans la traversée les Français embarqués, nul doute qu'il ne l'eût fait; il ne voyait pas sans regret cette proie lui échapper ; et s'il n'imposa pas aux Français, comme on le dit dans le temps, l'engagement de se rendre sur parole prisonniers en Angleterre, il essaya tout au moins de leur faire entrevoir combien il serait de leur intérêt de quitter le service de la France pour celui de la Grande-Bretagne.

Mais, quand ils eurent passé le détroit de Gibraltar, *le Patriote* et *l'Entreprenant*, commandés par Pierre Bouvet et Boubennec, firent voile pour Brest; *l'Apollon*, sous les ordres du lieutenant Breslay, pour Rochefort; *l'Orion*, sous ceux du capitaine Puren-Keraudrin, pour Lorient, et la gabare *le Pluvier*, commandée par le lieutenant Guillaume Perrier, pour Bordeaux.

Les infortunés qui montaient ces bâtiments ne se doutaient pas qu'ils n'avaient échappé aux Anglais que pour tomber entre les mains d'ennemis plus à craindre, quoique Français comme eux, et qu'au lieu d'être reçus comme des frères qui, suspects de trop

Digitized by Google

de patriotisme sur les côtes de la Méditerranée, venaient se réunir aux défenseurs de la France sur les côtes de l'Océan, ils n'auraient fait que venir se livrer eux-mêmes à des persécuteurs et à des bourreaux. En effet, à peine *le Patriote* et *l'Entreprenant* eurent-ils paru, le 13 octobre, en rade de Brest, que leurs officiers furent arrêtés et conduits dans les prisons, en attendant qu'on les traduisît devant les tribunaux révolutionnaires (21). Le sort des officiers débarqués à Rochefort, à Lorient et à Bordeaux, ne fut pas meilleur (22).

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

1793.

Événements dans l'Océan. — Siége de Dunkerque. — Flottille du lieutenant Castagnier. — Insurrection de l'armée navale de l'Océan, aux ordres de Morard de Galles. — Nomination de Villaret-Joyeuse au commandement de l'armée navale de l'Océan. — Belle campagne de Vanstabel. — Combats de détail. — Décrets et exécutions terroristes. — Mort tragique des trois amiraux de France, du vice-amiral Grimouard, etc.

Dans l'Océan, les Anglais et leurs alliés, commandés par le duc d'York, le prince d'Orange et le général Freytag, étant venus assiéger Dunkerque, par terre, avec des forces considérables, le lieutenant de vaisseau Castagnier embossa une certaine quantité de batteries flottantes le long du rivage, avec lesquelles il concourut puissamment à la défense de la place; on reconnut en cette circonstance l'efficacité de ces sortes de batteries inventées pour le siége de Gibraltar, durant la guerre de l'indépendance de l'Amérique, par le colonel du génie d'Arçon, mais qui n'avaient pas obtenu alors le succès désirable. Castagnier empêcha, avec les siennes, un corps nombreux de cavalerie de venir seconder les opérations du siége; il fit taire le feu de deux batteries de terre élevées contre lui sur *les dunes*, et harcela de la manière la plus utile les ennemis enfermés dans l'étroite langue de terre qui unit les villes de Furnes et Dunkerque, situées entre l'Océan et des marais. La victoire continentale de Hondschoote, gagnée, en trois journées, par les généraux Houchard, Hédouville et Jourdan, s'unissant à la vigoureuse défense du général Souham, secondé

Digitized by Google

par le jeune Hoche, par Castagnier et les braves Dunkerquois, força vingt-un mille Anglais et Hanovriens, douze mille Autrichiens et un corps de Hollandais, à lever le siége.

Vers ce temps, le vice-amiral Morard de Galles, sorti de Brest avec une flotte de vingt vaisseaux de ligne et de quatre frégates, avait, malgré ses observations et celles de tous les officiers capables, reçu l'ordre de croiser sur des côtes dangereuses, entre les îles de Groix et de Belle-Isle, pour empêcher les Anglais de tendre la main aux royalistes vendéens et bretons (1). En vain Morard de Galles et Kerguelen qui commandait une des divisions de cette flotte, firent des représentations à Dalbarade, et proposèrent, comme meilleur moyen d'empêcher l'ennemi de songer à faire une descente sur les côtes de France, d'aller croiser sur les siennes; en vain ils exposèrent au comité exécutif que c'était tout risquer d'attendre les Anglais, en leur offrant le double avantage de battre la flotte française d'abord et d'effectuer leur descente ensuite, ainsi qu'ils firent plus tard : le ministre et le conseil exécutif s'en tinrent à leur fatale croisière entre Groix et Belle-Isle. Morard de Galles, dans cette déplorable situation qui lui était imposée, sut cependant contenir la flotte de lord Howe, égale en nombre à la sienne et montée par des officiers et des équipages d'élite, si bien qu'elle ne put rien faire de toute la campagne.

Mais la mauvaise saison étant entièrement arrivée, on fut obligé d'aller s'abriter contre les vents et les tempêtes dans la baie de Quiberon, formée d'un côté par la presqu'île de ce nom, et de l'autre par la côte de Bretagne, seule baie sûre des parages où la croisière était établie. Bientôt les équipages, ennuyés d'être à la mer sans faire de prises, sans se battre, et de naviguer depuis quatre mois sans souliers, sans chemises, nourris presque uniquement de salaisons, voulurent retourner à Brest. L'événement de Toulon arriva fort à propos pour leur servir de prétexte; ils dirent qu'ils craignaient que le port de Brest ne fût également livré aux Anglais. C'est alors que l'on imagina l'affaire dite de Quiberon, dans laquelle on feignit de voir tous les officiers de l'escadre plus ou moins compromis ; on répandit le bruit qu'ils ne s'étaient réfugiés en baie de Quiberon que pour entrer en rapport avec les Vendéens, les Bretons et royalistes. Enfin une nou-

Digitized by Google

velle révolte éclata sur tous les bords, au mois de septembre 1793. Sommé de rentrer à Brest par une députation des équipages, que conduisaient les aspirants Crevel et Baron, Morard de Galles répondit que, ferme dans son devoir, il attendrait les ordres du conseil exécutif pour faire rentrer l'armée. Mais, le 14 septembre, apercevant les huniers hissés, comme pour appareiller, à bord des vaisseaux *le Suffren*, *le Tourville*, *la Convention*, *l'Achille*, *le Superbe*, *l'Auguste*, *le Northumberland* et *la Révolution*, il jugea que les officiers n'étaient plus maîtres de rien, que l'on allait faire voile pour Brest malgré lui, et, après une visite à bord des bâtiments révoltés, il convoqua tous les officiers et un député de chaque équipage sur *le Terrible*. Là il parla avec tant d'énergie et de paternité à la fois des devoirs que tout le monde sur la flotte avait à remplir envers la patrie, qu'il fut décidé qu'on enverrait prendre les ordres de la Convention nationale. Une adresse fut rédigée dans ce sens; mais Morard de Galles ne comptait guère qu'on attendrait la réponse, car il écrivit en même temps que ce calme apparent disparaîtrait si le vent devenait favorable, et que, pour sauver les apparences du commandement, il profiterait du premier souffle pour mettre sous voiles, la prudence ne voulant pas d'ailleurs que l'on tînt plus longtemps la mer. Ce souffle s'étant levé, Morard de Galles cingla vers Brest. Chemin faisant, il rencontra le représentant Tréhouart qui se rendait à l'armée, à bord d'une frégate. Un nouveau conseil de guerre fut tenu en sa présence, et il en résulta la nécessité absolue de rentrer au port. La dignité du commandement fut ainsi à demi sauvée, et la flotte en outre échappa à un désastre imminent (2). On n'en destitua pas moins Morard de Galles et Kerguelen.

La loi des suspects venait d'être rendue, le 17 septembre 1793. Elle décrétait d'arrestation provisoire jusqu'à la paix tous les individus qui, par leur conduite, leurs relations, leurs propos, ou leurs écrits, s'étaient montrés partisans de la royauté ou du fédéralisme; tous ceux à qui il avait été refusé des certificats de civisme; les fonctionnaires publics suspendus ou destitués de leurs fonctions par la Convention nationale et par ses commissaires; les *ci-devant nobles*, *les maris*, *femmes*, *pères*, *mères*, *fils ou filles*, *frères ou sœurs*, et agents d'émigrés qui n'avaient pas

Digitized by Google

constamment manifesté leur attachement à la révolution, et ceux qui avaient émigré dans l'intervalle du 1er juillet 1789 à la publication de la loi du 8 avril 1792, *quoiqu'ils fussent rentrés en France dans les délais déterminés*. On voit dans quel piége affreux étaient tombés les officiers qui avaient eu l'imprudence de croire aux derniers engagements pris à leur égard. Tous les officiers de l'ancienne marine, à quelques exceptions près, furent réduits à se cacher ou à passer à l'étranger, pour éviter d'être emprisonnés, jugés et condamnés à mort. Un simple arrêté des représentants du peuple Laignelot et Lequinio, pris à Rochefort, le 3 octobre 1793, priva la France, pour de longues années, des importants services de La Touche-Tréville, en le frappant de destitution, avec le contre-amiral de Launay-Tromelin. Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) envoyés à Brest, le 4 octobre 1793, procédèrent de leur côté à des destitutions en masse. Les vice-amiraux de Kersaint et de Girardin, les contre-amiraux de La Villéon et Le Large furent tout d'abord destitués, avec soixante-onze capitaines de vaisseau, parmi lesquels Borda, Bruix et de Richery, qui fut mis en arrestation, et plus de quatre cents lieutenants et enseignes de vaisseau. Ceux qui n'étaient pas emprisonnés avaient ordre de s'éloigner à vingt lieues des places et frontières.

Villaret-Joyeuse, qui devait déjà à ses relations antérieures avec Jean-Bon-Saint-André de n'être pas compris dans la mesure générale, leur dut en outre d'être nommé, lui lieutenant de la veille, au commandement en chef de la flotte de l'Océan, à la place du vieux et expérimenté Morard de Galles. Vanstabel (3), Cornic (4) et Pierre Martin (5) furent faits contre-amiraux.

Ces officiers étaient loin, assurément, d'être sans mérite. Vanstabel et Martin, qui avaient brillamment servi comme officiers auxiliaires sur les vaisseaux de l'État, auraient été éminemment propres l'un et l'autre à diriger de belles croisières, à escorter de grands convois, à déjouer les flottes ennemies, à choisir le moment opportun de les attaquer, même en détail, avec succès. Dans l'un et l'autre, il y avait, non pas un Jean Bart, mais quelque chose de cet héroïque et habile marin qui pourtant n'eut jamais la prétention de commander un corps de bataille dans une grande armée navale, et encore moins une armée navale elle-même,

Digitized by Google

sachant se tenir à sa place et se réserver pour les grands coups de main.

Vanstabel, alors âgé de cinquante-un ans et Dunkerquois comme Jean Bart, eut, comme lui, le bonheur et l'excellent esprit de ne se faire donner que des missions parfaitement dans ses moyens; aussi furent-elles toutes couronnées par le succès. A peine avait-il arboré son pavillon contre-amiral sur *le Tigre*, qu'il était allé, avec quatre vaisseaux et quelques frégates, établir une croisière dans les débouquements de la Manche pour attendre un convoi anglais qui devait sortir, chargé d'approvisionnements et de munitions, sous l'escorte de quatre vaisseaux commandés par le fameux sir John Jervis, depuis lord Saint-Vincent. Cette croisière avait forcé l'amiral Howe de reprendre la mer avec toute sa grande flotte pour la protection du convoi, lorsque le 25 novembre au matin, *la Sémillante*, qui servait d'éclaireur à la division française, signala plusieurs bâtiments au vent. Vanstabel ne doute pas que ce ne soit le convoi qu'il attend; il fait signal à sa division de se former sur *le Tigre* et d'aller avec lui au-devant des Anglais; mais bientôt il s'aperçoit qu'il va se jeter au milieu de vingt-huit vaisseaux de ligne ennemis, et pendant que l'amiral Howe manœuvre pour le cerner, il prend la chasse, et s'élève autant que possible dans le vent. Dans cette course, *la Sémillante* était restée en arrière; Vanstabel, s'apercevant qu'une frégate ennemie la joint et l'attaque, retourne aussitôt avec *le Tigre* à portée de la frégate anglaise, en deux volées de canon la met hors de combat, et dégage *la Sémillante* en présence de toute la flotte de Howe; après quoi, il se rallie à sa division. Pendant plusieurs jours, l'amiral anglais poursuivit Vanstabel qui, sans jamais le perdre de vue, le nargua et le barcela de la manière la plus désespérante. Le jour même où il s'éloignait tout à fait enfin de l'ennemi, Vanstabel enleva un riche convoi anglais de dix-sept brigs et autres navires lourdement chargés, revenant de Terre-Neuve, et l'amena à Brest. Les historiens anglais reconnaissent que Vanstabel fit le plus grand tort au commerce de leur nation, et que la flotte d'Angleterre fut cruellement déjouée dans toutes ses tentatives pour s'emparer de sa division.

Vers le même temps, la frégate *la Réunion*, capitaine Deniau, fut prise par deux frégates ennemies après une belle défense. Le

Digitized by Google

lougre de la République *le Hook*, prise anglaise, fut plus heureux : son commandant, l'enseigne Pitot, attira adroitement et saisit un canot monté par quatre hommes et un officier, détaché vers lui par le commandant du cotre anglais *la Résolution*, qui, le prenant pour compatriote, l'envoyait inviter à dîner. L'ennemi ayant reconnu son erreur, s'enfuit au plus vite. Mais Pitot le poursuivit à la voile et à l'aviron, jusqu'au lendemain à huit heures du matin, qu'il rencontra *la Résolution*. Il engagea un combat très-vif avec elle, essuya une bordée, riposta de la sienne en plein bois, et dans le moment que l'ennemi revirait de bord pour lui envoyer une seconde volée, il arriva sur lui, et donna ordre de sauter à l'abordage. L'enseigne Le Huby, son second, qui s'est élancé le premier à bord, tombe entre les deux navires et se blesse à la jambe; mais il remonte sur-le-champ, le pistolet à la main. L'enseigne Le Douarin et le matelot Beaumare sautent après lui, et désarment le capitaine anglais. Tout l'équipage les suit. Doré, soldat de la marine, ayant une pique dans le côté, l'arrache d'une main, de l'autre brûle la cervelle à celui qui l'avait blessé, et, armé de cette pique teinte de son sang, saute aussi à l'abordage. Le cotre, quoique supérieur en force, est pris après trois quarts d'heure de combat et une demi-heure d'abordage.

La frégate *l'Uranie*, capitaine Tartu, eut une très-chaude affaire avec la frégate *la Thames* (*la Tamise*) et une autre frégate ennemie. Le capitaine Tartu, mortellement blessé, mais voyant fuir l'ennemi, rendit les derniers soupirs dans les bras de son fils, en lui disant : « Je meurs pour la liberté de mon pays, je meurs content; apprends aussi à combattre pour elle, et sois toujours l'ennemi des tyrans. » La société républicaine de Rochefort changea pour la frégate le nom d'*Uranie* en celui de *le Tartu*. *La Thames*, déjà fort désemparée par cette rencontre, se vit exposée ensuite aux coups de *la Carmagnole*, capitaine Zacharie-Allemand, et fut forcée d'amener après un combat opiniâtre. L'équipage vainqueur fit hommage du pavillon anglais à la Convention qui ordonna de le suspendre aux voûtes du salon de la Liberté, et décréta que le capitaine et les marins de *la Carmagnole* avaient bien mérité de la patrie. Peu après, sur la réclamation de la société républicaine de Rochefort, le décret de bien mérité de la

Digitized by Google

patrie fut étendu à la frégate *le Tartu* qui, la première, avait combattu *la Thames*.

Cependant les agents de Robespierre, des Jacobins et de la Montagne établissaient des tribunaux révolutionnaires à Brest, à Lorient, à Rochefort, partout, à l'instar de celui de Paris. Pour pouvoir guillotiner avec plus de facilité les officiers détenus, on éloigna les troupes de la marine que l'on supposait leur être attachées, et on leur substitua des troupes de terre. Cette cruelle précaution priva la marine de ses meilleurs canonniers; ils furent envoyés dans la Vendée, où il ne fallait que des baïonnettes, et l'on mit sur les vaisseaux *des paysans de réquisition*. On faisait ces opérations désastreuses, on retirait à la marine ses artilleurs, lorsque l'Angleterre augmentait les siens de huit mille hommes, et portait de vingt-quatre à trente-deux mille ses troupes de mer. On résolut de faire périr les amiraux et les chefs qui, après leur destitution, avaient eu l'imprudence de ne pas se mettre à l'abri; on raviva les bruits de la conspiration qui, disait-on, avait dû exister dans l'armée navale pendant son séjour à Quiberon, et l'on jeta dans les prisons Morard de Galles et Kerguelen, avec une foule d'officiers et de matelots de la flotte, et même d'habitants de Brest. A Rochefort, le vice-amiral de Grimouard, traduit devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné et exécuté, sans avoir été entendu et sans que l'on eût pu rien alléguer contre lui, si ce n'est qu'il était noble. D'Estaing fut une première fois extrait des cachots pour déposer, le 14 octobre 1793, dans le procès de Marie-Antoinette; il oublia ses griefs contre cette malheureuse reine, et employa toutes les ressources de son esprit pour la sauver. Le troisième des amiraux de l'organisation de 1791, Philippe-Égalité, avait été transféré de Marseille à Paris pour être jugé; sa condamnation à mort fut prononcée le 6 novembre 1793. Il entendit son arrêt avec sang-froid et avec un profond dédain sur les lèvres. Il se para pour aller à l'échafaud, traversa la foule avec une apparente indifférence pour les cris dont il était l'objet, passa devant son palais sans en paraître ému, et monta d'un pas ferme à l'échafaud. Arrivé sur l'estrade, il ne dit, assure-t-on, qu'un mot, en regardant la foule avide de sang : « Canaille! » et tendit avec courage et mépris sa tête au bourreau; le duc d'Orléans s'était retrouvé sous la guillotine. Le vénérable amiral Du-

Digitized by Google

chaffaut expira dans les cachots de Poitiers assez à temps pour ne pas périr sur l'échafaud. Le vice-amiral retiré, prince de Montbazon-Rohan, n'eut pas cette consolation : la guillotine finit ses jours. Le vice-amiral de Kersaint, malgré tous les gages qu'il avait donnés au parti le plus exalté de la révolution, eut le sort des Girondins, ses amis politiques : il fut décapité (6).

On avait ordonné l'arrestation de tous les membres de l'ancien club Massiac. Le marquis de Gouy d'Arcy, ex-député de Saint-Domingue à la Constituante, paya de sa tête toutes ses folies. Arthur de Dillon qui, après avoir figuré aussi comme député des colonies, était devenu général au service de la République, et venait même de se signaler comme tel, fut également condamné à mort, sous l'accusation d'avoir voulu ouvrir les prisons de Paris pour soustraire ses amis à la mort. Le vieux général d'Esparbès, naguère gouverneur de Saint-Domingue pour la République, eut le sort de Blanchelande ; il en fut de même de sa famille.

L'amiral d'Estaing, extrait une dernière fois de son cachot, fut compris dans une des fournées du 30 avril 1794. Elle était de trente-un accusés, tous sous la formule banale de conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple français ; et l'on comptait parmi eux l'ancien ministre de la guerre de La Tour du Pin, les généraux de La Tour du Pin-Gouvernay, de La Ferrière, d'Humbert, le président de parlement de Nicolaï, le comte de Béthune-Charost, la comtesse de Bussy, madame des Tournelles, née de Lamoignon, âgée de quatre-vingts ans, et de pauvres diables, cuisiniers, porteurs d'eau, etc., qu'on leur avait associés, pour prouver que le tribunal révolutionnaire confondait tous les rangs. Les premiers juges avaient été remplacés par des hommes d'un terrorisme mieux trempé : Herman ou Dumas présidait, entre Scellier, Dobsen, Coffinhal et autres ; Fouquier-Tinville porta la parole comme accusateur public, et trancha ainsi la question : « Toutes les fois qu'un homme ne peut pas prouver ce qu'il faisait à de pareilles époques, il est *présumé* fauteur de la tyrannie. » Et, sans autre transition, il ajouta : « Ces débats prouvent contre l'accusé d'Estaing qu'il a provoqué la signature des officiers du régiment de Flandres pour défendre le tyran, et s'est empressé d'aller en faire hommage à ce dernier, aussitôt qu'il les eut obtenues ; on a trouvé chez lui beaucoup

Digitized by Google

d'effigies royales qui déposent de son attachement à la royauté et de son espoir pour le retour du despotisme. Citoyens jurés, l'horloge patriotique a sonné le trépas de tous les contre-révolutionnaires, et c'est ici le cas de n'en épargner aucun, de les frapper tous du glaive de la loi (7). » Aussi furent-ils frappés tous. Depuis longtemps, personne n'osait plus prendre la parole pour la défense des accusés; c'eût été se perdre soi-même; l'avocat des victimes aurait immédiatement fait masse au procès. La liberté de la presse était complétement étouffée, et l'on n'avait pas même celle de consigner dans un journal ou ailleurs, sans risquer sa vie, les réponses des accusés, quand on leur avait permis d'en faire. De telle sorte que des paroles et des mouvements de d'Estaing pendant son procès, l'histoire n'a recueilli que ce mot fier et vivement senti, jeté à ses bourreaux : « Portez ma tête aux Anglais! ils vous la paieront cher. » D'Estaing alla à l'échafaud comme on l'avait vu aller au feu, la tête haute et le mépris de la mort sur le visage. Ainsi finit, à l'âge de soixante-cinq ans, le vainqueur de la Grenade et de l'amiral Byron. D'Estaing était l'homme de France qui convenait le mieux au commandement en chef des flottes dans les circonstances où l'on se trouvait. Par son génie entreprenant, audacieux, fécond en ressources instantanées, il aurait pu sauver les armées navales de la République. Avec lui on n'aurait pas eu les journées de prairial, avec Grimouard et Saint-Félix, on n'aurait eu ni le Nil, ni Trafalgar.

Mais il est temps de quitter ces tragédies individuelles, pour revenir à Toulon où se passait le plus grand et le plus terrible drame maritime de la révolution.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

1793.

Suite des affaires de Toulon. — Conduite des Anglais dans cette ville. — Violation du privilége des neutres et attaque de la frégate *la Modeste* dans le port de Gênes. — Division Vence dans la Méditerranée. — Attaque du vaisseau *l'Agamemnon*, monté par Nelson, par des frégates françaises. — Siége de Toulon par l'armée conventionnelle. — Arrivée du commissaire britannique sir Gilbert Elliot et du général O'Hara. — Vues de Pitt sur Toulon et sur la France. — Sortie et prise du général O'Hara. — Bonaparte à la batterie de la Convention. — Introduction mystérieuse des commissaires de la Convention dans Toulon. — Attaque générale des forts de la place. — Succès de l'armée conventionnelle. — Incendie des vaisseaux par Sidney Smith. — Appréciation de cet acte. — Entrée des commissaires de la Convention dans Toulon. — Rapports à la Convention. — Toulon décrété d'infamie et appelé Port-la-Montagne. — Expédition des Anglais en Corse. — Belle défense des Français.

L'armée de Cartaux, qui, si elle ne s'était pas laissé arrêter par les délices de Marseille, comme par une autre Capoue, aurait pu prévenir l'entrée des Anglais dans Toulon, s'était enfin remise en marche. Le village d'Ollioules avait été pris et repris par l'un et l'autre parti; l'armée conventionnelle finit par s'en emparer définitivement; elle employa ensuite son temps à prendre des positions, tandis que les alliés passaient le leur à se fortifier.

Le comité des sections, en favorisant le renvoi immédiat des marins les plus mal disposés, ne perdait pas l'espoir de ramener les autres, afin d'en faire le noyau d'une nouvelle marine royale. Plein de confiance dans la loyauté britannique, il se flattait de pouvoir remettre bientôt à un régent pour Louis XVII une flotte enlevée à la République; il faisait publier à cet effet que Brest, Lorient et Saint-Malo étaient entrés dans le mouvement de Toulon; un paquet intercepté, ruse souvent employée, en avait, disait-on, apporté la nouvelle. Mais l'amiral Hood eut bientôt déçu

Digitized by Google

le comité dans ses calculs, en ne l'autorisant à tenir que six vaisseaux et six frégates armés, et en supprimant du même coup le traitement des entretenus de la marine française; il ne fit même plus distribuer que de rares et parcimonieux rafraîchissements aux équipages, laissant tout le reste à la charge du comité et de la municipalité de Toulon. C'était déjà assez montrer que si les Anglais voulaient bien profiter de l'insurrection, ils n'entendaient pas en payer les frais. Le comité et la municipalité de Toulon en furent réduits à tenter de négocier un emprunt d'un million de piastres fortes, en offrant pour hypothèques l'arsenal, les vaisseaux, la ville même et ses dépendances, le tout sous la garantie des puissances protectrices, représentées par lord Samuel Hood et don Juan de Langara. Un acte fut passé à cet effet, dans le courant de septembre, par-devant notaire, et couvert de près de cent cinquante signatures, parmi lesquelles on chercherait vainement celle de Trogoff, l'homme qui seul aurait pu engager les vaisseaux s'il en avait été encore, comme on l'a prétendu, le commandant en chef reconnu par le comité et par les alliés. La signature de Chaussegros ne se retrouve pas non plus sur l'acte coupable dont il est question; et l'on n'y voit pas davantage celle de l'ordonnateur civil de la marine Puissant de Molimont. Jacques-Antoine-Louis Pernety, ancien trésorier général de la marine, et Laurent Caire, négociant, furent nommés *commissaires du peuple toulonnais et du roi* pour contracter l'emprunt à Gênes, à Rome, à Livourne et partout où besoin serait. Lord Samuel Hood et don Juan de Langara, au nom des rois d'Angleterre et d'Espagne, donnèrent, par le même acte, leurs pouvoirs pour tenter cette scandaleuse opération, qui fort heureusement ne réussit pas.

Dans ce temps, l'amiral Hood, violant, suivant l'usage de sa nation, la neutralité des États trop faibles pour se faire respecter, envoya le vaisseau de ligne *le Bedfort* attaquer à l'improviste et d'une manière déloyale la frégate française *la Modeste* dans le port de Gênes. Le vaisseau anglais fit prier poliment la chaloupe de la frégate de se déranger, de peur qu'elle ne fût écrasée quand il prendrait sa place à côté de celle-ci; mais il ne fut pas plutôt posté aussi près qu'il le désirait du bâtiment français, qu'un de ses officiers cria au commandant de *la Modeste* d'amener le pavillon national et de hisser pavillon blanc. Le commandant et

Digitized by Google

l'équipage répondirent par le cri de *vive la République!* Un coup de pistolet, parti du bord anglais, fut dans cet instant le signal du carnage. Les ponts-volants préparés à cet effet tombent sur la malheureuse frégate, et deux décharges de mousqueterie abattent trois cents Français complétement désarmés. Plusieurs cherchent à s'échapper à la nage, mais les Anglais les poursuivent avec leurs embarcations à travers les flots, et achèvent le massacre sur des matelots et des mousses à demi noyés. Une pareille infamie, car il n'y a pas deux mots pour caractériser un tel acte, fut commise peu après sur la frégate française *l'Impérieuse*, au mouillage de la Spezzia, par le vaisseau de ligne anglais *le Captain*, de 74 canons (1).

Lord Hood fit aussi chercher dans la Méditerranée la division du commandant Vence, composée du vaisseau *le Duquesne*, des frégates *la Minerve*, *la Melpomène*, *la Fortunée*, *la Flèche*, et de quelques autres bâtiments chargés de la protection des convois attendus d'Afrique. Vence fut accusé par une partie de ses officiers et de ses équipages, et ensuite par les représentants du peuple La Combe-Saint-Michel et Salicetti, trompés par ces bruits, d'avoir voulu livrer sa division aux Anglais. C'était une calomnie, et, en outre, de la part des officiers mécontents, un prétexte pour échapper au commandement sévère de Vence. On put s'en assurer quand, après l'évacuation de Toulon, *le Duquesne*, qui avait su éviter pour ainsi dire miraculeusement de tomber au pouvoir de l'ennemi, rentra dans le port. Ce n'était pas la première fois que Vence était dénoncé par des commissaires de la Convention; mais il y avait au milieu de celle-ci beaucoup de gens qui le connaissaient; déjà ils l'avaient fait maintenir par un décret l'année précédente; ils surent encore le défendre, et le désignèrent même bientôt comme un de ces hommes qu'il fallait pour rétablir la discipline et l'ordre, particulièrement à Toulon. En attendant, ses quatre frégates s'étaient séparées de lui, sous les ordres du lieutenant Perrée. Elles firent voile pour le golfe de Saint-Florent, île de Corse. Chemin faisant, l'une d'elles rencontra, le 23 octobre 1793, le vaisseau de ligne *l'Agamemnon*, capitaine Nelson, qui avait été détaché par Hood, avec une division aux ordres du commodore Robert Linzee; Nelson, prenant la frégate française pour sarde ou napolitaine, l'accosta et la héla,

Digitized by Google

mais n'en reçut pas de réponse. Il voulut ensuite lui donner la chasse, mais la frégate s'arrêta court, hissa pavillon de la République, et lança ses bordées à *l'Agamemnon*. Elle était fine voilière, et son commandant était bon manœuvrier; elle harcela *l'Agamemnon* et le démâta; alors Nelson ayant aperçu les autres bâtiments français qui accouraient au bruit du canon, employa tout son talent de manœuvrier à s'enfuir le plus promptement possible. La division légère de Perrée, craignant de se laisser attirer dans la grosse division de Robert Linzee, poursuivit sa route sur la Corse, où elle devait être d'un grand secours au représentant du peuple La Combe-Saint-Michel et aux généraux Saint-Martin et Gentil qui luttaient à forces inégales contre l'insurrection de Paoli, encouragée par la proximité des Anglais (2).

Le 30 septembre, une division, composée de sept vaisseaux de ligne, parmi lesquels encore *l'Agamemnon*, de dix-neuf frégates et corvettes et cinq sloops, tirée des deux escadres alliées et de l'escadre de Toulon, partit pour Gênes et les côtes d'Italie, sous le commandement du contre-amiral Geel. Elle essaya de faire prononcer Gênes contre la République française, et d'exciter, par sa présence, un mouvement hostile à celle-ci dans Nice; mais elle n'y réussit pas. Cette division navale n'eut garde d'aller montrer le pavillon blanc à la Corse insurgée; car cela n'eût pas fait l'affaire des Anglais qui voulaient s'approprier cette île. Le vaisseau *le Scipion*, capitaine Goy de Bègues, était le seul vaisseau de ligne français qui fût alors employé sous les ordres du contre-amiral Geel. Étant en rade de Livourne, il périt avec son commandant et quatre-vingt-six des individus qui le montaient, victime d'un incendie allumé par les patriotes détenus à bord. L'escadre anglaise elle-même n'évita d'être brûlée qu'en coupant ses câbles.

Pendant ce temps, les événements de Toulon marchaient à leur dénoûment. Le 1er octobre 1793 devait être, à double titre, un grand jour pour cette ville : car l'armée conventionnelle l'avait fixé pour son attaque, et le comité général des sections pour achever d'opérer la contre-révolution absolutiste.

Jusqu'ici, malgré ses déclarations aux Anglais, le parti avait jugé prudent de cacher sa cocarde, mais, le 27 septembre, il avait arrêté qu'à compter du 1er octobre, la cocarde et le pavillon blancs seraient substitués à la cocarde et au pavillon de la nation (3).

Digitized by Google

Mais, ce jour-là, l'armée républicaine n'attendit pas qu'on eût amené les couleurs républicaines pour commencer l'attaque. Dès l'aube, le commandant, depuis maréchal Victor, à la tête d'un détachement de dix-huit cents hommes, surprit et força le pas de Leydet, et occupa les hauteurs de Faron qui commandent la ville.

A cette vue, le contre-amiral Gravina sort de la place à la tête d'une colonne, tandis que lord Mulgrave, à la tête d'une autre colonne, se dirige avec lui du côté de l'ouest pour reprendre une position si importante avant que les républicains eussent pu s'y fortifier. Gravina arrive par le Valbourdin, et Mulgrave par le fort Saint-Antoine. Leur attaque est prompte et décisive : les républicains, beaucoup moins nombreux, se replient sur la crête de la montagne, où ils se défendent quelque temps avec ardeur, mais d'où ils sont enfin obligés de faire retraite, après avoir perdu environ mille hommes. L'honneur de cette reprise appartint surtout aux Espagnols et à Gravina qui fut blessé à la jambe d'un coup de feu (4), circonstance que les Toulonnais insurgés devaient avoir fort à regretter; car elle allait laisser les Anglais maîtres de tous les commandements effectifs parmi les alliés.

Ce fut au milieu du déplorable enthousiasme causé par ce succès que le comité toulonnais fit hisser, à dix heures du matin, sur la place d'armes, le pavillon blanc, aussitôt arboré par les forts et par les vaisseaux, au bruit des salves d'artillerie tant de la ville que des escadres étrangères.

Tel était l'état des choses dans Toulon, quand le ministre Pitt fut illuminé d'une idée plus féconde encore pour sa patrie que la ruine de l'industrie, du commerce et de la marine de la République. On se rappelle ce titre suranné de rois de France que prenaient encore au commencement de ce siècle les souverains d'Angleterre. Pitt eut la pensée de le rajeunir au profit d'un duc d'York qui serait le vassal de l'Angleterre et ferait, sinon de toute la France, au moins d'une partie de celle-ci, une sorte de province dépendant, comme autrefois la Guyenne ou la Normandie, de l'île britannique. Tout en déplorant que l'amiral Hood eût fait un traité dans lequel il était question de Louis XVII, et que l'on eût ouvert Toulon aux Espagnols intéressés au maintien de la maison de Bourbon et à l'indépendance de la France, Pitt ne

Digitized by Google

désespéra pas de rendre les Anglais seuls maîtres de la place, et dépêcha à cet effet deux hauts commissaires avec l'ordre secret de faire accepter le duc d'York ; s'ils n'y parvenaient pas, de forcer par mille dégoûts les Espagnols à se rembarquer, de telle sorte que les troupes britanniques pussent se fortifier ensuite à leur aise et se faire de Toulon un autre Gibraltar ; et enfin, si l'on ne pouvait faire réussir cette seconde combinaison, d'entrer en pourparlers avec les commissaires conventionnels pour traiter secrètement de la reddition de Toulon, à des conditions capables d'amener infailliblement la destruction de ce port, de son arsenal et de son escadre.

Les vues nouvelles des Anglais se manifestèrent dès le 23 octobre, avant même l'arrivée des commissaires envoyés par Pitt. Le gouvernement espagnol ayant envoyé le lieutenant général Valdez pour remplacer intérimairement Gravina en qualité de commandant en chef des troupes alliées, l'amiral Hood s'y opposa formellement, déclarant, malgré les protestations des Toulonnais, malgré l'évidence, que Toulon et ses dépendances avaient été remis en dépôt, entre les mains des Anglais seuls, et que, suivant les instructions qu'il avait reçues de son gouvernement, le commandement de l'armée de terre des alliés devait appartenir au major général O'Hara, qui avait été nommé par le roi de la Grande-Bretagne, et qu'il attendait chaque jour. Or, le major général O'Hara était un des deux commissaires dépêchés par Pitt. L'amiral don Juan de Langara, commandant les forces navales d'Espagne, parut un moment vouloir soutenir avec fermeté les justes prétentions de son pays, en ordonnant à ses vaisseaux de faire une manœuvre qui enveloppât, pour ainsi dire, *le Victory*, sur lequel l'amiral Hood tenait son conseil de guerre ; mais il ne suivit pas jusqu'au bout cette énergique inspiration, et les prétentions des Anglais finirent par être acceptées, quoique avec amertume, par les Espagnols, pour le cas tout au moins où don Frédéric de Gravina ne pourrait plus se mettre à la tête des troupes.

Peu après, les deux commissaires plénipotentiaires du roi de la Grande-Bretagne, lord O'Hara et le chevalier Gilbert Elliot, arrivèrent à Toulon. Le premier, accompagné du major général Dundas, amenait de Gibraltar un nouveau renfort de mille hommes.

Digitized by Google

Il prit immédiatement le gouvernement de Toulon à la place du contre-amiral Goodal. Les deux commissaires britanniques, laissant entrevoir tout de suite la déloyauté de leur gouvernement et ses intentions machiavéliques, et, parlant seulement au nom de l'Angleterre, sans souci de ses alliés, annoncèrent qu'ils étaient chargés *des affaires et des intérêts civils de Toulon, comme de toutes les autres places de France qui pourraient être occupées par les armes de leur souverain ou venir en sa possession.* Puis ils lurent la déclaration royale, dont le premier article stipulait, en violation manifeste du traité passé avec l'amiral Hood, que la ville, les forts et le port, avec les vaisseaux et les munitions qui s'y trouvaient, ne seraient rendus à la monarchie, une fois rétablie, « qu'après qu'un traité de paix aurait été conclu, qui assurerait au roi de la Grande-Bretagne, et à ses alliés, *avec une juste indemnité*, la restitution de toutes les conquêtes que la France aurait pu faire pendant la guerre. » Après avoir fait connaître, dans deux autres articles, que le roi d'Angleterre daignait approuver que les personnes qui occupaient des emplois civils et militaires dans Toulon fussent continuées dans leurs places, *autant que les circonstances et le bien de la cause commune le permettraient;* que ce monarque ferait tout ce qui dépendrait de lui pour repousser les attaques des républicains, et pour mettre la place en état d'étendre sa protection à tous ceux qui pourraient la désirer, *sous des conditions convenables,* la déclaration passait à un quatrième et dernier article, le plus long, le plus diffus et le plus évasif de tous. Quoique le cabinet de Londres, parlant au nom du roi de la Grande-Bretagne, n'hésitât pas à déclarer que le rétablissement de la monarchie dans la personne de Louis XVII et des héritiers légitimes de la couronne, lui paraissait le plus propre au retour de l'ordre en France, ainsi qu'au repos et à la sûreté des autres puissances de l'Europe, il indiquait comme un appât, dans cet article, une monarchie à peu de chose près modelée sur celle d'Angleterre, *réunissant les avantages de l'ordre et de la sûreté à ceux de la véritable liberté, sujette aux modifications sages qui pourraient, dans la suite, après que la tranquillité serait rendue à la France, y être faites d'une manière régulière et légale.* Pour parvenir au but important qu'il se proposait, le roi d'Angleterre « dirigerait toutes ses forces,

Digitized by Google

et il étendrait sa protection et son secours, *autant que les circonstances le lui permettraient*, à tous ceux qui témoigneraient le désir de concourir à une œuvre aussi salutaire. » Ainsi se terminait la déclaration, dont l'objet était de pressentir les esprits et d'indiquer aux Toulonnais qu'ils n'avaient d'autres ressources désormais que de se jeter, sans conditions, dans les bras de l'Angleterre, de l'Angleterre qui ne leur continuerait ses secours *qu'autant que les circonstances le lui permettraient.*

Il y aurait eu moins d'incertitude dans la rédaction de cette pièce, et le nom de Louis XVII ainsi que les titres de l'ancienne monarchie n'y auraient présumablement pas même été mentionnés, si lord O'Hara et le chevalier Gilbert Elliot n'avaient trouvé, à leur arrivée, le comité de surveillance toulonnais hautement disposé à appeler, en qualité de régent du royaume, pendant la minorité et la détention de Louis XVII, le comte de Provence, depuis Louis XVIII.

Dans ce but et dans la fièvre d'absolutisme qui le poursuivait, le comité avait invité les sections à renoncer à l'exercice de la souveraineté, incompatible, disait-il, avec le bon ordre et la sûreté publique, *illégitime même et découlant d'une source révolutionnaire*, et il le leur avait fait déposer provisoirement entre ses mains, pour le remettre le plus promptement possible au régent.

Déjà les royalistes décoraient avec magnificence le vaisseau *le Commerce-de-Marseille* (5), pour aller chercher à Gênes le comte de Provence qui, au bruit des événements, était arrivé d'Allemagne à Turin; déjà ils avaient nommé une garde d'honneur et désigné les commissaires chargés de porter au régent les hommages et les vœux du parti; mais, avant de mettre à la voile, il fallait compter avec d'autres commissaires, et lord O'Hara et le chevalier Gilbert Elliot étaient là qui, à la supplique qu'on leur adressa à ce sujet, répondirent « qu'ils ne pouvaient consentir à la proposition qui leur était faite d'appeler Monsieur, comte de Provence, à Toulon, pour y exercer les fonctions de régent, parce que ce serait *destituer* sa majesté britannique de l'autorité qui lui avait été dernièrement confiée. » Ils dirent qu'ils n'avaient point de pouvoirs pour traiter d'une négociation de ce genre avec *une ville pour le moment non-seulement isolée du reste de la*

Digitized by Google

France, mais ayant contracté des relations RÉCENTES ET SACRÉES AVEC UNE AUTRE PUISSANCE. Ces derniers mots faisaient présumablement allusion à l'emprunt que l'on négociait, que les commissaires britanniques supposaient, à dessein, mené à fin, et qu'en tout cas l'Angleterre maintenant se chargerait non-seulement de garantir, mais, au besoin, de remplir à elle seule, moyennant une vente consentie en bonne forme de Toulon, de son territoire, de son arsenal, de son port et de ses vaisseaux. La puissance avec laquelle les commissaires anglais prétendaient que l'on avait contracté des relations récentes et sacrées n'était certainement ni l'Espagne, ni aucune de celles qui avaient envoyé des troupes à Toulon, en même temps que l'Angleterre.

Enfin, les Toulonnais les plus aveugles y virent clair; non-seulement ils étaient volés, mais insultés par leurs prétendus libérateurs qui traitaient leur ville de *ville isolée du reste de la France*, quoique l'insurrection soutînt qu'elle était, au contraire, l'expression de la majorité de la France opprimée. L'indignation, la rage d'avoir été joués s'empara dès lors de tous les esprits, moins quelques âmes viles qui supputaient quel intérêt elles pourraient tirer de l'aide offerte à une puissance riche et habile à avancer l'or quand il rapporte avec usure. Une proclamation qui aurait été l'expression du pardon et de l'oubli, eût pu ouvrir en ce moment les portes de Toulon aux républicains. Mais pardon et oubli, c'étaient là des mots que les commissaires conventionnels ne connaissaient pas. Force fut donc aux Toulonnais de se résigner, pour un certain temps, à ce qu'ils avaient si imprudemment appelé, sans y croire : à la domination anglaise. Chacun remit pour s'en débarrasser au moment où l'on aurait réduit à la retraite l'armée conventionnelle. On compta sur les injures faites aux Espagnols eux-mêmes, à la famille de Bourbon tout entière également trompée, pour entraîner l'expulsion des Anglais, quand on aurait eu raison de la révolution.

Ces dispositions n'échappaient pas aux commissaires britanniques qui, perdant l'espérance de supplanter Louis XVII par le duc d'York, passèrent au second plan de Pitt : conserver Toulon pour l'Angleterre, s'y fortifier, et de là, en y joignant la Corse, dominer tout le commerce et toute la politique de la mer Méditerranée, de laquelle Gibraltar n'assurait que les abords. Pour

Digitized by Google

arriver à ce résultat, O'Hara, s'emparant avec ardeur du vœu formé par le comité de surveillance pour qu'on fermât les sections et qu'on renonçât à toute espèce d'initiative dans la ville, défendit aux citoyens de s'assembler et de délibérer; et, comme conséquence immédiate, il réduisit les fonctionnaires civils et militaires à n'être plus que les instruments passifs de ses volontés; il fit plus : il désarma la garde nationale. Puis, renonçant tout à coup au système de lenteurs adopté jusqu'alors dans le but de donner aux esprits le temps de se modifier, il résolut d'en finir par une prompte et décisive victoire qui ferait lever le siége de la place, étourdirait les Toulonnais et permettrait de les réduire eux-mêmes entièrement avant qu'ils eussent pu se concerter avec les Espagnols.

Depuis quelques jours, O'Hara pressait avec une activité extraordinaire les travaux qui s'exécutaient sur tous les points et les préparatifs d'une sortie contre l'armée républicaine, commandée non plus par Cartaux, mais par l'habile et brave Dugommier, ce jeune Guadeloupien dont le nom s'est trouvé mêlé au récit des guerres civiles des Antilles françaises.

C'était à trois heures du matin, le 30 novembre (6) : O'Hara, à la tête d'une colonne, s'élance hors des murs à l'attaque des postes qui occupent le vallon de Puétayas sous les ordres du général Garnier; tandis qu'un détachement, feignant de vouloir s'emparer de la route d'Ollioules, se porte sur le centre de l'armée conventionnelle, commandé par le général Mouret, et qu'une seconde colonne se précipite sur la gauche, à l'attaque d'une batterie très-dangereuse, nommé de la Convention, établie par Bonaparte et nouvellement démasquée sur la hauteur des Arènes. Déjà les postes commandés par Garnier sont culbutés et dépassés; déjà on a enlevé la batterie de la Convention, et l'on commence à l'enclouer, quand Bonaparte, qui a pénétré sans bruit, avec un bataillon, dans un boyau conduisant à cette batterie, tout à coup, aux éclats d'un feu terrible, apparaît au milieu des Anglais. O'Hara, parvenu de son côté, à la hauteur des Arènes, croit qu'il y a confusion parmi ses troupes et qu'elles tirent les unes sur les autres; il s'avance dans le boyau même pour s'en assurer, mais dans ce moment, il est blessé à la main et pris par un sergent français. Au même instant, Dugommier ralliait les troupes

Digitized by Google

du général Garnier et les ramenait sur les derrières de l'ennemi. Deux blessures qu'il reçoit ne l'empêchent pas de poursuivre la charge. La déroute des Anglais est entière. Les vainqueurs reprennent la position des Arènes, et, d'attaqués devenant agresseurs, marchent contre une redoute placée sur la hauteur de Malbousquet, que défendent les Espagnols, commandés par Scherdos; mais ils sont arrêtés par le feu des batteries, et doivent, pour ce jour-là, borner leur succès à la conservation de leur redoutable batterie de la Convention, à la défaite des Anglais et à la prise du gouverneur O'Hara.

Les républicains toutefois avaient obtenu un succès plus décisif qu'ils ne s'en étaient doutés. O'Hara, loin d'avoir vaincu du premier coup, comme il s'en flattait, se voyant battu et pris, calcula que ses compatriotes ne pourraient amener à bien la seconde combinaison de Pitt, et se tourna aussitôt vers la dernière : la destruction du port, de l'arsenal et des vaisseaux de Toulon. Prêtant une oreille complaisante aux vœux que les commissaires conventionnels, dans leur aveugle passion, exprimaient pour l'anéantissement total de *la ville infâme*, et leur laissant voir qu'il serait possible d'entrer en arrangement pour l'évacuation, il obtint, dès le soir même, sous le prétexte de réclamer l'assistance de son chirurgien, la permission d'envoyer un messager dans Toulon et à bord de l'escadre anglaise. A ce messager, qui eut plusieurs conférences avec l'amiral Hood et le major-général Dundas, nouveau gouverneur de la place, en succédèrent plusieurs dont les négociations ne furent ni moins actives, ni moins secrètes. Enfin, quelque chose de plus extraordinaire et de plus mystérieux encore se montra dans les rues de Toulon : une voiture fermée était allée recevoir, sur le chemin d'Ollioules et sous l'escorte protectrice des Anglais, deux commissaires de la Convention, dans l'un desquels on crut reconnaître Robespierre jeune. Cette voiture fut conduite directement chez le major général Dundas, avec qui les commissaires eurent une longue conférence, et dont ils obtinrent la permission de visiter leur collègue Beauvais, au fort La Malgue (7). Après quoi, les deux conventionnels sortirent de la ville et retournèrent au camp de Dugommier avec le même mystère et la même sécurité qu'ils en avaient été amenés. Le fait de cette étrange introduction dans la place et de l'entrevue des commis-

Digitized by Google

saires avec le nouveau gouverneur anglais paraissant avéré, il n'est pas besoin de beaucoup de perspicacité pour comprendre qu'il ne put être agité entre ceux-ci que la question d'évacuation de la place; la conduite même que tinrent ouvertement, à peu de jours de là, les deux parties, indique assez les bases présentées de chaque côté. Les Anglais, disposés à entrer dans les vues destructives des commissaires et à en faciliter même, au besoin, l'accomplissement, par leur éloignement soudain d'une ville qu'ils désespéraient maintenant de pouvoir s'approprier, ne mettaient pour condition à leur marché que la facilité d'emmener tout ou partie des vaisseaux et des approvisionnements de l'arsenal. Toutefois c'était demander au delà du possible, car les commissaires n'avaient ni le droit ni la volonté de confondre l'escadre avec la ville, la propriété de l'État avec celle de la commune et des habitants. Leur refus n'arrêta point les Anglais qui, en résumé, maîtres de l'arsenal où ils ne laissaient plus pénétrer leurs alliés eux-mêmes depuis quelque temps, purent objecter que ce serait sans profit qu'on leur dénierait la part qu'ils exigeaient, et déjà faire entrevoir les torches de l'incendie qu'ils projetaient d'allumer (8).

Les Toulonnais, en proie à une inquiétude et à un mécontentement extrêmes, disaient qu'O'Hara s'était fait prendre à dessein pour les livrer à leurs ennemis (9). De leur côté, les Espagnols se croyaient aussi trahis par les Anglais qui, en réalité, trahissaient indignement tout le monde. L'amiral Hood seul montrait quelque scrupule et quelque honte de mettre au jour tant de déloyauté vis-à-vis d'une ville infortunée, dans laquelle il était entré à titre de libérateur; mais le plénipotentiaire Elliot ne lui permettait pas de céder à ce reste de loyaux sentiments.

Du 30 novembre, jour de la défaite des Anglais sur la hauteur des Arènes, au 14 décembre, les assiégés et les assiégeants parurent se tenir dans l'observation et dans l'attente. Il était impossible aux Anglais d'abandonner Toulon aussitôt qu'ils l'auraient voulu; leurs alliés, plus nombreux qu'eux dans la place, et l'escadre espagnole embossée de manière à inquiéter la leur, ne leur laissaient pas la faculté de trahir sans combat. D'ailleurs, ils n'avaient point encore renoncé aux négociations secrètes, et le plénipotentiaire Elliot et le gouverneur Dundas, ainsi que le général

Digitized by Google

O'Hara, avaient pu s'apercevoir que, parmi ces Montagnards si farouches, il en était dont le Directoire et l'Empire mettraient bientôt toute la corruptibilité à jour, et qui, dès à présent, ne seraient pas éloignés de concessions profitables à leurs vues personnelles.

Cependant, Dugommier et son armée ne pouvaient rester indéfiniment dans l'expectative : toutes ces allées et venues du camp dans la place sans résultat, toutes ces négociations ténébreuses convenaient fort peu à leur courage et à leur instinct de gloire et d'honneur militaires.

Aussi le général en chef se décida-t-il, le 14 décembre, pour une prompte attaque contre la montagne de Faron et contre une position redoutable que les Anglais s'étaient faite, du côté de la mer, sur des hauteurs situées en avant de l'Éguillette et de Balaguier. Cette position se composait d'un double camp retranché par des redoutes garnies de trente-deux pièces de canon et trois mortiers, avec deux mille cinquante hommes pour les servir. Les alliés l'appelaient le *Grand-Camp*, les Français le *Petit-Gibraltar*. L'attaque projetée par Dugommier, si elle réussissait, découvrirait la rade et mettrait les escadres en un tel péril que force leur serait de s'éloigner. Il fut résolu qu'elle se ferait sur deux colonnes : celle de droite devant marcher sur le front de la redoute, et celle de gauche suivre la côte et escalader la hauteur retranchée qui domine le fort de l'Éguillette. Dugommier se proposait de la sorte de couper la double communication de la redoute avec le camp qu'elle protégeait et avec la rade. Durant ce temps, le général Lapoype simulerait une attaque sur le cap Brun ; mais, par un brusque mouvement de retour dont le centre serait au château de Bodouvin, il courrait enlever Faron. Ce plan, qui présageait les grands hommes de guerre dont la France aurait prochainement à s'enorgueillir, devait être aussi bien exécuté qu'il avait été bien conçu.

Du 14 au 16 décembre, malgré une pluie torrentielle, Dugommier fit canonner Malbousquet et le camp que les ennemis avaient à Saint-Elme. Le 17, à une heure du matin, la majeure partie de l'armée, déjà réunie au village de la Seyne, se porta en avant sur deux colonnes, l'une aux ordres de Victor, l'autre aux ordres de Laborde, espérant surprendre les ennemis, qui

Digitized by Google

ordinairement se tenaient en arrière de leurs postes, pour s'abriter des boulets et des bombes. Mais, cette nuit-là, contre leur habitude ils veillaient activement et ils avaient échelonné leurs tirailleurs jusqu'au pied de la hauteur sur laquelle la redoute était assise. Par une méprise, suite de l'obscurité, qui pouvait être une faute et qui fut au contraire un précieux avantage, les colonnes Victor et Laborde, au lieu de s'être séparées, se trouvèrent réunies en gravissant pour arriver à la redoute. A ce moment l'émulation devint superbe entre elles; ni les difficultés du terrain dans la nuit et par une pluie battante, ni le fer ni les flammes que vomissait cette montagne transformée en volcan, ne purent arrêter les républicains. Entraînés par l'enthousiasme du soldat et par l'ardeur de Dugommier qui marchait à la tête des colonnes, les représentants Salicetti, Ricord, Robespierre jeune et Fréron, soutenaient, par leurs discours, ce magnifique élan. Le jeune capitaine d'artillerie Muiron arrive le premier au pied de la redoute et, suivi de quelques braves, s'élance par une embrasure. C'est à qui imitera ce valeureux exemple. Quelquefois la marche des soldats avait pu être ralentie par des milliers d'obstacles imprévus, par le feu violent du canon et de la mousqueterie; mais elle n'avait pas encore été interrompue. Les chevaux de frise, les abattis franchis, le feu des canons éteint, le parapet escaladé, des traverses multipliées qui présentaient les difficultés d'une seconde enceinte, suspendent un moment cet effort, et les foudres qu'elles vomissent de tous côtés rejettent les Français par ces mêmes embrasures qui les avaient reçus. Après un instant d'étonnement, ils s'élancent de nouveau dans ces cratères de feu qui les rejettent encore, jusqu'à ce qu'enfin ils en restent maîtres dans un troisième et dernier élan. Les Espagnols avaient montré dans la défense un acharnement de beaucoup supérieur à celui des Anglais; ils furent les derniers à se replier sur les hauteurs et sous la protection des forts de l'Éguillette et de Balaguier. Au lever du jour, les vaincus achevèrent leur retraite à la faveur du feu du vaisseau royaliste *le Pompée*, et abandonnèrent tout le promontoire, avec le Petit-Gibraltar.

De son côté, le général Lapoype n'avait pas eu un moindre succès. La montagne de Faron, élevée d'environ six cents mètres au-dessus du niveau de la mer, couronnée par une série de ro-

Digitized by Google

chers inaccessibles, et à laquelle aboutissent les lignes de défense de l'est et de l'ouest, n'offrait que deux sentiers praticables, le Pas-de-Leydet ou de la Masque et le Pas-des-Monges. Une colonne, que Lapoype commandait en personne, avait été repoussée par deux fois, malgré des prodiges de valeur; mais la seconde colonne, suivie d'une compagnie de pionniers et de six cents travailleurs, avait forcé le Pas de la Masque, tandis qu'une troisième colonne, partie du Revest, s'était élancée à la conquête de Faron. Toutes deux, s'étant frayé un chemin avec une rapidité sans égale, et traînant après elles, de rochers en abîmes et d'abîmes en rochers, une artillerie redoutable qui bientôt avait fait taire celle de l'ennemi, elles avaient emporté le plus difficile obstacle, la redoute de la Croix de Faron. Et, maintenant, la ville épouvantée voyait sur ces crêtes, qu'elle avait crues inaccessibles, la moitié des troupes républicaines prête à s'abattre sur elle, tandis que l'autre moitié, des sommets du Petit-Gibraltar, de l'Éguillette et de Balaguier, plongeait des regards menaçants jusqu'au fond de la rade.

Dans cet état des choses, l'amiral Hood réunit un conseil de guerre auquel assistèrent les amiraux espagnols Langara et Gravina, les généraux Dundas et Valdez, le prince Pignatelli, le général Forteguerri, sir Hyde Parker, le chevalier de Revel et sir Gilbert Elliot (10), mais pas un officier français, pas un Toulonnais. Depuis assez longtemps déjà, on disposait de ceux-ci sans leur participation; les Anglais allaient décider de leur sort plus péremptoirement encore, sans les consulter. Le brave Gravina fit entendre des paroles généreuses dans les conseils. « Ils ont pris la redoute, s'écria-t-il; eh bien! il faut la reprendre. » Il rappela, d'un autre côté, que déjà les républicains avaient été maîtres de la montagne de Faron et qu'on les en avait chassés; il montra les alliés encore en possession de positions non moins importantes que la redoute et que Faron, et exprima l'avis que l'occupation des hauteurs de Balaguier et de l'Éguillette ne serait pas durable pour les troupes de Dugommier, tant qu'elles ne seraient pas en même temps, maîtresses de la ville. Les généraux anglais ne pensaient pas ainsi; leur orgueil n'admettait pas que d'autres pussent résister quand ils avaient été, eux, forcés dans leur plus inexpugnable retranchement. Fort peu soucieux de ce qui arriverait à la

Digitized by Google

ville, ils ne montraient que la rade et leurs vaisseaux à découvert. Leur avis ne l'emporta que parce qu'ils déclarèrent que, si on ne l'adoptait pas, ils s'empareraient d'une partie des vaisseaux et de l'arsenal de Toulon, et firent pressentir qu'ils ne reculeraient pas, au besoin, devant une collision avec l'escadre espagnole. Langara et Gravina cédèrent avec le mépris dans l'âme. Les généraux anglais, après avoir exigé le plus grand silence de la part des généraux alliés qui avaient assisté au conseil, répandirent le bruit trompeur que, loin de vouloir abandonner les Toulonnais et leur ville, ils allaient tout disposer pour opérer un débarquement à Balaguier. Le capitaine toulonnais Feraud, qui avait franchement embrassé la cause de ses compatriotes, voyant, dans la matinée du 18, le Grand-Camp abandonné, fit dire à l'amiral Hood que si on adjoignait seulement deux vaisseaux anglais ou espagnols au *Puissant*, qu'il montait, il répondait sur sa tête d'empêcher les républicains de s'y établir. Pour toute réponse, Hood lui fit ordonner de suivre l'escadre (11).

Cependant les Toulonnais cherchaient, avec une anxiété extrême, à se rendre compte de tout le mouvement qui se faisait autour d'eux. Les Espagnols et les Napolitains, qui pour la plupart n'étaient pas encore mieux instruits, partageaient leur étonnement. On aimait à douter d'un des plus grands crimes que jamais l'histoire ait eu à enregistrer; on ne pouvait croire à la réalité de la conduite de cette armée anglaise qui abandonnait furtivement à des ennemis furieux une ville qu'elle avait achevé de compromettre, sans avoir conclu préalablement un traité en faveur des habitants; jamais autrefois la perfide Carthage ne s'était joué à ce point des devoirs les plus sacrés envers les cités qu'elle avait engagées dans sa querelle. Il fallut pourtant commencer à se rendre à l'évidence, lorsque, dans l'après-midi, on sut d'une manière positive que les Anglais faisaient embarquer leurs équipages et leurs malades. Par un premier mouvement de panique, une foule d'individus courent déjà sur le quai et s'embarquent sur des tartanes françaises qu'ils rencontrent, tandis que d'autres paient à tout prix la faveur d'être reçus sur les navires marchands qui se trouvent dans le port. La réflexion ramène bientôt une partie de ces premiers fuyards; il est impossible qu'un acte aussi infâme ait été conçu; il l'est encore plus qu'il s'accomplisse. On revient donc,

Digitized by Google

on se rend chez le nouveau gouverneur anglais, on le presse de questions. Dundas montre des individus qui transportent des piques, des pelles, des pioches, tout ce qui était nécessaire à la construction de nouveaux retranchements et à la reprise de Balaguier, et demande si cela ressemble à un abandon. « Des armes! des armes! qu'on nous donne des armes pour nous défendre! » lui crie-t-on de tous côtés. Il répond, avec son flegme britannique : « Demain, vous en aurez; vous en aurez... demain. » Le soir, des bruits terribles et intermittents furent entendus : c'étaient les Anglais qui faisaient sauter le fort de Pomets et la redoute de Saint-André. Ils évacuèrent en même temps tous les forts extérieurs, et se retirèrent en majeure partie dans la ville. Leurs alliés furent les derniers à opérer la retraite. Tout ce qui n'entra pas dans la ville se replia successivement sur La Malgue et la Grosse-Tour, points désignés pour l'embarquement.

Il était minuit. La terreur et la confusion des Toulonnais allaient croissant dans la cité; sous le coup du désespoir auquel on les réduisait, il pouvait venir aux habitants la pensée vengeresse d'envelopper dans leur catastrophe imminente leurs perfides protecteurs. C'eût été un événement regrettable sans doute; mais jamais *vêpres siciliennes* n'auraient été plus justifiées. Toutefois cette pensée ne vint point au « *peuple léger et frivole qui*, selon les expressions d'un officier de la marine britannique, *plaça sa grande flotte et son meilleur arsenal dans les mains de son plus puissant et implacable ennemi* (12). »

Les Anglais avaient seulement soupçonné ce peuple de ce qu'ils n'auraient pas manqué, eux, de faire en pareille circonstance. C'est pourquoi Dundas eut encore la duplicité de faire publier, à la clarté des flambeaux, que les habitants pouvaient rentrer dans leurs maisons et s'y croire en sûreté; qu'on ne songeait nullement à les abandonner, et que s'il arrivait que leurs alliés quittassent la ville, ce ne serait jamais sans emmener avec eux tous les habitants qui voudraient les suivre. Cette proclamation hypocrite fut accompagnée d'un ordre de dissiper, avec des paroles rassurantes, tous les rassemblements formés sur le quai.

Lord Hood avait réussi à faire ranger sous son pavillon quelques bâtiments de guerre français armés; c'étaient les vaisseaux *le Commerce-de-Marseille*, commandant Pasquier, *le Pompée*,

Google

commandant Poulain, *le Puissant*, commandant Feraud, les frégates *l'Aréthuse*, commandant Cazotte, *la Topaze*, commandant de Grasse-Limermont, la corvette *la Poulette*, commandant Fargharson-Stuart, et le brig *le Tarleton*, commandant Damblard. Ce fut avec une douleur profonde qu'un grand nombre de Toulonnais jugèrent alors dans tout son jour la profonde perfidie des Anglais, et pleurèrent la perte immense de la France dans cette occasion (13). Ce n'était pourtant encore que la moindre partie de celle que ses implacables ennemis voulaient lui faire supporter.

Des conférences qui avaient incontestablement eu lieu entre les généraux anglais et les représentants du peuple, des circonstances que l'on a déjà rapportées et de celles qui vont suivre, on peut induire plus que jamais qu'il existait une convention en vertu de laquelle les premiers s'engageaient à ouvrir la ville aux républicains, si les seconds permettaient la libre sortie du port aux alliés. Toutefois, comme les commissaires conventionnels, prêts à sacrifier non-seulement la ville de Toulon, mais le personnel de la marine de la flotte, n'avaient pu confondre, ainsi qu'on l'a fait observer, dans leur vengeance, le matériel de cette flotte, ni les édifices de l'État, il serait injuste de répéter, avec les écrivains royalistes et fédéralistes, qu'ils furent complices volontaires des exécutions méditées par les Anglais sur les vaisseaux français et sur l'arsenal. Ce fut là même une nouvelle perfidie de la part des généraux britanniques qui trahissaient d'un côté leurs engagements certains, avoués, avec les Toulonnais, et de l'autre leurs engagements mystérieux avec les commissaires conventionnels.

En effet, un atroce projet avait été concerté, à la suggestion d'Elliot, entre celui-ci, lord Hood et le général Dundas, duquel ils ne firent part aux généraux alliés qu'avec ces réticences, ces mots couverts qu'emploie ordinairement le crime avant de livrer son secret. Il s'agissait d'abandonner au feu ce que les commissaires républicains n'avaient pas voué à la destruction, l'arsenal, ses magasins, ses ateliers, admirables édifices que l'Angleterre jalousait depuis un siècle, enfin les bâtiments de guerre français qui ne se réuniraient pas au pavillon britannique ou que l'on ne pourrait pas emmener.

Mais qui mettrait la main le premier à cette œuvre d'infamie? On venait d'apprendre que les galériens eux-mêmes ne voulaient

Digitized by Google

pas de leur liberté à ce prix. Alors un homme qui, jusqu'ici, avait fait plutôt le métier de pirate que d'officier de mer, un aventurier, qui avait tour à tour vendu ses services à toutes les nations, même aux Turcs contre les chrétiens, s'offrit au lord Hood pour exécuteur de ses hautes œuvres. Ce n'était point là une de ces entreprises hardies, comme en auraient tenté et accompli, de bonne guerre, dans la Tamise ou dans quelque port d'Angleterre, un Jean Bart, un Cassard, ou un Duguay-Trouin. C'était un acte de basse trahison, pour lequel il fallait, non pas même se glisser, car on y avait été reçu avec confiance, mais s'arranger en vil incendiaire entre des vaisseaux, dans un arsenal que l'on s'était chargé de protéger. Certes, il n'est pas un galant homme, ailleurs que chez le peuple auquel il a immédiatement profité, qui puisse trouver cet acte héroïque.

Sidney Smith était donc au milieu d'un arsenal qui s'était confié à la garde de ses compatriotes et à la sienne propre, entre des vaisseaux, soit en construction, soit en armement suspendu, soit désarmés. Sur ces vaisseaux étaient des hommes sans défense, la plupart tenus à bord comme prisonniers des sections de Toulon, et auxquels on avait garanti paix et sécurité, s'ils ne se révoltaient pas. C'est là, c'est au milieu de gens qu'il vient de caresser de paroles trompeuses, à l'heure nocturne où Dundas fait publier dans la ville que tout le monde doit avoir foi dans le protectorat britannique, que Sidney Smith travaille, au fond de quelques petits navires, à la préparation des matières combustibles destinées à l'accomplissement de son dessein, absolument comme ce misérable qui introduit un foyer d'incendie dans la maison où l'on vient de l'accueillir. Tout est prêt; mais il y a encore du danger pour Sidney Smith : c'est pourquoi l'entreprise ne s'exécutera qu'à la faveur d'un grand désordre que les Anglais auront fait naître. Sidney Smith et les siens espéraient se sauver sans encombre, et le péril inattendu qui exigea quelque sang-froid de leur part, ne leur vint que de leurs alliés d'abord, et ensuite de l'indignation de l'armée républicaine.

L'embarquement des Toulonnais se faisait depuis le point du jour du 18 décembre, avec assez de calme et d'ordre. Chacun avait même déposé sur les quais ses objets les plus précieux, dans l'espérance de les pouvoir emporter, quand, à neuf heures du

Digitized by Google

matin, ce cri terrible : « Voilà Cartaux! » qui avait retenti dans Marseille, s'élève dans Toulon; car on croyait que le général Cartaux, qui valait mieux d'ailleurs que sa réputation, était encore à la tête de l'armée conventionnelle. Ce cri, répété par vingt mille bouches, produit une commotion d'effroi plus prompte que l'éclair qui précède la foudre. Dans toutes les rues de Toulon qui affluent sur le port, la foule se presse, se heurte, en poussant des hurlements d'horreur et des clameurs lamentables. La mère veut retenir son enfant, l'emporter dans ses bras, et elle est renversée avec lui; les fils veulent courir avec leurs vieux parents sur leurs épaules, et sont bientôt obligés de les abandonner sous les pieds de la cohue épouvantée. Il y en a qui se précipitent par les fenêtres, et se tuent en voulant se sauver. C'est ainsi qu'on se roule, qu'on se porte jusqu'au quai. Là, ce sont d'autres scènes, mais plus cruelles encore. On se dispute, on s'arrache les embarcations; on lutte avec violence, avec fureur; les derniers rangs se ruent sur ceux qui les précèdent, et ceux-ci précipitent les premiers rangs du haut du quai dans la mer. Les Napolitains et les Espagnols viennent, autant qu'ils peuvent, avec des embarcations, au secours de tant d'infortunés. Quant aux Anglais, après avoir joint la menace au refus, ils ne cèdent qu'aux cris de réprobation que leur indigne conduite excite même parmi leurs alliés, en se décidant à la fin à tendre une main secourable aux victimes de leur perfidie. Les canots, les chaloupes, les barques de toutes sortes se surchargent, et de peur d'être submergés, ceux qui les montent repoussent les derniers venus à coups d'aviron, et quelquefois leur abattent le poignet à coups de hache. On voyait ainsi s'enfoncer dans les flots des malheureux avec leurs bras mutilés, sanglants, et dans une attitude encore suppliante. Puis c'étaient des frères, des époux, des mères avec leurs enfants qui s'étaient perdus dans la foule, se reconnaissaient de loin, et s'appelaient, sans pouvoir s'atteindre. Enfin, chose affreuse à retracer, on assure que parmi les derniers venus qui ne trouvèrent plus de place sur les navires, plus une barque, plus une planche pour les recevoir, il y en eut qui, après avoir un moment fixé sur la mer un œil stupide et hagard, se sentirent pris soudain d'un transport frénétique, se saisirent par les mains, et, tournant ensemble dans une horrible ronde, se précipitèrent dans les flots

Digitized by Google

avec des rires convulsifs. A ce déchirant spectacle, l'amiral espagnol don Juan de Langara se frappait la tête, en disant : « Pauvres, pauvres Français, nous sommes venus vous assassiner ! »

Le cri : « Voilà Cartaux ! » n'avait pourtant été qu'une fausse alerte qu'avait redoublée encore le bruit d'une fusillade à l'une des portes de la ville et la vue d'un pavillon tricolore hissé, fait constaté et digne d'attention, sur le vaisseau amiral du port, peut-être là où était Trogoff. Les Anglais firent amener ce pavillon. L'embarquement continua jusqu'à dix heures du soir. Les deux tiers des habitants de Toulon étaient maintenant sur les vaisseaux des différentes nations ; les autres étaient décidés à courir les chances de l'entrée des républicains, espérant, au fond de l'âme, que l'on supposerait que s'ils n'étaient point partis, c'est qu'ils ne partageaient pas les opinions des fuyards. Vaine subtilité du malheur, au devant de laquelle auraient couru des cœurs généreux, mais que n'admettraient pas les commissaires conventionnels !

Sidney Smith avait préparé son foyer d'incendie à la faveur des ténèbres et du calme de la nuit du 17 au 18 ; il l'alluma à la faveur des ténèbres et de l'affreux désordre de la nuit du 18 au 19 décembre. Comme un vulgaire scélérat, il n'avait pas même osé faire son coup à la clarté du jour. Aussi, fort heureusement, cet excès même de précaution le lui fit-il manquer presque entièrement, quoiqu'il se soit vanté de l'avoir accompli dans toute son étendue, et qu'on se soit plu à y croire dans son pays, jusqu'au jour où, comme dit son compatriote Brenton, on eut de grandes raisons de douter de ce parfait succès, en voyant les magasins de Toulon tous debout en 1795, et les vaisseaux brûlés combattant au Nil et ailleurs (14). Toutefois, s'il ne répondit pas à l'attente de ceux qui avaient fait de Sidney Smith leur instrument, le malheur fut encore beaucoup trop grand, et la nuit donna au tableau des teintes encore plus horribles.

Quand l'incendie éclata dans la bruyante explosion des matières combustibles, les dernières troupes anglaises venaient de sortir de la ville par une porte souterraine qui communiquait au lieu de l'embarquement ; mais, mécontentes de ne point voir leur conduite approuvée par leurs alliés, elles avaient eu l'infamie de barricader l'issue derrière elles, abandonnant dans la place un corps de quarante mille Espagnols et un bataillon du *Royal-Louis*,

Digitized by Google

presque entièrement composé de marins français. Les uns et les autres n'échappèrent à cette nouvelle trahison qu'en rouvrant le passage avec la hache et le levier.

Sidney Smith, monté sur un petit navire, appelé *le Swallow* (*l'Hirondelle*), qui lui appartenait, et, entouré de ses chaloupes incendiaires, donnait les ordres aux officiers de sa nation Gore, Tupper, Hare, Middleton, Miller et Pater, qui s'étaient associés à son œuvre; il fit mettre le feu successivement au *Triomphant*, au *Duguay-Trouin*, au *Destin*, au *Tricolore*, au *Suffisant*, au *Centaure*, au *Héros*, au *Thémistocle*, au *Dictateur*, qui furent consumés, au *Commerce-de-Bordeaux*, qui ne fut qu'endommagé, et à un vaisseau en construction, plus légèrement atteint encore, qui fut lancé l'année suivante; il manqua aussi deux frégates en construction; mais il réussit à brûler les frégates et les corvettes *l'Iphigénie*, *la Caroline*, *l'Auguste*, *l'Alerte* et *la Sérieuse*. Les Espagnols respectèrent tous les vaisseaux de ligne qu'on les avait chargés de détruire, et firent seulement sauter les deux prises anglaises, *l'Iris* et *la Montreal*, servant de poudrières, qu'on leur avait dit simplement de couler bas. Cette explosion imprévue mit un moment Sidney Smith et les siens dans le plus grand danger, danger qu'augmenta encore la juste indignation de l'armée républicaine qui ouvrit un feu d'artillerie terrible sur les incendiaires. Ce double contre-temps arrêta tout court Sidney Smith, qui ne songea plus qu'à s'enfuir, après avoir vainement essayé de brûler les magasins, les ateliers et les édifices de l'arsenal. Vainement aussi il avait voulu se faire des galériens des auxiliaires, en brisant leurs chaînes: ces malheureux, moins déloyaux que lui, n'employèrent leur liberté qu'à éteindre l'incendie. Sidney-Smith s'éloigna outré de ce qu'il appelait l'ingratitude des forçats.

A la lueur des flammes de cette catastrophe, les représentants Fréron, Robespierre jeune, Ricord et Salicetti écrivirent à la Convention, avec une joie à peine contenue : « La ville infâme offre en ce moment le spectacle le plus affreux : les féroces ennemis de la liberté ont mis le feu à l'escadre avant de s'enfuir (voulant ainsi donner à entendre que c'étaient les Toulonnais eux-mêmes qui avaient allumé l'incendie); l'arsenal est embrasé, la ville est presque déserte; on n'y rencontre que des forçats qui ont brisé

Digitized by Google

leurs fers dans le bouleversement du royaume de Louis XVII; deux explosions nous ont fait craindre quelques embûches : nous différons de faire entrer l'armée jusque après la visite de tous les magasins à poudre. »

En effet, au bruit de l'explosion de la frégate-poudrière *l'Iris*, Dugommier venait d'envoyer le général Cervoni, avec un détachement de quinze cents hommes, pour sonder le terrain. Les commissaires conventionnels leur avaient enjoint de tout passer au fil de l'épée, mais ce général avait eu l'humanité d'éviter de prendre l'ordre par écrit, pour avoir un prétexte de l'éluder. En cela, il était d'accord avec Dugommier. Les représentants firent mettre à l'ordre du jour de l'armée que le pillage et le sac de la ville étaient de droit; mais Dugommier encore s'employa autant qu'il put, à en tempérer l'exécution; et, comme l'armée républicaine se montrait indocile sous ce rapport à leurs sauvages volontés, les commissaires furent obligés d'aller chercher leurs bourreaux dans une légion franche, baptisée du nom d'Allobroge, parce qu'elle était formée de Suisses, de Piémontais et de Savoyards. Les Allobroges commencent par se jeter sur les quais et sur la ville; tous les effets, restés amoncelés sur le port, deviennent leur proie; mais ce n'est point assez de ce butin : ils enfoncent les portes des maisons, et en traitent les rares habitants avec autant de barbarie que faisaient les hordes d'Attila aux jours du Bas-Empire. D'autres bataillons, conduits par les représentants en personne, viennent bientôt augmenter le désastre; les premiers individus qu'ils rencontrent sont des officiers et deux cents soldats du régiment de la marine qui espéraient trouver grâce en montrant les établissements maritimes, que leurs efforts courageux venaient de conserver à la France. Par ordre des représentants, ils sont immédiatement fusillés sur la place d'armes, le long du mur de la Corderie, et leurs cadavres sont écrasés sous les roues des voitures et des canons. Une foule de malfaiteurs du dedans et du dehors de la ville se joignirent aux soldats, et se montrèrent beaucoup plus impitoyables qu'eux. Comme dans toutes les circonstances tragiques, il y eut des traits d'héroïsme, et les grands caractères purent se développer. L'ancien major de la place, Durand, âgé de plus de quatre-vingts ans, entendant que l'on enfonce sa porte, s'y présente en grande te-

Digitized by Google

nue, la cocarde blanche au chapeau, et la croix de Saint-Louis sur la poitrine. « A mon âge, dit-il, en regardant avec sang-froid les furieux qui le menacent de leurs armes et poussent des cris de mort, à mon âge on ne change pas de drapeau, on ne change pas les signes sous lesquels on a combattu soixante ans. » Il met la main sur sa croix, comme pour la préserver, et tombe percé de coups. En voyant les richesses que contenait la ville, les représentants du peuple regrettèrent d'avoir autorisé le pillage, et préparèrent un arrêté pour obliger les habitants à porter à la commission municipale un état exact et détaillé, sous peine de mort, de tous les objets qu'ils possédaient; en même temps, ils firent publier que le butin étant la propriété de toute l'armée triomphante, on l'estimerait, on le vendrait sur-le-champ, et l'on distribuerait un million aux soldats. Cet arrêté fut un moyen pour les futurs chefs de la jeunesse dorée, pour Fréron et ses amis, de réaliser des sommes immenses à leur profit : le million ne fut jamais, comme bien on pense, payé à l'armée.

Ce n'était pas assez d'enjoindre aux habitants de livrer les restes de leur fortune, on leur ordonna de se rendre sur le Champ-de-Bataille, en les avisant que des patrouilles parcourraient la ville, visiteraient les maisons et fusilleraient ceux qui n'auraient pas ponctuellement obéi. Chacun se rendit à l'ordre. Les Toulonnais se trouvèrent aussitôt enfermés dans une enceinte de fusils et de canons. Toutefois la nuit approchait : on craignit que le sang des bourreaux ne se mêlât à celui des victimes, et l'exécution fut renvoyée au lendemain. Salicetti, commençant à se sentir ému de compassion, priait ses collègues de ne pas généraliser la mesure; Dumouriez demandait qu'on y renonçât complétement, considérant cette nouvelle atrocité comme sans objet depuis l'embarquement de ceux qu'il indiquait, à dessein, comme les seuls coupables. « Rentrez dans vos demeures, rebelles Toulonnais, dit alors d'une voix terrible l'odieux Fréron, et allez-y attendre que la Convention vous fasse connaître ses volontés. » Mais la soif du sang possédait Fréron, Robespierre jeune et Ricord, avec d'autant plus d'âpreté que l'ex-oratorien et futur duc d'Otrante, Fouché, l'excitait de toute la puissance de son infernal génie. Les représentants du peuple n'eurent pas la patience d'attendre la décision de la Convention, et, dès le lendemain 20 décembre, un nouvel ordre

Digitized by Google

ramena sur le Champ-de-Bataille les restes de la population toulonnaise. Là, les représentants établissent une sorte de tribunal dont les membres sont choisis parmi les plus impitoyables ennemis de Toulon. Ces juges de rencontre, parmi lesquels figuraient des forçats, le bonnet rouge sur la tête et une baguette à la main, à l'extrémité de laquelle étaient écrits ces mots : *Patriote opprimé*, traversent dans tous les sens la foule muette de stupeur, et désignent les coupables au gré de leurs intérêts, de leurs passions, ou de leur caprice du moment. A tous ceux qu'ils dévouent à la mort, ils disent, en les touchant de leur baguette : « Passe par là. » Et, par un raffinement de barbarie, ils aiment à choisir l'enfant sans la mère, l'époux sans l'épouse ; en vain il y en a qui pressent leurs genoux pour obtenir la faveur de mourir à une même heure. « Plus tard, leur est-il répondu, ton tour viendra. » Heureusement de braves soldats, dignes des temps glorieux qui approchaient, favorisent la fuite de plusieurs ; ils auraient voulu les sauver tous, c'était l'inspiration de leur général, mais on resserre la surveillance autour des soldats eux-mêmes, et on les dénonce comme modérés. Les Toulonnais, choisis par les Minos des galères, sont rangés à coups de crosse de fusil contre un mur. « Feu ! » crient Fréron et Robespierre jeune. Plusieurs décharges se succèdent ; tous tombent, mais tous ne sont pas morts. « Que ceux qui ne sont pas morts se relèvent, dit Fréron, la République leur pardonne ! » Les imprudents croient à cette parole, ils se relèvent : « Feu ! » crie de nouveau Fréron ; et la mitraille les achève. Les fusillades, les mitrailles recommencèrent ainsi plusieurs jours de suite (15).

Sur la proposition de Barère de Vieuzac qui appelait lui-même ses rapports des *carmagnoles*, la Montagne fit décréter que la ville de Toulon serait rasée, qu'il n'y serait conservé que les établissements nécessaires au service de la guerre, de la marine, des subsistances et approvisionnements de la marine ; que le nom *infâme* de Toulon serait supprimé, et que cette commune s'appellerait *Port-la-Montagne*. Déjà on avait *Commune-Affranchie* au lieu de Lyon, le *Havre-Marat* au lieu du Havre-de-Grâce, et bien d'autres dénominations dans le même goût.

Fréron se chargea de l'œuvre de démolition de Toulon. Il requit à cet effet douze mille maçons des départements environnants

pour détruire et raser la ville. En annonçant cette nouvelle, il écrivait que tous les jours il faisait tomber deux cents têtes. Mais ce prochain pontife de la jeunesse dorée n'était pas content de son collègue Moïse Bayle, qui ne faisait tuer que quelques centaines de personnes à Marseille; il lui reprochait avec amertume de ne pas faire assez démolir; il avait à cœur de voir combler le port de cette ville et de transplanter Marseille à Cette, utile, mais médiocre situation maritime de la Méditerranée. Pourtant beaucoup d'édifices remarquables étaient abattus dans l'antique cité phocéenne, et l'on ne respectait pas même les chefs-d'œuvre du Puget sur la façade de l'hôtel-de-ville. Les mêmes hommes qui venaient de faire nommer Toulon le *Port-la-Montagne*, proposaient de faire appeler Marseille *Ville-sans-Nom*. Le ciel, par pitié pour la France, ne donna pas le temps à ces forcenés de consommer leurs projets; bientôt ils allaient se jeter à la face tous leurs crimes et se faire justice à eux-mêmes.

Cependant l'armée navale d'Angleterre avait fait sa retraite de devant Toulon, emmenant avec elle *le Commerce-de-Marseille*, *le Pompée*, *le Puissant*, *l'Aréthuse*, *la Perle*, *la Topaze*, *l'Aurore*, *la Lutine*, *la Poulette*, *la Belette*, *la Prosélyte*, *la Moselle*, *la Sincère*, *l'Amulette* et *le Tarleton*, au total quinze bâtiments français qui naviguèrent en division, sous le pavillon blanc. Ils gardèrent encore ce signe pendant treize mois, dit-on, après lesquels, ayant été incorporés en détail dans les escadres britanniques, ils durent y renoncer.

Quoique l'on ait écrit que la division au pavillon blanc était sous les ordres de Trogoff, la preuve du contraire se trouve dans le débarquement même que fit l'amiral Hood de son prisonnier, très-dangereusement malade, à Porto-Ferrajo, en l'île d'Elbe. On prétend que Trogoff était atteint d'une épidémie qui régnait sur les vaisseaux; mais les circonstances que l'on a précédemment racontées indiqueraient plutôt qu'il fut empoisonné. Quoi qu'il en soit, Trogoff disparut d'une manière soudaine, emportant avec lui dans la tombe, fort à propos pour les Anglais et pour les membres les plus compromis de l'ancien comité toulonnais, le secret de ce rôle muet et caché qu'on lui avait fait jouer depuis qu'on s'était emparé de lui. Trogoff mort ne trouva personne pour défendre son innocence; sa famille même, comblée des

Google

grâces de la branche aînée de Bourbon, ne s'y crut pas intéressée. Chaussegros succomba à son chagrin. Saint-Julien, malgré la juste destitution dont la République elle-même ne tarda pas à le frapper et sans doute à cause de l'obscurité dans laquelle il s'ensevelit après sa sortie des prisons d'Espagne, jusqu'à sa mort arrivée en 1799, a trouvé grâce auprès des écrivains faciles qui, s'en tenant au premier mot des choses, n'ont pas même pris la peine de tourner le *verso* de la page officielle où, après l'avoir exalté, on le relègue à sa vraie place. L'ordonnateur Puissant, bien que réhabilité avec éclat par la République elle-même, resta au contraire enveloppé, chez ces écrivains, dans la même proscription que Trogoff (16). Mais pour tous l'histoire devait avoir son jour.

Les Anglais n'eurent pas à éprouver, cette année, dans leur campagne méditerranéenne, que la honteuse déconvenue de Toulon. L'île de Corse, malgré l'assistance de l'insurrection de Paoli, ne leur fut pas acquise aussi promptement qu'ils l'avaient espéré. Le commodore Linzee qui, après avoir échoué contre le comté de Nice, devenu français, était allé se présenter devant les villes de Calvi et Saint-Florent, en fut chassé. Toutefois, dans l'absolu besoin où il était d'avoir un mouillage, il résolut d'attaquer de nouveau Saint-Florent, de concert avec Paoli, qui était descendu à cet effet de Corte à Murato. Le commodore commença par détacher ses frégates dans le golfe de Saint-Florent, à la hauteur du cap Mortella, où elles canonnèrent et prirent la tour du même nom, qui était abandonnée. Linzee crut qu'il n'avait plus qu'à envoyer un parlementaire prendre possession de la ville, et entra avec toutes ses forces dans la baie, à la suite des frégates. Mais, bientôt détrompé, il s'embossa pour canonner la place, et tout d'abord la tour de Forneilli, qui la protégeait. Le feu dura deux jours; les Français défendirent si bien cette batterie, que la défaite du commodore Robert Linzee et de Paoli fut complète. Une tempête étant survenue pendant l'action, les troupes descendues à terre s'enfuirent vers leurs vaisseaux, abandonnant leur artillerie. Cette défense de Saint-Florent fit le plus grand honneur au représentant La Combe-Saint-Michel, qui se comporta en général.

La Combe organisa ensuite une petite armée avec des gardes nationales, de la gendarmerie, quelque infanterie légère, et des

Digitized by Google

garnisons tirées des frégates *la Minerve*, *la Melpomène*, *la Fortunée* et *la Mignonne*, de la division Perrée. Les artilleurs de la marine furent d'un secours d'autant plus grand, qu'ils eurent le courage et la constance d'extraire des frégates, pour les porter à bras sur les pentes escarpées des plus ardues montagnes, des pièces de canon qui firent un mal considérable aux troupes de Paoli. D'un autre côté, *la Fortunée* et *la Minerve* canonnèrent plusieurs postes importants, et facilitèrent ainsi les opérations de La Combe. La frégate *la Melpomène*, capitaine Gay, se rendait de Corse en France, quand elle fut arrêtée par un calme plat, à deux lieues de Calvi, et se vit attaquée par deux frégates anglaises, chacune de même force qu'elle. Le feu de *la Melpomène* fut si bien dirigé et si activement servi, que les deux frégates ennemies firent signal de détresse et quittèrent la partie. Des chaloupes vinrent de Calvi remorquer *la Melpomène*, et la ramenèrent dans le port pour s'y réparer et attendre un vent favorable. C'est ainsi que la République française se soutint dans l'île de Corse, contre les partisans de Paoli et les Anglais, jusqu'à la fin de 1793, de manière à pouvoir espérer encore d'y étouffer l'insurrection (17).

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES

ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

DU TOME CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

(1) En vertu de l'ordonnance du 27 septembre 1776, le commandant en chef d'une escadre, ainsi que les officiers généraux employés sous ses ordres et le commandant d'un bâtiment particulier, au retour de la mer, durent envoyer le journal de leurs opérations au roi, pour que, si le roi jugeait à propos de faire tenir un conseil de marine pour examiner la conduite et les opérations de ces officiers commandants, en même temps qu'il nommerait les officiers qui composeraient le conseil, il adressât au président lesdits journaux et une copie des instructions qu'il aurait données aux commandants. Le conseil extraordinaire assemblé, soit à Brest, soit à Toulon, soit à Rochefort, ne se composait que d'officiers généraux ou anciens capitaines de vaisseau, nommés à cet effet, par le roi. Ses membres prirent séance suivant leur ancienneté dans leurs grades respectifs, sous la présidence du plus ancien, chez lequel ils durent se réunir. Ils furent tenus au secret le plus inviolable sur tout ce qui était agité et délibéré dans les assemblées, hors desquelles il leur était interdit de s'entretenir de ce qui aurait fait le sujet de leurs délibérations. Le conseil nomma lui-même un de ses membres pour être rapporteur. L'officier à examiner au conseil, ou qu'on y appela, fut tenu de s'y rendre sur l'avertissement du président, et de répondre à toutes les interrogations qu'on lui ferait, après avoir juré de dire la vérité; il fut tenu aussi de fournir tous les mémoires qui lui seraient demandés. Le conseil, après avoir examiné si les commandants avaient rempli dans toute leur étendue leurs instructions, et s'ils s'étaient conformés à tout ce qui leur avait été prescrit par les ordonnances, dut signer ses délibérations, appuyées d'avis motivés, du nom de chacun de ses membres, et les adresser au roi qui se réservait de faire ensuite connaître ses intentions. Il fut établi dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, un dépôt pour les journaux, plans et mémoires des officiers dont la conduite aurait été examinée au conseil de marine, et pour les résultats et délibérations du conseil. La même ordonnance prescrivit aux pilotes et à tous les officiers d'une division ou d'un vaisseau, à l'exception du commandant en chef et des officiers généraux, de remettre, en revenant de quelque campagne, au commandant du port, les journaux qu'ils étaient obligés de tenir, pour ceux-ci être examinés par deux officiers nommés à cet effet par ledit commandant, chargé de faire connaître au roi les individus qui n'auraient point apporté d'application dans la tenue des journaux. Le

Digitized by Google

commandant du port fut en outre chargé de faire faire des extraits des observations et remarques intéressantes qui pouvaient se trouver dans les journaux, et d'envoyer ces extraits, s'il le jugeait à propos, au secrétaire d'État ayant le département de la marine, pour qu'ils fussent remis au dépôt général des cartes, plans et journaux de la marine.

(2) Le conseil de marine permanent prit seulement la dénomination de *conseil de marine*. Ses membres étaient : le commandant du port, qui le présidait toujours; l'intendant, qui prenait séance après le président; le directeur général de l'arsenal, le commissaire général des ports et arsenaux de marine, et le major de la marine et des armées navales. Les membres permanents du conseil devaient toujours être au nombre de cinq, et, en cas d'absence, se faisaient suppléer. Indépendamment des cinq membres perpétuels, le conseil appelait les directeurs et sous-directeurs des trois détails, et les commissaires départis aux cinq bureaux de l'arsenal, suivant la nature des objets qui devaient être discutés; ainsi que des capitaines de vaisseau et lieutenants, autres que ceux attachés aux trois directions. Ces divers membres que le conseil s'adjoignait avaient voix délibérative. Des lieutenants et enseignes pouvaient être admis, comme assistants et pour leur instruction, aux séances du conseil. Lorsqu'il s'agissait de constructions ou d'objets y relatifs, le conseil appelait l'ingénieur constructeur en chef, ou, en son absence, le plus ancien des constructeurs-ingénieurs ordinaires, qui, dans ce cas, avait voix délibérative. Le conseil se tenait tous les quinze jours, et pouvait en outre être réuni toutes les fois que cela était jugé convenable au bien du service, ou à la requête de l'intendant. Désormais, il ne put être construit aucun bâtiment de guerre, que le plan n'en eût été examiné par le conseil de marine de l'un des trois ports de Brest, Toulon ou Rochefort. Il fut enjoint aux conseils de marine de tenir exactement la main à ce que les ingénieurs-constructeurs assujettissent scrupuleusement les dimensions principales des vaisseaux de même rang et des frégates de même force à des mesures uniformes et invariables, de manière que tous les agrès, apparaux, mâtures et affûts d'un vaisseau ou d'une frégate, pussent servir indistinctement à tous les vaisseaux du même rang, à toutes les frégates de même force. Des capitaines, lieutenants ou enseignes de vaisseaux furent nommés par le conseil pour aller faire, au moins une fois par semaine, la visite des casernes, de l'hôpital et des bagnes, ainsi que pour faire celle des vivres arrivant dans le port. Le roi se réservait de renvoyer aux conseils de marine toutes les affaires, autres que celles mentionnées dans l'ordonnance, et que nous ne pouvons toutes rapporter ici, qu'il lui conviendrait de faire juger et discuter.

(3) Le règlement pour la police des arsenaux, du 6 octobre 1674 (règne de Louis XIV, ministère de Colbert), bien qu'englobant le corps de l'intendance en général dans la catégorie des officiers de port, ne reconnaissait en réalité que trois officiers par port de guerre : le capitaine, le lieutenant et l'enseigne de port, auxquels ce règlement donnait le commandement des gardiens des vaisseaux et du port, le soin de la conservation et de la sûreté des vaisseaux ; celui d'envoyer reconnaître les bâtiments en vue du port ou de la rade, pour éviter toute surprise, etc., etc. Le même règlement plaçait ces officiers sous la surveillance de l'intendant ou de ses délégués.

(4) Elle réduisait le nombre des premiers à trois *commissaires généraux des ports et arsenaux de marine*, pour Brest, Toulon et Rochefort; et à trois *commissaires ordonnateurs*, susceptibles d'être *commissaires généraux*, pour le Havre, Dunkerque

Digitized by Google

et Bordeaux. Lorient, qui avait quelque temps formé un septième département de marine, fut placé, par cette ordonnance, sous la dépendance du département de Brest, avec un commissaire ordinaire et un commissaire surnuméraire. Nantes et Saint-Malo, aussi sous la dépendance de Brest, eurent un commissaire ordinaire. Marseille, sous la dépendance de Toulon, en eut un et un surnuméraire; la Corse, autre dépendance de Toulon, un; Bayonne, sous la dépendance de Bordeaux, un aussi et un surnuméraire. Outre leurs commissaires généraux et commissaires ordonnateurs, il y eut cinq commissaires ordinaires et des surnuméraires dans chacun des ports de Brest, Toulon et Rochefort, et un commissaire ordinaire au Havre, à Dunkerque et à Bordeaux. Les appointements des commissaires généraux des ports étaient de six mille livres, et ils avaient un supplément d'autant, dans le cas où ils remplaçaient les intendants absents. Les commissaires ordinaires avaient trois mille livres par an; les ordonnateurs, au Havre et à Dunkerque, jouissaient d'un supplément de trois mille livres; l'ordonnateur à Bordeaux, d'un supplément de quatre mille livres. Les commissaires, à Lorient, Nantes, Marseille, Bayonne et en Corse, avaient un supplément de deux mille livres.

(5) M. Levot, bibliothécaire de la marine à Brest, a donné des détails étendus sur la construction des formes de Toulon, dans une notice biographique sur Groignard, publiée à Brest, en 1847.

(6) La famille des La Touche était originaire de Paris; son primitif et vrai nom était Vassor ou Le Vassor; elle se transporta à la Martinique et à la Guadeloupe en 1640, et concourut puissamment à la fondation de ces colonies; elle ne fut pas moins utile à leur défense par des actes de courage et des sacrifices de toutes sortes. Une branche de cette famille, la cadette, qui avait pris le nom de Le Vassor de La Touche, repassa en France et y donna de nombreux et braves marins. Louis XIV récompensa les Le Vassor de La Touche en leur octroyant, en 1706, des lettres de noblesse. Un peu plus tard cette branche se divisa elle-même en Le Vassor de La Touche et en Le Vassor de La Touche-Tréville. Le chef de la nouvelle branche est celui dont il est ici question comme promu chef d'escadre en 1777, qui se signala, sous ce nom, dans la guerre de l'indépendance, et fut nommé lieutenant général en 1781, et à son tour commandant de la marine à Rochefort, à la place de son frère aîné. Celui-ci qui avait conservé le nom de Le Vassor, comte de La Touche, fut, de 1760 à 1763, gouverneur de la Martinique et des Iles du Vent, chef d'escadre de la promotion de 1771, et mourut lieutenant général des armées navales et commandant de la marine à Rochefort. Il était tellement obéré, par suite de la manière magnifique avec laquelle il représentait et des sacrifices qu'il avait faits durant son gouvernement des Iles, que sa succession ne fut pas acceptée par ses héritiers, et que Louis XVI, pour laisser intacte, autant qu'il était en lui, la mémoire d'un brave marin, confia aux créanciers de la succession, à titre d'indemnité, un bâtiment de l'Etat pour faire des navigations commerciales à leur profit. La veuve, la fille et les deux fils de Le Vassor de La Touche, en témoignèrent une grande reconnaissance. Les jeunes La Touche, René-Magdeleine et Camille, furent destinés à la marine. René-Magdeleine, qui fut connu pendant toute la durée de la guerre de l'indépendance, sous le nom de chevalier et de comte de La Touche, n'ajouta à ce nom celui de Tréville qu'après la mort ou l'adoption de son oncle. Tous ces détails de famille et d'origine résultent du dossier des Le Vassor de Bonneterre, cousins germains des deux La Touche-Tréville et appartenant à la branche aînée, lesquels ont obtenu aussi, mais en 1781 seulement, des lettres de noblesse. (*Archives de la Marine*. Cartons La Touche et Le Vassor.)

Digitized by Google

Le bâtiment confié aux créanciers de la succession du lieutenant général Le Vassor de La Touche se nommait *la Jeune-Fille* et fait l'objet d'un volumineux dossier aux *Archives*. La veuve de ce lieutenant général signait *marquise Rochechouart de La Touche*.

(7 indiquée par erreur 8) Voir ses *Observations sur la disposition des vaisseaux de guerre*, qui font suite à la *Relation de ses deux voyages dans les mers des Indes et australes;* on trouvera dans le même volume des *Réflexions sur la marine*, datées de 1776, des *Observations sur la manière de faire la guerre contre l'Angleterre*, et plusieurs autres pièces intéressantes pour les marins. Au sujet de l'abordage, dans la première des pièces citées, Kerguelen propose, pour remédier aux difficultés qu'offre la rentrée, deux ponts pratiqués et endentés dans les passavants à chaque côté des vaisseaux, l'un vers l'avant et l'autre vers l'arrière, desquels ponts il indique le modèle. Dans la même pièce, Kerguelen reproche aux Français de négliger la disposition et l'armement de leurs hunes, contrairement aux Anglais qui tiraient de grands avantages de la disposition et de l'armement des hunes de leurs vaisseaux; il reproche encore à ses compatriotes de ne se pas bastinguer, par un point d'honneur mal entendu, ou de le faire si mal, que cela équivalait à rien.

(7 *bis* indiquée par erreur 7) La lettre de Kersaint à Sartine, au sujet du doublage de *l'Iphigénie*, en date du 24 juin 1778, est aux *Archives de la Marine*. On y lit cette phrase : « L'expérience ayant démontré qu'il n'y avait que les frégates doublées en cuivre qui conservassent longtemps leur marche et qui pussent naviguer dans les mers chaudes, comme vous m'avez annoncé que je devais aller en Amérique, je vous demande en grâce de faire doubler *l'Iphigénie*. »

(8) Le *lougre*, que les Anglais connaissaient sous le nom de *lugger*, ne se trouve pas mentionné dans le dictionnaire de Vial-Duclairbois, bien que cet ouvrage date de 1783 à 1787. Les documents français du temps parlent tous, d'ailleurs, de ce genre de navire.

(9) Le *sloop*, que l'on écrit aujourd'hui volontiers en français *sloup* et même *cheloup*, s'appelait alors aussi *bateau bermudien* ou *bateau d'Amérique*. Le *sloop* est, suivant l'*Archéologie navale* de M. Jal, l'ancien *heu*. Mais Vial-Duclairbois distingue le *sloop* et le *heu*, et accompagne de figures la description qu'il fait de l'un et l'autre de ces bâtiments. On voit qu'il confond volontiers le *sloop* avec le *cutter*, en français *cotre*, bâtiment d'origine anglaise, à un mât, très-fin voilier, portant alors 6 à 8 canons et quelques pierriers, et armé d'environ trente hommes. Quant au *heu*, c'était, selon Duclairbois, à l'époque où nous en sommes de l'histoire, un petit bâtiment hollandais servant surtout à porter des passagers et à faire de courtes traversées.

(10) Ce brave commandant faisait une partie de piquet chez le comte de Maurepas; le roi entra et ne voulut point qu'on se dérangeât. Alors, quelqu'un des assistants ayant dit que M. de La Clocheterie avait beau jeu, Sa Majesté prit la parole et ajouta : « M. de La Clocheterie a beau jeu partout. » Un moment après, le roi, s'adressant à cet officier, lui dit : « J'ai des reproches à vous faire, monsieur de La Clocheterie, je ne vous croyais pas si inconstant. — Comment, sire, ai-je pu mériter?..... — Oui, oui, je sais que vous êtes infidèle à *la Belle-Poule*. — Moi, sire.... — Ne cherchez pas à vous défendre; il est sûr que vous la quittez pour un vaisseau de 64 canons. » A ces mots, M. de La Clocheterie se jette aux pieds du roi

Digitized by Google

qui le relève avec bonté. (*Histoire des événements militaires et politiques de la dernière guerre dans les quatre parties du monde*, par de Longchamps, troisième édition, Amsterdam et Paris, 1787.)

(11) Voir *Copie de la lettre de l'amiral Keppel au secrétaire de l'amirauté*, dans la *Gazette de France* du 10 juillet 1778. Le même numéro de la *Gazette* contient deux autres lettres de Keppel sur le combat de *la Belle-Poule* et de *l'Aréthuse*, et sur la prise de *la Pallas*. Keppel cherche à y justifier sa conduite déloyale envers *la Pallas*, par la réponse à coups de canon qui lui avait été faite le même jour par *la Licorne*.

(12) On peut voir encore plusieurs plans d'armements particuliers annexés aux numéros de la *Gazette de France* de cette époque, entre autres un plan d'armement de douze petits navires pour les colonies françaises, par Feuilherade frères et compagnie, à Bordeaux; un armement en course, à Nantes, de six frégates, chacune de 36 canons et quatre cents hommes d'équipage, et de deux corvettes, chacune de 14 canons, 12 pierriers et cent vingt hommes d'équipage, par les sieurs Desgranges et compagnie.

(13) « L'état de nos vaisseaux de guerre armés, en y comprenant les cinq qui sont à Toulon et les treize qui en sont partis, est de soixante-quatre. » (*Mercure de France*, du mois de juin 1778.) Dans son *Précis des principaux événements de la guerre de la république*, qui suit sa *Relation des combats et des événements de la guerre de* 1778, Kerguelen dit : « Nous n'avions pas, en 1776, plus de trente vaisseaux en bon état, et, dès 1779, nous avons balancé les forces navales de l'Angleterre. « Par contre, il ajoute : « Nous avions, en 1789, une marine puissante, et elle est, pour ainsi dire, anéantie. » (Il s'agit de l'époque de la république.)

(14) Lettres des 10 et 12 août 1778, écrites par d'Orvilliers à Sartine. (*Archives de la Marine.*)

(15) Lettre du 22 juin 1778 à Sartine. (*Archives de la Marine.*)

(16) Lettre du 7 juillet 1778 à Sartine. (*Archives de la Marine.*)

(17) La langue des signaux, si nécessaire aux armées navales, ne fut point, comme l'ont écrit quelques auteurs, de l'invention du roi d'Angleterre Jacques II; elle existait avant lui, quoique très-imparfaite. Tourville y travailla avec succès. Le lieutenant général de Morogues et plusieurs autres tacticiens en firent l'objet de leurs études, sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. On s'était également beaucoup occupé à en former une en Angleterre. Mais Du Pavillon devait donner à cette langue toute l'importance à laquelle elle était appelée dans les armées navales de France. Voici ce qu'on lit à ce sujet, dans le remarquable article sur Du Pavillon de la *Biographie universelle*, article dû à M. de Rossel :

« Les améliorations que Du Pavillon introduisit dans les signaux, tant de jour que de nuit, lui ont acquis des droits incontestables à la célébrité; il a opéré une révolution dans cette branche de l'art naval; mais, pour apprécier le grand service qu'il a rendu, il est indispensable de faire connaître l'état dans lequel il avait trouvé le système des signaux, et les avantages de ceux qu'il nous a procurés, lesquels diffèrent bien peu des signaux dont on fait actuellement usage dans la marine de

Digitized by Google

France. Les anciens signaux ne se faisant qu'avec un seul signe, comme un pavillon, un guidon ou une flamme, le nombre en était nécessairement très-borné et ne pouvait suffire à celui des ordres que l'on était obligé de transmettre. On avait tâché de remédier à cet inconvénient, en attribuant au même signe autant de significations qu'il était possible de lui donner de places distinctes. Les trois mâts, et même le bâton d'enseigne avaient augmenté le nombre de ces significations. Il en résultait qu'après avoir perdu un mât, l'on ne pouvait plus faire qu'un certain nombre de signaux, et qu'après les avoir tous perdus, on était privé de tout moyen d'exprimer ses besoins. Un amiral, dans cette position, ne pouvait plus communiquer ses ordres. Ce système incomplet, qui semble tenir à l'enfance de l'art, s'est maintenu sans avoir subi de notables changements, jusqu'à l'année 1778, que l'on se servit pour la première fois du système de signaux qui a fait tant d'honneur au chevalier Du Pavillon. Ses premières tentatives datent de l'année 1773. Le système qu'il proposa offrait bien encore quelques imperfections, mais le plus difficile était franchi, et le problème se trouvait, en quelque sorte résolu. Cette solution tenait à une innovation qui, comme toutes les idées fécondes en grands résultats, est bien simple; et celle-ci le paraîtra plus qu'aucune autre. Il imagina d'employer dans un seul signal deux pavillons placés à une petite distance au-dessus l'un de l'autre. D'abord il n'avait adopté que dix pavillons différents, et avait attribué à chacun d'eux la valeur d'un des chiffres de la numération : le pavillon le plus élevé représentait les dizaines, et celui qui était au-dessous les unités; de sorte qu'on pouvait signaler ainsi quatre-vingt-dix-neuf articles. Malheureusement, il n'avait pu se détacher des anciennes idées; et, en voulant donner à son nouveau système une étendue presque indéfinie, il avait employé d'autres signes avec des places fixes pour augmenter successivement les quatre-vingt-dix-neuf premiers numéros d'une ou plusieurs centaines. Cette alliance des anciens usages avec les changements qu'il voulait introduire fit perdre à son système ses principaux avantages; aussi ne tarda-t-il pas à s'en affranchir. Ce premier système, qui réellement ne doit être considéré que comme un essai, repose cependant sur les principes fondamentaux d'où dérivent les deux seuls systèmes de signaux entre lesquels les nations maritimes se trouvent actuellement partagées d'opinions. Le plus léger changement fait dans les signaux de 1773 menait tout naturellement à l'un ou à l'autre. En effet, si l'on avait représenté les centaines par un troisième pavillon placé au-dessus des deux autres, on arrivait au système de la numération adopté par les Anglais, tandis que, en adoptant le nombre des pavillons, l'on pouvait signaler un plus grand nombre d'articles, et l'on arrivait au système français. C'est ce dernier parti que prit du Pavillon : s'il a perdu quelque chose du côté de la simplicité, il a obtenu des avantages qui nous ont fait préférer son dernier système à celui de la numération. Nous lui devons d'avoir également perfectionné avec autant de succès les signaux de nuit; et, ce qui peut sembler assez étonnant, c'est que les améliorations qu'ils ont reçues dérivent immédiatement de celles des signaux du jour, quoique les signes employés dans les uns et dans les autres soient très-différents; de sorte qu'il existe entre eux une analogie complète. Il s'agissait uniquement, comme l'a fait cet habile officier, de représenter les pavillons employés dans les signaux de jour, par la réunion d'un certain nombre de coups de canon tirés lentement et sans interruption, et de faire succéder deux de ces réunions de coups, que l'on appelle *temps*, pour tenir lieu de deux pavillons que l'on montre à la fois; avec l'attention cependant de séparer ces coups par des intervalles assez grands pour qu'il soit impossible de les confondre. Telles sont les idées principales auxquelles nous devons les meilleurs systèmes de signaux connus jusqu'à ce jour. Du Pavillon, après en avoir fait

Digitized by Google

la première application, n'ent plus qu'à en soigner les détails. M. de Buor, son rival de gloire, sans avoir jamais cessé d'être son ami, a introduit, de concert avec lui, quelques améliorations dans nos signaux. Enfin celui-ci y a mis la dernière main : mais on n'oubliera jamais ce qui est dû au premier inventeur. »

A cette citation, extraite, comme nous l'avons dit, de la *Biographie universelle*, nous ajouterons d'après des *lettres autographes* de Du Pavillon qui se trouvent au ministère de la marine, que le système de cet ingénieux officier avait trouvé de violents détracteurs, qu'on l'avait peint aux yeux du ministre, *comme un système dangereux*, et que le comte d'Estaing lui-même s'était laissé aller à dire, dans un mémoire, qu'*il devait entraîner la perte d'une armée.* (Lettre du chevalier Du Pavillon au ministre de la marine, du 18 janvier 1778, écrite à bord de *la Bretagne.*) Ce ne fut pas sans beaucoup de peine que le succès déjoua les jalousies ou désabusa les convictions opposées.

(18) Lettre du 9 juillet 1778 à Sartine. (*Archives de la Marine.*)

(19) Lettre (présumée du 22 juillet 1778) au même. (*Archives de la Marine.*)

(20) Même lettre.

(21) C'est-à-dire les cordages qui servent à fixer les basses voiles du côté du vent, les cordages appelés *amures*, sur la droite du vaisseau, et le vaisseau lui-même présentant son côté de *tribord*, son côté droit, au vent.

(22) La grande voile, la misaine, le grand et le petit hunier.

(23) C'est-à-dire les cordages appelés *amures*, sur la gauche du vaisseau, et le vaisseau lui-même, présentant le côté gauche, le côté de *bâbord*, au vent.

(24) C'est-à-dire *vent arrière en changeant d'amures. Lof* est synonyme d'*amure* pour signifier le cordage qui sert à fixer, à *amurer* les basses voiles. Le côté du *lof* est la moitié du vaisseau qui est vers le vent, et où les basses voiles sont fixées. On emploie le verbe technique *lofer*, pour dire *venir au vent.*

(25) Lettre de d'Orvilliers, du 22 août 1778. (*Archives de la Marine.*)

(26) « Cette erreur de vingt-cinq lieues n'est cependant pas surprenante dans une armée, dont les mouvements continuels mettent un grand obstacle à la justesse de l'estime, » dit d'Orvilliers dans la lettre qui accompagne l'extrait de son journal.

(27) Le jugement de Kerguelen qui conclut de cette manière simplement impossible, « que les Français, dans la journée d'Ouessant, battirent les Anglais, mais que le général anglais battit le général français, » ce jugement doit être rejeté, non pas seulement comme faux en principe, mais comme évidemment entaché d'animosité personnelle de la part du prisonnier de Saumur.

(28) La défense manuscrite de La Cardonnie, peu concluante d'ailleurs, est au

Digitized by Google

ministère de la marine. Ce capitaine s'y donne comme un homme que l'on sacrifie à un intérêt plus grand que le sien.

(29) *Extrait du journal du comte d'Orvilliers*, signé et annoté de sa main. (*Archives de la Marine.*)

(30) Lettre du 5 août 1778. (*Archives de la Marine.*)

(31) Charles Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle ;* Droz, *Histoire de Louis XVI*, etc., etc. Voici, du reste, cette phrase : « Le comte d'Orvilliers fit signal d'arriver à l'escadre bleue ; le signal ne fut pas d'abord aperçu, et lorsque l'intention du général fut connue de cette escadre, le mouvement ne pouvait plus être exécuté assez promptement pour avoir son effet, qui était de couper l'arrière-garde ennemie. » (*Supplément à la Gazette de France*, du 17 août 1778.)

(32) « Il est convenu avec vous de quitter l'armée, les premiers jours de septembre. » (Lettre de d'Orvilliers à Sartine, en date du 12 août 1778. (*Archives de la Marine.*)

(33) Voir Charles Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, et autres historiens qui ont plus ou moins partagé cette erreur.

(34) « Je suis pressé, on ne peut davantage, par monseigneur le duc de Chartres de prendre la route de Brest, et si la brume continue à me contrarier, je céderai à son désir demain soir. » (Lettre écrite, le 10 septembre 1778, par d'Orvilliers à Sartine. *Archives de la Marine.*)

(35) Lettres du 12 et du 19 octobre 1778. (*Archives de la Marine.*) La correspondance de d'Orvilliers avec Sartine répond à toutes les inductions contraires aux chefs de l'armée navale, qui ont été tirées des passions du moment par la plupart des historiens de cette époque. Il en est pourtant, comme M. Charles Lacretelle, qui, par position, auraient pu, avant nous, interroger les documents officiels, et aller au fond des choses.

(36) Lettre du 12 octobre, déjà citée.

(37) La lettre du capitaine Paul Jones, contenant le plan dont il est question, est encore aux *Archives de la Marine ;* mais comme ce plan était tout de circonstance, nous nous abstenons d'en citer les développements.

(38) *Extrait du rapport de d'Estaing.* En mer, à bord du *Languedoc*, le 5 novembre 1778. (*Archives de la Marine.*) On a déjà eu l'occasion de dire ce que c'est que de *se touer*. Un vaisseau *talonne* lorsque, abandonné par les lames qui tout à l'heure l'enlevaient, il touche et bat le fond avec le *talon* ou point extrême de l'arrière de la quille.

(39) Les *Essais historiques et critiques sur la marine de France, de* 1661 à 1789, par le chevalier de La Serre, ancien officier de la marine royale, Paris, 1814 (ouvrage que l'on peut ouvrir de temps à autre, malgré les erreurs et les fautes de toutes

Digitized by Google

sortes qui y abondent), disent que le vaisseau amiral de l'escadre française seul ne pouvait passer sur la barre qu'à mer haute, et qu'il n'y avait aucun doute sur la possibilité de faire entrer les autres. L'*Histoire de la dernière guerre*, par de Longchamps, dit que l'amiral Howe avait signalé son talent et son activité par le choix d'une position qui le mettait hors d'atteinte. L'*Histoire du dix-huitième siècle*, par M. Charles Lacretelle, prétend, sans beaucoup d'examen, « que d'Estaing, irrité d'obstacles imprévus, trompé, à ce que l'on croit, par des pilotes américains, montra de l'irrésolution dans ses manœuvres. » Il est toutefois difficile de faire concorder cette phrase de l'historien avec celle qui la précède et qui est ainsi conçue : « De si imposantes machines (les vaisseaux français) ne se trouvaient point propres à remplir les desseins du comte d'Estaing, qui reconnut bientôt l'impossibilité de les faire entrer dans le mouillage de Sandy-Hook, où l'amiral Howe s'était prudemment retiré. » Pour nous, il nous semble clair que s'il y avait impossibilité de faire entrer, il n'y a point lieu d'accuser d'irrésolution les manœuvres de d'Estaing. Il n'est point d'homme de mer qui ait été jugé aussi légèrement que d'Estaing par les historiens français surtout.

(40) Extrait du rapport de d'Estaing, en date du 5 novembre 1778, déjà cité.

(41) C'est faire serrer la majeure partie des voiles, pour les dérober à la tempête et résister le plus possible à la grosse mer, sans perdre beaucoup de chemin. En langue maritime, on a aussi *capeyer* pour mettre *à la cape* Il y a plusieurs manières de mettre à la cape. A l'époque où nous en sommes de l'histoire, il semble qu'en général on préférait, pour le plus grand nombre des vaisseaux, *la cape sous la misaine* (Voir le *Dictionnaire de Vial-Duclairbois*), qui, de nos jours, a été reconnue très-dangereuse, et à laquelle on a fait succéder avec avantage *la cape sous le grand hunier*. Lors du fameux coup de vent dont il est question, d'Estaing fit mettre *à la cape sous le petit foc* et *le foc d'artimon*. (Rapport du 5 novembre 1778, déjà cité.) Les focs sont des voiles triangulaires ou voiles latines faites d'une toile très-forte et capables de résister aux plus violentes bourrasques.

(42) M. Charles Lacretelle et les autres historiens français qui ont cru témoigner de leur impartialité en ne puisant la plupart de leurs renseignements, au sujet de la guerre d'Amérique, qu'aux sources étrangères, donnent à l'amiral Howe la supériorité de manœuvre et de disposition sur d'Estaing, dans les préparatifs du combat que le coup de vent du 11 août 1778 fit manquer. Mais nous ne savons sur quoi ils s'appuient ; car il est constant que l'habileté des manœuvres de Howe n'avait pu procurer l'avantage du vent aux Anglais, et que d'Estaing, autant par ses dispositions que par la force de ses vaisseaux, ne doutait pas de la victoire, bien que la supériorité du nombre fût à son adversaire. Ce qui achève de démontrer que l'historien du dix-huitième siècle s'est mal renseigné, c'est qu'il prétend que le combat était engagé quand le coup de vent eut lieu, tandis que le rapport de d'Estaing, qui n'avait rien à dissimuler à cet égard, fait positivement foi du contraire. On ne saurait trop insister sur la manière déplorable dont les auteurs d'histoires générales, même les plus justement estimés, ont habillé, pour ne pas dire travesti, les événements de la guerre d'Amérique, en ce qui regarde la marine et les marins français. Et cependant la marine et les marins français ont rempli d'eux cette guerre tout entière. Nous le répétons, c'est que ces auteurs n'ont, pour la plupart, puisé qu'aux sources étrangères.

Digitized by Google

(43) Rapport du 5 novembre 1778. (*Archives de la Marine.*)

(44) M. Charles Lacretelle (*Histoire du dix-huitième siècle*) ramène d'Estaing au mouillage même de Newport, ce qui serait une erreur sans conséquences si l'historien ne partait pas de là pour reprocher au vice-amiral son peu de résolution dans la circonstance. M. Droz (*Histoire de Louis XVI*) donne à entendre, dans une note, que ce furent les officiers de l'escadre française qui paralysèrent les intentions belliqueuses de d'Estaing et le forcèrent de se retirer à Boston. Nous avons nous-même parlé du mauvais vouloir des officiers de marine en général pour ce célèbre amiral, à qui l'on reprochait surtout de n'avoir pas passé par tous les grades du métier et d'avoir commencé par le service de terre; mais il n'en est pas moins vrai que d'Estaing, d'après son rapport que nous avons sous les yeux, obéit aussi bien à ses propres inspirations qu'à celles de ses officiers, en se refusant à une descente inopportune, non pour les Américains peut-être, mais pour les Français exposés à ne plus retrouver leurs vaisseaux à leur retour.

(45) Nous avons eu sous les yeux une lettre secrète, datée du Fort-Royal de la Martinique, le 31 octobre 1778, et adressée au ministre de la marine, qui nous autorise, et au delà, à nous exprimer ainsi. Le fiel et la haine ne peuvent s'y dissimuler. C'est une dénonciation dans les formes, et qui ne pouvait manquer de devenir fatale à d'Estaing, du moment que son auteur ne tombait pas lui-même dans la plus entière disgrâce.

(46) Il y a loin de là à la pompeuse description de la défaite des Français offerte par M. Lacretelle. Peu s'en faut qu'il ne compare l'affaire de Sainte-Lucie aux désastres de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt et de Ramillies. Cet historien porte à quinze cents hommes tués et blessés la perte des Français. La lettre de Bouillé au ministre, dirigée contre d'Estaing, et qui tendrait plutôt à exagérer qu'à diminuer cette perte, dit qu'on laissa quarante et un officiers et huit cents soldats tués ou blessés sur le champ de bataille. M. Lacretelle aurait pu se contenter de cela; les auteurs étrangers lui ont donné mieux, dans leur impartialité sans doute.

CHAPITRE II.

(1) La Fayette et les autres Français embarqués sur *l'Alliance* avaient failli être victimes d'un complot pendant leur traversée. Voici le fait tel que nous le trouvons rapporté dans l'*Histoire de la dernière guerre*, par de Longchamps.

« Le départ de M. de La Fayette allait être marqué par tous les honneurs dus aux qualités, au dévouement, à l'héroïsme de ce jeune guerrier. Pour le ramener en France, le congrès fit équiper *l'Alliance*, frégate de 36 canons, dont le commandement fut donné à un capitaine malouin, attaché au service des États-Unis. Plusieurs officiers français, entre autres MM. de Broves, de Raymondis et Duplessis, s'embarquèrent sur le même bâtiment, qui arriva à Brest le 6 février 1779, après une traversée de vingt-trois jours. Peu s'en fallut qu'elle ne devînt bien funeste à l'équipage de la frégate. Pour le compléter, on s'était vu forcé d'employer vingt-cinq déserteurs anglais. Ces scélérats avaient formé l'horrible complot d'égorger tous les officiers

Digitized by Google

français, à l'exception du marquis de La Fayette, qu'ils se proposaient de conduire à Londres, avec ceux des Américains qui ne seraient point entrés dans la conspiration. Ce fut le vingtième jour de la traversée que le complot fut découvert. Il était midi, et le signal avait été donné pour quatre heures. Le capitaine, aussi prudent que résolu, sait contenir son indignation; il monte sur le pont, prend sa lunette, et dit qu'il aperçoit une voile ennemie. Il demande si les armes sont en bon état et se les fait apporter dans sa chambre sous prétexte de les examiner. Ses ordres sont exécutés ponctuellement; et les factieux perdent ainsi leur principale ressource. Alors il arme sept ou huit de ses gens les plus braves et les plus affidés; les conspirateurs sont appelés les uns après les autres; on les force au silence en leur mettant l'épée sous la gorge, et on les charge de fers. Plus de trente étaient déjà à fond de cale, lorsque leurs camarades commencèrent à se douter de ce qui se passait. Ceux-ci voulurent faire quelques mouvements; mais les soldats armés les tinrent en respect, et ils furent mis aux fers comme les premiers. Alors le capitaine remonte sur le pont, où il apprend au reste de l'équipage le danger qu'il a couru. Quarante-cinq hommes ou environ, les seuls dont il fût sûr, ne suffisaient pas à la manœuvre de la frégate, et le moindre navire armé pouvait la forcer à se rendre. Le capitaine passa trois jours dans cette inquiétude; mais il eut le bonheur d'entrer dans la rade de Brest sans avoir rencontré un seul bâtiment ennemi. »

(2) *Culer*, aller en arrière ou reculer.

(3) Lettre de d'Orvilliers, en date du 22 juin 1779, à bord de *la Bretagne*. (*Archives de la Marine.*)

(4) « Le comte d'Arcé n'a pas jugé à propos de mettre dehors de la Corogne, les ordres de sa cour lui enjoignant, dit-il, de ne sortir du port que lorsque l'armée du roi serait en vue, et m'a fait savoir que, cessant de l'apercevoir, il ne pouvait prendre sur lui de s'exposer. Cela, monseigneur, est conforme au génie de la nation que je connais. » (Lettre de d'Orvilliers à Sartine, en date du 25 juin. *Archives de la Marine.*)

« J'ai la mortification de ne pouvoir annoncer encore la jonction d'une escadre de nos alliés, pas même de celle qui est à la Corogne; néanmoins les vents, par intervalles, ont été propices. Toutes ces variétés et ces retardements me font appréhender l'inexécution de vos projets et une campagne avortée. Il est affligeant pour vous et pour moi de dépendre d'étrangers, et d'un concert difficile à obtenir. » (Lettre du même au même, en date du 29 juin. *Archives de la Marine.*)

(5) Lettre de d'Orvilliers, en date du 4 juillet. (*Archives de la Marine.*)

(6) « J'ai l'honneur de vous envoyer la lettre de M. de Cordova, par laquelle vous verrez qu'il est inutile de résister plus longtemps aux opinions très-fausses, mais gravées depuis plus de quatre-vingts ans dans la tête de ce respectable officier. La crainte de finir par l'indisposer (M. de Montmorin ayant parlé de son extrême délicatesse) a engagé M. d'Orvilliers à lui concéder ses dispositions fâcheuses. » (Lettre de Du Pavillon au ministre, en date du 6 août 1779. *Archives de la Marine.*)

Quant à l'ignorance des marins espagnols à cette époque et de don Louis de Cordova personnellement, elle éclate dans les deux fragments suivants de la correspondance de Cordova lui-même et de Du Pavillon :

« Je n'ai point de pilote qui connaisse les côtes du canal (la Manche) vers lequel

Digitized by Google

j'imagine que Votre Excellence va se diriger. Si Votre Excellence en a dont elle puisse disposer, je lui serai obligé de m'en envoyer un pour moi et un pour chacun des chefs des deux autres divisions de l'escadre qui restera à mes ordres. » (Copie d'une lettre de don Louis de Cordova, commandant l'escadre espagnole d'observation, au comte d'Orvilliers. *Archives de la Marine.*)

« Je joins à cette dépêche dix exemplaires de la tactique navale française que vous avez paru désirer, ainsi que dix-huit tableaux des mouvements et signaux généraux traduits en espagnol. » (Copie d'une lettre de Du Pavillon à Cordova, en date du 29 juillet 1779, laquelle annonce aussi l'envoi de trois pilotes français pour le service de l'escadre espagnole. *Archives de la Marine.*)

(7) Sa lettre au ministre, au sujet de cette perte cruelle, est aussi noble que touchante :

« Le Seigneur m'a ôté tout ce que j'avais dans ce monde, écrit-il; mais il m'a laissé la force de terminer cette campagne, et le plus grand désir que ce soit à votre satisfaction. » (Lettre de d'Orvilliers à Sartine, en date du 2 août 1779. *Archives de la Marine.*)

(8) « Nous pouvons encore combattre; mais bientôt, par l'effet de la maladie, nous ne le pourrions plus. Il faut se hâter. La seule *Ville-de-Paris* a perdu deux cent quatre-vingts hommes. Le vicomte de Mortemart, commandant de frégate, est dans un état critique. Nous allons chercher l'ennemi pour le combattre le plus tôt possible. » (Lettre de d'Orvilliers à Sartine, 8 août 1779, *Archives de la Marine.*)

(9) Lettre de d'Orvilliers, à bord de *la Bretagne*, le 16 août 1779. Le cap de Rome, entrée de Plymouth, N. 1/4 N. E. du compas (*Archives de la Marine*). Cette lettre, si elle eût été connue de l'auteur de l'*Histoire de la dernière guerre*, ne lui aurait pas permis de dire qu'il n'y avait au fond rien de sérieux dans les préparatifs de descente que l'on fit en France pendant l'année 1779, et qu'il ne s'agissait encore que d'occuper tellement l'Angleterre de sa propre défense qu'elle fût hors d'état de ralentir les progrès de la révolution d'Amérique. C'est souvent bien à tort que l'on croirait les auteurs contemporains de certains faits historiques mieux instruits que ceux qui viennent après eux; ils ne sont, en général, que l'écho des bruits publics; ce n'est qu'un peu plus tard que la vérité tout entière se fait jour, quand l'État, n'ayant plus d'intérêt à la cacher, permet de sonder les mystères de la politique passée. Les lettres de d'Orvilliers que nous avons citées, particulièrement la dernière, et celles que nous aurons encore à citer font, de l'*Histoire du dix-huitième siècle*, par M. Charles Lacretelle, un véritable roman, en ce qui regarde les opérations de l'armée navale. Tout y est puisé dans la féconde imagination de l'historien; seulement il est à regretter qu'il ne se soit pas un peu plus inspiré de ce côté-ci de la Manche; cela eût pu n'être pas plus vrai, mais aurait été plus national.

(10) Une curieuse et fort chevaleresque discussion s'engagea, au sujet de la prise de *l'Ardent*, entre les quatre commandants des frégates françaises. Chacun d'eux prétendit plus particulièrement que les autres à l'honneur de la victoire. L'arbitrage en fut remis à d'Orvilliers, qui le renvoya devant La Touche-Tréville. Cet officier général, qui avait été spectateur du combat, déclara que tous les quatre s'étaient montrés animés du désir de bien faire, avaient manœuvré également bien, et que, *l'Ardent* s'étant rendu au milieu des quatre frégates, personne

Digitized by Google

n'avait le droit de s'attribuer plus particulièrement la victoire. (Cela résulte d'une pièce que nous avons eue sous les yeux aux *Archives de la Marine.*)

(11) Presque tout ce qui suit, au sujet de cette campagne, s'appuie sur le rapport manuscrit de d'Orvilliers, en date du 11 septembre 1779. (*Archives de la Marine.*)

(12) Lettre de Du Pavillon à Sartine. (*Archives de la Marine.*)

(13) Nous avions mis dans notre première édition la note suivante à cette place : « Je pleure, mon général, la perte de mon ami intime d'Orvilliers; je savais bien que vous y seriez aussi sensible. » Cela est extrait d'une lettre du chevalier de Vaugiraud au comte de Grasse, Brest, le 16 juillet 1787, qui se trouve aux *Archives de la Marine.* Cette lettre lève toute incertitude sur l'époque de la mort de d'Orvilliers, et donne une nouvelle idée de la légèreté avec laquelle sont traitées, en général, les biographies des hommes de mer dans la *Biographie universelle*, où l'on dit ne savoir ce que d'Orvilliers devint au moment où l'on suppose qu'il quitta un couvent, à la révolution.

Mais, depuis l'insertion de cette note, nous avons reçu la lettre suivante :

« Permettez-moi, monsieur, de vous indiquer une erreur qui se trouve dans la trente-huitième livraison de votre *Histoire maritime de France.* Vous dites que M. d'Orvilliers mourut en 1787, et vous vous appuyez sur une lettre du chevalier de Vaugiraud, datée du 17 juillet de cette même année et dont vous extrayez le passage : *Je pleure*, etc. L'expression des regrets de M. de Vaugiraud à cette époque ne pourrait porter que sur ce que M. d'Orvilliers était alors retiré et du monde et du service : car il n'est mort que le 13 avril 1792, à Moulins (Allier), chez son neveu et son élève, M. de Givry, mon père, ancien capitaine de vaisseau. Dès 1780, M. d'Orvilliers, devenu veuf, s'était retiré au séminaire de Saint-Magloire à Paris, abandonnant sa fortune à ses héritiers et ne se réservant que la pension de vingt-quatre mille francs qui lui avait été accordée à sa retraite. — Plus tard (en 91), l'âge, les infirmités ayant affaibli ses facultés morales et physiques, mon père le recueillit et l'entoura des soins affectueux et dévoués que sa reconnaissance et son attachement lui inspiraient. — Ce fut au milieu de nous qu'il mourut. Si ces faits avaient besoin de preuves, les registres de l'état civil de Moulins, et les pièces d'un triste procès que mon père eut à soutenir relativement à la mince succession de M. d'Orvilliers, dont la pension avait cessé d'être payée dès longtemps, ne laisseraient pas de doute.

« La justice que vous rendez, monsieur, à ce célèbre et vertueux marin, et la consciencieuse exactitude avec laquelle vous remplissez la belle tâche que vous vous êtes imposée, me font espérer que vous accueillerez ma rectification, et que vous en ferez usage.

« Agréez, Monsieur, etc. L. DE GIVRY,

« Ancien capitaine d'infanterie dans la garde royale. »

(14) Kerguelen et d'autres auteurs disent que la frégate anglaise avait trente-deux canons à opposer aux vingt-six de *la Surveillante;* mais, pour les forces réciproques des deux bâtiments, comme pour les détails du combat et de ses suites, nous avons cru ne pouvoir mieux faire que de nous en rapporter à la relation publiée, en 1817, par le chevalier de Lostanges, officier de *la Surveillante.* Cette relation forme une brochure de soixante-huit pages, et est accompagnée de trois

Digitized by Google

planches, la première représentant les positions des deux frégates dans les divers moments du combat; la deuxième, le combat à l'instant de sa péripétie, et la troisième le monument élevé à Du Couëdic (Paris, Firmin Didot, 1817). Nous aurions pu emprunter à la relation citée beaucoup de termes techniques; mais il s'agit ici d'un fait d'armes si saisissant, que nous aurions craint d'en gêner la lecture et de lui enlever de la popularité à laquelle il a droit, par des expressions qui ne seraient pas immédiatement comprises de tout le monde. Les lecteurs les plus exigeants sauront où trouver les détails techniques du combat: nous les avons mis sur la voie.

(15) L'ordonnance de Louis XV, ministère de Choiseul, qui avait autorisé les capitaines des bâtiments marchands à déployer l'enseigne blanche à leur poupe, leur avait aussi permis, quand ils commandaient une flotte de navires du commerce, de porter une flamme blanche au grand mât, à la seule condition de l'amener à la vue des vaisseaux du roi.

(16) Le plan proposé par Eyriès est aux *Archives de la Marine.*

CHAPITRE III.

(1) Compte des bâtiments en 1780. (*Archives de la Marine.*)

(2) Voir la lettre en date du 17 août 1780, dans la correspondance inédite de Suffren, que nous publions à la fin du tome VI de cet ouvrage, faute de place dans ce volume.

(3) Le *largue* est une des trois allures principales du vaisseau. Dès que la direction du vent fait avec celle de la quille un angle de plus de 67o, on *court largue*. Le *vent largue* est celui qui frappe le vaisseau par un de ses côtés, plutôt en dépendant de l'arrière que de l'avant. Il communique une grande vitesse au vaisseau.

CHAPITRE IV.

(1) Deux lettres, écrites par le comte de Grasse, au ministre de la marine, lorsqu'il n'était encore que chef d'escadre, nous semblent justifier ce que nous disons de son caractère insubordonné et peu conciliant, ainsi que de son amour excessif du commandement. Dans la première, en date du 30 novembre 1778, il insiste pour avoir le commandement de plusieurs vaisseaux directement, bien qu'il eût été placé sous les ordres d'un chef d'escadre plus ancien que lui, et pour être ainsi mis en position *de donner son avis sans en être requis*. Dans la seconde, en date du 7 décembre, même année, il se plaint déjà de l'indiscipline des troupes qui sont sur ses vaisseaux; il dit qu'on l'a menacé de mettre le feu à son vaisseau, et qu'on l'expose

Digitized by Google

à déshonorer le pavillon; il se plaint aussi de mortifications qu'on lui faisait subir, à lui qui pourtant avançait dans la carrière à pas de géant. (*Archives de la Marine.*)

(2) *Débouquer*, c'est sortir d'entre les terres pour entrer en pleine mer.

CHAPITRE V.

(1) Copie de la lettre de La Motte-Picquet, lieutenant général, commandant le vaisseau *l'Invincible*, en rade de Cadix, le 29 octobre 1782. (*Archives de la Marine.*)

(2) On répandit depuis le bruit que *le Zélé* portait un trésor qui lui appartenait; mais c'était une calomnie que le désintéressement montré naguère par le comte de Grasse à Saint-Domingue démentait suffisamment.

(3) Le capitaine de *l'Ardent* fut interdit pendant trois mois de ses fonctions par un conseil de guerre tenu à l'occasion de cette bataille.

(4) Nous interrogeons, pour nous exprimer ainsi, le Mémoire même que publia, avec accompagnement de plans très-curieux, le comte de Grasse, pour justifier sa conduite dans la journée du 12 avril. Ce mémoire, qui existe aux *Archives de la Marine*, doit être devenu fort rare. De Grasse adressa, dans le même but, une lettre à Kerguelen, laquelle se trouve, avec commentaires, dans l'ouvrage de ce dernier sur la guerre d'Amérique. Dans son mémoire, comme dans sa lettre, de Grasse cherche à démontrer que sa perte vint tout entière de ce que les manœuvres les plus importantes qu'il avait ordonnées ne furent point exécutées, et de ce que neuf de ses signaux furent absolument négligés. Kerguelen n'en impute pas moins le malheur de la journée à la marche rétrograde de l'amiral pour secourir *le Zélé*. Tous les auteurs en ont pensé de même, excepté Leboucher, apologiste exagéré du comte de Grasse, qui publia sous le même titre que de Longchamps (*Histoire de la dernière guerre*) une histoire de la guerre d'Amérique. L'ouvrage de Leboucher a été réimprimé, en 1830, par les soins de la famille de l'auteur, sous le titre d'*Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis*. Il est loin d'être dépourvu de mérite.

(5) Droz (*Histoire de Louis XVI*) dit qu'il y eut de sanglantes épigrammes contre de Grasse, qu'il y en eut même qui, malgré les preuves incontestables de son courage, l'accusèrent de lâcheté. « Les femmes, ajoute-t-il en note, portaient des croix *à la Jeannette;* c'étaient des croix d'or surmontées d'un cœur. On en fit *à la de Grasse*. La seule différence, c'est qu'elles étaient sans cœur. Parmi ces plaisanteries méritées, dit toujours le même auteur, celle-ci eut du succès : on assura que le roi d'Angleterre l'avait reçu parfaitement, et lui avait dit : « *Je vous reverrai avec plaisir à la tête des armées françaises.* »

(6) L'*Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis*, par Leboucher, renferme la correspondance du comte de Grasse avec le comte de Vergennes, au sujet des négociations dont il est question. Elle fait le plus grand honneur à de

Digitized by Google

Grasse. Ce général, revenu d'Angleterre, lors de la paix, mourut à Paris, le 11 janvier 1788.

La pièce suivante, relative à la bataille du 12 avril 1782, est inédite comme toutes celles d'ailleurs que nous publions.

RAPPORT DU MARQUIS DE VAUDREUIL,
SUR LA BATAILLE DU 12 AVRIL 1782.

« Monseigneur, c'est avec le cœur pénétré de douleur que je vous fais part des malheurs arrivés à l'armée du roi.

« L'amiral Rodney ayant suivi M. le comte de Grasse, parti le 6, du Fort-Royal de la Martinique, avec l'armée et le convoi des Iles sous le Vent, nous joignit le lendemain entre l'Ile de la Dominique et les Saintes. L'ennemi étant à portée de couper les bâtiments de l'arrière de notre flotte, le général ordonna de l'attaquer et nous chargeâmes si vigoureusement son avant-garde que nous la fîmes plier et tomber sous le vent.

« Le convoi mis en sûreté et ayant eu ordre de faire route dans la nuit suivante, le projet de M. de Grasse était de s'élever au vent de la Dominique et de la Guadeloupe, de les doubler et de se rendre à sa destination par le nord des Iles. Nous avions réussi à doubler la Guadeloupe, lorsque dans la nuit du 11 au 12, un abordage malheureux de *la Ville-de-Paris* avec *le Zélé* démâta ce dernier de son mât de misaine et de celui de beaupré, et ayant mis ces deux vaisseaux dans le cas de ne pouvoir pas manœuvrer pendant cette nuit, les entraîna sous le vent. Je m'aperçus, au point du jour, que l'ennemi, qui s'était élevé, se formait et manœuvrait pour les couper; je fis sur-le-champ signal à toute l'armée, qui était au vent, d'arriver pour les protéger et le général fit celui d'ordre de bataille renversé, bâbord amures, mon escadre devant faire l'arrière-garde.

« La ligne n'était pas formée que nous étions à portée de la mousqueterie, et à huit heures le combat s'engagea avec chaleur sans la moindre attention de notre part, que nous n'étions que trente vaisseaux contre quarante-deux dont cinq ou six à trois ponts.

« Le vaisseau de tête de la ligne anglaise portait à bord opposé sur le huitième de la nôtre. Le feu du *Français* le força d'arriver et de prolonger notre armée à la portée du pistolet; les vaisseaux qui le suivaient en firent autant, mais l'amiral, suivi de quatre des siens, coupa la ligne en avant du *Glorieux* dont il abattit les mâts de misaine et de beaupré en la traversant; ce vaisseau avait déjà perdu, par le feu de l'ennemi, son mât d'artimon, son grand mât, et il était hors d'état de se mouvoir. Le reste de la ligne anglaise, au lieu de suivre son amiral qui nous prolongeait au vent tandis que les vaisseaux qui n'avaient point coupé nous prolongeaient sous le vent, vira et doubla au vent la partie de notre ligne qui était de l'avant du *Glorieux;* ils se rendirent ensemble sous la Dominique où le calme les empêchant de manœuvrer, ils engagèrent bord à bord un combat furieux.

« Le général avait fait, au premier moment de l'action, le signal de virer de bord tous à la fois lof pour lof, qui était impraticable, parce que nous étions si près de l'ennemi, que nous serions tombés dans la ligne pendant le mouvement et qu'il nous aurait écrasés en nous enfilant. Sans doute le général l'a jugé ainsi, puisqu'un moment après, il fit le signal de virer par la contre-marche, lof pour lof, qui ne fut point exécuté par l'avant-garde qui devait la commencer, peut-être à cause du peu de vent qu'elle avait sous la terre où elle était rendue, et que la ligne avait été coupée.

Digitized by Google

« Après trois heures et demie de combat et ayant dépassé la ligne anglaise, je me trouvai avec onze vaisseaux de mon escadre et de la première, sous le vent de notre corps de bataille, par le travers de la Dominique, et la fumée s'étant un peu dissipée, j'aperçus, par le travers du canal des Saintes, les vingt-six vaisseaux anglais qui nous avaient combattus. *La Ville-de-Paris*, la première escadre et partie de la troisième étaient sous la Dominique continuant de faire feu sur les ennemis qu'elles avaient en tête; six vaisseaux de l'avant-garde étaient de l'avant par le travers et un peu au delà du bourg du Roxo. Je fis promptement réparer le plus indispensable de mon gréement et de mes voiles qui étaient hachés, et je manœuvrai pour me rallier au général.

« A une heure, les vaisseaux anglais, qui étaient par le travers des Saintes, se mirent en mouvement et, profitant de la brise du canal, ils vinrent en ordre avec du vent sur les nôtres qui, dégréés et en calme sous la terre, pouvaient à peine gouverner; après avoir fait essuyer leur feu à *la Ville-de-Paris*, à ses matelots et au *Sceptre*, ils enveloppèrent *le César* et *l'Hector*, qu'ils contraignirent d'amener.

« Le général avait fait, à une heure et demie, le signal de ralliement à l'ordre de bataille renversé bâbord; mais jugeant que ce mouvement ne pouvait pas remplir les vues du général, puisque la troisième escadre était trop éloignée, j'ordonnai à mon escadre de virer et je portai sur *la Ville-de-Paris*, pour la dégager; la troisième escadre ne faisant aucune manœuvre, je lui fis le signal de virer et celui de former l'ordre de bataille par rang de vitesse tribord amures. Je voulais, par ce mouvement, faire porter de l'avant du général ces six vaisseaux qui avaient du vent; mais sans doute il ne leur a pas été possible de l'exécuter, puisqu'au contraire ils vinrent se former de l'arrière à moi et sous le vent sur une double ligne. *La Ville-de-Paris* répéta mes signaux, ainsi je crois que le général les a approuvés; il fit ensuite le signal à l'armée de tenir le vent tous à la fois. Je m'élevai assez pour qu'il vînt prendre mes eaux; nous nous rejoignîmes enfin et j'avais ordonné de préparer une remorque pour prendre son vaisseau, lorsque nous fûmes assaillis par toute l'armée ennemie qui, arrivant sur une ligne de front, se divisa en deux parties pour nous envelopper; ils nous canonnèrent dans cette position pendant deux heures. La partie qui nous prolongeait sous le vent, prit *l'Ardent*, et celle qui nous passait au vent fit dériver *la Ville-de-Paris*, dont nous suivions tous les mouvements pour en être toujours à portée. Ce vaisseau tomba dans l'autre division dont il se trouva environné et à laquelle il se rendit au coucher du soleil, après un combat de plus de dix heures et demie, ayant sans doute épuisé toutes ses munitions de guerre.

« Voyant son pavillon amené, je fis de la voile pour rallier les vaisseaux auxquels j'ordonnai à la voix la route à faire pendant la nuit; le lendemain, nous ne nous trouvâmes que onze et les jours suivants j'en ralliai encore cinq. J'ai continué ma route pour la Dominique, en réglant la marche sur les plus mauvais voiliers; j'ai croisé pendant quatre jours, depuis le cap Samana jusqu'à Monte-Christo pour protéger la rentrée du convoi et des vaisseaux de l'arrière. Avant-hier, ayant eu avis que la flotte entière était entrée au Cap samedi dernier et que les vaisseaux *le Duc-de-Bourgogne*, *la Couronne* et *le Magnifique* y étaient aussi rendus, je fis le signal à l'escadre de relâcher et aujourd'hui nous avons mouillé dans la rade du Cap.

« M. de Laperouse, commandant la frégate *l'Astrée*, qui m'a rejoint hier sous la Grange, m'a rendu compte qu'étant parti le 16 pour la Guadeloupe avec les vaisseaux *le Caton* et *le Jason*, les frégates *l'Aimable* et *la Cérès*, ils ont été atteints, sous Porto-Rico, à trois lieues du cap Roxo, par dix vaisseaux de ligne anglais qui les ont attaqués et pris après deux heures d'un feu fort vif. Il pense, sans en

Digitized by Google

être certain, que *la Cérès* aura pu échapper en gagnant la terre. *L'Astrée* avait été jointe par un vaisseau et elle doit son salut à un grain qui l'a éloignée de l'ennemi.

« M. de Laperouse a visité depuis un bâtiment danois qui lui a dit avoir vu l'armée française en trois divisions dont une de sept, une de trois et l'autre de seize vaisseaux. La division de trois vaisseaux que j'ai eue à toute vue devant moi pendant deux jours était rendue ici à mon arrivée avec celle de seize; il manque celle de sept, aux ordres de M. de Bougainville. Elle est composée des meilleurs voiliers, à l'exception du *Marseillais*, et comme je suis venu à très-petites voiles, elle aurait dû être ici avant moi.

« L'armée anglaise a été vue faisant route vers Antigoa après le combat du 12; on la dit fort maltraitée et il est à présumer que les dix vaisseaux qui ont attaqué *le Caton* et *le Jason* sont les seuls qui étaient en état de se rendre à la Jamaïque.

« Si la valeur et les efforts prodigieux faits dans cette fatale journée n'ont pas été couronnés du succès qu'on avait lieu d'attendre d'une armée accoutumée à vaincre son ennemi, les officiers et les gens des équipages qui y ont perdu la vie en combattant pour leur roi et la patrie n'en ont pas moins acquis des droits à la reconnaissance et aux larmes des Français. Je ne puis vous exprimer ma sensibilité sur la mort de M. Du Pavillon que j'ai vu frappé dans le moment qu'il ordonnait une manœuvre; le roi perd en lui un bon serviteur, la marine un officier consommé et la France un vrai patriote.

« Je joins ici l'état des tués et des blessés dont les noms sont parvenus à ma connaissance; j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le marquis, de solliciter les grâces du roi pour ces derniers et pour les familles des morts.

« MM. les capitaines commandant les vaisseaux de mon escadre se sont comportés avec toute la bravoure possible et leurs manœuvres ont été faites avec la précision et l'intelligence que j'avais lieu d'attendre de bons officiers. Ce sont MM. d'Albert, d'Espinouse, de Castellane, de Charitte, de Goimpy, Le Bègue, de La Grandière, de Médine, de Macteigne et de Monteclair. M. de Framont en était aussi dans le combat du 9. Veuillez, monsieur le marquis, mettre leurs services sous les yeux du roi; ils espèrent que Sa Majesté daignera leur faire connaître qu'elle est satisfaite des efforts qu'ils ont faits pour conserver l'honneur du pavillon, et ce sera pour ces officiers la consolation la plus douce d'avoir été contraints de céder à l'ennemi une victoire qu'il n'a due qu'à sa très-grande supériorité en nombre et en qualité de ses vaisseaux. Je suis moi-même assuré que si le 12, il nous avait été possible de former notre ligne à deux portées de canon des Anglais et de les charger en ordre, nous les aurions fait plier malgré leurs quarante-deux vaisseaux comme ils avaient fait trois jours auparavant.

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que M. Du Pavillon ayant été mortellement blessé le 12, dès le commencement de l'action, j'ai donné ordre à M. de Moncabrié, lieutenant de vaisseau faisant fonction de capitaine en second, de prendre le commandement du *Triomphant*; cet officier d'un grand mérite s'en est acquitté d'une manière qui lui fait beaucoup d'honneur. Je serais charmé de le conserver pour mon capitaine de pavillon, et si Sa Majesté daigne approuver mon choix, je vous prie, monsieur le marquis, de vouloir bien lui en faire expédier la commission.

« L'état-major du *Triomphant* m'a parfaitement secondé; MM. les officiers du régiment de Médoc en garnison sur le vaisseau, ceux de la compagnie de chasseurs du régiment de Touraine, passagers, ainsi que des officiers d'artillerie du régiment de Metz ont concouru avec le zèle le plus vif, avec MM. les officiers de la marine, à faire faire le service des batteries.

Digitized by Google

« Je dois faire une mention particulière de M. le chevalier de l'Éguille, major de mon escadre; sa présence d'esprit dans l'action, ses talents comme officier et ses connaissances dans la tactique qui augmentent tous les jours, donnent de lui les plus hautes espérances. M. de Viela, enseigne de vaisseau, aide-major, et M. le chevalier de La Panouze, garde de la marine, sous-aide-major, ont montré beaucoup d'activité et d'intelligence dans l'exécution de mes ordres.

« Nous avons eu seize hommes tués et quarante-un blessés; je dois le bonheur de n'en avoir pas un plus grand nombre à la bonté du bois du *Triomphant* qui n'a été percé qu'en un seul endroit par un boulet qui a tué six hommes; les voiles et les agrès ont été mis en pièces et on a été obligé d'en changer plusieurs dans le feu. M. de Moncabrié doit vous rendre compte de l'état du vaisseau.

« M. de Saint-Césaire, commandant *le Northumberland*, ayant été blessé à mort, et M. de La Mettrie, son second, ayant été tué le 12, M. de Gombaut, enseigne de vaisseau, en prit le commandement et se comporta, dans l'action, avec la fermeté d'un officier consommé. J'ai cru devoir laisser, jusqu'à ce jour, le commandement à M. de Gombaut et je me propose de le donner à un plus ancien.

« Je joins à la présente un extrait du journal du *Triomphant;* vous y verrez, monseigneur, le détail des mouvements et des signaux que j'ai ordonnés ainsi que ceux du général. J'ai chargé mon frère de me faire connaître les manœuvres particulières du corps de bataille dont il commandait une division; j'ai l'honneur de vous envoyer le détail qu'il m'en a donné; son vaisseau a été complétement dégréé et écrasé, et il a eu plus de cent hommes hors de combat. M. le baron d'Arran, matelot du général, m'a prié de vous faire parvenir le sien et j'en ai demandé un à M. Dalleins qui était à l'avant-garde et que j'envoie pareillement.

« On travaille avec ardeur à réparer les avaries et le mal que les combats nous ont causé. Nos bas mâts sont criblés, on les jumellera le mieux qu'il sera possible; nous avons heureusement trouvé ici un bâtiment chargé de mâture dont on fera deux petits mâts de hune et nous en réparerons nos vergues quoiqu'elle ne soit pas de bonne qualité. Mais la colonie manque absolument de toile à voile et elle ne peut fournir que peu de poudre et de boulets dont l'armée est totalement dépourvue.

« Il y a eu plusieurs canons qui ont crevé dans le combat; le mal réel que causent ces accidents joint à la frayeur qu'ils donnent aux équipages est trop funeste pour ne pas apporter tous les soins possibles à les prévenir, soit par l'épurement de la matière ou par la visite la plus scrupuleuse avant l'embarquement.

« La quantité d'hommes que nous avons perdus nous affaiblit considérablement; il serait essentiel d'envoyer des novices jeunes et forts pour les remplacer.

« Je me propose de faire partir à la fin du mois prochain le convoi pour France; je lui donnerai pour escorte tous les vaisseaux qui ne sont pas doublés en cuivre. J'ai l'honneur de vous observer qu'ils ne peuvent rendre des services bien essentiels dans une armée dont une partie est doublée et qui a en tête une qui l'est entièrement; leur marche trop disproportionnée empêche souvent l'exécution des mouvements, ils sont d'ailleurs en très-mauvais état et tous piqués des vers.

« Je dépêche pour France la frégate *le Richemont :* M. le vicomte de Mortemar qui la commande méritait de porter de meilleures nouvelles. Cet officier dont on ne peut trop faire l'éloge a rempli dans ces parages avec autant d'intelligence que de succès toutes les missions qu'on lui a données; à l'affaire du 12, dès qu'il eut aperçu *le Glorieux* démâté, il vint à toutes voiles dans la mêlée, lui donna une remorque et nous espérions déjà qu'il le tirerait de sa position, lorsque plusieurs vaisseaux anglais ayant porté sur lui le firent abandonner ce vaisseau après avoir canonné sa frégate à mitraille. Je suis avec respect, monseigneur, etc. LE MARQUIS DE VAUDREUIL. »

Digitized by Google

La campagne de la flotte française ne fut pas finie, en Amérique, par la bataille du 12 avril 1782. Le document suivant, émanant aussi du marquis de Vaudreuil à qui était échue la direction des opérations navales, en fait foi et renferme plusieurs détails intéressants pour les marins.

RAPPORT DU MARQUIS DE VAUDREUIL SUR LA SUITE DE LA CAMPAGNE DE LA FLOTTE FRANÇAISE, EN AMÉRIQUE, EN 1782.

A bord du *Triomphant*, en rade de Boston,
le 31 août 1782.

« Monseigneur, le 1er juillet dernier j'ai remis à M. de Bellecombe une lettre dans laquelle j'ai eu l'honneur de vous informer du plan des opérations concertées dans l'assemblée des officiers généraux français et espagnols du 30 juin, en conséquence duquel les vaisseaux *le Scipion* et *le Palmier* sont restés au Cap.

« L'armée combinée, sous les ordres de don Solano, après m'avoir fait attendre pendant huit jours, a mis à la voile le 4 du même mois et a fait route pour la Havane par le vieux canal. Elle a été seize jours à se rendre devant la baie de Matanié par le travers de laquelle l'escadre du roi, composée de treize vaisseaux, trois frégates et un cutter, s'est séparée des Espagnols et a porté sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, en passant par le canal de Bahama.

« Le 26, étant à l'ouvert de la baie de la Chesapeak, j'ai dépêché la frégate *la Néréide* à M. le chevalier de La Luzerne et à M. le comte de Rochambeau pour les informer de la route que je faisais pour Boston, et offrir les services de l'escadre à ce général dans le cas où elle pourrait lui être utile pour quelques opérations. Je croisais en dehors pour attendre leur réponse, lorsque le 28, j'eus connaissance d'un vaisseau de guerre ennemi. J'ordonnai une chasse générale, en stationnant *l'Amazone* entre la Chesapeak et l'escadre pour indiquer à *la Néréide* la route qu'elle devait tenir pour nous rallier. Le 29 les vents étant très-faibles, on entendit une canonnade fort vive de l'arrière. Le vaisseau nous avait éloignés, je fis lever la chasse et je portai du côté où je jugeai qu'il y avait un combat. Le 30 au point du jour nous aperçûmes à six lieues *l'Amazone* démâtée de son grand mât et de son mât d'artimon. Elle avait été prise la veille par *la Santa-Margarita*, frégate anglaise de 44 canons, après une heure et demie d'un engagement dans lequel M. le vicomte de Montguyot, son commandant, a été tué ainsi que deux officiers auxiliaires; M. le chevalier de l'Epine, un auxiliaire et le lieutenant d'infanterie dangereusement blessés, et près de quatre-vingts hommes d'équipage hors de combat. J'ai repris *l'Amazone* dans la journée, et je chassai pendant deux jours *la Santa-Margarita* sans pouvoir la joindre.

« J'ai rangé la côte le plus qu'il m'a été possible et je voulais me rendre devant New-York, dans le dessein d'intercepter ou détruire des bâtiments ennemis, mais les vents contraires m'en ont empêché. Le 4 août le tonnerre est tombé sur *la Néréide* dont il a brisé le grand mât qu'il faut changer. Le 5 l'escadre a pris une lettre de marque anglaise. Le 7 nous nous sommes emparés de la corvette du roi d'Angleterre *l'Allegeance*, de 16 canons, commandée par le sieur Phips, d'un bâtiment à trois mâts chargé de mâtures pour Antigoa et de trois autres petits navires. Le 8 nous avons mouillé dans la rade de Nantasket, près Boston.

« J'avais fait jeter l'ancre en dehors de la passe pour attendre un vent favorable à pouvoir donner dedans, lorsque M. de L'Etombe, consul général, vint à bord avec le pilote qui a le plus de réputation dans le pays. Cet homme voulut faire lever

Digitized by Google

l'ancre et entrer sur le champ quoique la marée ne fût point assez haute, malgré mes représentations réitérées que nous tirions vingt-cinq pieds d'eau. J'ai été la victime de l'obstination de ce pilote qui assurait connaître parfaitement la passe, et il a échoué *le Triomphant* au milieu sur des rochers qui lui ont fait une voie d'eau considérable. Nous sommes continuellement à deux pompes et on sera obligé de le virer en carène. Les autres vaisseaux nous voyant à la voile, appareillèrent aussi et plusieurs s'échouèrent. Ils ont été remis à flot à la haute mer : aucun n'a été endommagé.

« Le 15 de ce mois, *le Magnifique* qui devait venir sous Long-Island pour être plus à portée d'y faire les réparations dont il avait besoin, a été échoué sur la pointe de l'île de Lovels par l'ignorance ou la mauvaise volonté de son pilote pratique. J'y ai envoyé tous les matelots des vaisseaux pour faire en sorte de le relever ; on a travaillé sans relâche à le décharger et le dégréer, mais comme ce bâtiment est très-vieux, il s'est affaissé sur la côte et ce n'est qu'avec des peines infinies qu'on peut parvenir à en tirer l'artillerie qui est sous l'eau. J'ignore encore s'il sera possible de le sauver. Lorsque tous ses canons seront à terre on emploiera tous les moyens de le mettre à flot.

« J'avais dépêché, le 19 mai dernier, à M. le chevalier de La Luzerne, la goëlette du roi *le Levrier* et je m'étais adressé à M. Brick, agent de la marine à Boston, en lui donnant ordre d'acheter et de se pourvoir des différents articles pour l'escadre dont je lui envoyai l'état. J'ai trouvé par cette mesure des vivres et des bois rassemblés tant ici qu'à Portsmouth, mais on manque absolument de chanvre et de cordages. La mâture est en plus grande quantité dans cette dernière ville qu'à Boston. J'y ai envoyé les vaisseaux *l'Auguste*, *le Pluton* et *la Bourgogne* qui y trouvent facilement ce dont ils ont besoin à l'exception du cordage.

« Dans ma lettre à M. le comte de Rochambeau, du 25 juillet, j'informais ce général que j'étais dans le dessein d'attaquer Penolevat pendant ma relâche à Boston et je lui demandais un officier supérieur pour commander les troupes d'infanterie qui sont à bord des vaisseaux. Il m'a envoyé M. de Choisy, maréchal de camp, avec trois officiers d'artillerie et du génie. Il me marque qu'y ayant songé sérieusement il ne pense pas que ce soit un poste à enlever d'un coup de main ; que le fort en est bon et la garnison assez nombreuse. Le général Washington m'a écrit la même chose en me faisant offrir par les États de Massachussets tout ce dont j'aurais besoin si je persistais dans ma résolution. Je lui ai répondu que j'avais formé ce projet dans la vue de rendre utile aux États-Unis le séjour de l'escadre du roi sur ces côtes et qu'en conséquence je voulais attaquer cette place dont le voisinage incommode beaucoup Boston ; que puisqu'il s'y trouvait plus de difficulté que je n'avais pensé, cette expédition pouvait être remise à un temps plus favorable.

« L'arrivée de l'escadre du roi a fait le plus grand plaisir dans le pays dont nous avons éloigné pendant quelque temps les croiseurs ennemis et facilité l'entrée de plusieurs navires marchands. Le peuple nous fait beaucoup d'accueil et l'harmonie paraît bien établie entre les deux nations. M. Hancok, gouverneur général de cette province, m'a promis de faire tous ses efforts pour faire arrêter les soldats et matelots qui nous désertent, dont plusieurs s'embarquent sur des corsaires où il est difficile de les trouver.

« Je viens de recevoir un courrier du général Washington qui m'annonce que l'amiral Hood a été vu à l'embouchure de la Delaware avec vingt-cinq bâtiments de guerre. Les batteries que j'ai fait réparer sont en état de défendre l'entrée de la rade et quatre vaisseaux, qui ont moins de réparations à faire, restent sous Nantasket prêts à s'embosser au cas que l'ennemi paraisse.

Digitized by Google

« La frégate *l'Émeraude* était partie de Boston avant mon arrivée pour se rendre dans la Chesapeak aux ordres de M. de Rochambeau qui l'avait demandée. Elle a pris dans sa traversée une corvette anglaise de 18 canons.

« J'ai donné le commandement de *l'Amazone* à M. de Gaston, lieutenant de vaisseau que vous m'aviez fait l'honneur, monsieur le marquis, de me recommander. J'ai été charmé de trouver l'occasion de l'obliger, mais il ne fallait rien moins que vos ordres pour que je lui donnasse la préférence sur M. le baron de Paroy, mon neveu.

« Permettez-moi, monseigneur, de vous représenter au sujet du combat de *l'Amazone* qui a été écrasée dans un espace de temps aussi court, que tous les bâtiments de guerre anglais ont sur leurs gaillards une grande quantité de caronades, obusiers ou petites pièces d'un très-gros calibre, dont l'effet est on ne peut pas plus meurtrier à la portée de la mousqueterie; ce sont ces nouvelles armes qui nous ont si fort dégréés à la journée du 12 avril. Les Anglais ont aussi adopté l'usage des platines à canon, avec lesquelles ils pointent infiniment mieux qu'avec le boute-feu; je pense qu'on ne peut trop tôt se servir des mêmes armes pour les combattre d'une manière égale.

« J'ai l'honneur de vous envoyer un duplicata de ma dépêche n° 17, portée par le lougre *le Coureur* qui a mis à la voile du Cap le 24 juin, et du n° 18 que j'ai remis à M. de Bellecombe pour vous la faire parvenir.

« Je suis, etc. LE MARQUIS DE VAUDREUIL. »

Post-scriptum du 6 septembre 1782.

« J'apprends par un bateau parlementaire parti d'Halifax le 29 août et qui vient d'entrer dans cette rade, qu'il est arrivé dans cette ville deux flottes dont l'une de Londres avec douze cents hommes de troupes anglaises et l'autre d'Ostende avec deux mille Hessois. La première s'est separée, par la latitude des Iles Western, de beaucoup de bâtiments destinés pour la Caroline du sud. »

Du 7 septembre.

« Un exprès du général Washington arrivé cette nuit m'informe que l'amiral Hood était le 3 septembre devant Sandy-Hook avec vingt et un vaisseaux de ligne et des frégates.

« Hier j'ai visité avec M. Hancok, les anciennes batteries que M. le comte d'Estaing avait faites sur les différentes Iles de la rade et que j'ai fait retablir. M. de Choisy, les officiers d'artillerie et du génie qui sont avec lui nous accompagnaient. Ces messieurs ont jugé nécessaire de faire de nouveaux ouvrages sur la presqu'île de Nantasket pour y placer de l'infanterie. J'ai demandé des troupes à M. Hancok pour les garnir; il doit aujourd'hui prendre à ce sujet l'avis des États de la province. »

RAPPORT DU LIEUTENANT DE L'ÉPINE SUR LE COMBAT DE *l'Amazone*, cité dans la pièce précédente.

A M. le marquis de Vaudreuil, commandant l'armée du roi, à Boston.

New-York, le 4 août 1783.

« Mon général, je ne doute pas que vous n'ayiez été instruit par la reprise de *l'Amazone* de l'événement arrivé le 29 du mois passé. Je vais avoir l'honneur de vous rendre un compte exact et plus particulier des circonstances dont vous n'au-

Digitized by Google

riez peut-être pas été instruit. M. le vicomte de Montguyot s'était rendu d'après vos ordres sur le cap Henri où nous étions depuis deux jours, lorsque lundi, à cinq heures du matin, nous eûmes connaissance d'une frégate venant à notre rencontre de la partie du vent. Nous crûmes d'abord que c'était *l'Iris* qui, conséquemment aux ordres que nous lui avions portés de votre part, devait se trouver entre l'armée et nous; mais en la voyant de plus près nous reconnûmes notre erreur. Nous lui fîmes sur-le-champ les signaux de reconnaissance; elle n'y répondit point et reprit les amures à tribord, les vents étant de la partie du nord-nord-est. Nous chassâmes ce bâtiment, et comme il lui était impossible de doubler la côte du cap Charles, nous tâchâmes de nous élever dans l'est afin de l'engager et d'en donner connaissance à l'armée dont nous apercevions plusieurs vaisseaux. Deux entre autres nous approchèrent beaucoup dans l'après-midi; ils nous paraissaient porter au vent à nous et venir à toute voile. Nous leur fîmes le signal que l'on apercevait des frégates, appuyé de plusieurs coups de canon. Mais vraisemblablement ils n'en eurent pas connaissance, car une heure après midi ils reprirent les amures à bâbord, et à trois heures et demie nous les perdîmes entièrement de vue. Nous étions alors dans les eaux de la frégate que nous chassions, dont nous n'étions éloignés que d'une lieue, les vents à l'est et les amures à tribord.

« M. le vicomte de Montguyot, s'apercevant qu'il ne gagnait point le bâtiment chassé et qu'il s'éloignait de sa destination, se décida à revirer, ce que nous n'eûmes pas plutôt exécuté que la frégate en fit autant; nous reprîmes le bord sur elle et nous ne tardâmes pas à l'approcher. Les vents nous ayant refusés ne nous permirent pas de la doubler. A quatre heures nous lui vîmes pavillon et flamme anglaise; nous hissâmes le nôtre et à quatre heures un quart nous lui tirâmes notre première volée en la prolongeant sous le vent. Elle nous riposta et je fus instruit quelques moments après que nous avions eu le malheur de perdre M. de Montguyot. Je passai aussitôt sur le gaillard d'arrière pour prendre le commandement. Nous combattîmes jusqu'à six heures, faisant un feu très-vif de part et d'autre. Deux blessures que je reçus alors me forcèrent à laisser le commandement au sieur Gazan, et l'on me transporta au poste du chirurgien. Peu de moments après cet officier, ayant su que j'étais revenu à moi, me fit dire que toutes les manœuvres étaient coupées, plusieurs canons démontés et la plus grande partie de l'équipage hors de combat, et me demanda ce qu'il devait faire. On lui répondit de ma part que mon intention était de combattre jusqu'à la dernière extrémité et qu'il fît pour le mieux jusqu'à ce que je pusse remonter, ce que je fis peu de temps après. Je trouvai en arrivant sur le gaillard le pavillon amené par l'ordre du sieur Gazan qui avait été tué au même instant. Le sieur Oelie avait reçu à peu près dans le même temps une blessure mortelle. Le sieur Delaville Berno avait eu un bras emporté, et le sieur de Guilhem, officier commandant le détachement du régiment du Cap, un coup de fusil dans la poitrine. Il ne me restait plus que le sieur Maisonnier commandant dans la batterie. J'étais sur le gaillard avec le sieur La Guyomarais et deux à trois personnes. La mâture était au moment de tomber et je crus que je n'avais rien de mieux à faire qu'à tenir la parole de l'officier qui avait fait amener. Comme il partait encore quelques coups de canon de la batterie, j'ordonnai qu'on cessât entièrement le feu. A six heures et demie je fus transporté avec MM. Maisonnier, de Guilhem et La Guyomarais à bord de la *Santa-Margarita*, frégate anglaise.

« Il me reste, mon général, à vous faire part de la manière distinguée dont MM. les officiers se sont conduits. Je ne puis donner que des regrets à ceux qui ont péri dans l'action. M. le vicomte de Montguyot les mérite généralement; cet officier réunissait toutes les vertus civiles et militaires. Je suis vivement affecté de sa

Digitized by Google

perte et je suis sûr que je partage ces sentiments avec ceux qui le connaissaient.

« MM. Maisonnier, officier auxiliaire, de Guilhem, officier de troupe, La Guyomarais, garde de la marine, sont également recommandables; le premier par l'activité et le courage avec lesquels il s'est conduit dans la batterie; le second a été, jusqu'au moment de sa blessure, de la plus grande utilité, et le troisième a montré une présence d'esprit et un courage qui donnent les plus hautes espérances. »

LE CHEVALIER DE L'ESPINE,
Premier lieutenant.

(7) Les *Archives de la Marine* possèdent de beaux rapports sur cette affaire, et sur la campagne de *l'Aigle* et de *la Gloire*, dont il a été précédemment parlé.

CHAPITRE VI.

(1) Suffren, avant de recevoir le titre de bailli de l'ordre de Malte, avait d'abord porté ceux de chevalier et de commandeur; mais nous lui avons presque toujours donné celui que la postérité s'est accoutumée à associer à son nom.

(2) Nous croyons avoir déjà dit qu'une bouée est une marque de liége ou de bois qui flotte sur l'eau, pour indiquer l'endroit où une ancre est mouillée.

(3) C'est un aveu qu'est obligé de faire l'ouvrage anglais intitulé : *Affaires de l'Inde depuis 1756 jusqu'à la paix de 1785*. Londres et Paris, 1788.

(4) *Affaires de l'Inde*, même ouvrage que dessus.

(5) C'est le mouvement successif de vaisseaux en ligne qui virent de bord, ou vent devant, ou vent arrière dans les eaux les uns des autres, au même point, pour faire la même route et se suivre comme ils le faisaient auparavant. C'est la première et la plus simple évolution navale. (*Dictionnaire encyclopédique de marine*, par Vial-Duclairbois.)

(6) Aller *en dépendant*, c'est approcher peu à peu, en arrivant ou tenant le vent de plus en plus, pour s'accoster comme insensiblement, sans vouloir faire paraître qu'on a ce dessein. Vial-Duclairbois, à qui nous empruntons cette explication, ajoute que cette manœuvre a des inconvénients, et que l'on manque presque toujours le but en se trouvant trop de l'arrière ou de l'avant.

(7) Avec lui étaient vice-amiraux, en 1784, d'Estaing, le marquis de Saint-Aignan, le comte de La Rochefoucauld-Coussages et le prince de Montbazon.

(8) On a plusieurs relations françaises de la campagne du bailli de Suffren dans l'Inde, entre autres : *Histoire de la campagne de l'Inde par l'escadre française, sous les ordres de M. le bailli de Suffren, en 1781, 1782 et 1783*, par Trublet, Rennes, an x (1801), in-8°; et *Relation détaillée de la campagne du commandeur*

Digitized by Google

de Suffren dans l'Inde, du 1er juin 1782 au 29 septembre suivant, Port-Louis, 1783, in-12. M. Hennequin, outre un article sur Suffren dans la *Biographie universelle*, a publié un *Essai historique sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*; Paris, 1834, in-8°.

Quant à nous, nous donnerons comme pièces justificatives, à la fin du tome VI, faute d'espace dans celui-ci, la campagne navale de l'Inde écrite par Suffren lui-même, dans sa correspondance, inédite jusqu'à ce jour. Cette relation, dont les marins surtout reconnaîtront le prix, dispensera le lecteur de recourir à celles que nous venons de citer.

(9) Il résulte de deux listes qui se trouvent à la suite de l'*Histoire de la guerre de l'indépendance des États-Unis* par Leboucher, que les Français ont perdu dans le cours de cette guerre, tant pris que brûlés, sautés ou péris par accident, dix-neuf vaisseaux de 64 à 104 canons, et trente-deux bâtiments de 28 à 44 canons; et que les Anglais ont perdu vingt vaisseaux de 50 à 110 canons, et cinquante et un bâtiments de 20 à 44 canons.

Parmi les ouvrages qui nous ont été le plus souvent utiles pour retracer les événements de la guerre d'Amérique, nous ne devons pas omettre de citer celui du célèbre auteur italien Botta.

CHAPITRE VII.

(1) Necker l'avait accusé d'avoir excédé de dix-sept millions les ordres du roi, et d'avoir fait du ministère de la marine un gouffre où le trésor public s'engloutissait tout entier; mais Sartine démontra que les dix-sept millions avaient été consacrés, par ordres exprès, quoique secrets, du roi, à secourir les Américains; il démentit en même temps les bruits répandus par Necker, qu'il jouissait de huit cent mille livres de rente, défiant qu'on lui en trouvât plus de vingt mille, malgré les hautes charges dont il avait été investi, et déclarant abandonner le surplus aux hôpitaux, si surplus il y avait. Louis XVI, que Necker avait trompé, violenté, eut des regrets, versa même, dit-on, des larmes, mais la disgrâce d'un des plus habiles administrateurs qu'ait eus la marine était consommée.

(2) On voit que c'est bien à tort que M. Bonfils de La Blénie ou de Laperouse, ex-officier de marine, en traitant légèrement de la période de la guerre de l'indépendance comme des précédentes, a accusé de faiblesse et d'incertitude dans l'action de la Dominique ce marquis de Vaudreuil, que, par une erreur plus extraordinaire encore, il confond avec le comte de Vaudreuil, commandant de l'*Intrépide*, au combat de L'Étenduère, en 1747, et mort en 1763.

(3) *Archives de la Marine; cartons des ports.*

(4) Les princes de Rohan-Guémenée avaient demandé qu'on leur abandonnât l'arsenal de Marseille à titre de fief, comme au moyen âge, relevant de la grosse tour du Louvre, avec les terrains sur lesquels il était construit et toutes ses dépendances, en échange du port de Lorient, qu'ils prétendaient leur appartenir, comme

Digitized by Google

n'ayant pas été payés, par le roi et l'ancienne Compagnie des Indes, de cette propriété achetée à leur famille au commencement du siècle; outre l'abandon de cette prétention, ils avaient offert une redevance annuelle et une somme de trois millions, une fois versée, ou de faire construire à leurs frais, à Toulon, deux nouvelles formes pour les vaisseaux, sur le modèle de celle de l'ingénieur Groignard; mais on n'avait pas eu de peine à trouver que, sous des apparences de désintéressement et de grandeur seigneuriale, les princes de Rohan-Guémenée auraient fait une excellente affaire commerciale qui ne leur aurait pas produit moins de quatre millions de bénéfices, et leurs offres, mémoires et requêtes avaient été décidément laissés de côté vers 1780.

(5) Un fait curieux, c'est que là aussi, et à une heure si rapprochée de la révolution, il se trouvait un seigneur pour essayer de faire revivre les prétentions les plus surannées. C'était le marquis de Gallifet, se disant propriétaire de la principauté de Martigues ou de Saint-Geniès, et de tout le bras de mer pris entre la terre-ferme et la petite île de Martigues, duquel l'embouchure forme le port de Bouc et qui, s'avançant à environ cinq lieues dans les terres, présente un golfe de treize à quatorze lieues de côtes. Le marquis apportait des parchemins de l'an 1200. Que pouvait-on répliquer à d'aussi vénérables titres? Rien de sérieux, pas même au nom de l'intérêt public. En conséquence, le Parlement de Provence avait sanctionné les droits du marquis de Gallifet qui, au moment de la révolution encore, interdisait la pêche dans son petit bras de mer et privait ainsi l'État d'excellents matelots. Il faut avouer qu'il était temps qu'une révolution vînt pour pulvériser ces vieilleries, ressuscitées de la féodalité.

Ces lignes étaient écrites depuis trois ans, quand nous avons appris que loin d'être un obstacle aux prétentions de la famille de Gallifet, la révolution de février 1848 avait vu renaître leurs prétentions.

(6) *Archives de la Marine.* — *Voyage de Laperouse*, édition in-4°. On aura remarqué que dans le corps de notre ouvrage, nous écrivons le nom de ce navigateur autrement qu'on ne le trouve sur le titre de ses voyages. Nous nous sommes conformés à sa propre signature telle qu'elle est sur toutes les pièces émanant de lui aux *Archives de la Marine*. Cependant les personnes de sa famille et celles qui ont emprunté son nom écrivent pour la plupart de La Peyrouse. C'est ici le cas de rappeler ce que nous avons déjà dit, à savoir, que l'orthographe des noms de famille a beaucoup varié.

(7) Journal de d'Entrecasteaux (*Archives de la Marine*). — *Gazette de Leyde*, 1788.

(8) *Les Archives de la Marine* possèdent la majeure partie de cette correspondance.

(9) Note au ministre de la marine et des colonies, en date du 31 octobre 1786 (*Archives de la Marine*).

(10) Lettre de milord Carmarthen au comte d'Adhémar, en date de Whitehall, le 17 avril 1787 (*Archives de la Marine*).

(11) Chambre des communes, janvier 1787.

(12) Durant le conflit entre la Russie et la Turquie, au mois de juillet 1788, un

Digitized by Google

corsaire, portant pavillon russe et monté par des Mainottes, sujets révoltés du sultan, ayant pris et conduit dans un port de Morée un bâtiment français qui avait quelques Turcs à bord, le chevalier de Saint-Félix, commandant la frégate *la Pomone*, détacha son canot et une chaloupe pour faire enlever à l'abordage le corsaire et sa prise. Le commandant de Bataille sauta sur le pont de l'ennemi, avec ses officiers et ses matelots. Le vicomte de La Touche, lieutenant de vaisseau, fut frappé d'une balle dans la poitrine; l'élève de marine Saint-Césaire fut tué; d'autres élèves furent grièvement blessés, et parmi eux plus cruellement que tous les autres le jeune Pichon de La Gord qui, ayant le feu à ses vêtements de la tête aux pieds, et ayant voulu se jeter à l'eau pour l'éteindre, resta suspendu, et ressortant à moitié de la ligne de flottaison du côté de l'ennemi, à deux boulets enchaînés. Aussitôt l'élève Bessey de Contenson se précipite à la mer, pour aller au secours de son camarade qui se débat dans les étreintes des plus atroces douleurs, et qui pourtant conserve encore assez de force et de courage pour crier à son jeune ami de se retirer, de ne point s'approcher, qu'il va se perdre lui-même sans le sauver. Mais Contenson ne se laisse point détourner de son fraternel dessein; il redouble d'efforts, parvient au corsaire, se cramponne, d'une main, à la barre de fer du boulet ramé, et, de l'autre, dégage le malheureux La Gord qui, après un combat de générosité, se décide enfin à se placer sur ses épaules. C'est ainsi que le jeune Contenson l'emporte à la nage, sous le feu redoublé de la côte et du corsaire, jusqu'à la chaloupe du commandant de Bataille, où un cri de joie et d'admiration l'accueille. Ce trait, à lui seul, valait la conquête, qui fut faite bientôt après, du bâtiment ennemi et de sa prise. Que ne promettait pas à la marine française une si héroïque jeunesse! Et pourquoi le malheur voulut-il qu'elle disparût avant avant l'âge dans la tourmente révolutionnaire!

(**13**) Dans un bal, Suffren aurait accroché avec son épée les dentelles d'une dame; le personnage qui donnait le bras à cette dame s'y serait pris peu poliment pour avertir l'amiral et lui aurait dit : « Prenez donc garde, monsieur, vous embarrassez avec votre épée les dentelles de madame. » A quoi le bailli, qui avait conservé toute la vivacité de la jeunesse, aurait répondu : « Mon épée, monsieur, elle en a embarrassé bien d'autres! » Quelques autres paroles très-vives auraient été échangées, et le lendemain, au point du jour, un duel aurait eu lieu à l'épée. Suffren, qui à la fougue de son caractère ne pouvait joindre la prestesse nécessaire, à cause de sa corpulence, encore plus que de son âge, se serait enferré lui-même. On aurait caché au roi et au public la manière tragique dont le bailli de Suffren était mort. Nous tenons ces détails de l'amiral Linois qui les a souvent entendu raconter dans sa jeunesse par le second des La Touche-Tréville.

Une autre version, rapportée par M. Jal, d'après le récit d'un serviteur même de Suffren, donne une cause différente au duel. On sait que le bailli de Suffren s'était montré très-sévère pour plusieurs des officiers qui commandaient les bâtiments de son escadre dans la mer des Indes, durant la dernière guerre; il en avait cassé, de son chef, plusieurs, et il avait fait sur d'autres des rapports où le reproche ne prenait pas la peine de se dissimuler sous les formes. Sans cette fermeté, et avec les coques de noix qu'on lui avait données pour vaisseaux, avec le choix fait pour lui des plus médiocres équipages et non des meilleurs états-majors à beaucoup près, parce qu'on avait cru, avant ses glorieux combats, que tout ce qu'on envoyait dans la mer des Indes allait à un sacrifice presque certain; sans cette fermeté, cette énergie, toute l'habileté, tout le génie de l'amiral n'auraient pas suffi pour lui conquérir la victoire. Suffren avait dû, en démêlant dans l'action les bons officiers des officiers de faveur, refaire, sous le feu même de l'ennemi, ses états-majors, mettre le lieute-

Digitized by Google

nant quelquefois à la place du capitaine, et briser plusieurs existences. Ceux qu'il avait justement sacrifiés ne le lui pardonnaient pas, ni leur famille non plus. Le prince de Mirepoix, qui avait eu un parent fort maltraité dans un rapport de Suffren, aurait sollicité celui-ci de retirer la pièce, ou d'en affaiblir du moins les termes qui, selon lui, étaient une injure pour toute sa famille. Suffren se serait refusé à rien retirer, ni à rien modifier ; le prince aurait demandé raison de ce refus au bailli ; on se serait battu, de grand matin, à Versailles, derrière le groupe de marbre du cavalier Bernin, au haut de la pièce d'eau des Suisses. L'obésité de Suffren aurait été, comme dans la première version, la cause de son infériorité dans une lutte de ce genre. La manière dont il aurait péri aurait été pareillement cachée au roi et au public.

(**14**) *Archives de la Marine*, *cartons de l'Inde*, 1786 à 1790.

(**15**) Original et traduction de l'écrit persan remis au ministre par les ambassadeurs indous dans la conférence du 2 septembre 1788, à la suite des propositions préliminaires qu'ils lui avaient faites verbalement dans la conférence du 27 août (*Archives de la Marine*).

(**16**) Réponse à l'écrit persan remis par les ambassadeurs indous, dans la conférence du 2 septembre 1788. (*Archives de la Marine.*)

(**17**) Mémoires, lettres et pièces relatives à l'ambassade de Tippo-Saëb. (*Archives de la Marine.*)

(**18**) Washington avait dit publiquement du comte de Conway, « que son départ d'Amérique valait mieux au parti de la liberté qu'une bataille gagnée. »

(**19**) Lettre du 3 mars 1787. (*Archives de la Marine.*)

(**20**) Lettre de Kersaint du 14 mars 1788. (*Archives de la Marine.*)

(**21**) Le baron d'Unienville, *Notice historique sur l'Ile Maurice* (Ile de France), etc. Paris, 1838.

(**22**) Ces dix établissements étaient Cayenne, Renière, Oyapock, Approuage, Noura, Macouria, Kourou, Sinnamari, Yracoubo et la Bombarde ou Bombardopolis, création très-prospère du comte d'Estaing, en 1764, lorsque ce marin illustre était gouverneur de Saint-Domingue. Malouet, qui, avant d'être intendant à Toulon, avait été ordonnateur à la Guyane française, travaillait depuis quelques années à donner une idée plus favorable de ce pays, que sa réputation d'insalubrité rendait un objet de terreur, surtout depuis le malheureux essai fait en 1763 sur les bords de la rivière de Kourou, duquel nous avons parlé dans le tome IV de notre *Histoire maritime de France* et dans notre *Histoire des navigations, découvertes et colonisations françaises*. On reproche à Malouet d'être resté l'adversaire aux colonies, et surtout à la Guyane, du travail par les mains libres, par suite des préjugés qu'il avait empruntés à Saint-Domingue, où il avait été précédemment employé; d'avoir ainsi annihilé tout ce que ses théories pouvaient d'ailleurs présenter d'utile pour n'en faire qu'un paradoxe éloquemment formulé; et, comme administrateur, d'être resté à la Guyane extrêmement au-dessous de sa renommée, de s'être montré

Digitized by Google

plus inquiet, tracassier et hautain, que conciliant et encourageant. Malouet avait eu dans Daniel Lescallier un successeur qui, au point de vue de la colonisation, lui était fort supérieur. Aidé de l'ingénieur de Guisan, Lescallier avait beaucoup fait pour la prospérité de Cayenne.

(23) Le Môle-Saint-Nicolas, comme la Bombarde à la Guyane, était une création du comte d'Estaing, en 1766.

(24) A Saint-Domingue, le nombre des blancs, de trente-deux mille six cents individus, auquel il s'élevait en 1775, était tombé, en 1788, à vingt-sept mille sept cent dix-sept, tandis que celui des nègres esclaves s'était élevé, de l'année 1779 à l'année 1788, de deux cent quarante-neuf mille quatre-vingt-dix-huit, à quatre cent cinq mille cinq cent soixante individus. Une population intermédiaire, composée de nègres affranchis, de mulâtres de toutes nuances que l'on appelait *hommes de couleur* ou *sangs-mêlés*, donnait en outre pour Saint-Domingue un chiffre de vingt et un mille huit cents individus. La population générale de la partie française de l'île s'élevait, en conséquence, à quatre cent quarante cinq mille quatre-vingt neuf personnes, sur lesquelles les blancs entraient pour un dix-septième environ. La Martinique, contre une population de dix à onze mille blancs et de quatre à cinq mille mulâtres et nègres libres, comptait plus de soixante-treize mille esclaves ; la Guadeloupe, contre treize à quatorze mille blancs et environ trois mille mulâtres et affranchis, en comptait plus de quatre-vingt-cinq mille; Sainte-Lucie en renfermait plus de dix-sept mille contre deux mille trois à quatre cents blancs et à peu près mille hommes de couleur et nègres libres; Tabago en comptait plus de treize mille, quoique sa population blanche ne fût guère que de quatre cents individus, et sa population mulâtre et affranchie de deux cents et quelques; la petite île de Marie-Galante entretenait dans son sein plus de dix mille esclaves, contre moins de onze cents blancs et deux cents et quelques mulâtres et nègres libres.

Dalmas (*Histoire de la révolution de Saint-Domingue*) dit que les derniers recensements, en 1789, portaient à soixante mille individus la population blanche, et à cinq cent mille la population noire de Saint-Domingue. — Pamphile Lacroix (*Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de Saint-Domingue*) porte la population blanche, avant la révolution, à quarante mille individus, et la population noire à cinq cent trente-quatre mille quatre cent vingt-neuf, celle des hommes de couleur à quarante mille; ensemble six cent quatorze mille quatre cent vingt-neuf individus.

(25) Le commerce des colonies d'Amérique était, moins les exceptions admises par l'arrêt du 30 août 1784, exclusivement réservé aux nationaux. Il était de tous celui qui occupait le plus de navires français d'un fort tonnage, et qui, par conséquent, offrait l'école la plus étendue et la plus constante aux équipages. En 1788, on calculait que sur mille bâtiments employés aux seuls voyages de long cours, les Antilles françaises en occupaient six cent quatre-vingt-six. L'entretien permanent d'une bonne école de marine n'était pas le seul avantage, à beaucoup près, que la France retirât de ses possessions coloniales. D'une part, celles-ci consommaient pour soixante-seize à soixante-dix-sept millions par an des produits de son sol et de son industrie; d'autre part, elles lui fournissaient elles-mêmes une masse de denrées et de produits, dont la moitié consommée par elle l'exemptait de payer un tribut onéreux à l'étranger, et dont l'autre moitié formait, en 1788, une branche d'exportation de cent cinquante-sept millions sept cent et quelque mille francs pour

Digitized by Google

la France. Cette branche d'exportation, dont les seules colonies d'Amérique étaient la source, et qui entrait pour une large part dans toutes les exportations de la France en Europe, évaluées alors à une somme de quatre cent dix millions, donnait au pays un crédit commercial considérable, résultant d'une balance de près de soixante millions en sa faveur. Les bénéfices du commerce français avec les colonies, tant en importations qu'exportations, établis sur une base seulement de dix pour cent, en y joignant ceux provenant de la traite des nègres et ceux provenant du fret, donnaient un total annuel de plus de soixante-seize millions; et dans ce calcul n'étaient compris ni le commerce avec les Indes et la Chine, ni celui des îles de France et de Bourbon, ni enfin celui des gommes, ou autre que la traite des nègres en Afrique.

(**26**) Les officiers de port, qui auparavant avaient eu le titre d'officiers de vaisseau et de port, et allaient à la mer, étaient rendus sédentaires par les ordonnances de 1786.

(**27**) Ce nombre toutefois n'était pas en réalité atteint au moment de la révolution, les grades de lieutenant n'étant encore remplis que par cinq cents individus, et ceux de sous-lieutenant que par quatre cent cinquante.

(**28**) Du même coup on avait supprimé les gardes du pavillon amiral, et l'on n'avait plus laissé d'autre maison militaire à l'amiral de France qu'un capitaine et quatre officiers inférieurs. Et encore ne voyait-on plus figurer dans les dépenses de la marine, au moment de la révolution, pour ce personnage parfaitement étranger dans le fait aux vaisseaux et à la mer, qu'un apothicaire, un chirurgien, un médecin, un aumônier et un secrétaire, le tout aux appointements de cinq mille deux cent vingt livres. Le vieux et bon duc de Penthièvre, qui était en possession de cette sinécure, n'y tenait que parce qu'elle lui procurait, par des profits résultant surtout du dixième des prises, quelques nouveaux moyens de faire du bien et de protéger les lettres, comme il avait fait dans la personne de Florian.

(**29**) Comme celles-là, elles exigeaient des preuves de noblesse, et, de plus, elles voulaient que les parents s'engageassent à payer une pension de six cents livres à l'élève quand il serait reçu dans la marine.

(**30**) *Grand portefeuille politique* de Beaufort, contenant l'état des forces navales de toutes les puissances européennes à la fin de 1789, in-folio, 1789.

(**31**) Vu les circonstances, on n'avait pas jugé à propos de mettre à la réforme un vaisseau de 64 canons, *le Sphinx*, quoique l'on parût avoir renoncé, depuis deux ans, en France, à faire entrer en ligne des vaisseaux au-dessous de 74 canons.

(**32**) *Recueil des lois sur la marine*, t. I; *Système maritime et politique des Européens pendant le dix-huitième siècle*, par Arnould, chef du bureau du Commerce, in-8°, 1797; *Statistique générale de la France*, publiée par Herbin et Peuchet, 1803, t. IV, article *Système maritime*.

(**33**) Particulièrement James (*Naval History*).

(**34**) M. Jurien de La Gravière, dans ses remarquables articles sur Nelson, Col-

Digitized by Google

lingwood, Jarvis et autres marins anglais, qu'il a réunis sous le titre de *Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, a commis cette erreur d'après ses autorités anglaises.

(35) Quatre vaisseaux de 100 canons, quinze de 90, cinquante-six de 74, quarante-trois de 64, quatorze de 60, dans les ports d'Angleterre, dix-sept vaisseaux de 50 canons aux colonies anglaises. On voit que si ces vaisseaux surpassaient en nombre ceux de France, chacun d'eux, comparé à un vaisseau français, lui était inférieur en force, puisque la France avait, en 1789, sept vaisseaux de 110 à 118 canons, neuf de 80, soixante-et-un de 74, et quatre seulement de 64.

James (*Naval History*), après un calcul assez diffus sur les forces respectives de la France et de l'Angleterre au commencement des hostilités, arrive à ce calcul : Angleterre, cent quinze vaisseaux de 64 à 100 canons, sans compter les non-valeurs; France, soixante-seize vaisseaux de 74 à 120, à flot ou sur les chantiers, abstraction faite des non-valeurs. C'est le calcul accepté par M. Jurien.

(36) James, prenant pour point de départ une liste donnée dans le quatrième volume de Schomberg, dit que l'Espagne avait deux cent quatre bâtiments, dont soixante-seize portant de 60 à 112 canons.

(37) James dit que le Portugal put fournir au commencement de la guerre six vaisseaux de ligne et quatre frégates, qui constituaient presque toute sa marine, commandée en grande partie par des officiers anglais.

(38) James porte la marine de Naples à cent deux bâtiments, montés par huit mille six cent quatorze hommes au commencement de la guerre, et ajoute que sa principale force consistait en quatre beaux vaisseaux de 74 et en un corps de troupes de six mille hommes.

CHAPITRE VIII.

(1) *Histoire de Provence*, par Fabre.

(2) Pièces, documents et ouvrages spécialement consultés pour ce chapitre : *Mémoire historique et justificatif du comte d'Albert de Rions, sur l'affaire de Toulon*, in-8° de 116 pages, Paris, Desenne, 1790; — Rapport du capitaine de la Roque-Dourdan; — Rapports et correspondance des officiers de la marine de Toulon dans leurs différents dossiers et dans les cartons. Toulon (*Archives de la Marine*). — *Mémoires de Bertrand de Molleville*; — *Moniteur*; — *Journal de Paris*; — *Mercure de France*; — *Courrier de Provence*; — *Histoire de Provence*, par Fabre, 2 vol. in-8°, etc., etc.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

(1) *Mémoires de Grégoire*, tome I, p. 390.

(2) *Archives de la Marine.*

(3) Voir Dalmas, *Histoire de la révolution de Saint-Domingue.*

(4) Pamphile Lacroix, *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue.*

(5) Correspondance du comte de Conway (*Archives de la Marine*).

(6) *Archives de la Marine.*

CHAPITRE X.

(1) C'était ce Gueudreville qui, sous le règne de Louis XV, avait persuadé à Bourgeois de Boyne, son frère, ministre de la marine, d'enrégimenter les officiers de marine dans l'intérieur des terres, pendant que les officiers d'administration donneraient des ordres sur les vaisseaux. Ce fut ce singulier personnage qui destitua un commissaire de la marine parce qu'il s'était refusé à prendre le commandement d'une frégate.

(2) Malouet avait la main malheureuse en fait de modèles à offrir aux administrateurs. C'était ce même Gueudreville dont on a parlé; c'était le ministre Nicolas-René Berryer, de funeste mémoire, qui avait fait démolir et vendre par pièces et morceaux les restes de la marine, et avait fait de l'argent des agrès même et des apparaux en magasin, pour payer les luxures de la cour de Louis XV, dans un temps où l'on était en pleine guerre avec les Anglais et où l'on perdait les Indes-Orientales et le Canada, faute de vaisseaux pour y transporter des secours. « La marine, dans ce temps (en 1759), disait Malouet, ne coûtait annuellement que soixante-treize millions, et, en 1779, elle en a coûté cent quatre-vingts. » Mais on lui répondait aisément par cette simple observation qu'en 1759 il n'y avait pas de marine, et que, dans ce cas, soixante-treize millions étaient encore plus qu'il ne fallait; mais, qu'au contraire, en 1779, la marine était formidable et tenait tête partout aux Anglais. Malouet porta la puérilité, dans ses brochures, jusqu'à vanter la sévère économie du ministre Berryer, parce qu'il avait ordonné que l'on n'entretînt plus de chats dans les magasins de la marine, sous le prétexte que c'était trop coûteux.

(3) Malouet s'appuyait, pour l'économie des constructions navales, sur l'ingénieur Des Lauriers. « C'est cet ingénieur, fit observer l'*anonyme*, qui a manqué trois vaisseaux de 74, *l'Hercule*, *le Pluton* et *le Scipion*, et qui, saisi de frayeur à la vue de leur peu de stabilité, prit le parti d'augmenter à *la flottaison* l'épaisseur des

Digitized by Google

bordages de *l'Invincible*, de 110 canons, qu'il construisait alors, pour lui donner un soufflage non apparent, et qui diminua en outre toutes les proportions de sa mâture. La forme actuelle des vaisseaux, continuait l'*anonyme*, est plus propre à leur conservation que celle qu'ils avaient en 1692. Essayer de prouver cette vérité à M. Malouet serait peine perdue; car, pour m'entendre, il faudrait qu'il eût quelques notions de géométrie, et il m'a appris par une phrase de ses *Mémoires* qu'il était tout à fait étranger à cette science si utile dans tous les cas où il faut de l'exactitude et de la précision. Voici cette phrase que l'on pourrait appeler du galimatias double : « Il est également démontré que le centre du pouvoir n'est pas celui de gravité sur le peuple; c'est quand il est touché par tous les points de la circonférence que le joug pèse sur les épaules. » (*Mémoires sur l'administration de la marine*, par Malouet, page 93.) Peut-être l'éloquence, dont j'ignore les règles et les lois, permet-elle cet abus de langage; mais je suis bien certain qu'un géomètre n'emploiera jamais de cette manière les mots *démontrer*, *centre*, *circonférence* et *gravité*. »

L'officier militaire citait une série d'anecdotes piquantes contre les officiers d'administration : l'intendant de Toulon, en 1679, manquant de noyer Tourville, en lui répondant sur sa tête, malgré les observations contraires de l'amiral, que trois vaisseaux, *le Conquérant*, *le Sans-Pareil* et *le Content*, dont deux se perdirent dans la traversée, et dont le troisième fut obligé d'aller s'échouer pour éviter un sort semblable, étaient capables de passer tout armés de Toulon à Brest; Gueudreville demandant combien il fallait de charpentiers pour raccommoder un *tournevire* (cordage qui sert à l'appareil nécessaire pour lever les ancres); l'intendant Vauvré qui, réveillé au milieu de la nuit par des cris au feu, disait froidement : « C'est le commissaire un tel qui rend ses comptes; » les officiers de marine, appelés à s'occuper des arsenaux par l'ordonnance de 1776, découvrant dans l'arsenal de Brest « un grand nombre de passages secrets masqués par des ruines qui les rendaient dignes de figurer dans quelques jardins anglais, et qui facilitaient une communication utile de la ville avec les dépôts des effets du roi, » etc., etc. (In-8° de 50 pages, 1790.)

(4) *Observations sur les ordonnances de la marine*, in-8° de 116 pages, 1789.

(5) *Réponse au Mémoire contre M. Malouet*, 1790.

(6) Un historien dont nous apprécions, pour tout ce qui ne concerne pas la marine, les études et le talent, M. Henri Martin, dans son *Histoire de France*, s'est fait, faute de réflexion sur la matière, l'organe rétrospectif et malencontreux de ces plaintes et de ces absurdes prétentions. Des esprits médiocres et sans portée se sont armés de son texte pour attaquer d'un côté les anciens officiers de la marine royale, malgré leurs victoires, et exalter les officiers de marine sortis impromptus de la révolution, malgré leurs constantes défaites. Une vie du capitaine Pierre Duval, marin très-vulgaire, publiée récemment à Calais, est la preuve de ce que nous avançons.

(7) Un autre décret régla l'avancement des gens de mer en paie et en grade, sur les vaisseaux de l'État.

(8) L'abbé Raynal sans doute.

(9) Le discours de La Coudraye, dont nous n'avons rapporté que des fragments, ne se trouve pas, de même que la plupart de ceux des officiers de marine, dans les journaux consultés par les auteurs de l'*Histoire parlementaire de la Révolution*; le

Digitized by Google

Mercure de France le donne avec assez de détails; mais ce que nous en avons extrait est tiré de la publication que l'auteur en fit lui-même, en une brochure in-8° de 23 pages.

(10) Par divers décrets antérieurs, les droits et la juridiction de l'amiral avaient été supprimés. On a vu que les attributions des amirautés avaient été transportées aux tribunaux de commerce, de récente création.

(11) Par décret du 12 mai 1791, sanctionné le 20, il fut décidé que les officiers de la marine jouiraient des mêmes honneurs et prérogatives que les officiers des armées de terre dont les grades seraient correspondants, comme il suit : amiral, maréchal de France; vice-amiral, lieutenant général; contre-amiral, maréchal de camp; capitaine de vaisseau, colonel; deux cents premiers lieutenants, lieutenants colonels; les autres lieutenants, capitaines; enseignes entretenus ou non, lieutenants.

(12) Par décrets sanctionnés les 10 août et 14 octobre 1791, ces écoles, au nombre de vingt-cinq, furent établies à Agde, Antibes, Audierne, Boulogne, Calais, Cherbourg, Dieppe, Fécamp, Granville, Honfleur, La Ciotat, La Rochelle, Le Croisic, Libourne, Martigues, Narbonne, Paimbeuf, Port-Vendres, Rouen, Sables d'Olonne, Saint-Brieuc, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Tropez, Saint-Valery-sur-Somme, Vannes.

CHAPITRE XI.

(1) Il ne faut pas le confondre avec Pierre de Monneron, député suppléant de l'île de France à la même Assemblée, qui ne paraît pas avoir pris part aux travaux de la Constituante, non plus que son collègue Missy, ni les députés de Bourbon.

(2) Mémoire du roi pour servir d'instruction au sieur de Blanchelande (*Archives de la Marine*).

(3) Adresse de félicitations votée dans la séance du 4 décembre 1790; arrêté du 17 mars 1791, etc., etc.

(4) Séance du 13 mai 1791.

(5) Ce n'est point seulement, comme l'a trop fait l'auteur de l'*Histoire de la Guadeloupe*, le colonel Boyer de Peyreleau, dans des pièces à charge et non contradictoires, recueillies à l'appui des rapports passionnés faits à l'Assemblée législative ou à la Convention, qu'il faut aller chercher la vérité sur Béhague; c'est dans ses actes et dans les documents curieux que les *Archives de la Marine* possèdent à son sujet. Le colonel Boyer de Peyreleau a fait presque tout son récit des troubles des îles du Vent sur le rapport du député Queslin à l'Assemblée législative.

(6) Boyer de Peyreleau lui-même est obligé de le reconnaître.

(7) Dalmas et, après lui, Pamphile Lacroix.

Digitized by Google

(8) Voir Pamphile Lacroix qui de tous les auteurs nous semble celui qui a le mieux étudié, connu et apprécié les chefs nègres et surtout Toussaint Louverture.

(9) On trouva en effet dans un de leurs premiers camps une lettre signée don Alonzo, ainsi conçue : « Je suis fâché que vous ne m'ayez pas prévenu plus tôt que vous manquiez de munitions : si je l'avais su, je vous en aurais envoyé, et vous recevrez prochainement ce secours, ainsi que tout ce que vous me demanderez quand vous défendrez les intérêts du roi. » (*Révolution de Saint-Domingue*, par Pamphile Lacroix, tome I, page 104.)

(10) D'après l'usage des colonies tous les postes étaient appelés des camps.

(11) Rapport de Béhague au ministre de la marine et des colonies, en date du 23 décembre 1791. (*Archives de la Marine.*)

CHAPITRE XII.

(1) *Mémoires de Bertrand de Molleville*, t. I, p. 187.

(2) Le duc d'Orléans ne se contenta pas d'annoncer à Bertrand de Molleville, par écrit, son acceptation du grade d'amiral ; il vint chez ce ministre, et lui dit, entre autres choses, qu'il attachait un très-grand prix à la grâce que le roi venait de lui accorder, parce qu'elle le mettrait à même de faire connaître à son souverain ses véritables sentiments qu'il prétendait avoir été injustement calomniés. Cette déclaration, principalement remarquable par l'air de franchise et de loyauté dont elle était accompagnée, a écrit Bertrand de Molleville lui-même, bien qu'il fût le contempteur déclaré du duc d'Orléans, fut suivie de plusieurs effusions de cœur également singulières : « Je suis bien malheureux, dit le prince, et certainement je ne l'ai pas mérité, on s'est servi de mon nom pour mille horreurs qu'on a mises sur mon compte, quoique je n'en eusse pas la moindre connaissance, et dont on m'a cru coupable, parce que j'ai voulu éviter la honte de m'en justifier ; vous êtes le premier ministre à qui j'en ai dit autant, parce que vous êtes le seul dont le caractère m'ait inspiré confiance. Vous serez bientôt à portée de juger si ma conduite démentira mes paroles. » Le ton et le regard avec lesquels il prononça cette dernière phrase, ne permirent pas à Bertrand de Molleville de douter que ce ne fût une réponse à l'air d'étonnement et de défiance qu'il laissait voir en l'écoutant. Le ministre lui dit que la crainte d'affaiblir de tels sentiments, dans le compte qu'il le priait d'en rendre, lui faisait désirer qu'il les exprimât personnellement au roi. Le duc d'Orléans assura qu'il ne demandait pas mieux, et que son projet était de se présenter au château pour faire sa cour ; à quoi le ministre répondit qu'il en préviendrait le roi. Après une délibération en conseil, Louis XVI se détermina à recevoir ce prince, qui lui avait donné tant de sujets de plaintes, mais à l'amour-propre duquel on avait fait, quelquefois en son nom, de si cruelles et impolitiques blessures. « Le roi, a écrit encore Bertrand de Molleville, eut avec lui un entretien de plus d'une demi-heure, dont il parut avoir été très-content : « Je crois comme vous, dit Louis XVI à ce ministre, qu'il vient de très-bonne foi, et qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour réparer le mal qu'il a fait, et auquel il est possible qu'il n'ait pas eu autant

Digitized by Google

de part que nous l'avons cru. » Le dimanche suivant le prince vint au lever du roi, où il reçut l'accueil le plus humiliant des courtisans qui ignoraient ce qui s'était passé, et des royalistes qui avaient l'habitude de se rendre en foule au château ce jour-là, pour faire leur cour à la famille royale. On se pressa autour de lui, on affecta de lui marcher sur les pieds, et de le pousser vers la porte de manière à l'empêcher de rentrer. Il descendit chez la reine où le couvert était déjà mis; aussitôt qu'il y parut, on s'écria de toutes parts : « Messieurs, prenez garde aux plats! » comme s'il avait eu les poches pleines de poison. Les murmures insultants qu'excitait partout sa présence, le forcèrent à se retirer sans avoir vu la famille royale; on le pourchassa jusqu'à l'escalier de la reine; en descendant il reçut un crachat sur la tête, et quelques autres sur ses habits. On voyait le dépit et la rage peints sur sa figure; il sortit du château convaincu que les instigateurs des outrages qu'il y avait reçus étaient le roi et la reine, qui ne s'en doutaient pas, et qui en furent même très-fâchés; il leur jura dès ce moment une haine implacable, et il ne s'est montré que trop fidèle à cet horrible serment. J'étais au château ce jour-là, ajoute en terminant Bertrand de Molleville, et je fus témoin de tous les faits que je viens de rapporter. (*Mémoires de Bertrand de Molleville*, t. I, p. 175, 176 et 177.)

(3) Dalbarade, ancien capitaine corsaire, fut ajouté à la liste des capitaines de vaisseau par Louis XVI, avec le lieutenant Vaultier, ancien officier auxiliaire sur *la Surveillante*, Duclos-Guyot, ancien capitaine de brûlot, et compagnon de Bougainville autour du monde, et l'ancien sous-lieutenant de Mottard, ces adjonctions en vertu d'un article qui donnait au roi la faculté de nommer quatre capitaines hors de rang.

(4) Différent des Cayes-de-Jacmel, dans la province de l'ouest.

CHAPITRE XIII.

(1) Commis au contentieux de la marine en 1766, puis premier commis à la correspondance, et enfin chef au bureau des colonies.

(2) N'étant encore que commis en sous-ordre, il écrivait : « Je suis sûr de mes moyens, parce que j'emploierai les mêmes que j'ai déjà employés, le zèle, l'application, l'intégrité, *la modestie*. » Cette singulière modestie s'était exprimée ailleurs d'une manière non moins curieuse. Ayant sollicité une place considérable, vu le peu d'ancienneté de ses services, il écrivait : « Je ne sais désirer qu'avec timidité, et j'ai appris à me résigner aux événements. » Ici c'est la victime qui pose; mais l'homme content de soi reparaissait bientôt : « S'il faut un titre de magistrature, j'ai des provisions de conseiller dans une cour supérieure, expédiées en 1773; s'il faut tenir au département, j'y suis attaché depuis vingt-quatre ans; s'il faut connaître les lois qui régissent les colonies, j'ai été chargé pendant huit ans des affaires contentieuses des mêmes colonies; s'il faut avoir mérité la confiance des ministres du roi, je puis montrer les témoignages flatteurs dont m'ont honoré M. de Sartine et M. le maréchal de Castries; s'il faut s'être concilié l'estime publique, j'invoque celle que j'ai acquise; s'il faut se trouver dépouillé de récompenses justement accordées à un travail long et pénible, je perds à la fois une grande partie de la pension

Digitized by Google

dont je jouissais, et la place de député de Saint-Domingue, qui en était le supplément. » En effet, les colonies entretenaient, avant la révolution, des députés auprès du gouvernement pour débattre leurs intérêts, et La Coste avait touché quatorze mille livres par an à ce titre. Ce n'avaient pas été là tous les bénéfices annuels recueillis par La Coste. Dans des circonstances où, suivant les expressions consignées dans une de ses nombreuses pétitions, *la discrétion cesse d'être une vertu libre*, il ne s'était pas fait scrupule d'accepter du roi, bon an mal an, de trois à six mille livres sur les dépenses secrètes. Le roi lui avait donné en outre un terrain à Saint-Domingue, qu'il avait su vendre en temps très-opportun. Néanmoins La Coste affectait une grande roideur de probité et de désintéressement personnels. (Dossier La Coste, *Archives de la Marine.*)

(3) Lettre de Béhague à Du Bouchage, datée du Fort-Royal, le 20 septembre 1792. (*Archives de la Marine.*)

(4) A ce décret en fut joint un autre qui décida que les élèves et les volontaires de la marine étant supprimés dans leurs titres, les fonctions dont ils étaient précédemment chargés à bord des vaisseaux seraient remplies à l'avenir par les *aspirants de marine* dont le nombre serait illimité.

(5) Fils d'un brave marin qui, après avoir été employé sur les navires du commerce, s'était élevé, par son mérite, au grade de capitaine du port de Toulon, et avait même reçu, dans sa retraite, le titre honorifique de chef d'escadre, Truguet était entré au service en qualité de garde-marine, c'est-à-dire par le chemin de la noblesse, un peu élargi en sa faveur, et après quelques actions de courage accomplies durant la guerre de l'indépendance d'Amérique sous les ordres de d'Estaing, et une campagne diplomatique dans la Méditerranée sur le brig *le Tarleton*, de laquelle on a dit deux mots, il avait été trouvé, comme on l'a vu, major de vaisseau par la révolution, et fait capitaine dans l'organisation de 1791. Sa nomination au grade de contre-amiral datait du 12 juillet 1792.

(6) Rapport de Béhague au ministre de la marine, en date du 20 septembre 1792. (*Archives de la Marine.*)

(7) Lettre de Laroque-Montels à Béhague, en date de Sainte-Lucie, 14 octobre 1792. (*Archives de la Marine.*)

CHAPITRE XIV.

(1) On le releva sous la Restauration.

(2) Ils ne se trompaient pas, car nous avons trouvé aux *Archives de la Marine* plusieurs dénonciations *confidentielles* faites par lui au ministre.

(3) Le comité de Nice forma le département des Alpes-Maritimes.

(4) Lettre de Monge, du 25 février 1793. (Dossier *Truguet*, *Archives de la Marine.*)

Digitized by Google

(5) Acton était né à Besançon, en Franche-Comté, d'un père Irlandais qui avait exercé la médecine dans cette ville, et d'une mère appartenant aux environs de Dôle. Il avait été élevé en Toscane par un de ses oncles qui le plaça ensuite dans la marine du grand-duc. Il se distingua dans la malheureuse expédition espagnole du général O'Reilly contre Alger. Il demanda depuis à entrer dans la marine française, avec le grade de chef d'escadre. Sartine, étonné de cette prétention, ne lui offrit que le grade de capitaine. Acton le refusa, et fut plus favorablement accueilli par le roi de Naples, désireux alors de remonter sa marine, qui le nomma coup sur coup lieutenant général, ministre de la marine, de la guerre, et enfin premier ministre. (*Mercure de France*, de février 1786.)

(6) Déjà la société de Toulon avait pris sur elle de nommer lieutenants de vaisseau et enseignes provisoires une certaine quantité de maîtres d'équipages, pilotes et autres. Le 6 janvier 1793, « d'après une pétition que les enseignes non entretenus de l'armée du contre-amiral Truguet lui avaient envoyée, considérant que les officiers embarqués dans ladite armée n'avaient encore rien fait qui pût les distinguer de ceux qui n'y étaient point embarqués, elle délibéra que *ses comités militaires et de marine* s'assembleraient conjointement, et qu'il leur serait adjoint quinze maîtres d'équipage, maître canonniers, charpentiers, calfats, voiliers, *d'un patriotisme reconnu*, à l'effet de se concerter pour donner au ministre de la marine des renseignements propres à lui faire connaître *les différents degrés de civisme* de ces officiers promus provisoirement, des enseignes non entretenus embarqués et non embarqués, et des maîtres de chaque état maritime du port de Toulon. » (Tout ce qui est entre guillemets est textuellement extrait d'une délibération manuscrite que nous avons trouvée aux *Archives de la Marine*, cartons des officiers militaires, 1793.)

Les comités et les quinze adjoints s'étant rassemblés et ayant prêté serment de ne donner que des renseignements fidèles et appuyés de preuves constatées sur la conduite de chacun des citoyens désignés, firent leur liste et l'apostillèrent. Pour les uns ces apostilles étaient une recommandation, contre les autres elles étaient une dénonciation. Les *capables* étaient apostillés *excellents patriotes;* les *incapables* étaient apostillés *patriotes douteux, entachés d'incivisme*. Du reste, les membres signataires des comités ne s'oubliaient jamais. Ceux de Toulon se donnèrent à tous des brevets *d'excellents patriotes* et par conséquent d'hommes *éminemment capables de commander les vaisseaux*. Ils offraient leurs services, comme tels, au ministre de la marine, et se déclaraient prêts, en outre, s'il le désirait, à lui donner des notes *sur les différents degrés d'aptitude tant des officiers que des maîtres du département de Toulon*.

Il nous a paru curieux de donner un extrait de cette délibération d'une société populaire sur la marine, comme un échantillon de celles qui avaient lieu partout, à Brest, à Rochefort, à Lorient, et dans les ports secondaires aussi bien qu'à Toulon. Elles attestent l'anarchie des pouvoirs à cette époque, l'absence d'autorité du conseil exécutif lui-même et la nullité de Monge comme ministre de la marine.

(7) Rapport manuscrit et inédit du contre-amiral Truguet.

(8) Lettre de Trogoff, du 16 août 1793. (*Archives de la Marine*, section historique.)

(9) C'est le *Journal manuscrit de La Touche-Tréville*, inédit, ainsi que le *Rap-*

Digitized by Google

port de Truguet et les rapports de Landais et Bourdon-Gramont, inédits pareillement, qui nous ont fourni les principaux détails de cette expédition. La correspondance de Monge et celle de Trogoff nous ont en outre servi à l'éclaircir.

(**10**) Lettres de Monge, du 25 février et du 13 mars. (*Archives de la Marine*, dossier *Truguet*.)

CHAPITRE XV.

(**1**) Voici comment Brenton raconte les circonstances de cette affaire.

« La Compagnie orientale était, en 1790, engagée dans une guerre avec Tippo-Saëb qui ne finit qu'avec la vie de celui-ci et la prise de sa capitale. Les opérations de la campagne étaient principalement dans l'intérieur de la Péninsule. Mais comme les Français et les Hollandais étaient secrètement favorables à nos ennemis, et qu'on les soupçonnait de leur fournir des munitions de guerre, nos commandants surveillèrent Mangalore, petit port sur la côte de Malabar, appartenant à Tippo, où on venait débarquer des munitions. Au commencement de l'année 1791 une correspondance avait été échangée entre sir Richard Stracham, commandant de la côte de Malabar, et le capitaine de *la Résolue*, frégate française de 32 canons de douze, au sujet du droit de visite exercé par les Anglais sur les bâtiments sous le pavillon français. Lord Cornwallis en arrivant sur la côte, consulté par sir Stracham, déclara sa résolution de visiter tous les bâtiments malgré leur escorte. Pour tenter l'aventure, les bâtiments français sortirent de la rade de Mahé sous l'escorte de *la Résolue*, et passèrent à côté de l'escadre anglaise dans les parages de Tellecherry. *Le Phœnix* et *la Perseverance* eurent ordre de donner la chasse et de visiter le convoi; sir Richard Stracham, commandant du *Phœnix*, courut bord à bord du vaisseau français, et informa le capitaine français de la nature de ses ordres et de sa détermination à les exécuter; ce qu'il commença à faire aussitôt en envoyant un officier dans une chaloupe pour visiter les marchandises. Le Français répondit à cet affront fait à son pavillon, en tirant d'abord sur la chaloupe et ensuite en envoyant une bordée dans *le Phœnix*. Sir Richard, parfaitement préparé, commença aussitôt l'action et en vingt minutes fit taire le feu de son adversaire qui eut soixante-douze tués ou blessés. Ce n'était pas l'intention de sir Richard de prendre possession de la frégate; le capitaine français dit qu'il avait résisté à l'insulte faite à son pavillon autant qu'il était en sa puissance, et se rendait à des forces supérieures. Les frégates anglaises procédèrent alors à la visite du convoi où elles ne trouvèrent point d'articles de contrebande, et lui permirent de s'éloigner. Après quoi, sur l'ordre du commodore qui était en vue, elles conduisirent *la Résolue* dans le port de Mahé.

(**2**) On a déjà dit que c'était là une erreur, et qu'aucun de ces marins n'était sorti de la marine marchande proprement dite.

(**3**) Boyer de Peyreleau, d'après le *Compte-rendu de La Crosse*, en 1792 et 1793, et le *Mémoire pour les habitants de la Guadeloupe*, imprimé en 1803.

(**4**) *Histoire de la révolution de Saint-Domingue*, par Dalmas, tome II, p. 74.

Digitized by Google

(5) Pamphile Lacroix, tome II, p. 225.

(6) Ce tatouage se fait avec un petit outil en forme de peigne ; on trempe les dents de ce peigne dans une teinture, et, les posant sur la peau, on frappe dessus à petits coups, jusqu'à ce qu'elles aient pénétré dans les chairs. Cette opération cause une légère inflammation et une enflure peu douloureuse ; au bout de quelques jours elle disparaît et laisse voir sur la peau des traces indélébiles.

(7) *Archives de la Marine.*

CHAPITRE XVI.

(1) *Archives de la Marine,* dossier Dalbarade.

(2) *Archives de la Marine*, dossier Dalbarade.

(3) Après la mort de Dalbarade, à Saint-Jean-de-Luz, le 31 décembre 1819, Louis XVIII eut la curiosité de faire chercher au domicile du défunt la croix et le brevet de l'ordre de Saint-Louis, donnés au corsaire par Louis XVI, le 11 août 1787, pour s'assurer s'il les avait déposés à sa municipalité, conformément au décret du 28 juillet 1793, ou s'il leur en avait substitué d'autres, comme firent bien des gens à cette époque. On ne retrouva qu'une petite croix de Saint-Louis que Dalbarade avait reprise et portée depuis le retour de la maison de Bourbon. (*Dossier Dalbarade.*)

(4) Voir tome IV, page 448 et suiv.

(5) Les historiens de la révolution, en parlant de Trogoff, disent *cet étranger.* M. Thiers dit même *cet étranger comblé des faveurs de la France*, ce qui est une injustice ajoutée à une énormité, car Trogoff ne reçut que très-strictement le prix de ses services.

(6) Lorsqu'il était garde de la marine et du pavillon à Toulon, il savait se contenter des trente livres par mois qui étaient affectées à cette position (les gardes-marines, qui n'étaient pas gardes du pavillon, n'avaient que vingt-quatre livres) ; il ne se créait pas un sou de dettes, et néanmoins on le voyait descendre chaque jour du grenier, où il vivait littéralement de pain sec, avec une tenue aussi brillante que celle des plus riches de ses camarades. Nous tenons ces détails de l'amiral Linois qui l'a connu dans ce temps.

(7) Dossier *Puissant de Molimont* ; lettre au ministre, en date du 6 octobre 1792. (*Archives de la Marine.*)

(8) Cet officier, lieutenant de la promotion de 1786, maintenu tel sur la liste de 1791, avait dû dernièrement le grade de capitaine de vaisseau à la révolution, qu'il trahissait avec une hypocrisie à laquelle tout le monde se fût laissé prendre, et qu'en 1814, au premier retour des Bourbons, il eut l'effronterie de rappeler en ces

Digitized by Google

termes, dans le but d'en recueillir les fruits : « De retour depuis peu de mon voyage dans la mer du Sud (c'était le voyage de d'Entrecasteaux à la Chine et aux Moluques, en 1786), je me rendis à Paris, et m'y réunis au petit nombre de royalistes qui, en se rapprochant de Louis XVI, lui vouèrent leurs services immédiats, sans calculer les dangers qui les menaçaient de toutes parts. Chargé alternativement de plusieurs *missions secrètes*, je trouvais, à chaque retour, les choses dans un état plus alarmant. Après avoir échappé miraculeusement aux dangers de la journée du 10 août, je reçus des ordres supérieurs de reprendre du service. J'avais été porté sur la liste des émigrés, pour ne m'être pas présenté à la revue du 15 mars 1792. Je me résignai néanmoins à demander de l'emploi : on me nomma au commandement d'une des escadres de la Méditerranée; je m'étais chargé *d'une grande et importante mission dans le but d'en faire manquer les effets, ainsi que le portaient mes ordres secrets et les seuls légitimes*. Cette conduite m'était tracée par *l'honneur* et la fidélité. Je ne me rendis à Toulon qu'à la fin de février 1793. » (*Précis historique des événements de Toulon en* 1793, par le baron d'Imbert, édition de 1814.)

Lebret d'Imbert en imposait quand il disait avoir été nommé au commandement d'une escadre en 1792; ce lieutenant de deuxième classe du mois de janvier de cette même année 1792, capitaine de troisième classe du mois de février suivant, n'eut pas même le commandement d'une division. Après avoir *justifié*, comme le porte un décret de la Convention du 25 novembre 1792, inséré au RECUEIL DES LOIS SUR LA MARINE, de la légitimité des obstacles qui l'avaient empêché de se trouver à la revue du 15 mars précédent, et en considération du désir qu'il avait manifesté de satisfaire au vœu de la loi, d'Imbert avait été effectivement chargé d'une mission de peu d'importance près de la régence d'Alger, par le ministre Monge qu'il accablait de ses suppliques, et avait en conséquence été pourvu du commandement de la frégate *l'Impérieuse*, en armement le 23 avril 1793 et mise en rade le 11 mai suivant, mais pour être conduite par un autre que par lui : car le lendemain, 12 mai, il passait au commandement *provisoire* de *l'Apollon*. Tels avaient été *les commandements en chef* et les missions *effectives*, du moins sur les vaisseaux, de Lebret d'Imbert avant l'événement de Toulon, commandements et missions dont il devait se faire des titres en 1814, à la faveur d'un premier mouvement de réaction, pour usurper passagèrement le titre de contre-amiral honoraire qui bientôt, à la suite de jugements scandaleux et de condamnations correctionnelles, lui fut enlevé, avec tous ses grades, honneurs et pensions par Louis XVIII.

Sous le coup de l'indignation générale que son cynisme de perfidie avait excité, et sur l'accusation portée contre lui d'avoir imaginé son commandement d'escadre, le baron d'Imbert refit, dans une édition de 1816, la fin du passage cité, en l'accompagnant d'une lettre feinte, ou dans tous les cas tronquée, de Monge, lettre que personne n'avait vue et où il simule, pour toute preuve de son commandement, une adresse à *l'officier commandant l'escadre de la Méditerranée*, destinée pour Alger, de laquelle le démenti se trouve dans une pièce ainsi conçue, que l'on voit à son dossier aux archives de la Marine : « Par décision du 17 décembre 1792, le ministre a approuvé qu'il soit payé au citoyen Imbert, *lieutenant de vaisseau de la deuxième classe*, une conduite de Paris à Toulon où il doit se rendre pour une mission particulière. » Il n'y avait d'ailleurs qu'une escadre dans la Méditerranée, celle de Toulon. Tout ce qu'ajoute d'Imbert sur une prétendue destitution, sur une prétendue mise en jugement dont il aurait été l'objet à son retour, avec *son* escadre, à la fin de février 1793, est également controuvé.

(9) « Quoique je vous aie réitéré plusieurs fois de décider où et comment je

Digitized by Google

servirai, écrivait-il à Dalbarade le 29 mai, vous ne m'avez jamais répondu ; je vous avouerai que cela m'affecte infiniment ; cette incertitude me met dans l'impossibilité de faire tout ce que je voudrais pour le plus grand bien de la République. »

« Celui qui doit commander cette armée, écrivait-il une autre fois à un des adjoints du commissaire général de la marine, aurait dû être ici depuis longtemps; aussitôt qu'on l'enverra à son poste, je vous prierai d'engager le ministre à m'appeler à Paris, pour de là être employé ailleurs, s'il le juge à propos. »

« Si j'ai rempli les divers objets dont j'ai été chargé à la satisfaction du conseil exécutif et du ministre de la marine, écrivait-il encore à Dalbarade le 26 juin, je n'ai rien à désirer, que *l'arrivée d'un officier général ayant des instructions qui lui indiquent et lui tracent la conduite qu'il aura à tenir*, dans les circonstances où nous nous trouvons vis-à-vis de nos ennemis qui ont des forces supérieures aux nôtres. *L'envoi au port de Toulon de l'officier qui commandera en chef, est très-urgent, l'objet des instructions ne l'est pas moins.* Vous sentez certainement, citoyen ministre, *combien se trouve embarrassé l'officier qui ne commande que par intérim, de n'avoir aucune espèce d'instructions, dans des moments où il peut être forcé de sortir.* Au moment où vous enverrez à Toulon l'officier général destiné à commander les forces navales de la Méditerranée, *envoyez-moi un ordre d'aller vous rendre compte de ce que j'ai fait depuis près de quatre mois.* Je ne crois pas qu'il convienne que je reste en subalterne dans une armée que j'ai commandée pendant cet espace de temps, parce qu'il est possible que ce que j'ai fait ne convienne pas à celui qui viendra; et qu'alors le bien du service exige que je sois placé ailleurs. » (*Archives de la Marine.*)

(**10**) Lettres de Dalbarade à Trogoff, du 29 juin et du 6 juillet 1793.

(**11**) A sa lettre sur cet objet, Trogoff en joignit une du chef de station Duchesne-Gohet, qui, mieux que tous les discours, complétera l'idée que l'on peut se faire de la situation morale des équipages dans ce temps. Cette lettre émane d'un bon et brave marin qui, après avoir été matelot, maître, officier dans la marine marchande, lieutenant de frégate, avait été fait lieutenant au mois de juillet 1792, et devait être noté bientôt comme excellent républicain par les représentants du peuple. Voici le fait :

L'Aréthuse et *la Topaze*, dans leur croisière de Roussillon où elles étaient chargées de seconder les opérations du général Arnaud, ayant été chassées par des forces supérieures, avaient relâché à Marseille; mais Trogoff ne l'avait pas plutôt appris, qu'il leur avait envoyé l'ordre d'aller reprendre leur croisière à Port-Vendres. L'équipage de *la Topaze*, commandée par le lieutenant provisoire Gassin, s'était refusé à appareiller. Alors Duchesne-Gohet avait quitté un moment *l'Aréthuse* pour se rendre à bord de la frégate en révolte, et exhorter les mutins à rentrer dans le devoir, « leur rappelant qu'ils avaient tous juré de mourir pour la République. »

« Ce fut inutile, dit-il dans sa lettre à Trogoff, je n'en pus tirer que ces cris : *Nous ne partirons pas! Les frégates sont vendues! Nous ne voulons pas pourrir dans les prisons!* Ils ont fini par me huer, continue le commandant. Voilà les *farandoleurs*, les promeneurs des bonnets de la liberté dans les rues de Toulon ! Les voilà ces grands crieurs de *vive la nation* !... Des scélérats qui n'en sont que les ennemis les plus déclarés !... Plusieurs fois, dans la dernière croisière, ils ont tenté de la quitter. Un brig, un bateau, tout les épouvante; le nom seul d'Espagnol les fait trembler. Voilà les reptiles qui se qualifient de *sans-culottes* à la porte de

Digitized by Google

Toulon, et qu'à la mer on peut qualifier à juste titre de sans âmes et de lâches. Quand fera-t-on des exemples? Quand purgera-t-on la République des scélérats qui l'infestent, ou pour mieux dire, quand aurons-nous de sages lois?.. Un malheureux capitaine est à plaindre d'avoir sous ses ordres des corps sans âmes, la lie de la France! (*Section historique de la Marine.*) Le témoignage de Duchesne-Gobet ne saurait être suspect : c'était, nous le répétons, celui d'un vrai républicain.

Trogoff, en envoyant la lettre de Duchesne-Gobet au ministre, annonçait qu'il avait renouvelé l'ordre à *la Topaze* d'appareiller, et que, si elle n'y obtempérait pas, il était décidé à faire un exemple; qu'en attendant, il dépêchait à Port-Vendres la frégate *la Junon*, maintenant commandée par le lieutenant Goetche, pour y joindre *l'Aréthuse*, cette croisière étant indispensable. Mais, dès le lendemain, l'équipage de *la Topaze*, ayant, dit-il, reconnu sa faute, et s'étant disposé à continuer sa mission, il faisait savoir au ministre, qu'en raison des circonstances où l'on se trouvait, il pensait qu'il était bon d'user d'indulgence.

(**12**) Parmi eux, on comptait le capitaine de vaisseau Burgues de Missiessy, Toulonnais et frère du contre-amiral Edouard Thomas Burgues de Missiessy-Quiès, La Poype de Vertrieux, vieux capitaine de vaisseau retiré et ancien commandant des gardes de la marine à Toulon, et de Coriolis d'Espinouse, ancien chef d'escadre, aussi retiré du service, qui l'un et l'autre s'étaient distingués dans la guerre de l'indépendance d'Amérique; les officiers de marine de Simony de Broutières, de Simony cadet et Pasquier; l'ancien prévôt de la marine Dejean, qui allait bientôt reprendre ses fonctions usurpées par Barthélemy, le sous-chef des bâtiments civils de la marine Barallier, l'ingénieur Romain et le sous-ingénieur Enouf.

(**13**) De son côté, Chaussegros écrivait au ministre par une voie détournée : « Toutes les lettres que vous m'adressez sont ouvertes et plusieurs sont interceptées; il en est sans doute autant des miennes. » (*Lettre de Chaussegros à Dalbarade, du 23 juillet.*)

(**14**) *Révolution royaliste de Toulon*, par Gauthier de Brécy. Nous ne faisons que changer *je* en *il*, *nous* en *ils*.

(**15**) Cette déclaration fut faite le 12 août 1793. Il n'est guère besoin de dire que les chefs de la marine n'en furent pas les rédacteurs et qu'on ne leur laissa pas le soin d'en mesurer les termes, ni les appréciations générales; ils ne furent consultés que sur ce qui avait trait à la marine. Elle se terminait ainsi :

« Songez que nous avons à entretenir et à solder une garnison nombreuse, une armée navale, la masse entière des marins et des ouvriers de l'arsenal, et que tous les instants que vous perdrez sans nous faire passer, avec sûreté, les fonds nécessaires pour ces objets importants, ajoutent à la responsabilité rigoureuse qui pèse sur vous. Songez enfin que deux escadres formidables d'Angleterre et d'Espagne embrassent toute l'étendue de nos côtes, et que dans leurs calculs, peut-être, elles se flattent d'obtenir de notre détresse et de nos besoins ce que la trahison (des clubistes) devait leur livrer. Voilà, citoyen ministre, ce que les habitants de Toulon ont cru devoir vous exposer. Il y va du salut de la République et du vôtre; *réfléchissez sur la conduite que vous devez tenir;* et ne vous exposez pas, en différant trop de vous prononcer et surtout de venir à notre secours, au juste reproche d'avoir partagé la perfidie de nos calomniateurs, et au *danger d'avoir sacrifié volontairement une des plus importantes places de la République.* »

Cet avis était assez clair, et si c'étaient les trois chefs civils et militaires de la

Digitized by Google

marine qui avaient réussi à le glisser dans la déclaration, il n'y a de coupables que ceux qui n'y eurent point égard pour mettre obstacle à de mauvais desseins. Trogoff, Chaussegros et Puissant signèrent cette pièce, non comme membres votants du comité des sections, mais comme ayant assisté à la délibération. Leur signature devait être auprès du conseil exécutif le garant de la situation de la ville, et l'avis authentique des mesures extrêmes que l'on avait délibéré de prendre et qu'ils avaient eu tant de peine à faire suspendre.

Nonobstant cette déclaration d'ailleurs, Trogoff persista à correspondre, en son nom personnel, avec le conseil exécutif, et une lettre en date du 14 août, adressée à Dalbarade, se ressent de la lutte horrible qu'il subissait et du désespoir qu'il éprouvait de ne recevoir aucun ordre qui précisât franchement la ligne qu'il avait à suivre, de son indignation d'avoir été plongé, lui général *intérimaire*, dans cet inextricable guet-apens, tandis que le commandant en chef réel publiait à Paris des lettres contre lui. Aussi, après être entré dans quelques détails sur les nouvelles qui lui sont parvenues de la mer, il sort soudain des limites et des convenances qu'il avait su garder jusqu'alors vis-à-vis du commissaire général de la marine, et il lui lance cette boutade :

« Je ne sais pas, citoyen ministre, si vous avez le projet de jouer le même rôle avec moi que votre prédécesseur qui, le premier mois que j'ai commandé l'escadre, ne m'a écrit qu'une seule lettre. Depuis votre lettre du 22 juillet, je n'en ai reçu aucune de vous, quoique je vous en aie écrit, depuis le 18 juillet, dix assez importantes, sans compter celle-ci. Je ne tiens pas au commandement, comme vous le savez, puisque *depuis plus de quatre mois, je vous prie de nommer un chef à cette armée ;* mais je tiens et je tiendrai, pendant que je commanderai, à tout ce qui est dû à la place que j'occupe ; *de manière que si vous ne comptez plus correspondre avec moi, vous pouvez dire au conseil exécutif d'en nommer un autre.* »

Après cette sortie, Trogoff se plaignait amèrement du manque d'égards que l'on avait pour lui, et, rappelant avec quelque orgueil ses services, il demandait si c'était là le prix qu'on leur avait réservé. En vain on objecterait que Dalbarade adressait sans doute des lettres à Trogoff, qui étaient interceptées. Le conseil exécutif et le comité de salut public ne manquaient pas, comme on le verra, *de moyens secrets*, quand ils le voulaient, de faire parvenir les missives et d'entretenir des relations dans Toulon.

Les sectionnaires royalistes ne cessant pas de prêcher le désarmement total ou au moins partiel de l'escadre, une lettre de Trogoff, en date du 15 août, prouve qu'il ne montrait pas alors moins de fermeté que précédemment à s'opposer à cette mesure.

« Autant le chef d'une grande force, écrivait-il en faisant allusion à la déclaration du 12, doit se rallier à l'opinion publique qui l'entoure, *pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité des hommes qu'il commande avec les habitants des villes qui l'environnent*, autant doit-il s'opposer aux mesures que l'on voudrait prendre pour désorganiser ces mêmes forces, *qui n'appartiennent pas seulement aux terres et villes qui l'avoisinent, mais bien à la République entière ; ces mêmes forces ne doivent donc être diminuées que par un ordre du conseil exécutif provisoire de toute la République.* »

Certes celui qui déposait ces dernières lignes entre les mains des sectionnaires pour les transmettre au gouvernement républicain de Paris, montrait à cette heure une rare fermeté. Jean-Bon-Saint-André s'est bien gardé de publier cette lettre à la suite de son rapport. Mais poursuivons :

« C'est d'après ces principes que je crois de mon devoir de vous prévenir que,

Digitized by Google

vu la disette de vivres et d'argent, il a été déjà fait la motion de désarmer l'armée navale ou au moins une partie; vous sentez que *je me suis opposé à de pareilles mesures*; j'ai profité de cette occasion pour déclarer au comité général que si l'on prenait cette mesure, je remettrais l'armée navale entre les mains de ceux qui la prendraient. On me répondit qu'elle n'aurait pas lieu; mais, comme il est possible qu'elle se renouvelle, *surtout si l'on ne peut tirer des vivres ni des espèces d'aucun endroit*, il est très-essentiel que le conseil exécutif se prononce là-dessus d'une manière qui puisse être rendue publique et qui *mette la responsabilité du chef à couvert d'une mesure qu'il n'aurait pas été en son pouvoir d'empêcher. Le conseil exécutif et le ministre de la marine peuvent être assurés que je m'opposerai de toutes mes forces au désarmement des vaisseaux de la République;* mais je dirai aussi, avec la même franchise, que le conseil exécutif doit s'occuper essentiellement et des vivres et de l'argent dont l'armée navale peut avoir besoin, et *considérer qu'une querelle d'opinion ne doit pas être une raison pour abandonner des forces qui appartiennent à la République tout entière.* Je préviens la République qu'un désarmement, même partiel, est impossible. Il serait très-impolitique de faire aucun desarmement, l'armée navale étant la plus grande force que l'on puisse opposer aux ennemis de la République. » (*Archives de la Marine.*)

(**16**) « Citoyen ministre, le comité général des sections de Toulon m'a fait prier à midi de passer au lieu de ses assemblées. Je m'y suis rendu tout de suite, et j'y ai trouvé une lettre à mon adresse, contresignée de vous En ayant fait la lecture, je vous avouerai que j'ai été fort surpris d'en voir le contenu, parce que le contre-amiral Truguet doit savoir que je suis le maître de porter mon pavillon sur le vaisseau qui me fait plaisir. (Il citait, à l'appui, l'article 20 du règlement du 9 janvier 1793 sur les pavillons et marques de commandement, qui lui donnait réellement ce droit.)

« Actuellement que je vous ai expliqué tout le droit que j'ai de porter le pavillon de commandement à bord de mon vaisseau, vous me permettrez une *petite discrétion :* comment se fait-il que le contre-amiral Truguet, qui doit connaître les lois, se permette de vous informer de la translation du pavillon de commandement du vaisseau *le Tonnant* au vaisseau *le Commerce-de-Marseille ?* (C'est donc par erreur que M. Jurien de La Gravière, dans ses *Études sur Nelson, Jervis et Collingwood*, publiés dans une revue, puis en volume, sous le titre impropre de *Guerres maritimes sous la République et sous l'Empire*, ayant parlé incidemment de ce vaisseau, a dit *qu'il avait porté le pavillon du vice-amiral Truguet* et celui du contre-amiral Trogoff. C'est aussi par erreur qu'il a fait de Truguet un vice-amiral à cette époque.) On ne peut voir son observation que sous deux points de vue : le premier est que le contre-amiral Truguet veut avoir l'air, auprès du ministre de la marine, de commander une armée qu'il avait demandé à abandonner, et qu'il a effectivement abandonnée depuis quatre mois et demi, puisque je n'ai reçu qu'une seule lettre de lui depuis le départ qu'il avait *sollicité* de votre prédécesseur, *dans un temps où il venait d'être rendu un décret qui défendait aux fonctionnaires publics d'abandonner leurs postes; et cette loi était plus de rigueur pour lui que pour tout autre, puisque l'escadre qu'il avait ramenée avait besoin d'être désarmée pour se réparer et être réarmée ensuite.* Le second point de vue sous lequel on peut envisager le rapport qu'il vous a fait, est fondé sur la crainte qu'il aurait que le conseil exécutif ne voyant plus son pavillon à bord du *Tonnant*, ne supprimât *le traitement qu'il croit lui être dû comme commandant en chef, pendant qu'il est à Paris, à l'abri de toutes les fatigues et de tous les désagréments qu'il aurait infailliblement éprouvés*

Digitized by Google

ici, comme je l'ai fait depuis quatre mois et demi. Je me borne à ces deux réflexions : je crois *qu'elles suffiront pour vous éclairer*. Votre lettre, citoyen ministre, me rappelle *tout ce que j'ai souffert, tout ce que je souffre, et puis souffrir encore*, dans une place qui ne m'appartient pas et qui devrait être remplie *par un homme qui devrait se faire un point d'honneur d'être à son poste. C'est ce que je vous ai plusieurs fois mandé : veuillez donc l'envoyer ici*. Alors j'espère que *vous voudrez bien me donner un congé*, car je vous dirais, comme je l'ai déjà fait dans ma lettre du 26 juin, qu'il serait très-impolitique de me faire rester ici sous les ordres d'un autre, après avoir commandé autant de temps et dans des moments aussi épineux l'armée de la République. Je vous dirai même, avec la franchise que vous me connaissez, que jamais je ne servirai en sous-ordre avec le contre-amiral Truguet. Voilà ma profession de foi. Je commande depuis près de trois ans : *il est temps que je me repose un peu, ou que je sois employé ailleurs*. Comme, *d'après les circonstances*, il est possible, citoyen ministre, que mes lettres du 14 et du 15 courant ne vous soient point parvenues, je vous en fais passer copie. Vous verrez, par elles, *combien ma place est pénible, et tout ce que j'ai souffert depuis que je suis ici*. TROGOFF. » (*Archives de la Marine*.)

CHAPITRE XVII.

(1) Aux pouvoirs des deux députés pour demander la libre circulation des subsistances, les hommes scrupuleux du comité, ceux qui n'avaient aucune mauvaise arrière-pensée, et souffraient de l'extrémité cruelle à laquelle leur ville était réduite, avaient fait ajouter ce paragraphe : « Le comité, autorisé par des pouvoirs illimités, s'en rapporte à la prudence, à la sagesse et aux lumières des sieurs Cezan et Labat, pour remplir leur mission à la satisfaction des habitants de Marseille; il espère qu'en réclamant des secours des puissances étrangères, *elles n'imposeront pas des conditions incompatibles avec l'honneur*. »

(2) On y remarque cette phrase, qui dit assez qu'Abeille n'agissait qu'au nom d'une faction occulte : « Votre Excellence approuvera sans doute que, *dans ces circonstances orageuses, les pouvoirs n'aient pas été donnés d'une manière plus explicite, et que les députés aient été chargés d'en développer eux-mêmes l'étendue et le véritable sens*. »

(3) Pièce datée de Toulon, le 24 août 1793, l'an 1er du règne de Louis XVII. Elle est signée : Imbert, *président* (*le capitaine provisoire de l'Apollon*); François Reboul, *vice-président* (*notaire royal*); J. Mourgues, *secrétaire* (*commis de négociant*); La Poype-Vertrieux (*ancien capitaine des vaisseaux du roi*); Marie-Joseph de Vialis (*maréchal de camp, ancien constituant*); Baudeuf (*procureur*); Bertrand (*ancien procureur*); Richard (*qualité inconnue*); Barthélemy (*il y avait plusieurs individus de ce nom dans les sections*); Bonnegrace (*bourgeois*); Mathieu Gabert et Antoine Gabert (*maîtres d'équipage*); Geay (*médecin*).

Ce n'est point Trogoff, comme on le voit, qui parle à l'armée navale, en une aussi grave affaire que l'adoption d'un nouveau gouvernement et le retour à la monarchie; il était déjà sans doute atteint de la *goutte* dont parlent les *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Toulon en 1793*, atteinte arrivée fort à propos pour

Digitized by Google

expliquer son entier silence dans toutes les mesures, dans tous les actes du comité. *La goutte l'empêcha donc de signer.* Le commandant de l'arsenal, dont le courage allait paraître un moment faiblir, ne signe pas non plus cette proclamation; il en est de même de l'ordonnateur civil Puissant de Molimont; aucun d'eux ne proteste publiquement, il est vrai; mais Puissant explique ainsi ce silence dans les diverses circonstances de cette phase nouvelle de l'insurrection : « Il y eut défense de troubler l'acte souverain du peuple, *sous peine d'être puni, dans les vingt-quatre heures, militairement.* Cette défense fut affichée partout, dans l'arsenal, à ma porte; elle me fut intimée publiquement; je fus gardé à vue par des émissaires affidés, par mes propres gendarmes, et consigné à toutes les portes. »

(4) « Il n'éprouva, dit Puissant de Molimont, de la part de Trogoff, ni opposition, ni contrariété. » Ce qui démontre suffisamment que Trogoff, cet homme ordinairement si jaloux de l'autorité qu'on lui avait confiée, se considérait alors comme démissionnaire, ou privé de son libre arbitre.

(5) *Mémoires de Puissant de Molimont.*

(6) La rade et l'arsenal de Toulon contenaient alors, tant armés qu'en armement ou désarmés, vingt-neuf vaisseaux de ligne, un vaisseau en construction, vingt-un autres bâtiments, et, sur les chantiers, deux frégates.

Les vaisseaux étaient : — 1° *le Commerce-de-Marseille*, de 118, doublé en cuivre, nouveau vaisseau amiral de l'armée navale et chef-d'œuvre de construction sous tous les rapports, duquel Villeneuve-Cananille, major général de cette armée, et la plupart des officiers étaient absents, et qui devait être confié prochainement, par le comité toulonnais, au capitaine Pasquier; ce vaisseau en rade; — 2° *le Tonnant*, de 80 canons, naguère vaisseau amiral, dont le capitaine de pavillon Blanquet Du Chayla avait suivi de près le contre-amiral Truguet à Paris, et qui était pour le moment commandé par le capitaine de vaisseau en second Amielh, passé de la marine du commerce dans celle de l'État sous le règne de Louis XVI, comme lieutenant de frégate, puis capitaine de brûlot, après la guerre d'Amérique, et trouvé lieutenant de vaisseau par la révolution; ce vaisseau aussi en rade; — 3° *le Duguay-Trouin*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine de vaisseau Cosmao-Kerjulien, sorti de la marine du commerce et entré comme sous-lieutenant de vaisseau dans la marine de l'État, en 1786; — 4° *le Centaure*, de 74, armé et en rade, destiné à son ancien commandant le contre-amiral Burgues de Missiessy, et que commandait provisoirement Joseph Causse, frère du maître d'équipage qui avait soulevé l'arsenal en 1789, successivement mousse, novice, matelot, bosseman, contre-maître, premier maître, capitaine de flûte, sous-lieutenant de vaisseau de 1786, lieutenant en 1792, et capitaine du 8 février 1793; — 5° *le Généreux*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Cazotte, ancien lieutenant de port; — 6° *l'Apollon*, de 74, armé et en rade, commandé provisoirement par Lebret d'Imbert; — 7° *l'Entreprenant*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine de vaisseau Boubennec, passé dans la marine de l'État, comme sous-lieutenant, en 1786; — 8° *le Scipion*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Goy de Bègues, officier de l'ancien grand corps; — 9° *l'Orion*, de 74, armé et en rade, commandé par Puren-Keraudrin, successivement officier de l'ancienne Compagnie des Indes, enseigne de port, capitaine de brûlot, lieutenant de vaisseau, et capitaine de vaisseau du 1er janvier 1793; — 10° *le Héros*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Haran, provenant des sous-lieutenants de l'organisation du

Digitized by Google

maréchal de Castries; — 11° *le Destin*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Eyraud, d'une origine semblable; — 12° *l'Heureux*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Gavoty, provenant de l'ancien grand corps, où il était lieutenant de vaisseau en 1786; — 13° *le Patriote*, de 74, doublé en cuivre, armé et en rade, commandé par Pierre Bouvet père, successivement officier dans la marine marchande, lieutenant de frégate, capitaine de brûlot, lieutenant de vaisseau dans la marine royale, et passé capitaine depuis 1792 (Le commandant du *Patriote* avait à son bord, en qualité d'enseigne non entretenu, Pierre Bouvet son fils, destiné à une glorieuse carrière); — 14° *le Suffisant*, de 74, armé et en rade, commandé par le capitaine Racord, ancien maître pilote, passé officier à la création des sous-lieutenants de vaisseau en 1786; — 15° *le Thémistocle*, de 74, nouvellement construit à Lorient, armé et en rade, commandé par le capitaine Duhamel du Désert, lieutenant dans l'ancien grand corps; — 16° *le Pompée*, de 74, nouvellement construit à Toulon, armé et en rade, commandé par Poulain, ancien officier de port, puis sous-directeur du port de Toulon, ayant le rang de major de vaisseau en 1790, fait capitaine de vaisseau en 1791; — 17° *le Tricolore* (l'ancien *Lys*), de 74, armé et en rade, commandé, en l'absence de Brueys d'Aigalliers, par le capitaine en second Pourquier, sorti de la marine marchande et entré comme sous-lieutenant dans celle de l'État, par suite de l'organisation passagère du maréchal de Castries; — 18° *le Commerce-de-Bordeaux*, de 74, armé et en rade, monté par le contre-amiral Saint-Julien, qui avait pour capitaine de pavillon Barberet, ancien officier bleu ou de port; — 19° *le Triomphant*, de 80 canons, mis en armement pour le contre-amiral de Martel, dans l'arsenal; — 20° *le Puissant*, de 74, en armement, dont le commandement était destiné au Toulonnais Féraud, successivement mousse, novice, matelot, contre-maître, maître, passé comme sous-lieutenant dans la marine royale par suite de l'organisation de 1786, lieutenant en 1791, capitaine de vaisseau du mois de février 1793; ce vaisseau encore dans l'arsenal; — 21° *le Languedoc*, de 80 canons, désarmé, en réparation dans l'arsenal; — 22° *le Sans-Culotte* (l'ancien *Dauphin-Royal*), vaisseau tout neuf de 118 canons, non armé, ni mâté, ni gréé, dans l'arsenal; — 23° *le Censeur*, de 74; — 24° *la Liberté* (l'ancien *Souverain*), de 74; — 25° *le Conquérant*, de 74, ayant besoin de réparations; — 26° *le Mercure*, de 74; — 27° *le Dictateur*, de 74; — 28° *le Guerrier*, vieux vaisseau de 74; tous les six aussi, non armés, dans l'arsenal; — 29° *l'Alcide*, de 74, vieux vaisseau alors abandonné dans le port, mais que la République, dans ses catastrophes navales, devait remettre à la mer; — 30° un vaisseau, de 74 canons, était en outre en construction fort avancée.

Les frégates armées et en rade étaient : — 1° *l'Aréthuse*, de 40 canons de 18, nouvellement construite à Brest, qui avait fait l'expédition de Sardaigne sous les ordres de Bouvet père, et qui était en rade de Toulon, sous le commandement de Duchesne-Gohet; — 2° *la Perle*, de 40 canons de 18, qui après avoir été jetée à la côte de Corse, et avoir couru risque d'y périr, était entrée en rade de Toulon et restée sous le commandement du lieutenant Van-Kempen; — 3° *la Topaze*, portant 32 pièces de 12, commandée par le lieutenant *provisoire* Gassin, créature et protégé du club des Adorateurs de l'Égalité; — 4° *la Sérieuse*, de 32 pièces de 12, commandée par le lieutenant de vaisseau Mauric, passé, de la maistrance et de la marine du commerce, sous-lieutenant dans l'organisation de 1786; — 5° *l'Aurore*, de même force, commandée par Jonquier, plus récemment encore devenu officier dans la marine de l'État; — 6° *l'Alceste*, aussi de 32 canons, commandée par Thomas Marquesy, passé, de la maistrance, officier des classes, sous le règne de Louis XVI, puis compris comme lieutenant de vaisseau dans l'organisation de 1791. Il y avait

Digitized by Google

encore en rade la corvette *la Poulette*, portant vingt-six pièces de 8, commandée par le lieutenant Fargharson-Stuart, précédemment sous-lieutenant de l'organisation de 1786; la flûte *le Mulet*, de quatre cent cinquante tonneaux, commandée par André-Hector Moreau, ancien officier du commerce, devenu sous-lieutenant de vaisseau, et dernièrement fait lieutenant par les représentants du peuple Pierre Bayle et Beauvais; et le brig-aviso *le Tarleton*, commandé par Maselet, ancien maître à bord des vaisseaux, depuis peu fait officier. Les bâtiments de guerre en rade devaient porter un ensemble d'environ quatorze mille sept cents hommes d'équipage; mais beaucoup de ceux-ci étaient à terre. Les frégates et corvettes *l'Iphigénie*, de 36, *la Caroline*, de 24; *l'Auguste*, de 24; *l'Alerte*, de 18; *la Lutine*, de 32; *la Bélette*, de 24; *la Prosélyte*, de 24, *la Moselle*, de 20; et deux bâtiments de 18, *la Sincère* et *l'Amulette*, étaient désarmées ou en armement dans l'arsenal. Enfin, deux frégates étaient sur les chantiers, et deux prises anglaises faites dans la guerre de l'indépendance d'Amérique, *l'Iris* et le *Montréal*, étaient employées comme poudrières.

(7) Cette déclaration était signée : Baudeuf (*procureur*), *président;* Reboul (*notaire*), *vice-président;* Raynaud (*bourgeois*), *secrétaire;* La Poype-Vertrieux (*capitaine de vaisseau retiré*); Deydier cadet; Andrieu; Vialis (*le capitaine de vaisseau retiré* ou *le maréchal de camp*); Barthélemy; Possel (*ancien capitaine de vaisseau*); Fournier (*négociant*); Grival; Baptiste Devant; Antoine Gabert (*maître d'équipage*); Porte; Saffre (*calfat dans l'arsenal*); Cadière (*commissaire de la municipalité*); Garibout; Boullement (*lieutenant colonel du génie*); Ferrand (*ancien commissaire du roi à l'arsenal*); Chaussegros (*commandant des armes*); Burguès (*probablement l'ancien capitaine de vaisseau de ce nom*); Richaud (*négociant*), tous deux *commissaires de la municipalité;* Meifrund (*ancien chancelier du consulat d'Alger, ex-constituant*), *président de la municipalité;* Bertrand (*ancien procureur*); et Sicard (*trésorier des invalides*).

Le nom de Chaussegros, obtenu par la contrainte, se trouvait confondu parmi ceux des signataires de cette pièce; mais on n'avait pu ni par la violence, ni autrement, obtenir celui de Trogoff dans un acte qui, sans lui pourtant, manquait presque de toute valeur, dans un acte de remise d'une escadre dont ce contre-amiral était encore en *droit* le commandant en chef. Il est impossible de nier l'évidence : Trogoff, ce courageux marin, que les *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en* 1793, ont peint souffrant et *goutteux*, mais qui était à n'en pas douter, nous le répétons, séquestré par le comité, et peut-être par ce d'Imbert qui le représente pourtant comme un zélé royaliste, afin de donner sans doute une apparence de sanction de sa part aux délibérations du comité et du conciliabule royaliste, Trogoff, ferme, inflexible, ne signe pas l'espèce de vente à réméré de son escadre aux Anglais qu'il déteste et dont le manque de foi lui est dès longtemps connu. Trois ou quatre vieux officiers retirés, un maître d'équipage, un calfat, voilà les marins qui ont signé, avec Chaussegros, l'aliénation de la flotte et de l'arsenal; et encore peut-on être fondé à croire que la signature de Chaussegros, tout au moins extorquée par la violence, pouvait être un faux commis pour la satisfaction des Anglais, inquiets de ne voir aucun des chefs supérieurs de la marine participer à cet acte; on est fondé à le croire par cette réticence du baron d'Imbert se plaignant de son mauvais vouloir pour les royalistes : « Malheureusement le commandant de la marine... Ici ma plume s'arrête; que l'impartiale histoire me pardonne cette réticence; cet officier fut mon camarade, il ne vit plus!... » Peut-être aussi Chaussegros ne s'était-il laissé arracher sa signature, qu'en raison de la mention faite sur la déclaration de l'*inventaire* de l'arsenal, dont il pouvait se croire encore responsable.

Digitized by Google

(8) Puissant de Molimont, à qui nous empruntons ces détails, assure que Saint-Julien fut, durant ces trois jours de crise, dans un état presque continuel d'ivresse et d'inaction. Ce n'est pas, il est vrai, ce que disent les historiens anglais et les royalistes qui ont écrit sur l'affaire de Toulon. Ils prétendent qu'il prit des dispositions qui répandirent la consternation dans la ville, qui forcèrent les habitants d'armer la batterie fermant l'entrée de la vieille Darse, celles de la Grosse-Tour, des forts Saint-Louis et La Malgue, et de mettre en action les forges à rougir les boulets; et qu'il avait approvisionné les forts de la gauche du port dans le but de s'opposer à l'entrée des alliés. Mais Puissant de Molimont attribue à d'autres qu'à lui ces déterminations énergiques. Ce furent les commandants Cosmao-Kerjulien, Duhamel du Désert, Bouvet, Boubennec, Duchesne-Gohet et nombre d'autres officiers, appuyés en cette circonstance par les équipages, qui montrèrent la ferme intention de s'opposer à l'entrée de l'ennemi. Les 24, 25 et 26 août, dit-il, rien n'empêchait Saint-Julien de faire entrer dans la vieille Darse ou port marchand, un vaisseau ou une frégate pour s'en emparer, et d'y faire filer une force imposante. Le capitaine Duhamel du Désert offrit pour cet objet son vaisseau *le Thémistocle*, mouillé très-près de la chaîne, lequel fut quatre jours et quatre nuits en branle-bas continuel de combat, attendant l'ordre de Saint-Julien qui promettait sans cesse et n'aboutissait à rien. Plusieurs des autres vaisseaux se tenaient aussi sur le branle-bas.

(9) *Jame's Naval History.*

(10) Les dispositions prises par la ville et la résolution qu'elle avait manifestée d'entrer en guerre ouverte avec les vaisseaux, avaient un peu modifié les opinions sur certains bords. La copie d'une lettre adressée à Dalbarade, que nous avons trouvée aux *Archives de la Marine*, quoique faite dans un esprit de grossière partialité pour quelques-uns, et de dénonciation méchante contre quelques autres, donne néanmoins une certaine idée des manifestations qui eurent lieu, dans cette circonstance, sur l'escadre :

« Comme Saint-Julien (dit cette pièce dont l'original émanait évidemment d'un de ceux qui prirent la fuite avec ce contre-amiral) mettait de l'acharnement à ne pas laisser entrer les Anglais, malgré l'opposition des sections et des forts, et enfin de tous les traîtres, il demanda lui-même le vœu de tous les vaisseaux, et le voici :

« *Le Thémistocle*, commandé par Duhamel du Désert, *noble*, se défendra vigoureusement, et fera feu de tous côtés.

« *Le Généreux*, commandé par Cazotte, se défendra plus vigoureusement, et demande à s'embosser sous la ville.

« *L'Apollon* se défendra vigoureusement, et guerre à l'Anglais! — Il était commandé par le *noble* Imbert, absent alors de son bord *.

« *L'Orion* demande un roi, et guerre aux Anglais, si la majorité la demande.

« *L'Entreprenant*, commandé par *le vieux et sot* Robenec, lieutenant de vaisseau **, fait le même vœu.

« *Le Patriote*, commandé par Bouvet, guerre à l'Anglais; paix entière avec Toulon.

* Cela donne un démenti formel au baron d'Imbert qui dit, dans sa brochure, qu'il avait réussi à faire arborer la cocarde et le pavillon blanc sur *l'Apollon*.

** Il n'y avait pas de lieutenant de ce nom sur *l'Entreprenant*, ni même sur l'escadre. L'auteur de la lettre veut sans doute parler du capitaine Boubennec, capitaine de vaisseau sur *l'Entreprenant*, qui n'était ni si vieux ni si sot qu'il le dit et dont nous avons, d'ailleurs, exposé en peu de mots, page 541, les services antérieurs.

Digitized by Google

« *Le Scipion*, commandé par de Gois (Goy de Bègue), demande un roi.

« La frégate *l'Aréthuse*, commandée par le brave républicain Duchesne, demande la république une et indivisible, guerre à l'Anglais et aux ennemis de la France, jusqu'à ce qu'elle en ordonne autrement, et paix entière avec *leurs* frères de Toulon, s'ils sont dans les mêmes sentiments.

« Je n'ai pu me procurer le vœu que de ces seuls vaisseaux ; mais il me suffit de vous dire que tous les autres pensaient assez de même, à l'exception de *l'Aréthuse*, et de *la Topaze*, commandée par Gassin, lieutenant de vaisseau. »

On devinerait difficilement ce qu'il aurait fallu pour satisfaire l'auteur de cette lettre, qui ne paraît pas même applaudir au vœu du *Thémistocle*, du *Généreux* et de *l'Apollon*, qui voulaient défense vigoureuse, guerre à l'Anglais, et feu de tous côtés; on le devinerait difficilement, s'il n'ajoutait, après le nom de Gassin, lieutenant de vaisseau dont il fait l'éloge : « *Il a fui avec son équipage.* » C'est une semblable conduite sans doute qui devait valoir à Saint-Julien les louanges de cet *anonyme*, car la copie de lettre ne porte que le certifié conforme de Dalbarade.

(**11**) *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon.*

(**12**) C'est là, à peu de chose près, ce que dit Puissant de Molimont. Un autre auteur dit que le comité voulut faire une dernière tentative de conciliation, et envoya quelques-uns de ses membres auprès des commissaires de l'armée navale qui venaient de se réunir, sur le quai, à ceux que l'on n'avait pas introduits, et se disposaient à se rembarquer ; qu'on leur exposa qu'un refus obstiné de leur part et une fierté déplacée pouvaient compromettre le salut de Toulon et celui de la France entière ; l'auteur ajoute que quelques-uns laissèrent entrevoir des signes d'approbation, mais que les autres furent sourds aux instances les plus pressantes. (*Exposé des évènements de Toulon, depuis le 12 juillet jusqu'à l'entrée des escadres combinées.*)

(**13**) Qui faisait arborer ce pavillon? qui faisait donner ce signal? Le comité seul, selon nous, comme nous l'avons dit, et suivant l'étude approfondie des faits ; mais c'était Trogoff, revenu soudain et non moins à propos qu'il en avait été atteint, de son attaque de goutte, selon les écrivains royalistes, échos du bruit que le comité et leur parti avaient eu intérêt à répandre ; c'était aussi Trogoff, selon la plupart des historiens de la révolution, qui, forts de cet écho trompeur, n'hésitèrent plus à accepter le rapport de Jean-Bon-Saint-André, tout grossièrement imposteur qu'il fût d'un bout à l'autre. Dans les écrits des uns comme dans ceux des autres, Trogoff ne fait que paraître et disparaître ; c'est une ombre insaisissable, une fantasmagorie, un rêve. Le lieutenant Van Kempen, chez les auteurs royalistes, a une bien autre consistance que le commandant en chef de l'armée navale, un moment avant, un moment après, et même pendant cette opération ; on le voit clairement, il est palpable ; c'est lui qui ne s'est pas rallié au pavillon de Saint-Julien, c'est lui qui s'est tenu aux ordres du comité, entre les deux chaînes ; c'est à lui d'abord que les royalistes ont fait honneur de la résistance. Trogoff n'est qu'un comparse que le parti exploite pour l'utilité du moment, et pour que le pavillon de commandement et les signaux de la frégate *la Perle* acquièrent une valeur que le lieutenant de vaisseau ne pouvait leur communiquer par lui-même. Et puis, l'amiral anglais, inquiet de l'opposition que l'on supposait que ferait Saint-Julien, avait demandé si l'on s'était du moins assuré de l'assentiment du commandant en chef légal ; et ceux qui lui avaient bien pu dire *que le pavillon blanc était arboré dans la ville*, quand le pavillon de la République flottait encore partout ; *que Louis XVII était*

Digitized by Google

reconnu, quand sa proclamation était encore une affaire de conciliabules et, en tout cas, un sujet fort en litige, ceux qui avaient tenu ce langage, avaient dû s'exprimer avec la même fermeté de mensonge sur Trogoff, pour enlever tout prétexte d'hésitation à l'amiral anglais. Du reste, une fois le pavillon de commandement arboré sur *la Perle*, et le signal de ralliement fait, plus de Trogoff! Le goutteux s'en retourne comme il était venu, sans qu'on le voie, et il n'en sera désormais question que dans un autre moment opportun pour le parti, lorsque le siége sera terminé et que les misérables débris de l'escadre de Toulon glisseront sur les mers, avec le pavillon blanc, à côté des armées navales étrangères.

Voici ce que dit Puissant de Molimont (quoique, par des motifs d'égoïsme et en vertu de cette maxime : *Chacun pour soi dans ce monde*, il se montre très-peu bienveillant pour Trogoff) : « J'avais encore espoir dans la frégate *la Perle*, commandée par Van Kempen, dont l'équipage et la garnison étaient patriotes, disciplinés, et de la meilleure volonté, et j'attendais avec pleine confiance l'effet de mes demandes répétées pour faire rendre justice à cet officier. La frégate *la Perle* était derrière le Contrôle. *Je la fis placer et laisser là* (ainsi ce ne serait pas à l'incitation de Trogoff qu'elle ne se serait pas réunie à Saint-Julien; elle n'aurait pas même pris cette position de son propre mouvement), parce qu'elle pouvait, au besoin, garder la porte de l'arsenal, faciliter et protéger un coup de main, et offrir un lieu sûr de détention. L'injustice révoltante faite, sans doute par erreur, à Van Kempen, l'indigna et le fit chanceler (l'injustice et non Trogoff, dont il n'est pas encore question); et, le 26 août, il accepta le grade de capitaine de vaisseau et de pavillon du général Trogoff, *qui lui fut offert par les révoltés**. » Est-ce clair? *Le pavillon du général offert par les révoltés* et non par le général lui-même. Il y avait un pavillon amiral, personne n'en doute, mais un amiral, toutes les preuves se réunissent pour démontrer qu'il n'y en avait point. La brochure de Puissant nous fournirait encore, sans qu'elle y essaie pourtant et tout au contraire, bien d'autres témoignages péremptoires en faveur de Trogoff; mais nous croyons en avoir donné assez.

Le document manuscrit et confidentiel duquel nous avons extrait le vœu des vaisseaux, après avoir mêlé superficiellement et comme pour satisfaire au bruit, répandu à dessein, que Trogoff avait fait hisser lui-même le pavillon de commandement, dit : « Ce fut Van Kempen qui alla en parlementaire auprès de l'Anglais, et ce fut lui, dit-on aussi, qui livra l'armée française**. »

Et quant au rapport de Jean-Bon-Saint-André, dans lequel tant d'auteurs ont puisé leur opinion, il n'est pas inutile de faire observer immédiatement qu'il ne dit absolument rien de l'affaire du pavillon arboré sur *la Perle*, et qu'il n'accuse Trogoff que sur des présomptions vagues et générales. D'autre part enfin, si des acteurs de l'armée conventionnelle, comme le futur duc de Bellune, par exemple, ont parlé de Trogoff avec l'opinion vulgaire, on peut leur répondre hardiment qu'ils ne sont pas un renseignement acceptable à cet égard, puisque absents alors du théâtre de l'événement, il ne leur en put parvenir que des bruits ou fort incertains, ou fort intéressés et partiaux, c'est-à-dire mensongers.

(**14**) Le document manuscrit auquel nous avons emprunté le *vœu des vaisseaux*, dit qu'il en resta quatre dans la grande rade : 1° *le Duguay-Trouin*; 2° *le Commerce-de-Marseille*, commandé par l'équipage seulement; Villeneuve, major de l'armée, capitaine de vaisseau, *noble*, Graff, aide-major, et Drieux, lieutenant en

* *Toute la France a été trompée sur l'événement de Toulon*, brochure, par Puissant, page 50.

** *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

pied, étant absents de leur poste; ce vaisseau, dit le document, voulait faire feu de tous côtés; 3° *le Commerce-de-Bordeaux*, commandé par Saint-Julien; 4° *le Tonnant*, resté à son poste, parce que tout son équipage était à terre.

Ce ne fut nullement le capitaine Elphinstone, du vaisseau anglais *le Robuste*, comme le prétendent les auteurs anglais, qui détermina le mouvement de retraite des vaisseaux français, en annonçant, par un pavillon de trêve, que ceux de ces vaisseaux qui n'entreraient pas dans le bassin intérieur et n'auraient pas débarqué leurs poudres, seraient traités en ennemis. Ce ne fut même que dans la nuit du 27 au 28, après encore beaucoup d'incertitudes, qu'instruit par un nouveau message de ce qui s'était passé, l'amiral Hood n'hésita plus à faire débarquer des troupes au port des Ilettes, assez loin de l'entrée de la rade pour qu'elles ne fussent pas exposées au feu des batteries qui, quelques heures auparavant, étaient encore au pouvoir des équipages de Saint-Julien.

Lebret d'Imbert dit que le conseil de guerre, tenu à bord du *Victory*, avait décidé formellement qu'on n'entrerait point; mais que des dépêches que, lui d'Imbert, il reçut du contre-amiral Trogoff, par lesquelles ce dernier lui donnait l'assurance positive de se rendre en grande rade aussitôt que l'armée anglaise ferait un mouvement pour entrer, ainsi que la proposition qu'il fit, toujours lui d'Imbert, de se mettre en personne à la tête des troupes, déterminèrent l'amiral Hood à prendre sur lui de passer outre, malgré la décision du conseil. En tout cela, Lebret d'Imbert a menti avec son impudence habituelle : il a inventé les dépêches de Trogoff, de qui il ne dira plus rien désormais, et son commandement des troupes anglaises de débarquement. Nous ne refusons pas à d'Imbert la part de rôle infâme qu'il a jouée et qu'il revendique; mais nous voyons très au juste à quelles limites elle s'arrête. Trogoff n'annonça point qu'il se rendrait en grande rade, où, dans tous les cas, avec le pavillon républicain, il aurait été beaucoup plus inquiétant que rassurant pour les Anglais qui avaient demandé l'évacuation de cette rade, et il ne s'y rendit pas en effet.

(**15**) C'est à tort que les auteurs anglais, particulièrement James et Brenton, ont placé en masse au 27, le débarquement, la prise de possession du fort La Malgue et l'entrée de l'escadre britannique.

(**16**) Telle fut la conduite de l'homme dont Jean-Bon-Saint-André allait bientôt vanter *la patriotique action*, mais qui, peu après, n'en fut pas moins frappé d'une juste destitution, ce dont les historiens de la révolution, s'en tenant pour la plupart à ce que le *Moniteur* ou les journaux contemporains leur ont appris par lambeaux, ne se sont pas même aperçus. Et voilà comment ces auteurs ont généralement écrit l'histoire, en ce qui concerne la marine.

(**17**) *Histoire du royaume de Naples*, par le général Coletta.

(**18**) Le contre amiral Édouard-Thomas Burgues de Missiessy-Quiès s'était considéré, depuis le 25 août, comme hors de service, et n'attendait que le moment favorable pour passer en pays neutre. C'est ce qui résulte d'un arrêté des consuls qui plus tard le rétablit sur les cadres de la marine.

(**19**) Quelques commandements particuliers et de surveillance furent laissés à des officiers français, en général à ceux qui étaient réputés pour leur royalisme. Le capitaine de vaisseau Simony de Broutières l'aîné fut nommé major général de la

Digitized by Google

marine à la place du capitaine de Castellan, mis en état d'arrestation; le commandement du vaisseau *le Commerce-de-Marseille*, où Trogoff ne paraissait plus, fut donné au capitaine Pasquier; celui de *la Topaze*, abandonnée par Gassin, au capitaine de Grasse-Limermont; celui de *l'Aréthuse* à Cazotte; les rondes de port furent souvent confiées à d'Imbert, Simony de Broutières cadet et Possel. Néanmoins il y eut des officiers chargés de rondes de port, qui étaient loin d'être voués à la cause des royalistes et surtout de l'étranger. Ils croyaient accomplir un devoir, en veillant à la sûreté des vaisseaux français. Les *Archives de la Marine* possèdent un *Etat nominatif des ci-devant officiers de marine qui ont fait leur service pendant le séjour des Anglais.*

(20) Le capitaine Cosmao, ancien commandant du *Duguay-Trouin*, s'était évadé de Toulon, le 15 septembre, et ce ne fut que de cette manière qu'il évita un sort semblable à celui de ses camarades restés, comme lui, le plus longtemps possible sur les vaisseaux.

(21) Les capitaines Bouvet père et Boubennec, les lieutenants Couppé-des-Essarts, Prévost de La Croix jeune, Drieux, Louvet, Petit, Grenon, Blandin, Joseph-Marie Moreau, Grenlaw, Rainfroy, les enseignes non entretenus Dubuisson, Lemarchand, Cortik, Denniée, Mancel, Pierre Bouvet fils, Guingant, La Fond, Landry, Cavoleau, Duperron, Macé, Derennes, Lesseignes, Le Boucher, Buessart, Maiol, Harrivet, Quintin, Marais, Le Hennaff, Porchet, Desjarres, furent incarcérés. Le lieutenant Etienne-Marie Fichet (de Saint-Brieuc) et l'enseigne Jean-Marie de L'Écluse (d'Audierne), conduits devant le tribunal révolutionnaire de Paris, furent condamnés et exécutés le même jour 21 janvier 1794. Un seul des officiers revenus sur ces vaisseaux, Duchesne-Gohet, ne fut pas emprisonné; on lui laissa la liberté, sans doute en mémoire du beau combat qu'il avait soutenu, et on lui donna presque aussitôt un nouveau commandement.

(22) Le capitaine Puren-Kerandrin; les lieutenants Absolut, Bergevin, Bernard; les enseignes Keraudrin aîné, Keraudrin cadet, Michelon, Le Frapper, Brunel, Le Reyer, Sénéchal, Luco, Petit, Guyomar, Maurin, furent provisoirement emprisonnés. Les lieutenants Breslay, Crassous-Medeuil, Guerrit, Minbielle, Guillaume Perrier, commandant la gabare *le Pluvier;* les enseignes Etienne-Marie Varennes, Campet, Michel Mage; les aspirants de marine Lubile, Christophe Boyer, et Claude Bordeaux, chirurgien-major de *l'Apollon*, furent non-seulement arrêtés mais traduits devant le tribunal révolutionnaire de la Charente-Inférieure, qui les condamna et les fit impitoyablement exécuter, les uns le 28 novembre 1793, les autres, les plus jeunes, les enfants pour ainsi dire, un peu plus tard, le 26 janvier suivant. Le lieutenant Bernard, envoyé le 29 novembre devant le tribunal de sang, eut le bonheur d'être acquitté. Les autres furent assez heureux pour être comme oubliés dans les prisons durant le plus fort de la terreur. Quelques pauvres artilleurs, officiers-mariniers et matelots arrêtés à leur retour, sur *l'Orion* et *l'Apollon*, entre autres le maître et le second maître canonniers Gardinet et Michel Jacquellin, de Dunkerque, et le pilote côtier Benoît Nègre, furent guillotinés.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

(1) « Cette station, dit Kerguelen, était mauvaise politiquement et militairement. L'armée navale de la République ne pouvait y faire aucune prise. Elle était exposée à être assaillie par des forces supérieures, qu'aucune retraite n'aurait pu lui faire éviter, la côte formant un golfe sans la ressource d'aucun port, si ce n'est celui de Lorient qui ne pouvait recevoir dix vaisseaux de ligne, et dans lequel d'ailleurs on n'entre qu'à l'heure de la pleine mer, grand inconvénient dans un combat et dans une tempête. Il était donc absurde de tenir dans cette position périlleuse pour les marins et pour l'État toutes les forces navales de l'Océan. »

(2) *Archives de la Marine* (dossier Morard de Galles), et *Précis des événements maritimes*, etc., par Kerguelen.

(3) Pierre-Jean Vanstabel, né à Dunkerque, le 17 mars 1746, avait servi dans la marine du commerce, mais particulièrement dans celle de l'ancienne Compagnie des Indes jusqu'en 1778, époque où il était entré, comme officier auxiliaire, dans la marine royale. Il s'était distingué dans la guerre d'Amérique, et avait été nommé lieutenant de frégate en 1782, officier des classes en 1788, enseigne entretenu dans l'organisation de 1791, capitaine de vaisseau au mois de février 1793.

(4) Cornic n'avait pas été compris dans l'organisation de 1791, où figure seulement, parmi les enseignes entretenus, Cornic Du Moulin, que l'on retrouve capitaine de vaisseau dans l'organisation de 1796.

(5) Pierre Martin (depuis vice-amiral et comte), né à Louisbourg, en l'île Royale, dépendant du Canada, le 29 janvier 1752, ancien maître-pilote, avait pris part en cette qualité à la guerre d'Amérique ; il avait été fait sous-lieutenant de vaisseau en 1786, lieutenant en 1792, et capitaine de vaisseau à la fin de la même année.

(6) Les capitaines de vaisseau Coëtnempren de Kerdournan, commandant du *Jean-Bart*, de Gras-Préville, de Brach, Cuers de Cogolin, les officiers de marine Chasteignier, Bardet, Daugier, Bouis, Boulouvard, Lassale, et bien d'autres, le lieutenant auxiliaire de marine et armateur Joseph Tassy, de Marseille, le capitaine de marine marchande Bonnecorse, le chef d'administration de la marine de Bordeaux, Davau-Goyon, l'ancien intendant de la marine Le Brasseur, le sous-chef d'administration de la marine à Granville, Mauduit, l'ancien commissaire de la marine de Villard, furent tous condamnés à mort et exécutés. Il en fut de même des capitaines Duplessis de Grenédan, ancien capitaine du vaisseau *la Côte-d'Or*, et du sous-chef d'administration sur ce vaisseau, de Verneuil, l'un et l'autre condamnés par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complices des mouvements séditieux qui avaient éclaté sur la flotte, lesquels, ajoutait-on, avaient empêché *l'exécution du plan formé pour l'interruption d'un convoi hollandais*. La maiserie se mêlait à l'odieux des condamnations ; d'après celle-ci, on n'aurait tenu la flotte ex-

Digitized by Google

posée à tous les dangers pendant quatre mois entre Groix et Belle-Isle, que pour s'emparer d'un convoi hollandais.

Ces malheureux, et la plupart des officiers de l'armée navale de l'Océan, ne se doutaient peut-être pas que leur premier accusateur était le capitaine de vaisseau Lucadou, naguère officier de la marine marchande, et nouveau commandant du *Patriote*. Il écrivait en effet, dans une lettre secrète adressée à Jean-Bon-Saint-André, que si le vaisseau *la Côte-d'Or* avait refusé d'aller à l'ennemi, non pas même pour combattre, mais pour prendre un convoi, cette perfidie étant contre toutes les possibilités morales, ce ne pouvait être le fait des matelots, mais celui des *perfides officiers* qui avaient même voulu perdre le vaisseau monté par le patriote général Landais. Après avoir dénoncé nominativement le contre-amiral Kerguelen, le major général Delmotte, le commandant de la marine à Brest, Thévenard, comme traîtres, et engagé Jean-Bon-Saint-André à surveiller de près le ministre Dalbarade, il se recommandait expressément, avec onze de ses frères d'armes tous dévoués aux Jacobins, comme homme de mer de premier ordre et qui n'était pas fait pour croupir dans les rangs secondaires. Nous avons entendu dire par M. Emmanuel Dupaty que Lucadou s'était montré brave aux journées de prairial ; nous n'aurons garde de lui enlever ce mérite qui ne saurait suffire pour racheter son caractère de diffamateur et de complice occulte de l'emprisonnement et de l'assassinat des meilleurs officiers de la marine, dont son âme vile jalousait les talents. (La copie de la lettre de Lucadou est aux *Archives de la Marine*.) Duplessis de Grénédan et de Verneuil étaient aussi condamnés comme ayant conspiré pour vouloir donner au vaisseau *la Côte-d'Or* le nom de *la Ferme*, nom devenu infâme parmi les républicains. Les officiers de marine de Monteclair, Robert de Rougemont, et de Kéréon, fils du contre-amiral, qui avaient appartenu à la division de Rivière, furent guillotinés, bien qu'ils eussent quitté cette division pour revenir servir la France. Jean-Bon-Saint-André pressait lui-même à Brest les exécutions de ces malheureux, et pendant quelque temps, il tint une guillotine dressée sur un ponton dans le port, pour que la besogne allât plus vite. M. Emmanuel Dupaty, qui servait alors dans la marine, nous a raconté que, venant apporter un plan à Jean-Bon-Saint-André, il vit mademoiselle de Kéréon entrer en grand deuil chez le représentant pour solliciter la grâce de son frère, et qu'elle fut congédiée avec une dureté et une insolence sans exemple. Lui-même, M. Dupaty, n'ayant pu se défendre de présenter un siége à cette infortunée suppliante, put croire, d'après le regard terrible que lança sur lui Jean-Bon-Saint-André, qu'il allait avoir son tour.

(7) *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, 5 vol. in-4°.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

(1) L'historien et capitaine de vaisseau anglais Brenton a prudemment lu ces deux traits infamants pour sa nation; mais James, historien et officier de marine aussi, son compatriote, tout en les déguisant autant qu'il le peut, les rappelle. Seulement il a passé sous silence les noms des officiers anglais qui commandaient ces vaisseaux, de peur sans doute de déshonorer leurs familles.

(2) Tous les Corses n'étaient pas insurgés contre la commune patrie. Le lieutenant de vaisseau Oletta, natif de cette île, qui s'était échappé de Toulon en passant, sur une petite embarcation, entre les flottes alliées, et s'était réfugié en Corse, sortit du golfe de Saint-Florent avec la felouque *la Vigilante*, armée en course; il fit une prise, mais bientôt il fut aperçu et poursuivi par une frégate anglaise et se vit forcé d'aller chercher un abri dans le mouillage de Sainte-Marie-de-la-Chapelle. Là, il débarque deux pièces de quatre, qu'il place auprès de la tour devant laquelle s'était embossée la frégate, et se bat pendant quatre heures sans vouloir se rendre. Le pavillon de la République est renversé par un boulet; Oletta court le ramasser, et, au moment où il l'assure, cet intrépide marin est coupé en deux d'un coup de canon. La Convention nationale décréta que les traits de bravoure et d'intrépidité qui honoraient la mémoire d'Oletta, seraient recueillis, et donna une pension de mille livres à sa fille.

(3) Le citoyen Adet, depuis ministre de France aux États-Unis, et alors commissaire de la marine à Marseille, qui entretenait des espions à Toulon pour le compte de la République, écrivait, peu de jours auparavant, dans sa correspondance confidentielle, conservée aux *Archives de la Marine* : « Vous savez sans doute que le pavillon tricolore flotte sur tous les forts, que l'on porte la cocarde nationale, et que, malgré cela, l'on crie toujours *vive Louis XVII*. La Constitution de 1791 est adoptée à Toulon, et la monnaie à l'empreinte de Louis XVII circule partout. »

(4) La mauvaise foi des historiens anglais fait à Mulgrave, en première ligne, le mérite de cette affaire.

(5) Le rédacteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon*, en 1793, dit que Trogoff devait le monter et le conduire à Gênes. Mais, outre que ce n'est qu'une allégation sans la moindre preuve, le bruit qu'on en put répandre devait être la conséquence de la comédie que l'on jouait depuis quelque temps avec le nom de Trogoff de qui la personne était privée de liberté.

(6) *L'Histoire de l'armée départementale* dit le 7 décembre.

(7) Bayle s'était suicidé dans les premiers jours de septembre, si toutefois il n'avait été victime du comité.

(8) C'est ce que Barère paraît indiquer dans la séance de la Convention du 6 dé-

Digitized by Google

cembre 1793, en annonçant, en même temps que la nouvelle du succès remporté par Dugommier, que les alliés étaient divisés par la question de savoir s'ils brûleraient l'arsenal et les vaisseaux de Toulon, et s'ils se retireraient. Il disait que cette nouvelle avait été envoyée d'Angleterre au ministre des affaires étrangères; mais elle arrivait trop à point après les messages d'O'Hara et l'entrevue du gouverneur Dundas et des commissaires conventionnels, pour que l'on puisse se méprendre sur la véritable source.

Dans le même temps, il était bruit à Paris d'une lettre datée de Marseille, le 11 frimaire (1er décembre), adressée au comité de salut public et revêtue de la signature des représentants Barras et Fréron, qui n'étaient pas encore instruits à cette date du succès obtenu le 30 novembre, lettre dans laquelle on peignait la position de l'armée assiégeante sous les couleurs les plus sombres, en raison de la famine qui régnait dans les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, de la saison fâcheuse, de la crainte d'un débordement de la Durance, de la quantité croissante des ennemis qui menaçaient de forcer les assiégés dans leurs lignes; lettre enfin dans laquelle on demandait de remettre la continuation des opérations du siége à l'année suivante, et d'abandonner en attendant, aux ennemis, le territoire stérile, disait-on, jusqu'à la Durance. Cette lettre paraissait avoir été d'abord acceptée comme sérieuse et vraie par le comité; mais les événements ayant changé du tout au tout en un instant, et l'ayant rendue dangereuse pour ceux qu'on en supposait être les auteurs, Barère, dans la séance du 9 décembre, la dénonça comme une machination odieuse des Brissotins et des Girondins pour perdre ses amis; ce ne fut qu'à la date du 30 frimaire (20 décembre) que, les prévisions indiquées dans la lettre ayant reçu leur entier démenti, Barras et Fréron à leur tour déclarèrent celle-ci l'œuvre d'un faussaire. Il n'en paraît pas moins constant que, sans le succès du 30 novembre, l'opinion émise dans la lettre arguée de faux eût été celle de la plupart des commissaires conventionnels qui se trouvaient dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var.

(9) D'autres ne voyaient dans la conduite du général O'Hara qu'un effet de sa prudence accoutumée. Pour se soustraire au hasard des combats, disaient-ils, il se constitue ainsi prisonnier au commencement de chaque guerre, bien sûr de n'en pas moins arriver aux distinctions qui s'acquièrent avec le temps de service. (*Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon, par Ponz*, et *Essais historiques de Fonvielle.*) Mais il y avait un moyen plus simple pour O'Hara de se soustraire au hasard des combats, que d'aller se faire prendre, les armes à la main et blessé, dans un boyau de redoute, c'était de ne pas s'engager dans une sortie, comme sa qualité de gouverneur lui en donnait le droit. Aussi ces insinuations sont-elles frivoles.

(10) James's *Naval History*.

(11) *Histoire de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône, de l'entrée des puissances coalisées dans Toulon, et de leur sortie de cette place*, par Joseph-Étienne Michel, commissaire civil de l'armée départementale, Paris, 1797. L'auteur ajoute ceci, que nous n'acceptons nullement comme véridique, mais que nous citons comme un témoignage de l'opinion qui régnait dans Toulon. « Les Français ne prirent pas possession du grand camp, parce que ce poste domine entièrement la rade. Ils pouvaient vivement inquiéter de là les coalisés dans leur sortie. On sent bien

Digitized by Google

qu'il était convenu qu'ils ne seraient pas troublés. Les coups de canon tirés des autres postes étaient de pure forme; ils ne portaient pas au milieu de la rade. »

(**12**)..... light and frivolous people placed their grand fleet and their best arsenal, in the hands of their most powerful and implacable enemy. (*The naval History of Great-Britain from the year* 1793 *to* 1836, *by Edward Pelham Brenton, captain in the royal navy. A new and greatly improved edition*, 1837, *volume* I, *page* 99.)

(**13**) *Histoire de l'armée départementale, etc.*, page 156, et *Mémoire pour servir à l'histoire de Toulon*, page 186.

(**14**) I have great reason to doubt this perfect success. The storehouses were all standing in 1795 and in 1818; and it is supposed that they suffered very little damage. Of the ships I shall give a tolerable acount when we see them at the Nile and elsewhere. Brenton, vol. I, page 113.

(**15**) « Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire; nous envoyons ce soir deux cent treize rebelles sous le feu de la foudre, écrivait à son collègue et ami Collot-d'Herbois, le futur duc d'Otrante. Et nous aussi, mon ami, ajoutait-il, nous avons contribué à la prise de Toulon, en portant l'épouvante parmi les lâches qui y sont entrés, en offrant à leurs regards des milliers de cadavres de leurs complices! Les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme..... Anéantissons dans notre colère, et d'un seul coup, tous les rebelles. Épargnons-nous le long supplice de les punir en rois. Exerçons la justice à l'exemple de la nature; frappons comme la foudre; et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté. » — « Nous avons créé une commission militaire, écrivait de son côté Fréron, *qui va un train épouvantable.* » — Barras revendiquait aussi, avec Molledo, sa part de crime. « La justice s'exerce ici sur le champ de bataille, écrivait-il à la Convention; tout ce qui a été employé dans l'armée des rebelles et dans l'administration navale et militaire a été fusillé aux cris mille fois répétés de *vive la République!* » — Ailleurs Barras, Ricord, Salicetti, Robespierre jeune et Fréron écrivaient en commun au comité de salut public : « L'on fusille à force; *déjà tous les officiers de la marine y ont passé.* » — Robespierre jeune s'extasiait sur la beauté du spectacle de mort et d'incendie qu'il avait eu autour de lui. « J'aurais voulu, disait-il, avoir à mes côtés le citoyen David, pour qu'il rendît avec son pinceau immortel cet épouvantable tableau. »

(**16**) Puissant de Molimont put revenir en France, à la fin de 1796, comme prisonnier de guerre échangé, offrir les preuves de sa captivité presque continuelle pendant et depuis l'occupation de Toulon par les Anglais. S'étant volontairement constitué prisonnier à Cherbourg, puis ayant été transféré à Coutances, et de là à Caen, il demanda à être jugé. Il prouva qu'il avait été traité en ennemi à Gibraltar où on l'avait transporté d'abord, et à Portsmouth où il s'était vu conduit ensuite. Une enquête fut faite dans tous les ports de la Republique. Il jeta ce cri qui fut entendu alors : « *Toute la France a été trompée sur l'événement de Toulon, en* 1793. » Il dénonça hautement Saint-Julien, qui vivait encore, comme lâche et traître (« C'est Saint-Julien qui a livré Toulon, disait Puissant dans ses défenses. Il a, en face de

Digitized by Google

deux nations, déshonoré et avili le pavillon et le nom français, en se sauvant honteusement devant l'ennemi, puis en revenant mendier ses fers. L'armée n'a manqué ni à sa fidélité ni à son devoir. Sans la perfidie et la lâcheté de Saint-Julien, l'armée, vingt-cinq mille patriotes et dix mille citoyens trompés, mais incapables de trahison, eussent comprimé les rebelles, combattu et repoussé l'Anglais. » — Et Saint-Julien ne réclama pas!) S'il ne défendit pas la mémoire de Trogoff, c'est qu'il ne crut pas devoir, dans son intérêt personnel, affronter le préjugé qui existait contre ce marin, mort sans avoir pu élever la voix, et qu'il crut pouvoir laver d'autant plus aisément l'ordonnateur civil du crime de trahison, que ce crime planerait toujours sur le commandant en chef de l'escadre et le commandant de l'arsenal. Toutefois, la vérité devait percer malgré lui dans sa propre défense; et, pour sa justification, il fut à chaque instant obligé de montrer que Trogoff avait eu de patriotiques intentions : ce fut dans toutes les circonstances où leur action avait dû être nécessairement commune. Il déclara d'ailleurs que Trogoff et Chaussegros avaient été, comme lui, gardés à vue. On avait déjà acquis la preuve au département de la marine, que Puissant de Molimont n'avait point été complice du comité toulonnais, ni des Anglais; mais sa justification était l'accusation d'autres gens intéressés à laisser l'erreur se perpétuer. Ceux-ci le dénoncèrent alors comme émigré; le fait d'émigration fut écarté par arrêt du conseil rendu à l'unanimité, le 3 germinal an VI (23 mars 1798), et, le 7 messidor (26 juin) de la même année, sa pleine et entière réhabilitation fut prononcée, en même temps que sa mise en liberté.

(**17**) Documents consultés pour les affaires de Toulon, en 1793. — Documents manuscrits : Correspondance de Trogoff et pièces y jointes (*Section historique de la Marine*). Dossiers Trogoff, Chaussegros, Saint-Julien, Puissant de Molimont (*dans les cartons Toulon et Marseille, Archives de la Marine*). — Documents imprimés spéciaux et rares : *Pétition au Conseil des Cinq-Cents, concernant l'événement de Toulon, présentée par l'ex-ordonnateur Puissant*, et *Faits exposés par le citoyen Puissant au Corps-Législatif*, Coutances, floréal an v. *Toute la France a été trompée sur l'événement de Toulon en 1793. Voilà la vérité*, par le même, brochure de 57 pages, sur deux colonnes de petit-texte, Coutances, an v. *Résumé des dépositions reçues officieusement sur la conduite du citoyen Puissant*. Brest, chez Malassis, an v. (La brochure que nous avons consultée renferme en outre nombre de notes manuscrites qui paraissent venir de la main de Puissant.) *Révolution royaliste de Toulon*, par Gauthier de Brécy. Paris, 1816. *Précis historique sur les événements de Toulon en 1793*, par le baron d'Imbert, Paris, 1814 et 1816. *Notice historique des efforts faits à Marseille et à Toulon pour la restauration de la monarchie*, par J. Abeille. *Recueil de pièces servant de réponse aux diatribes et calomnies d'Isnard contre les républicains de Toulon, et des preuves de la rébellion, de la trahison et de l'aliénation authentique de cette ville et de ses dépendances, en 1793, par les autorités contre-révolutionnaires et autres individus actuellement émigrés, qu'Isnard a l'impudence de nommer républicains du 31 mai. Procès-verbal du tribunal populaire-martial de Toulon. Histoire de l'armée départementale des Bouches-du-Rhône, de l'entrée des escadres des puissances coalisées dans Toulon, et de leur sortie de cette place, etc.*, par Joseph-Etienne Michel, commissaire civil de l'armée départementale, Paris, an v (1797), brochure de 180 pages. *Rapport sur la trahison de Toulon*, par Jean-Bon-Saint-André, avec les pièces à l'appui, brochure de 96 pages. *Rapport de Barère sur la reprise de Toulon*, et pièces à l'appui, brochure de 8 pages. *La Municipalité de Toulon et l'Ermite en province, Procès*, Paris, 1820, brochure de 72 pages. — Ouvrages consultés : *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon*

Digitized by Google

en 1793, rédigés par M. Z. Pons, professeur au collége de Toulon, un vol. in-8°, Paris, Trouvé, 1825. *Histoires de la Révolution*, par Bertrand de Molleville, Lacretelle, Toulongeon, Fantin-Desodoards, de Conny, Thiers (celle de M. Michelet n'en est point encore à cette époque, au moment de notre publication). *Histoire de France*, par Montgaillard, et autres *Histoires de France* contemporaines. *Mémoires de Fréron*. James's *Naval history*. Brenton's *Naval history*. *Mémoirs of Sidney Smith*, 2 vol. in-8°. — *Moniteur* et autres journaux contemporains.

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES DU TOME CINQUIÈME.

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Stanford University Libraries
3 6105 005 494 757

DC
50
.G92
1851
v.5

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305

Digitized by Google

Digitized by Google